





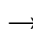

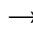

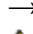

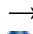



Explication des symboles

| | |
|--|---|
|  | Ce symbole renvoie à une section, au sein d'un chapitre, contenant des informations et des consignes de sécurité importantes  dont il est recommandé de toujours tenir compte. |
|  | Cette flèche indique que la section continue à la page suivante. |
|  | Cette flèche marque la fin d'une section. |
|  | Ce symbole attire votre attention sur des situations nécessitant une immobilisation du véhicule le plus rapidement possible. |
|  | Ce symbole indique une marque déposée. L'absence de ce symbole ne constitue en aucun cas une garantie de libre utilisation du nom de marque correspondant. |
|   | Les symboles de ce type renvoient à des avertissements au sein de la même section ou à la page indiquée. Ces avertissements vous informent sur d'éventuels risques d'accidents et de blessures et vous indiquent comment les éviter. |
|   | |
|   | |
|   | Ce symbole renvoie à un risque de dommage matériel au sein de la même section ou à la page indiquée. |

DANGER

Les textes repérés par ce symbole vous informent sur des situations dangereuses qui, en cas de non-respect des consignes correspondantes, entraînent des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT

Les textes repérés par ce symbole vous informent sur des situations dangereuses qui, en cas de non-respect des consignes correspondantes, peuvent entraîner des blessures graves, voire mortelles.

ATTENTION

Les textes repérés par ce symbole vous informent sur des situations dangereuses qui, en cas de non-respect des consignes correspondantes, peuvent entraîner des blessures légères ou modérées.

MISE EN GARDE

Les textes repérés par ce symbole vous informent sur des situations qui, en cas de non-respect des consignes correspondantes, peuvent entraîner un endommagement du véhicule.



Les textes repérés par ce symbole contiennent des remarques relatives à la protection de l'environnement.



Merci de votre confiance

Votre Volkswagen est un véhicule doté des innovations technologiques les plus récentes et possède de nombreux équipements de confort dont vous souhaitez certainement profiter lors de la conduite au quotidien.

Avant la première utilisation, lisez les informations contenues dans cette Notice d'Utilisation. Tenez-en compte pour vous familiariser rapidement avec tous les aspects de votre véhicule. Cela vous permettra de reconnaître et d'éviter les dangers potentiels auxquels vous-même et d'autres personnes pouvez être exposés.

Si vous avez des questions concernant votre véhicule ou si vous estimez que le Livre de Bord est incomplet, veuillez vous adresser à votre Partenaire Volkswagen. Il vous est reconnaissant pour toute suggestion ou critique et répondra avec plaisir à toutes vos questions.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir avec votre véhicule. Bonne route !

Volkswagen AG



DANGER

Respectez les consignes de sécurité importantes sur le sac gonflable du passager avant → Généralités concernant l'installation et l'utilisation de sièges pour enfants .

À propos de cette notice

- Cette notice est valable pour tous les modèles et toutes les versions du Tiguan.
- Vous trouverez un [index](#) alphabétique à la fin de cette notice.
- Un [index des abréviations](#) disponible à la fin de la notice explique les abréviations et désignations techniques.
- Les [indications de direction](#) comme à gauche, à droite, à l'avant, à l'arrière se rapportent en général au sens de la marche si rien d'autre n'est indiqué.
- Les [illustrations](#) servent de repère et doivent être considérées comme schémas de principe.
- Cette notice d'Utilisation a été créée pour les véhicules à direction à gauche. Sur les [véhicules à direction à droite](#), certains éléments de commande sont agencés autrement que ce qui est indiqué sur les illustrations ou dans le texte → Vue d'ensemble du côté conducteur .
- De [courtes définitions](#) de couleurs différentes et précédant certains paragraphes dans cette Notice, résument la fonction et l'utilité d'un système ou d'un équipement. Vous trouverez des informations plus détaillées sur ces systèmes et ces équipements, leurs propriétés, conditions et limites d'utilisation dans les paragraphes les concernant.
- Les modifications techniques qui ont pu être apportées au véhicule après la clôture de la rédaction figurent dans un [supplément](#) joint au Livre de Bord.

Tous les équipements et modèles sont décrits, sans que ceux-ci soient repérés en tant qu'équipements en option ou variantes de modèle. Ainsi, il est possible que soient décrits des équipements dont votre véhicule ne dispose peut-être pas ou qui sont uniquement disponibles sur certains marchés. Vous trouverez la description des équipements de votre véhicule dans la documentation de vente. Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Toutes les indications contenues dans cette Notice d'Utilisation sont conformes aux informations disponibles à la clôture de la rédaction. En raison du perfectionnement continu du véhicule, des différences entre le véhicule et les indications figurant dans cette Notice d'Utilisation sont possibles. Les différentes indications, illustrations et descriptions figurant dans la présente notice ne revêtent par conséquent aucun caractère contractuel.

Si vous deviez revendre, louer ou prêter votre véhicule à un tiers, veuillez vous assurer que le Livre de Bord complet se trouve toujours à bord du véhicule.

Éléments fixes du Livre de Bord :

- Plan d'Entretien
- Notice d'Utilisation

Éléments supplémentaires du Livre de Bord (en option) :

- Supplément
- Système d'infodivertissement
- *Autres brochures*

Vue d'ensemble du véhicule

Vues extérieures

Vue de côté

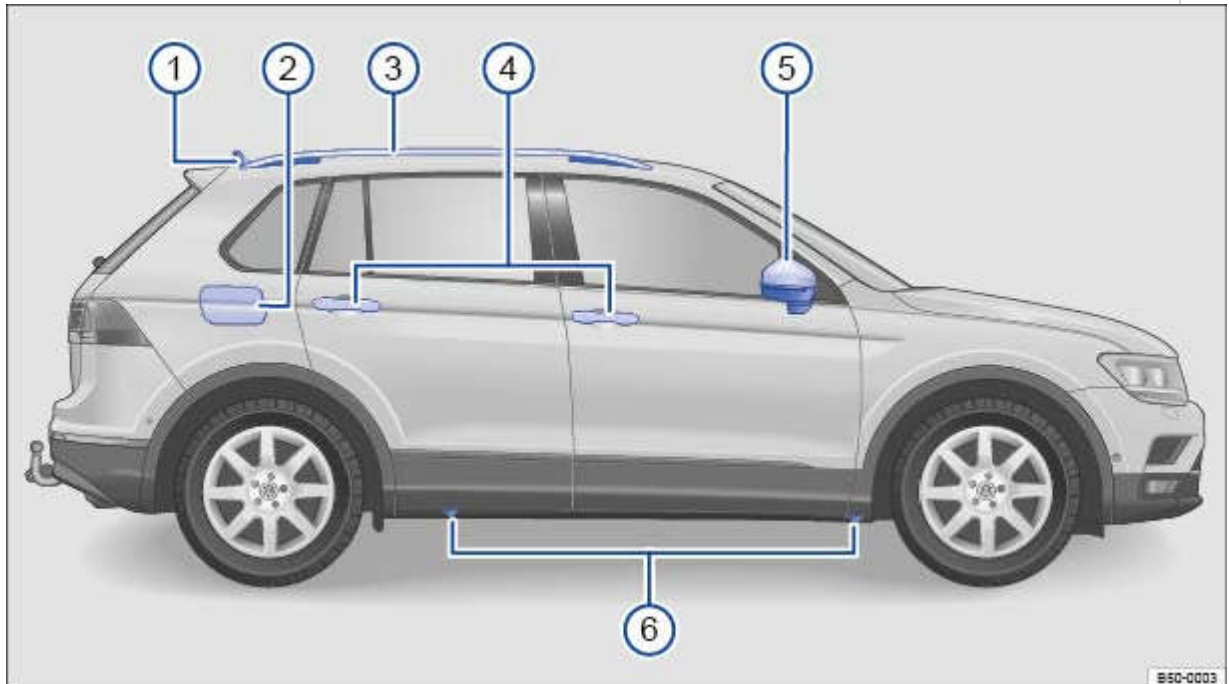


Fig. 1 Vue de côté du véhicule

Légende de la → Fig. 1 :

1. **1** Antenne de pavillon → Informations pour le consommateur
2. **2** Trappe à carburant → Ravitaillement en carburant
3. **3** Barres de toit → Galerie porte-bagages
4. **4** Levier d'ouverture de porte → Portes → Fermeture ou ouverture d'urgence
5. **5**
 - Rétroviseurs extérieurs → Rétroviseurs
 - Affichage de l'assistant de changement de voie (Side Assist) → Assistant de changement de voie (Side Assist) avec assistant de sortie de stationnement intégré
 - Caméra pour vision périphérique du véhicule (Area View) → Système de vision périphérique (Area View)
 - Clignotant supplémentaire → Éclairage
 - Éclairage périmétrique → Éclairage
6. **6** Points de prise du cric → Changement de roue

Les repères **3** à **6** se trouvent au même endroit sur le côté gauche du véhicule.

Vue de face

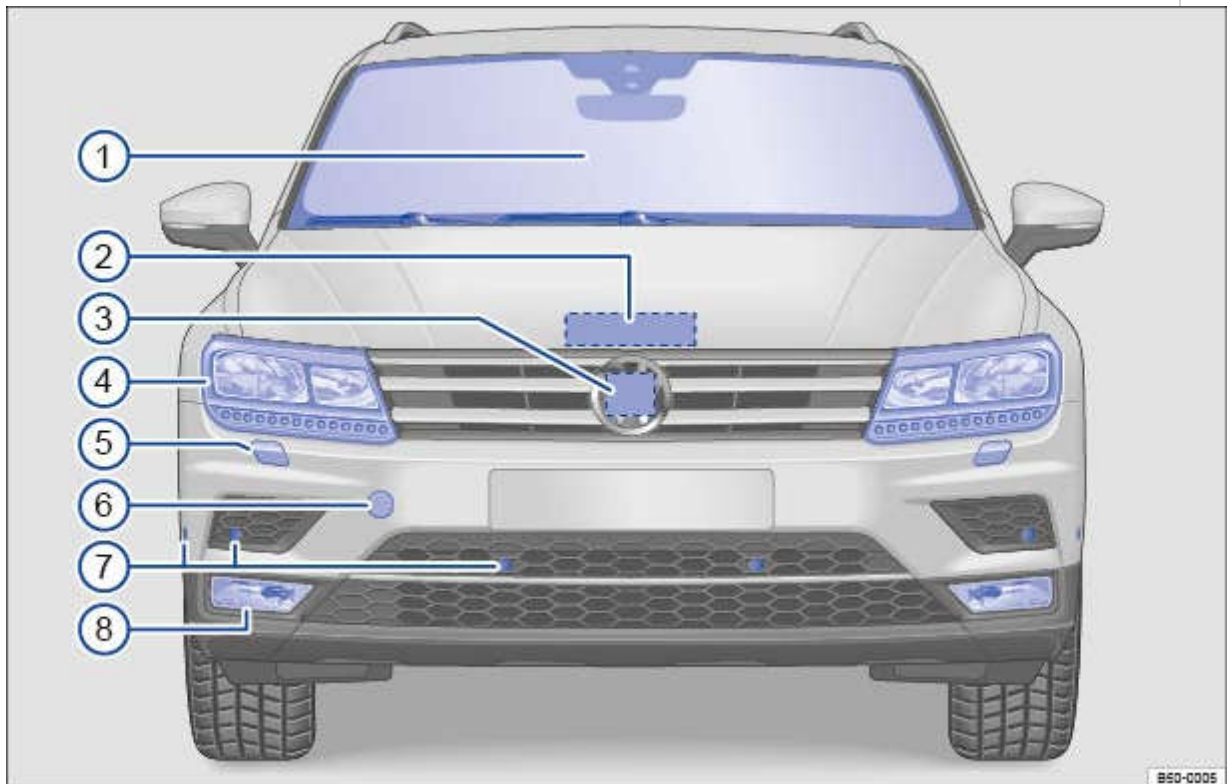


Fig. 2 Vue de face du véhicule

Légende de la → Fig. 2 :

1. **1**

Pare-brise avec :

- Essuie-glace avant → Essuie-glaces et lave-glace
- Dégivrage électrique de pare-brise → Chauffage, ventilation, refroidissement
- Détecteur de pluie/luminosité → Essuie-glaces et lave-glace
- Capteur pour régulation automatique des feux de croisement ou des feux de route (Light Assist) → Éclairage

- Lucarne de caméra des systèmes d'aide à la conduite → Systèmes d'aide à la conduite
- Numéro d'identification du véhicule → Identification du véhicule

2. **2**

Levier de commande du capot-moteur → Préparation des interventions dans le compartiment-moteur

3. **3**

Capteur à radar derrière l'émblème Volkswagen pour :

- Régulateur de distance (ACC) → Régulateur de distance (ACC)
- Système de surveillance périmétrique (Front Assist) → Système de surveillance périmétrique (Front Assist) avec fonction de freinage d'urgence City
- Détecteur de piétons → Système de surveillance périmétrique (Front Assist) avec fonction de freinage d'urgence City
- Assistant de bouchon → Assistant de bouchon
- Emergency Assist → Emergency Assist

4. **4**

Projecteurs avant → Éclairage → Remplacement des ampoules

5. **5**

Lave-projecteurs → Essuie-glaces et lave-glace

6. **6**

Logement de l'œillet de remorquage avant situé derrière un cache → Remorquage et démarrage par remorquage

7. **7**

Capteurs à ultrasons :

- Système d'aide au stationnement (ParkPilot) → Système d'aide au stationnement (ParkPilot)
- Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) → Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)

8. **8**

Projecteurs antibrouillard ou feux de virage → Éclairage → Remplacement des ampoules

Les repères **4**, **5**, **7** et **8** se trouvent au même endroit sur les côtés gauche et droit du véhicule.

Vue de derrière

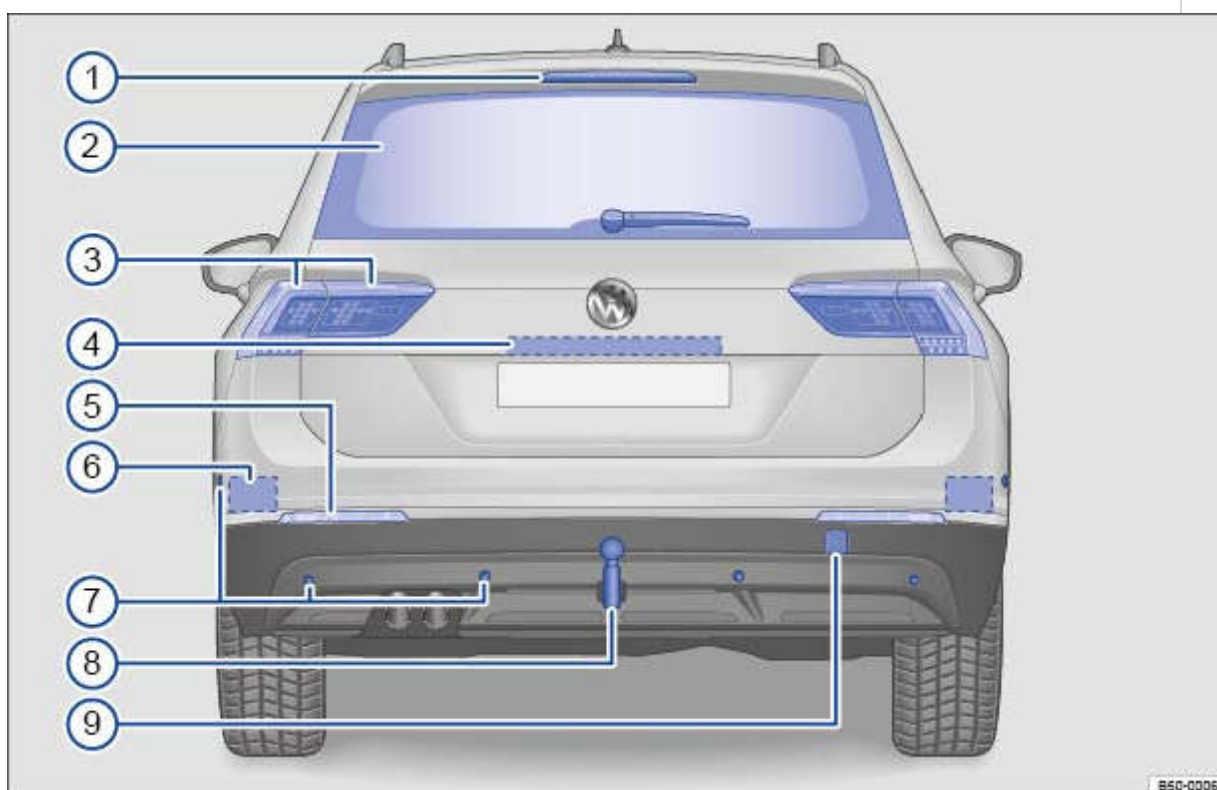


Fig. 3 Vue de derrière du véhicule

Légende de la → Fig. 3 :

1. **1**

Feu stop supplémentaire

2. **2**

Glace arrière :

- Dégivrage de glace arrière → Chauffage, ventilation, refroidissement
- Essuie-glace arrière → Essuie-glaces et lave-glace
- Antenne de glace → Informations pour le consommateur

3. **3**

Blocs de feux arrière → Éclairage → Remplacement des ampoules

4. **4**

Zone de :

- Touche d'ouverture du capot arrière → Capot arrière
 - Caméra de recul (Rear View) → Caméra de recul (Park View)
 - Feux de plaque de police → Remplacement des ampoules
5. **5** Feux de recul et catadioptr
 6. **6** Capteur à radar de l'assistant de changement de voie (Side Assist) derrière le pare-chocs → Assistant de changement de voie (Side Assist) avec assistant de sortie de stationnement intégré
 7. **7**
- Capteurs à ultrasons :
- Système d'aide au stationnement (ParkPilot) → Système d'aide au stationnement (ParkPilot)
 - Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) → Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)
8. **8** Dispositif d'attelage → Traction d'une remorque
 9. **9** Logement de l'œillet de remorquage arrière situé derrière un cache → Remorquage et démarrage par remorquage

Les repères ③, ⑤, ⑥ et ⑦ se trouvent au même endroit sur les côtés gauche et droit du véhicule.

Habitacle

Vue d'ensemble de la porte du conducteur

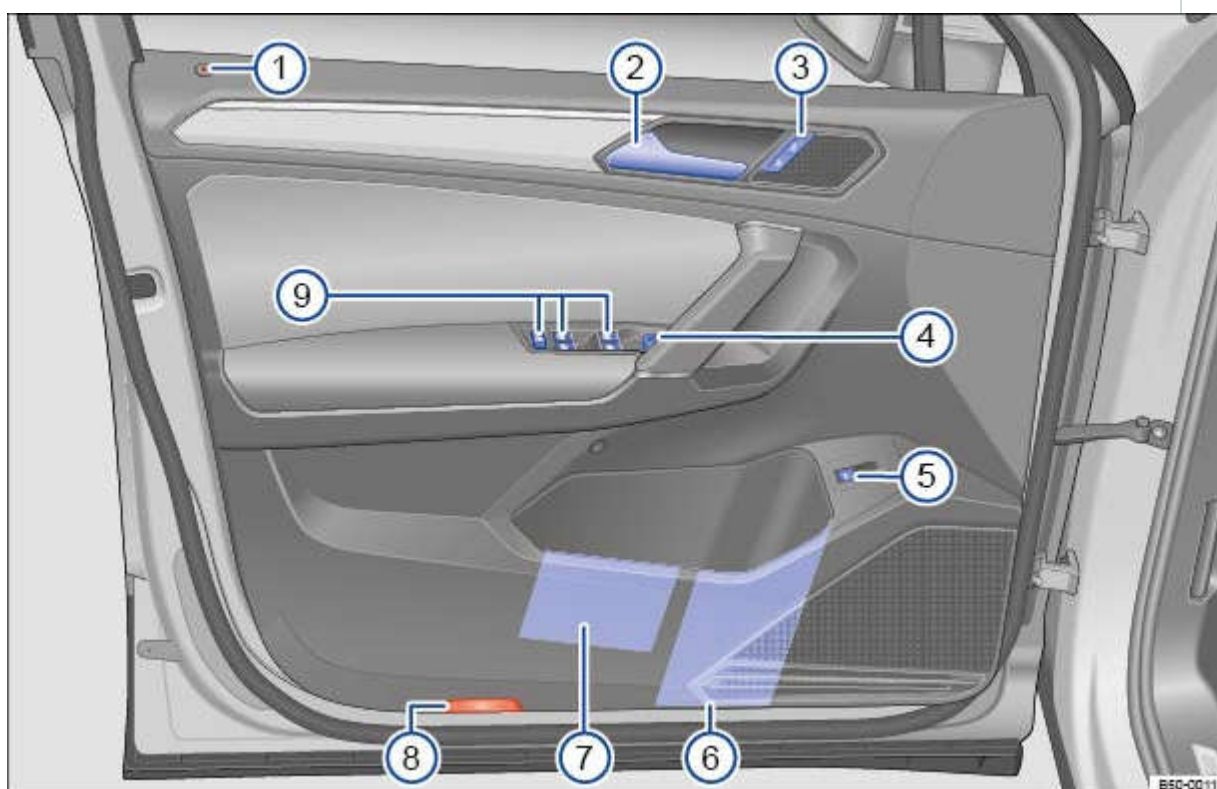




Fig. 4 Vue d'ensemble des éléments de commande dans la porte du conducteur (véhicules à direction à gauche). Les véhicules à direction à droite sont conçus de manière symétriquement opposée

Légende de la → Fig. 4 :

1. **1** Témoin de verrouillage centralisé → Verrouillage centralisé et système de fermeture
2. **2** Levier d'ouverture de porte → Portes



3. **3** Touche de verrouillage centralisé pour le verrouillage et le déverrouillage du véhicule   → Verrouillage centralisé et système de fermeture
4. **4**

Commande de réglage des rétroviseurs extérieurs : → Rétroviseurs

- Réglage des rétroviseurs extérieurs **L-O-R**
- Dégivrage des rétroviseurs extérieurs 
- Rabattement des rétroviseurs extérieurs 

5. **5** Touche d'ouverture du capot arrière → Coffre à bagages
6. **6** Porte-bouteilles → Porte-boissons
7. **7** Rangement permettant de placer un gilet rétro-réfléchissant → Rangements
8. **8** Éclaircir de porte dans la porte avant du véhicule ou réflecteur dans la porte arrière du véhicule
9. **9**

Touches de commande des lève-glaces électriques : → Glaces

- Lève-glace électrique 
- Touche de sécurité pour les lève-glaces arrière 

Vue d'ensemble du côté conducteur

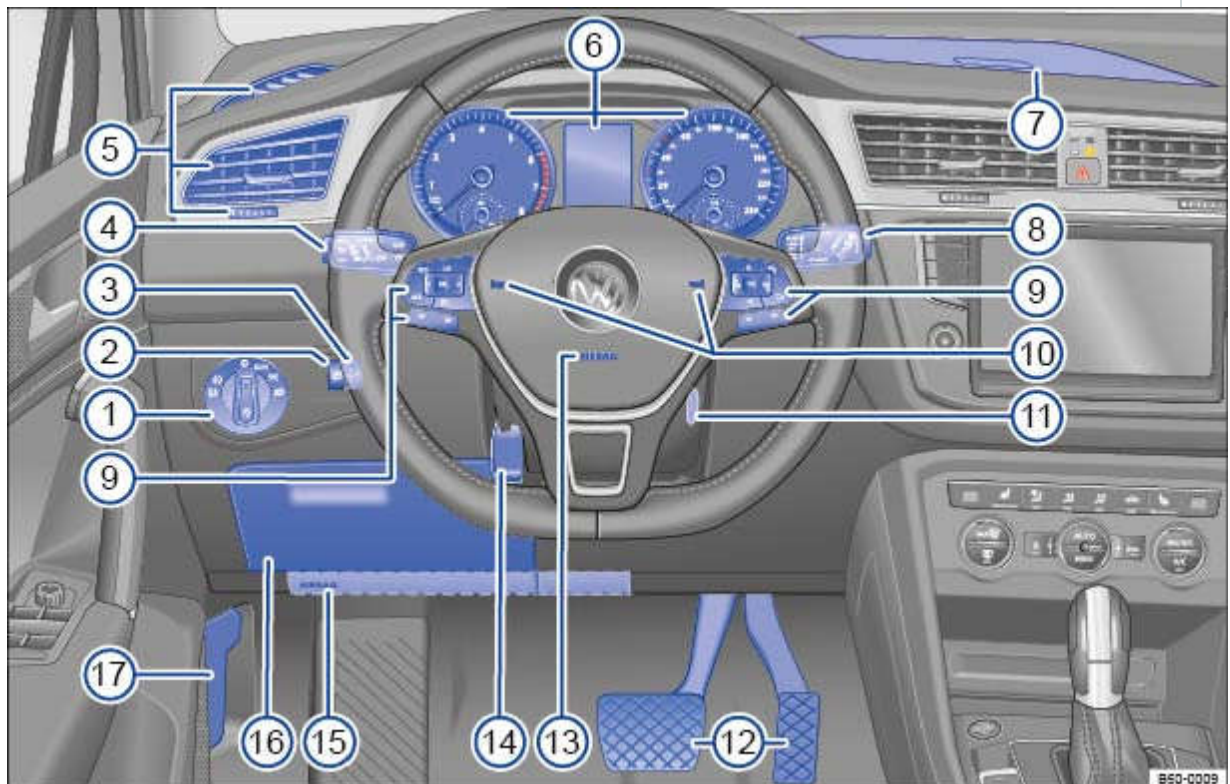


Fig. 5 Vue d'ensemble du côté conducteur (véhicules à direction à gauche)

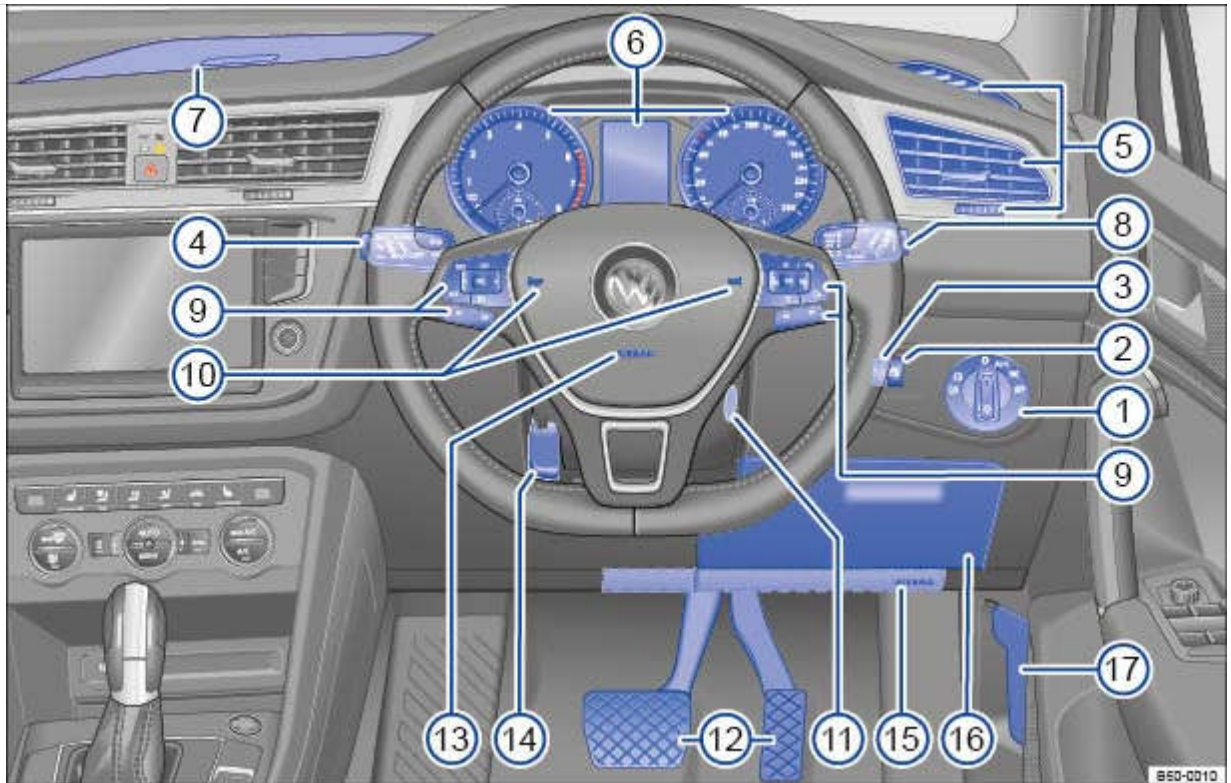


Fig. 6 Vue d'ensemble du côté conducteur (véhicules à direction à droite)

Légende concernant la → Fig. 5 et la → Fig. 6 :

1. ①

Commande d'éclairage ☀ : → Éclairage

- Éclairage éteint et feux continus ou feux de jour allumés - 0 -
- Allumage automatique des projecteurs - **AUTO** -
- Feux de position ☀ et feux de croisement ☀
- Feux de brouillard ☀ ☀

2. ② Molette de réglage du site des projecteurs ☀ → Éclairage

3. ③ Régulateur de l'affichage tête haute ☀ → Cadres

4. ④



Levier pour : → Éclairage

- Feux de route ☀ - ☀
- Avertisseur optique ☀ I x
- Clignotant ☀ ☀
- Feux de stationnement ☀
- Commandes et touches de commande du régulateur de vitesse (GRA) et du limiteur de vitesse **ON - CA**
NCEL - OFF, RES/+ - ☀ - **SET/-** - ☀ → Régulateur de vitesse (GRA)
 → Limiteur de vitesse
- Touche des systèmes d'aide à la conduite ☀ → Système d'information Volkswagen







5. ⑤ Diffuseurs d'air → Chauffage, ventilation, refroidissement

6. ⑥



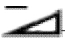
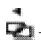














Combiné d'instruments :

- Cadrans et afficheur → Cadrans
 - Témoins d'alerte et de contrôle → Combiné d'instruments
7.  Rangement → Rangements
8. 

Levier d'essuie-glace et de lave-glace : → Essuie-glaces et lave-glace

- Pour l'activation des essuie-glaces avant **HIGH - LOW**
 - Pour le balayage intermittent du pare-brise ou l'actionnement du détecteur de pluie **INT**
 - Pour le réglage des niveaux d'intermittence ou de la sensibilité du détecteur de pluie 
 - Pour la désactivation des essuie-glaces **OFF**
 - Pour le balayage aller-retour 
 - Pour le lavage/balayage automatique du pare-brise 
 - Pour l'essuie-glace arrière 
 - Pour le lavage/balayage automatique de la glace arrière 
 - Avec touches de commande du système d'information Volkswagen et du système d'infodivertissement **TR**
IP, OK, RESET → Système d'information Volkswagen → Réglages du menu et du système (SETUP)
9. 

Éléments de commande du volant multifonction : → Système d'information Volkswagen

- Touches de commande du régulateur de vitesse (GRA) et du limiteur de vitesse **RES, SET, **
MODE - - **CNL** - **+** → Régulateur de vitesse (GRA) → Limiteur de vitesse
 - Touches de commande du régulateur de distance (ACC) **RES, SET, **, **MODE** - - **+**
→ Régulateur de distance (ACC)
 - Réglage du volume sonore du système d'infodivertissement ou d'une conversation téléphonique 
 - Touches de commande du système d'information Volkswagen **OK**, , , 
 - Accès au menu principal du téléphone ou prise d'appels téléphoniques 
 - Activation de la commande vocale 
 - Audio, navigation  - 
10.  Avertisseur sonore (ne fonctionne que lorsque le contact d'allumage est mis)
11.  Contact-démarrreur → Démarrage et arrêt du moteur
12.  Pédales → Passage des rapports
13.  Sac gonflable frontal du conducteur → Système de sacs gonflables
14.  Levier de réglage de la colonne de direction → Réglage de la position du siège
15.  Emplacement de montage du sac gonflable de genoux dans le tableau de bord → Système de sacs gonflables
16.  Rangement → Rangements
17.  Levier de déverrouillage du capot-moteur → Dans le compartiment-moteur

Non représenté :

1. À côté du siège du conducteur : touche de protection volumétrique **OFF** → Verrouillage centralisé et système de fermeture










Vue d'ensemble de la console centrale

Partie supérieure de la console centrale



Fig. 7 Vue d'ensemble de la partie supérieure de la console centrale

Légende de la → Fig. 7 :

1.  Témoin de désactivation du sac gonflable frontal du passager avant **OFF**  → Système de sacs gonflables
2.  Diffuseur à ventilation indirecte → Chauffage, ventilation, refroidissement
3.  Touche d'activation et de désactivation du signal de détresse  → En cas d'urgence
4.  Système d'infodivertissement (première monte) ⇒ Brochure *Système d'infodivertissement*,
5.  Touches de réglage du chauffage des sièges  ou → Chauffage, ventilation, refroidissement
6. 

Éléments de commande pour :

- Système de chauffage et de ventilation → Chauffage, ventilation, refroidissement
- Climatiseur à régulation manuelle → Chauffage, ventilation, refroidissement
- Climatiseur à régulation automatique (Climatronic) → Chauffage, ventilation, refroidissement
- Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint) → Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint)

Partie inférieure de la console centrale

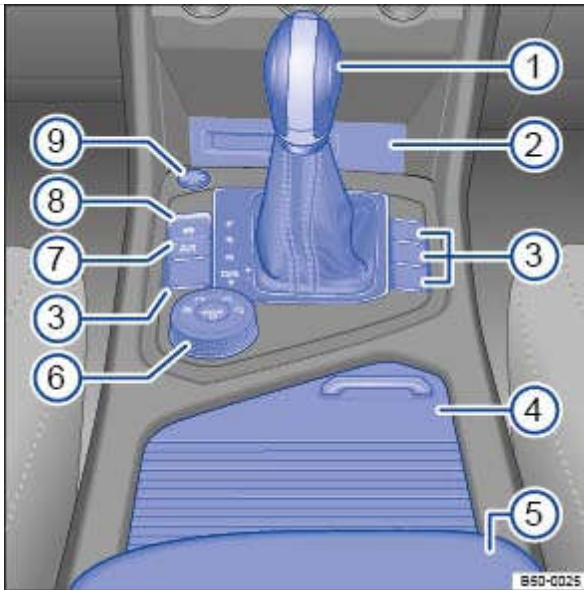


Fig. 8 Vue d'ensemble de la partie inférieure de la console centrale (véhicules à direction à gauche)

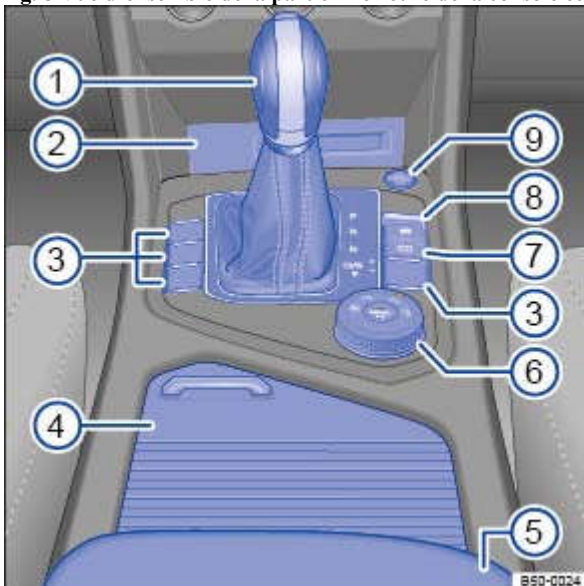


Fig. 9 Vue d'ensemble de la partie inférieure de la console centrale (véhicules à direction à droite)

Légende de la → Fig. 8 :

1. **1**

Levier pour :

- Boîte mécanique → Passage des rapports
- Boîte automatique → Passage des rapports






2. **2**

Zone de :

- Prise multimédia MEDIA-IN, prise USB, prise AUX-IN ⇒ Brochure *Système d'infodivertissement*,
- Allume-cigare
- Prise de courant 12 volts

3. **3**

Touches de :

- Antipatinage (ASR)  → Freinage, arrêt et stationnement
 - Dispositif start/stop de mise en veille  → Systèmes d'assistance au démarrage
 - Mode tout-terrain **OFFROAD** → Systèmes d'assistance au démarrage
 - Système d'aide au stationnement (ParkPilot)  → Système d'aide au stationnement (ParkPilot)
 - Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)  → Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)
4. **4** Rangement dans la console centrale avec cendrier amovible dans le porte-boissons → Cendriers et allume-cigare → Rangements
 5. **5** Rangement dans l'accoudoir central avant
 6. **6** Élément de commande de la fonction 4MOTION Active Control
 7. **7** Auto Hold **AUTO HOLD** → Systèmes d'assistance au démarrage
 8. **8** Frein de stationnement électronique  → Freinage, arrêt et stationnement
 9. **9** Bouton de démarrage **START – ENGINE – STOP** (système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access) → Démarrage et arrêt du moteur

Partie arrière de la console centrale

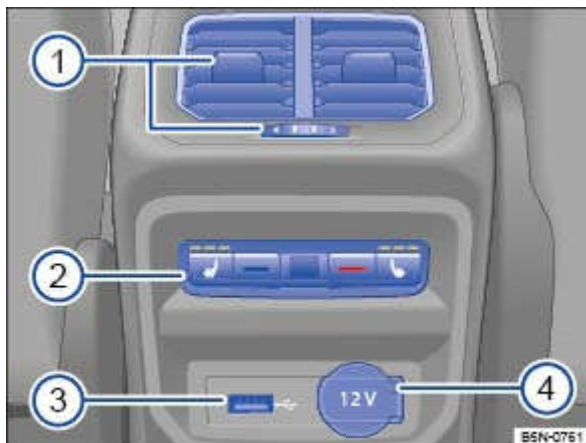


Fig. 10 Vue d'ensemble de la partie arrière de la console centrale

Légende de la → Fig. 10 :

1. **1** Diffuseurs d'air → Chauffage, ventilation, refroidissement
2. **2** Éléments de commande du climatiseur → Chauffage, ventilation, refroidissement
3. **3** Port USB ⇒ Brochure *Système d'infodivertissement*,
4. **4** Prise de courant 12 volts → Prises de courant

Vue d'ensemble du côté passager avant

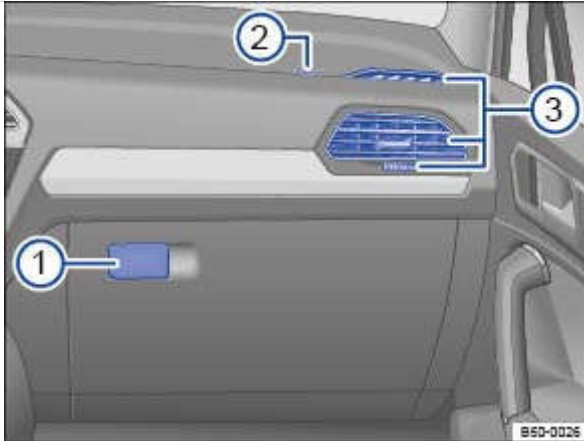


Fig. 11 Vue d'ensemble du côté passager avant (véhicules à direction à gauche). Les véhicules à direction à droite sont conçus de manière symétriquement opposée

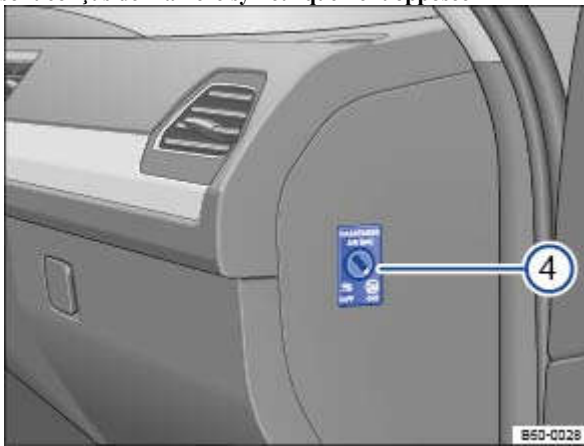


Fig. 12 Tableau de bord, la porte du passager avant étant ouverte (véhicules à direction à gauche). L'architecture des véhicules à direction à droite est symétriquement opposée

Légende de la → Fig. 11 :

1. **1** Levier d'ouverture du rangement → Rangements
2. **2** Emplacement de montage du sac gonflable frontal du passager avant dans le tableau de bord → Système de sacs gonflables
3. **3** Diffuseurs d'air → Chauffage, ventilation, refroidissement
4. **4** Commande à clé de désactivation du sac gonflable frontal du passager avant → Système de sacs gonflables

Vue d'ensemble du coffre à bagages

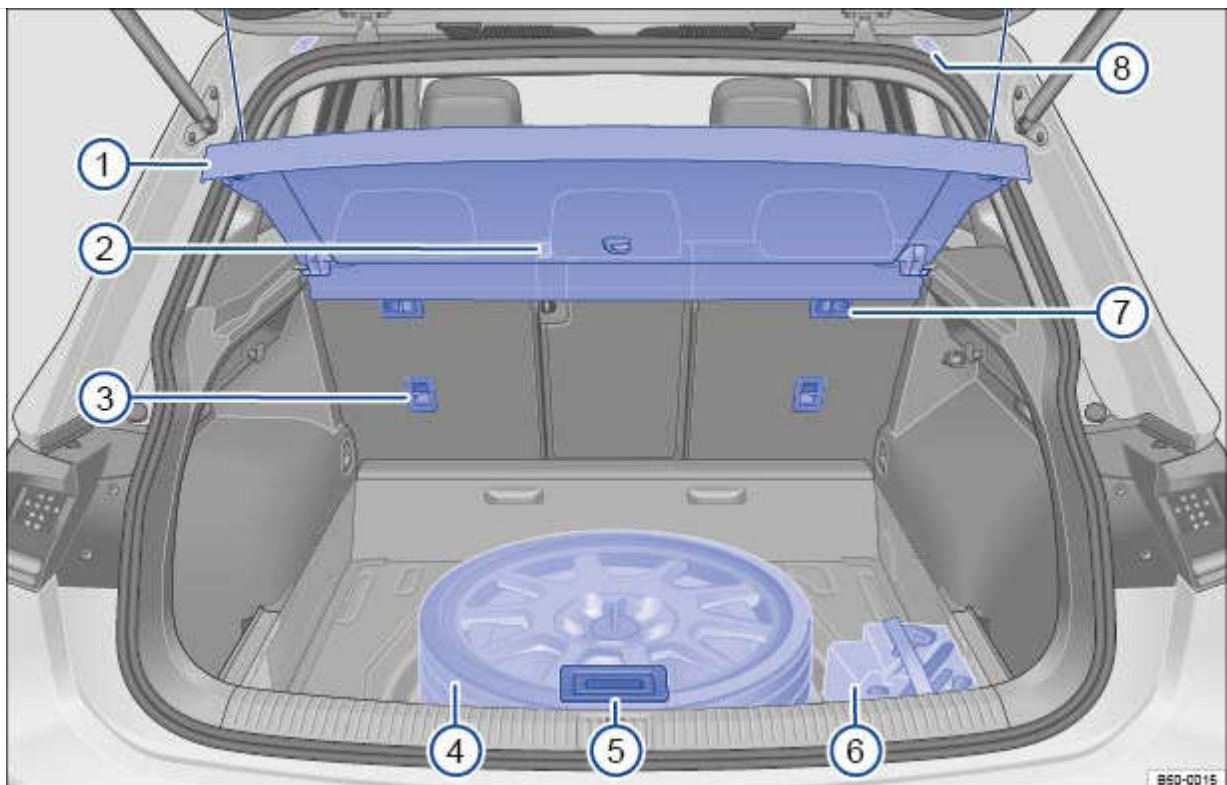


Fig. 13 Vue d'ensemble du coffre à bagages.

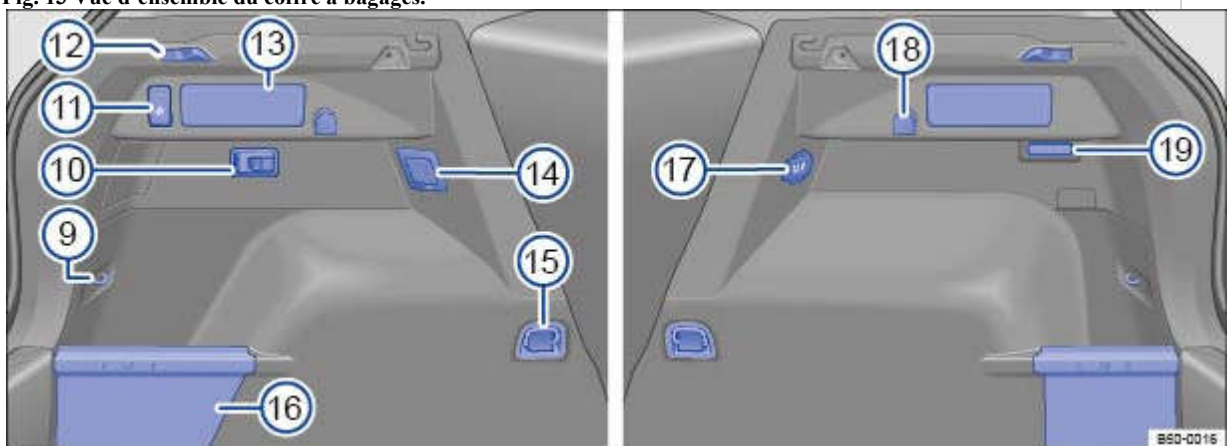












Fig. 14 Zones latérales du coffre à bagages

Légende concernant la → Fig. 13 et la → Fig. 14 :

1. **1** Couvre-coffre → Coffre à bagages
2. **2** Levier de déverrouillage de la trappe de chargement → Trappe de chargement
3. **3** Écrous de retenue pour la ceinture de fixation supérieure (Top Tether) (présents à gauche et à droite) → Sièges pour enfants
4. **4** Roue de secours temporaire ou roue de rechange en fonction de l'équipement → À savoir sur les roues et pneus
5. **5** Poignée concave du plancher de coffre à bagages → Coffre à bagages
6. **6** Outillage de bord → Outillage de bord
7. **7** Logement inférieur du filet de séparation → Filet de séparation
8. **8** Logement supérieur du filet de séparation → Filet de séparation
9. **9** Écrous d'arrimage fixes → Coffre à bagages

10.  Éclaireur de coffre à bagages amovible → Éclairage
11.  Touche de déverrouillage de la boule d'attelage → Traction d'une remorque
12.  Support du plancher de coffre à bagages → Coffre à bagages
13.  Déverrouillage à distance du dossier → Fonctions des sièges
14.  Prise de courant 230 volts → Prises de courant
15.  Œillet d'arrimages rabattables → Coffre à bagages
16.  Rangement derrière un revêtement → Rangements
17.  Prise de courant 12 volts → Prises de courant
18.  Crochet pour sac → Coffre à bagages
19. 

Éclaireur de coffre à bagages fixe → Éclairage





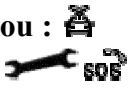
Non représenté : sur le côté intérieur du capot arrière se trouve la touche de fermeture électrique → Capot arrière .

Non représenté : en fonction de l'équipement, le coffre à bagage est équipé d'un filet à bagages → Filet à bagages .

Non représenté : en fonction de l'équipement, une batterie est située à l'arrière dans le coffre à bagages → Batterie .



Les repères ③, ⑦ et ⑧ se trouvent au même emplacement à droite et à gauche.

Symboles dans le ciel de pavillon

| Symbole | Signification |
|--|---|
|  | Plafonniers, contacteur de porte et lampes de lecture → Éclairage |
|  | Toit ouvrant coulissant/relevable panoramique en verre, électrique → Toit en verre |
|  | Protection contre le soleil → Protection contre le soleil |
|  | Module à 3 touches → Volkswagen Car-Net |
| ou :  | Selon l'équipement, le véhicule peut être équipé d'un module à trois touches. Ce dernier permet d'effectuer des appels d'urgence, de contacter les services de réparation et de consulter des informations. |

Combiné d'instruments

Témoins d'alerte et de contrôle














Les témoins d'alerte et de contrôle signalent des avertissements → , des dysfonctionnements →  ou certaines fonctions. Certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument lors de la mise du contact d'allumage et doivent s'éteindre lorsque le moteur tourne ou pendant la marche du véhicule.











Des messages texte peuvent également apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments. Ces messages texte fournissent des informations supplémentaires ou invitent le conducteur à intervenir → Cadrons .












Selon l'équipement du véhicule, un symbole peut s'allumer sur l'afficheur du combiné d'instruments à la place d'un témoin d'alerte.













Si certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument, des signaux sonores retentissent en plus.














Les témoins de contrôle s'allumant dans la commande d'éclairage sont décrits au chapitre Éclairage → Éclairage .











| Symbole | Signification →  |
|---|--|
|  | Témoin d'alerte central. Tenez compte des informations supplémentaires sur l'afficheur du combiné d'instruments. |
|  |  Arrêtez de rouler ! Frein de stationnement électronique actionné → Freinage, arrêt et stationnement . |
|  |  Arrêtez de rouler ! Système de freinage défectueux, niveau de liquide de frein insuffisant ou associé au témoin d'ABS  : dispositif antiblocage (ABS) défaillant → Freinage, arrêt et stationnement . |
|  |  Arrêtez de rouler ! Niveau de liquide de refroidissement trop élevé, insuffisant ou défectueux → Liquide de refroidissement . |
|  |  Arrêtez de rouler ! Clignote : pression d'huile insuffisante → Huile-moteur . |
|  | Clignote :  Arrêtez de rouler ! Dysfonctionnement du verrouillage électronique de colonne de direction → Direction . |










| | |
|---|---|
| | S'allume : direction assistée électromécanique défaillante → Direction . |
|  | Pas de redémarrage du moteur possible ! |
| | Niveau d'AdBlue [®] insuffisant → Épuration des gaz d'échappement pour véhicules à moteur diesel (AdBlue [®]) . |
|  | Impossible de redémarrer le moteur ! Dysfonctionnement de la réduction catalytique sélective → Épuration des gaz d'échappement pour véhicules à moteur diesel (AdBlue [®]) . |
| en même temps que | |
|  | |
|  | Ceinture de sécurité du conducteur non bouclée → Ceintures de sécurité . |
| | OU : ceinture de sécurité du passager avant non bouclée si le siège du passager avant est occupé → Ceintures de sécurité . |
| | OU : présence d'objets sur le siège du passager avant → Ceintures de sécurité . |
|  | Freinez ou évitez l'obstacle ! Avertissement préalable. |
| | Alerte de collision du système de surveillance périmétrique (Front Assist) → Système de surveillance périmétrique (Front Assist) avec fonction de freinage d'urgence City . |
|  | Pédale de frein non actionnée ! |
| | Freinage → Freinage, arrêt et stationnement , régulateur de distance (ACC) → Régulateur de distance (ACC) . |
|  | Dysfonctionnement de l'alternateur → Batterie . |
|  | Eau dans le carburant sur les véhicules avec moteur diesel → Ravitaillement en carburant . |
|  | Témoin d'alerte central. Tenez compte des informations supplémentaires sur l'afficheur du combiné d'instruments. |
|  | Plaquettes de frein usées → Freinage, arrêt et stationnement . |

| | |
|---|---|
|  | <p>S'allume : désactivation du programme électronique de stabilisation (ESC) liée au système ou programme électronique de stabilisation (ESC) défectueux → Freinage, arrêt et stationnement .</p> <p>OU : en même temps que le témoin d'ABS  : dysfonctionnement du dispositif antiblocage (ABS) → Freinage, arrêt et stationnement .</p> <p>OU : la batterie a été reconnectée → Freinage, arrêt et stationnement .</p> <p>Clignote : le programme électronique de stabilisation (ESC) ou l'antipatinage (ASR) est en phase de régulation → Freinage, arrêt et stationnement .</p> |
|  | <p>Désactivation manuelle de l'antipatinage (ASR) → Freinage, arrêt et stationnement .</p> |
|  | <p>En même temps que le témoin ESP  : dysfonctionnement du dispositif antiblocage (ABS) → Freinage, arrêt et stationnement .</p> <p>En même temps que le témoin d'alerte  : dispositif antiblocage (ABS) défaillant → Freinage, arrêt et stationnement .</p> |
|  | <p>Dysfonctionnement du frein de stationnement électronique → Freinage, arrêt et stationnement .</p> |
|  | <p>Feu arrière de brouillard allumé → Éclairage .</p> |
|  | <p>Éclairage du véhicule partiellement ou entièrement défaillant. → Éclairage .</p> <p>OU : dysfonctionnement des feux de virage → Remplacement des ampoules .</p> |
|  | <p>S'allume : présence d'un dysfonctionnement ayant une répercussion sur les gaz d'échappement → Gestion moteur et épuration des gaz d'échappement .</p> <p>Clignote : ratés de combustion endommageant le catalyseur → Gestion moteur et épuration des gaz d'échappement .</p> |
|  | <p>S'allume : préchauffage du moteur diesel avant le démarrage → Gestion moteur et épuration des gaz d'échappement .</p> <p>Clignote : gestion moteur perturbée (moteur diesel) → Gestion moteur et épuration des gaz d'échappement .</p> |

| | |
|---|---|
|  | Dysfonctionnement de la gestion moteur (Electronic Power Control) → Gestion moteur et épuration des gaz d'échappement . |
|  | Régime moteur limité → Gestion moteur et épuration des gaz d'échappement . |
|  | Filtre à particules obstrué par de la suie → Gestion moteur et épuration des gaz d'échappement . |
|  | S'allume : la direction assistée électromécanique est réduite ou la batterie a été déconnectée puis reconnectée → Direction . |
| | Clignote : colonne de direction sous contrainte ou colonne de direction non déverrouillée ou verrouillée → Direction . |
|  | S'allume : pression de gonflage des pneus insuffisante ou la structure du pneu est endommagée → À savoir sur les roues et pneus . |
| | Clignote : dysfonctionnement du système de contrôle des pneus → Systèmes de contrôle des pneus . |
|  | Dysfonctionnement du détecteur de pluie/luminosité → Essuie-glaces et lave-glace . |
|  | Dysfonctionnement des essuie-glaces → Essuie-glaces et lave-glace . |
|  | Niveau de liquide de lave-glace insuffisant → Essuie-glaces et lave-glace . |
|  | Réservoir à carburant presque vide → Ravitaillement en carburant . |
|  | S'allume : niveau d'huile-moteur insuffisant ou trop élevé → Huile-moteur . |
| | Clignote : le système d'huile-moteur présente un dysfonctionnement → Huile-moteur . |
|  | Dysfonctionnement du système de sacs gonflables et de rétracteurs de ceintures → Système de sacs gonflables . |
|  | Dysfonctionnement du système de sacs gonflables → Système de sacs gonflables . |
| | Sac gonflable du passager avant désactivé → Système de sacs gonflables . |

| | |
|---|---|
|  | Sac gonflable du passager avant activé → Système de sacs gonflables . |
|  | Le niveau d'AdBlue® est bas → Épuration des gaz d'échappement pour véhicules à moteur diesel (AdBlue®) . |
|  | Dysfonctionnement de la réduction catalytique sélective ou appoint effectué avec de l'AdBlue® non conforme à la norme → Épuration des gaz d'échappement pour véhicules à moteur diesel (AdBlue®) . |
| en même temps que | |
|  | |
|  | Assistant de maintien de voie (Lane Assist) enclenché, mais non activé → Assistant de maintien de voie (Lane Assist) . |
|  | Régulateur de distance (ACC) non disponible actuellement → Régulateur de distance (ACC) . |
|  | Système de surveillance périmétrique (Front Assist) désactivé → Système de surveillance périmétrique (Front Assist) avec fonction de freinage d'urgence City . |
| OFF | |
|  | Dysfonctionnement de la boîte de vitesses → Passage des rapports . |
|  | Dysfonctionnement de la régulation adaptative des trains roulants (DCC). Sélection du profil de conduite → Sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection) , 4MOTION Active Control → 4MOTION Active Control . |
|  | Boule d'attelage non verrouillée → Traction d'une remorque . |
|  | Clignotant gauche ou droit → Éclairage . |
| | OU : signal de détresse activé → En cas d'urgence . |
|  | Clignotant de remorque → Éclairage . |
|  | S'allume : pédale de frein non actionnée. Freinage, arrêt, stationnement → Freinage, arrêt et stationnement , passage des rapports → Passage des rapports . |
| | Clignote : touche de blocage du levier sélecteur non encliquetée. Freinage, arrêt, stationnement → Freinage, arrêt et stationnement , passage des rapports |

| | |
|---|--|
| | → Passage des rapports . |
|  | Le véhicule est arrêté par la fonction Auto Hold → Systèmes d'assistance au démarrage . |
|  | S'allume : régulateur de vitesse (GRA) enclenché et activé → Régulateur de vitesse (GRA) . |
| | OU : régulateur de distance (ACC) en circuit et activé → Régulateur de distance (ACC) . |
| | OU : limiteur de vitesse enclenché et activé → Limiteur de vitesse . |
| | Clignote : vitesse mémorisée du limiteur de vitesse dépassée → Limiteur de vitesse . |
|  | Assistant de maintien de voie (Lane Assist) enclenché et activé → Assistant de maintien de voie (Lane Assist) . |
|  | Feux de route activés ou avertisseur optique actionné → Éclairage . |
|  | <i>Affichage en blanc</i> : assistant de descente activé → Systèmes d'assistance au démarrage . |
| | <i>Affichage en gris</i> : assistant de détente non activé. Système enclenché, pas de régulation → Systèmes d'assistance au démarrage . |
|  | Profil de conduite Offroad activé → 4MOTION Active Control . |
|  | Régulateur de distance (ACC) et limiteur de vitesse activés. Régulateur de distance (ACC) → Régulateur de distance (ACC) , limiteur de vitesse → Limiteur de vitesse . |
|  | Régulateur de distance (ACC) activé. Aucun véhicule n'est détecté devant vous → Régulateur de distance (ACC) . |
|  | Régulateur de distance (ACC) et régulateur de vitesse (GRA) activés → Régulateur de distance (ACC) , → Limiteur de vitesse . |
|  | <i>Affichage en blanc</i> : régulateur de distance (ACC) activé. Véhicule détecté devant vous → Régulateur de distance (ACC) . |
| | <i>Affichage en gris</i> : régulateur de distance (ACC) non activé. Système |

| | |
|---|---|
| | enclenché, pas de régulation → Régulateur de distance (ACC) . |
|  | Régulation des feux de route (Light Assist) ou régulation dynamique des feux de route (Dynamic Light Assist) activé → Éclairage . |
|  | Indication d'entretien / entretien arrivé à échéance → Indicateur de maintenance . |
|  | État de charge de la batterie du téléphone mobile. Activé uniquement si une interface pour téléphone mobile a été installée en première monte ⇒ Brochure <i>Système d'infodivertissement</i> , . |
|  | Température extérieure inférieure à +4 °C (+39 °F) → Indications sur l'afficheur . |
|  | Dispositif start/stop de mise en veille disponible, arrêt automatique du moteur activé → Systèmes d'assistance au démarrage . |
|  | Le dispositif start/stop de mise en veille n'est pas disponible → Systèmes d'assistance au démarrage . |
| | OU : le dispositif start/stop de mise en veille a mis le moteur en marche automatiquement → Systèmes d'assistance au démarrage . |
|  | Le moteur démarre. Phase de préchauffage sur les moteurs diesel. Démarrage et arrêt du moteur → Démarrage du moteur , systèmes d'assistance au démarrage → Systèmes d'assistance au démarrage . |
|  | Situation de conduite économique → Indications sur l'afficheur . |
|  | Renvoi à des informations contenues dans le Livre de Bord. |

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument ou les messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.
- Garez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la circulation de sorte qu'aucune pièce du système d'échappement n'entre en contact avec des matériaux inflammables pouvant se trouver sous le véhicule, par ex. de l'herbe sèche, du carburant.

- Un véhicule en panne représente un risque d'accident important pour vous-même et les occupants de votre propre véhicule, ainsi que pour les autres usagers de la route. Si nécessaire, activez le signal de détresse et mettez en place le triangle de présignalisation pour avertir les autres usagers de la route.
- Avant d'ouvrir le capot-moteur, coupez le moteur et laissez-le suffisamment refroidir.
- Le compartiment-moteur de tout véhicule est une zone dangereuse qui peut provoquer des blessures graves
→ Préparation des interventions dans le compartiment-moteur .



MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument ou des messages texte peut endommager le véhicule.

Cadrams



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Vue d'ensemble des cadrams (combiné d'instruments analogique)
- Vue d'ensemble des cadrams de l'Active Info Display (combiné d'instruments numérique)
- Indications sur l'afficheur
- Indicateur de maintenance
- Affichage tête haute

Le véhicule est équipé d'un combiné d'instruments (Active Info Display) analogique ou numérique.

Informations complémentaires et avertissements :

- Témoins d'alerte et de contrôle → Témoins d'alerte et de contrôle
- Système d'information Volkswagen → Système d'information Volkswagen
- Système d'infodivertissement → Réglages du menu et du système (SETUP)
- Passage des rapports → Passage des rapports
- Indications sur les interventions d'entretien ⇒ Brochure *Plan d'Entretien*,



AVERTISSEMENT

Toute distraction du conducteur peut entraîner des accidents et des blessures.

- N'utilisez jamais les touches du combiné d'instruments durant la conduite.

Vue d'ensemble des cadrams (combiné d'instruments analogique)

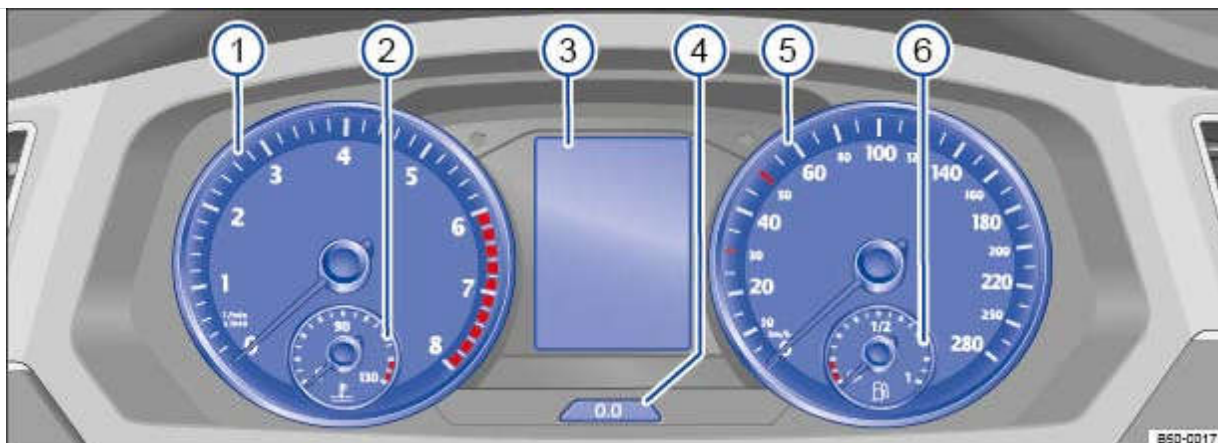


Fig. 15 Sur le tableau de bord : combiné d'instruments analogique



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Explications relatives aux cadrans → Fig. 15 :

1. **1**

Compte-tours (nombre de tours (x 1 000) par minute du moteur en marche)

Le début de la zone rouge du compte-tours représente, pour chaque vitesse, le régime maximal autorisé du moteur rodé à sa température normale de fonctionnement. Il est recommandé d'engager la vitesse immédiatement supérieure, de placer le levier sélecteur en position **D/S** ou de lever le pied de l'accélérateur avant que l'aiguille n'atteigne la zone rouge → **!**

2. **2**

Indicateur de température du liquide de refroidissement → Liquide de refroidissement

3. **3**

Indications sur l'afficheur → Indications sur l'afficheur

4. **4**

Touche de remise à zéro, de réglage et d'affichage → Indications sur l'afficheur

5. **5**

Tachymètre (compteur de vitesse)

6. **6**

Indicateur de niveau de carburant → Ravitaillement en carburant



MISE EN GARDE

- Évitez les régimes élevés, les accélérations à pleins gaz et les fortes sollicitations sur moteur froid.
- Afin d'éviter toute avarie du moteur, l'aiguille du compte-tours ne doit pas se trouver de manière prolongée dans la zone rouge de l'échelle graduée.



Une montée rapide des rapports vous permet d'économiser du carburant et d'atténuer les bruits de fonctionnement du moteur.

Vue d'ensemble des cadrans de l'Active Info Display (combiné d'instruments numérique)



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

L'Active Info Display (écran d'information actif) est un combiné d'instruments numérique doté d'un afficheur couleur TFT à haute résolution. En plus des cadrans circulaires classiques tels que le compte-tours et le tachymètre, il est possible d'afficher des informations complémentaires par la sélection de divers profils d'information.



Fig. 16 Sur le tableau de bord : Active Info Display

Explications relatives aux cadrans → Fig. 16 :

1. **1**

Compte-tours (nombre de tours (x 1 000) par minute du moteur en marche)

Le début de la zone rouge du compte-tours représente, pour chaque vitesse, le régime maximal autorisé du moteur rodé à sa température normale de fonctionnement. Il est recommandé d'engager la vitesse immédiatement supérieure, de placer le levier sélecteur en position D/S ou de lever le pied de l'accélérateur avant que l'aiguille n'atteigne la zone rouge → **!**

2. **2**

Affichage des profils d'information. Le contenu affiché varie en fonction du profil d'information sélectionné. La figure représente le profil d'information Classic qui ne prévoit aucun affichage supplémentaire

3. **3**

Indications sur l'afficheur → Indications sur l'afficheur

4. **4**

Touche de remise à zéro, de réglage et d'affichage → Indications sur l'afficheur

5. **5**

Tachymètre (compteur de vitesse)


6. **6**

Affichage numérique de la vitesse

7. **7**

Indicateur de niveau de carburant → Ravitaillement en carburant

8. **8**


Indicateur de température du liquide de refroidissement  → Liquide de refroidissement

9. **9**

Vitesse actuellement engagée ou position du levier sélecteur → Passage des rapports

Profils d'information



Différents profils d'information thématiques peuvent être sélectionnés via l'entrée de menu Vues du système d'information Volkswagen → Système d'information Volkswagen . Selon le profil d'information sélectionné, l'Active Info Display affiche des informations supplémentaires au milieu des cadrans circulaires → Fig. 16 **2**. Vous pouvez choisir parmi les profils d'information suivants :

- **Classic.** Pas d'affichages supplémentaires.
- **Consommation & autonomie.** Représentation graphique de la consommation moyenne et affichage numérique de la consommation momentanée sur le compte-tours. Affichage numérique de l'autonomie restante sur le tachymètre.
- **Efficacité.** Affichage numérique de la consommation moyenne et affichage graphique de la consommation momentanée sur le compte-tours. Le symbole  sur le tachymètre indique que le véhicule se trouve dans une situation de conduite économique et un graphique vous aide à réaliser des économies de carburant.
- **Navigation.** Lorsqu'un guidage est *actif* : affichage de la distance restante jusqu'à la destination et heure d'arrivée sur le compte-tours ainsi que flèches de navigation sur le tachymètre. Lorsqu'*aucun guidage n'est actif* : indication de l'altitude sur le compte-tours et affichage de la boussole sur le tachymètre.
- **Aide à la conduite.** Représentation graphique des divers systèmes d'aide à la conduite → Systèmes d'aide à la conduite ou affichage numérique de la durée du trajet sur le compte-tours. Flèches de navigation ou affichage de la boussole sur le tachymètre.
- **Offroad.** Affichage numérique de l'angle de braquage et affichage de la boussole sur le tachymètre. En cas d'assistant de descente *actif* : représentation graphique de l'assistant de descente avec affichage de la vitesse sur le tachymètre.

Carte de navigation sur l'Active Info Display

Selon l'équipement du véhicule, l'Active Info Display peut afficher une carte détaillée. Sélectionnez à cet effet l'entrée de menu Navigation dans le système d'information Volkswagen → Système d'information Volkswagen .

La carte de navigation est disponible en deux tailles. Lorsque vous sélectionnez la version agrandie de la carte, la taille des cadrans circulaires se réduit automatiquement. Pour obtenir la taille souhaitée de la carte, procédez comme suit :

- Appuyez sur la touche **OK** du volant multifonction → Système d'information Volkswagen pour commuter entre les tailles de cartes.
- **OU** : appuyez sur la touche fléchée  ou  du volant multifonction pour sélectionner la taille de carte souhaitée. Votre sélection est repérée par un cadre.
- Confirmez la sélection en appuyant sur la touche **OK** du volant multifonction.



MISE EN GARDE

- Évitez les régimes élevés, les accélérations à pleins gaz et les fortes sollicitations sur moteur froid.
- Afin d'éviter toute avarie du moteur, l'aiguille du compte-tours ne doit pas se trouver de manière prolongée dans la zone rouge de l'échelle graduée.



Une montée rapide des rapports vous permet d'économiser du carburant et d'atténuer les bruits de fonctionnement du moteur.

Indications sur l'afficheur

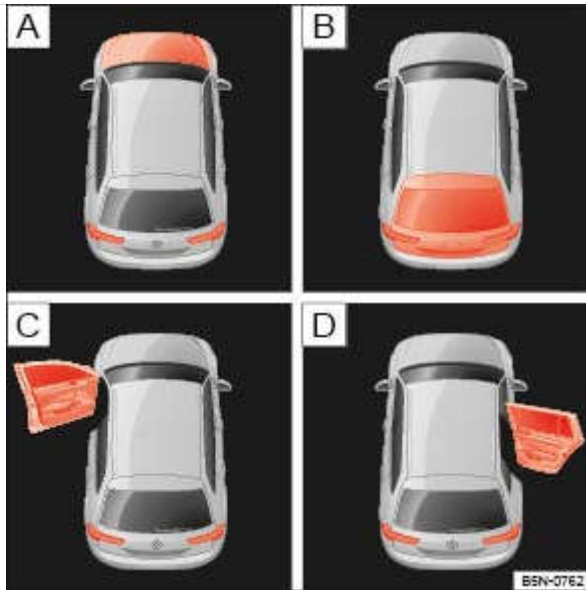


Fig. 17 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : capot-moteur ouvert, capot arrière ouvert, porte avant gauche ouverte, porte arrière droite ouverte



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Portes, capot-moteur et capot arrière ouverts

Après le déverrouillage du véhicule ainsi que pendant la marche du véhicule, l'ouverture d'une porte, du capot-moteur ou du capot arrière vous est signalée par un graphique correspondant sur l'afficheur du combiné d'instruments ainsi qu'éventuellement par un signal sonore. La présentation peut varier selon la version du combiné d'instruments.

Légende de la → Fig. 17

A  **Arrêtez de rouler !**

Capot-moteur ouvert ou mal fermé → Préparation des interventions dans le compartiment-moteur .

B  **Arrêtez de rouler !**

Capot arrière ouvert ou mal fermé → Capot arrière .


C  **Arrêtez de rouler !**

D Porte du véhicule ouverte ou mal fermée → Portes .

Messages possibles de l'afficheur du combiné d'instruments

Suivant l'équipement du véhicule, différentes informations peuvent être indiquées sur l'afficheur du combiné d'instruments → Fig. 15 ③ ou → Fig. 16 ③ :

- Portes, capot-moteur et capot arrière ouverts → Fig. 17




- Messages d'avertissement et d'information
- Kilométrages
- Heure
- Système d'infodivertissement ⇒ Brochure *Système d'infodivertissement*,
- Indications du téléphone ⇒ Brochure *Système d'infodivertissement*,
- Température extérieure
- Affichage de la boussole
- Positions du levier sélecteur → Passage des rapports
- Recommandation de rapport → Passage des rapports
- Affichage des données de conduite (indicateur multifonction) et menus pour différents réglages → Système d'information Volkswagen .
- Indicateur de maintenance → Indicateur de maintenance
- Alerte de vitesse → Système d'information Volkswagen
- Alerte de vitesse en cas d'utilisation de pneus d'hiver
- Indication d'état du dispositif start/stop de mise en veille → Indication d'état du dispositif start/stop de mise en veille
- Panneaux de signalisation détectés par le système de détection de signalisation routière → Système de reconnaissance des panneaux de signalisation (Sign Assist)
- Indication d'état de la coupure d'alimentation des cylindres (ACT[®]) → Conduite respectueuse de l'environnement
- Conduite économique 
- Lettres-repères moteur (LRM)
- Personnalisation : accueil et sélection de l'utilisateur

Messages d'avertissement et d'information


Au moment où vous mettez le contact d'allumage ou pendant la marche du véhicule, certaines fonctions du véhicule ainsi que l'état de certains composants du véhicule sont contrôlés. Les dysfonctionnements sont indiqués sur l'afficheur du combiné d'instruments par des symboles d'alerte rouges et jaunes → Combiné d'instruments assortis de messages texte et éventuellement d'un signal sonore. La présentation peut varier selon la version du combiné d'instruments.

Vous pouvez également afficher manuellement les dysfonctionnements actuels. À cet effet, appelez le menu de sélection Statut véhicule ou Véhicule → Système d'information Volkswagen .

| Type de message | Couleur des symboles | Explication |
|-----------------|----------------------|---|
| Message | Rouge | Le symbole clignote ou s'allume – en partie en même |

| Type de message | Couleur des symboles | Explication |
|---------------------------------------|----------------------|--|
| d'avertissement de priorité 1 | | temps que des signaux sonore d'avertissement. |
| | |  Arrêtez de rouler ! Danger ! →  . |
| | | Contrôlez la fonction défaillante et supprimez la cause du dysfonctionnement. Faites appel à un spécialiste si nécessaire. |
| Message d'avertissement de priorité 2 | Jaune | Le symbole clignote ou s'allume – en partie en même temps que des signaux sonore d'avertissement. |
| | | Des dysfonctionnements ou des quantités de fluides insuffisantes peuvent endommager le véhicule et entraîner une panne du véhicule →  . |
| | | Contrôlez la fonction défaillante le plus rapidement possible. Faites appel à un spécialiste si nécessaire. |
| Message d'information | – | Informations concernant différents processus sur le véhicule. |

Affichage personnalisé

Lors de la livraison du véhicule, l'affichage du combiné d'instrument reflète les réglages d'usine. Il est possible de créer un affichage personnalisé via la touche du système d'infodivertissement **CAR** et des boutons de fonction  et Choix de l'utilisateur → Réglages du menu et du système (SETUP) . 7 profils différents peuvent être créés au total. Il est possible de définir les réglages suivants par profil :

- Langue
- Unités
- Réglages indicateur multifonction

Pour l'affichage personnalisé dans le combiné d'instruments librement configurable, il est également possible de régler la taille de l'afficheur, le profil d'information → Vue d'ensemble des cadrans de l'Active Info Display (combiné d'instruments numérique) ainsi que la carte de navigation → Vue d'ensemble des cadrans de l'Active Info Display (combiné d'instruments numérique) .

Totalisateurs kilométriques

Le *totalisateur kilométrique général* enregistre la distance totale parcourue par le véhicule.


Le *totalisateur kilométrique partiel* (trip) indique le nombre de kilomètres parcourus depuis la dernière remise à zéro du totalisateur partiel. Le dernier chiffre indique les hectomètres.

- Appuyez brièvement sur la touche **0.0** du combiné d'instruments → Vue d'ensemble des cadrans (combiné d'instruments analogique) ou → Vue d'ensemble des cadrans de l'Active Info Display (combiné d'instruments numérique) pour remettre à zéro le totalisateur partiel.




Heure

- Pour régler l'heure (sur toutes les montres du véhicule), les portes étant fermées, appuyez sur la touche **0.0** du combiné d'instruments → Vue d'ensemble des cadrans (combiné d'instruments analogique) ou → Vue d'ensemble des cadrans de l'Active Info Display (combiné d'instruments numérique) et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que l'indication Heure apparaisse sur l'afficheur du combiné d'instruments.
- Relâchez la touche **0.0**. L'heure apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments et l'affichage des heures est mis en évidence.
- Appuyez ensuite immédiatement sur la touche **0.0** autant de fois que nécessaire pour obtenir l'affichage du nombre correspondant à l'heure souhaitée. Pour effectuer un défilement rapide, maintenez la touche **0.0** enfoncée.
- Une fois le réglage des heures effectué, attendez que l'affichage des minutes soit mis en évidence sur l'afficheur du combiné d'instruments.
- Appuyez ensuite immédiatement sur la touche **0.0** autant de fois que nécessaire pour obtenir l'affichage du nombre de minutes souhaité. Pour effectuer un défilement rapide, maintenez la touche **0.0** enfoncée.
- Relâchez la touche **0.0** pour terminer le réglage de l'heure.

La montre analogique n'affiche la nouvelle heure que quelques secondes après l'établissement du contact d'allumage.

Il est également possible de régler l'heure dans le système d'infodivertissement à l'aide de la touche **CAR** et des boutons de fonction  et Heure et date → Réglages du menu et du système (SETUP) .

Affichage de la température extérieure

Lors de températures extérieures inférieures à environ +4 °C (+39 °F), celles-ci s'affichent sur l'afficheur du combiné d'instruments, par ex.  Attention: Tempér. extér. -2.0 °C. Le symbole  reste allumé jusqu'à ce que la température extérieure dépasse +6 °C (+43 °F) →  .

Lorsque le véhicule est à l'arrêt, que le chauffage stationnaire fonctionne → Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint) ou que le véhicule roule à vitesse très réduite, la température affichée peut être légèrement supérieure à la température extérieure réelle en raison de la chaleur de rayonnement du moteur.

La plage de mesure s'étend de -45 °C (-49 °F) à +76 °C (+169 °F).

Affichage de la boussole

Lorsque le contact d'allumage est mis et que le système de navigation est en marche, le point cardinal vers lequel vous dirigez actuellement est indiqué sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Positions du levier sélecteur (boîte DSG® à double embrayage)


La position enclenchée du levier sélecteur est indiquée sur le côté du levier sélecteur et sur l'afficheur du combiné d'instruments. Dans la position D/S du levier sélecteur ainsi qu'en mode Tiptronic, l'afficheur du combiné d'instruments indique le rapport engagé → Passage des rapports .

Recommandation de rapport

Pendant la marche en mode Tiptronic, une recommandation pour le choix d'une vitesse économique peut apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments → Passage des rapports .

Alerte de vitesse en cas d'utilisation de pneus d'hiver


Lorsque vous dépassez la vitesse maximale réglée, un message d'alerte apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments
→ Combiné d'instruments .

Il est possible de procéder aux réglages relatifs à l'alerte de vitesse dans le système d'infodivertissement via la touche **CAR**, puis les boutons de fonction  et Pneus → Réglages du menu et du système (SETUP) .

Indication d'état du dispositif start/stop de mise en veille

Des informations sur le statut actuel vous sont indiquées sur l'afficheur du combiné d'instruments → Systèmes d'assistance au démarrage .

Conduite économique

Pendant la conduite, l'afficheur du combiné d'instruments indique si le véhicule se trouve dans une situation de conduite économique , par ex. en raison de la coupure d'alimentation des cylindres (ACT[®]) → Conduite respectueuse de l'environnement ou du mode roue libre sur les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique → Passage des rapports .

Lettres-repères moteur (LRM)

Appuyez sur la touche **0.0** du combiné d'instruments → Vue d'ensemble des cadrans (combiné d'instruments analogique) ou → Vue d'ensemble des cadrans de l'Active Info Display (combiné d'instruments numérique) et maintenez-la enfoncée (environ 15 secondes) pour afficher les lettres-repères moteur (LRM) du véhicule sur le combiné d'instruments. À cet effet, le contact d'allumage doit être mis et le moteur ne doit pas tourner.

Affichage du poids sur flèche de la remorque

Lorsque le véhicule est équipé d'une remorque, il est possible d'afficher le poids sur flèche et la masse tractée sur l'afficheur du combiné d'instruments.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument ou les messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.
- Un véhicule en panne représente un risque d'accident important pour vous-même et les occupants de votre propre véhicule, ainsi que pour les autres usagers de la route. Si nécessaire, activez le signal de détresse et mettez en place le triangle de présignalisation pour avertir les autres usagers de la route.
- Garez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la circulation de sorte qu'aucune pièce du système d'échappement n'entre en contact avec des matériaux inflammables pouvant se trouver sous le véhicule, par ex. de l'herbe sèche, du carburant.

AVERTISSEMENT

Par des températures extérieures situées au-dessus du point de congélation, les routes et les ponts peuvent être gelés.

- Le symbole d'un cristal de glace indique un risque possible de verglas.
- Il peut y avoir du verglas même lorsque la température extérieure est supérieure à +4 °C (+39 °F) et que le symbole d'un cristal de glace n'apparaît pas.

- Ne vous fiez jamais uniquement à l’affichage de la température extérieure !

MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s’allument et des messages texte risque de provoquer l’endommagement du véhicule.



Étant donné qu’il existe différents combinés d’instruments, les versions et les indications apparaissant sur l’afficheur peuvent varier. En l’absence de messages d’avertissement ou d’informations sur l’afficheur, les dysfonctionnements sont exclusivement signalés par des témoins de contrôle.



Suivant l’équipement du véhicule, le système d’infodivertissement peut être utilisé pour effectuer certains réglages ou afficher certaines informations.



Si plusieurs messages d’avertissements sont présents, les symboles apparaissent l’un après l’autre pendant quelques secondes. Les symboles apparaissent tant que la cause de la perturbation n’a pas été éliminée.



Si, lors de la mise du contact d’allumage, des messages d’alerte indiquant la présence de dysfonctionnements apparaissent, il peut s’avérer impossible d’effectuer des réglages ou d’afficher des informations comme décrit précédemment. Dans ce cas, faites réparer les dysfonctionnements dans un atelier spécialisé.

Indicateur de maintenance

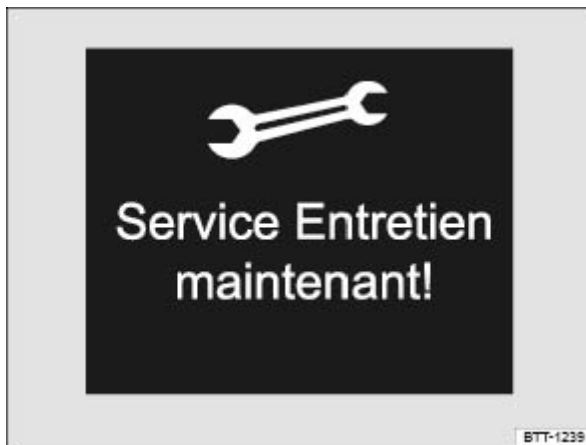


Fig. 18 Dans l’afficheur du combiné d’instruments : exemple d’affichage lorsqu’un entretien est arrivé à échéance (schéma de principe)



Fig. 19 Écran du système d’infodivertissement : exemple d’affichage d’informations d’entretien (schéma de principe)



Lisez tout d’abord l’exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Les entretiens arrivant échéance sont indiqués sur l’afficheur du combiné d’instruments → Fig. 18 et dans le système d’infodivertissement → Fig. 19 .

Les représentations et les indications apparaissant sur l'afficheur peuvent varier en fonction de la version du combiné d'instruments et du système d'infodivertissement.

Volkswagen fait la distinction entre le Service Vidange et le Service Entretien. L'indicateur de maintenance vous informe sur la prochaine échéance d'entretien prévoyant une vidange d'huile-moteur et sur le prochain Service Entretien. Les échéances d'entretien sont également indiquées dans le Plan d'Entretien.

Pour les véhicules à **Service Vidange à intervalles fixes**, des périodicités fixes sont prescrites pour l'entretien.


Pour les véhicules à **Service Vidange à intervalles variables**, les périodicités sont déterminées au cas par cas. Le progrès technique permet de réduire considérablement la maintenance. Un Service Vidange ne doit ainsi être effectué qu'au moment où le véhicule en a besoin. Les conditions d'utilisation individuelles ainsi que le style de conduite personnel sont pris en compte pour calculer l'échéance de cet entretien. L'avertissement préalable d'entretien est signalé, pour la première fois, 30 jours avant l'échéance de l'entretien calculée. Le trajet indiqué restant à parcourir est toujours arrondi à 100 km et le temps restant à des jours entiers.

Rappel d'entretien

Lorsqu'un Service Vidange ou un Service Entretien arrive prochainement à échéance, un rappel correspondant apparaît dès que vous mettez l'allumage.

Le kilométrage indiqué correspond au nombre de kilomètres pouvant être parcourus jusqu'au prochain entretien ; la durée indiquée correspond au temps restant jusqu'au prochain entretien.

Intervention d'entretien


Lorsqu'un **Service Vidange** ou un **Service Entretien** est arrivé à échéance, un signal sonore retentit dès la mise de l'allumage et un symbole de clé à fourches  apparaît éventuellement pendant quelques secondes sur l'afficheur du combiné d'instruments avec l'une des indications suivantes → Fig. 18 :

| |
|--|
| Service Entretien maintenant! |
| Service Vidange maintenant! |
| Service Vidange et Service Entretien maintenant! |

Consultation d'une échéance d'entretien

Lorsque l'allumage est mis, le moteur coupé et le véhicule à l'arrêt, vous pouvez consulter l'échéance d'entretien actuelle :

- Appuyez sur la touche **0.0** du combiné d'instruments → Vue d'ensemble des cadrans (combiné d'instruments analogique) ou → Vue d'ensemble des cadrans de l'Active Info Display (combiné d'instruments numérique) et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que l'indication Service apparaisse sur l'afficheur.
- Relâchez la touche **0.0**. Le message d'entretien actuel s'affiche.

Il est également possible d'afficher les informations relatives à l'entretien → Fig. 19 sur le système d'infodivertissement à l'aide de la touche **CAR** et des boutons de fonction  et Service → Réglages du menu et du système (SETUP) .

Remise à zéro de l'indicateur de maintenance

Si le Service Vidange ou le Service Entretien n'a pas été effectué par un atelier spécialisé, l'affichage peut être remis à zéro comme suit :

- Coupez le contact d'allumage.

- Appuyez sur la touche **0.0** du combiné d'instruments → Vue d'ensemble des cadrans (combiné d'instruments analogique) ou → Vue d'ensemble des cadrans de l'Active Info Display (combiné d'instruments numérique) et maintenez-la enfoncée.
- Remettez le contact d'allumage.
- Relâchez la touche **0.0** lorsque l'un des messages suivants apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments :

| |
|-------------------------------------|
| Réinitialiser Service Vidange? |
| Réinitialiser le Service Entretien? |

- Appuyez sur la touche **0.0** du combiné d'instruments → Vue d'ensemble des cadrans (combiné d'instruments analogique) ou → Vue d'ensemble des cadrans de l'Active Info Display (combiné d'instruments numérique) pour confirmer.

Lorsque le Service Vidange a été remis à zéro manuellement, l'indicateur de maintenance passe en intervalles d'entretien fixes et ce, même pour les véhicules avec **Service Vidange à intervalles variables**.



Le message d'entretien disparaît au bout de quelques secondes lorsque le moteur tourne ou si vous appuyez sur la touche **OK** / **RESET** du levier d'essuie-glace ou sur la touche **OK** du volant multifonction → Système d'information Volkswagen .



Si, sur les véhicules à intervalles d'entretien variables, la batterie a été déconnectée durant une période prolongée, le calcul temporel du prochain entretien venant à échéance n'est pas possible. C'est pourquoi l'indicateur de maintenance peut afficher des calculs erronés. Dans ce cas, respectez les périodicités d'entretien maximales admissibles ⇒ Brochure *Plan d'Entretien*, .

Affichage tête haute



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

L'affichage tête haute permet de projeter des affichages d'information ou des messages d'avertissement sélectionnés des systèmes d'aide à la conduite ou du système de navigation en marche dans le champ de vision du conducteur.



Fig. 20 À côté du volant de direction : régulateur de l'affichage tête haute (flèche)



Fig. 21 Au niveau du tableau de bord au-dessus du volant de direction : affichage tête haute

Activation ou désactivation de l’affichage tête haute

Pour activer ou désactiver l’affichage tête haute, appuyez sur le régulateur → Fig. 20 .


Réglage de la hauteur

Afin de régler l’angle de vue en fonction de vos besoins, vous pouvez régler la hauteur de l’affichage tête haute comme suit :

- Adoptez une position assise correcte → Réglage de la position du siège .
- Réglez la hauteur souhaitée de l’affichage tête haute à l’aide du régulateur → Fig. 20 .

Réglages dans le système d’infodivertissement

Il est possible de procéder à des réglages supplémentaires de l’affichage tête haute dans le système d’infodivertissement.

Afin d’accéder au menu Réglages de l’affichage tête haute, appuyez sur la touche **CAR** et effleurez les boutons de fonction  et Affichage tête haute.

Les possibilités de réglages suivantes sont disponibles :

- Réglage de la luminosité de l’affichage tête haute. La luminosité d’affichage est automatiquement réduite en cas de diminution de la luminosité ambiante. La luminosité de fond s’active en même temps que l’éclairage des cadrans → Éclairage des cadrans et des commandes .
- Sélection du schéma de couleurs souhaité. Il est possible de sélectionner soit le schéma de couleurs standard, soit le schéma de couleurs alternatif.
- Sélection des contenus de l’affichage tête haute, par ex. affichages du régulateur de distance ou du système de navigation. Certains contenus ne peuvent pas être masqués tels que les messages d’avertissement.



MISE EN GARDE

En cas de pression trop importante, l’affichage tête haute peut sortir du rail de guidage, par ex. lors du nettoyage.

- Ne nettoyez jamais l’affichage tête haute en exerçant une pression trop importante.



MISE EN GARDE

Pour éviter de rayer le verre de protection, ne placez jamais d’objets au niveau de l’orifice de sortie de l’affichage tête haute.



Des lunettes de soleil polarisées ainsi que des conditions d'éclairage défavorables peuvent influencer négativement sur l'affichage.



La lisibilité optimale de l'affichage tête haute dépend de la position assise et du réglage de la hauteur de l'affichage.



L'affichage de guidage du système de navigation de première monte dans l'affichage tête haute peut ne pas être disponible dans certains pays.

Système d'information Volkswagen



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Vue d'ensemble de la structure du menu
- Commande du menu de sélection dans le combiné d'instruments
- Touche des systèmes d'aide à la conduite
- Menu de sélection
- Affichage de données de conduite (indicateur multifonction)
- Menu

Lorsque l'allumage est mis, le système d'information Volkswagen permet d'afficher différentes fonctions et informations sur l'afficheur du combiné d'instruments, par ex. les données de l'indicateur multifonction.

L'étendue des menus et des affichages du système d'information Volkswagen dépend de l'équipement électronique du véhicule et des options du véhicule.

Suivant l'équipement du véhicule, un atelier spécialisé peut programmer ou modifier d'autres fonctions. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Certaines options peuvent être consultées uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'infodivertissement → Réglages du menu et du système (SETUP)
- Systèmes d'aide à la conduite → Systèmes d'aide à la conduite
- Système d'infodivertissement ⇒ Brochure *Système d'infodivertissement*,



AVERTISSEMENT

Toute distraction du conducteur peut entraîner des accidents et des blessures.

- N'appellez jamais les menus sur l'afficheur du combiné d'instruments pendant la conduite.




Après avoir démarré le moteur avec une batterie fortement déchargée ou remplacée, il est possible que les réglages (heure, date, réglages confort individuels et programmations) soient modifiés ou effacés. Contrôlez ces réglages et corrigez-les une fois la batterie suffisamment rechargée.

Vue d'ensemble de la structure du menu



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

La liste suivante présente à titre d'exemple la structure des menus du système d'information Volkswagen affichés sur l'afficheur du combiné d'instruments. L'étendue réelle des menus et la désignation des différentes options de menu dépendent de l'équipement électronique du véhicule et des options du véhicule.

- **Données de conduite** → Affichage de données de conduite (indicateur multifonction)
 - Consommation
 - Consommation Ø (consommation moyenne)
 - Autonomie
 - Consommateurs de confort
 - À partir d'une autonomie restante d'AdBlue® de moins de 2 400 km : autonomie de la réduction catalytique sélective, autonomie  → Épuration des gaz d'échappement pour véhicules à moteur diesel (AdBlue®)
 - Durée du trajet
 - Trajet
 - Vitesse Ø (vitesse moyenne)
 - Vitesse numérique
 - Alerte de vitesse
 - Détection de signalisation routière → Système de reconnaissance des panneaux de signalisation (Sign Assist)

- Température de l'huile-moteur
- **Assistants** → Menu de sélection
 - Assistant de maintien de voie (Lane Assist) activé/désactivé
 - Système de surveillance périmétrique (Front Assist) activé/désactivé
 - Assistant de changement de voie (Side Assist) activé/désactivé
 - Assistant de sortie de stationnement activé/désactivé
 - Régulateur de distance (ACC)
- **Vues**¹⁾ → Cadrans
 - Classic
 - Consommation & autonomie
 - Efficacité
 - Navigation
 - Système d'aide à la conduite
- **Navigation** ⇒ Brochure.Système d'infodivertissement,
- **Audio** ⇒ Brochure.Système d'infodivertissement,
- **Téléphone** ⇒ Brochure.Système d'infodivertissement,
- **Statut du véhicule** → Menu de sélection
- **Personnalisation (sélection de l'utilisateur)** → Réglages du menu et du système (SETUP)

¹⁾ Uniquement sur les véhicules équipés de l'Active Info Display

Commande du menu de sélection dans le combiné d'instruments

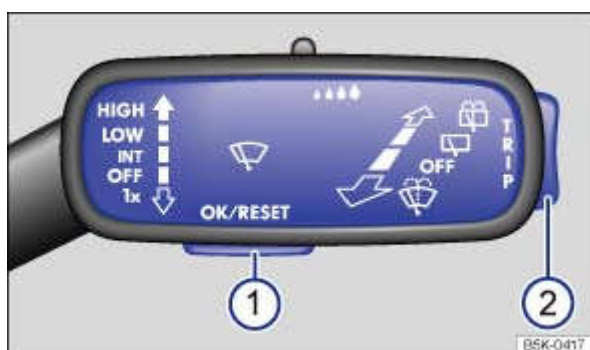


Fig. 22 Véhicules sans volant multifonction : touche ① du levier d'essuie-glace (à droite sur la colonne de direction) pour valider les options et commande à bascule ② pour changer de menu et afficher des informations



Fig. 23 Côté droit du volant multifonction : touches de commande des menus et des informations sur le combiné d'instruments





Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière



Les véhicules équipés d'un volant multifonction → Fig. 23 n'ont pas de touches sur le levier d'essuie-glace → Fig. 22. Le système d'information Volkswagen se commande uniquement par les touches du volant multifonction.

Tant qu'un message d'avertissement de priorité 1 → Cadrons est affiché, aucun menu ne peut être consulté. Certains messages d'avertissement peuvent être validés ou désactivés en appuyant sur la touche → Fig. 22 ① du levier d'essuie-glace ou sur la touche **OK** du volant multifonction → Fig. 23.



Accès au menu de sélection et sélection d'un menu ou d'un message d'information

- Mettez le contact d'allumage.
- Personnalisation : sélectionnez l'utilisateur.
- Si un message ou le pictogramme symbolisant le véhicule est affiché, appuyez sur la touche → Fig. 22 ① du levier d'essuie-glace ou sur la touche **OK** du volant multifonction → Fig. 23, et ce, plusieurs fois si nécessaire.
- *Commande à l'aide du levier d'essuie-glace* : pour afficher le menu de sélection → Menu de sélection ou retourner au menu de sélection depuis un menu ou un message d'information, maintenez la commande à bascule → Fig. 22 ② enfoncée jusqu'à ce qu'apparaisse le menu de sélection. Pour parcourir le menu de sélection, appuyez sur le haut ou sur le bas de la commande à bascule.
- *Commande à l'aide du volant multifonction* : pour afficher le menu de sélection et le parcourir, appuyez sur la touche  ou  → Fig. 23.
- Pour accéder au menu affiché dans le menu de sélection ou consulter le message d'information, appuyez sur la touche → Fig. 22 ① du levier d'essuie-glace ou sur la touche **OK** du volant multifonction → Fig. 23 ou attendez que le menu ou le message d'information s'ouvre automatiquement au bout de quelques secondes.

Réglages dans les menus

- Dans le menu affiché, appuyez sur la commande à bascule → Fig. 22 ② en haut ou en bas du levier d'essuie-glace ou sur les touches fléchées  ou  du volant multifonction → Fig. 23 jusqu'à ce que l'option souhaitée soit mise en évidence. L'option sélectionnée est repérée par un cadre.
- Procédez à la modification souhaitée en appuyant sur la touche → Fig. 22 ① du levier d'essuie-glace ou sur la touche **OK** du volant multifonction → Fig. 23. Une coche indique que la fonction ou le système est activé(e).

Retour au menu de sélection

- À l'aide du menu : dans le menu, sélectionnez l'option Retour pour quitter le menu.
- Commande à l'aide du volant multifonction : appuyez sur la touche  ou  → Fig. 23 .



Si, lors de la mise du contact d'allumage, des messages d'alerte indiquant la présence de dysfonctionnements apparaissent, il peut s'avérer impossible d'effectuer des réglages ou d'afficher des informations comme décrit précédemment. Dans ce cas, faites réparer les dysfonctionnements dans un atelier spécialisé.

Touche des systèmes d'aide à la conduite

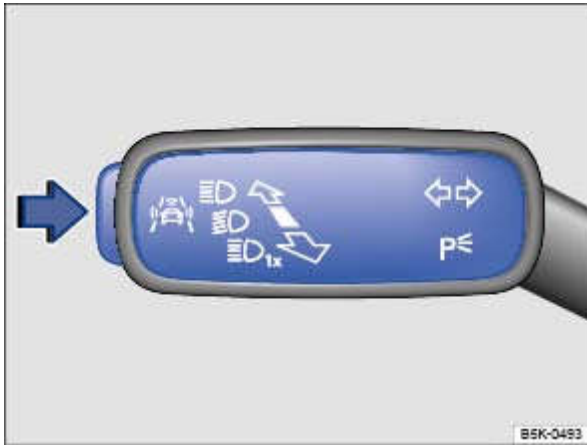


Fig. 24 Sur le levier des clignotants et de l'inverseur-codes, à gauche sur la colonne de direction : touche des systèmes d'aide à la conduite




Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Vous pouvez activer ou désactiver les systèmes d'aide à la conduite indiqués dans le menu Assistants à l'aide de la touche du levier des clignotants et de l'inverseur-codes → Systèmes d'aide à la conduite .

Activation ou désactivation des différents systèmes d'aide à la conduite

- Appuyez sur la touche → Fig. 24 dans le sens de la flèche pour accéder au menu Assistants.
- Sélectionnez le système d'aide à la conduite, puis activez-le ou désactivez-le → Commande du menu de sélection dans le combiné d'instruments . Une coche indique que le système d'aide à la conduite est activé.
- Confirmez ensuite votre sélection en appuyant sur la touche **OK/RESET** du levier d'essuie-glace ou sur la touche **OK** du volant multifonction → Commande du menu de sélection dans le combiné d'instruments .

Il est également possible d'activer ou de désactiver les systèmes d'aide à la conduite dans le système d'infodivertissement via la touche **CAR**, puis les boutons de fonction  et Système aide conduite → Réglages du menu et du système (SETUP) .



La touche des systèmes d'aide à la conduite peut également être montée dans des véhicules non équipés de systèmes d'aide à la conduite compatibles. Dans ce cas, la touche n'a aucune fonction.

Menu de sélection



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

| Menu | Fonction |
|-----------------|--|
| Donn. cond. | Informations et possibilités de réglage de l'affichage des données de conduite (indicateur multifonction) → Affichage de données de conduite (indicateur multifonction) , → Réglages du menu et du système (SETUP) . |
| Assistants | Informations et possibilités de réglage des systèmes d'aide à la conduite → Menu Assistants , → Réglages du menu et du système (SETUP) . |
| Vues | Sélection de divers profils d'information de l'Active Info Display → Vue d'ensemble des cadrans de l'Active Info Display (combiné d'instruments numérique) . |
| Navigation | Affichage d'informations par le système de navigation activé : Lorsque le guidage est actif, des flèches de changement de direction et des barres d'approche sont affichées. La représentation est similaire à la représentation par symboles du système d'infodivertissement ⇒ Brochure <i>Système de navigation</i> , . Selon l'équipement, l'affichage d'une carte détaillée sur l'afficheur du combiné d'instruments est également possible ⇒ Brochure <i>Système de navigation</i> , . Si aucun guidage n'est activé, le sens de la marche (fonction boussole) et le nom de la rue empruntée sont indiqués ⇒ Brochure <i>Système de navigation</i> , . |
| Audio | Affichage des stations en mode radio ⇒ Brochure <i>Système d'infodivertissement</i> , . Affichage de la liste des stations en mode radio ⇒ Brochure <i>Système d'infodivertissement</i> , . Affichage des titres en mode média ⇒ Brochure <i>Système d'infodivertissement</i> , . |
| Téléphone | Affichage des informations sur le téléphone ⇒ Brochure <i>Système d'infodivertissement</i> , . Utilisation du téléphone ⇒ Brochure <i>Système d'infodivertissement</i> , . |
| Statut véhicule | Affichage et mémorisation des messages d'avertissement ou d'information |

| Menu | Fonction |
|-------------|--|
| ou Véhicule | actuels → Cadrans , → Réglages du menu et du système (SETUP) . |
| | Cette option n'apparaît qu'en présence de messages d'avertissement ou d'information → Cadrans , → Réglages du menu et du système (SETUP) . |

Affichage de données de conduite (indicateur multifonction)



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

L'affichage de données de conduite (indicateur multifonction) affiche différentes données de voyage et valeurs de consommation. L'affichage de données de commande est possible à l'aide du menu de sélection → Commande du menu de sélection dans le combiné d'instruments .

Commutation d'un affichage à l'autre

- *Véhicules sans volant multifonction* : appuyez sur la commande à bascule **TRIP** du levier d'essuie-glace → Fig. 22 .
- *Véhicules avec volant multifonction* : appuyez sur la touche Δ ou ∇ → Fig. 23 .

Mémoire de données de conduite

L'affichage des données de conduite (indicateur multifonction) est doté de 3 mémoires automatiques :

- Depuis départ
- Depuis le plein
- Longue durée

La mémoire actuellement affichée est indiquée sur l'afficheur.

Pour passer d'une mémoire à l'autre, le contact d'allumage étant mis et la mémoire affichée, appuyez sur la touche **OK/RE SET** du levier d'essuie-glace ou sur la touche **OK** du volant multifonction.


| Indication | Fonction |
|---------------|---|
| Depuis départ | Affichage et mémorisation des données de conduite et de consommation recueillies depuis la mise de l'allumage jusqu'à sa coupure. Si vous poursuivez votre trajet moins de 2 heures après avoir coupé le contact d'allumage, les nouvelles valeurs viennent s'ajouter à la mémoire. Si vous interrompez votre trajet pendant plus de 2 heures, la mémoire est automatiquement effacée. |
| Depuis le | Affichage et mémorisation des données de conduite et de consommation |

| Indication | Fonction |
|--------------|---|
| plein | recueillies. Lorsque vous ravitaillez le véhicule en carburant, la mémoire s'efface automatiquement. |
| Longue durée | La mémoire mémorise les données de voyage d'un nombre quelconque de trajets jusqu'à une durée de voyage totale de 19 heures et 59 minutes ou 99 heures et 59 minutes et une distance parcourue de 1 999,9 km ou 9 999,9 km, en fonction de la version du combiné d'instruments. Si l'une de ces deux valeurs maxi ^{a)} est dépassée, la mémoire est automatiquement effacée et repart à 0. |

Effacement manuel de la mémoire de données de conduite


- Sélectionnez la mémoire que vous souhaitez effacer.
- Maintenez la touche **OK/RESET** du levier d'essuie-glace ou la touche **OK** du volant multifonction enfoncée pendant environ deux secondes.

Sélection individuelle des affichages

À l'aide de la touche **CAR** ainsi que des boutons de fonction  et Combiné d'instruments du système d'infodivertissement, vous pouvez sélectionner les données de conduite que vous souhaitez afficher sur l'afficheur du combiné d'instruments → Réglages du menu et du système (SETUP) .

Exemples d'affichages

| Indication | Fonction |
|--------------------------|--|
| Consommation | Pendant la conduite, la consommation momentanée est indiquée en l/100 km. Lorsque le véhicule est à l'arrêt, elle est affichée en litres/h. |
| Cons. moyenne | La consommation moyenne en l/100 km ne s'affiche qu'après un parcours de 300 mètres environ après la mise de l'allumage. Auparavant, l'afficheur n'indique que des tirets. La valeur indiquée est mise à jour environ toutes les 5 secondes. |
| Autonomie | Distance approximative en km restant à parcourir avec le contenu actuel du réservoir, en conservant le même style de conduite. La consommation momentanée, entre autres, est utilisée lors du calcul. |
| Consommateurs de confort | Liste des systèmes confort activés pouvant augmenter la consommation de carburant, par ex. le climatiseur. |
| Autonomie SCR | Distance approximative en km pouvant être parcourue avec le niveau actuel d'AdBlue [®] , en conservant le même style de conduite. |

| Indication | Fonction |
|---|--|
| | L'affichage n'apparaît qu'à partir d'une autonomie restante de 2 400 km. |
| OU : | L'autonomie restante d'AdBlue® ne peut pas être supprimée à l'aide du sous-menu Combiné d'instruments. |
| Autonomie  | |
| Durée du trajet | Durée du trajet en heures (h) et en minutes (min) écoulée depuis la mise du contact d'allumage. |
| Trajet | Distance parcourue en km depuis l'établissement du contact d'allumage. |
| Vitesse moyenne | La vitesse moyenne s'affiche une fois que vous avez parcouru une distance d'environ 100 mètres après avoir établi le contact d'allumage. Auparavant, l'afficheur n'indique que des tirets. La valeur indiquée est mise à jour environ toutes les 5 secondes. |
| Affichage numérique de la vitesse | Vitesse actuelle du véhicule affichée sous forme numérique. |
| Alerte vitesse --- km/h | Lorsque la vitesse mémorisée (entre 30 km/h [19 mph] et 250 km/h [155 mph]) est dépassée, un signal sonore d'avertissement et éventuellement un avertissement optique sont émis. |
| ou Alerte vitesse --- mph | |
| Détection de signalisation routière | Affichage des panneaux de signalisation détectés |
| Température de l'huile-moteur | La température actuelle de l'huile-moteur est affichée sous forme numérique. |

Mémorisation de la vitesse pour l'alerte de vitesse

- Sélectionnez l'affichage Alerte vitesse --- km/h ou Alerte vitesse --- mph.
- Appuyez sur la touche **OK/RESET** du levier d'essuie-glace ou sur la touche **OK** du volant multifonction pour mémoriser la vitesse actuelle et activer l'alerte.

- Le cas échéant, réglez la vitesse souhaitée en l'espace d'environ 5 secondes à l'aide de la commande à bascule **TRIP** du levier d'essuie-glace ou des touches **△** ou **▽** du volant multifonction. Appuyez ensuite à nouveau sur la touche **OK/RESET** ou **OK** ou attendez quelques secondes. La vitesse est mémorisée et l'alerte de vitesse est activée.
- *Pour la désactiver*, appuyez sur la touche **OK/RESET** ou sur la touche **OK**. La vitesse mémorisée est effacée.

^{a)} Varie selon la version du combiné d'instruments.

Menu Assistants



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

| Menu | Fonction |
|--------------------------------------|---|
| Lane Assist | Activation ou désactivation de l'assistant de maintien de voie (Lane Assist) → Assistant de maintien de voie (Lane Assist) |
| Front Assist | Activation ou désactivation du système de surveillance périmétrique (Front Assist) → Système de surveillance périmétrique (Front Assist) avec fonction de freinage d'urgence City |
| Side Assist | Activation ou désactivation de l'assistant de changement de voie (Side Assist) → Assistant de changement de voie (Side Assist) avec assistant de sortie de stationnement intégré |
| Assistant de sortie de stationnement | Activation ou désactivation de l'assistant de sortie de stationnement → Assistant de changement de voie (Side Assist) avec assistant de sortie de stationnement intégré |
| ACC | Affichage du régulateur de distance (ACC) → Régulateur de distance (ACC) |

Système d'infodivertissement

Réglages du menu et du système (SETUP)



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:
→ Menu Réglages véhicule

Le système d'infodivertissement rassemble au sein d'une unité de commande centrale des systèmes importants du véhicule, tels que les réglages des menus, l'autoradio et le système de navigation.

Informations complémentaires et avertissements :


- Cadrons → Cadrans

- Système d'information Volkswagen → Système d'information Volkswagen
- Verrouillage centralisé et système de fermeture → Verrouillage centralisé et système de fermeture
- Glaces → Glaces
- Éclairage → Éclairage
- Essuie-glaces et lave-glace → Essuie-glaces et lave-glace
- Rétroviseurs → Rétroviseurs
- Systèmes d'assistance au freinage → Freinage, arrêt et stationnement
- Conduite respectueuse de l'environnement → Conduite respectueuse de l'environnement
- Systèmes d'aide à la conduite → Systèmes d'assistance au démarrage
- Système de contrôle de la pression des pneus → Systèmes de contrôle des pneus
- Informations utiles sur les roues et les pneus → À savoir sur les roues et pneus
- Système d'infodivertissement ⇒ Brochure *Système d'infodivertissement*,

Généralités concernant l'utilisation

La section suivante vous informe sur les procédures de réglage dans le menu Réglages véhicule. Les données générales concernant l'utilisation du système d'infodivertissement ainsi que les avertissements et consignes de sécurité à respecter figurent dans une notice séparée ⇒ Brochure *Système de navigation*, .

Réglages du système et affichage d'informations sur le véhicule

Après avoir appuyé sur la touche d'infodivertissement **CAR**, vous pouvez afficher des informations ou procéder à des réglages en appuyant sur les boutons de fonction correspondants. Vous pouvez, par exemple, afficher l'état actuel du dispositif start/stop de mise en veille en appuyant sur le bouton de fonction  dans le menu Statut véhicule.

- Réglages véhicule (Setup)
- Réglages du chauffage stationnaire → Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint)
- Médias activés
- Données de conduite
- Statut du véhicule
- Consommateurs de confort
- Sélection d'une station radio



AVERTISSEMENT

Toute distraction du conducteur peut entraîner des accidents et des blessures. L'utilisation du système d'infodivertissement peut détourner l'attention du conducteur de la circulation.

- Restez toujours attentif et ayez un comportement responsable au volant.




Après avoir démarré le moteur avec une batterie fortement déchargée ou remplacée, il est possible que les réglages (heure, date, réglages confort individuels et programmations) soient modifiés ou effacés. Contrôlez ces réglages et corrigez-les une fois la batterie suffisamment rechargée.

Menu Réglages véhicule




Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Accès au menu Réglages véhicule

- Mettez le contact d'allumage.
- Le cas échéant, mettez le système d'infodivertissement en circuit.
- Appuyez sur la touche **CAR** du système d'infodivertissement.
- Appuyez sur le bouton de fonction  pour ouvrir le menu Réglages véhicule.
- Pour accéder à d'autres menus depuis le menu Réglages véhicule ou pour effectuer des réglages dans les options de menu, appuyez sur les boutons de fonction correspondants.

Lorsque la case du bouton de fonction est cochée , la fonction correspondante est activée.

Le bouton de fonction  permet de retourner au menu précédent.

Vue d'ensemble du menu

La vue d'ensemble du menu présente à titre d'exemple la structure des menus du système d'infodivertissement. L'étendue réelle des menus et la désignation des différentes entrées de menu dépendent de l'équipement électronique du véhicule et de ses options.

| Menu | Sous-menu | Réglages possibles |
|-------------|-----------|--|
| Système ESC | — | Il est possible de désactiver/activer les systèmes suivants : |
| | | – Antipatinage (ASR) |
| | | – Programme électronique de stabilisation (ESC) |
| | | – Mode Sport du programme de stabilisation électronique (ESC Sport) → Freinage, arrêt et stationnement |

| Menu | Sous-menu | Réglages possibles |
|--------------------------------|---|---|
| Réglages pneus | Système de contrôle de l'état des pneus (RKA) | Mémorisation des pressions de gonflage des pneus (SET) → Systèmes de contrôle des pneus |
| | Pneus d'hiver | <p>Activation/désactivation de l'alerte de vitesse</p> <p>Réglage de la valeur de déclenchement de l'alerte de vitesse → À savoir sur les roues et pneus</p> |
| Réglages système aide conduite | ACC (régulateur de distance) | <p>Activation/désactivation de la reprise de la dernière distance sélectionnée</p> <p>Il est possible de régler les fonctions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Programme de conduite – Intervalle de distance activé (distance temporelle par rapport au véhicule qui vous précède) après l'activation du régulateur de distance (ACC) → Régulateur de distance (ACC) |
| | Front Assist (syst. surveill. périmétrique) | <p>Il est possible d'activer/désactiver les fonctions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Système de surveillance périmétrique (Front Assist) – Alerte préventive – Affichage de l'alerte de distance → Système de surveillance périmétrique (Front Assist) avec fonction de freinage d'urgence City |
| | Lane Assist (assistant de maintien de voie) | Il est possible d'activer/désactiver les fonctions suivantes : |
| | | |

| Menu | Sous-menu | Réglages possibles |
|------------------------------------|---|--|
| | | <ul style="list-style-type: none"> – Assistant de maintien de voie (Lane Assist) |
| | Side Assist (assistant de changement de voie) | <ul style="list-style-type: none"> – Maintien de voie automatique → Assistant de maintien de voie (Lane Assist) <p>Activation et désactivation de l'assistant de changement de voie (Side Assist)</p> <p>Réglage de la luminosité de l'affichage dans le rétroviseur extérieur → Assistant de changement de voie (Side Assist) avec assistant de sortie de stationnement intégré</p> |
| | Détection de signalisation routière | <p>Il est possible d'activer/désactiver les fonctions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Affichage sur l'indicateur multifonction (affichage des données) des panneaux de signalisation détectés – Détection de remorque (affichage des panneaux de signalisation pour les véhicules avec remorque) - Activation/désactivation de l'alerte de vitesse → Système de reconnaissance des panneaux de signalisation (Sign Assist) |
| | Détection de fatigue | <p>Activation/désactivation du détecteur de fatigue → Détecteur de fatigue (pause recommandée)</p> |
| | Système de protection proactive des occupants | <p>Activation/désactivation du système de protection proactive des occupants → Ceintures de sécurité</p> |
| Réglages stationnement et manœuvre | ParkPilot | <p>Activation/désactivation de l'activation automatique du système d'aide au stationnement (ParkPilot)</p> |

| Menu | Sous-menu | Réglages possibles |
|--------------------|--------------------------------------|---|
| | | <p>Il est possible de régler les fonctions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Volume sonore à l’avant et à l’arrière – Hauteur du son à l’avant et à l’arrière – Réduction du volume audio → Système d’aide au stationnement (ParkPilot) |
| | Assistant de sortie de stationnement | Activation/désactivation de l’assistant de sortie de stationnement → Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) |
| Réglages éclairage | Assistants éclairage | <p>Il est possible d’activer/désactiver les fonctions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Régulation dynamique des feux de route (Dynamic Light Assist) – Feux directionnels – Feux de jour – Éclairage automatique (en cas de pluie) – Clignotement confort <p>Il est possible de régler la fonction suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Mode voyage (véhicules à direction à droite ou à gauche) → Éclairage |
| | Éclairage d’ambiance | <p>Il est possible de régler les fonctions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Rhéostat d’éclairage des cadrans et des commandes |

| Menu | Sous-menu | Réglages possibles |
|----------------------------------|---------------------|--|
| | | <ul style="list-style-type: none"> – Éclairage d’ambiance à l’avant – Éclairage d’ambiance dans les portes – Éclaireur de plancher → Éclairage |
| Régl. rétrovis. et essuie-glaces | Rétroviseurs | <p>Il est possible d’activer/désactiver les fonctions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Réglage synchrone des rétroviseurs extérieurs – Abaissement des rétroviseurs en marche arrière – Rabattement pendant le stationnement → Rétroviseurs |
| | Essuie-glaces | <p>Il est possible d’activer/désactiver les fonctions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Balayage automatique (en cas de pluie) – Activation de l’essuie-glace arrière en marche arrière → Essuie-glaces et lave-glace |
| Réglages Ouverture et | Commande des glaces | Réglage de l’ouverture confort des glaces → Glaces |

| Menu | Sous-menu | Réglages possibles |
|-----------------------------------|-------------------------|--|
| fermeture | Verrouillage centralisé | Réglage du déverrouillage des portes |
| | | Activation/désactivation du verrouillage automatique → Verrouillage centralisé et système de fermeture |
| | Couvre-coffre | Activation/désactivation de l'ouverture automatique du couvercle → Couvercle |
| Réglages indicateur multifonction | – | Il est possible d'activer/désactiver les affichages suivants : |
| | | – Consommation momentanée |
| | | – Consommation moyenne |
| | | – Quantité d'appoint |
| | | – Consommateurs confort |
| | | – Écoconseils |
| | | – Durée du trajet |
| | | – Trajet |
| | | – Vitesse moyenne |
| | | – Indicateur numérique de la vitesse |
| | | – Alerte de vitesse |
| | | – Température de l'huile |
| | | – Système de reconnaissance des panneaux de signalisation |

| Menu | Sous-menu | Réglages possibles |
|------------------------------------|-----------|---|
| | | <p>Il est possible de réinitialiser les données suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Données de conduite Depuis départ – Données de conduite Longue durée → Système d'information Volkswagen |
| Réglages de l'affichage tête haute | Afficheur | <p>Il est possible de régler les fonctions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Luminosité – Schéma de couleurs → Cadrans |
| | Contenu | <p>Il est possible d'activer/désactiver les affichages suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Régulateur de vitesse (GRA) – Régulateur de distance (ACC) – Détection de signalisation routière – Assistant de maintien de voie (Lane Assist) |
| Réglages heure et date | – | <p>Il est possible de régler les fonctions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Source horaire (manuelle, GPS) – Heure – Passage automatique à l'heure d'été – Fuseau horaire – Format horaire (12 h, 24 h) |

| Menu | Sous-menu | Réglages possibles |
|-----------------|-----------|---|
| | | <ul style="list-style-type: none"> – Date |
| Réglages unités | – | <p data-bbox="775 566 1393 600">Il est possible de régler les fonctions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Distance – Vitesse – Température – Volume – Consommation – Pression |
| Service | – | <p data-bbox="775 1193 1225 1227">Les données suivantes s'affichent :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Numéro d'identification du véhicule – Échéance du prochain Service Entretien – Échéance du prochain Service Vidange → Cadrons |
| Réglages usine | – | <p data-bbox="775 1597 1353 1664">Il est possible de remettre à zéro les réglages suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Tous les réglages – Système d'aide à la conduite – Stationnement et manœuvre |

| Menu | Sous-menu | Réglages possibles |
|------|-----------|--|
| | | – Éclairage |
| | | – Rétroviseurs et essuie-glaces |
| | | – Ouverture/fermeture |
| | | – Indicateur multifonction (données de conduite) |

Personnalisation

La personnalisation vous permet d'enregistrer dans un compte utilisateur les réglages individuels du véhicule (réglages du climatiseur, du combiné d'instruments ou de l'éclairage, par exemple). 4 comptes utilisateur sont disponibles. L'identification de l'utilisateur s'effectue via la clé du véhicule lors du déverrouillage du véhicule. Un compte utilisateur est affecté à chaque clé du véhicule.

Toute modification des réglages est affectée au compte utilisateur actif et mémorisée après le verrouillage du véhicule ou le changement du compte utilisateur.

Accueil et sélection du compte utilisateur


En cas de personnalisation active, le nom du titulaire du compte utilisateur actuel s'affiche pendant environ 10 secondes sur l'afficheur du combiné d'instruments après la mise du contact d'allumage.

Durant ce laps de temps, vous pouvez, à l'aide des touches du levier d'essuie-glace ou du volant multifonction, sélectionner un compte utilisateur → Système d'information Volkswagen .

Après sélection de ce dernier, les réglages du véhicule mémorisés sont activés.

Gestion des utilisateurs et réglages

La gestion des utilisateurs et la sélection des réglages s'effectuent, une fois le contact mis, à l'aide du menu Personnalisation du système d'infodivertissement. Pour accéder à ce menu, procédez comme suit :

- Appuyez sur la touche **CAR** du système d'infodivertissement.
- Effleurez le bouton de fonction  et sélectionnez Personnalisation.


Lorsque la case du bouton de fonction est cochée , la fonction correspondante est activée.

| Menu | Sous-menu | Réglages |
|------------------|--------------|--|
| Personnalisation | Activé | Activation et désactivation de la personnalisation |
| Sélection du | Conducteur 1 | – Sélection du compte utilisateur |

| Menu | Sous-menu | Réglages |
|--|--|--|
| compte utilisateur | Conducteur 2 | – Attribution d'un nouveau nom au compte utilisateur (excepté compte utilisateur Passager). |
| | Conducteur 3 | – Copie des réglages du compte utilisateur actif dans un autre compte |
| | Passager | – Réinitialisation des réglages mémorisés du compte utilisateur sélectionné aux réglages d'usine. Le nom d'utilisateur et l'affectation des clés du véhicule sont conservés. |
| Réglages | Affectation de la clé | Manuel |
| | | Une clé du véhicule est affectée de manière fixe à un compte utilisateur. |
| | | Automatique |
| | La clé du véhicule est automatiquement affectée au nouveau compte utilisateur sélectionné. | |
| Affecter la clé au compte utilisateur actuel | Affectation d'une clé du véhicule à un compte utilisateur | |
| Tout réinitialiser | Réinitialisation des réglages d'usine pour tous les comptes utilisateur, les noms des comptes utilisateur et toutes les affectations de clés du véhicule | |

Changement du compte utilisateur


Vous pouvez sélectionner le compte utilisateur à l'aide soit du menu Personnalisation, soit du menu Statut véhicule.

- Appuyez sur la touche **CAR** du système d'infodivertissement.
- Effleurez le bouton de fonction  et sélectionnez le compte utilisateur souhaité.

Affectation manuelle d'une clé du véhicule à un compte utilisateur

Vous pouvez affecter une clé du véhicule au compte utilisateur actuellement actif. Pour ce faire, l'affectation manuelle de la clé doit être sélectionnée.

- Effleurez le bouton de fonction Réglages.

- Sélectionnez Personnalisation
- Effleurez le bouton de fonction Affecter la clé au compte utilisateur actuel
- Appuyez dans les cinq secondes sur la touche  de la clé du véhicule → Jeu de clés du véhicule .

Affectation automatique d'une clé du véhicule à un compte utilisateur

Lorsque le type d'affectation de clé sélectionné est Automatique, les clés de véhicule suivantes sont affectées au compte utilisateur en cas de changement du compte utilisateur :

- *Véhicules sans système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access »* : clé du véhicule permettant de déverrouiller le véhicule
- *Véhicule avec système Keyless Access* : clé du véhicule détectée en premier par la fonction de personnalisation à l'ouverture de la porte du conducteur

Réglages du véhicule personnalisables

Il est possible de personnaliser, entre autres, les équipements de véhicule suivants :

- Ouverture et fermeture (ouverture individuelle de porte, ouverture confort des glaces, etc.)
- Éclairage et visibilité (feux de jour, feux de braquage, clignotement confort, etc.)
- Climatiseur (réglages de la température, ventilation, etc.)
- Systèmes d'aide à la conduite (système d'aide au stationnement, régulateur de distance, etc.)
- Sélection du profil de conduite (profils de conduite, etc.)
- Indicateur multifonction et combiné d'instruments (sélection d'affichages)
- Système d'infodivertissement (degré de luminosité et tri des stations)
- Réglage du siège (position assise)



Une nouvelle clé du véhicule est affectée au compte utilisateur actuel. Si vous souhaitez affecter la clé du véhicule à un autre compte utilisateur, sélectionnez le compte souhaité et affectez-le manuellement à la clé du véhicule.

Avant de prendre la route

Avant-propos

Recommandations pour la conduite



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Préparatifs de départ et sécurité de conduite
- Conduite à l'étranger
- Passages à gué sur routes

Selon le lieu d'utilisation du véhicule, il peut être judicieux de faire poser un carénage sous moteur. Un carénage sous moteur permet de diminuer les risques d'endommagement du soubassement du véhicule et du carter d'huile, par ex. lors du passage sur des bordures de trottoirs, lors du franchissement d'entrées de cours ou lors de la conduite sur des routes non stabilisées. Volkswagen vous recommande de faire effectuer la pose par un Partenaire Volkswagen.

Informations complémentaires et avertissements :

- Position assise correcte et sûre → Être assis correctement en toute sécurité
- Transport → Recommandations pour la conduite
- Démarrage, passage des rapports, stationnement → Démarrage, passage des rapports, stationnement
- Conduite respectueuse de l'environnement → Conduite respectueuse de l'environnement
- Informations pour le consommateur → Informations pour le consommateur



AVERTISSEMENT

La conduite sous l'emprise d'alcool, de stupéfiants, de médicaments et de narcotiques peut provoquer des accidents graves et des blessures mortelles.


- L'alcool, les stupéfiants, les médicaments et les narcotiques peuvent avoir une incidence considérable sur les facultés de perception, les temps de réaction et la sécurité de conduite, et peuvent par conséquent entraîner une perte de contrôle du véhicule.

Préparatifs de départ et sécurité de conduite



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Check-list

Pour votre propre sécurité ainsi que celle des passagers et des autres usagers de la route, veuillez respecter les points suivants avant chaque départ et pendant chaque trajet →  :



Vérifiez que les feux et les clignotants fonctionnent de manière irréprochable.



Contrôlez la pression de gonflage des pneus (À savoir sur les roues et pneus Roues et pneus Pneus voir roues et pneus_5) et le niveau de carburant (Ravitaillement en carburant Ravitaillement en carburant à la station-service_6).



Veillez à ce que la visibilité à travers toutes les glaces soit bonne.



L'alimentation en air du moteur ne doit pas être entravée et le moteur ne doit pas être recouvert de couvertures ou de matériaux isolants .



Fixez les objets et tous les bagages en toute sécurité dans les rangements, dans le coffre à bagages et, éventuellement, sur le toit Transport Transport .



L'actionnement des pédales ne doit jamais être entravé.



Attachez les enfants dans le véhicule à l'aide d'un système de retenue correspondant à leur poids et à leur taille Sièges pour enfants Siège pour enfants ISOFIX voir Siège pour enfants_2 Top Tether voir Siège pour enfants_2 .



Ajustez correctement les sièges avant, les appuie-têtes et les rétroviseurs à votre taille Réglage de la position du siège Être assis .



Portez des chaussures qui assurent un bon maintien de vos pieds lors de la commande des pédales.



Le tapis de sol au plancher du côté conducteur doit laisser la zone du pédalier libre et être fixé au plancher sans risque de glisser.



Avant de démarrer, adoptez une position assise correcte et conservez-la pendant tout le trajet. Cette recommandation s'adresse également à tous les passagers Réglage de la position du siège Être assis .



Attachez toujours correctement votre ceinture de sécurité avant de prendre la route et laissez-la correctement ajustée et bouclée pendant toute la durée du trajet. Cette recommandation s'adresse également à tous les passagers Ceintures de sécurité Ceintures de sécurité .



Ne prenez jamais plus de passagers à bord qu'il n'existe de places assises et de ceintures de sécurité dans le véhicule.



Ne prenez jamais le volant lorsque votre aptitude à conduire est diminuée, par ex. par la prise de médicaments, la consommation d'alcool ou de stupéfiants.



Ne détournez jamais votre attention de la circulation, par ex. en effectuant des réglages ou en accédant à des menus, en parlant à un passager ou en utilisant votre téléphone.



Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.



Respectez le code de la route et les limitations de vitesse.



Lors de longs voyages, faites des pauses à intervalles réguliers – au moins toutes les 2 heures.



Si vous transportez des animaux à bord du véhicule, utilisez un système de sécurité adapté à leur taille et à leur poids.



AVERTISSEMENT

Respectez toujours le code de la route en vigueur ainsi que les limitations de vitesses et conduisez en anticipant. L'évaluation correcte de la situation de conduite peut jouer un rôle déterminant pour arriver à destination en toute sécurité et éviter un accident provoquant de graves blessures.



Les interventions d'entretien régulières sur le véhicule ne servent pas seulement à conserver sa valeur, mais elles contribuent aussi au maintien de sa sûreté de fonctionnement et de sa conformité aux exigences de la sécurité routière. Par conséquent, faites effectuer les interventions d'entretien conformément aux prescriptions du Plan d'Entretien. En cas de conditions d'utilisation difficiles, il peut s'avérer nécessaire de faire effectuer certaines opérations avant l'échéance du prochain Service. C'est le cas par exemple lorsque vous effectuez des arrêts et des redémarrages fréquents ou lorsque vous conduisez dans des régions très poussiéreuses. Pour toute information complémentaire, adressez-vous à un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Conduite à l'étranger



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Check-list

Certains pays appliquent des normes de sécurité particulières et des directives sur les gaz d'échappement pouvant différer de l'état de construction du véhicule. Avant d'entreprendre un voyage à l'étranger, Volkswagen vous recommande de vous informer auprès d'un Partenaire Volkswagen sur les dispositions légales et sur les points suivants relatifs au pays dans lequel vous voyagerez :



Le véhicule doit-il subir une préparation technique avant le voyage à l'étranger, comme le masquage ou l'adaptation des projecteurs ?



L'outillage, les appareils de diagnostic et les pièces de remplacement nécessaires pour les interventions d'entretien et les travaux de réparation sont-ils à disposition ?



Y a-t-il un Partenaire Volkswagen dans le pays étranger ?



Pour les moteurs à essence : de l'essence sans plomb avec un indice d'octane suffisant est-elle disponible ?



Pour les moteurs diesel : du gazole à faible teneur en soufre est-il disponible ?



L'huile-moteur appropriée (Huile-moteur Huile-moteur Compartiment-moteur Huile-moteur_4) et les autres fluides conformes aux spécifications de Volkswagen sont-ils disponibles dans le pays de destination ?



Le système de navigation de première monte fonctionne-t-il à l'étranger avec les données de navigation disponibles ?



Des pneus spéciaux pour la conduite à l'étranger sont-ils nécessaires ?



Quelles sont les exigences à respecter en matière de gilet rétro-réfléchissant ?



MISE EN GARDE


Volkswagen ne saurait être tenu responsable des dommages causés au véhicule à la suite de l'utilisation d'un carburant de mauvaise qualité, d'un entretien insuffisant ou en raison de la disponibilité insuffisante de pièces d'origine.

Passages à gué sur routes



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Pour éviter tout endommagement du véhicule lors de la traversée par ex. de routes inondées, tenez compte des points suivants :

- Avant un passage à gué, déterminez la profondeur de l'eau. L'eau doit atteindre **au maximum** le bord inférieur de la carrosserie → Cotes → .
- Roulez au pas.
- Dans l'eau, ne vous arrêtez jamais, ne faites jamais marche arrière et n'arrêtez jamais le moteur.
- Les véhicules venant en sens inverse produisent des vagues pouvant élever le niveau de l'eau de telle façon qu'il vous soit impossible de traverser à gué en toute sécurité.
- Désactivez toujours manuellement le mode start/stop lors de passages à gué → Dispositif start/stop de mise en veille .



AVERTISSEMENT

Après la traversée de flaques d'eau, de surfaces boueuses, de neige fondue, etc., l'effet de freinage peut être retardé en raison de l'humidité ou, en hiver, du givre qui se forme sur les disques et les plaquettes de frein et augmenter la distance de freinage.

- Effectuez des manœuvres de freinage prudentes pour sécher et dégivrer les freins. Veillez à ne pas mettre en danger les usagers de la route ni à enfreindre les dispositions légales lors de cette opération.
- Évitez toute manœuvre de freinage violente ou brusque juste après un passage à gué.



MISE EN GARDE

- Les passages à gué sont susceptibles d'endommager des pièces du véhicule telles que le moteur, la boîte de vitesses, les trains roulants ou l'équipement électrique.
- Ne traversez jamais de l'eau salée. Le sel peut provoquer la corrosion. Rincez immédiatement à l'eau douce toutes les pièces du véhicule entrées en contact avec de l'eau salée.

Ouverture et fermeture

Jeu de clés du véhicule



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Clés du véhicule
- Remplacement de la pile-bouton

Informations complémentaires et avertissements :

- Réglages à l'aide du système d'information Volkswagen → Système d'information Volkswagen
- Verrouillage centralisé et système de fermeture → Verrouillage centralisé et système de fermeture
- Fermeture ou ouverture d'urgence → Fermeture ou ouverture d'urgence



DANGER

L'absorption de piles de 20 mm de diamètre ou de toute autre pile bouton risque d'entraîner rapidement des blessures graves, voire mortelles.

- Conservez toujours hors de la portée des enfants la clé du véhicule ainsi que les porte-clés avec piles, les piles de rechange, les piles boutons et les autres piles de diamètre supérieur à 20 mm.
- En cas d'absorption de pile, faites immédiatement appel à un médecin.



AVERTISSEMENT

Un manque d'attention ou de surveillance pendant l'utilisation des clés du véhicule risque de causer des accidents et de provoquer des blessures graves.

- Chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés. Des enfants ou des personnes non autorisées pourraient verrouiller les portes et le capot arrière, mettre le véhicule en disponibilité de marche ou mettre l'allumage, activant ainsi les équipements électriques comme les lève-glaces.
- Ne laissez jamais seuls à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui. Ils ne peuvent pas sortir seuls du véhicule ni se porter assistance à eux-mêmes en cas d'urgence. Selon la saison, des températures très élevées ou très basses peuvent régner dans un véhicule fermé. Ces températures peuvent entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort, notamment chez les enfants en bas âge.
- Ne coupez jamais le contact d'allumage ou ne retirez jamais la clé du véhicule du contact-démarrreur tant que le véhicule est en mouvement. Le verrouillage de la colonne de direction ou le dispositif de blocage de la direction risque de s'enclencher et vous risquez de ne plus pouvoir manœuvrer le véhicule.

Clés du véhicule

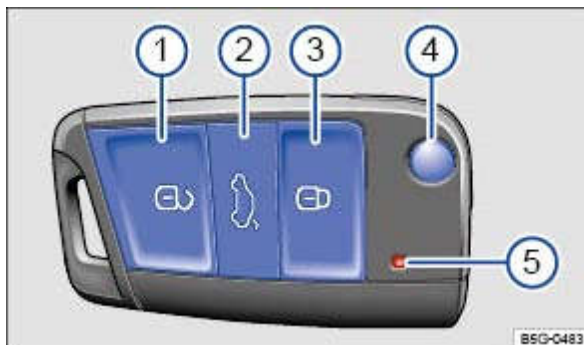


Fig. 25 Clé du véhicule



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Légende de la → Fig. 25 :

1. Touche de déverrouillage : déverrouillage du véhicule
2. Déverrouillage du capot arrière
3. Touche de verrouillage : verrouillage du véhicule
4. Touche du panneton.
5. Témoin de contrôle.

Témoin de contrôle intégré à la clé du véhicule

Le témoin de contrôle clignote en cas de pression sur une touche. S'il ne clignote pas, remplacez la pile bouton de la clé du véhicule → Remplacement de la pile-bouton .

Dégagement et rabattement du panneton

Appuyez sur la touche → Fig. 25 ④ pour déverrouiller le panneton et le dégager de son logement.

Pour *fermer* le panneton, appuyez sur la touche ④ et enfoncez simultanément le panneton jusqu'à ce qu'il s'encliquette.


Touches intégrées à la clé du véhicule


La clé du véhicule vous permet de verrouiller et de déverrouiller le véhicule à distance → Verrouillage centralisé et système de fermeture .

Si vous ne parvenez pas à verrouiller ou déverrouiller le véhicule à l'aide de la clé, vous devez procéder à une nouvelle synchronisation de cette dernière ou en remplacer la pile bouton → Remplacement de la pile-bouton .

Plusieurs clés peuvent être munies d'un code identique valable pour un véhicule.

Synchronisation de la clé du véhicule

Si vous appuyez fréquemment sur la touche  de la clé du véhicule en dehors de la zone d'action de cette dernière, il se peut que vous ne puissiez plus verrouiller ou déverrouiller le véhicule à l'aide de la clé. Dans ce cas, il faut procéder à une nouvelle synchronisation de la clé du véhicule comme suit :

- Déployez le panneton.
- Retirez le cache de la poignée de porte du conducteur → Fermeture ou ouverture d'urgence .
- Appuyez sur la touche  intégrée à la clé du véhicule. À cet effet, veuillez vous tenir à proximité du véhicule.
- Déverrouillez le véhicule à l'aide du panneton en l'espace d'une minute. La synchronisation est terminée.
- Montez le cache sur la poignée de la porte du conducteur.

Clé de rechange

Pour obtenir une clé du véhicule, le numéro d'identification du véhicule est nécessaire.

Vous pouvez obtenir de nouvelles clés auprès de votre partenaire Volkswagen ou d'un atelier spécialisé, qui se chargera d'adapter les clés neuves avant l'utilisation.



MISE EN GARDE

Chaque clé contient des composants électroniques. Protégez la clé du véhicule contre tout risque d'endommagement, contre l'humidité et contre les fortes secousses.



N'appuyez sur les touches de la clé du véhicule que si cela est vraiment nécessaire. Toute pression inutile sur les touches peut entraîner le déverrouillage involontaire du véhicule ou le déclenchement de l'alarme.



Le fonctionnement de la clé du véhicule peut être momentanément perturbé par la superposition d'émetteurs se trouvant dans les environs du véhicule et fonctionnant sur une même plage de fréquences (émetteur-récepteur, téléphone mobile, par ex.).



La portée radio peut être considérablement diminuée par des obstacles situés entre la clé du véhicule et le véhicule, les mauvaises conditions météorologiques et la décharge de la pile bouton.



Si vous actionnez plusieurs fois de suite et en l'espace d'un court instant les touches intégrées à la clé du véhicule → Fig. 25 ou l'une des touches de verrouillage centralisé → Verrouillage centralisé et système de fermeture , le verrouillage centralisé se désactive pendant un bref instant afin d'éviter toute surcharge. Le véhicule est alors déverrouillé. Verrouillez le véhicule le cas échéant.

Remplacement de la pile-bouton

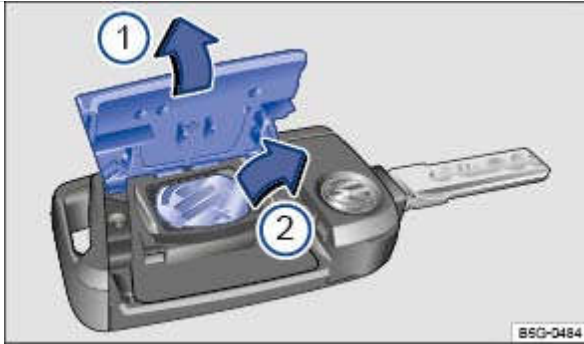




Fig. 26 Clé du véhicule : remplacement de la pile-bouton





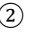

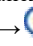
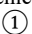
Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Légende de la → Fig. 26 :

1.  Retirez le cache.
2.  Retirez la pile-bouton.

Volkswagen vous recommande de faire remplacer la pile-bouton par votre Partenaire Volkswagen ou dans un atelier spécialisé.

Remplacement de la pile bouton

- Dégagez le panneton.
- À l'aide d'un objet approprié, par ex. une pièce de monnaie, soulevez le cache situé au dos de la clé du véhicule, en procédant dans le sens de la flèche → Fig. 26  → .
- Retirez la pile bouton du compartiment à pile en faisant levier à l'aide d'un objet mince → Fig. 26 .
- Installez la pile bouton neuve dans le compartiment à pile en l'enfonçant dans le sens inverse de la flèche → Fig. 26  → .
- Placez le cache sur le boîtier de la clé du véhicule en procédant dans le sens inverse de la flèche et appuyez dessus jusqu'à ce qu'il s'encliquette → Fig. 26 .



MISE EN GARDE

- Un remplacement non conforme de la pile peut endommager la clé du véhicule.
- Toute pile inadaptée risque d'endommager la clé du véhicule. Ne remplacez une pile usagée que par une neuve de même tension, même taille et mêmes spécifications.
- Lors de la repose de la pile, respectez la polarité.



Mettez au rebut les piles usagées dans le respect de l'environnement.

Verrouillage centralisé et système de fermeture



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Témoin
- Verrouillage centralisé
- Déverrouillage et verrouillage du véhicule de l'extérieur
- Déverrouillage et verrouillage du véhicule de l'intérieur
- Déverrouillage ou verrouillage du véhicule avec le système
- Dispositif de sécurité SAFE
- Alarme antivol
- Protection volumétrique et protection anti-soulèvement

Le verrouillage centralisé ne peut fonctionner correctement que si les portes et le capot arrière sont fermés. Si la porte du conducteur est ouverte, le véhicule *ne peut pas* être verrouillé à l'aide de la clé du véhicule.

Les véhicules équipés d'un système de fermeture et de démarrage sans clé Keyless Access peuvent être verrouillés *uniquement* lorsque l'allumage est coupé **ou** que le conducteur a quitté le véhicule après avoir arrêté le moteur.

Informations complémentaires et avertissements :

- Jeu de clés du véhicule → Jeu de clés du véhicule
- Portes → Portes
- Capot arrière → Capot arrière
- Glaces → Glaces
- Toit ouvrant coulissant/relevable panoramique en verre → Toit en verre
- Traction d'une remorque → Traction d'une remorque
- Fermeture ou ouverture d'urgence → Fermeture ou ouverture d'urgence



AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte du verrouillage centralisé peut entraîner des blessures graves.

- Le verrouillage centralisé verrouille toutes les portes. Un véhicule verrouillé de l'intérieur empêche toute ouverture involontaire des portes et toute introduction de personnes non autorisées. En cas d'urgence ou d'accident, les portes verrouillées rendent cependant difficile l'accès des secouristes à l'habitacle du véhicule pour venir en aide aux passagers.
- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui. La touche de verrouillage centralisé vous permet de verrouiller toutes les portes de l'intérieur. Vous risquez donc de vous enfermer dans le véhicule. Les personnes enfermées dans le véhicule peuvent être exposées à des températures très élevées ou très basses.
- Selon la saison, des températures très élevées ou très basses peuvent régner dans un véhicule fermé. Ces températures peuvent entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort, notamment chez les enfants en bas âge.
- Ne laissez jamais personne dans un véhicule verrouillé. En situation d'urgence, les personnes enfermées ne pourraient plus sortir du véhicule ni se porter assistance à eux-mêmes.



Des périodes d'immobilisation prolongées d'un véhicule déverrouillé peuvent entraîner une décharge de la batterie et le moteur risque de ne plus démarrer.

Témoin



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Le témoin de contrôle du verrouillage centralisé se trouve dans la porte du conducteur → Habitacle .

Selon son équipement, le véhicule peut disposer de l'alarme antivol et d'un dispositif de sécurité SAFE → Dispositif de sécurité SAFE .

| Après le verrouillage du véhicule | Signification | |
|--|--|--|
| | Sans alarme antivol | Avec alarme antivol et dispositif de sécurité SAFE |
| Le témoin à diode électroluminescente rouge clignote rapidement pendant quelques secondes, avant de clignoter plus lentement. | Le véhicule est verrouillé. | Le véhicule est verrouillé et le dispositif de sécurité SAFE est activé. |
| Le témoin à diode électroluminescente rouge clignote pendant un court instant avant de s'éteindre. Le témoin clignote de nouveau au bout de quelques secondes. | – | Le véhicule est verrouillé et le dispositif de sécurité SAFE est désactivé. |
| Le témoin à diode électroluminescente rouge clignote rapidement pendant quelques secondes. Après, il reste allumé de manière continue pendant quelques secondes. | Dysfonctionnement du système de fermeture. Rendez-vous dans un atelier spécialisé. | Dysfonctionnement du système de fermeture. Rendez-vous dans un atelier spécialisé. |



MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument peut entraîner l'endommagement du véhicule.





Verrouillage centralisé



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Le verrouillage centralisé permet de verrouiller et de déverrouiller centralement toutes les portes, le capot arrière et la trappe à carburant :


| Fonction | Accès |
|-----------------------------|--|
| Déverrouillage du véhicule. | Appuyez sur la touche  . Maintenez-la enfoncée pour procéder à une ouverture confort. |

| Fonction | Accès |
|---------------------------------|---|
| | <i>Avec système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access »</i> : saisissez la poignée de porte du conducteur ou du passager avant et ouvrez la porte. |
| Verrouillage du véhicule | Appuyez sur la touche  . Maintenez-la enfoncée pour procéder à une fermeture confort. Avec dispositif de sécurité SAFE : appuyez <i>une fois</i> sur la touche  . Sans dispositif de sécurité SAFE : appuyez <i>deux fois</i> sur la touche  . |
| | <i>Avec système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access »</i> : touchez la poignée de porte du conducteur ou du passager avant en posant le pouce sur la poignée concave. |
| Déverrouillage du capot arrière | Appuyez sur la touche  . |
| | <i>Avec système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access »</i> : le capot arrière se déverrouille automatiquement lors de son ouverture si une clé du véhicule valide se trouve dans sa zone de proximité. |
| | <i>Avec capot arrière à ouverture pilotée par capteurs</i> : bougez votre pied sous le pare-chocs arrière afin d'ouvrir automatiquement le capot arrière. |

Des fonctions particulières du verrouillage centralisé peuvent être activées ou désactivées dans le sous-menu Verrouillage centralisé du menu Réglages ouverture et fermeture → Système d'information Volkswagen .

En cas de défaillance de la clé du véhicule ou du verrouillage centralisé, vous pouvez déverrouiller ou verrouiller les portes et le capot arrière manuellement → Fermeture ou ouverture d'urgence .

Verrouillage automatique (Auto Lock)

Le véhicule se verrouille automatiquement à partir d'une vitesse de 15 km/h (9 mph) s'il ne l'était pas déjà → Système d'information Volkswagen . Lorsque le véhicule est verrouillé, le témoin de contrôle  intégré à la touche de verrouillage centralisé → Fig. 28 s'allume en jaune.

Déverrouillage automatique (Auto Unlock)

Si l'une des conditions suivantes est remplie, les portes du véhicules et le capot arrière, qui ont été déverrouillés après la dernière commande de déverrouillage externe, sont déverrouillés → Système d'information Volkswagen :

- Le véhicule est arrêté et la clé du véhicule a été retirée.
- *Sur les véhicules avec système Keyless Access* : le véhicule est arrêté et une porte a été ouverte de l'intérieur.
- Les sacs gonflables se sont déclenchés suite à un accident → Fermeture ou ouverture d'urgence .

Grâce au déverrouillage automatique, les secouristes peuvent accéder à l'intérieur du véhicule.



Si vous actionnez plusieurs fois de suite et en l'espace d'un court instant les touches intégrées à la clé du véhicule → Fig. 27 ou l'une des touches de verrouillage centralisé → Fig. 28, le verrouillage centralisé se désactive pendant un bref instant afin d'éviter toute surcharge. Lors de ce laps de temps, le véhicule ne peut être déverrouillé qu'une seule fois. Après quelques secondes, le verrouillage centralisé est de nouveau débloqué.

Déverrouillage et verrouillage du véhicule de l'extérieur



Fig. 27 Clés du véhicule : touche de déverrouillage et de verrouillage



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

- **Déverrouillage** : appuyez sur la touche . Maintenez-la enfoncée pour procéder à une ouverture confort.
- **Verrouillage** : appuyez sur la touche . Maintenez-la enfoncée pour procéder à une fermeture confort. Sur les véhicules équipés d'un dispositif de sécurité SAFE, appuyez *une fois* sur la touche pour verrouiller le véhicule à l'aide du dispositif de sécurité SAFE → Dispositif de sécurité SAFE . Appuyez *deux fois* sur la touche pour verrouiller le véhicule sans l'aide du dispositif de sécurité SAFE.

Attention : selon la fonction du verrouillage centralisé paramétrée dans le sous-menu Verrouillage centralisé, toutes les portes et le capot arrière ne se déverrouillent qu'une fois que l'on a appuyé une seconde fois sur la touche → Système d'information Volkswagen .

La clé du véhicule déverrouille ou verrouille le véhicule uniquement si la pile-bouton a une puissance suffisante et si elle se trouve dans une zone située à quelques mètres autour du véhicule.

- Le **verrouillage** du véhicule est signalé par *un seul* clignotement de tous les clignotants.
- Le **déverrouillage** du véhicule est signalé par un *double* clignotement de tous les clignotants.

Si les clignotants *ne clignotent pas* pour confirmer le verrouillage du véhicule :

- Au moins une des portes ou le capot arrière n'est pas fermé correctement.
- **OU** : toutes les glaces des portes et le toit en verre n'étaient pas encore fermés lors de la fermeture confort.


Lorsque la porte du conducteur est ouverte, il n'est pas possible de verrouiller le véhicule au moyen de la clé du véhicule. Lorsque vous déverrouillez le véhicule sans ouvrir ni porte ni capot arrière, le véhicule se reverrouille automatiquement au bout de quelques secondes. Cette fonction empêche que le véhicule ne reste déverrouillé involontairement durant une période prolongée.

Ouverture ou fermeture confort

- Voir Glaces – Fonctions → Glaces .

- voir Toit en verre – Fonctions → Toit en verre .



Selon la fonction des rétroviseurs paramétrée dans le système d'infodivertissement, les rétroviseurs extérieurs se rabattent lors du déverrouillage du véhicule à l'aide de la touche  et l'éclairage périmétrique s'allume → Système d'infodivertissement .

Déverrouillage et verrouillage du véhicule de l'intérieur



Fig. 28 Dans la porte du conducteur : touche de verrouillage centralisé







Fig. 29 Dans la porte du conducteur : déverrouillage du capot arrière



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Avec la touche de verrouillage centralisé


-  : déverrouillage du véhicule → Fig. 28
-  : verrouillage du véhicule → Fig. 28
-  : déverrouillage du capot arrière → Fig. 29


Lorsque la touche  de la porte du conducteur est actionnée, seul le capot arrière s'ouvre. Toutes les portes restent verrouillées.

La touche de verrouillage centralisé fonctionne aussi bien lorsque le contact d'allumage est mis que lorsqu'il est coupé si *toutes* les portes sont fermées.


Si vous avez verrouillé le véhicule à l'aide de la clé du véhicule, la touche de verrouillage centralisé est hors service.

Si vous verrouillez le véhicule à l'aide de la touche de verrouillage centralisé :

- Le témoin de contrôle  intégré à la touche s'allume en jaune → Fig. 28 lorsque toutes les portes sont fermées et verrouillées.

- *Véhicules avec dispositif de sécurité SAFE* : le dispositif de sécurité SAFE **n'est pas** activé → Dispositif de sécurité SAFE .
- L'alarme antivol **n'est pas** activée.
- Il n'est pas possible d'ouvrir les portes et le capot arrière de l'*extérieur*.
- Les portes peuvent être déverrouillées et ouvertes de l'intérieur en tirant sur le levier d'ouverture de porte. Le témoin de contrôle  s'éteint. Les portes fermées et le capot arrière restent verrouillés et ne peuvent pas être ouverts de l'extérieur.

Le véhicule déverrouille automatiquement toutes les portes et le capot arrière → Système d'information Volkswagen lorsque :

- La touche  intégrée à la porte du conducteur est actionnée → Fig. 28 .
- Vous arrêtez le véhicule et en retirez la clé.
- Une porte du véhicule est ouverte, selon la fonction du verrouillage centralisé paramétrée dans le sous-menu Verrouillage centralisé → Système d'information Volkswagen .

Déverrouillage ou verrouillage du véhicule avec le système Keyless Access

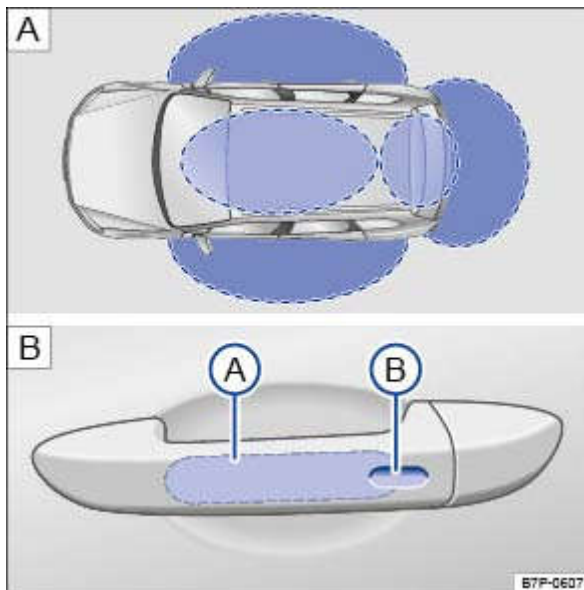



Fig. 30 Système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access : zones de proximité. Surfaces de détection : **A** pour le déverrouillage sur la face intérieure de la poignée de porte et **B** pour le verrouillage sur la face extérieure de la poignée de porte





Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Le système Keyless Access est un système de fermeture et de démarrage sans clé qui permet de verrouiller ou déverrouiller le véhicule sans utiliser activement la clé du véhicule. Pour cela, il suffit qu'une clé de véhicule valide se trouve à proximité du véhicule → Fig. 30 **A** et que vous touchiez l'une des surfaces de détection des poignées de porte avant → Fig. 30 **B** ou que vous appuyiez sur la touche intégrée au capot arrière → Fig. 38 →  .

Informations de base

Lorsqu'une clé de véhicule appropriée se trouve à proximité du véhicule → Fig. 30 **A**, le système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access autorise l'accès dès que la surface de détection correspondante sur la poignée de porte du conducteur

ou du passager avant ou la touche intégrée au capot arrière est activée. Vous pouvez ensuite exécuter les fonctions suivantes sans utilisation active de la clé du véhicule :


- Touchez le capteur intégré à la poignée de porte du conducteur ou du passager avant → Fig. 30 ①  ou actionnez la touche intégrée au capot arrière → Fig. 38 pour déverrouiller le véhicule.
- *Press & Drive* : appuyez sur le bouton de démarrage pour démarrer le moteur. Pour cela, une clé de véhicule valable doit se trouver dans l'habitacle → Démarrage et arrêt du moteur .
- Touchez le capteur intégré à la poignée de la porte du conducteur ou du passager avant → Fig. 30 ②  pour verrouiller le véhicule.
- Easy Open : ouverture du capot arrière grâce à un mouvement du pied sous le pare-chocs arrière → Ouverture et fermeture électriques du capot arrière .
- Easy Close : fermeture automatique du capot arrière → Ouverture et fermeture électriques du capot arrière .

Le déverrouillage du véhicule est signalé par un *double* clignotement de tous les clignotants et le verrouillage par *un seul* clignotement de tous les clignotants.


Lorsque le véhicule se verrouille, puis que toutes les portes et le capot arrière sont fermés, le véhicule **ne se verrouille pas immédiatement** si la dernière clé utilisée se trouve à l'intérieur du véhicule. Tous les clignotants du véhicule clignotent *quatre fois*.

Lorsque vous déverrouillez le véhicule et sans ouvrir ni porte ni capot arrière, le véhicule se reverrouille au bout de quelques secondes.



Déverrouillage et ouverture des portes

- Touchez le capteur → Fig. 30 ①  au niveau du côté intérieur de la poignée de porte du conducteur et du passager avant.
- Ouvrez la porte.

Fermeture et verrouillage des portes

- Coupez le contact d'allumage.
- Fermez la porte du conducteur ou du passager avant.
- Touchez *une fois* le capteur → Fig. 30 ②  au niveau du côté extérieur de la poignée de porte du conducteur ou du passager avant.

Sur les véhicules équipés du dispositif de sécurité SAFE : verrouillage des portes


- Coupez le contact d'allumage.
- Fermez la porte du conducteur et du passager avant.
- *Verrouillage avec le dispositif de sécurité SAFE* : touchez *une fois* le capteur → Fig. 30 ②  au niveau du côté extérieur de la poignée de porte du conducteur ou du passager avant.
- *Verrouillage sans le dispositif de sécurité SAFE* : touchez *deux fois* le capteur → Fig. 30 ③  au niveau du côté extérieur de la poignée de porte du conducteur ou du passager avant.

Déverrouillage et verrouillage du capot arrière


Si le véhicule est verrouillé et qu'une clé valable se trouve à proximité → Fig. 30  du capot arrière, ce dernier se déverrouille automatiquement lors de son ouverture.

Le capot arrière se verrouille automatiquement après sa fermeture. Lorsque le véhicule est complètement déverrouillé, le capot arrière **ne se verrouille pas** automatiquement après la fermeture.

Comportement lors du verrouillage avec une deuxième clé de véhicule


Si une clé du véhicule se trouve dans l'habitacle et que vous verrouillez le véhicule de l'extérieur avec une 2^e clé appropriée, la clé se trouvant dans le véhicule est bloquée pour le démarrage du moteur → Démarrage et arrêt du moteur . Pour permettre le démarrage du moteur, appuyez sur la touche  intégrée à la clé restée dans le véhicule → Fig. 27 .

Désactivation automatique des capteurs


Si, pendant une période prolongée, personne ne verrouille ou ne déverrouille le véhicule, les surfaces de détection situées sur les poignées de porte se désactivent automatiquement → Fig. 30 .



Lorsqu'un capteur extérieur sur la poignée de porte est déclenché trop souvent pendant que le véhicule est verrouillé, cette surface de détection se coupe pendant quelques temps.

Les capteurs peuvent être réactivés en procédant comme suit :

- Attendez quelques instants.
- **OU** : appuyez sur la touche .
- **OU** : déverrouillez le capot arrière.
- **OU** : déverrouillez le véhicule à l'aide de la clé du véhicule → Fermeture ou ouverture d'urgence .




Fonctions de confort

Pour procéder à la **fermeture confort** de toutes les glaces électriques et du toit en verre, laissez le doigt quelques secondes sur le capteur → Fig. 30  au niveau de la partie extérieure de la poignée de porte du conducteur ou du passager avant jusqu'à ce que les glaces ou le toit en verre soient fermés.

L'**ouverture des portes** à l'aide de la surface de détection intégrée à la poignée de porte → Fig. 30   s'effectue conformément aux réglages définis dans le menu Réglages ouverture et fermeture ainsi que dans le sous-menu Commande glaces → Système d'information Volkswagen .



MISE EN GARDE

Les surfaces de détection intégrées aux poignées de porte peuvent être activées sous l'effet d'un jet d'eau ou de vapeur puissant lorsqu'une clé de véhicule valide se trouve à proximité. Si au moins une glace est ouverte et que la surface de détection → Fig. 30  intégrée à une poignée de porte est activée en permanence, toutes les glaces se ferment. Si le jet d'eau ou de vapeur est éloigné brièvement de la surface de détection → Fig. 30   intégrée à une poignée de porte, puis ramené, il se peut que toutes les glaces s'abaissent → Fonctions de confort .



Lorsque la batterie ou la pile de la clé du véhicule est faible ou déchargée, il se peut que le véhicule ne puisse pas être verrouillé ou déverrouillé à l'aide du système de fermeture et de démarrage sans clé Keyless Access. Vous pouvez verrouiller et déverrouiller le véhicule manuellement → Fermeture ou ouverture d'urgence .



Pour pouvoir contrôler si le verrouillage du véhicule a réussi, la fonction de déverrouillage est désactivée pendant env. 2 secondes.



Selon la fonction des rétroviseurs paramétrée dans le système d'infodivertissement, les rétroviseurs extérieurs se rabattent lors du déverrouillage du véhicule par l'intermédiaire de la surface de détection intégrée à la poignée de porte du conducteur ou du passager avant et l'éclairage périmétrique s'allume → Système d'infodivertissement .



Si aucune clé valide pour le véhicule ne se trouve à bord du véhicule ou si celle-ci n'est pas détectée, l'afficheur du combiné d'instrument indique un message correspondant. Cela peut se produire lorsque la clé du véhicule est perturbée par un autre signal radio ou est cachée par un objet, par ex. un accessoire pour appareils mobiles ou une valise en aluminium → Démarrage et arrêt du moteur .



S'il apparaît le message Keyless défectueux dans l'afficheur du combiné d'instruments, il peut s'ensuivre des dysfonctionnements sur le système Keyless Access. Rendez-vous dans un atelier spécialisé.



La fonction des capteurs de poignée de porte peut être restreinte en raison d'un fort encrassement.




Vous ne pouvez verrouiller un véhicule à boîte automatique que si le levier sélecteur se trouve en position **P**.



Dispositif de sécurité SAFE



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Selon son équipement, le véhicule peut disposer d'un dispositif de sécurité SAFE et d'une alarme antivol → Alarme antivol .





Lorsque le véhicule est verrouillé, le dispositif de sécurité SAFE met les leviers d'ouverture de porte hors fonction afin de rendre les effractions du véhicule plus difficiles. Les portes ne peuvent plus être ouvertes de l'intérieur →  .

- Appuyez *une fois* sur la touche  intégrée à la clé du véhicule → Déverrouillage et verrouillage du véhicule de l'extérieur .
- Appuyez *deux fois* sur la touche  intégrée à la clé du véhicule → Déverrouillage et verrouillage du véhicule de l'extérieur .
- Touchez *deux fois* la surface de détection pour le verrouillage du système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access, sur la face extérieure de la poignée de porte → Déverrouillage et verrouillage du véhicule de l'extérieur .

L'afficheur du combiné d'instruments peut, en fonction de l'équipement du véhicule, indiquer que le dispositif de sécurité SAFE est activé (Verrouillage SAFE ou SAFELOCK).

Désactivation du dispositif de sécurité SAFE


Le dispositif de sécurité SAFE peut être désactivé d'une des manières suivantes :

- Appuyez *deux fois* sur la touche  intégrée à la clé du véhicule → Déverrouillage et verrouillage du véhicule de l'extérieur .
- Touchez *deux fois* la surface de détection pour le verrouillage du système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access située sur la face extérieure de la poignée de porte → Fig. 30  .
- Avant de verrouiller le véhicule, appuyez une fois sur la touche de désactivation de la protection volumétrique et de la protection anti-soulèvement  → Fig. 30  .
- Mettez le contact d'allumage.

Lorsque le dispositif de sécurité SAFE est désactivé :

- Le véhicule peut être déverrouillé et ouvert de l'intérieur à l'aide du levier d'ouverture de porte.

- L'alarme antivol est activée.
- La protection volumétrique et la protection anti-soulèvement sont désactivées.

Vous pouvez réactiver la protection volumétrique et la protection anti-soulèvement en appuyant de nouveau sur la touche .



AVERTISSEMENT

Un manque d'attention ou de surveillance pendant l'utilisation du dispositif de sécurité SAFE peut provoquer des blessures graves.

- Ne laissez jamais personne dans le véhicule lorsque le véhicule est verrouillé à l'aide de la clé du véhicule. Lorsque le dispositif de sécurité SAFE est activé, les portes ne peuvent plus être ouvertes de l'intérieur !
- Lorsque les portes sont verrouillées, les secouristes ont plus de mal à pénétrer dans l'habitacle du véhicule en cas d'urgence pour venir en aide aux passagers. En situation d'urgence, les personnes enfermées ne pourraient plus sortir du véhicule en déverrouillant les portes.

Alarme antivol



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Selon son équipement, le véhicule peut disposer de l'alarme antivol et du dispositif de sécurité SAFE → Dispositif de sécurité SAFE .

L'alarme antivol s'active automatiquement lorsque vous verrouillez le véhicule à l'aide de la clé du véhicule.

Quand l'alarme se déclenche-t-elle ?

L'alarme antivol déclenche des signaux d'avertissement sonores et visuels pendant 5 minutes maximum lorsque les actions suivantes sont effectuées sans autorisation sur le véhicule verrouillé :

- Ouverture d'une porte déverrouillée mécaniquement à l'aide de la clé du véhicule, sans établissement du contact d'allumage en l'espace de 15 secondes
- Ouverture d'une porte
- Ouverture du capot-moteur
- Ouverture du capot arrière
- Établissement du contact d'allumage avec une clé du véhicule non valide
- Déconnexion de la batterie
- Mouvement à l'intérieur du véhicule (pour les véhicules avec protection volumétrique) → Protection volumétrique et protection anti-soulèvement
- Remorquage du véhicule (pour les véhicules avec protection antisoulèvement) → Protection volumétrique et protection anti-soulèvement
- Soulèvement du véhicule (pour les véhicules avec protection antisoulèvement) → Protection volumétrique et protection anti-soulèvement
- Transport du véhicule sur un ferry ou sur voie ferrée (pour les véhicules avec protection antisoulèvement ou avec protection volumétrique) → Protection volumétrique et protection anti-soulèvement

- Détélage d'une remorque branchée à l'alarme antivol → Traction d'une remorque .


Désactivation de l'alarme

Déverrouillez le véhicule à l'aide de la touche de déverrouillage de la clé du véhicule. **OU** : mettez le contact d'allumage avec une clé du véhicule valable. Sur les véhicules avec système Keyless Access, vous pouvez également désactiver l'alarme en saisissant la poignée de porte → Déverrouillage ou verrouillage du véhicule avec le système Keyless Access .



L'alarme se déclenche à nouveau si quelqu'un essaie de s'introduire de nouveau dans la même zone sous protection ou dans une autre zone sous protection après l'extinction de l'alarme.



L'alarme antivol **ne s'active pas** lorsque vous verrouillez le véhicule de l'intérieur à l'aide de la touche de verrouillage centralisé .



Si la porte du conducteur est déverrouillée mécaniquement à l'aide de la clé du véhicule, alors seule la porte du conducteur est déverrouillée, et non l'ensemble du véhicule. Ce n'est que lors de l'établissement du contact d'allumage que le dispositif de sécurité Safe est désactivé sur toutes les portes – sans que celles-ci soient déverrouillées – et que la touche de verrouillage centralisé est activée.



Lorsque la batterie est faible ou déchargée, l'alarme antivol ne fonctionne pas correctement.

Protection volumétrique et protection anti-soulèvement



Fig. 31 À côté du siège du conducteur : touche de désactivation de la protection volumétrique et de la protection anti-soulèvement



Fig. 32 Protection volumétrique



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

La protection volumétrique déclenche l'alarme lorsque des mouvements sont détectés à l'intérieur de l'habitacle.



La protection antisoulèvement déclenche l'alarme si un soulèvement du véhicule est détecté.

Activation de la protection volumétrique et de la protection antisoulèvement

Fermez les rangements dans la console de pavillon → Rangements , sinon le fonctionnement de la protection volumétrique n'est pas garanti sans restrictions.



Verrouillez le véhicule. Lorsque l'alarme antivol est activée, la protection volumétrique → Fig. 32 et la protection antisoulèvement le sont également.

Désactivation de la protection volumétrique et de la protection antisoulèvement

- Coupez l'allumage et ouvrez la porte du conducteur.
- Appuyez sur la touche  → Fig. 31 . Le témoin de contrôle jaune  intégré à la touche reste allumé jusqu'à ce que le véhicule soit verrouillé.
- Fermez toutes les portes et le capot arrière.
- Verrouillez le véhicule à l'aide de la clé du véhicule. La protection volumétrique et la protection antisoulèvement sont désactivées jusqu'au prochain verrouillage du véhicule.

Dans les situations suivantes, il est recommandé de désactiver la protection volumétrique et la protection anti-soulèvement :

- Lorsque vous laissez des personnes ou des animaux pour une courte durée dans l'habitacle du véhicule.
- Lorsque le véhicule doit être chargé sur un autre moyen de transport.
- Lorsque le véhicule est transporté.
- Lorsque le véhicule doit être remorqué avec un essieu soulevé.
- Lorsque vous devez garer votre véhicule dans un garage à deux étages.
- Lorsque vous devez arrêter votre véhicule dans une installation de lavage automatique.

Si vous avez désactivé la protection volumétrique et la protection anti-soulèvement à l'aide de la touche  → Fig. 31 , vous pouvez les réactiver en appuyant une nouvelle fois sur la touche . Le témoin de contrôle jaune s'éteint alors.

Risques de fausses alarmes

La protection volumétrique ne fonctionne de façon irréprochable que si tous les ouvrants du véhicule sont fermés. Respectez les dispositions légales. Une fausse alarme peut se produire dans les cas suivants :

- Lorsqu'une ou plusieurs glaces sont entièrement ou partiellement ouvertes.
- Lorsque le toit en verre est entièrement ou partiellement ouvert.
- Lorsque des objets légers, par ex. des feuilles de papier volantes ou un pendentif suspendu au rétroviseur intérieur (sentorettes), restent dans le véhicule.
- Lorsque l'alarme vibratoire d'un téléphone mobile laissé dans le véhicule se déclenche.
- Lorsque le véhicule est transporté.

- Lorsque le véhicule est garé dans un garage à deux étages.
- Lorsque le véhicule se trouve dans une installation de lavage automatique.



Si des portes ou le capot arrière sont encore ouverts au moment où l'alarme antivol est activée, seule celle-ci est activée. La protection volumétrique et la protection anti-soulèvement ne sont activées qu'après la fermeture des portes et du capot arrière.



Lorsque la protection volumétrique et la protection antisoulèvement sont désactivées, le dispositif de sécurité SAFE est également désactivé → Dispositif de sécurité SAFE .

Portes



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Affichage
- Sécurité enfants

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → Vues extérieures
- Cadrons → Cadrons
- Jeu de clés du véhicule → Jeu de clés du véhicule
- Verrouillage centralisé et système de fermeture → Verrouillage centralisé et système de fermeture
- Fermeture ou ouverture d'urgence → Fermeture ou ouverture d'urgence



AVERTISSEMENT

Une porte mal fermée peut s'ouvrir involontairement pendant la marche du véhicule et provoquer des blessures graves.

- Arrêtez-vous immédiatement et fermez la porte.
- Lors de la fermeture de la porte, veillez à ce que la porte s'enclenche correctement et entièrement. La porte fermée doit affleurer les éléments de carrosserie qui l'entourent.
- N'ouvrez ou ne fermez les portes qu'après vous être assuré que personne ne se trouve dans la zone de débattement.



AVERTISSEMENT

Une porte immobilisée par un limiteur d'ouverture peut se fermer d'elle-même dans des côtes ou si le vent souffle fort, ce qui peut causer des blessures.

- Lors de l'ouverture et de la fermeture des portes, tenez toujours la poignée de porte.

Affichage

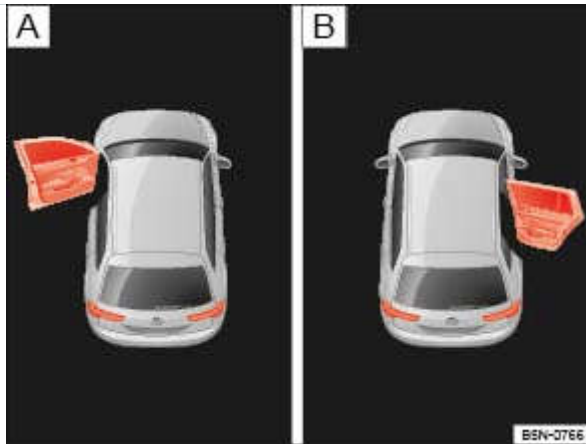



Fig. 33 Dans l'afficheur du combiné d'instruments : porte avant gauche ou porte arrière droite ouverte ou non fermée correctement



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Un symbole apparaissant sur l'afficheur du combiné d'instruments → Fig. 33 vous informe qu'une ou plusieurs portes ne sont pas correctement fermées.  **Arrêtez de rouler !** Ouvrez la porte du véhicule concernée et refermez-la.

Ce symbole est également visible lorsque l'allumage est coupé ; il s'éteint quelques secondes après le verrouillage du véhicule si les portes sont fermées.



AVERTISSEMENT

Des portes mal fermées peuvent s'ouvrir involontairement pendant la marche du véhicule et provoquer des blessures graves.

- Arrêtez-vous immédiatement et fermez toutes les portes.
- Après avoir fermé toutes les portes, vérifiez que le dispositif de verrouillage du porte-serrure est correctement encliqueté sur toutes les portes.

Sécurité enfants

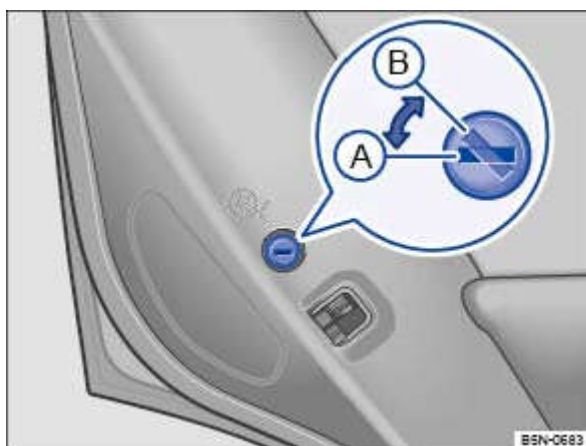


Fig. 34 Sécurité enfants : dans la porte arrière gauche

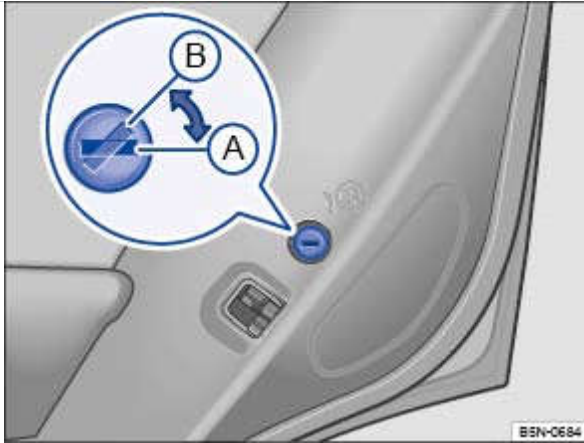


Fig. 35 Sécurité enfants : dans la porte arrière droite



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Légende de la → Fig. 34 et de la → Fig. 35 :

1. **A** Sécurité enfants désactivée.
2. **B** Sécurité enfants activée.

La sécurité enfants empêche l'ouverture des portes arrière de l'intérieur afin, par exemple, que les enfants ne puissent pas ouvrir les portes par inadvertance pendant la marche du véhicule. Lorsque la sécurité enfants est activée, les portes ne peuvent être ouvertes que de l'extérieur.

Activation et désactivation de la sécurité enfants

- Déverrouillez le véhicule et ouvrez la porte arrière correspondante.
- Dégagez le panneton.
- À l'aide du panneton, tournez la fente dans la position souhaitée → Fig. 34 ou → Fig. 35.



AVERTISSEMENT

Lorsque la sécurité enfants est activée, la porte correspondante ne peut pas être ouverte de l'intérieur.

- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui lorsque vous verrouillez les portes. Il peut arriver que ces personnes s'enferment dans le véhicule. Ils ne pourraient pas sortir seuls du véhicule ou se porter assistance à eux-mêmes en cas d'urgence. Les personnes enfermées dans le véhicule peuvent être exposées à des températures très élevées ou très basses.
- Selon la saison, des températures très élevées ou très basses peuvent régner dans un véhicule fermé. Ces températures peuvent entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort, notamment chez les enfants en bas âge.

Capot arrière



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Affichage
- Déverrouillage et ouverture manuels du capot arrière
- Fermeture et verrouillage manuels du capot arrière

→ Ouverture et fermeture électriques du capot arrière

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → Vues extérieures
- Verrouillage centralisé → Verrouillage centralisé et système de fermeture
- Transport → Recommandations pour la conduite
- Fermeture ou ouverture d'urgence → Fermeture ou ouverture d'urgence



AVERTISSEMENT

Le déverrouillage, l'ouverture ou la fermeture incorrects et non contrôlés du capot arrière peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- N'ouvrez ni ne fermez le capot arrière que si personne ne se trouve dans la zone de débattement.
- Une fois le capot arrière fermé, contrôlez s'il est correctement fermé et verrouillé de sorte qu'il ne puisse pas s'ouvrir de lui-même pendant la marche du véhicule. Le capot arrière fermé doit affleurer les éléments de carrosserie qui l'entourent.
- Laissez toujours le capot arrière fermé pendant la marche du véhicule pour empêcher les gaz d'échappement toxiques de pénétrer dans l'habitacle.
- N'ouvrez jamais le capot arrière lorsqu'un chargement est posé dessus, par ex. sur un porte-bagages. Le capot arrière risque de ne pas pouvoir s'ouvrir si un chargement y est fixé, par ex. des bicyclettes. Un capot arrière ouvert peut se fermer tout seul sous l'effet du poids supplémentaire. Le cas échéant, soutenez le capot arrière ou retirez au préalable le chargement.
- Fermez et verrouillez le capot arrière et toutes les portes lorsque le véhicule n'est pas utilisé. Assurez-vous alors que personne ne se trouve dans le véhicule.
- Ne laissez jamais des enfants jouer sans surveillance dans et autour du véhicule, notamment lorsque le capot arrière est ouvert. Les enfants pourraient monter dans le coffre à bagages, fermer le capot arrière et s'enfermer dans le véhicule. Selon la saison, des températures très élevées ou très basses peuvent régner dans un véhicule fermé. Ces températures peuvent entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort, notamment chez les enfants en bas âge.



MISE EN GARDE

Avant d'ouvrir le capot arrière, vérifiez que vous disposez d'un espace suffisant pour ouvrir et fermer le capot arrière, par ex. en cas de traction d'une remorque ou dans un garage.



MISE EN GARDE

N'utilisez jamais le mécanisme d'ouverture pour fixer le chargement ou le maintenir. Cela peut entraîner des dommages et empêcher la fermeture du capot arrière.


Affichage



Fig. 36 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : capot arrière ouvert ou mal fermé



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Un symbole apparaissant sur l'afficheur du combiné d'instruments → Fig. 33 vous informe que le capot arrière est ouvert ou mal fermé.  **Arrêtez de rouler !** Ouvrez le capot arrière puis refermez-le.

Ce symbole est également visible lorsque l'allumage est coupé ; il s'éteint quelques secondes après le verrouillage du véhicule si les portes sont fermées.



AVERTISSEMENT

Un capot arrière mal fermé peut s'ouvrir involontairement pendant la marche du véhicule et provoquer des blessures graves. Arrêtez-vous immédiatement et fermez le capot arrière. Après avoir fermé le capot arrière, vérifiez que le dispositif de verrouillage du porte-serrure est correctement encliqueté.

Déverrouillage et ouverture manuels du capot arrière



Fig. 37 Dans la clé du véhicule : touche de déverrouillage capot arrière





Fig. 38 Déverrouillage et ouverture du capot arrière de l'extérieur



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Si, par ex., des bicyclettes sont fixées sur un porte-bagages monté sur le capot arrière, celui-ci risque de ne pas pouvoir s'ouvrir → . Retirez le chargement du porte-bagages et soutenez le capot arrière ouvert.

Déverrouillage et ouverture du capot arrière

- Appuyez sur la touche  pour déverrouiller le véhicule ainsi que le capot arrière.
- **OU** : maintenez brièvement enfoncée la touche  → Fig. 37 de la clé du véhicule pour déverrouiller séparément le capot arrière. Les portes restent verrouillées.
- Soulevez légèrement le capot arrière au niveau de la touche → Fig. 38 (flèche), puis ouvrez-le.

Si le capot arrière n'est pas ouvert dans les quelques minutes qui suivent son déverrouillage, il se verrouille de nouveau tout seul.



AVERTISSEMENT

L'ouverture ou le déverrouillage incorrects ou non contrôlés du capot arrière peuvent provoquer des blessures graves.

- Lorsqu'un porte-bagages monté sur le capot arrière porte un chargement, il n'est pas toujours possible de s'apercevoir que le capot arrière est déverrouillé. S'il est déverrouillé, le capot arrière risque de s'ouvrir subitement pendant la marche du véhicule.



AVERTISSEMENT

Si une grande quantité de neige ou un chargement se trouve sur le capot arrière, il se peut que ce dernier ne puisse pas s'ouvrir ou, s'il est ouvert, qu'il s'abaisse tout seul sous l'effet du poids supplémentaire et provoque de graves blessures.

- N'ouvrez jamais le capot arrière lorsqu'une grande quantité de neige s'y trouve ou qu'un chargement est posé dessus, par ex. sur un porte-bagages.
- Retirez la neige ou le chargement avant d'ouvrir le capot arrière.



AVERTISSEMENT

Lorsque la température extérieure avoisine zéro degré, le mécanisme d'ouverture ne peut pas toujours soulever automatiquement le capot arrière partiellement ouvert. Dans ce cas, guidez le capot arrière à la main vers le haut.

Fermeture et verrouillage manuels du capot arrière

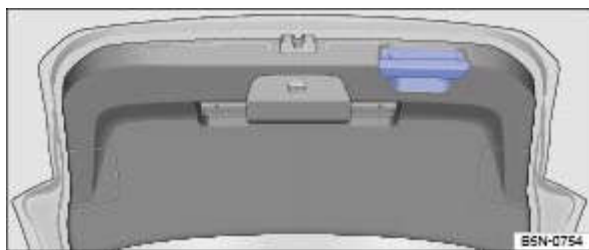



Fig. 39 Capot arrière ouvert : poignée permettant de fermer le capot arrière



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière


Fermeture du capot arrière

- Saisissez la poignée intégrée au revêtement intérieur du capot arrière → Fig. 39.
- Tirez le capot arrière vers le bas avec de l'élan jusqu'à ce qu'il s'encliquette dans la serrure →  .

- Vérifiez que le capot arrière est correctement encliqueté.

Verrouillage du capot arrière

Le verrouillage est uniquement possible lorsque le capot arrière est correctement encliqueté.

- Le capot arrière se verrouille également par verrouillage centralisé.
- Lorsque le capot arrière d'un véhicule verrouillé a été déverrouillé à l'aide de la touche  → Fig. 37 de la clé du véhicule, il est de nouveau verrouillé immédiatement et automatiquement après sa fermeture. L'alarme antivol est activée immédiatement après la fermeture → Alarme antivol .
- Un capot arrière fermé mais non verrouillé se verrouille automatiquement à partir d'une vitesse d'env. 5 km/h (3 mph).

AVERTISSEMENT

La fermeture incorrecte ou non contrôlée du capot arrière peut provoquer des blessures graves.

- Ne laissez jamais des enfants jouer sans surveillance dans et autour du véhicule, notamment lorsque le capot arrière est ouvert. Les enfants pourraient monter dans le coffre à bagages, fermer le capot arrière et s'enfermer dans le véhicule. Un véhicule fermé à clé peut, selon la saison, chauffer ou refroidir extrêmement et entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort.
- Lorsque vous fermez le capot arrière, veillez à retirer à temps les mains de la zone de débattement du capot arrière.



Avant de fermer le capot arrière, vérifiez que la clé du véhicule ne se trouve pas dans le coffre à bagages.

Ouverture et fermeture électriques du capot arrière



Fig. 40 Capot arrière à ouverture pilotée par capteurs (Easy Open)

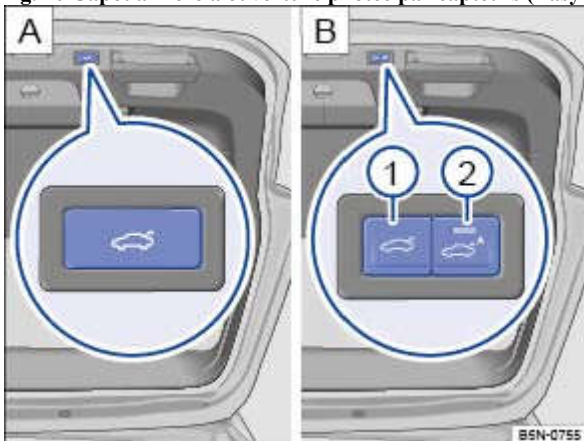




Fig. 41 Dans le capot arrière ouvert : touche de fermeture électrique du capot arrière





Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Légende de la → Fig. 41 :





1.  Fermeture électrique du capot arrière
2.  Fermeture automatique du capot arrière


Ouverture électrique du capot arrière

Le capot arrière s'ouvre alors automatiquement.

- Actionnez la poignée → Fig. 38 (flèche).
- **OU** : tirez vers le haut la touche  → Fig. 29 située dans la porte du conducteur. La touche fonctionne également lorsque l'allumage est coupé.
- **OU** : maintenez la touche  de la clé du véhicule enfoncée pendant environ une seconde. Lorsque le véhicule est verrouillé, seul le capot arrière est déverrouillé, les portes restent verrouillées.
- Sur les véhicules équipés du système Keyless Access et de l'ouverture pilotée par capteurs, le capot arrière peut être ouvert grâce à un mouvement du pied dans les zones balayées par les capteurs sous le pare-chocs arrière (Easy Open) → Fig. 40.



Fermeture électrique du capot arrière

- Appuyez brièvement sur la touche  dans le capot arrière ouvert → Fig. 41 **A** ou → Fig. 41 **B** ① → .
- **OU** : tirez vers le haut la touche  située dans la porte du conducteur.
- **OU** : maintenez la touche  de la clé du véhicule enfoncée pendant environ une seconde.
- **OU** : déplacez le capot arrière à la main dans le sens de la fermeture jusqu'à ce qu'il se ferme automatiquement.

Le capot arrière s'abaisse de lui-même jusqu'en position finale et est automatiquement fermé → .

Interruption de l'ouverture ou de la fermeture

Il est possible d'interrompre l'ouverture ou la fermeture du capot arrière :

- Appuyez sur l'une des touches  pendant l'ouverture ou la fermeture.
- Continuez d'ouvrir ou de fermer le capot arrière à la main. Pour cela, vous devez exercer une certaine force.
- Une nouvelle pression sur l'une des touches  remet le capot arrière dans sa position initiale.

Si l'ouverture ou la fermeture automatique du capot arrière est entravée par un coulissement difficile ou par un obstacle :

- Le processus d'ouverture ou de fermeture s'interrompt aussitôt. Le capot arrière s'ouvre de nouveau légèrement à la fermeture.
- Vérifiez la raison pour laquelle le capot arrière ne s'est pas ouvert ou fermé.
- Vous pouvez, si nécessaire, ouvrir ou fermer le capot arrière en exerçant une force relativement importante.

Particularité en cas d'utilisation d'une remorque

Si le dispositif d'attelage de première monte est raccordé électriquement à la remorque, le capot arrière à commande électrique peut être ouvert ou fermé **uniquement** au niveau du capot arrière.


Signaux sonores

Des signaux sonores sont émis pendant tout le processus d'ouverture ou de fermeture du capot arrière. Exception : si vous ouvrez ou fermez le capot arrière via les touches situées sur ou dans le capot arrière.

Modification et mémorisation de l'angle d'ouverture

Si l'espace situé derrière ou au-dessus du véhicule est plus petit que la zone de débattement du capot arrière, il est possible de modifier l'angle d'ouverture de ce dernier.


Pour mémoriser un nouvel angle d'ouverture, il est nécessaire que le capot arrière soit au moins à moitié ouvert.

- Lorsque le capot arrière a atteint la position d'ouverture souhaitée, interrompez l'ouverture.
- Appuyez pendant quelques secondes sur la touche  → Fig. 41 **A** ou → Fig. 41 **B** ① intégrée au capot arrière ouvert.
- L'angle d'ouverture est mémorisé.

La mémorisation vous est confirmée par le clignotement du signal de détresse et par un signal sonore.

Réinitialisation et mémorisation de l'angle d'ouverture

Pour rouvrir le capot arrière intégralement, il est nécessaire de réinitialiser et de remémorer l'angle d'ouverture.

- Déverrouillez le capot arrière et ouvrez-le à la hauteur mémorisée.
- Poussez le capot arrière à la main vers le haut jusqu'en butée. Pour cela, vous devez exercer une certaine force.
- Appuyez pendant quelques secondes sur la touche  → Fig. 41 **A** ou → Fig. 41 **B** ① intégrée au capot arrière ouvert.
- L'angle d'ouverture réglé en usine est rétabli et mémorisé.

La mémorisation vous est confirmée par le clignotement du signal de détresse et par un signal sonore.

Capot arrière à ouverture pilotée par capteurs (Easy Open)

Lorsqu'une clé de véhicule valide se trouve à proximité → Fig. 30 **A** du capot arrière, vous pouvez déverrouiller et ouvrir ce dernier par un mouvement du pied dans les zones balayées par les capteurs → Fig. 40 sous le pare-chocs arrière.

- Coupez le contact d'allumage.
- Placez-vous au centre devant le pare-chocs arrière.
- Approchez rapidement votre pied et votre tibia le plus près possible du pare-chocs. Votre tibia doit se trouver dans la zone supérieure et votre pied dans la zone inférieure du capteur → Fig. 40.
- Retirez rapidement votre pied et votre tibia des zones balayées par le capteur → Fig. 40. Le capot arrière s'ouvre alors automatiquement.

- Si le capot arrière ne s'ouvre pas, répétez la procédure après quelques secondes.


L'ouverture du capot arrière à l'aide de la fonction Easy Open est signalée par l'allumage du feu stop supplémentaire à une seule reprise.

Le capot arrière se verrouille automatiquement une fois fermé si le véhicule a été verrouillé auparavant et qu'aucune clé valide ne se trouve à l'intérieur du véhicule.


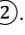
La fonction Easy Open n'est pas disponible ou ne l'est qu'avec des restrictions dans les situations suivantes (exemples) :



- Si le pare-chocs arrière est fortement encrassé.
- Si le pare-chocs arrière est recouvert d'eau salée.
- Si la boule à déverrouillage électrique est déployée.
- Si un dispositif d'attelage est installé en deuxième monte sur le véhicule → Traction d'une remorque .

En cas de fortes précipitations, la fonction Easy Open peut ouvrir en différé ou être désactivée automatiquement afin d'empêcher un déclenchement intempestif.

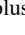
La fonction Easy Open peut être activée ou désactivée durablement dans le système d'infodivertissement par le biais de la touche **CAR** et des boutons de fonction  et Ouverture et fermeture → Réglages du menu et du système (SETUP) .



Fermeture automatique du capot arrière (Easy Close)

Lorsqu'une clé du véhicule valide se trouve dans la zone de proximité → Fig. 30  du capot arrière ouvert, le capot arrière peut être automatiquement verrouillé en appuyant sur la touche Easy Close → Fig. 41 . En cas d'éloignement de la clé valide de la zone de proximité, le capot arrière se referme automatiquement → Ouverture et fermeture électriques du capot arrière .

- Coupez l'allumage et fermez la porte du conducteur.
- Le cas échéant, dételez la remorque → Traction d'une remorque .
- Positionnez-vous avec votre clé du véhicule valide dans la zone de proximité du capot arrière ouvert au moins à moitié → Fig. 30 .
- Le clignotement de la touche Easy Close → Fig. 41  signifie que la fonction de fermeture est activée. Le capot arrière reste ouvert.
- Lorsque la clé du véhicule valide sort de la zone de proximité du capot arrière ouvert, ce dernier se referme automatiquement. Lors du processus de fermeture, le témoin de contrôle dans la touche Easy Close clignote lentement et un signal sonore peut retentir.
- Si, lors de l'activation d'Easy Close, plusieurs clés valides se trouvent dans la zone de proximité du capot arrière ouvert, ce dernier ne se referme automatiquement que lorsque la dernière clé ne se trouve plus dans la zone de proximité.

Dans les situations suivantes, la fonction Easy Close n'est pas disponible ou est interrompue et le capot arrière ne se referme pas automatiquement :

- Aucune clé de véhicule valide ne se trouve dans la zone de proximité du capot arrière ouvert.
- **OU** : la touche Easy Close → Fig. 41  est actionnée plusieurs fois.
- **OU** : plusieurs clés de véhicule valides se trouvent dans le coffre à bagages lors de l'activation d'Easy Close.

- **OU** : la clé de véhicule valide reste quelques secondes dans la zone de proximité du capot arrière ouvert après activation de la fonction Easy Close. Le témoin de contrôle dans la touche Easy Close clignote rapidement pour confirmer l'interruption de la fonction.
- **OU** : lors du processus de fermeture automatique du capot arrière, la touche  de la clé du véhicule ou la touche  de la porte du véhicule est actionnée.
- **OU** : la clé de véhicule valide entre à nouveau dans la zone de proximité du capot arrière lors du processus de fermeture. Le témoin de contrôle dans la touche Easy Close clignote rapidement pour confirmer l'interruption de la fonction. Le capot arrière s'ouvre de nouveau.
- **OU** : le processus de fermeture automatique du capot arrière est entravé par un fonctionnement difficile ou un obstacle. Le capot arrière s'ouvre de nouveau.

Si, lors de l'activation d'Easy Close, une clé de véhicule valide se trouve à l'intérieur du coffre à bagages et une autre dans la zone de proximité du capot arrière ouvert, ce dernier se referme automatiquement dès que la clé du véhicule quitte la zone de proximité du capot arrière. La clé du véhicule est enfermée à l'intérieur du coffre à bagages.

AVERTISSEMENT

Si une grande quantité de neige ou un chargement se trouve sur le capot arrière, il se peut que ce dernier ne puisse pas s'ouvrir ou, s'il est ouvert, qu'il s'abaisse tout seul sous l'effet du poids supplémentaire et provoque de graves blessures.

- N'ouvrez jamais le capot arrière lorsqu'une grande quantité de neige s'y trouve ou qu'un chargement est posé dessus, par ex. sur un porte-bagages.
- Retirez la neige ou le chargement avant d'ouvrir le capot arrière.

AVERTISSEMENT

La fermeture incorrecte ou non contrôlée du capot arrière peut provoquer des blessures graves.

- Ne laissez jamais le véhicule sans surveillance ni les enfants jouer dans et autour du véhicule, notamment lorsque le capot arrière est ouvert. Les enfants pourraient monter dans le coffre à bagages, fermer le capot arrière et s'enfermer dans le véhicule. Un véhicule fermé peut, selon la saison, chauffer ou refroidir extrêmement, ce qui peut causer des blessures ou des maladies graves, voire la mort.

MISE EN GARDE

Avant d'ouvrir ou de fermer le capot arrière, vérifiez si vous disposez d'un espace libre suffisant pour l'ouvrir ou le fermer, par ex. en cas d'utilisation d'une remorque ou dans les garages.



Si le capot arrière est actionné trop souvent en peu de temps, le mécanisme d'ouverture se désactive pour éviter toute surchauffe. Dès que le système a refroidi, il peut de nouveau être utilisé. En attendant, le capot arrière peut être ouvert ou fermé à la main si l'on exerce plus de force.



Si, le capot arrière étant ouvert, la batterie ou le fusible est déconnecté ou défectueux, le système du capot arrière doit être réinitialisé. À cet effet, il est nécessaire de fermer une fois le capot arrière.



Avant de fermer le capot arrière, vérifiez que la clé du véhicule ne se trouve pas dans le coffre à bagages.

Glaces



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:
→ Ouverture ou fermeture des glaces

- Glaces – Fonctions
- Dispositif antipincement des lève-glaces

Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'information Volkswagen → Système d'information Volkswagen
- Verrouillage centralisé et système de fermeture → Verrouillage centralisé et système de fermeture
- Entretien et nettoyage de l'extérieur du véhicule → Entretien et remise en état du véhicule

AVERTISSEMENT

Un manque d'attention ou de surveillance pendant l'utilisation des lève-glaces électriques peut provoquer des blessures graves.

- N'ouvrez ou ne fermez les lève-glaces électriques qu'après vous être assuré que personne ne se trouve dans la zone de fonctionnement.
- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui lorsque le véhicule est verrouillé. En cas d'urgence, les glaces ne peuvent plus être ouvertes.
- Chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés. Après la coupure du contact d'allumage, les glaces peuvent encore être ouvertes ou fermées pendant un court instant à l'aide des touches situées dans les portes, tant que la porte du conducteur ou du passager avant n'est pas ouverte.
- Si vous transportez des enfants sur la banquette arrière, mettez toujours hors fonction les lève-glaces arrière à l'aide de la touche de sécurité afin que les glaces ne puissent pas être ouvertes ou fermées.

MISE EN GARDE

Lorsque les glaces sont ouvertes, des précipitations subites peuvent mouiller les équipements intérieurs du véhicule et endommager le véhicule.

Ouverture ou fermeture des glaces

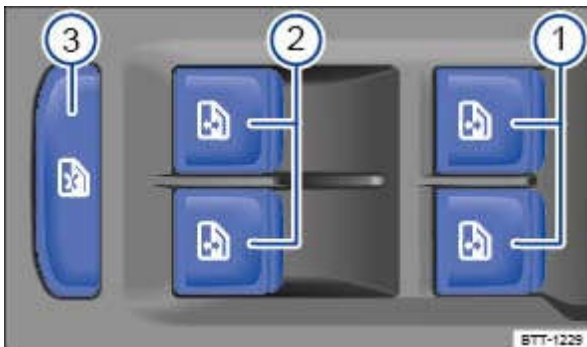



Fig. 42 Dans la porte du conducteur : touches pour les lève-glaces





Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière




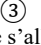
Touches dans la porte du conducteur

Légende de la → Fig. 42 :

1.  Touches pour les glaces avant

2.  Touches pour les glaces arrière
3.  Touche de sécurité des lève-glaces arrière

Ouverture et fermeture des glaces

- **Ouverture** : appuyez sur la touche .
- **Fermeture** : soulevez la touche .
- **Arrêt du fonctionnement automatique** : appuyez ou tirez de nouveau sur la touche de la glace correspondante.
- **Verrouiller la fonction glaces** : la commande de sécurité  → Fig. 42  permet de désactiver les touches de lève-glaces des portes arrière. Le témoin de contrôle jaune intégré à la touche s'allume.

Les lève-glaces électriques ne fonctionnent que lorsque le contact d'allumage est mis.

Après la coupure du contact d'allumage, les glaces peuvent encore être ouvertes ou fermées pendant un court instant à l'aide des touches situées dans les portes, tant que la porte du conducteur ou du passager avant n'est pas ouverte.

Lorsque la clé du véhicule est retirée, les lève-glaces électriques sont désactivés.

Glaces – Fonctions



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Remontée et abaissement automatiques

La fonction de remontée et d'abaissement automatiques permet d'ouvrir et de fermer entièrement les glaces. Pour cela, il n'est pas nécessaire de maintenir enfoncée la touche de lève-glace correspondante.

Remontée automatique : tirez brièvement la touche de la glace vers le haut jusqu'au deuxième niveau.

Abaissement automatique : poussez brièvement la touche de la glace vers le bas jusqu'au deuxième niveau.

Arrêt du fonctionnement automatique : appuyez ou tirez de nouveau sur la touche de la glace correspondante.

Rétablissement de la fonction de remontée et d'abaissement automatiques

Si la batterie a été déconnectée ou si elle était déchargée alors que la glace n'était pas entièrement fermée, la remontée et l'abaissement automatiques sont hors fonction et doivent être rétablis :

- Mettez le contact d'allumage.
- Fermez toutes les glaces et toutes les portes.
- Tirez vers le haut la touche de la glace correspondante et maintenez-la dans cette position pendant au moins une seconde.
- Relâchez la touche et tirez-la à nouveau vers le haut en la maintenant dans cette position. La fonction de remontée et d'abaissement automatiques est alors de nouveau opérationnelle.

La fonction de remontée et d'abaissement automatiques des glaces peut être rétablie individuellement ou pour plusieurs glaces simultanément.

Ouverture et fermeture confort

Les glaces peuvent être ouvertes et fermées de l'extérieur à l'aide de la clé du véhicule :

- Maintenez enfoncée la touche de verrouillage ou de déverrouillage intégrée à la clé du véhicule. Toutes les glaces équipées de lève-glaces électriques s'ouvrent ou se ferment.
- Sur les véhicules équipés du système de fermeture et de démarrage sans clé Keyless Access : maintenez le doigt pendant quelques secondes sur la surface de détection de verrouillage intégrée à la poignée de porte jusqu'à ce que les glaces soient fermées → Verrouillage centralisé et système de fermeture .
- Pour interrompre cette fonction, relâchez la touche de verrouillage ou de déverrouillage.

Lorsque la clé du véhicule est retirée du contact-démarrateur et que la porte du conducteur est ouverte, vous pouvez ouvrir ou fermer toutes les glaces électriques en actionnant la touche de la glace intégrée à la porte du conducteur et en la maintenant enfoncée. L'ouverture ou la fermeture confort démarre au bout de quelques secondes.

La fermeture confort ferme toutes les glaces de porte et le toit en verre. Lorsque toutes les glaces et le toit en verre sont fermés, les clignotants clignent *une fois* à titre de confirmation.

Dans le menu Réglages - Confort du système d'infodivertissement, vous pouvez effectuer divers réglages relatifs à la commande des glaces → Système d'information Volkswagen .



AVERTISSEMENT

Un manque d'attention ou de surveillance pendant l'utilisation des lève-glaces électriques peut provoquer des blessures graves.

- N'ouvrez ou ne fermez les lève-glaces électriques qu'après vous être assuré que personne ne se trouve dans la zone de fonctionnement.
- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui lorsque le véhicule est verrouillé. En cas d'urgence, les glaces ne peuvent plus être ouvertes.
- Chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés. Après la coupure du contact d'allumage, les glaces peuvent encore être ouvertes ou fermées pendant un court instant à l'aide des touches situées dans les portes, tant que la porte du conducteur ou du passager avant n'est pas ouverte.
- Si vous transportez des enfants sur la banquette arrière, mettez toujours hors fonction les lève-glaces arrière à l'aide de la touche de sécurité afin que les glaces ne puissent pas être ouvertes ou fermées.




En cas de dysfonctionnement des lève-glaces électriques, la fonction de remontée et d'abaissement automatiques ainsi que le dispositif antipincement ne fonctionnent pas correctement. Rendez-vous dans un atelier spécialisé !


Dispositif antipincement des lève-glaces



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Le dispositif antipincement des lève-glaces électriques peut réduire le risque de contusions lors de la fermeture des glaces →  . Si le processus de remontée automatique (fermeture) d'une glace est entravé par un coulisement difficile ou un obstacle, la glace se rabaisse immédiatement.

- Vérifiez la raison pour laquelle la glace ne s'est pas fermée.
- Essayez à nouveau de fermer la glace.
- Si, en l'espace de quelques secondes depuis le premier arrêt et la première ouverture de la glace, la fermeture de la glace en remontée automatique est à nouveau entravée en raison d'un coulisement difficile ou d'un obstacle, la remontée automatique est hors fonction pendant quelques secondes.

- Si la glace ne peut toujours pas se fermer en raison d'un coulissement difficile ou d'un obstacle, elle s'arrête à l'endroit correspondant. Si vous appuyez à nouveau sur la touche en l'espace d'env. 10 secondes, la glace se ferme **sans intervention du dispositif antipincement** →  .

Fermeture des glaces sans intervention du dispositif antipincement

- Essayez à nouveau de fermer la glace en maintenant la touche enfoncée en l'espace de quelques secondes. **Le dispositif antipincement est alors désactivé pour une partie limitée de la course de remontée de la glace !**
- Si le processus de fermeture dure plus que quelques secondes, le dispositif antipincement est à nouveau activé. La glace s'arrête en cas de coulissement difficile ou d'obstacle et s'ouvre de nouveau automatiquement.
- S'il n'est toujours pas possible de fermer la glace, rendez-vous dans un atelier spécialisé.



AVERTISSEMENT

La fermeture des lève-glaces électriques sans intervention du dispositif antipincement peut provoquer des blessures graves.

- Faites toujours attention lorsque vous fermez les glaces.
- Aucune personne ne doit se trouver dans la zone de fonctionnement des lève-glaces électriques, en particulier lorsqu'ils sont fermés sans intervention du dispositif antipincement.
- Le dispositif antipincement n'empêche pas la compression des doigts ni d'autres parties du corps contre le cadre d'une glace, ce qui peut causer des blessures.



Le dispositif antipincement est également actif lors de la fermeture confort des glaces à l'aide de la clé du véhicule
→ Ouverture et fermeture confort .

Toit en verre



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Ouverture ou fermeture du toit en verre
- Ouverture ou fermeture du store pare-soleil
- Toit en verre – Fonctions
- Dispositif antipincement du toit en verre et du store pare-soleil

Le mot Toit en verre désigne à titre générique le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique avec toit panoramique arrière.

Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'information Volkswagen → Système d'information Volkswagen
- Verrouillage centralisé et système de fermeture → Verrouillage centralisé et système de fermeture



AVERTISSEMENT

Un manque d'attention ou de surveillance pendant l'utilisation du toit en verre peut provoquer des blessures graves.

- N'ouvrez ni ne fermez le toit en verre et le store pare-soleil que si personne ne se trouve dans la zone de fonctionnement.

- Chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés.
- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui, en particulier s'ils ont accès à la clé du véhicule. Toute utilisation inopinée de la clé du véhicule risque de verrouiller le véhicule, de démarrer le moteur, de mettre l'allumage et d'actionner le toit en verre.
- Après avoir coupé l'allumage, le toit en verre peut encore s'ouvrir ou se fermer pendant un court instant tant que la porte du conducteur ou du passager avant n'est pas ouverte.

MISE EN GARDE

- Par des températures hivernales, débarrasser le toit du véhicule de la neige et du givre avant d'ouvrir le toit en verre pour éviter tout risque d'endommagement.
- Fermez systématiquement le toit en verre en cas de précipitations subites et avant de quitter le véhicule. Lorsque le toit en verre est ouvert ou relevé, des précipitations subites peuvent mouiller l'habitacle et endommager considérablement l'équipement électrique. Le véhicule risque alors de subir d'autres dommages.



Les feuilles et autres objets doivent être régulièrement retirés des rails de guidage du toit en verre au moyen d'un aspirateur ou à la main.



En cas de dysfonctionnement du toit en verre, le dispositif antipincement ne fonctionne pas correctement. Rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Ouverture ou fermeture du toit en verre

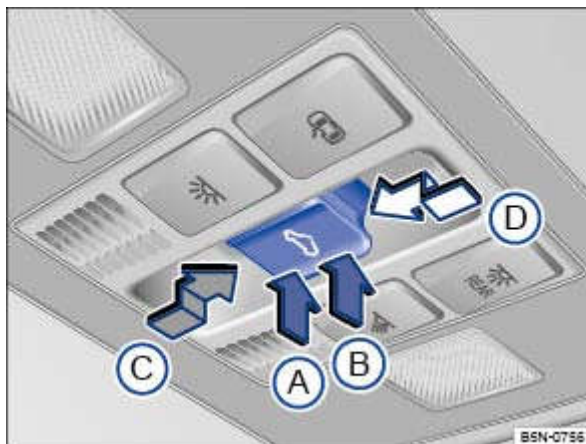



Fig. 43 Dans le ciel de pavillon : touche de commande du toit en verre



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Le toit en verre ne fonctionne que lorsque l'allumage est mis. Après la coupure de l'allumage, le toit en verre peut encore s'ouvrir ou se fermer pendant quelques minutes tant que la porte du conducteur ou du passager avant n'est pas ouverte.

Parallèlement au toit ouvrant coulissant/relevable panoramique, le store pare-soleil s'ouvre automatiquement s'il était auparavant entièrement fermé ou qu'il se trouve devant le toit en verre. Le store pare-soleil reste dans la position précédente et ne se ferme pas automatiquement avec le toit. Le store pare-soleil ne peut être fermé complètement qu'une fois le toit en verre fermé.

La touche  → Fig. 43 est une touche à 2 positions. Dans la 1^{re} position, il est possible de relever, d'ouvrir ou de fermer le toit partiellement ou complètement.

Dans la 2^e position, le toit se déploie automatiquement jusqu'à sa position finale lorsque vous actionnez brièvement la touche. Appuyez de nouveau sur la touche pour interrompre le fonctionnement automatique.

- *Relèvement du toit en verre* : appuyez sur l'arrière → Fig. 43 ② de la touche jusqu'à atteindre la 1^{re} position. Fonctionnement automatique : appuyez brièvement sur l'arrière de la touche ② jusqu'à atteindre la 2^e position.
- *Fermeture du toit en verre* : appuyez sur l'avant ① de la touche jusqu'à atteindre la 1^{re} position. Fonctionnement automatique : appuyez brièvement sur l'avant de la touche ① jusqu'à atteindre la 2^e position.
- *Interruption du relèvement ou de la fermeture automatique du toit* : appuyez de nouveau sur la touche ① ou ②.
- *Ouverture du toit en verre* : poussez la touche ③ vers l'arrière jusqu'à atteindre la 1^{re} position. Fonctionnement automatique jusqu'en position confort : poussez brièvement la touche ③ vers l'arrière jusqu'à atteindre la 2^e position.
- *Fermeture du toit en verre* : poussez la touche ④ vers l'avant jusqu'à atteindre la 1^{re} position. Fonctionnement automatique : poussez brièvement la touche ④ vers l'avant jusqu'à atteindre la 2^e position.
- *Interruption de l'ouverture ou de la fermeture automatique du toit* : appuyez de nouveau sur la touche ③ ou ④.

Ouverture ou fermeture du store pare-soleil

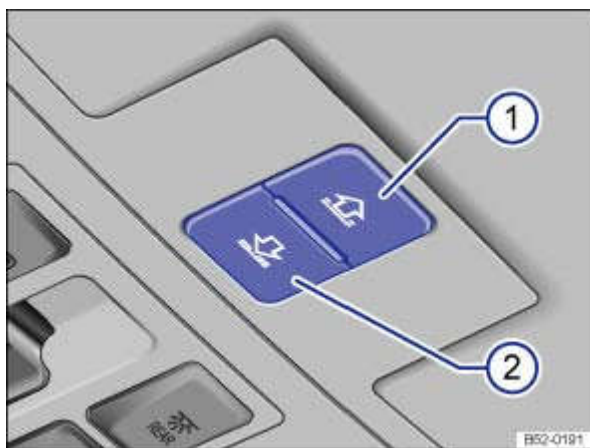


Fig. 44 Dans le ciel de pavillon : touches de commande du store pare-soleil



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Légende de la → Fig. 44 :

1. ① Ouverture du store pare-soleil
2. ② Fermeture du store pare-soleil

Le store pare-soleil électrique fonctionne lorsque l'allumage est mis.

Lorsque le toit en verre est entièrement relevé, le store pare-soleil est amené automatiquement en position de ventilation. Le store pare-soleil reste en position de ventilation même lorsque le toit en verre est fermé.

Les touches → Fig. 44 ① ② peuvent être amenées dans 2 positions. Dans la 1^{re} position, il est possible d'ouvrir ou de fermer le store pare-soleil partiellement ou complètement.

Dans la 2^e position, le store pare-soleil se déploie automatiquement jusqu'à sa position finale après un bref actionnement de la touche. Appuyez de nouveau sur la touche pour interrompre le fonctionnement automatique.

- *Ouverture du store pare-soleil* : poussez la touche ① jusqu'à atteindre la 1^{re} position. Fonctionnement automatique : poussez brièvement la touche ① jusqu'à atteindre la 2^e position.
- *Fermeture du store pare-soleil* : poussez la touche ② jusqu'à atteindre la 1^{re} position. Fonctionnement automatique : poussez brièvement la touche ② jusqu'à atteindre la 2^e position.
- *Interruption de l'ouverture ou de la fermeture automatique* : appuyez de nouveau sur la touche ① ou ②.

Après la coupure du contact d'allumage, le store pare-soleil peut encore être ouvert ou fermé pendant quelques minutes tant que la porte du conducteur ou du passager avant n'est pas ouverte.



Lorsque le toit en verre est ouvert, le store pare-soleil électrique ne peut être fermé que jusqu'au bord avant du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique.

Toit en verre – Fonctions



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Ouverture et fermeture confort

Le toit en verre peut être ouvert et fermé de l'extérieur à l'aide de la clé du véhicule :

- Maintenez enfoncée la touche de verrouillage ou de déverrouillage intégrée à la clé du véhicule. Le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique en verre se relève ou se ferme.
- Sur les véhicules équipés du système de fermeture et de démarrage sans clé Keyless Access : maintenez le doigt pendant quelques secondes sur la surface de détection de verrouillage intégrée à la poignée de porte jusqu'à ce que le toit en verre soit fermé → Verrouillage centralisé et système de fermeture .
- Relâchez la touche de verrouillage ou de déverrouillage pour interrompre la fonction.

La fermeture confort ferme toutes les glaces de porte et le toit en verre. Lorsque toutes les glaces et le toit en verre sont fermés, les clignotants clignotent *une fois* à titre de confirmation.

Dispositif antipincement du toit en verre et du store pare-soleil




Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Le dispositif antipincement peut réduire le risque de contusions lors de la fermeture du toit en verre et du store pare-soleil →

. Si la fermeture du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique en verre ou du store pare-soleil est entravée par un coulissement difficile ou un obstacle, le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique en verre ou le store pare-soleil s'ouvre à nouveau immédiatement.

- Cherchez la raison pour laquelle le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique en verre ou le store pare-soleil ne s'est pas fermé.
- Essayez à nouveau de fermer le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique en verre ou le store pare-soleil.
- Si le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique en verre ou le store pare-soleil ne se ferme toujours pas en raison d'un coulissement difficile ou d'un obstacle, le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique en verre ou le store pare-soleil s'ouvre à nouveau immédiatement. Une fois ouvert, le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique en verre ou le store pare-soleil peut se fermer en l'espace d'un court instant sans intervention du dispositif antipincement.
- Si le toit en verre ou le store pare-soleil ne se ferme toujours pas, fermez-le sans intervention du dispositif antipincement.

Fermeture sans intervention du dispositif antipincement

- *Toit en verre* : dans les 5 secondes suivant le déclenchement du dispositif antipincement, appuyez sur la touche  → Fig. 43 dans le sens de la flèche ① jusqu'à la 2^e position jusqu'à ce que le toit en verre soit entièrement fermé.
- *Store pare-soleil* : dans les 5 secondes environ suivant le déclenchement du dispositif antipincement, appuyez sur la touche → Fig. 43 ② jusqu'à ce que le store pare-soleil soit entièrement fermé.
- **Le toit en verre ou le store pare-soleil se ferme maintenant sans intervention du dispositif antipincement !**
- Si le toit en verre et/ou le store pare-soleil ne se ferme(nt) toujours pas, rendez-vous dans un atelier spécialisé.



AVERTISSEMENT

La fermeture du toit en verre ou du store pare-soleil sans intervention du dispositif antipincement peut entraîner des blessures graves.

- Faites toujours attention lorsque vous fermez le toit en verre.
- Personne ne doit se trouver dans la zone de fonctionnement du toit en verre ou du store pare-soleil, en particulier lorsqu'ils sont fermés sans intervention du dispositif antipincement.
- Le dispositif antipincement n'empêche pas la compression des doigts ni d'autres parties du corps contre le cadre de pavillon, ce qui peut causer des blessures.



Le dispositif antipincement est aussi actif lors de la fermeture confort des glaces et du toit en verre à l'aide de la clé du véhicule → Ouverture et fermeture confort .

Être assis correctement en toute sécurité

Réglage de la position du siège



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Risque lié à une mauvaise position assise
- Position assise correcte
- Réglage mécanique du siège avant
- Réglage électrique du siège avant
- Réglage de la banquette arrière
- Réglage de l'appuie-tête
- Dépose et repose de l'appuie-tête
- Réglage de la position du volant de direction
- Accoudoir central

Nombre de places assises

Le véhicule comporte 5 places assises : 2 à l'avant et 3 à l'arrière. Chaque place assise est équipée d'une ceinture de sécurité.

Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'infodivertissement → Réglages du menu et du système (SETUP)
- Fonctions des sièges → Fonctions des sièges

- Ceintures de sécurité → Ceintures de sécurité
- Système de sacs gonflables (airbags) → Système de sacs gonflables
- Sièges pour enfants → Sièges pour enfants
- Rangements → Rangements



AVERTISSEMENT

En cas de manœuvres de conduite ou de freinage brusques ou en cas d'accident ou de collision avec déclenchement des sacs gonflables, une mauvaise position assise dans le véhicule peut augmenter le risque de blessures graves ou mortelles.

- Avant de démarrer, tous les occupants doivent toujours adopter une position assise correcte et la conserver pendant tout le trajet. Cela s'applique également pour le bouclage de la ceinture de sécurité.
- Ne prenez jamais plus de passagers à bord qu'il n'existe de places assises dotées d'une ceinture de sécurité dans le véhicule.
- Attachez toujours les enfants dans le véhicule à l'aide d'un système de retenue approprié et homologué adapté à leur poids et à leur taille → Sièges pour enfants et → Système de sacs gonflables .
- Laissez toujours vos pieds au plancher pendant tout le trajet. Ne posez jamais par ex. les pieds sur le siège ou sur le tableau de bord et ne faites jamais dépasser les pieds au dehors. Le sac gonflable et la ceinture de sécurité ne peuvent sinon pas offrir de protection et risquent même au contraire d'augmenter le risque de blessures lors d'un accident.



AVERTISSEMENT

Régalez correctement votre siège, votre ceinture de sécurité ainsi que les appuie-têtes avant chaque trajet et assurez-vous que tous les passagers ont ajusté correctement leur ceinture

- Reculez le plus possible le siège du passager avant.
- Régalez le siège du conducteur de manière à laisser une distance d'au moins 25 cm entre votre cage thoracique et le centre du volant de direction. Régalez le siège du conducteur en longueur de telle sorte que vous puissiez enfoncer à fond les pédales en ayant les jambes légèrement pliées et que la distance par rapport au tableau de bord au niveau des genoux soit de 10 cm minimum. Si votre morphologie ne vous permet pas de respecter cette distance minimale, prenez impérativement contact avec un atelier spécialisé pour faire procéder, si nécessaire, à des aménagements spéciaux.
- Ne conduisez jamais avec le dossier incliné fortement vers l'arrière. Plus le dossier est incliné en arrière, plus les risques de blessures dues à un mauvais ajustement de la ceinture et à une mauvaise position assise sont élevés.
- Ne conduisez jamais avec le dossier incliné vers l'avant. Un sac gonflable frontal qui se déclenche peut projeter le dossier de siège vers l'arrière et blesser les personnes occupant les sièges arrière.
- Adoptez une distance qui soit la plus grande possible entre le volant et le tableau de bord et conservez-la.
- Mettez-vous toujours en position assise verticale, le dos contre le dossier, les sièges avant étant correctement réglés. Ne positionnez aucune partie du corps directement sur ou trop près de l'emplacement de montage du sac gonflable.
- Les passagers occupant les places arrière encourent des risques de blessures graves plus importants s'ils ne sont pas correctement assis, la ceinture de sécurité n'étant dans ce cas pas positionnée correctement.



AVERTISSEMENT

Un réglage non conforme des sièges peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Ne réglez les sièges que lorsque le véhicule est à l'arrêt ; les sièges risquent sinon de se dérégler de manière inattendue durant la marche du véhicule. Vous évitez ainsi par ailleurs d'adopter une mauvaise position assise lors du réglage.
- Réglez les sièges avant en hauteur, en inclinaison et en longueur en veillant à ce que personne ne se trouve dans la zone de réglage des sièges.
- La zone de réglage des sièges avant ne doit pas être restreinte par la présence d'objets.



AVERTISSEMENT

Des briquets dans le véhicule peuvent être endommagés ou allumés sans que vous ne vous en aperceviez. Cela peut provoquer des brûlures et dommages importants au véhicule.

- Avant de régler les sièges, assurez-vous toujours qu'aucun briquet ne se trouve dans les parties mobiles des sièges.
- Avant de fermer des rangements ou boîtes à gants, assurez-vous toujours qu'aucun briquet ne se trouve à l'intérieur.
- Ne laissez jamais de briquets dans les rangements, boîtes à gants ou autres casiers du véhicule. Ils pourraient prendre feu en raison de températures de surface élevées, notamment en été.

Risque lié à une mauvaise position assise



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité ou si vous ne l'avez pas ajustée correctement, les risques de blessures graves ou mortelles augmentent. Les ceintures de sécurité ne peuvent vous protéger de façon optimale que lorsqu'elles sont correctement ajustées. Une mauvaise position assise réduit considérablement la protection offerte par les ceintures de sécurité. Elle risque de provoquer des blessures graves, voire mortelles. Les risques de blessures graves ou mortelles s'accroissent notamment lorsqu'un sac gonflable qui se déclenche vient percuter l'occupant ayant adopté une position assise incorrecte. Le conducteur est responsable de tous les occupants du véhicule, notamment des enfants transportés à bord du véhicule.

La liste suivante énumère des exemples de positions assises pouvant être dangereuses pour tous les occupants du véhicule.

Lorsque le véhicule est en marche :

- Ne vous tenez jamais debout dans le véhicule.
- Ne vous tenez jamais debout sur les sièges.
- Ne vous agenouillez jamais sur les sièges.
- N'inclinez jamais votre dossier fortement vers l'arrière.
- Ne vous appuyez jamais contre le tableau de bord.
- Ne vous allongez jamais sur la banquette arrière.
- Ne vous asseyez jamais uniquement sur la partie avant d'un siège.
- Ne vous asseyez jamais en étant tourné vers le côté.
- Ne vous penchez jamais au dehors.
- Ne faites jamais dépasser les pieds au dehors.
- Ne posez jamais les pieds sur le tableau de bord.

- Ne posez jamais les pieds sur l'assise ou sur le dossier de siège.
- Ne roulez jamais avec un passager installé au plancher.
- Ne vous asseyez jamais sur les accoudoirs.
- Ne roulez jamais comme passager sans avoir bouclé votre ceinture.
- Ne vous installez jamais dans le coffre à bagages.

AVERTISSEMENT

Toute position assise incorrecte augmente le risque de blessures graves, voire mortelles, dans le véhicule en cas d'accident et de manœuvres de conduite ou de freinage brusques.

- Tous les occupants du véhicule doivent toujours adopter une position assise correcte et rester attachés durant le déplacement.
- S'ils adoptent une mauvaise position assise, ne bouclent pas leur ceinture de sécurité ou se tiennent trop près du sac gonflable, les occupants s'exposent à des risques de blessures mortelles, en particulier lorsque les sacs gonflables se déploient et heurtent un occupant mal assis.

Position assise correcte

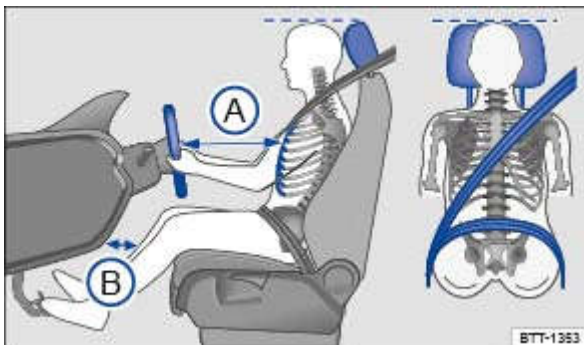


Fig. 45 Distance correcte du conducteur par rapport au volant, ajustement correct de la ceinture et réglage correct de l'appuie-tête



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Vous trouverez ci-après les positions assises adéquates pour le conducteur et les passagers.

Il est recommandé aux personnes qui, en raison de leur morphologie, ne peuvent pas adopter une position assise correcte, de s'informer dans un atelier spécialisé sur les possibilités d'aménagements spéciaux. La ceinture de sécurité et le sac gonflable n'assurent une protection optimale aux occupants que s'ils sont assis correctement. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Pour votre propre sécurité et pour réduire les blessures en cas de freinage brusque ou d'accident, Volkswagen vous recommande d'adopter les positions assises suivantes :

Ce qui suit est valable pour tous les passagers :

- Réglez l'appuie-tête de sorte que son bord supérieur se trouve, si possible, au niveau de la partie supérieure de la tête, mais pas plus bas que les yeux. Positionnez toujours l'occiput le plus près possible de l'appuie-tête → Fig. 45 .
- Pour les personnes de petite taille, abaissez l'appuie-tête au maximum jusqu'en butée, même si la tête se trouve alors sous le bord supérieur de l'appuie-tête.

- Pour les personnes de grande taille, relevez l'appuie-tête jusqu'en butée.
- Laissez vos pieds au plancher pendant tout le trajet.
- Ajustez et bouclez correctement les ceintures de sécurité → Ceintures de sécurité .

Valable en plus pour le conducteur :

- Réglez le dossier du siège en position verticale de sorte que le dos s'applique entièrement sur le dossier.
- Réglez le volant de sorte que la distance entre celui-ci et votre sternum soit de 25 cm au minimum → Fig. 45 (A) et de manière à pouvoir le tenir en plaçant vos deux mains à la périphérie avec les bras légèrement pliés.
- Une fois réglé, le volant doit toujours être orienté vers la cage thoracique et non pas vers le visage.
- Réglez le siège du conducteur en longueur de telle sorte que vous puissiez enfoncer les pédales en ayant les jambes légèrement pliées et que la distance par rapport au tableau de bord au niveau des genoux soit de 10 cm au minimum → Fig. 45 (B) .
- Réglez le siège du conducteur en hauteur de telle sorte que le point supérieur du volant puisse être atteint.
- Maintenez vos deux pieds au niveau du plancher, afin de pouvoir garder le contrôle du véhicule dans toutes les situations.

Valable en plus pour le passager avant :

- Réglez le dossier du siège en position verticale de sorte que le dos s'applique entièrement sur le dossier.
- Reculez le plus possible le siège du passager avant de manière à ce que le sac gonflable déclenché puisse offrir une protection optimale.

Réglage mécanique du siège avant



Fig. 46 Éléments de commande sur le siège avant gauche (variante 1)



Fig. 47 Éléments de commande sur le siège avant gauche (variante 2)



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Les figures → Fig. 46 et → Fig. 47 représentent les sièges avant d'un véhicule à direction à gauche. L'organisation des éléments de commande est symétriquement opposée sur les véhicules à direction à droite.

Les éléments de commande disponibles sont décrits ci-après. Le nombre d'éléments de commande peut varier selon la version du siège.

Il est possible de combiner les éléments de commande mécaniques et électriques du siège.

Réglage de la position assise (version 1)

Légende de la → Fig. 46 :

1. **1**

Actionnez le levier pour régler l'appui lombaire.

2. **2**

Délestez le dossier de siège et tournez la molette pour le régler.

3. **3**

Si nécessaire, actionnez plusieurs fois le levier vers le haut ou vers le bas pour régler la hauteur du siège.

4. **4**

Tirez sur le levier pour avancer ou reculer le siège avant. Le siège avant doit s'encliqueter une fois que vous avez lâché le levier !

Réglage de la position assise (version 2)

Légende de la → Fig. 47 :

1. **1**

Délestez le dossier de siège et tournez la molette pour le régler.

2. **2**

Si nécessaire, actionnez plusieurs fois le levier vers le haut ou vers le bas pour régler la hauteur du siège.

3. **3**

Le cas échéant, tirez ou poussez plusieurs fois le levier pour régler l'inclinaison de l'assise.

4. **4**

Soulevez la poignée puis poussez l'assise vers l'avant ou vers l'arrière.

5. **5**

Tirez sur le levier pour avancer ou reculer le siège avant. Le siège avant doit s'encliqueter une fois que vous avez lâché le levier !

Réglage électrique du siège avant

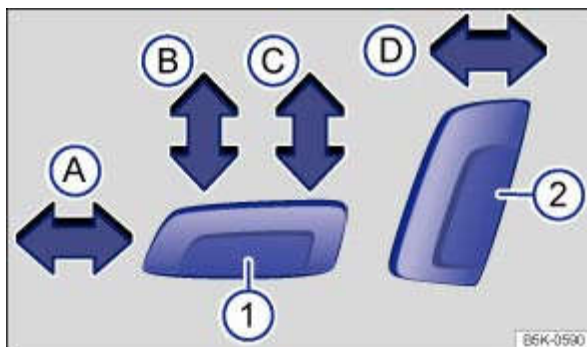


Fig. 48 Commande sur le siège avant gauche : réglage en longueur du siège avant, réglage de la hauteur et de l'inclinaison de l'assise et réglage du dossier de siège avant

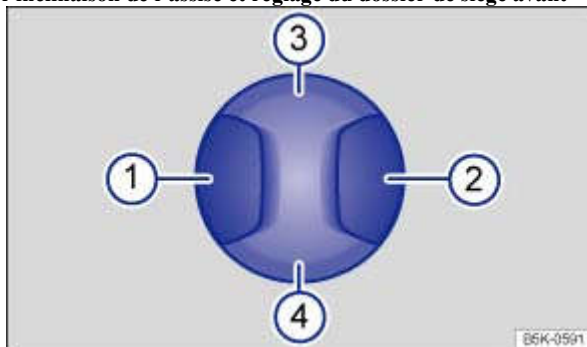


Fig. 49 Commande sur le siège avant gauche : réglage de l'appui lombaire



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Les éléments de commande du siège avant droit sont disposés de façon symétriquement opposée à ceux du siège avant gauche.

Il est possible de combiner les éléments de commande mécaniques et électriques du siège.

Réglage de la position assise

Poussez la commande dans le sens de la flèche → Fig. 48 :

| | | |
|---|---|---------------------------------------|
| ① | Ⓐ | Avance ou recul du siège. |
| | Ⓑ | Réglage de l'inclinaison de l'assise. |
| | Ⓒ | Abaissement ou relèvement du siège. |
| ② | Ⓓ | Réglage de l'inclinaison du dossier. |

Réglage de l'appui lombaire

Appuyez sur la commande dans la zone correspondante → Fig. 49 :

| | |
|--------|---|
| ① ou ② | Réglage de la courbure de l'appui lombaire. |
| ③ ou ④ | Réglage de la hauteur de l'appui lombaire. |



AVERTISSEMENT

Un manque d'attention ou de surveillance pendant l'utilisation des sièges avant électriques peut provoquer des blessures graves.

- Le réglage électrique des sièges avant fonctionne également lorsque le contact d'allumage est coupé. Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui.
- En situation d'urgence, interrompez le réglage électrique en appuyant sur une autre touche.



MISE EN GARDE

Pour ne pas endommager les composants électriques des sièges avant, ne vous agenouillez pas sur les sièges avant ou ne concentrez pas une charge en un point précis de l'assise et du dossier.



Si l'état de charge de la batterie est insuffisant, il se peut que le siège ne puisse être réglé électriquement.



Lors du démarrage du moteur, le réglage éventuellement en cours du siège est interrompu.

Réglage de la banquette arrière

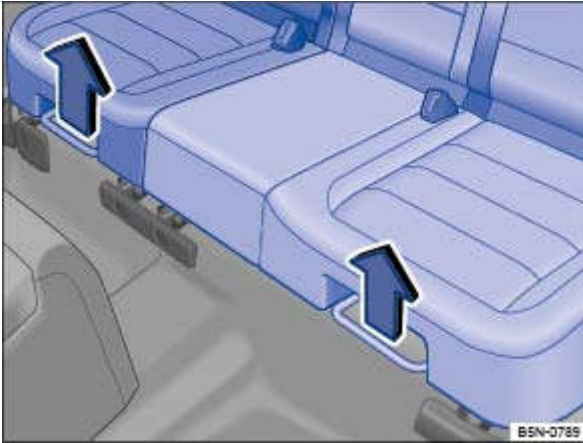


Fig. 50 Réglage de la banquette arrière

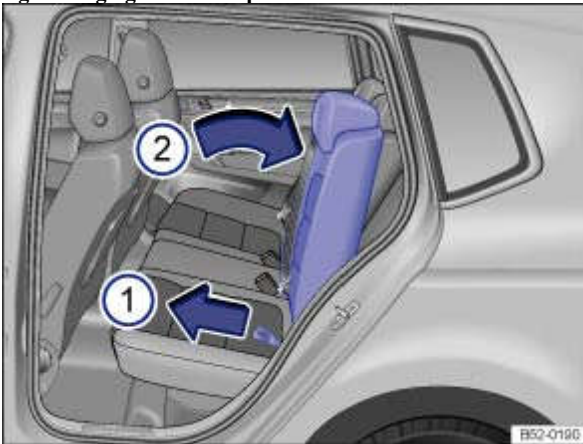


Fig. 51 Réglage du dossier de banquette arrière



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

La banquette arrière est fractionnable. Chaque partie est réglable individuellement.

Réglage de la banquette arrière

- Relevez le levier droit ou gauche dans le sens de la flèche → Fig. 50 et déplacez la partie correspondante de la banquette arrière vers l'avant ou vers l'arrière dans le sens de la longueur.
- Relâchez le levier et faites encliqueter la partie de la banquette arrière en la déplaçant légèrement vers l'avant ou vers l'arrière.

Réglage du dossier de banquette arrière

- Appuyez avec une main sur le dossier droit ou gauche de la banquette arrière et tirez la dragonne correspondante avec l'autre main → Fig. 51 .
- Amenez le dossier de banquette arrière avec la main dans la position souhaitée en l'opposant à la force du ressort → Fig. 51 .
- Relâchez la dragonne et faites encliqueter le dossier de banquette arrière en le déplaçant légèrement vers l'avant ou vers l'arrière.



AVERTISSEMENT

Un réglage non conforme de la banquette arrière peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Réglez la banquette arrière uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt ; la banquette risque sinon de se dérégler de manière imprévue durant la marche du véhicule. Vous évitez ainsi par ailleurs d'adopter une mauvaise position assise lors du réglage.
- Réglez alors la banquette arrière en veillant à ce que personne ne se trouve dans la zone de réglage de la banquette arrière.
- Guidez toujours avec la main le dossier de siège vers le bas et ne le laissez jamais retomber brusquement.

⚠ MISE EN GARDE

La présence d'objets dans le coffre à bagages ou au plancher risque de causer des endommagements lors du déplacement de la banquette arrière dans le sens de la longueur.

Réglage de l'appuie-tête

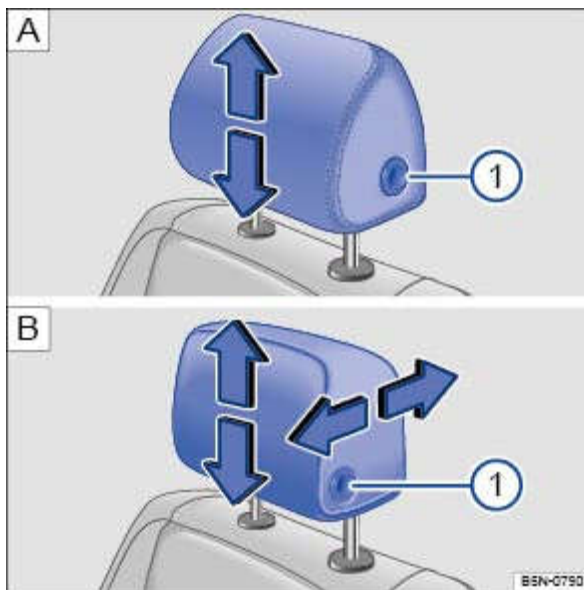


Fig. 52 Réglage de l'appuie-tête avant : sans possibilité de réglage en longueur avec possibilité de réglage en longueur.

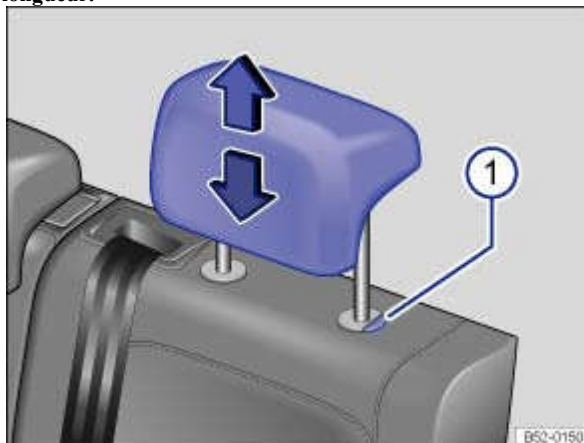


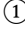
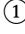
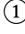
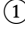
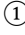

Fig. 53 Réglage de l'appuie-tête arrière





Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Toutes les places assises sont équipées d'un appuie-tête. L'appuie-tête arrière central n'est conçu que pour la place centrale de la banquette arrière. Par conséquent, ne le posez pas à d'autres endroits.

Réglage en hauteur de l'appuie-tête

- Déplacez l'appuie-tête dans le sens de la flèche vers le haut ou, en maintenant la touche  ou  → Fig. 52  ou  → Fig. 53  enfoncée, vers le bas .
- L'appuie-tête doit s'enclencher fermement dans une position.

Réglage en longueur de l'appuie-tête avant

- Déplacez l'appuie-tête vers l'avant dans le sens de la flèche ou, en maintenant la touche   enfoncée, vers l'arrière.
- L'appuie-tête doit s'enclencher fermement dans une position.

Réglage correct de l'appuie-tête

Régalez l'appuie-tête de sorte que son bord supérieur se trouve, si possible, au niveau de la partie supérieure de la tête, mais pas plus bas que les yeux. Positionnez toujours l'occupant le plus près possible de l'appuie-tête.

Sur les véhicules équipés d'appuie-tête réglables en longueur, amenez l'occupant le plus près possible des appuie-tête des sièges avant.

Réglage de l'appuie-tête pour les personnes de petite taille

Abaissez l'appuie-tête jusqu'en butée, même si la tête se trouve alors sous le bord supérieur de l'appuie-tête. Dans la position la plus basse, il peut y avoir un petit espace entre l'appuie-tête et le dossier de siège.

Réglage de l'appuie-tête pour les personnes de grande taille

Faites coulisser l'appuie-tête vers le haut, jusqu'en butée.



AVERTISSEMENT

La conduite avec des appuie-têtes déposés ou mal réglés augmente le risque de blessures graves ou mortelles en cas d'accidents ou de manœuvres de conduite et de freinage brusques.

- Assurez-vous que l'appuie-tête de chaque siège occupé par un passager est posé et réglé correctement avant de prendre la route.
- Chaque occupant doit avoir réglé correctement son appuie-tête en fonction de sa taille afin de réduire le risque de blessures au niveau de la nuque en cas d'accident. Le bord supérieur de l'appuie-tête doit alors arriver si possible au niveau de la partie supérieure de la tête, sans se trouver toutefois en dessous des yeux. Veillez à ce que votre occupant se trouve le plus près possible de la partie centrale de l'appuie-tête.
- Ne réglez jamais l'appuie-tête pendant la marche du véhicule.

Dépose et repose de l'appuie-tête

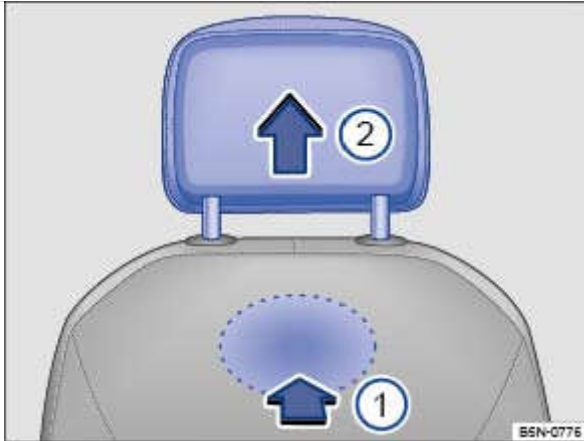


Fig. 54 Dépose de l'appuie-tête avant.

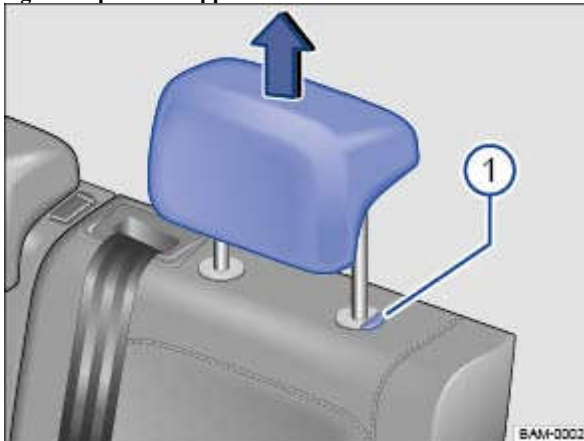



Fig. 55 Dépose de l'appuie-tête arrière



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Toutes les places assises sont équipées d'un appuie-tête.

Dépose de l'appuie-tête avant


- Si nécessaire, abaissez l'appuie-tête → .
- Pour déverrouiller l'appuie-tête, recherchez avec les doigts l'enfoncement à l'arrière au niveau de la zone marquée et appuyez dans le sens de la flèche → Fig. 54 ① .
- Extrayez les appuie-têtes dans le sens de la flèche → Fig. 54 ② .

Repose de l'appuie-tête avant

- Positionnez correctement l'appuie-tête au-dessus des guides d'appuie-tête et engagez-le dans les guides du dossier de siège correspondant.
- Abaissez l'appuie-tête jusqu'à ce que les barres de guidage s'encliquettent.
- Réglez les appuie-têtes en fonction de la position assise correcte → Réglage de l'appuie-tête .

Dépose de l'appuie-tête arrière

- Réglez si nécessaire le dossier de manière à pouvoir déposer l'appuie-tête.

- Déplacez l'appuie-tête entièrement vers le haut →  .
- Retirez entièrement l'appuie-tête en appuyant sur la touche → Fig. 55 ① .

Repose de l'appuie-tête arrière

- Déverrouillez le dossier de la banquette arrière et rabattez-le quelque peu vers l'avant → Coffre à bagages .
- Positionnez correctement l'appuie-tête au-dessus des guides d'appuie-tête et engagez-le dans les guides du dossier de siège correspondant.
- Déplacez vers le bas l'appuie-tête en appuyant sur la touche → Fig. 55 ① .
- Rabattez le dossier de la banquette arrière vers l'arrière et assurez-vous qu'il s'encliquette correctement.
- Réglez les appuie-têtes en fonction de la position assise correcte → Réglage de l'appuie-tête .

AVERTISSEMENT

La conduite avec des appuie-têtes déposés ou mal réglés augmente le risque de blessures graves ou mortelles en cas d'accidents ou de manœuvres de conduite et de freinage brusques.

- Assurez-vous que l'appuie-tête de chaque siège occupé par un passager est posé et réglé correctement avant de prendre la route.
- Si les appuie-têtes sont déposés, reposez-les immédiatement afin que les passagers soient correctement protégés.

MISE EN GARDE

Lors de la dépose et de la repose de l'appuie-tête, veillez à ce que l'appuie-tête ne heurte pas le ciel de pavillon, le dossier de siège avant ou d'autres pièces du véhicule. Dans le cas contraire, il peut s'ensuivre des endommagements.

Réglage de la position du volant de direction

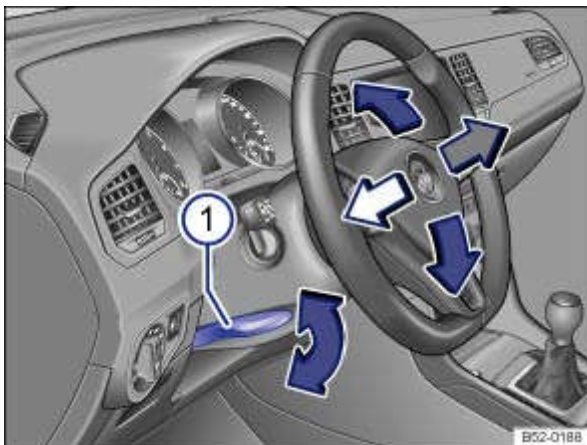


Fig. 56 Sous le volant de direction, dans le revêtement de la colonne de direction : levier de réglage mécanique de la position du volant de direction

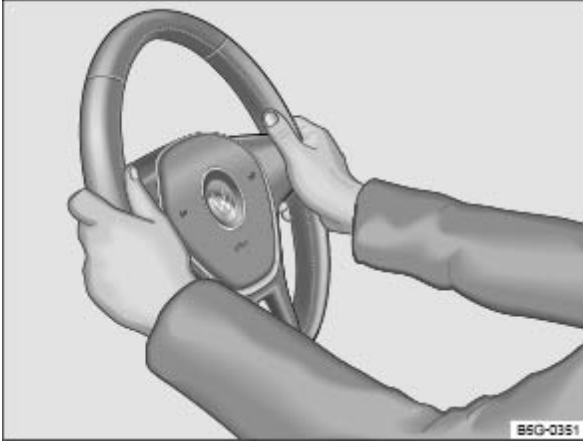


Fig. 57 Sur le volant : positions 9 h et 3 h



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Réglez le volant de direction **avant** de démarrer et uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt → ⚠.

- Faites pivoter le levier → Fig. 56 ① vers le bas.
- Réglez le volant de direction de manière à pouvoir le tenir en plaçant vos deux mains à la périphérie en positions 9 h et 3 h → Fig. 57 avec les bras légèrement pliés.
- Poussez fermement le levier vers le haut jusqu'à ce qu'il affleure le revêtement de la colonne de direction → ⚠.



AVERTISSEMENT

Un usage incorrect du réglage de la position du volant ainsi qu'un mauvais réglage du volant peuvent provoquer des blessures graves voire mortelles.

- Bloquez le levier → Fig. 56 ① en le faisant pivoter vers le haut après le réglage afin que le volant de direction ne change pas de position de manière inopinée pendant la marche du véhicule.
- Ne réglez jamais le volant de direction pendant la marche du véhicule. Si, pendant la conduite, vous constatez qu'un réglage s'avère nécessaire, arrêtez-vous en toute sécurité et réglez correctement le volant de direction.
- Une fois réglé, le volant de direction doit toujours être orienté vers la cage thoracique et non pas vers le visage pour ne pas réduire l'effet protecteur du sac gonflable frontal du conducteur en cas d'accident.
- Lorsque vous conduisez, tenez toujours le volant en plaçant vos deux mains à la périphérie en positions 9 h et 3 h → Fig. 57 afin de réduire tout risque de blessures en cas de déclenchement du sac gonflable du conducteur.
- Ne tenez jamais le volant en position 12 h ou autrement (par ex. par le milieu). En cas de déclenchement du sac gonflable frontal du conducteur, de telles positions peuvent entraîner des blessures graves aux bras, aux mains et à la tête.

Accoudoir central

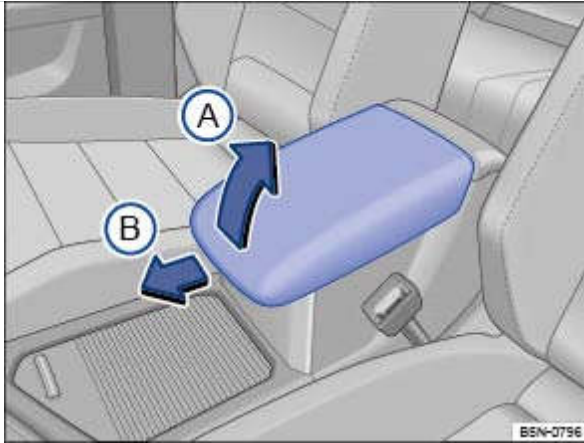


Fig. 58 Accoudoir central avant

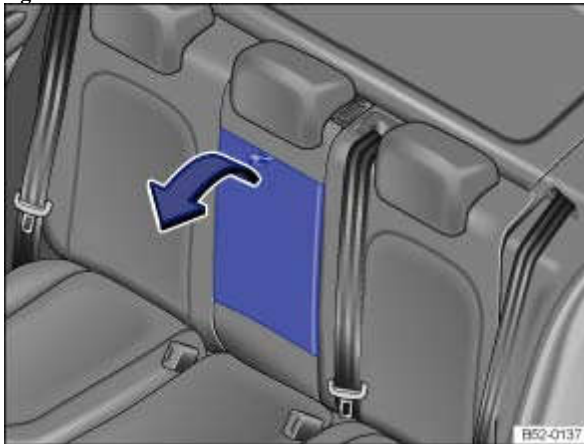


Fig. 59 Accoudoir central arrière escamotable



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Accoudoir central avant

Pour le *soulever*, tirez-le vers le haut cran par cran dans le sens de la flèche → Fig. 58 **A** .

Pour l'*abaisser*, tirez l'accoudoir central entièrement vers le haut. Abaissez ensuite l'accoudoir central avant.

Pour le *réglage en longueur* de l'accoudoir central avant, avancez-le complètement → Fig. 58 **B** ou reculez-le complètement jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

Accoudoir central arrière

Un accoudoir central arrière escamotable peut être intégré au dossier de la place centrale de la banquette arrière → Fig. 59 .

Pour *escamoter* l'accoudoir central arrière : tirez la dragonne dans le sens de la flèche → Fig. 59 .

Pour *relever* l'accoudoir central arrière : rabattez-le vers le haut dans le sens inverse de la flèche → Fig. 59 et jusqu'en butée dans le dossier de siège.



AVERTISSEMENT

L'accoudoir central avant peut entraver la liberté de mouvement des bras du conducteur et provoquer des accidents et des blessures graves.

- Laissez toujours les rangements dans l'accoudoir central avant ou arrière fermés pendant la conduite.

- Ne transportez jamais d'adulte ni d'enfant sur l'accoudoir central avant ou arrière. Des blessures graves peuvent être provoquées par cette mauvaise position assise.
- Ne placez jamais de boissons chaudes ou de liquides dans le porte-boissons. Ils pourraient se renverser pendant la marche du véhicule et en cas de brusques manœuvres de freinage et de conduite.

Fonctions des sièges



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Siège à mémoire
- Fonction de massage dorsal
- Escamotage du dossier de siège du passager avant
- Escamotage et relèvement du dossier de la banquette arrière

Informations complémentaires et avertissements :

- Réglage de la position assise → Réglage de la position du siège
- Ceintures de sécurité → Ceintures de sécurité
- Système de sacs gonflables (airbags) → Système de sacs gonflables
- Sièges pour enfants → Sièges pour enfants
- Chauffage, ventilation, refroidissement → Chauffage, ventilation, refroidissement



AVERTISSEMENT

Une utilisation non conforme des fonctions des sièges peut entraîner des blessures graves.

- Avant de démarrer, adoptez toujours une position assise correcte et conservez-la pendant tout le trajet. Cette recommandation s'adresse aussi à tous les passagers.
- Réglez le siège à mémoire uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.
- N'activez et ne désactivez la fonction massage dorsal que lorsque le véhicule est à l'arrêt.
- Éloignez toujours les mains, les doigts, les pieds ou d'autres parties du corps des zones de fonctionnement et de réglage des sièges.

Siège à mémoire

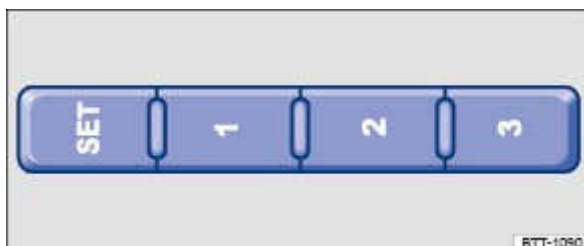


Fig. 60 Touches de présélection à l'extérieur du siège du conducteur



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Les touches de présélection permettent de mémoriser et de restituer des réglages pour le siège du conducteur et les rétroviseurs extérieurs.

Touches de présélection

Des réglages individuels du siège du conducteur et des rétroviseurs extérieurs peuvent être affectés à chaque touche de présélection.

Mémorisation des réglages du siège du conducteur et des rétroviseurs extérieurs pour la marche avant

- Activez le frein de stationnement électronique.
- Amenez la boîte de vitesses au point mort.
- Mettez le contact d'allumage.
- Réglez le siège du conducteur et les rétroviseurs extérieurs.
- Appuyez sur la touche **SET** pendant plus d'une seconde → Fig. 60.
- Appuyez sur la touche de présélection souhaitée en l'espace d'env. 10 secondes. Un gong confirme la mémorisation.

Mémorisation du réglage du rétroviseur extérieur côté passager avant pour la marche arrière

- Activez le frein de stationnement électronique.
- Amenez la boîte de vitesses au point mort.
- Mettez le contact d'allumage.
- Appuyez sur la touche de présélection souhaitée.
- Passez la marche arrière.
- Réglez le rétroviseur extérieur côté passager avant de manière à voir par exemple correctement la bordure du trottoir.
- La position réglée du rétroviseur est mémorisée automatiquement et affectée à la clé du véhicule avec laquelle le véhicule a été déverrouillé.

Appel des réglages du siège du conducteur et des rétroviseurs extérieurs

- Lorsque le véhicule est à l'arrêt et que le contact est mis, appuyez brièvement sur la touche de présélection correspondante.
- **OU** : le contact d'allumage étant coupé, appuyez sur la touche de présélection correspondante jusqu'à ce que la position mémorisée soit atteinte.
- Lorsque vous roulez en marche avant à une vitesse d'au moins 15 km/h (9 mph) ou lorsque vous tournez la commande rotative de la position **R** dans une autre position, le rétroviseur extérieur côté passager avant quitte automatiquement la position mémorisée pour les marches arrière → Rétroviseurs .

Personnalisation

La personnalisation vous permet d'enregistrer vos réglages du siège du conducteur dans un compte utilisateur et d'y accéder → Personnalisation .

Une fois l'allumage coupé et le véhicule verrouillé, les réglages du siège du conducteur et des rétroviseurs extérieurs sont enregistrés dans le compte utilisateur.

Ces réglages sont de nouveau accessibles une fois le véhicule déverrouillé et la porte du conducteur ouverte.

Le siège à mémoire se comporte comme suit lors de la sélection ou du changement du compte utilisateur :

- *Le véhicule est arrêté ou roule à moins de 5 km/h* : le siège à mémoire est activé. Vous pouvez interrompre prématurément l'activation en effleurant le bouton de fonction correspondant dans le système d'infodivertissement ou en appuyant sur une touche du siège du conducteur.
- *Le véhicule roule à plus de 5 km/h* : le siège à mémoire n'est pas activé. Tous les autres réglages sont effectués.



Si la porte du conducteur est ouverte après un laps de temps supérieur à environ 10 minutes après déverrouillage du véhicule, les réglages du siège du conducteur et des rétroviseurs extérieurs ne sont plus accessibles automatiquement.

Fonction de massage dorsal



Fig. 61 Dans la zone inférieure du siège du conducteur : touche de la fonction de massage dorsal





Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Lorsque la fonction de massage dorsal est activée, l'appui lombaire se déplace et masse la zone lombaire du dos.

Durant le fonctionnement, le bombement de l'appui lombaire peut être réglé individuellement à l'aide de la commande correspondante → Réglage de la position du siège .

Activation ou désactivation de la fonction massage dorsal

Appuyez sur la touche  située dans l'unité de commande du siège pour activer cette fonction. Pour la désactiver, appuyez de nouveau sur la touche .

La fonction de massage dorsal se désactive automatiquement au bout d'env. 10 minutes.

Escamotage du dossier de siège du passager avant

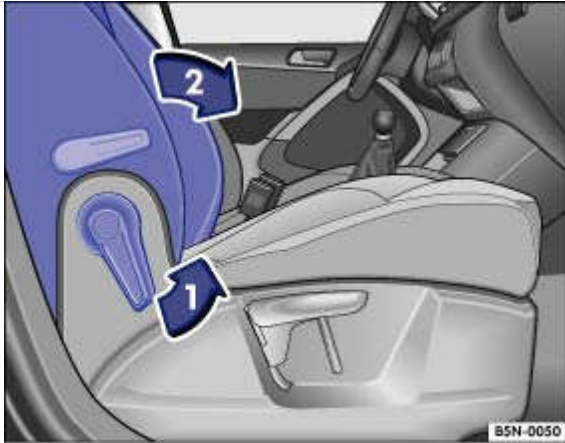


Fig. 62 Escamotage du dossier de siège du passager avant



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Vous pouvez escamoter le dossier de siège du passager avant et le verrouiller en position horizontale.

Si vous transportez des objets sur le siège escamoté du passager avant, vous devez désactiver le sac gonflable frontal du passager avant → Système de sacs gonflables .

Escamotage du dossier de siège du passager avant

- Retirez les objets posés sur l'assise du siège du passager avant → ⚠ .
- Abaissez au maximum le siège du passager avant → Réglage de la position du siège .
- Reculez le plus possible le siège du passager avant → Réglage de la position du siège .
- Abaissez entièrement l'appui-tête → Réglage de la position du siège .
- Déverrouillez le dossier de siège du passager avant dans le sens de la flèche → Fig. 62 ① .
- Escamotez le dossier de siège du passager avant dans le sens de la flèche → Fig. 62 ② en position horizontale.
- Le dossier de siège du passager avant doit s'enclencher correctement dans la position escamotée.

Relèvement du dossier de siège du passager avant


- Lors du relèvement du dossier, aucun objet ou aucune partie du corps ne doit se trouver dans la zone des charnières.
- Pour relever le dossier du siège du passager avant, déverrouillez-le de nouveau → Fig. 62 ① .
- Relevez le dossier de siège du passager avant en position verticale.
- Le dossier de siège du passager avant doit s'enclencher de manière sûre dans la position relevée.



AVERTISSEMENT

Un manque d'attention ou de surveillance lors du rabattement et du relèvement du dossier de siège du passager avant peut provoquer des blessures graves.

- N'escamotez ou ne relevez le dossier de siège du passager avant que lorsque le véhicule est à l'arrêt.

- Lors de l'escamotage du dossier de siège du passager avant, assurez-vous que personne, ni aucun animal ou objet, ne se trouve dans la zone du dossier de siège.
- Tant que le dossier de siège du passager avant est escamoté, le sac gonflable frontal doit être désactivé et le témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG **OFF**  doit être allumé.
- Lors de l'escamotage ou du relèvement du dossier de siège, éloignez les mains, les doigts, les pieds ou d'autres parties du corps des zones de fonctionnement des charnières du siège et du mécanisme de verrouillage du siège.
- Les tapis de sol ou autres objets peuvent se coincer dans les charnières du dossier de siège du passager avant. Le dossier du siège du passager avant risque alors de ne pas se verrouiller correctement lorsque vous le remettez à la verticale.
- Lors de son relèvement, le dossier de siège du passager avant doit se verrouiller correctement en position verticale. Si le dossier de siège du passager avant n'est pas correctement verrouillé, il risque de se déplacer brusquement, ce qui peut causer des blessures graves.



AVERTISSEMENT

Les charnières et ancrages ouverts du dossier de siège du passager avant escamoté peuvent entraîner des blessures graves en cas de freinage ou d'accident.

- Lorsque le dossier de siège du passager avant est escamoté, aucun adulte ni enfant ne doit être transporté sur le siège du passager avant.
- Lorsque le dossier de siège du passager avant est escamoté, seule la place assise extérieure de la banquette arrière située derrière le siège du conducteur peut être occupée. Cette consigne est aussi valable pour les enfants installés dans les sièges pour enfants.

Escamotage et relèvement du dossier de la banquette arrière



Fig. 63 Escamotage et relèvement du dossier de banquette arrière

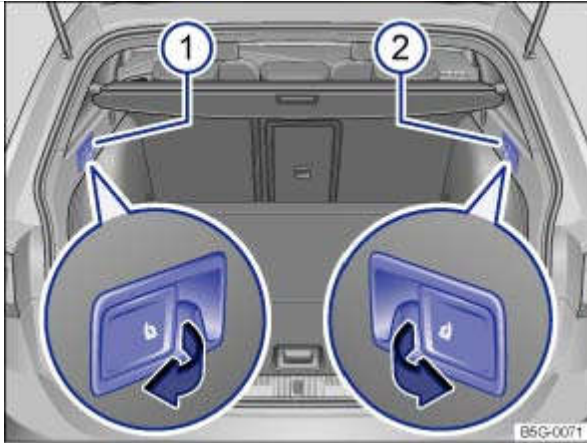


Fig. 64 Dans le coffre à bagages : levier de déverrouillage à distance pour les parties gauche ① et droite ② du dossier de banquette arrière



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

La banquette arrière est fractionnable. Chaque partie du dossier de banquette arrière peut être escamotée individuellement pour agrandir le coffre à bagages.

Escamotage du dossier de banquette arrière


- Abaissez entièrement l'appuie-tête → Réglage de la position du siège .
- Reculez complètement la banquette arrière → Réglage de la position du siège .
- Le cas échéant, rabattez la table escamotable → Rangements .
- Tirez la dragonne vers l'avant dans le sens de la flèche et en même temps, soutenez le dossier de siège et rabattez-le lentement vers l'avant → ⚠ .
- Poussez à la main complètement vers le bas le dossier de banquette arrière jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
- Lorsque le dossier de banquette arrière est escamoté, aucun adulte ni enfant ne doit être transporté sur les places assises de la banquette arrière escamotée.

Escamotage du dossier de siège arrière au moyen du levier de déverrouillage à distance

- Abaissez entièrement l'appuie-tête → Réglage de la position du siège .
- Ouvrez le capot arrière → Capot arrière .
- Tirez le levier de déverrouillage à distance du dossier de banquette arrière gauche → Fig. 64 ① ou droit → Fig. 64 ② dans le sens de la flèche. La partie déverrouillée du dossier de banquette arrière se rabat toute seule vers l'avant.
- Si nécessaire, fermez le capot arrière → Capot arrière .

Relèvement du dossier de banquette arrière

- Déverrouillez le dossier de banquette arrière avec la dragonne. Le dossier de banquette arrière est éjecté de son crantage.
- Continuez de tirer la dragonne et rabattez le dossier de siège arrière vers l'arrière.

- Veillez à ce que la ceinture de sécurité ne soit pas coincée.
- Appuyez-le fermement dans le verrouillage jusqu'à ce qu'il s'enclenche de manière sûre → .
- Le dossier de banquette arrière doit être correctement encliqueté.
- Relevez le cas échéant le dossier de banquette arrière.
- Réglez éventuellement l'appuie-tête.



AVERTISSEMENT

Un manque d'attention et de surveillance lors du rabattement ou du relèvement du dossier de banquette arrière peut provoquer des blessures graves.

- N'escamotez ou ne relevez jamais le dossier de banquette arrière pendant la marche du véhicule.
- Veillez à ne pas coincer ni endommager la ceinture de sécurité lors du rabattement du dossier de banquette arrière.
- Lors de l'escamotage et du relèvement du dossier de banquette arrière, éloignez toujours les mains, les doigts et les pieds ou d'autres parties du corps de la zone de pivotement.
- Chaque dossier de banquette arrière doit toujours être encliqueté correctement en position verticale afin de garantir l'effet protecteur des ceintures de sécurité aux places arrière. Cela s'applique en particulier à la place centrale de la banquette arrière. Si une place assise est occupée et que le dossier du siège correspondant n'est pas enclenché de manière sûre, le passager se déplace vers l'avant avec le dossier de siège en cas de manœuvres de freinage et de conduite brusques ainsi qu'en cas d'accident.
- Si le dossier de banquette arrière est escamoté ou non enclenché correctement, aucun adulte ni enfant ne doit voyager à ces places.



MISE EN GARDE

- Avant d'escamoter le dossier de banquette arrière, réglez les sièges avant de sorte que l'appuie-tête ou le rembourrage du dossier de banquette arrière ne percute pas les sièges avant.
- La présence d'objets dans le coffre à bagages ou au plancher risque de causer des dommages lors du déplacement de la banquette arrière dans le sens de la longueur.

Ceintures de sécurité



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Témoin d'alerte
- Collisions frontales et lois de la physique
- Qu'arrive-t-il aux occupants qui ne portent pas leur ceinture ?
- Protection offerte par les ceintures de sécurité
- Utilisation des ceintures de sécurité
- Bouclage et débouclage de la ceinture de sécurité
- Ajustement de la ceinture
- Réglage en hauteur de la ceinture
- Enrouleur automatique de ceinture, rétracteur de ceinture, limiteur d'effort de ceinture
- Maintenance et mise au rebut des rétracteurs de ceintures
- Système proactif de protection des occupants

Contrôlez régulièrement l'état de toutes les ceintures de sécurité. En cas d'endommagement des fibres textiles, des ancrages, de l'enrouleur automatique ou du boîtier de verrouillage d'une ceinture de sécurité, faites remplacer immédiatement cette ceinture dans un atelier spécialisé → . L'atelier spécialisé doit utiliser les pièces de rechange conformes au véhicule, à l'équipement et au millésime. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Informations complémentaires et avertissements :

- Réglage de la position assise → Réglage de la position du siège
- Système de sacs gonflables (airbags) → Système de sacs gonflables
- Sièges pour enfants → Sièges pour enfants
- Rangements → Rangements
- Entretien et nettoyage de l'habitacle → Entretien et nettoyage du véhicule
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications



AVERTISSEMENT

Des ceintures de sécurité non bouclées ou mal ajustées augmentent le risque de blessures graves, voire mortelles. Les ceintures de sécurité ne vous assurent une protection optimale que si elles sont bouclées et utilisées correctement.

- Les ceintures de sécurité constituent le moyen le plus efficace de réduire les risques de blessures graves et mortelles en cas d'accident. Pour assurer la protection du conducteur et de tous les occupants, il est impératif de toujours boucler correctement les ceintures de sécurité lorsque le véhicule est en mouvement.
- Avant chaque départ, chaque occupant du véhicule doit toujours adopter une position assise correcte, ajuster correctement la ceinture de sécurité affectée à sa place assise et la laisser correctement ajustée et bouclée pendant tout le trajet. Cette recommandation s'adresse à tous les passagers et s'applique également lorsque vous circulez en ville.
- Durant la marche du véhicule, les enfants doivent être attachés dans le véhicule par un système de retenue correspondant à leur poids et à leur taille ainsi que par des ceintures de sécurité correctement ajustées → Sièges pour enfants .
- Ne démarrez que lorsque tous les passagers ont correctement ajusté leur ceinture de sécurité.
- Insérez toujours le pêne dans le boîtier de verrouillage du siège correspondant et assurez-vous qu'il est bien encliqueté. L'utilisation d'un boîtier de verrouillage qui n'appartient pas au siège réduit l'effet protecteur et peut entraîner des blessures graves.
- Veillez à ce que jamais aucun corps étranger ni aucun liquide ne pénètre dans la fente d'insertion des boîtiers de verrouillage. Ceci risquerait de nuire au fonctionnement des boîtiers de verrouillage et à celui des ceintures de sécurité.
- Ne débouclez jamais la ceinture de sécurité pendant la marche du véhicule.
- Une ceinture de sécurité est prévue pour attacher une seule personne.
- Ne transportez jamais un enfant ou un bébé sur les genoux et ne les attachez pas ensemble.
- Ne portez pas de vêtements amples et très épais (par ex. un manteau par-dessus un veston) afin de ne pas gêner le bon positionnement et le fonctionnement des ceintures de sécurité.



AVERTISSEMENT

Des ceintures de sécurité endommagées constituent un grand danger et peuvent entraîner des blessures graves ou mortelles.

- N'endommagez jamais la ceinture de sécurité en la coinçant dans la porte ou dans la mécanique du siège.
- Si les fibres textiles ou d'autres parties de la ceinture de sécurité sont endommagées, les ceintures de sécurité risquent de se rompre en cas d'accident ou lors d'un freinage brusque.
- En cas d'endommagement des ceintures de sécurité, faites-les immédiatement remplacer par des modèles neufs agréés par Volkswagen pour ce véhicule. Les ceintures de sécurité qui ont été sollicitées au cours d'un accident, et sont de ce fait distendues, doivent être remplacées dans un atelier spécialisé. Le remplacement peut être nécessaire même si aucun endommagement n'est visible. Les ancrages des ceintures de sécurité doivent également être vérifiés.
- N'essayez jamais de réparer, de changer ou de déposer vous-même les ceintures de sécurité. Faites réparer les ceintures de sécurité, les enrouleurs automatiques et les boîtiers de verrouillage uniquement dans un atelier spécialisé.

Témoin d'alerte



Fig. 65 Témoin d'alerte dans le combiné d'instruments





Fig. 66 Indicateur de statut des ceintures pour les places arrière sur l'afficheur du combiné d'instruments





Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

| S'allume ou clignote | Cause possible | Remède |
|----------------------|--|--|
| | Ceinture de sécurité du conducteur non bouclée | Bouclez les ceintures de sécurité. |
| | Ceinture de sécurité du passager avant non bouclée si le siège du passager avant est occupé. | |
| | Présence d'objets sur le siège du passager avant. | Retirez les objets posés sur le siège du passager avant et rangez-les de telle sorte |



| S'allume ou clignote | Cause possible | Remède |
|---|---|------------------------------------|
| | | qu'ils ne présentent aucun danger. |
|  | Ceinture de sécurité non bouclée d'un occupant sur les places arrière | Bouclez la ceinture de sécurité. |
|  | Ceinture de sécurité bouclée d'un occupant sur les places arrière | |

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

Si les ceintures de sécurité ne sont pas attachées au moment où le véhicule commence à rouler et se déplace à une vitesse supérieure à environ 25 km/h (15 mph) ou si elles sont déboutées pendant la marche, un signal sonore retentit pendant quelques secondes. Parallèlement, le témoin d'alerte clignote  → Fig. 65 .

Le témoin d'alerte  ne s'éteint que lorsque, l'allumage étant mis, le conducteur et le passager ont attaché leur ceinture.

Indicateur de statut des ceintures pour les places arrière

Dès l'établissement du contact d'allumage, l'indicateur de statut des ceintures → Fig. 66 indique au conducteur, via l'afficheur du combiné d'instruments, si les passagers éventuellement installés aux places arrière ont bouclé leur ceinture de sécurité. Le symbole  indique que le passager assis à cette place a bouclé sa ceinture de sécurité, le symbole  indique que la ceinture de sécurité n'est pas bouclée.

Lorsqu'une ceinture de sécurité est bouclée ou déboutée aux places arrière, l'indication du statut des ceintures apparaît durant environ 30 secondes. L'affichage peut être effacé en appuyant sur la touche **0.0** sur le combiné d'instruments.

Si, pendant la marche du véhicule, une ceinture de sécurité est déboutée aux places arrière, l'indicateur de statut des ceintures clignote pendant 30 secondes maxi. À une vitesse supérieure à environ 25 km/h (15 mph), un signal sonore retentit également.

AVERTISSEMENT

Des ceintures de sécurité non bouclées ou mal ajustées augmentent le risque de blessures graves, voire mortelles. Les ceintures de sécurité ne vous assurent une protection optimale que si elles sont bouclées et utilisées correctement.

Collisions frontales et lois de la physique



Fig. 67 Véhicule avec occupants non attachés se dirigeant droit sur un mur

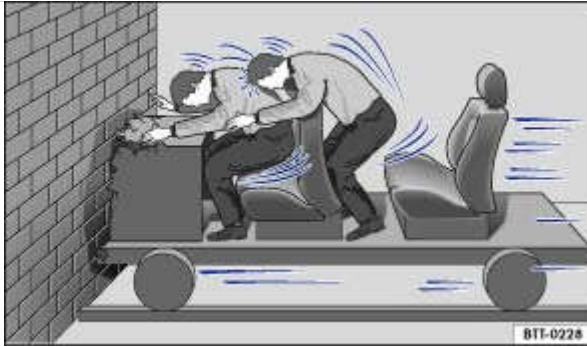


Fig. 68 Véhicule avec occupants non attachés heurtant le mur



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Le principe physique d'une collision frontale est simple à expliquer. Dès que le véhicule se déplace → Fig. 67, une énergie est générée tant sur le véhicule que sur ses passagers : c'est l'énergie cinétique.

Plus la vitesse et le poids du véhicule sont élevés, plus l'énergie devant être dissipée lors d'un accident est importante.

La vitesse du véhicule est néanmoins le facteur prépondérant. Si la vitesse double, passant par ex. de 25 km/h (15 mph) à 50 km/h (31 mph) environ, l'énergie cinétique dégagée se trouve multipliée par quatre !

La quantité d'énergie cinétique dégagée dépend essentiellement de la vitesse du véhicule, de son poids et de celui de ses occupants. Plus la vitesse et le poids du véhicule sont élevés, plus l'énergie devant être dissipée lors d'un accident est importante.

Les occupants qui n'ont pas attaché leur ceinture de sécurité ne sont donc pas solidaires de leur véhicule. Lors d'une collision frontale, ces personnes continuent donc de se déplacer à la vitesse à laquelle roulait le véhicule avant la collision, jusqu'à ce qu'un obstacle les freine dans leur mouvement. Comme les occupants du véhicule représentés dans notre exemple ne portent pas de ceinture de sécurité, toute leur énergie cinétique est dissipée uniquement par l'impact contre le mur en cas de collision → Fig. 68.

À une vitesse de 30 km/h (18 mph) à 50 km/h (31 mph), les forces qui s'exercent sur votre corps en cas d'accident peuvent facilement dépasser une tonne (1 000 kg). Les forces qui s'exercent sur le corps augmentent même davantage à des vitesses plus élevées.

Cet exemple s'applique non seulement aux collisions frontales mais aussi à tous les types d'accidents et de collisions.

Qu'arrive-t-il aux occupants qui ne portent pas leur ceinture ?



Fig. 69 Le conducteur non attaché est projeté en avant



Fig. 70 Le passager arrière non attaché est projeté en avant et vient heurter le conducteur attaché



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

De nombreuses personnes croient qu'il est possible de se retenir avec les mains en cas de léger accident. C'est une idée fausse !

Même lors de collisions à vitesse réduite, les forces qui s'exercent sur le corps sont telles que les bras et les mains ne peuvent le retenir. En cas de collision frontale, les occupants qui n'ont pas bouclé leur ceinture sont projetés en avant et percutent de façon incontrôlée des éléments de l'habitacle tels que le volant de direction, le tableau de bord ou le pare-brise → Fig. 69 .

Le système de sacs gonflables ne saurait en aucun cas remplacer les ceintures de sécurité. Lorsqu'ils se déclenchent, les sacs gonflables n'offrent qu'une protection supplémentaire. Les sacs gonflables ne se déploient pas dans tous les types d'accidents. Même si le véhicule est équipé d'un système de sacs gonflables, tous les occupants – y compris le conducteur – doivent avoir bouclé leur ceinture de sécurité et la porter correctement pendant toute la durée du trajet. Le danger de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident s'en trouve ainsi réduit, indépendamment de la présence ou de l'absence d'un sac gonflable pour la place assise.

Un sac gonflable ne se déclenche qu'une fois. Afin d'obtenir la meilleure protection possible, ajustez toujours correctement votre ceinture pour être protégé même en cas d'accident sans déclenchement des sacs gonflables. Les occupants non attachés risquent d'être éjectés hors du véhicule et de subir des blessures graves, voire mortelles.

Il importe que les occupants des sièges arrière ajustent aussi leur ceinture de sécurité correctement, étant donné qu'ils se trouvent projetés de façon incontrôlée à travers le véhicule en cas d'accident. Un passager non attaché sur le siège arrière met aussi bien sa propre vie en danger que celle du conducteur et d'autres personnes dans le véhicule → Fig. 70 .

Protection offerte par les ceintures de sécurité



Fig. 71 Conducteur correctement attaché, retenu par sa ceinture de sécurité lors d'un freinage brusque



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Des ceintures de sécurité correctement ajustées peuvent faire toute la différence. Les ceintures de sécurité correctement ajustées maintiennent les occupants du véhicule dans la position assise correcte et réduisent considérablement l'énergie cinétique en cas d'accident. Les ceintures de sécurité empêchent aussi les mouvements incontrôlés susceptibles de provoquer des blessures graves. De plus, les ceintures de sécurité correctement ajustées réduisent le danger d'être éjecté hors du véhicule → Fig. 71 .

Les passagers dont la ceinture de sécurité est correctement ajustée bénéficient dans une large mesure du fait que celle-ci absorbe l'énergie cinétique. La structure avant de la carrosserie ainsi que d'autres éléments de sécurité passive du véhicule tels que le système de sacs gonflables, garantissent également une réduction de l'énergie cinétique. L'énergie générée est alors plus faible et les risques de blessures sont moindres.

Les exemples décrivent des collisions frontales. Il va de soi que les ceintures de sécurité correctement ajustées réduisent considérablement les risques de blessures également dans tous les autres types d'accidents. C'est pourquoi les ceintures de sécurité doivent être bouclées avant chaque départ, même si vous allez juste faire un tour. Assurez-vous que tous les passagers ont également ajusté correctement leur ceinture.

Les statistiques sur les accidents de la route ont démontré que le port correct des ceintures de sécurité réduisait considérablement les risques de blessures et augmentait les chances de survie en cas d'accident grave. Les ceintures de sécurité correctement ajustées augmentent en outre l'effet protecteur optimal des sacs gonflables qui se déclenchent en cas d'accident. C'est la raison pour laquelle la législation rend obligatoire, dans la plupart des pays, le port des ceintures de sécurité.

Bien que le véhicule soit équipé de sacs gonflables, les occupants doivent attacher leur ceinture de sécurité. Les sacs gonflables frontaux ne se déclenchent que lors de certains accidents frontaux. Les sacs gonflables frontaux ne se déclenchent pas en cas de collisions frontales et latérales légères, de collisions par l'arrière, de tonneaux et d'accidents où la valeur de déclenchement du sac gonflable programmée dans le calculateur électronique n'a pas été dépassée.

Par conséquent, bouclez toujours votre ceinture de sécurité et veillez à ce que tous les passagers aient correctement ajusté la leur avant de prendre la route !

Utilisation des ceintures de sécurité



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Check-list

Utilisation de la ceinture de sécurité → ⚠ :



Contrôlez régulièrement l'état de toutes les ceintures de sécurité.



Gardez les ceintures de sécurité propres.



Gardez la sangle, le pêne et la fente d'insertion dans le boîtier de verrouillage exempts de tout corps étranger et hors de contact de tout liquide.



Faites attention à ne pas coincer ou endommager la ceinture de sécurité et le pêne, par ex. lors de la fermeture de la porte.



Veillez à ne jamais déposer, modifier ni réparer la ceinture de sécurité et ses éléments de fixation.



Attachez toujours correctement votre ceinture de sécurité avant de prendre la route et laissez-la bouclée pendant toute la durée du trajet.

Ceinture de sécurité vrillée

Si la ceinture de sécurité se laisse difficilement extraire du guide-ceinture, il se peut qu'elle se soit vrillée dans le revêtement latéral en raison d'un enroulement trop rapide lors de son débouclage.

- Déroulez entièrement la ceinture de sécurité en tirant lentement et avec précaution sur le pêne.
- Dévrillez la ceinture de sécurité, puis laissez-la s'enrouler lentement avec précaution en la guidant avec la main.

Bouclez la ceinture de sécurité même si vous ne parvenez pas à dévriller. La ceinture ne doit alors pas être vrillée dans une zone en contact direct avec le corps ! Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé pour faire dévriller la ceinture.



AVERTISSEMENT

Toute utilisation non conforme des ceintures de sécurité augmente le risque de blessures graves ou mortelles.

- Vérifiez régulièrement l'état irréprochable des ceintures de sécurité et des pièces correspondantes.
- Gardez la ceinture de sécurité toujours propre.
- Ne coincez pas la sangle, ne l'endommagez pas ou ne la frottez pas sur des arêtes vives.
- Gardez la sangle, le pêne et la fente d'insertion dans le boîtier de verrouillage exempts de tout corps étranger et hors de contact de tout liquide.

Bouclage et débouclage de la ceinture de sécurité




Fig. 72 Insertion du pêne de la ceinture de sécurité dans le boîtier de verrouillage



Fig. 73 Libération du pêne du boîtier de verrouillage





Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière


En cas de freinage ou d'accident, les ceintures de sécurité correctement ajustées et bouclées maintiennent les occupants du véhicule de manière à leur offrir une protection maximale → .

Bouclage de la ceinture de sécurité

Bouclez votre ceinture de sécurité avant de prendre la route.

- Réglez correctement le siège avant et l'appuie-tête → Réglage de la position du siège .
- Encliquez le dossier de siège arrière en position verticale → .
- Faites passer la sangle devant la poitrine et le bassin de façon régulière en la tirant par le pêne. Veillez alors à **ne pas** vriller la sangle → .
- Insérez fermement le pêne dans le boîtier de verrouillage du siège correspondant → Fig. 72 .
- Tirez sur la ceinture de sécurité pour vérifier que le pêne est bien encliqueté dans le boîtier de verrouillage.

Débouclage de la ceinture de sécurité

Débouclez la ceinture de sécurité uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt → .

- Appuyez sur la touche rouge du boîtier de verrouillage → Fig. 73 . Le pêne est alors éjecté.
- Guidez la ceinture de sécurité à la main pour que la sangle s'enroule plus facilement, que la ceinture de sécurité ne se vrille pas et que le revêtement ne soit pas endommagé.

Ceinture de sécurité blocable

Si la sangle a été *entièrement* retirée et que vous entendez un déclic lors de l'enroulement de la ceinture de sécurité, il s'agit d'une ceinture de sécurité blocable. L'arrêteur de la ceinture de sécurité doit uniquement être utilisé pour fixer certains systèmes de retenue pour enfants → Sièges pour enfants . S'il est activé, l'arrêteur doit être désactivé lorsqu'un occupant boucle sa ceinture de sécurité.



AVERTISSEMENT

Un mauvais ajustement de la sangle risque de provoquer des blessures graves ou mortelles en cas d'accident.

- La ceinture de sécurité ne peut assurer une protection optimale que si elle est correctement ajustée en fonction de la taille des occupants et que le dossier est en position verticale.
- Le débouclage de la ceinture de sécurité pendant la marche du véhicule peut entraîner des blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident ou de freinage !

Ajustement de la ceinture

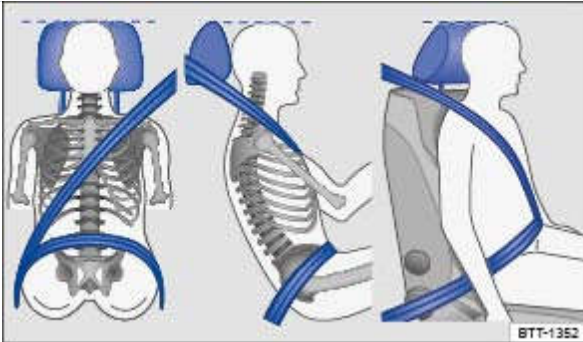


Fig. 74 Ajustement correct de la ceinture et réglage correct de l'appuie-tête



Fig. 75 Ajustement correct de la sangle recommandé pour les femmes enceintes



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

En cas d'accident, seules les ceintures de sécurité correctement ajustées assurent une protection optimale et réduisent le risque de blessures graves ou mortelles. De plus, l'ajustement correct de la sangle maintient l'occupant dans une position qui lui assure une protection maximale en cas de déclenchement du sac gonflable. Par conséquent, bouclez toujours votre ceinture de sécurité et veillez à ce que la sangle soit correctement ajustée.

Une mauvaise position assise risque de provoquer des blessures graves, voire mortelles → Réglage de la position du siège .

Ajustement correct de la sangle

- La sangle baudrier de la ceinture de sécurité doit toujours passer au milieu de l'épaule, jamais sur le cou, sur le bras, sous le bras ou dans le dos.
- La sangle sous-abdominale de la ceinture de sécurité doit toujours passer devant le bassin, jamais sur le ventre.
- La ceinture de sécurité doit toujours être appliquée bien à plat sur le corps et l'enserrer fermement. Si nécessaire, resserrez légèrement la sangle.

Pendant toute leur grossesse, les **femmes enceintes** doivent positionner leur ceinture de sécurité uniformément sur la poitrine, le plus bas possible devant le bassin et toujours l'appliquer bien à plat, de façon à n'exercer aucune pression sur le bas-ventre → Fig. 75 .

Adaptation de l'ajustement de la sangle à la taille des occupants

L'ajustement de la sangle peut être adapté avec l'équipement suivant :

- Dispositif de réglage en hauteur des ceintures sur les sièges avant → Réglage en hauteur de la ceinture .
- Sièges avant réglables en hauteur → Réglage de la position du siège .



AVERTISSEMENT

Un mauvais ajustement de la sangle risque de provoquer des blessures graves en cas d'accident ou de manœuvres de freinage et de conduite brusques.

- La ceinture de sécurité ne peut assurer une protection optimale que si elle est correctement ajustée et que le dossier est en position verticale.
- La ceinture de sécurité elle-même ou une ceinture de sécurité détachée peut provoquer des blessures graves si elle se déplace des parties dures vers les parties molles du corps (par ex. le ventre).
- La sangle baudrier de la ceinture de sécurité doit passer au milieu de l'épaule, jamais sous le bras ou sur le cou.
- La ceinture de sécurité doit être appliquée bien à plat sur le buste et l'enserrer fermement.
- La sangle sous-abdominale de la ceinture de sécurité doit passer devant le bassin, jamais sur le ventre. La ceinture de sécurité doit être appliquée bien à plat sur le bassin et l'enserrer fermement. Si nécessaire, resserrez légèrement la sangle.
- Chez les femmes enceintes, la sangle sous-abdominale doit être positionnée le plus bas possible devant le bassin et être appliquée bien à plat autour du ventre.
- Ne vrillez pas la sangle lorsque vous portez la ceinture de sécurité.
- N'écartez jamais du corps la ceinture de sécurité.
- Ne faites pas passer la sangle sur des objets rigides ou fragiles, par ex. des lunettes, des stylos à bille ou des clés.
- Ne modifiez jamais le positionnement de la ceinture par l'utilisation de pinces, d'œilletons de retenue ou d'accessoires similaires.



Pour bénéficier d'une protection optimale de la ceinture de sécurité et des sacs gonflables, les personnes qui, en raison de leur morphologie, ne peuvent pas ajuster leur sangle de manière optimale, ont tout avantage à s'informer dans un atelier spécialisé sur les possibilités d'aménagements spéciaux. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Réglage en hauteur de la ceinture

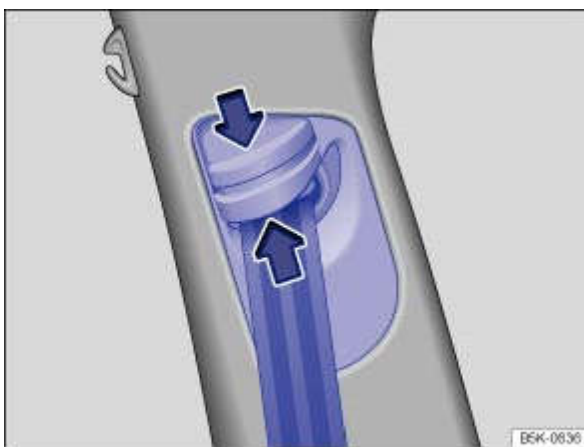


Fig. 76 À côté des sièges avant : réglage en hauteur de la ceinture



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Le dispositif de réglage en hauteur de la ceinture pour les sièges avant vous permet d'adapter et d'ajuster correctement la ceinture de sécurité à votre taille au niveau de l'épaule :

- Comprimez la ferrure d'inversion dans le sens des flèches et maintenez-la comprimée → Fig. 76 .
- Poussez la ferrure d'inversion vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que la ceinture de sécurité passe au milieu de l'épaule → Ajustement de la ceinture .
- Relâchez la ferrure d'inversion.
- Tirez ensuite la sangle d'un coup sec pour vous assurer que la ferrure d'inversion est correctement encliquetée.



AVERTISSEMENT

Ne réglez jamais la hauteur de la ceinture pendant la marche du véhicule.

Enrouleur automatique de ceinture, rétracteur de ceinture, limiteur d'effort de ceinture



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Les ceintures de sécurité du véhicule font partie intégrante du concept global de sécurité du véhicule → Système de sacs gonflables et comportent les fonctions suivantes :

Enrouleur automatique de ceinture

Chaque ceinture de sécurité est équipée d'un enrouleur automatique sur sa partie baudrier. Lorsque vous tirez lentement sur la ceinture de sécurité ou en cas de conduite normale, la sangle baudrier vous garantit une entière liberté de mouvement. Cependant, l'enrouleur automatique bloque la ceinture de sécurité lorsque vous tirez rapidement sur la ceinture, en cas de freinage brusque, dans les parcours en montagne, dans les virages ou lors d'une accélération.

Dans certaines situations de conduite, par ex. en cas de freinage d'urgence ou de tendance au survirage ou au sous-virage, les ceintures de sécurité avant bouclées peuvent se rétracter automatiquement grâce au système de protection proactive des occupants. Si l'accident est évité ou si la situation de conduite est redevenue normale, les deux ceintures de sécurité se desserrent. Le système de protection proactive des occupants est de nouveau prêt à être déclenché → Système proactif de protection des occupants .

Rétracteur de ceinture

Les ceintures de sécurité des occupants des sièges avant et, le cas échéant, des places arrière latérales sont équipées de rétracteurs.

En cas de collisions frontales, latérales ou par l'arrière de forte intensité, les rétracteurs de ceintures sont activés par des capteurs et tendent les ceintures de sécurité dans le sens inverse de leur déroulement. Une ceinture de sécurité relâchée est tendue de manière à réduire le mouvement des occupants du véhicule vers l'avant ou dans le sens du choc. Le rétracteur de ceinture fonctionne en liaison avec le système de sacs gonflables. Le rétracteur de ceinture ne se déclenche pas en cas de retournement si les sacs gonflables latéraux ne sont pas activés.

Lors du déclenchement, une fine poussière peut être libérée. Ce phénomène est tout à fait normal et ne doit pas être interprété comme un début d'incendie à bord du véhicule.

Rétracteur de ceinture réversible (système de protection proactive des occupants)

Dans certaines situations de conduite (par ex. en cas de freinage brusque, de tendance au survirage ou au sous-virage), il peut s'ensuire une rétraction réversible des ceintures de sécurité → Système proactif de protection des occupants .

Limiteur d'effort de ceinture

Le limiteur d'effort de ceinture diminue la pression qu'exerce la ceinture de sécurité sur le corps lors d'un accident.



Respectez les directives de sécurité en vigueur lors de la mise au rebut du véhicule ou des composants du système. Les ateliers spécialisés connaissent ces directives → Maintenance et mise au rebut des rétracteurs de ceintures .

Maintenance et mise au rebut des rétracteurs de ceintures



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Lors de travaux effectués sur le rétracteur de ceinture et lors de la dépose et de la pose d'autres pièces du véhicule dans le cadre de travaux de réparation, un endommagement éventuel de la ceinture de sécurité peut passer inaperçu. Il peut alors arriver que les rétracteurs de ceintures ne fonctionnent pas correctement ou pas du tout en cas d'accident.

Pour ne pas compromettre l'efficacité des rétracteurs de ceintures et empêcher que les composants déposés ne provoquent des blessures ou polluent l'environnement, les directives doivent être respectées. Les ateliers spécialisés connaissent ces directives.



AVERTISSEMENT

Toute manipulation incorrecte ou réparation que vous effectuez vous-même sur les ceintures de sécurité, les enrouleurs automatiques et les rétracteurs de ceintures peut augmenter le risque de blessures graves ou mortelles. Le rétracteur de ceinture risque de ne pas se déclencher quand il le faut ou de se déclencher de manière inattendue.

- N'effectuez jamais vous-même les réparations, les réglages, la dépose et la repose des pièces des rétracteurs de ceintures ou des ceintures de sécurité mais confiez ces opérations uniquement à un atelier spécialisé → Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications .
- Les rétracteurs et les enrouleurs automatiques de ceintures ne peuvent pas être réparés. Ils doivent être remplacés.



Les modules de sacs gonflables et les rétracteurs de ceinture peuvent contenir du perchlorate. Veuillez respecter les dispositions légales concernant la mise au rebut.

Système proactif de protection des occupants



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Le système de protection proactive des occupants est un système d'assistance prenant des mesures pour la protection des occupants en cas de danger, mais qui ne peut cependant éviter une collision.

Vous pouvez disposer intégralement des fonctionnalités du système de protection proactive des occupants uniquement si la fonction est activée dans le système d'infodivertissement, si vous n'avez pas sélectionné le profil de conduite **Sport** ou **Offroad** et si aucun dysfonctionnement n'est constaté → Restrictions des fonctions .

Affichages à l'écran

| Affichage | Remède |
|--|--|
| Protection proactive des occupants non disponible. | Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler le système. |
| Protection proactive des occupants : fonction restreinte | |

Fonctions de base


En fonction des dispositions légales nationales et de l'équipement du véhicule, les fonctions suivantes peuvent se déclencher individuellement ou simultanément si vous roulez à une vitesse minimale de 30 km/h (19 mph) environ dans des situations de conduite critiques, par ex. lors d'un freinage d'urgence ou en cas de survirage et de sous-virage.

- Prétensionnement automatique réversible des ceintures de sécurité avant bouclées.
- Fermeture automatique des glaces latérales et du toit en verre avec entrebâillement.

En plus sur les véhicules avec système de surveillance périmétrique (Front Assist)

Sur les véhicules équipés d'un système de surveillance périmétrique → Système de surveillance périmétrique (Front Assist) avec fonction de freinage d'urgence City , la probabilité d'un risque de collision avec le véhicule qui vous précède est calculée dans le cadre des limites inhérentes au système. Si le système de surveillance périmétrique détecte un risque de collision avec le véhicule qui vous précède, il peut déclencher le système de protection proactive des occupants.

Réglage dans le système d'infodivertissement

Vous pouvez activer et désactiver le système de protection proactive des occupants via la touche **CAR** du système d'infodivertissement, puis les boutons de fonction  et Système d'aide à la conduite → Réglages du menu et du système (SETUP) .

La présence d'une coche dans la case du bouton de fonction indique que le réglage est activé et que vous bénéficiez d'une assistance maximale.

Chaque fois que vous mettez le contact, vous réactivez le système de protection proactive des occupants.

Réglage dans la sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection)

Sur les véhicules disposant de la fonction de sélection du profil de conduite, le système de protection proactive des occupants est, en profil de conduite **Sport** ou **Offroad**, adapté à la configuration particulière des paramètres du véhicule → Sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection) .

Message de défaut

En cas de dysfonctionnement du système de protection proactive des occupants, un message correspondant apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Si le système de protection proactive des occupants ne fonctionne pas comme décrit dans ce chapitre, faites-le contrôler dans un atelier spécialisé.

Restrictions des fonctions

Dans les situations suivantes, le système de protection proactive des occupants ne fonctionne pas ou seulement de manière restreinte :

- Lorsque l'antipatinage est désactivé, lorsque le programme électronique de stabilisation est désactivé et lorsque vous roulez en marche arrière → Freinage, arrêt et stationnement .
- En cas de dysfonctionnement du programme électronique de stabilisation, des rétracteurs de ceinture ou du calculateur de sac gonflable → Ceintures de sécurité ou → Système de sacs gonflables
- Lorsque le sac gonflable frontal du passager avant est désactivé, le prétensionnement automatique réversible du siège du passager avant est désactivé.



AVERTISSEMENT

La technique intelligente du système de protection proactive des occupants ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Le supplément de confort qu'apporte le système

de protection proactive des occupants ne doit jamais vous inciter à prendre des risques. Le système ne peut empêcher une collision. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.
- Le système ne peut pas toujours détecter des objets.
- Le système de protection proactive des occupants ne réagit pas aux personnes, aux animaux, aux objets qui traversent la chaussée ou difficilement identifiables.
- Les objets réfléchissants par ex. les glissières de sécurité ou l'entrée d'un tunnel, une forte pluie et le givre peuvent entraver la fonction de protection proactive des occupants et donc la détection du risque de collision.
- Cela peut entraîner des déclenchements intempestifs du système.



AVERTISSEMENT

Toute distraction du conducteur peut entraîner des accidents et des blessures.

- N'effectuez jamais de réglages dans le système d'infodivertissement pendant la marche du véhicule.



AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument ou les messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.



MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument ou des messages texte peut endommager le véhicule.

Système de sacs gonflables



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Types de systèmes de sacs gonflables frontaux du passager avant
- Témoin de contrôle
- Description et fonctionnement des sacs gonflables
- Sacs gonflables frontaux
- Activation et désactivation manuelle du sac gonflable frontal du passager avant à l'aide de la commande à clé
- Sacs gonflables latéraux
- Sacs gonflables de tête
- Sac gonflable de genoux

Le véhicule est équipé respectivement d'un sac gonflable frontal pour le conducteur et pour le passager avant. Les sacs gonflables assurent une protection supplémentaire pour la cage thoracique et la tête du conducteur et du passager avant si le siège, les ceintures de sécurité, les appuie-têtes et, pour le conducteur, le volant sont correctement réglés et utilisés. Les sacs gonflables ne sont conçus que pour offrir une protection supplémentaire. Les sacs gonflables ne sauraient en aucun cas remplacer les ceintures de sécurité ; celles-ci doivent toujours être portées même si les places avant sont équipées de sacs gonflables frontaux.

Informations complémentaires et avertissements :

- Recommandations pour la conduite → Recommandations pour la conduite
- Verrouillage centralisé et système de fermeture → Verrouillage centralisé et système de fermeture
- Position assise correcte → Réglage de la position du siège
- Ceintures de sécurité → Ceintures de sécurité
- Sièges pour enfants → Sièges pour enfants
- Entretien et nettoyage de l'habitacle → Entretien et nettoyage du véhicule
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications
- Informations pour le consommateur → Informations pour le consommateur



AVERTISSEMENT

Ne vous fiez pas uniquement au système de sacs gonflable pour vous protéger.

- Même si un sac gonflable se déclenche, il ne constitue qu'une mesure de protection complémentaire.
- Le système de sacs gonflables n'offre une protection optimale et ne réduit les risques de blessures que si les occupants du véhicule ont mis correctement leur ceinture de sécurité → Ceintures de sécurité .
- Avant chaque départ, chaque occupant du véhicule doit toujours adopter une position assise correcte, ajuster correctement la ceinture de sécurité affectée à sa place assise et la laisser correctement ajustée et bouclée pendant tout le trajet. Cette recommandation s'adresse à tous les passagers et s'applique également lorsque vous circulez en ville.



AVERTISSEMENT

La présence d'objets entre les occupants et la zone de déploiement des sacs gonflables augmente le risque de blessures en cas de déclenchement des sacs gonflables. En effet, la zone de déploiement des sacs gonflables est modifiée et les objets sont projetés contre le corps.

- Pendant la conduite, ne tenez jamais d'objets dans vos mains et ne transportez jamais d'objets sur vos genoux.
- Ne transportez jamais d'objets sur le siège du passager avant. En cas de freinage ou de manœuvre de conduite brusques, les objets risquent de parvenir dans la zone de déploiement des sacs gonflables et d'être projetés dangereusement à travers l'habitacle en cas de déclenchement des sacs gonflables.
- Aucune autre personne, aucun animal ni aucun objet ne doit se trouver entre les occupants assis sur les sièges avant ou les places arrière latérales et les zones de déploiement du sac gonflable. Veillez à ce que ces consignes soient également respectées par les enfants et les passagers.



AVERTISSEMENT

La fonction protectrice du système de sacs gonflables ne suffit que pour une seule activation du sac gonflable. Lorsque les sacs gonflables se sont déclenchés, le système doit être remplacé.

- Faites immédiatement remplacer les sacs gonflables déclenchés et les composants concernés du système par des pièces neuves agréées par Volkswagen et homologuées pour votre véhicule.
- Faites systématiquement effectuer les réparations et modifications sur le véhicule dans un atelier spécialisé. Les ateliers spécialisés disposent de l'outillage, des appareils de diagnostic, des informations de réparation et du personnel qualifié requis à cet effet.

- Ne reposez jamais sur le véhicule des pièces de sacs gonflables provenant de véhicules hors d'usage ou recyclés.
- Ne modifiez jamais les composants du système de sacs gonflables.



AVERTISSEMENT

Une fine poussière et de la vapeur d'eau peuvent être libérées lors du déclenchement du sac gonflable. Ce phénomène est normal et ne doit pas être interprété comme un début d'incendie à bord du véhicule.

- La fine poussière peut irriter la peau et la muqueuse des yeux ainsi que conduire à des gênes respiratoires, notamment chez les personnes souffrant ou ayant souffert d'asthme ou d'autres problèmes respiratoires. Pour réduire les gênes respiratoires, sortez du véhicule ou ouvrez les glaces ou les portes pour pouvoir respirer de l'air frais.
- En cas de contact avec de la poussière, lavez-vous les mains et le visage avec un savon doux et de l'eau avant le prochain repas.
- Veillez à ce qu'aucune poussière n'entre en contact avec les yeux ou des plaies ouvertes.
- Rincez-vous les yeux à l'eau si de la poussière y a pénétré.



AVERTISSEMENT

Les nettoyeurs contenant des solvants rendent la surface des modules de sacs gonflables poreuse. En cas d'accident ayant entraîné le déclenchement d'un sac gonflable, les pièces en matière plastique qui se détachent peuvent provoquer des blessures graves.



- Ne traitez jamais le tableau de bord et la surface des modules de sacs gonflables avec des nettoyeurs contenant des solvants.

Types de systèmes de sacs gonflables frontaux du passager avant





Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Deux types de systèmes de sacs gonflables frontaux du passager avant sont proposés par Volkswagen :

| A | B |
|--|--|
| Caractéristiques du sac gonflable frontal du passager avant désactivable uniquement par l'atelier spécialisé. | Caractéristiques du sac gonflable frontal du passager avant désactivable manuellement à l'aide de la commande à clé → Activation et désactivation manuelle du sac gonflable frontal du passager avant à l'aide de la commande à clé . |
| Désignation : système de sacs gonflables (airbags). | Désignation : système de sacs gonflables (airbags) avec désactivation du sac gonflable frontal du passager avant. |
| – Témoin de contrôle  dans le combiné d'instruments | – Témoin de contrôle  dans le combiné d'instruments |

Deux types de systèmes de sacs gonflables frontaux du passager avant sont proposés par Volkswagen :

| A | B |
|--|--|
| Caractéristiques du sac gonflable frontal du passager avant désactivable uniquement par l'atelier spécialisé. | Caractéristiques du sac gonflable frontal du passager avant désactivable manuellement à l'aide de la commande à clé → Activation et désactivation manuelle du sac gonflable frontal du passager avant à l'aide de la commande à clé . |
| – Sac gonflable frontal du passager avant dans le tableau de bord. | – Témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG OFF  dans la partie supérieure de la console centrale. |
| | – Témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG ON  dans la partie supérieure de la console centrale |
| | – Commande à clé située sur le côté du tableau de bord, côté passager avant (visible uniquement lorsque la porte est ouverte) |
| | – Sac gonflable frontal du passager avant dans le tableau de bord. |

Témoin de contrôle

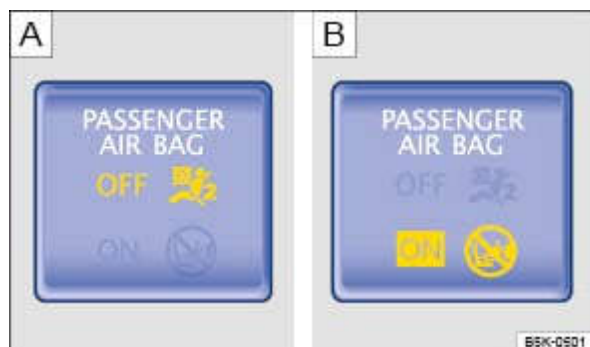







Fig. 77 Dans la partie supérieure de la console centrale : témoin de désactivation du sac gonflable frontal du passager avant , témoin d'activation du sac gonflable frontal du passager avant






Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

| Allumé | Emplacement | Cause possible | Remède |
|---|-------------|--------------------------------------|--|
|  | Combiné | Dysfonctionnement du système de sacs | Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites immédiatement |

| Allumé | Emplacement | Cause possible | Remède |
|---|---|--|---|
| | d'instruments | gonflables et de rétracteurs de ceintures. | vérifier le système. |
|  | Partie supérieure de la console centrale → Fig. 77  | Dysfonctionnement du système de sacs gonflables. Sac gonflable frontal du passager avant désactivé. | Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites immédiatement vérifier le système. Vérifiez si le sac gonflable doit rester désactivé. |
|  | Partie supérieure de la console centrale → Fig. 77  | Sac gonflable frontal du passager avant activé | Aucun remède – le témoin de contrôle s'éteint automatiquement environ 60 secondes après l'établissement du contact d'allumage ou suite à l'activation du sac gonflable frontal du passager avant à l'aide de la commande à clé. |

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

Si, lorsque le sac gonflable du passager avant est **désactivé**, le témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG  dans la partie supérieure de la console centrale **ne reste pas allumé** ou s'allume en même temps que le témoin de contrôle  dans le combiné d'instruments, il peut y avoir un dysfonctionnement du système de sacs gonflables → .

AVERTISSEMENT

En cas de dysfonctionnement du système de sacs gonflables, le sac gonflable risque de ne pas se déclencher du tout ou de se déclencher de manière incomplète ou imprévue, ce qui peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- Faites immédiatement vérifier le système de sacs gonflables dans un atelier spécialisé.
- Ne montez jamais de siège pour enfants sur le siège du passager avant ou retirez le siège pour enfants déjà installé ! En cas d'accident, le sac gonflable frontal du passager avant risquerait de se déclencher malgré le dysfonctionnement.

MISE EN GARDE

Tenez toujours compte des témoins de contrôle qui s'allument et des descriptions et instructions correspondantes afin d'éviter tout endommagement du véhicule.

Description et fonctionnement des sacs gonflables



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

En cas d'accident, le sac gonflable peut protéger les occupants du véhicule en amortissant leur déplacement dans le sens du choc lors de collisions frontales et latérales.

Chaque sac gonflable déployé est rempli d'un générateur de gaz. Les caches des modules de sacs gonflables en question s'ouvrent alors et, sous l'effet d'une force importante, les sacs gonflables se déploient en quelques millisecondes dans leurs


zones de déploiement. Lorsque les occupants attachés du véhicule plongent dans le sac déployé, le gaz qu'il contient s'échappe pour les amortir et les freiner. Le risque de blessures graves ou mortelles est ainsi réduit. Le déploiement du sac gonflable peut entraîner d'autres blessures telles que des boursouffures, des contusions, des brûlures et des éraflures. Le déploiement du sac gonflable déclenché peut entraîner l'apparition de chaleur de friction.

Les sacs gonflables n'offrent aucune protection pour les bras ni pour les parties inférieures du corps. Exception : sur les véhicules équipés de sacs gonflables de genoux, la zone des genoux du conducteur est protégée.

Les principaux facteurs de déclenchement des sacs gonflables sont le type d'accident, l'angle de collision, la vitesse du véhicule et la nature de l'objet percuté. Par conséquent, les sacs gonflables ne se déclenchent pas à chaque endommagement visible du véhicule.



Le déclenchement du système de sacs gonflables dépend du taux de décélération du véhicule engendré par une collision et enregistré par le calculateur électronique. Si le taux de décélération est inférieur à la valeur de référence programmée dans le calculateur, les sacs gonflables ne se déclenchent pas, bien que la collision puisse entraîner des endommagements importants sur le véhicule. Les dommages causés au véhicule, les frais de réparation ou même l'absence de dommages sur le véhicule en cas d'accident ne justifient pas obligatoirement le déclenchement ou non d'un sac gonflable. Étant donné que les circonstances dans lesquelles une collision se produit peuvent varier fortement d'une situation à l'autre, il est impossible de définir une gamme de vitesses et de valeurs de référence. Il est donc impossible de couvrir chaque type de choc et chaque angle de collision pouvant entraînant systématiquement le déclenchement du sac gonflable. Les principaux facteurs de déclenchement des sacs gonflables sont, entre autres, la nature (dure ou souple) de l'objet percuté par le véhicule, l'angle de collision et la vitesse du véhicule.



Dans certains types d'accidents, les sacs gonflables ne servent que de complément à la ceinture de sécurité automatique trois points, lorsque la décélération du véhicule est suffisamment élevée pour que les sacs gonflables se déclenchent. Les sacs gonflables ne se déclenchent qu'une seule fois et sous certaines conditions. Les ceintures de sécurité sont toujours présentes pour garantir une protection dans des situations où les sacs gonflables ne se déclenchent pas ou lorsque ces derniers se sont déjà déclenchés. Ceci est par exemple le cas lorsque, après une première collision, le véhicule entre en collision avec un autre véhicule ou est percuté par un autre véhicule.

Le système de sacs gonflables fait partie intégrante du concept global de sécurité passive du véhicule. Le système de sacs gonflables ne peut garantir une protection optimale que si les occupants du véhicule ont mis correctement leur ceinture de sécurité et ont adopté une position assise correcte  → Réglage de la position du siège .

Composants du concept de sécurité du véhicule

Les équipements de sécurité suivants montés dans le véhicule forment, à eux tous, le concept de sécurité du véhicule conçu pour réduire le risque de blessures graves et mortelles. Selon la dotation du véhicule, il se peut que certains équipements ne puissent pas être montés sur le véhicule ou ne soient pas disponibles sur certains marchés.

- Ceintures de sécurité optimisées à toutes les places assises.
- Rétracteurs de ceintures pour le conducteur et le passager avant et, le cas échéant, aux places arrière latérales en liaison avec des sacs gonflables latéraux.
- Limiteur d'effort de ceinture pour le conducteur, le passager avant et, le cas échéant, pour les places latérales arrière.
- Dispositif de réglage en hauteur des ceintures sur les sièges avant.
- Témoin d'alerte  et, le cas échéant, indicateur de statut des ceintures.
- Sacs gonflables frontaux pour le conducteur et le passager avant.
- Sacs gonflables latéraux pour le conducteur, le passager avant et, le cas échéant, pour les places latérales arrière.
- Sacs gonflables de tête côté gauche et côté droit.
- Éventuellement sac gonflable de genoux pour le conducteur
- Témoin de sac gonflable  .

- Témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG **OFF**  dans la partie supérieure de la console centrale.
- Témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG **ON**  dans la partie supérieure de la console centrale.
- Calculateurs et capteurs.
- Appuie-têtes optimisés en cas d'impact arrière et réglables en hauteur.
- Colonne de direction réglable.
- Points d'ancrage pour sièges pour enfants aux places arrière latérales et sur le siège du passager avant, le cas échéant.
- Points d'ancrage pour la ceinture de retenue supérieure pour sièges pour enfants, le cas échéant.

Situations dans lesquelles les sacs gonflables frontaux, latéraux et de tête ne se déclenchent pas :

- Si l'allumage est coupé lors d'une collision.
- Si, en cas de collision à l'avant du véhicule, la décélération mesurée par le calculateur est trop faible.
- En cas de collisions latérales sans gravité.
- En cas de collisions par l'arrière.
- En cas de tonneaux.
- Lorsque la vitesse de collision est inférieure au seuil de référence enregistré dans le calculateur.

Sacs gonflables frontaux

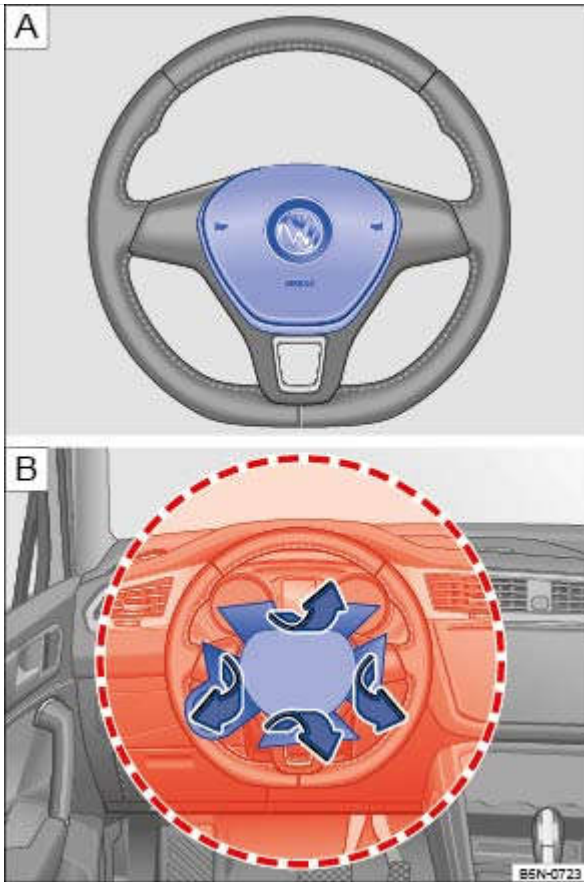


Fig. 78 Emplacement de montage et zone de déploiement du sac gonflable frontal du conducteur

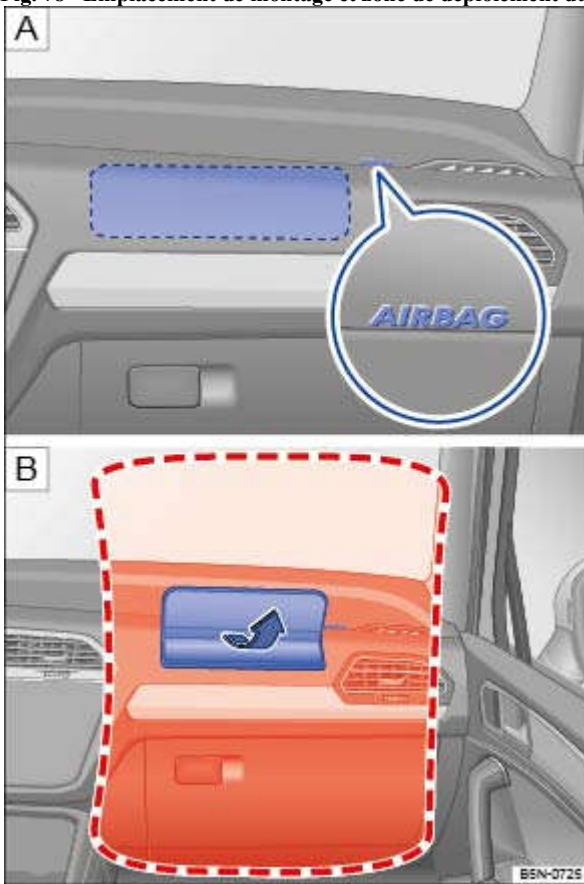







Fig. 79 Emplacement de montage et zone de déploiement du sac gonflable frontal du passager avant





Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Le système de sacs gonflables frontaux offre, en complément des ceintures de sécurité, une protection supplémentaire pour la tête et la cage thoracique du conducteur et du passager avant en cas de collisions frontales de gravité importante. L'occupant doit toujours respecter un écartement maximal par rapport au sac gonflable frontal → Réglage de la position du siège . Ainsi, les sacs gonflables frontaux peuvent se déployer entièrement en cas de déclenchement et offrir une protection maximale.

Le sac gonflable frontal du conducteur est logé dans le volant de direction → Fig. 78  et celui du passager avant se trouve dans le tableau de bord → Fig. 79 . Les emplacements de montage des sacs gonflables sont repérés par le monogramme AIRBAG.

Les zones repérées par un cadre rouge → Fig. 78  et → Fig. 79  correspondent à la zone de déploiement des sacs gonflables frontaux. C'est pourquoi vous ne devez jamais poser ou fixer d'objet dans ces zones → . Les pièces rapportées de première monte ne se trouvent pas dans la zone de déploiement des sacs gonflables frontaux du conducteur et du passager avant.

Lorsque les sacs gonflables frontaux du conducteur et du passager avant se déploient, les caches des modules de sacs gonflables se dégagent hors du volant de direction → Fig. 78  ou du tableau de bord → Fig. 79 



DANGER

Après son déclenchement, le sac gonflable se déploie à très grande vitesse (en quelques fractions de seconde).

- Dégagez toujours la zone de déploiement des sacs gonflables frontaux.
- Ne fixez jamais d'objets ni sur les caches ni dans la zone de déploiement des modules de sacs gonflables (par ex. des porte-boissons ou des supports de téléphone).
- Aucune autre personne, aucun animal ni aucun objet ne doit se trouver entre les occupants assis sur les sièges avant et les zones de déploiement des sacs gonflables. Veillez à ce que ces consignes soient également respectées par les enfants et les passagers.
- Ne fixez pas d'objets sur le pare-brise ni au-dessus du sac gonflable frontal côté passager avant (par ex. appareils de navigation amovibles).
- N'appliquez pas d'autocollants sur la plaque de rembourrage du volant de direction et sur la surface en mousse du module de sac gonflable frontal dans le tableau de bord, côté passager avant. Ne les recouvrez pas et n'y apportez aucune modification.



AVERTISSEMENT

Les sacs gonflables frontaux se déploient devant le volant de direction → Fig. 78 et devant le tableau de bord → Fig. 79.

- Lorsque vous conduisez, tenez toujours le volant en plaçant vos deux mains à la périphérie, dans les positions 9 h et 3 h.
- Réglez le siège du conducteur de manière à laisser une distance d'au moins 25 cm entre votre cage thoracique et le centre du volant de direction. Si votre morphologie ne vous permet pas de respecter cette distance minimale, prenez impérativement contact avec un atelier spécialisé.
- Réglez le siège du passager avant de sorte que la distance entre le passager avant et le tableau de bord soit la plus grande possible.

Activation et désactivation manuelle du sac gonflable frontal du passager avant à l'aide de la commande à clé




Fig. 80 Dans la boîte à gants : commande à clé de désactivation et d'activation du sac gonflable frontal du passager avant



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière



Si vous fixez un siège enfant dos à la route sur le siège du passager avant, désactivez le sac gonflable frontal du passager avant.

Désactivation du sac gonflable frontal du passager avant



- Coupez le contact d'allumage.
- Ouvrez la porte du passager avant.
- Sortez entièrement le panneton de la clé du véhicule → Jeu de clés du véhicule .
- Introduisez le panneton entièrement sorti dans la commande à clé du tableau de bord → Fig. 80 jusqu'au deuxième cran de résistance. Le panneton est alors introduit à environ 3/4 de la commande à clé → ⚠ .
- Tournez la clé du véhicule sans trop forcer en position **OFF** .
- Retirez la clé du véhicule de la commande à clé et rentrez le panneton → ⚠ .
- Fermez la porte du passager avant.
- Le témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG **OFF**  situé dans la partie supérieure de la console centrale reste allumé en permanence lorsque le contact d'allumage est mis → Témoin de contrôle .



Activation du sac gonflable frontal du passager avant

- Coupez le contact d'allumage.
- Ouvrez la porte du passager avant.
- Sortez entièrement le panneton de la clé du véhicule → Jeu de clés du véhicule .
- Introduisez le panneton entièrement sorti dans la commande à clé du tableau de bord → Fig. 80 jusqu'au deuxième cran de résistance. Le panneton est alors introduit à environ 3/4 de la commande à clé → ⚠ .
- Tournez la clé du véhicule sans trop forcer en position **ON** .
- Retirez la clé du véhicule de la commande à clé et rentrez le panneton → ⚠ .

- Le témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG **ON**  situé dans la partie supérieure de la console centrale s'allume, puis s'éteint au bout de 60 secondes environ → Témoin de contrôle .
- Fermez la porte du passager avant.
- Le contact d'allumage étant mis, vérifiez que le témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG **OFF**  situé dans la partie supérieure de la console centrale *n'est pas* allumé → Témoin de contrôle .

Critère de détection de la désactivation du sac gonflable frontal du passager avant

La désactivation du sac gonflable frontal du passager avant est **uniquement** indiquée par l'allumage permanent du témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG **OFF**  dans la partie supérieure de la console centrale (**OFF**  reste allumé en permanence en jaune) → Témoin de contrôle .

Si le témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG **OFF**  dans la partie supérieure de la console centrale **ne reste pas allumé en permanence** ou s'il s'allume en même temps que le témoin de contrôle  situé dans le combiné d'instruments, aucun système de retenue pour enfants ne doit être installé, pour des raisons de sécurité, sur le siège du passager avant. En cas d'accident, le sac gonflable frontal du passager avant risquerait de se déclencher.



AVERTISSEMENT

Le sac gonflable frontal du passager avant ne doit être désactivé que dans certains cas particuliers.

- Activez et désactivez le sac gonflable frontal du passager avant uniquement lorsque le contact d'allumage est coupé, afin d'éviter tout endommagement du système de sacs gonflables.
- Le conducteur assume l'entière responsabilité de la bonne position de la commande à clé.
- Désactivez le sac gonflable frontal du passager avant uniquement lorsqu'un siège pour enfants est fixé à titre exceptionnel sur le siège du passager avant.
- Réactivez le sac gonflable frontal du passager avant dès que le siège pour enfants n'est plus utilisé sur le siège du passager avant.



MISE EN GARDE

Un panneton qui n'est pas suffisamment engagé peut endommager la commande à clé lors de la rotation.



MISE EN GARDE

Ne laissez pas la clé du véhicule engagée dans la commande à clé. Le revêtement intérieur de porte, le tableau de bord, la commande à clé et la clé du véhicule risqueraient d'être endommagés lors de la fermeture de la porte du passager avant.

Sacs gonflables latéraux

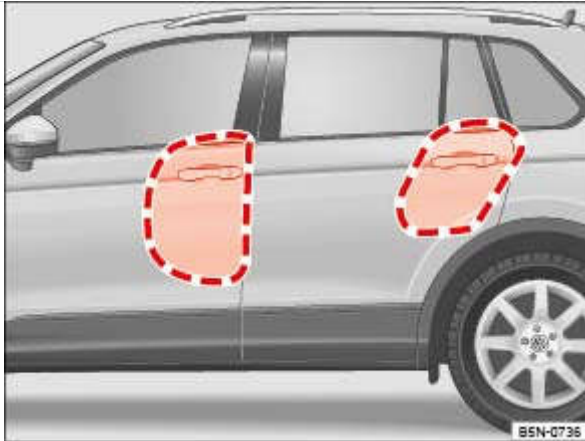


Fig. 81 Côté gauche du véhicule : zones de déploiement des sacs gonflables latéraux



Fig. 82 Sur le côté du siège avant : emplacement de montage et zone de déploiement du sac gonflable latéral



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

En fonction de l'équipement du véhicule, chacune des places avant ainsi que des places arrière latérales est également dotée d'un sac gonflable latéral → Fig. 81 .

- Les sacs gonflables latéraux des places avant se trouvent respectivement dans les rembourrages extérieurs des dossiers du siège du conducteur et du siège du passager avant → Fig. 82 .
- Les sacs gonflables latéraux des places arrière latérales se trouvent, le cas échéant, dans le rembourrage latéral de chaque dossier de siège arrière latéral.

Les emplacements de montage des sacs gonflables latéraux sont repérés par le monogramme AIRBAG.

Les zones repérées par un cadre rouge → Fig. 81 et → Fig. 82 correspondent aux zones de déploiement des sacs gonflables latéraux. C'est pourquoi vous ne devez jamais poser ou fixer d'objet dans ces zones → ⚠ .

En cas de collision latérale, les sacs gonflables latéraux se déclenchent du côté du véhicule exposé au choc et réduisent le risque de blessures des occupants de ce côté du véhicule.



AVERTISSEMENT

Après son déclenchement, le sac gonflable se déploie à très grande vitesse (en quelques fractions de seconde).

- Dégagez toujours la zone de déploiement des sacs gonflables latéraux.
- Aucune autre personne, aucun animal ni aucun objet ne doit se trouver entre les occupants assis sur les sièges avant ou les places arrière latérales et les zones de déploiement du sac gonflable. Veillez à ce que ces consignes soient également respectées par les enfants et les passagers.

- Ne suspendez que des vêtements légers aux patères situées dans l'habitacle. Ne laissez pas d'objets lourds ou à arêtes vives dans les poches.
- Ne montez pas d'accessoires sur les portes.
- Utilisez uniquement des garnitures de sièges ou des housses de protection expressément homologuées pour une utilisation dans le véhicule. Le sac gonflable latéral ne peut sinon pas se déployer lors de son déclenchement.



AVERTISSEMENT

Toute utilisation non conforme du siège du conducteur et du siège du passager avant peut entraver le fonctionnement du sac gonflable frontal et provoquer des blessures graves.

- Ne déposez jamais les sièges avant hors du véhicule et n'en modifiez jamais les éléments.
- Lorsque des forces trop élevées s'exercent sur les parties latérales des dossiers de sièges, les sacs gonflables latéraux risquent de ne pas se déclencher du tout ou de se déclencher de manière incomplète ou imprévue.
- Faites réparer sans délai dans un atelier spécialisé tout endommagement des garnitures de sièges d'origine ou de la couture du module de sac gonflable latéral.

Sacs gonflables de tête



Fig. 83 Côté gauche du véhicule : emplacement de montage et zone de déploiement du sac gonflable de tête



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Un sac gonflable de tête se trouve respectivement au-dessus des portes côté conducteur et côté passager avant → Fig. 83 .

Les emplacements de montage des sacs gonflables de tête sont repérés par le monogramme AIRBAG.

La zone repérée en rouge → Fig. 83 correspond à la zone de déploiement du sac gonflable de tête. C'est pourquoi vous ne devez jamais poser ou fixer d'objet dans cette zone → ⚠ .

En cas de collision latérale, c'est le sac gonflable de tête situé du côté du choc qui se déclenche.

En cas de collision latérale, les sacs gonflables de tête diminuent les risques de blessures des occupants des sièges avant et des places latérales arrière au niveau de la partie du corps tournée vers la zone du choc.



AVERTISSEMENT

Après son déclenchement, le sac gonflable se déploie à très grande vitesse (en quelques fractions de seconde).

- Dégagez toujours la zone de déploiement des sacs gonflables de tête.
- Ne fixez jamais d'objets sur le cache ou dans la zone de déploiement du sac gonflable de tête.
- Aucune autre personne, aucun animal ni aucun objet ne doit se trouver entre les occupants assis sur les sièges avant ou les places arrière latérales et les zones de déploiement du sac gonflable. Veillez à ce que ces consignes soient également respectées par les enfants et les passagers.

- Ne suspendez que des vêtements légers aux patères situées dans l'habitacle. Ne laissez pas d'objets lourds ou à arêtes vives dans les poches.
- Ne montez pas d'accessoires sur les portes.
- Ne posez pas sur les glaces latérales des stores pare-soleil qui n'ont pas été expressément homologués pour une utilisation dans le véhicule.
- Rabattez les pare-soleil vers les glaces latérales uniquement si aucun objet n'est accroché au pare-soleil, comme un stylo ou la télécommande d'une porte de garage.

Sac gonflable de genoux

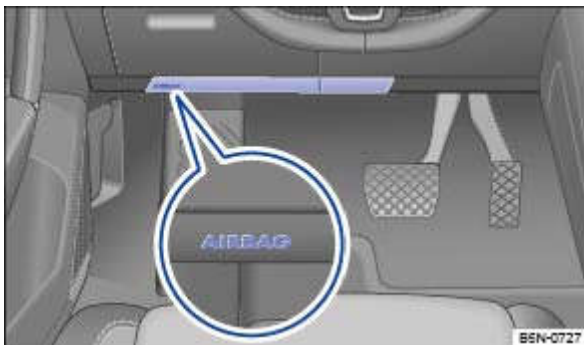


Fig. 84 Côté conducteur : emplacement de montage du sac gonflable de genoux



Fig. 85 Côté conducteur : zone de déploiement du sac gonflable de genoux



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Le sac gonflable de genoux se trouve du côté conducteur dans la zone inférieure du tableau de bord.

L'emplacement du sac gonflable de genoux est repéré par le monogramme AIRBAG → Fig. 84 .

La zone repérée en rouge → Fig. 85 correspond à la zone de déploiement du sac gonflable de genoux. C'est pourquoi vous ne devez jamais poser ou fixer d'objet dans cette zone → ⚠.



AVERTISSEMENT

Une fois déclenché, le sac gonflable se déploie en quelques fractions de seconde et à très grande vitesse.

- Le sac gonflable de genoux se déploie devant les genoux du conducteur. Dégagez toujours la zone de déploiement du sac gonflable de genoux.
- Ne fixez jamais d'objets sur le cache ou dans la zone de déploiement du sac gonflable de genoux.
- Le sac gonflable de genoux se déploie devant les genoux du conducteur. Réglez le siège du conducteur de manière à laisser une distance d'au moins 10 cm entre les genoux et l'emplacement de montage du sac gonflable de genoux. Si

votre morphologie ne vous permet pas de respecter cette distance minimale, prenez impérativement contact avec un atelier spécialisé.

Capot-moteur actif



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Témoin d'alerte
- Comportement en cas de collision avec capot-moteur actif

Lors d'une collision à l'avant d'un véhicule roulant entre 25 et 55 km/h, des capteurs du pare-chocs avant déclenchent l'ouverture du capot-moteur actif. Le capot-moteur est relevé de quelques centimètres devant le pare-brise pour offrir, au niveau du moteur, une zone déformable supplémentaire pour la tête d'un éventuel piéton renversé, par exemple.

Le système Capot-moteur actif ne peut se déclencher correctement que si le capot n'a pas auparavant été déformé.

Dans certains cas, le système peut se déclencher même si aucune collision avec un piéton n'a eu lieu. Situations pouvant déclencher le système :

- Collision frontale avec un billot, une lanterne, une colonne, etc.
- Collision frontale avec un animal
- Contact avec un tas de neige
- Impacts du véhicule au cours d'un trajet sur une voie en très mauvaises conditions.

Une fois déclenché, le système doit être immédiatement remis en état par un atelier spécialisé → Comportement en cas de collision avec capot-moteur actif . Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Informations complémentaires et avertissements :

- Recommandations pour la conduite → Recommandations pour la conduite
- Verrouillage centralisé et système de fermeture → Verrouillage centralisé et système de fermeture
- Position assise correcte → Réglage de la position du siège
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications
- Informations pour le consommateur → Informations pour le consommateur



AVERTISSEMENT

La technologie intelligente du système de protection des piétons Capot-moteur actif ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et ne fonctionne que dans les limites inhérentes au système.

- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Ne dépassez pas les 80 km/h lorsque le capot-moteur actif est déclenché.



AVERTISSEMENT

Des réparations et modifications effectuées de façon non conforme sur le véhicule peuvent provoquer des dommages et des dysfonctionnements sur le véhicule et ainsi entraver l'efficacité des systèmes d'aide à la conduite. Il peut s'ensuivre des accidents et des blessures graves.

- Faites effectuer toute réparation et modification sur le véhicule uniquement par un atelier spécialisé.

Témoin d'alerte



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

| Indication | Cause possible | Remède |
|------------|---|---|
| | Le capot-moteur actif s'est déclenché. | Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé et faites remettre le système en état. |
| | Dysfonctionnement du système Capot-moteur actif | Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites immédiatement vérifier le système. |

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

Le témoin d'alerte s'allume dans l'afficheur du combiné d'instruments lorsque le capot-moteur actif s'est déclenché.

Selon l'équipement du véhicule, il se peut qu'un symbole apparaisse sur l'afficheur du combiné d'instruments à la place du témoin d'alerte pour indiquer que le capot-moteur actif s'est déclenché.



AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument ou les messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.



Le symbole peut varier selon la version du combiné d'instruments.


Comportement en cas de collision avec capot-moteur actif



Fig. 86 Capot-moteur déclenché




Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Lorsque le capot-moteur actif est déclenché, le capot-moteur est remonté de quelques centimètres devant le pare-brise → Fig. 86. Des charnières spéciales verrouillent le capot-moteur en position ouverte → Fig. 86 (agrandissement). De plus, le témoin d'alerte  s'allume dans l'afficheur du combiné d'instruments, jusqu'à ce que le système soit remis en état.

Conséquences d'un déclenchement du capot-moteur actif :

- Rendez-vous directement dans un atelier spécialisé.
- Laissez l'atelier spécialisé remettre le système en état.
- Ne reprenez votre route que si le véhicule ne présente aucun risque pour la circulation.
- Ne roulez pas à plus de 80 km/h.
- Adaptez si nécessaire la position des sièges. Vérifiez que le déclenchement du capot-moteur actif ne diminue pas la visibilité au travers pare-brise avant → Réglage de la position du siège .

Remise en état du capot-moteur actif déclenché

La remise en état du système capot-moteur actif déclenché est réservée aux ateliers spécialisés → . Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.



AVERTISSEMENT

La fermeture non conforme du capot-moteur actif déclenché peut entraîner des accidents et des blessures graves, aux mains en particulier.

- La remise en état du système capot-moteur actif déclenché est réservée aux ateliers spécialisés. N'essayez jamais de fermer vous-même le capot-moteur.



MISE EN GARDE

La fermeture non conforme du capot-moteur actif déclenché risque d'endommager votre véhicule.

- N'essayez pas de fermer le capot-moteur actif déclenché en appuyant dessus avec la main. Cela pourrait endommager le capot-moteur et ses charnières.

Sièges pour enfants



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Généralités concernant l'installation et l'utilisation de sièges pour enfants
- Types de sièges pour enfants
- Systèmes de fixation
- Fixation d'un siège pour enfants avec ISOFIX
- Fixation d'un siège pour enfants à l'aide de la ceinture de retenue supérieure (Top Tether)
- Fixation d'un siège pour enfants à l'aide de la ceinture de sécurité

Les sièges pour enfants réduisent le risque de blessures en cas d'accident. Par conséquent, transportez toujours les enfants dans des sièges pour enfants !

Tenez compte des points suivants :

- Les sièges pour enfants sont classés par groupes en fonction de la taille, de l'âge et du poids de l'enfant.
- La fixation des sièges pour enfants dans le véhicule peut s'effectuer à l'aide de différents systèmes de fixation.

Pour des raisons de sécurité, il est conseillé de toujours installer les sièges pour enfants sur les sièges arrière → Généralités concernant l'installation et l'utilisation de sièges pour enfants .

Volkswagen vous recommande d'utiliser des sièges pour enfants de la gamme d'accessoires Volkswagen. Ces sièges pour enfants ont été conçus et contrôlés pour être utilisés dans les véhicules Volkswagen.



AVERTISSEMENT

Les enfants non ou mal attachés peuvent subir des blessures graves voire mortelles. Par conséquent, tenez compte des points suivants :

- Les enfants de moins de 12 ans ou de taille inférieure à 150 cm doivent impérativement être transportés dans des sièges pour enfants adaptés. Veuillez respecter la réglementation en vigueur dans votre pays.
- Installez systématiquement les enfants dans des sièges pour enfants appropriés. Les sièges pour enfants doivent être adaptés à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant.
- N'attachez jamais plusieurs enfants sur un même siège pour enfants.
- Ne prenez jamais d'enfants ou de bébés sur vos genoux.
- Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance dans les sièges pour enfants.
- N'autorisez jamais les enfants à être transportés sans être attachés, à se tenir debout pendant la marche du véhicule, à s'agenouiller sur les sièges ou à adopter une mauvaise position assise pendant la marche. Cette remarque concerne en particulier les enfants transportés sur le siège du passager avant. En cas d'accident, les enfants risqueraient de mettre en danger leur vie ainsi que celle des autres passagers.
- Pour que le siège pour enfants offre une protection maximale, il est important que la ceinture de sécurité soit correctement positionnée. Respectez impérativement les indications du fabricant du siège pour enfants au sujet de l'ajustement correct de la sangle de ceinture de sécurité. Une ceinture de sécurité mal ajustée risque de provoquer des blessures, même en cas d'accident de faible gravité.
- Après un accident, remplacez tout siège pour enfants qui a été sollicité. Il peut avoir subi des dommages non visibles.

Généralités concernant l'installation et l'utilisation de sièges pour enfants



Fig. 87 Schéma de principe : Marquage du sac gonflable sur le pare-soleil



Fig. 88 Schéma de principe : Marquage du sac gonflable sur le montant B



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Directives spécifiques aux pays

L'utilisation de sièges pour enfants et de leurs systèmes de fixation est soumise à des normes et directives qui peuvent varier d'un pays à l'autre. Le transport d'enfants sur le siège du passager avant n'est pas autorisé dans tous les pays. De manière générale, les directives et dispositions légales sont prioritaires sur les descriptions figurant dans la présente Notice d'Utilisation.

Instructions relatives à l'installation d'un siège pour enfants

Lors de l'installation d'un siège pour enfants, respectez impérativement les consignes générales suivantes. Celles-ci s'appliquent aux sièges pour enfants dotés de n'importe quel type de système de fixation.


- Lisez la notice du fabricant du siège pour enfants et tenez-en compte → .
- Montez le siège pour enfants sur le siège arrière, de préférence derrière le siège du passager avant, pour que les enfants puissent descendre du côté du trottoir.
- Si un siège pour enfants est monté dos à la route sur le siège du passager avant, désactivez le sac gonflable frontal du passager avant.
- Si vous montez le siège pour enfants sur le siège du passager avant, reculez ce dernier complètement → Réglage de la position du siège .
- En cas d'utilisation de sièges pour enfants des groupes 0 à 1 sur la banquette arrière, reculez complètement cette dernière → Réglage de la position du siège .
- En cas d'utilisation de sièges pour enfants des groupes 2/3 sur la banquette arrière, reculez cette dernière en position médiane → Réglage de la position du siège .

- Laissez toujours suffisamment de place pour le siège pour enfants. Si nécessaire, déplacez le siège qui se trouve devant. Ce faisant, respectez et suivez absolument la position correcte du conducteur ou du passager avant → Réglage de la position du siège .
- Dans la mesure du possible, appliquez entièrement le dossier du siège pour enfants contre le dossier du siège du véhicule. En cas de besoin, réglez l'inclinaison du dossier du siège du véhicule pour que le siège pour enfants soit entièrement appliqué contre le dossier du siège du véhicule. Si le siège pour enfants touche l'appuie-tête et qu'il ne peut par conséquent pas être appliqué contre le dossier du siège du véhicule, remontez ce dernier complètement ou démontez-le pour le ranger en toute sécurité dans le véhicule → Réglage de la position du siège .


Autocollant de sac gonflable

Des autocollants sur lesquels figurent des informations importantes sur le sac gonflable frontal du passager avant peuvent être apposés dans le véhicule. Leur contenu peut varier d'un pays à l'autre. Les autocollants peuvent se trouver aux endroits suivants :


- Sur le pare-soleil du conducteur et/ou du passager avant → Fig. 87
- Sur le montant B côté passager avant → Fig. 88

Avant d'installer un siège pour enfants dos à la route, respectez impérativement les mises en garde correspondantes →  .

Dangers en cas de transport d'enfants sur le siège du passager avant


En cas d'utilisation d'un **siège pour enfants dos à la route**, un sac gonflable frontal qui se déclenche côté passager avant peut provoquer des blessures graves ou mortelles →  .

Ne montez un siège pour enfants dos à la route sur le siège du passager avant que lorsque le sac gonflable frontal du passager avant est désactivé. La désactivation du sac gonflable frontal du passager avant est indiquée par l'allumage permanent d'un témoin de contrôle dans la console centrale. Désactivez le sac gonflable frontal du passager avant → Système de sacs gonflables .

En cas d'utilisation d'un **siège pour enfants face à la route**, ne désactivez pas le sac gonflable frontal du passager avant. Lors de l'installation du siège pour enfants, éloignez celui-ci le plus possible du sac gonflable frontal du passager avant. Le déclenchement du sac gonflable frontal du passager avant peut provoquer des blessures graves →  .

Tous les sièges pour enfants ne sont pas homologués pour être utilisés sur le siège du passager avant. Le siège pour enfants doit être spécialement homologué par le constructeur automobile pour pouvoir être utilisé sur le siège du passager avant des véhicules avec sacs gonflables frontal et latéral. Votre Partenaire Volkswagen possède une liste actualisée des sièges pour enfants homologués.

Dangers dus aux sacs gonflables latéraux

En cas de déclenchement du sac gonflable latéral, l'enfant peut être heurté à la tête par le sac gonflable et grièvement blessé →  .



DANGER

L'utilisation d'un siège pour enfant dos à la route sur le siège du passager avant augmente le risque de blessures très graves voire mortelles pour l'enfant en cas d'accident.

- Désactivez le sac gonflable frontal du passager avant. Si le sac gonflable frontal du passager avant ne peut pas être désactivé, aucun siège pour enfants ne doit être utilisé dos à la route.
- N'utilisez que des sièges pour enfants homologués par le fabricant pour être montés sur le siège du passager avant avec sacs gonflables frontal et latéral.



AVERTISSEMENT

Risque de blessures dues à des sièges pour enfants mal montés.

- Respectez impérativement la notice de montage et les mises en garde du fabricant du siège pour enfants.



AVERTISSEMENT

Risque de blessures en cas d'utilisation d'un siège pour enfant face à la route sur le siège du passager avant.

- Reculez au maximum le siège du passager avant et amenez-le dans sa position la plus haute afin de l'éloigner le plus possible du sac gonflable frontal du passager avant.
- Amenez le dossier de siège en position verticale.
- Réglez le dispositif de réglage en hauteur de la ceinture sur la position la plus haute.
- N'utilisez que des sièges pour enfants homologués par le fabricant pour être montés sur le siège du passager avant avec sacs gonflables frontal et latéral.



AVERTISSEMENT

Pour éviter toute blessure lors du déclenchement d'un sac gonflable de tête ou latéral :

- Veillez à ce qu'aucun enfant ne se trouve dans la zone de déploiement des sacs gonflables → Système de sacs gonflables .
- Ne déposez pas d'objets dans la zone de déploiement du sac gonflable latéral.

Types de sièges pour enfants



Fig. 89 Exemples de sièges pour enfants



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Utilisez uniquement des sièges pour enfants homologués et adaptés à l'enfant.

Normes sur les sièges pour enfants

Dans l'Union européenne, ce sont les règlements ECE-R 44 ou ECE-R 129 qui s'appliquent pour les sièges pour enfants ¹⁾. Les deux règlements s'appliquent en parallèle. Les sièges pour enfants conformes à ces normes, portent le label de contrôle orange ECE. Celui-ci peut comporter notamment les données suivantes :

- Groupe de poids
- Classe de taille
- Catégorie d'homologation (universelle, semi-universelle, spécifique au véhicule ou i-Size)

- Numéro d'homologation

Dans le cas des sièges pour enfants homologués selon la norme ECE-R 44, le numéro d'homologation à huit chiffres figurant sur le label de contrôle ECE doit commencer par 03 ou 04. Ce numéro indique que le siège est admissible. Les anciens sièges pour enfants dont le numéro d'homologation commence par 01 ou 02 ne sont pas admissibles.

Sièges pour enfants classés par groupe de poids

| Groupe | Poids de l'enfant |
|-----------|-------------------|
| Groupe 0 | Jusqu'à 10 kg |
| Groupe 0+ | Jusqu'à 13 kg |
| Groupe 1 | 9 à 18 kg |
| Groupe 2 | 15 à 25 kg |
| Groupe 3 | 22 à 36 kg |

- **Groupe de poids 0/0+** : pour les enfants âgés de 0 à 18 mois environ, les sièges coques pour bébés dos à la route → Fig. 89 du groupe 0/0+ ou 0/1 sont les mieux adaptés.
- **Groupe de poids 1** : une fois la limite de poids atteinte, les sièges pour enfants du groupe 1 (jusqu'à 4 ans environ) ou du groupe 1/2 (jusqu'à 7 ans environ) avec système de ceintures intégré sont les mieux adaptés.
- **Groupe de poids 2/3** : les groupes 2 et 3 comprennent les sièges pour enfants avec dossier et les rehausseurs sans dossier. Grâce à leur ajustement intégré de la ceinture et à leurs rembourrages latéraux, les sièges pour enfants avec dossier offrent une meilleure protection que les rehausseurs sans dossier. Volkswagen recommande par conséquent l'utilisation de sièges pour enfants avec dossier. Les sièges pour enfants du groupe 2 conviennent aux enfants âgés jusqu'à 7 ans environ, les sièges pour enfants du groupe 3 aux enfants âgés à partir de 7 ans environ.

Tous les enfants ne peuvent pas prendre place dans le siège pour enfants de leur groupe de poids. De même, tous les sièges ne peuvent pas être installés dans tous les véhicules. Par conséquent, vérifiez toujours que le siège pour enfants est parfaitement adapté à l'enfant et qu'il peut être fixé au véhicule en toute sécurité.

Sièges pour enfants classés par catégorie d'homologation

Les sièges pour enfants peuvent être homologués dans la catégorie universelle, semi-universelle, spécifique au véhicule (tous sont alors conformes au règlement ECE-R 44) ou i-Size (conformes au règlement ECE-R 129).

- **Universelle** : les sièges pour enfants homologués dans la catégorie universelle peuvent être montés dans tous les véhicules. Aucune liste de types n'est nécessaire. Les sièges pour enfants ISOFIX homologués dans la catégorie universelle doivent également être fixés à l'aide d'une ceinture de retenue supérieure (Top Tether).
- **Semiuniverselle** : outre les exigences standard de l'homologation universelle, l'homologation semiuniverselle prévoit des dispositifs de sécurité pour la fixation du siège pour enfants. Ceux-ci sont soumis à des tests supplémentaires. Les sièges pour enfants homologués dans la catégorie semiuniverselle sont munis d'une liste de types sur laquelle le véhicule doit figurer.
- **Spécifique au véhicule** : l'homologation spécifique au véhicule requiert également pour chaque modèle de véhicule un test dynamique du siège pour enfants à bord du véhicule. Les sièges pour enfants homologués dans la catégorie spécifique au véhicule sont également munis d'une liste de types.

- **i-Size** : les sièges pour enfants avec homologation i-Size doivent satisfaire aux exigences du règlement ECE-R 129 en matière de montage et de sécurité. Renseignez-vous auprès d'un fabricant de sièges pour enfants pour savoir quels sièges pour enfants adaptés pour ce véhicule ont reçu l'homologation i-Size.

¹⁾ Le règlement ECE-R 129 n'a pas encore été appliqué par les autorités nationales de tous les pays.

Systèmes de fixation



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Les systèmes de fixation utilisés pour installer en toute sécurité les sièges pour enfants varient en fonction des pays.

Vue d'ensemble des systèmes de fixation

- **ISOFIX** : ISOFIX est un système normalisé permettant une fixation rapide et sûre des sièges pour enfants à bord du véhicule. La fixation ISOFIX permet d'établir une liaison rigide entre le siège pour enfants et la carrosserie.

Le siège pour enfants est doté de deux étriers de fixation rigides appelés verrous. Ces verrous s'encliquettent dans des œillets de retenue ISOFIX situés entre le siège et le dossier des sièges arrière (sièges arrière latéraux). Les systèmes de fixation ISOFIX sont exclusivement utilisés en Europe → Fixation d'un siège pour enfants avec ISOFIX . La fixation ISOFIX doit être complétée par une ceinture de retenue supérieure (Top Tether) ou une béquille, si nécessaire.

- **Ceinture de sécurité trois points à enrouleur automatique**. Dans la mesure du possible, il est préférable de fixer les sièges pour enfants à l'aide du système ISOFIX plutôt qu'avec la ceinture de sécurité trois points à enrouleur automatique → Fixation d'un siège pour enfants à l'aide de la ceinture de sécurité .

Fixations supplémentaires :

- **Top Tether** : la ceinture de retenue supérieure doit être guidée par-dessus le dossier de siège arrière et fixée à l'aide d'un crochet à un point d'ancrage situé au dos du siège arrière → Fixation d'un siège pour enfants à l'aide de la ceinture de retenue supérieure (Top Tether) . Les œillets de retenue Top Tether sont identifiés par un symbole représentant une ancre.
- **Béquille** : certains sièges pour enfants sont soutenus par une béquille reposant sur le soubassement. La béquille empêche que le siège pour enfants ne bascule vers l'avant en cas de collision. Utilisez les sièges pour enfants avec béquille uniquement sur le siège du passager avant et aux places latérales de la banquette arrière → ⚠ .

Systèmes de fixation de sièges pour enfants recommandés

Volkswagen recommande de fixer les sièges pour enfants comme suit :

- **Siège coque pour bébé ou siège pour enfants dos à la route** : ISOFIX et béquille
- **Siège pour enfants face à la route** : ISOFIX et Top Tether avec, béquille en plus, si nécessaire.



AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte de la béquille peut provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Veillez à ce que la béquille soit installée correctement et en toute sécurité.

Fixation d'un siège pour enfants avec ISOFIX



Fig. 90 Sur le siège : identification des points d'ancrage ISOFIX des sièges pour enfants



Fig. 91 Schéma de principe : installation d'un siège pour enfants ISOFIX avec verrous



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Vue d'ensemble de l'installation avec ISOFIX et i-Size

Le tableau suivant présente les possibilités d'installation de sièges pour enfants ISOFIX ou i-Size sur les points d'ancrage ISOFIX des différentes places assises du véhicule.

| Groupe | Classe de taille | Siège du passager avant | Places assises latérales de la banquette arrière | Place assise centrale de la banquette arrière |
|-------------------------------------|------------------|-------------------------|--|---|
| Groupe 0 : jusqu'à 10 kg | E | X | IL-SU | X |
| Groupe 0+ : jusqu'à 13 kg | E | X | IL-SU | X |
| | D | X | | X |
| | C | X | | X |
| Groupe 1 : de 9 | D | X | IL-SU | X |

| Groupe | Classe de taille | Siège du passager avant | Places assises latérales de la banquette arrière | Place assise centrale de la banquette arrière |
|----------------------------------|------------------|-------------------------|--|---|
| à 18 kg | C | X | | X |
| | B | X | | X |
| | B1 | X | IUF | X |
| | A | X | | X |
| Groupe 2 : 15 à 25 kg | – | X | IL-SU | X |
| Groupe 3 : 22 à 36 kg | – | X | IL-SU | X |
| Système de retenue i-Size | – | X | i-U | X |

- **Classe de taille** : la classe de taille indiquée correspond au poids maximal autorisé sur le siège. Sur les sièges pour enfants avec homologation universelle ou semiuniverselle, le groupe figure sur le label de contrôle ECE. Le groupe est apposé sur chaque siège pour enfants.
- **X** : place non adaptée à la fixation d'un siège pour enfants ISOFIX ou i-Size de ce groupe.
- **IL-SU** : place assise adaptée au montage d'un siège pour enfants ISOFIX homologué dans la catégorie semi-universelle. Tenez compte de la liste de véhicules fournie par le fabricant du siège pour enfants.
- **IUF** : place assise adaptée à l'installation d'un siège pour enfants ISOFIX homologué dans la catégorie universelle.
- **i-U** : place assise adaptée à l'installation d'un siège pour enfants i-Size face ou dos à la route homologué dans la catégorie universelle.
- **i-UF** : place assise adaptée à l'installation d'un siège pour enfants i-Size face à la route homologué dans la catégorie universelle.

Installation de sièges pour enfants avec ISOFIX/i-Size

L'emplacement des points d'ancrage ISOFIX est repéré par un symbole → Fig. 90 .

- Lisez et tenez compte des recommandations → Généralités concernant l'installation et l'utilisation de sièges pour enfants .
- Le cas échéant, retirez les capuchons de protection des points d'ancrage ISOFIX.
- Insérez dans le sens de la flèche les verrous du siège pour enfants dans les ancrages ISOFIX → Fig. 91 . Le siège pour enfants doit s'enclencher de manière sûre et audible.

- Tirez des deux côtés du siège pour enfants pour vérifier qu'il est correctement encliqueté.
- Si le siège pour enfants est doté d'une béquille, celle-ci doit bien reposer sur le plancher du véhicule.

Fixation d'un siège pour enfants à l'aide de la ceinture de retenue supérieure (Top Tether)



Fig. 92 Œillets de retenue pour ceinture de retenue supérieure au dos de la banquette arrière



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Les sièges pour enfants ISOFIX homologués dans la catégorie universelle doivent être fixés non seulement sur les points d'ancrage ISOFIX mais aussi à l'aide d'une ceinture de retenue supérieure (Top Tether).

Fixez la ceinture de retenue supérieure uniquement sur les œillets de retenue prévus à cet effet. Les œillets de retenue adaptés à la ceinture de retenue Top Tether sont repérés par un symbole et, éventuellement, par le monogramme TOP TETHER.

- Lisez et tenez compte des recommandations → Généralités concernant l'installation et l'utilisation de sièges pour enfants .
- Relevez complètement l'appui-tête du siège ou retirez-le.
- Placez le siège pour enfants au milieu de l'assise du siège.
- Insérez dans le sens de la flèche les verrous du siège pour enfants dans les ancrages ISOFIX → Fig. 91 . Le siège pour enfants doit s'enclencher de manière sûre et audible.
- Adaptez le dossier du siège du véhicule au dossier du siège pour enfants.
- Déposez le cas échéant le couvre-coffre → Coffre à bagages .
- Glissez la ceinture de retenue supérieure vers l'arrière dans le coffre à bagages et accrochez-la dans l'œillet de retenue → Fig. 92 marqué Top Tether.
- Tendez la ceinture de retenue supérieure pour que le siège pour enfants s'applique contre la partie supérieure du dossier de banquette arrière.



AVERTISSEMENT

Fixez la ceinture de retenue supérieure uniquement sur les œillets de retenue prévus à cet effet. Dans le cas contraire, il peut s'ensuivre des blessures graves.

- Fixez toujours *une seule* ceinture de retenue supérieure de siège pour enfants à un œillet de retenue.
- Ne fixez jamais la ceinture de retenue supérieure d'un siège pour enfants à un œillet d'arrimage.



Selon le marché visé ou le modèle, 2 ou 3 œillets de retenue peuvent se trouver dans le coffre à bagages, derrière le dossier de siège arrière.

Fixation d'un siège pour enfants à l'aide de la ceinture de sécurité



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Si vous souhaitez utiliser dans votre véhicule un siège pour enfants homologué dans la catégorie universelle (u), assurez-vous qu'il est homologué pour les places assises. Vous trouverez des informations sur le label de contrôle ECE orange apposé sur le siège pour enfants. Consultez les possibilités de montage dans le tableau suivant.

| Groupe | Poids de l'enfant | Siège du passager avant | Places assises de la banquette arrière |
|------------------|-------------------|-------------------------|--|
| Groupe 0 | Jusqu'à 10 kg | u | u |
| Groupe 0+ | Jusqu'à 13 kg | u | u |
| Groupe 1 | 9 à 18 kg | u | u |
| Groupe 2 | 15 à 25 kg | u | u |
| Groupe 3 | 22 à 36 kg | u | u |

Fixation d'un siège pour enfants à l'aide de la ceinture de sécurité

- Lisez et tenez compte des recommandations → Généralités concernant l'installation et l'utilisation de sièges pour enfants .
- La ceinture de sécurité doit être réglée en hauteur dans la position la plus haute.
- Bouclez la ceinture de sécurité ou passez-la dans le siège conformément à la notice du fabricant du siège pour enfants.
- Veillez à ce que la ceinture de sécurité ne soit pas vrillée.
- Insérez le pêne dans le boîtier de verrouillage du siège jusqu'à ce qu'il s'enclenche de manière audible.

Éclairage et vision

Éclairage



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Témoins de contrôle
- Levier des clignotants et de l'inverseur-codes
- Allumage et extinction de l'éclairage
- Éclairage et vision – Fonctions
- Régulation des feux de route
- Adaptation des projecteurs (mode voyage)
- Fonctions et (éclairage d'orientation)
- Réglage du site des projecteurs
- Éclairage des cadrans et des commandes
- Plafonniers et lampes de lecture

Respectez la législation en vigueur sur l'utilisation de l'éclairage du véhicule dans le pays où vous vous trouvez.

La responsabilité du réglage correct des projecteurs et de l'éclairage incombe toujours au conducteur.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → Vues extérieures
- Réglages du menu et du système (SETUP) → Réglages du menu et du système (SETUP)
- Remplacement des ampoules → Remplacement des ampoules



AVERTISSEMENT

Des accidents pouvant causer des blessures graves peuvent avoir lieu lorsque la route n'est pas suffisamment éclairée et que le véhicule est difficilement, voire pas du tout vu par d'autres usagers de la route.

- Allumez toujours les feux de croisement en cas de précipitations et lorsqu'il fait sombre ou que la visibilité est mauvaise.



AVERTISSEMENT

Des projecteurs réglés trop haut et une utilisation incorrecte des feux de route peuvent détourner l'attention des autres usagers de la route et les éblouir. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Veillez toujours à ce que les projecteurs soient correctement réglés.
- N'utilisez jamais les feux de route ou l'avertisseur optique si d'autres usagers de la route peuvent être éblouis.






Témoins de contrôle



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière



Témoins de contrôle dans le combiné d'instruments

| Allumé | Cause possible | Remède |
|--------|--|--------------------------------------|
| | Témoin d'alerte central. Tenez compte des informations supplémentaires sur l'afficheur du combiné d'instruments. | — |
| | Éclairage du véhicule, sauf feux de | Contrôlez l'éclairage du véhicule et |

| Allumé | Cause possible | Remède |
|---|---|---|
| | virage ^{a)} , entièrement ou partiellement défaillant. ^{b)} | remplacez si nécessaire l'ampoule à incandescence défectueuse → Remplacement des ampoules . Si toutes les ampoules à incandescence sont en bon état, rendez-vous le cas échéant dans un atelier spécialisé. |
|  | Feu arrière de brouillard allumé. | → Feux antibrouillard . |
|  | Clignotant gauche ou droit. Lorsqu'un clignotant du véhicule est défaillant, le témoin de contrôle clignote deux fois plus vite. | Contrôlez l'éclairage du véhicule. |
|  | Clignotants de remorque. Le témoin de contrôle s'éteint lorsqu'un clignotant ou l'ensemble de l'éclairage de la remorque est défaillant. | Vérifiez l'éclairage de la remorque. |
|  | Feux de route allumés ou avertisseur optique actionné. | → Levier des clignotants et de l'inverseur-codes . |
|  | Régulation des feux de route (Light Assist) ou régulation dynamique des feux de route (Dynamic Light Assist) activé. | → Régulation des feux de route . |

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

Témoins de contrôle dans la commande d'éclairage

| Allumé | Cause possible |
|---|--|
|  | Projecteurs antibrouillard allumés → Allumage et extinction de l'éclairage . |
|  | Feux de position allumés → Allumage et extinction de l'éclairage . |

| Allumé | Cause possible |
|-------------|--|
| AUTO | L'allumage automatique des projecteurs et les feux de jour, le cas échéant, sont activés → Allumage et extinction de l'éclairage . |



AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument ou les messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.
- Garez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la circulation de sorte qu'aucune pièce du système d'échappement n'entre en contact avec des matériaux inflammables pouvant se trouver sous le véhicule, par ex. de l'herbe sèche, du carburant, de l'huile etc.
- Un véhicule en panne représente un risque d'accident important pour les occupants du véhicule et pour les autres usagers de la route. Si nécessaire, activez le signal de détresse et mettez en place le triangle de présignalisation pour avertir les autres usagers de la route.



MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument ou des messages texte peut endommager le véhicule.

- a) Tout dysfonctionnement des feux de virage est signalé par un message distinct sur l'afficheur du combiné d'instruments.
- b) Affichage couleur sur le combiné d'instruments équipé d'un afficheur couleur

Levier des clignotants et de l'inverseur-codes

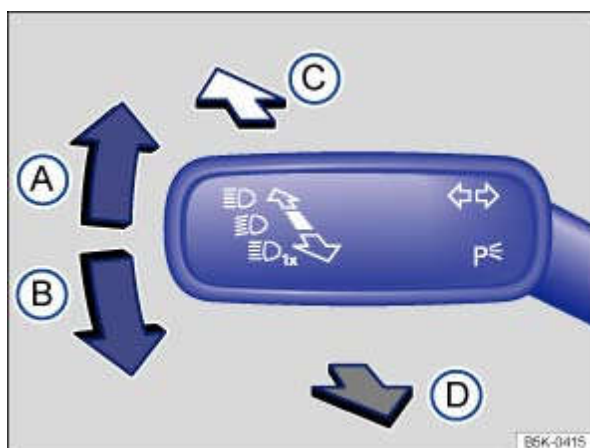



Fig. 93 À gauche sur la colonne de direction : levier des clignotants et de l'inverseur-codes



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Placement du levier dans la position souhaitée :


1. **A**

Clignotant droit → .

OU : mise en marche du feu de stationnement droit. À cet effet, mettez le levier en position à partir de la position médiane lorsque l'allumage est coupé → Feux de stationnement .




Mettez le levier en position de base pour éteindre le clignotant ou le feu de stationnement.



2. 

Clignotant gauche → .

OU : mise en marche du feu de stationnement gauche. À cet effet, mettez le levier en position à partir de la position médiane lorsque l'allumage est coupé → Feux de stationnement .

Mettez le levier en position de base pour éteindre le clignotant ou le feu de stationnement.


3.  Allumage des feux de route → . Lorsque les feux de route sont allumés, le témoin de contrôle  s'allume sur le combiné d'instruments.

4.  Actionnement de l'avertisseur optique ou désactivation des feux de route. L'*avertisseur optique* s'allume tant que le levier est tiré. Le témoin de contrôle  s'allume.

Clignotement confort

Pour actionner le clignotement confort, soulevez ou abaissez le levier seulement jusqu'au point dur puis relâchez le levier. Le clignotant clignote alors 3 fois.

Pour interrompre le clignotement confort, bougez le levier immédiatement 1 fois dans le sens opposé et jusqu'au point de pression avant de le relâcher. Le clignotant clignote 1 fois dans la direction opposée. Si le levier est bougé immédiatement 2 fois dans le sens opposé jusqu'au point de pression, le clignotement confort est exécuté dans la direction opposée.

Il est possible d'activer et de désactiver le clignotement confort via le système d'infodivertissement via la touche **CAR**, puis les boutons de fonction  et Éclairage → Réglages du menu et du système (SETUP) .

AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte des clignotants, leur non-utilisation ou l'oubli d'éteindre les clignotants risque d'induire en erreur les usagers de la route. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Mettez toujours le clignotant au moment opportun pour signaler tout changement de voie, toute manœuvre de dépassement ou tout changement de direction.
- Éteignez les clignotants après avoir effectué un changement de voie, un dépassement et un changement de direction.

AVERTISSEMENT

Un manque d'attention pendant l'utilisation des feux de route peut entraîner des accidents et des blessures graves dans la mesure où les feux de route peuvent détourner l'attention des autres usagers de la route et les éblouir.



Le clignotant ne fonctionne que lorsque le contact d'allumage est mis. Le signal de détresse fonctionne aussi lorsque le contact d'allumage est coupé → En cas d'urgence .



En cas de défaillance d'un clignotant sur le véhicule, le témoin de contrôle clignote environ deux fois plus vite.



Les *feux de route* ne peuvent être allumés que si les feux de croisement sont allumés.



Si aucun signal sonore ne retentit lorsque le clignotant est actionné, rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Allumage et extinction de l'éclairage



Fig. 94 À côté du volant : représentation de certaines versions de la commande d'éclairage



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière


Respectez la législation en vigueur sur l'utilisation de l'éclairage du véhicule dans le pays où vous vous trouvez.

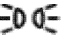

Sur les véhicules avec **dispositif d'attelage** installé en première monte : lorsqu'une remorque avec feu arrière de brouillard est raccordée électriquement, le feu arrière de brouillard du véhicule s'éteint automatiquement → Traction d'une remorque .



Tournez la commande d'éclairage dans la position souhaitée → Fig. 94 :

| Symbole | Lorsque le contact d'allumage est coupé | Lorsque le contact d'allumage est mis |
|-------------|--|---|
| 0 | Éclairage antibrouillard, feux de croisement et feux de position éteints. | Éclairage éteint et feux de jour allumés |
| AUTO | L'éclairage d'orientation peut être allumé. | L'allumage automatique des projecteurs et les feux de jour, le cas échéant, sont activés. |
| | Feux de position allumés | Feux de position et feux de jour allumés |
| | Feux de croisement éteints – tant que la clé du véhicule est insérée dans le contact-démarrreur ou, sur les véhicules avec système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access », tant que la porte du conducteur est fermée, les feux de position restent allumés. | Feux de croisement allumés. |

Feux antibrouillard

Les témoins de contrôle  ou  de la commande d'éclairage ou du combiné d'instruments indiquent que les feux antibrouillard sont allumés.

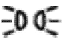

Il est possible d'allumer l'éclairage antibrouillard lorsque la commande d'éclairage se trouve en position **AUTO**, feux de position  ou feux de croisement .

- Allumage des projecteurs antibrouillard  : tirez la commande d'éclairage jusqu'au premier cran.
- Allumage du feu arrière de brouillard  : tirez entièrement la commande d'éclairage.
- Appuyez sur la commande d'éclairage pour désactiver l'éclairage antibrouillard ou tournez-la jusqu'à la position **0**.

Si, l'allumage automatique des projecteurs **AUTO** étant activé, les projecteurs antibrouillard ou le feu arrière de brouillard sont allumés, les feux de croisement s'allument également, indépendamment de la luminosité ambiante.

Signaux d'avertissement pour éclairage non éteint

Lorsque la clé du véhicule est retirée du contact-démarrreur et que la porte du conducteur est ouverte, des signaux sonores d'avertissement retentissent dans les conditions suivantes. Ces signaux sonores vous rappellent d'éteindre l'éclairage, si nécessaire.

- Lorsque les feux de stationnement sont allumés → Levier des clignotants et de l'inverseur-codes , → Feux de stationnement .
- Lorsque la commande d'éclairage est en position  ou .

Ampoules à décharge

Les lampes à décharge émettent une lumière claire et homogène qui assure un meilleur éclairage de la chaussée et une meilleure visibilité des véhicules pour les usagers de la route. La lumière émise par les lampes à décharge est obtenue par l'application d'une haute tension électrique entre deux électrodes situées dans une ampoule en verre remplie de gaz.

Les électrodes peuvent s'user avec le temps, ce qui augmente la distance entre celles-ci. Le calculateur des lampes à décharge détecte cette altération et augmente la tension afin de générer en continu un éclairage clair et homogène.

Les lampes à décharge peuvent toutefois également griller. Avant de griller, les lampes à décharge émettent un éclairage vacillant ou irrégulier. Selon l'équipement, un message correspondant peut apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Si les lampes à décharge émettent un éclairage vacillant ou irrégulier, rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé afin de faire contrôler les projecteurs.



AVERTISSEMENT

Les feux de position ou les feux de jour ne sont pas assez lumineux pour assurer un éclairage suffisant de la route et pour que les autres usagers de la route vous voient.

- Allumez toujours les feux de croisement en cas de précipitations et lorsqu'il fait sombre ou que la visibilité est mauvaise.

Éclairage et vision – Fonctions



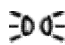
Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Feux de stationnement

Lorsque les feux de stationnement sont allumés (clignotant droit ou gauche), le projecteur avec son feu de position et des zones partielles du feu arrière sont allumés sur le côté souhaité du véhicule. Les feux de stationnement ne peuvent être allumés que si

le contact d'allumage est coupé et lorsque le levier des clignotants et de l'inverseur-codes se trouvait en position médiane avant l'actionnement.

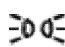
Feux de position

Lorsque la commande d'éclairage se trouve en position , sont allumés : les deux projecteurs avec les feux de position et certaines parties du bloc de feux arrière, le feu de plaque de police, les touches de la console centrale et les touches du tableau de bord. Lorsque l'allumage est mis, les feux de jour sont également allumés.

Si vous **ne verrouillez pas** le véhicule de l'extérieur alors que l'allumage est coupé, les feux de stationnement permanents des deux côtés s'allument automatiquement au bout d'environ 10 minutes afin de réduire la sollicitation de la batterie → Feux de stationnement continus des deux côtés .


Feux de stationnement continus des deux côtés

Lorsque les feux de stationnement continus des deux côtés sont allumés, les deux projecteurs s'allument avec les feux de position et certaines parties du bloc de feux arrière.


- Tournez la commande d'éclairage sur la position .
- Coupez le contact d'allumage.
- Verrouillez le véhicule de l'extérieur.

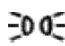
Si vous **ne verrouillez pas** le véhicule de l'extérieur, les feux de position passent automatiquement en feux de stationnement permanents des deux côtés au bout d'environ 10 minutes afin de réduire la sollicitation de la batterie.

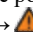
Désactivation automatique des feux de position et de stationnement

La batterie du véhicule se vide lorsque les feux de position ou de stationnement sont allumés. Pour assurer le redémarrage, les feux de position ou de stationnement sont automatiquement éteints au plus tôt après 2 heures de fonctionnement et lorsque le niveau de la batterie est susceptible d'être trop faible → .


Lorsqu'elle est complètement chargée et neuve, la batterie de votre véhicule permet aux feux de stationnement permanents des deux côtés de rester allumés de 4 à 16 heures en fonction de l'équipement et au feu de stationnement d'un seul côté de 8 à 32 heures. Selon leur utilisation et leur durée de fonctionnement, les batteries s'usent plus ou moins vite et leur capacité diminue. Ceci influence la durée d'illumination des feux de stationnement, qu'ils soient allumés des deux côtés ou d'un seul.

Si la capacité de la batterie ne suffit pas pour assurer 2 heures de feux de position ou de stationnement, il n'y a pas de désactivation automatique de ces derniers, et ils restent allumés jusqu'à ce que la batterie soit vide. Le redémarrage n'est alors plus possible → .

- Lorsque l'allumage est mis, tournez la commande d'éclairage en position .
- Coupez le contact d'allumage.
- **OU** : allumez le feu de stationnement gauche ou droit → Feux de stationnement .
- Verrouillez le véhicule de l'extérieur.


Si les feux de position sont allumés après que l'allumage a été coupé, la désactivation automatique des feux de position ne fonctionne pas. Les feux de position restent allumés jusqu'à la décharge complète de la batterie du véhicule. Le redémarrage n'est alors plus possible → .


- Si l'éclairage du véhicule doit rester allumé pendant plusieurs heures, n'allumez si possible qu'un côté des feux de stationnement. La durée d'éclairage d'un feu unique est en général le double de celle des deux feux.

- Garez toujours votre véhicule de façon sécurisée avec suffisamment d'éclairage, en respectant les réglementations locales → .
- S'il n'est plus possible de démarrer le moteur, servez-vous d'un dispositif de démarrage de fortune et faites contrôler votre batterie dans un atelier spécialisé.

Feux de jour

L'éclairage de jour est assuré par des feux spécifiques situés dans les projecteurs avant ou dans le pare-chocs avant.

Lorsque les feux de jour sont activés, seules les ampoules séparées sont allumées → .


Les feux de jour s'allument chaque fois que vous mettez l'allumage si la commande d'éclairage se trouve en position  ou **AUTO** (lorsque la luminosité du jour a été détectée par le détecteur de pluie/luminosité).

Lorsque la commande d'éclairage se trouve en position **AUTO**, le détecteur de pluie/luminosité allume ou éteint automatiquement les feux de croisement, y compris l'éclairage des cadrans et des commandes, en fonction de la luminosité ambiante.

Il n'est pas possible d'allumer ou d'éteindre manuellement les feux de jour.

Allumage automatique des projecteurs **AUTO**

L'allumage automatique des projecteurs est un simple outil et n'est pas en mesure de détecter correctement toutes les situations de conduite.

Lorsque la commande d'éclairage est en position **AUTO**, l'éclairage du véhicule et l'éclairage des cadrans et des commandes s'allument et s'éteignent automatiquement dans les situations suivantes →  :

| Allumage automatique : | Arrêt automatique : |
|---|---|
| Le détecteur de pluie et de luminosité détecte l' <i>obscurité</i> , par ex. lors d'un passage dans un tunnel. | Lors de la détection d'une luminosité suffisante. |
| Le détecteur de pluie et de luminosité détecte les fortes pluies et met en marche les essuie-glaces. | Lorsque les essuie-glaces n'ont pas fonctionné pendant quelques minutes. |
| Sur les véhicules <i>sans</i> feux de jour : lorsque vous roulez à plus de 140 km/h (87 mph) pendant quelques secondes. | Sur les véhicules <i>sans</i> feux de jour : lorsque vous roulez à moins de 65 km/h (40 mph) pendant quelques secondes. |

Si, l'allumage automatique des projecteurs étant activé, les projecteurs antibrouillard ou le feu arrière de brouillard sont allumés, les feux de croisement s'allument également, indépendamment de la luminosité ambiante.

Feux directionnels (AFS)


Dans les virages, les ampoules pivotantes éclairent automatiquement mieux la route. Les feux directionnels ne fonctionnent que si les feux de croisement sont allumés et si le véhicule roule à une vitesse supérieure à env. 10 km/h (6 mph).

Sur les véhicules dotés de la fonction de sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection), le profil de conduite sélectionné peut influencer sur le comportement des ampoules pivotantes → Sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection) .

Si le profil de conduite **Eco** est sélectionné sur les véhicules dotés de la fonction de sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection), les feux directionnels sont désactivés → Sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection) .

Lorsque le mode voyage → Adaptation des projecteurs (mode voyage) est activé, les feux directionnels ne fonctionnent pas.

Sur certains modèles, les ampoules pivotent, indépendamment les unes des autres, même en ligne droite. Cette fonction, dépendant des conditions météorologiques et de la vitesse, sert à améliorer l'éclairage de la chaussée. Le retour en position initiale s'effectue en fonction de la vitesse et après un certain laps de temps.

Si le véhicule est équipé en conséquence, les feux directionnels peuvent être activés et désactivés dans le système d'infodivertissement via la touche **CAR**, puis les boutons de fonction  et Éclairage → Réglages du menu et du système (SETUP) .

Feux de braquage

Lorsque vous prenez lentement un virage ou dans les virages très serrés, un feu de braquage s'allume automatiquement. Le feu de braquage peut être intégré soit dans le projecteur antibrouillard soit dans le projecteur avant et s'allume uniquement à des vitesses inférieures à 40 km/h (25 mph).

Lorsque vous enclenchez la marche arrière, les feux de braquage peuvent s'allumer des deux côtés du véhicule afin d'obtenir un meilleur éclairage de la zone périphérique lorsque vous manœuvrez.

Feux à diodes électroluminescentes

Vous ne pouvez pas remplacer vous-même les diodes électroluminescentes. Faites appel à un spécialiste ! Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.



AVERTISSEMENT

Il y a un risque d'accident et de blessures graves si la route n'est pas suffisamment éclairée et le véhicule peu ou pas visible par d'autres usagers de la route.

- L'allumage automatique des projecteurs (**AUTO**) allume les feux de croisement uniquement en cas de changement de luminosité et non en cas de brouillard, par exemple.
- Ne roulez jamais avec les feux de jour allumés si la route n'est pas suffisamment éclairée en raison de mauvaises conditions météorologiques et d'éclairage. Les feux de jour ne sont pas assez lumineux pour assurer un éclairage suffisant de la route et pour que les autres usagers de la route vous voient.
- Les feux arrière ne sont pas allumés lorsque les feux de jour sont utilisés. Un véhicule dont les feux arrière ne sont pas allumés peut ne pas être vu par d'autres usagers de la route en cas de précipitations ou lorsqu'il fait sombre et que la visibilité est mauvaise.



AVERTISSEMENT

Si le véhicule est garé et insuffisamment éclairé est peu ou pas visible pour les autres usagers de la route, il peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Garez toujours votre véhicule de façon sécurisée avec suffisamment d'éclairage, en respectant les réglementations locales.



Par temps frais ou humide, l'intérieur des projecteurs, des feux arrière et des clignotants peut momentanément s'embuer. Ce phénomène est normal et n'a aucune répercussion sur la longévité de l'éclairage du véhicule.


Régulation des feux de route



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière


La régulation des feux de route peut contribuer à empêcher que les autres usagers de la route ne soient éblouis.

Régulation des feux de route (Light Assist)

Dans les limites autorisées par le système, la régulation des feux de route allume automatiquement les feux de route en fonction des conditions environnantes et de la circulation, et à partir d'une vitesse de 60 km/h (37 mph). La régulation éteint les feux de route lorsque le véhicule roule à moins de 30 km/h (19 mph). → . La commande s'effectue à l'aide d'une caméra logée dans la zone du rétroviseur intérieur.

La régulation des feux de route détecte en général les zones éclairées et désactive les feux de route au cours de traversées, par ex. d'agglomérations.

Régulation dynamique des feux de route (Dynamic Light Assist)

La régulation dynamique des feux de route peut, dans les limites inhérentes au système, minimiser ou éviter l'éblouissement des autres usagers de la route → .



Le système détecte les autres usagers de la route ainsi que leur distance par rapport à votre véhicule et masque de manière ciblée une zone des projecteurs. Lorsqu'il n'est plus possible d'empêcher l'éblouissement des autres usagers de la route, la répartition de l'éclairage est assurée automatiquement par les feux de croisement. La commande s'effectue à l'aide d'une caméra située sur la face intérieure du pare-brise, au-dessus du rétroviseur intérieur.

La régulation dynamique des feux de route active automatiquement les feux de route à partir d'une vitesse de 60 km/h (37 mph) environ et ce, en fonction des véhicules qui vous précèdent et des véhicules arrivant en sens inverse ainsi qu'en fonction des conditions environnantes et de circulation, et les éteint à nouveau dès que vous roulez à une vitesse inférieure à 30 km/h (19 mph) environ.


Si les feux directionnels sont désactivés → Feux directionnels (AFS) ou le mode voyage est activé → Adaptation des projecteurs (mode voyage), ou si le profil de conduite **Eco** est sélectionné sur les véhicules dotés de la fonction de sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection) → Sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection), les feux de route ne s'activent et se désactivent que de manière automatique. Cette intervention est fonction des véhicules qui vous précèdent ou qui arrivent en sens inverse ainsi que de l'éclairage extérieur.

La régulation dynamique des feux de route détecte en général les zones éclairées et désactive les feux de route au cours de traversées, par exemple, d'agglomérations.

Activation et désactivation de la régulation des feux de route (Light Assist) ou de la régulation dynamique des feux de route (Dynamic Light Assist)

| Fonction | Mesure à prendre |
|---|--|
| Mise en marche : | <ul style="list-style-type: none"> – Mettez le contact d'allumage et tournez la commande d'éclairage en position AUTO. – Imprimez au levier des clignotants et de l'inverseur-codes une impulsion vers l'avant à partir de sa position de base → Levier des clignotants et de l'inverseur-codes . |
|  | Lorsque le témoin de contrôle  apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments, le système de régulation des feux de route ou le système de régulation dynamique des feux de route est activé. |

| Fonction | Mesure à prendre |
|-----------------|---|
| Désactivation : | – Coupez le contact d’allumage. |
| | – OU : tournez la commande d’éclairage dans une autre position que AUT 0 → Allumage et extinction de l’éclairage . |
| | – OU : les feux de route étant allumés, tirez le levier des clignotants et de l’inverseur-codes vers l’arrière. |
| | – OU : appuyez brièvement le levier des clignotants et de l’inverseur-codes vers l’avant pour allumer les feux de route manuels. La régulation des feux de route est alors désactivée. |

Si le véhicule est équipé en conséquence, la régulation dynamique des feux de route peut être activée et désactivée dans le système d’infodivertissement : actionnez à cet effet la touche **CAR**, puis effleurez les boutons de fonction  et Éclairage → Réglages du menu et du système (SETUP) .

Dysfonctionnement

Dans les conditions suivantes, il se peut que les feux de route allumés ne puissent pas être éteints à temps, voire pas du tout, par la régulation des feux de route :

- Dans des rues mal éclairées avec des panneaux réfléchissant fortement la lumière incidente.
- Lorsque les usagers de la route disposent d’un éclairage insuffisant, par ex. les piétons, les cyclistes.
- Dans les virages serrés, sur des pentes ou déclivités raides ou lorsque les véhicules circulant en sens inverse sont à moitié masqués.
- Dans le cas de véhicules arrivant en sens inverse sur des routes équipées d’une glissière de sécurité centrale, le conducteur pouvant voir au-dessus de la glissière de sécurité centrale (par ex. un chauffeur de camion).
- Lorsque la caméra est défectueuse et en cas de coupure de l’alimentation en courant.
- En cas de brouillard, de neige et de fortes précipitations.
- En cas de tourbillonnements de poussière et de sable.
- En cas d’endommagement du pare-brise au niveau du champ de vision de la caméra.
- Si le champ de vision de la caméra est embué, encrassé ou masqué par des autocollants, de la neige et du givre.



AVERTISSEMENT

Le supplément de confort qu’apporte le système de régulation des feux de route ou le système de régulation dynamique des feux de route ne doit pas vous inciter à prendre des risques. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Contrôlez toujours vous-même l’éclairage et adaptez-le aux conditions d’éclairage, de visibilité et de circulation.

- Le système de régulation des feux de route ou le système de régulation dynamique des feux de route peut ne pas détecter correctement toutes les situations et fonctionner de manière restreinte dans certaines situations.
- Si le champ de vision de la caméra est encrassé, masqué ou endommagé, le fonctionnement du système de régulation des feux de route ou du système de régulation dynamique des feux de route risque d'être entravé. Cela s'applique également en cas de modifications apportées au système d'éclairage du véhicule, par ex. le montage de projecteurs supplémentaires.



MISE EN GARDE

Afin de ne pas entraver le bon fonctionnement du système, veuillez tenir compte des points suivants :

- Nettoyez régulièrement le champ de vision de la caméra et veillez à ce qu'il soit toujours propre, exempt de neige et de givre.
- Ne masquez pas le champ de vision de la caméra.
- Contrôlez l'état du pare-brise au niveau du champ de vision de la caméra.



L'avertisseur optique et les feux de route peuvent à tout moment être activés et désactivés manuellement à l'aide du levier des clignotants et de l'inverseur-codes → Levier des clignotants et de l'inverseur-codes .




Des objets diffusant de la lumière dans la zone d'influence de la caméra, par ex. des systèmes de navigation nomades, peuvent perturber le fonctionnement de la régulation dynamique des feux de route.

Adaptation des projecteurs (mode voyage)



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Lorsque vous roulez dans des pays où l'on circule du côté opposé à celui de votre pays d'origine, les projecteurs dotés d'ampoules à décharge peuvent éblouir les automobilistes venant en sens inverse. C'est pourquoi il vous faut adapter les projecteurs lorsque vous roulez dans ces pays.

Sur les véhicules équipés du système de régulation dynamique des feux de route, il est possible d'adapter l'orientation des projecteurs dans le système d'infodivertissement via la touche **CAR**, puis les boutons de fonction  et Éclairage → Réglages du menu et du système (SETUP) (mode voyage).



Le mode voyage ne peut être utilisé que pendant une courte période. Pour une transformation permanente, veuillez vous adresser à un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.



Lorsque le mode voyage est activé, les systèmes de feux directionnels → Feux directionnels (AFS) et de régulation dynamique des feux de route → Régulation dynamique des feux de route (Dynamic Light Assist) sont désactivés. Les feux de route ne s'activent et se désactivent alors que de manière automatique.

Fonctions Coming home et Leaving home (éclairage d'orientation)



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Les fonctions Coming home (Retour chez soi) et Leaving home (Départ de chez soi) peuvent éclairer la périphérie du véhicule lorsqu'il fait nuit.


La fonction Coming home (Retour chez soi) doit être activée manuellement. À l'inverse, la fonction Leaving home (Départ maison) est pilotée automatiquement par un détecteur de pluie/de luminosité.

| Coming home (Retour maison) | Mesure à prendre |
|---------------------------------|---|
| Mise en marche : | – Coupez le contact d’allumage. |
| | – Actionnez l’avertisseur optique pendant environ → Levier des clignotants et de l’inverseur-codes . |
| | L’éclairage Retour maison s’allume lorsque vous ouvrez la porte du conducteur. Le <i>post-éclairage</i> commence dès la fermeture de la dernière porte du véhicule ou du capot arrière. |
| Désactivation : | – Automatiquement après l’écoulement du post-éclairage réglé. |
| | – Automatiquement si, environ 30 secondes après l’activation, une porte du véhicule ou le capot arrière est encore ouvert(e). |
| | – Tournez la commande d’éclairage sur la position 0 . |
| | – Mettez le contact d’allumage. |
| Leaving home (Départ maison) | Mesure à prendre |
| Mise en marche : | – Déverrouillez le véhicule lorsque la commande d’éclairage est en position AUTO et que le détecteur de pluie et de luminosité détecte qu’il fait <i>sombre</i> . |
| Désactivation : | – Automatiquement après l’écoulement de la durée du post-éclairage. |
| | – Verrouillez le véhicule. |
| | – Tournez la commande d’éclairage sur la position 0 . |
| | – Mettez le contact d’allumage. |

Éclairage périmétrique dans les rétroviseurs extérieurs

L’éclairage périmétrique dans les rétroviseurs extérieurs éclaire l’environnement immédiat des portes pendant la montée à bord et la descente. Il s’active au moment du déverrouillage du véhicule, lorsque vous ouvrez une porte, lorsque la fonction Coming home ou la fonction Leaving home est activée. Si le véhicule est équipé d’un détecteur de pluie/de luminosité, l’éclairage périmétrique dans les rétroviseurs extérieurs est activé uniquement lorsqu’il fait sombre.



Il est possible de régler la durée du post-éclairage et d'activer ou de désactiver la fonction dans le système d'infodivertissement via la touche **CAR**, puis les boutons de fonction  et Éclairage → Réglages du menu et du système (SETUP) .



Lorsque la fonction Coming home est activée, aucun signal sonore d'avertissement ne retentit lors de l'ouverture de la porte du conducteur pour vous prévenir que l'éclairage est encore allumé.

Réglage du site des projecteurs




Fig. 95 À côté du volant : molette de réglage du site des projecteurs ①



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Grâce au réglage du site des projecteurs, le faisceau lumineux des projecteurs avant peut être adapté en fonction du chargement du véhicule.

Réglage du site des projecteurs


Selon la valeur réglée, le réglage du site des projecteurs → Fig. 95 ① adapte en continu les faisceaux lumineux des projecteurs en fonction de l'état de chargement du véhicule. Le conducteur bénéficie ainsi d'une visibilité optimale et les automobilistes venant en sens inverse ne sont pas éblouis →  .

Les projecteurs ne peuvent être réglés que si les feux de croisement sont allumés → Allumage et extinction de l'éclairage .

Pour effectuer le réglage, tournez la molette → Fig. 95 ① :

| Valeur réglée | État de charge ^{a)} du véhicule |
|---------------|---|
| – | Les sièges avant sont occupés et le coffre à bagages est vide. |
| 1 | Toutes les places assises sont occupées et le coffre à bagages est vide. |
| 2 | Toutes les places assises sont occupées et le coffre à bagages est chargé complètement. Traction d'une remorque avec faible poids sur flèche. |
| 3 | Seul le siège du conducteur est occupé et le coffre à bagages est chargé complètement. Traction d'une remorque avec poids sur flèche maximal. |

Réglage dynamique du site des projecteurs

Sur les véhicules dotés du réglage automatique du site des projecteurs, la molette → Fig. 95 ① est supprimée. La portée d'éclairage s'adapte automatiquement à l'état de chargement du véhicule lors de l'allumage des projecteurs avant →  .

AVERTISSEMENT

En présence d'objets lourds à bord du véhicule, les projecteurs peuvent éblouir et détourner l'attention des autres usagers de la route. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Adaptez toujours le faisceau lumineux en fonction de l'état de charge du véhicule de manière à ne pas éblouir les autres usagers de la route.

AVERTISSEMENT

En cas de défaillance ou de dysfonctionnement du réglage dynamique du site des projecteurs, les projecteurs risquent d'éblouir les autres usagers de la route et de détourner leur attention. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.


- Faites contrôler sans délai le réglage du site des projecteurs dans un atelier spécialisé.

a) En cas d'autres chargements du véhicule, des positions intermédiaires peuvent également être choisies.

Éclairage des cadrans et des commandes



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Il est possible de régler la luminosité de l'éclairage des cadrans et des commandes ainsi que la luminosité de fond de l'affichage tête haute → Cadrans dans le système d'infodivertissement via la touche **CAR** et les boutons de fonction  et Éclairage → Réglages du menu et du système (SETUP) .

La luminosité réglée s'adapte automatiquement aux variations de la luminosité ambiante dans le véhicule.








Lorsque l'éclairage est éteint et le contact d'allumage mis, les cadrans sont allumés (aiguilles et graduations). Lorsque la luminosité ambiante décroît, l'éclairage des graduations est automatiquement réduit et éventuellement complètement éteint. Cette fonction a pour but de vous rappeler d'allumer à temps les feux de croisement, par ex. lorsque vous traversez des tunnels.

Plafonniers et lampes de lecture



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

| Touche | Fonction |
|---|--|
|  | Allumage ou extinction du plafonnier avant |
|  | Allumage ou extinction du plafonnier arrière |
|  | Allumage ou extinction du contacteur de porte |
| | Les plafonniers s'allument automatiquement lorsque vous déverrouillez le véhicule, ouvrez une porte ou retirez la clé du véhicule du contact-démarrreur. |
| | L'éclairage s'éteint au bout de quelques secondes après la fermeture de toutes les |

| Touche | Fonction |
|---|---|
| | portes, le verrouillage du véhicule ou l'établissement du contact d'allumage. |
|  | Allumage ou extinction des lampes de lecture |
|  | |


Éclaireur de boîte à gants et de coffre à bagages

Lors de l'ouverture et de la fermeture du capot arrière et de la boîte à gants, une lampe s'allume ou s'éteint automatiquement.

Éclairage d'ambiance

Lorsque les feux de position ou les feux de croisement sont allumés, l'éclairage d'ambiance éclaire par le haut les éléments de commande situés dans les portes.

Le plancher et le store du toit en verre peuvent aussi être éclairés.

Vous pouvez régler la luminosité de l'éclairage d'ambiance dans le système d'infodivertissement en actionnant la touche **CA** puis en effleurant les boutons de fonction  et Éclairage → Réglages du menu et du système (SETUP) .

Enjoliveurs de seuil de porte éclairés

Les enjoliveurs de seuil de porte en marche éclairent la zone d'accès du côté conducteur et du côté passager avant lorsque la porte du conducteur est ouverte.



Les lampes s'éteignent au moment du verrouillage du véhicule ou quelques minutes après que vous avez retiré la clé du véhicule du contact-démarrreur. Cela empêche la batterie de se décharger.

Protection contre le soleil



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Pare-soleil
- Pare-brise en verre athermique



AVERTISSEMENT

Les pare-soleil rabattus et stores pare-soleil escamotés peuvent réduire la visibilité.

- Remettez toujours les pare-soleil et stores pare-soleil dans leur support si vous n'en avez plus besoin.

Pare-soleil

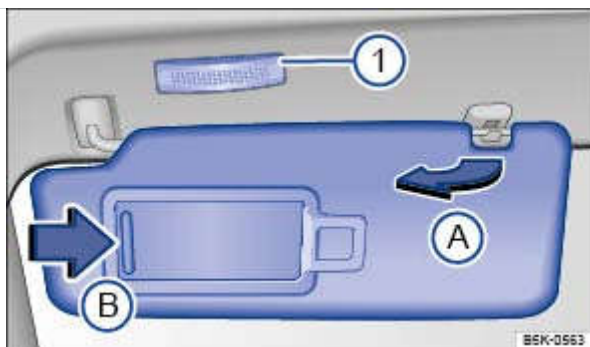


Fig. 96 Dans le ciel de pavillon avant : pare-soleil



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Possibilités de réglage des pare-soleil pour le conducteur et le passager avant :

- Rabattement contre le pare-brise.
- Retrait du support et pivotement vers la porte → Fig. 96 A .

Éclairage du miroir de courtoisie

Un miroir de courtoisie se trouve dans le pare-soleil rabattu vers le bas, derrière un volet d'occultation. Lorsque vous ouvrez le volet d'occultation → Fig. 96 B , un éclairateur → Fig. 96 1 s'allume.

L'éclairateur s'éteint lorsque vous fermez le volet d'occultation du miroir de courtoisie ou lorsque vous rabattez le pare-soleil vers le haut ou jusqu'en butée vers l'avant.



Dans certaines conditions, l'éclairateur situé au-dessus du pare-soleil s'éteint automatiquement au bout de quelques minutes. Cela empêche la batterie de se décharger.

Pare-brise en verre athermique

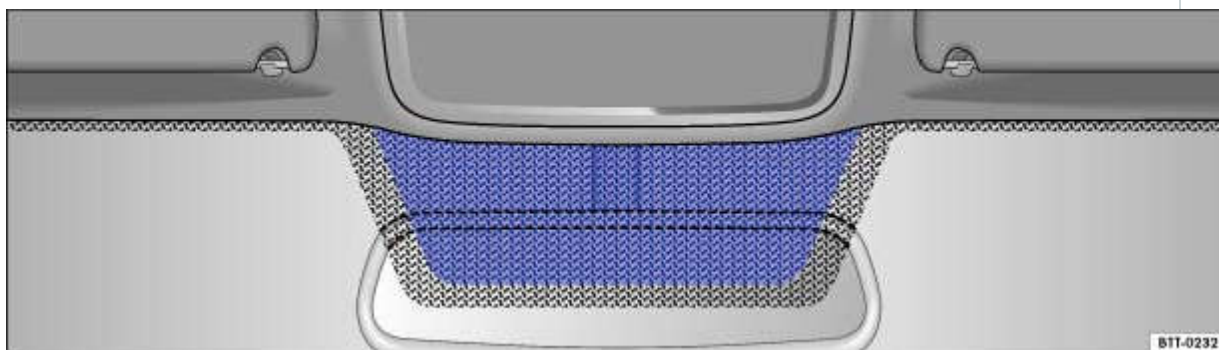


Fig. 97 Pare-brise en verre athermique : fenêtre de communication au-dessus du rétroviseur intérieur



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Les pare-brise en verre athermique ont un revêtement réfléchissant les rayons infrarouges et peuvent, selon l'équipement, être dégivrants.

Pour permettre le fonctionnement de composants électroniques disponibles dans les magasins d'accessoires, une zone non revêtue se trouve au-dessus du rétroviseur intérieur (fenêtre de communication) → Fig. 97 .

Cette zone ne doit pas être masquée de l'intérieur ou de l'extérieur ni être occultée par des autocollants sous peine de perturber le fonctionnement des composants électroniques.

Essuie-glaces et lave-glace



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Témoin de contrôle
- Levier d'essuie-glace
- Fonctions des essuie-glaces
- Position de maintenance des essuie-glaces avant
- Détecteur de pluie/de luminosité
- Contrôle et appoint de liquide de lave-glace

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → Vues extérieures
- Passage des rapports → Passage des rapports
- Chauffage, ventilation, refroidissement → Chauffage, ventilation, refroidissement
- Préparation des interventions dans le compartiment-moteur → Préparation des interventions dans le compartiment-moteur
- Entretien et nettoyage du véhicule → Entretien et nettoyage du véhicule



AVERTISSEMENT

Sans protection antigel suffisante, le liquide de lave-glace peut geler sur le pare-brise, limitant ainsi la visibilité.

- Par des températures hivernales, n'utilisez le lave-glace que si vous disposez d'une quantité suffisante de protection antigel.
- Par des températures hivernales, n'utilisez jamais le lave-glace tant que le pare-brise n'a pas été réchauffé à l'aide du système de ventilation. Le mélange d'antigel pourrait sinon geler sur le pare-brise et limiter la visibilité.



AVERTISSEMENT

S'ils sont usés ou sales, les balais d'essuie-glace réduisent la visibilité et augmentent le risque d'accidents et de blessures graves.

- Remplacez toujours les balais d'essuie-glace lorsqu'ils sont endommagés ou usés et s'ils ne nettoient plus correctement la glace.






MISE EN GARDE

En cas de gel, vérifiez **avant** la mise en marche de l'essuie-glace si les balais ne sont pas collés ! Si le véhicule reste immobilisé par temps froid, la position de maintenance des essuie-glaces avant peut être utile → Position de maintenance des essuie-glaces avant .

Témoin de contrôle



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

| Allumé | Cause possible | Remède |
|---|---|---|
|  | Niveau de liquide de lave-glace insuffisant. | Remplissez le réservoir du lave-glace à la première occasion → Contrôle et appoint de liquide de lave-glace . |
|  | Dysfonctionnement du détecteur de pluie et de luminosité. | Coupez puis remettez le contact d'allumage. Si le témoin de contrôle reste allumé en permanence après l'établissement du contact d'allumage, faites appel à un spécialiste → Détecteur de pluie/de luminosité . |
|  | Dysfonctionnement des essuie-glaces. | Coupez puis remettez le contact d'allumage. Si le témoin de contrôle reste allumé en permanence après l'établissement du contact d'allumage, faites appel à un spécialiste → Levier d'essuie-glace . |

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument ou des messages texte peut endommager le véhicule.

Levier d'essuie-glace

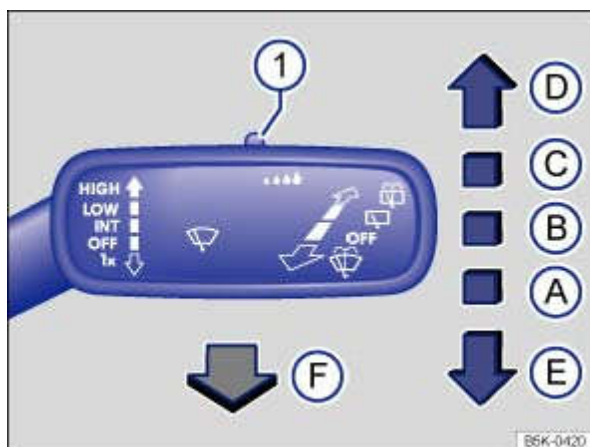


Fig. 98 À droite sur la colonne de direction : commande de l'essuie-glace avant

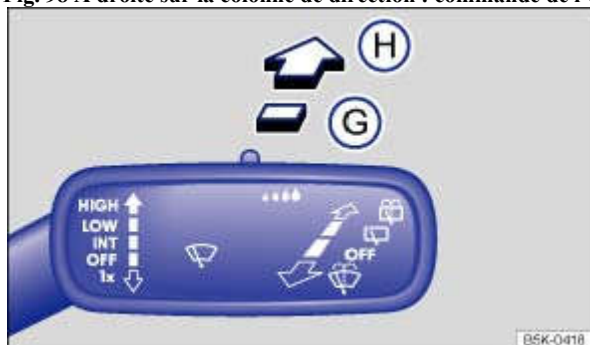






Fig. 99 À droite sur la colonne de direction : commande de l'essuie-glace arrière



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Placement du levier dans la position souhaitée →  :

| | | |
|---|---|--|
| Ⓐ | OFF | Essuie-glaces désactivés. |
| Ⓑ | INT | Balayage intermittent du pare-brise ou fonctionnement du détecteur de pluie/luminosité. |
| Ⓒ | LOW | Balayage lent. |
| Ⓓ | HIGH | Balayage rapide. |
| Ⓔ | 1x | Balayage aller-retour – balayage bref. Maintenez le levier plus longtemps vers le bas pour effectuer un balayage plus rapide. |
| Ⓕ |  | Lavage-balayage automatique pour nettoyer le pare-brise lorsque le levier est tiré. |
| Ⓖ |  | Balayage intermittent de la glace arrière. L'essuie-glace balaie environ toutes les 6 secondes. |
| Ⓕ |  | Lavage-balayage automatique pour nettoyer la glace arrière lorsque le levier est poussé. |
| ① |  | Commande des niveaux d'intermittence (véhicules sans détecteur de pluie/luminosité) ou réglage de la sensibilité du détecteur de pluie/luminosité. |



MISE EN GARDE

Si vous coupez le contact d'allumage alors que les essuie-glaces sont en marche, les essuie-glaces reprennent leur balayage à la même vitesse dès que vous rétablissez le contact d'allumage. La présence de gel, de neige et d'autres obstacles sur le pare-brise peut endommager les essuie-glaces et le moteur des essuie-glaces.

- Débarrassez les essuie-glaces de la neige et du givre avant de prendre la route.
- Détachez des glaces les balais d'essuie-glace collés par le gel avec précaution. Nous recommandons à cet effet d'utiliser un aérosol dégivrant.



MISE EN GARDE

N'activez pas l'essuie-glace lorsque la glace est sèche. L'actionnement des balais d'essuie-glace sur la surface sèche risque d'endommager la glace.



Les essuie-glaces ne fonctionnent que lorsque l'allumage est mis et que le capot-moteur ou le capot arrière est fermé.




Le balayage intermittent du pare-brise s'effectue en fonction de la vitesse. Plus la vitesse est élevée, plus les essuie-glaces balayent fréquemment.



L'essuie-glace arrière se met automatiquement en marche lorsque les essuie-glaces avant sont en marche et que la marche arrière est engagée.



Il est possible d'activer et de désactiver l'actionnement automatique de l'essuie-glace arrière, lorsque la marche arrière est engagée, dans le système d'infodivertissement via la touche **CAR**, puis les boutons de fonction  et Rétroviseurs et essuie-glaces → Réglages du menu et du système (SETUP) .

Fonctions des essuie-glaces



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Comportement des essuie-glaces dans différentes situations :

| | |
|--|---|
| Lorsque le véhicule est à l'arrêt : | L'essuie-glace passe momentanément à la vitesse de balayage inférieure. |
| Pendant le lavage/balayage automatique : | Le climatiseur à régulation automatique (Climatronic) passe au mode recyclage de l'air ambiant pendant env. 30 secondes afin d'éviter les odeurs de liquide de lave-glace dans l'habitacle. |
| Pendant le balayage intermittent : | L'intermittence dépend de la vitesse. Plus la vitesse est élevée, plus les intervalles sont brefs. |

Gicleurs de lave-glace dégivrants

Le dégivrage dégèle les gicleurs de lave-glace gelés, mais pas les conduites de liquide de lave-glace. Les gicleurs de lave-glace dégivrants régulent automatiquement leur puissance calorifique lors de l'établissement du contact d'allumage, en fonction de la température ambiante.

Lave-projecteurs

Le lave-projecteurs nettoie les verres des projecteurs et ne fonctionne que lorsque l'éclairage du véhicule est activé.

Après la mise de l'allumage, les projecteurs sont nettoyés lors du premier actionnement du lave-glace du pare-brise, puis au rythme d'un actionnement sur 10 du lave-glace du pare-brise. À cet effet, le levier d'essuie-glace doit être tiré en direction du volant de direction, les feux de croisement ou de route étant allumés. Éliminez régulièrement les salissures (par ex. les restes d'insectes) adhérant fortement au verre des projecteurs, par exemple lors du ravitaillement en carburant.

Afin de garantir le fonctionnement du lave-projecteurs même en hiver, ôtez la neige des caches du lave-projecteurs situés dans le pare-chocs avant d'actionner le lave-projecteurs. Utilisez, le cas échéant, un aérosol dégivrant.



Lorsqu'un obstacle se trouve sur la glace, l'essuie-glace essaie de le balayer sur le côté. Si l'obstacle continue à bloquer l'essuie-glace, ce dernier reste immobile. Retirez l'obstacle et mettez de nouveau l'essuie-glace en marche.

Position de maintenance des essuie-glaces avant

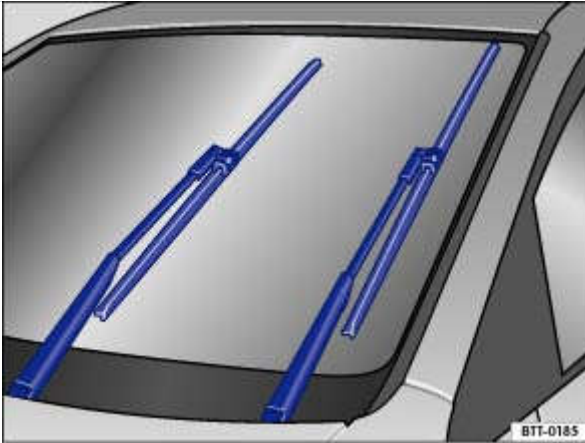


Fig. 100 Essuie-glaces en position de maintenance



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

En position de maintenance, les bras d'essuie-glace peuvent être écartés du pare-brise. Pour amener les essuie-glaces en position de maintenance → Fig. 100, procédez comme suit :

- Le capot-moteur doit être fermé → Préparation des interventions dans le compartiment-moteur .
- Mettez le contact d'allumage puis coupez-le.
- Poussez brièvement le levier d'essuie-glace vers le bas → Fig. 98 (E) .

Soulèvement des bras d'essuie-glace avant

- Avant de les soulever, amenez les balais d'essuie-glace en position de maintenance → (I) .
- Pour soulever un bras d'essuie-glace, **ne** le touchez **que** dans la zone de fixation du balai d'essuie-glace.

Rabattez les bras d'essuie-glace sur le pare-brise avant de prendre la route ! Le contact d'allumage étant mis, abaissez brièvement le levier d'essuie-glace pour ramener les bras d'essuie-glace dans leur position initiale.



MISE EN GARDE

- Pour éviter tout risque d'endommagement du capot-moteur et des bras d'essuie-glace, ne soulevez les bras d'essuie-glace du pare-brise que lorsqu'ils se trouvent en position de maintenance.
- Remettez toujours en place les bras d'essuie-glace sur le pare-brise avant de prendre la route.



Ce n'est que lorsque le véhicule est à l'arrêt que les bras d'essuie-glace peuvent être remis en position de maintenance.

Détecteur de pluie/de luminosité

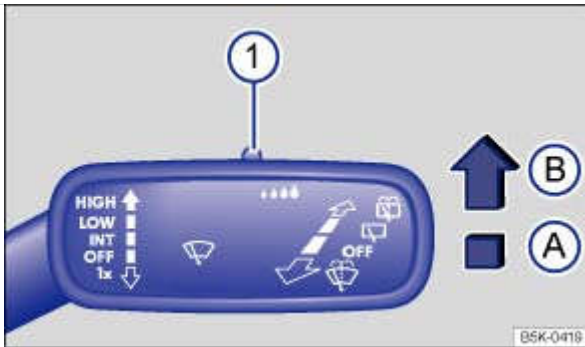


Fig. 101 Sur le levier d'essuie-glace, à droite sur la colonne de direction : réglage du détecteur de pluie et de luminosité ①

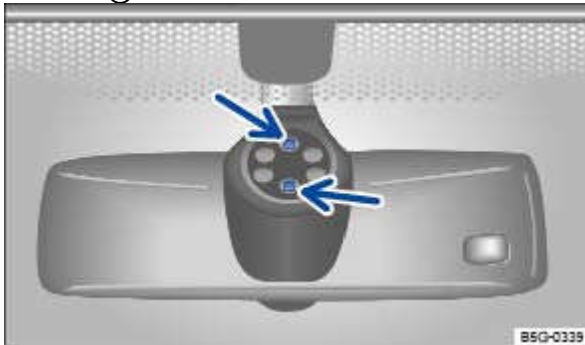



Fig. 102 Sur le pare-brise, au-dessus du rétroviseur intérieur : surfaces sensibles du détecteur de pluie et de luminosité



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Le détecteur de pluie/luminosité activé pilote tout seul l'intermittence des essuie-glaces en fonction de l'intensité des précipitations.

Il est possible de régler manuellement la sensibilité du détecteur de pluie/luminosité à l'aide de la commande intégrée au levier d'essuie-glace → Fig. 101 ① → ⚠.

Il est possible d'activer et de désactiver le balayage automatique dans le système d'infodivertissement via la touche **CAR**, puis les boutons de fonction  et Rétroviseurs et essuie-glaces → Réglages du menu et du système (SETUP) .

Lorsque le détecteur de pluie/luminosité est désactivé, l'intermittence des balayages est réglée par paliers fixes.

Poussez le levier dans la position souhaitée → Fig. 101 :

1. **A** Détecteur de pluie/de luminosité désactivé.
2. **B** Détecteur de pluie/de luminosité activé – balayage automatique, si nécessaire.
3. **1**

Réglage de la sensibilité du détecteur de pluie/de luminosité :

- Réglez la commande vers la droite – haute sensibilité.
- Réglez la commande vers la gauche – faible sensibilité.

Après la coupure et la remise de l'allumage, le détecteur de pluie/luminosité reste activé et fonctionne de nouveau lorsque le levier d'essuie-glace est en position **B** et que vous roulez à plus de 4 km/h (2 mph).

Modification du comportement de déclenchement du détecteur de pluie/de luminosité

Causes possibles des dysfonctionnements et des interprétations erronées *dans la zone des surfaces sensibles* → Fig. 102 (flèches) du détecteur de pluie et de luminosité, entre autres :

- Balais d'essuie-glace endommagés : la présence d'un film d'eau ou de traces de balayage laissées par des balais d'essuie-glace endommagés peut augmenter la durée de mise en marche, réduire considérablement les intervalles de balayage ou entraîner un passage en mode de balayage rapide et continu.
- Insectes : les insectes qui s'écrasent sur le pare-brise peuvent déclencher l'essuie-glace.
- Stries formées par le sel : en hiver, les stries formées par le sel de déneigement sur le pare-brise peuvent entraîner un post-balayage exceptionnellement long sur une glace presque sèche.
- Saletés : la présence de poussière sèche, de cire, de revêtements de glace (effet lotus) ou de résidus de produits de lavage (après passage dans une installation de lavage automatique) peut rendre le détecteur de pluie/de luminosité moins sensible ou le faire réagir trop tard, trop lentement voire ne plus le faire réagir du tout.
- Fissure du pare-brise : l'impact d'un gravillon ou d'une pierre déclenche un cycle de balayage lorsque le détecteur de pluie/de luminosité est activé. Le détecteur de pluie/luminosité reconnaît ensuite la réduction des surfaces sensibles et s'y adapte. Le comportement de déclenchement du détecteur de pluie/de luminosité dépend de la violence de l'impact.



AVERTISSEMENT

Le détecteur de pluie/de luminosité ne peut pas détecter suffisamment toutes les précipitations et activer les essuie-glaces.

- Si nécessaire, mettez en marche manuellement l'essuie-glace à temps si l'eau se trouvant sur le pare-brise nuit à la visibilité.



Nettoyez régulièrement les surfaces sensibles du détecteur de pluie et de luminosité → Fig. 102 (flèches) et vérifiez l'état des balais d'essuie-glace.



Pour éliminer les traces de cire et de revêtements brillants, il est recommandé d'utiliser un nettoyant pour glaces à base d'alcool.

Contrôle et appoint de liquide de lave-glace







Fig. 103 Dans le compartiment-moteur : bouchon du réservoir de liquide de lave-glace



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Contrôlez régulièrement le niveau de liquide de lave-glace et faites l'appoint si nécessaire.

Un tamis se trouve dans la goulotte de remplissage du réservoir de liquide de lave-glace. Le tamis protège les gicleurs de lave-glace en retenant les grosses particules de saleté lorsque vous faites l'appoint. Ne retirez le tamis qu'en cas de nettoyage. En cas d'endommagement ou d'absence du tamis, ces particules de saleté peuvent pénétrer dans le système et obstruer les gicleurs de lave-glace lorsque vous faites l'appoint.

- Ouvrez le capot-moteur  → Préparation des interventions dans le compartiment-moteur .
- Le réservoir de lave-glace est repéré par le symbole  figurant sur le couvercle → Fig. 103 .
- Contrôlez si le réservoir contient suffisamment de liquide de lave-glace.
- Pour faire l'appoint, mélangez de l'eau claire (pas d'eau distillée) avec un liquide de lave-glace recommandé par Volkswagen →  . Respectez les instructions de mélange figurant sur l'emballage.
- En cas de températures extérieures basses, ajoutez un antigel spécial pour que l'eau ne gèle pas →  .

Nettoyants pour glaces recommandés

- Cristall glaces été - G 052 184 A1 - pour la période de l'année où les températures sont clémentes. Proportion de mélange 1 pour 100 (1 dose de produit concentré pour 100 doses d'eau) dans le réservoir de liquide de lave-glace.
- Cristall glaces - G 052 164 A2 - toute l'année. Proportion de mélange en hiver jusqu'à -18° C (0 °F) : environ 1 pour 2 (1 dose de produit concentré pour 2 doses d'eau) ; sinon proportion de mélange de 1 pour 4 dans le réservoir de liquide de lave-glace.

Capacités

Selon l'équipement du véhicule, la capacité de remplissage du réservoir de lave-glace est d'environ 3 à 5 litres.



AVERTISSEMENT

Ne mélangez jamais un additif de liquide de refroidissement ou des additifs similaires non adaptés au liquide de lave-glace. Un film huileux pourrait sinon se former sur la glace et nuire considérablement à la visibilité.

- Utilisez de l'eau claire et propre (pas d'eau distillée) avec un liquide de lave-glace recommandé par Volkswagen.
- Ajoutez éventuellement un antigel approprié au liquide de lave-glace.



MISE EN GARDE

- Ne mélangez jamais les produits de nettoyage recommandés par Volkswagen avec d'autres produits de nettoyage. Sinon, il peut s'ensuivre une floculation des composants et donc un engorgement des buses du lave-glace.
- Lors de l'appoint en fluides, veillez à verser les fluides appropriés dans leurs orifices de remplissage respectifs. L'utilisation de fluides inappropriés risquerait de se traduire par de graves dysfonctionnements et d'endommager le moteur.

Rétroviseurs




Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Rétroviseur intérieur
- Rétroviseurs extérieurs

Les rétroviseurs extérieurs et le rétroviseur intérieur permettent au conducteur d'observer les véhicules qui le suivent et d'adapter son comportement de conduite en conséquence.

Pour assurer la sécurité de conduite, vous devez impérativement régler correctement les rétroviseurs extérieurs et le rétroviseur intérieur avant de prendre la route → .

Le conducteur ne peut pas voir intégralement l'environnement du véhicule à l'arrière et sur les côtés à travers les rétroviseurs extérieurs et le rétroviseur intérieur. Ces zones non visibles forment l'angle mort. D'autres usagers de la route ou des objets peuvent se trouver dans l'angle mort.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → Vues extérieures
- Réglages du menu et du système (SETUP) → Réglages du menu et du système (SETUP)
- Réglage de la position assise → Réglage de la position du siège
- Siège à mémoire → Fonctions des sièges
- Passage des rapports → Passage des rapports
- Freinage, arrêt et stationnement → Freinage, arrêt et stationnement



AVERTISSEMENT

Le réglage des rétroviseurs extérieurs et du rétroviseur intérieur durant la conduite peut détourner votre attention. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Ne réglez les rétroviseurs extérieurs et le rétroviseur intérieur que lorsque le véhicule est à l'arrêt.
- En cas de stationnement, de changement de voie, de manœuvre de dépassement ou de changement de direction, observez toujours attentivement la zone périphérique étant donné que d'autres usagers de la route et des objets peuvent également se trouver dans l'angle mort.
- Veillez à ce que les rétroviseurs soient correctement réglés et que la visibilité à l'arrière ne soit pas compromise par la présence de givre, de neige ou de buée.



AVERTISSEMENT

Les rétroviseurs photosensibles contiennent un liquide électrolyte qui peut s'écouler lorsque le miroir est brisé.

- Le liquide électrolyte qui s'écoule peut irriter la peau, les yeux et les organes respiratoires, notamment chez les personnes souffrant d'asthme ou de maladies comparables. Aérez suffisamment à l'air frais et sortez du véhicule ou, si cela n'est pas possible, ouvrez toutes les portes et les glaces.
- Si ce liquide électrolyte entre en contact avec les yeux et la peau, rincez immédiatement les yeux et la peau avec abondamment d'eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin.
- Si ce liquide électrolyte entre en contact avec des chaussures et des vêtements, rincez immédiatement avec abondamment d'eau pendant au moins 15 minutes. Avant de réutiliser des vêtements ou des chaussures, nettoyez-les soigneusement.
- Si vous avez avalé du liquide électrolyte, rincez-vous immédiatement la bouche avec abondamment d'eau pendant au moins 15 minutes. Ne vous faites pas vomir tant qu'un médecin ne vous l'a pas ordonné. Faites immédiatement appel à un médecin.

⚠ MISE EN GARDE

Dans le cas des rétroviseurs intérieurs photosensibles, du liquide électrolyte peut s'écouler lorsque le miroir est brisé. Ce liquide agresse les surfaces en plastique. Éliminez le liquide le plus rapidement possible, par ex. à l'aide d'une éponge humide.

Rétroviseur intérieur

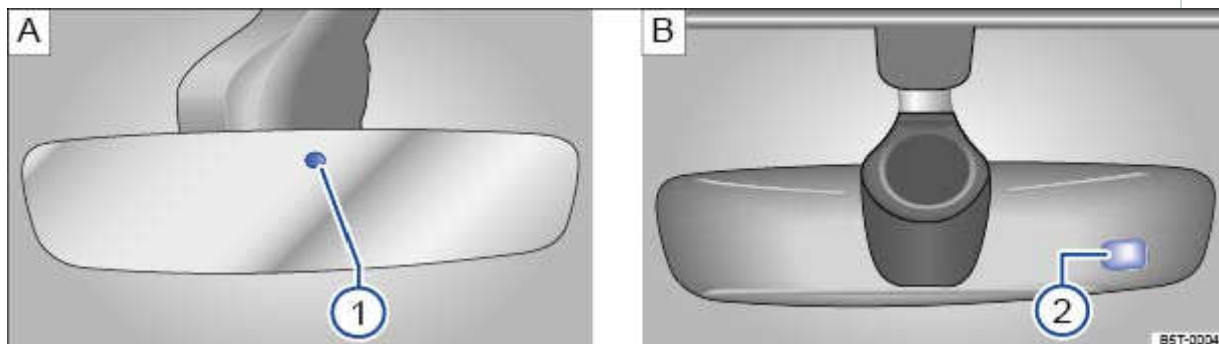


Fig. 104 Sur le pare-brise : rétroviseur intérieur photosensible

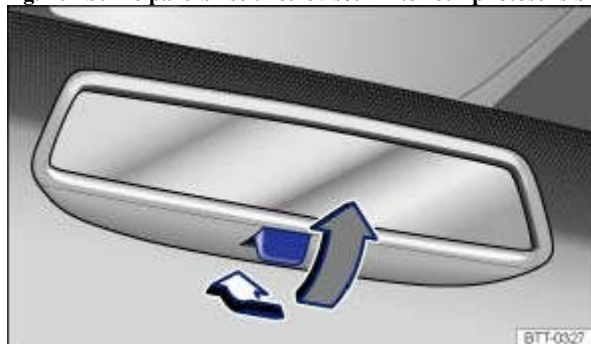


Fig. 105 Sur le pare-brise : rétroviseur intérieur jour/nuit manuel



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière



Régalez toujours le rétroviseur intérieur de manière à pouvoir disposer d'une visibilité suffisante vers l'arrière à travers la glace arrière.

La visibilité vers l'arrière peut être restreinte ou entièrement masquée par exemple par le store pare-soleil baissé de la glace arrière, par des vêtements déposés sur le couvre-coffre ou lorsque la glace arrière est givrée, sale ou recouverte de neige.

Rétroviseur intérieur photosensible

Lorsque le contact d'allumage est mis, le rétroviseur intérieur passe *automatiquement* en position nuit en fonction de l'obscurité et en cas de lumière incidente venant de l'arrière.

Légende de la → Fig. 104 :

1.  Dispositif de détection de l'incidence de la lumière venant de l'arrière
2.  Dispositif de détection de l'incidence de la lumière venant de l'avant

Lorsque l'incidence de la lumière sur les capteurs est amoindrie ou interrompue (par ex. en présence d'un store pare-soleil), la position nuit automatique du rétroviseur intérieur ne fonctionne pas ou ne fonctionne pas correctement.

Le mode anti-éblouissement automatique se désactive lorsque vous engagez la marche arrière.

Ne posez jamais de systèmes de navigation externes contre le pare-brise ou à proximité du rétroviseur intérieur photosensible

→ 

Rétroviseur intérieur jour/nuit manuel

- Position de base : le levier situé sur le bord inférieur du rétroviseur est orienté vers l'avant (vers le pare-brise).
- Pour sélectionner la position nuit, tirez le levier vers l'arrière → Fig. 105 .



AVERTISSEMENT

L'écran allumé d'un système de navigation externe peut perturber le fonctionnement du rétroviseur intérieur photosensible et causer des accidents et des blessures graves.

- En cas de dysfonctionnement de la position nuit automatique, vous risquez de ne pas pouvoir utiliser le rétroviseur intérieur pour déterminer avec précision la distance entre votre véhicule et ceux qui suivent ou d'autres objets.

Rétroviseurs extérieurs

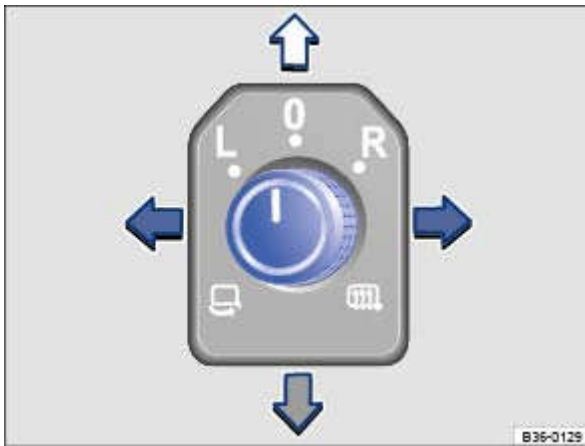


Fig. 106 Dans la porte du conducteur : bouton rotatif de réglage des rétroviseurs extérieurs



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Il est possible de régler les rétroviseurs extérieurs à l'aide de la commande rotative intégrée à la porte du conducteur → Fig. 106 .


Lorsque le contact d'allumage est mis, tournez le bouton rotatif dans la position souhaitée :

| | |
|----------|---|
| | Rabattement électrique des rétroviseurs extérieurs sur le véhicule → |
| | Activation du dégivrage des rétroviseurs extérieurs. Dégivre uniquement à des températures ambiantes inférieures à + 20 °C (+ 68° F). |
| L | Réglage du rétroviseur extérieur gauche par basculement du bouton rotatif vers l'avant, vers l'arrière, vers la droite ou vers la gauche. |
| R | Réglage du rétroviseur extérieur droit par basculement du bouton rotatif vers l'avant, vers l'arrière, vers la droite ou vers la gauche. |

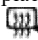
Lorsque le contact d'allumage est mis, tournez le bouton rotatif dans la position souhaitée :


- 0** Position neutre. Rétroviseurs extérieurs mis en place, dégivrage des rétroviseurs extérieurs désactivé, réglage des rétroviseurs extérieurs impossible.


Réglage synchrone des rétroviseurs

- Il est possible d'activer le réglage synchrone des rétroviseurs extérieurs dans le système d'infodivertissement via la touche **CAR**, puis les boutons de fonction  et Rétroviseurs et essuie-glaces → Réglages du menu et du système (SETUP) .
- Tournez la commande rotative en position **L**.
- Réglez le rétroviseur extérieur gauche. Le rétroviseur extérieur droit est alors réglé simultanément (de manière synchrone).
- Si nécessaire, corrigez le réglage du rétroviseur droit en pivotant la commande rotative en position **R**.


Rabattement des rétroviseurs extérieurs pendant le stationnement

Le rabattement ou la remise en place automatique des rétroviseurs extérieurs à commande électrique n'est possible qu'avec la commande rotative en position , **L**, **R** ou **0**.

- Il est possible d'activer le rabattement des rétroviseurs extérieurs pendant le stationnement dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche **CAR**, puis effleurez les boutons de fonction  et Rétroviseurs et essuie-glaces → Réglages du menu et du système (SETUP) .
- Si le véhicule est verrouillé de l'extérieur, les rétroviseurs extérieurs se rabattent automatiquement.
- Si le véhicule est déverrouillé de l'extérieur, les rétroviseurs extérieurs se remettent en place automatiquement.

Si la commande rotative des rétroviseurs extérieurs à commande électrique se trouve en position de rabattement , les rétroviseurs extérieurs restent rabattus.

Mémorisation du réglage du rétroviseur extérieur côté passager avant pour la marche arrière

- Sélectionnez la clé du véhicule valide sur laquelle vous souhaitez mémoriser le réglage.
- Déverrouillez le véhicule à l'aide de cette clé.
- Activez le frein de stationnement électronique.
- Mettez le contact d'allumage.
- Amenez la boîte de vitesses au point mort.
- Il est possible d'activer la fonction d'abaissement automatique du rétroviseur côté passager avant en marche arrière dans le système d'infodivertissement via la touche **CAR**, puis les boutons de fonction  et Rétroviseurs et essuie-glaces → Réglages du menu et du système (SETUP) .
- Passez la marche arrière.

- Réglez le rétroviseur extérieur côté passager avant de manière à voir par exemple correctement la bordure du trottoir.
- La position réglée du rétroviseur est mémorisée automatiquement et affectée à la clé du véhicule avec laquelle le véhicule a été déverrouillé.

Accès au réglage du rétroviseur extérieur côté passager avant

- Tournez la commande rotative des rétroviseurs extérieurs en position **R**.
- Le contact d'allumage étant mis, passez la marche arrière.
- Le rétroviseur extérieur côté passager avant quitte sa position mémorisée pour la marche arrière lorsque le véhicule avance à plus de 15 km/h (9 mph) environ ou que la commande rotative est déplacée de la position **R** sur une autre position.



AVERTISSEMENT

Un manque d'attention lors du rabattement ou de la remise en place des rétroviseurs extérieurs peut entraîner des blessures.

- Ne rabattez ou ne remettez en place les rétroviseurs extérieurs qu'après vous être assuré que personne ne se trouve dans la zone de fonctionnement.
- Veillez à ne jamais coincer vos doigts entre le rétroviseur extérieur et le pied du rétroviseur lorsque vous déplacez les rétroviseurs extérieurs.



AVERTISSEMENT

Une détermination imprécise de la distance entre votre véhicule et ceux qui suivent peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Les miroirs de rétroviseurs bombés (convexes ou asphériques) agrandissent le champ visuel et font paraître les objets plus petits et plus lointains dans le rétroviseur.
- L'utilisation de miroirs de rétroviseurs bombés permettant de déterminer la distance entre votre véhicule et ceux qui suivent lors d'un changement de voie n'est pas précise et peut entraîner des accidents et des blessures graves.
- Dans la mesure du possible, utilisez le rétroviseur intérieur pour déterminer avec précision la distance entre votre véhicule et ceux qui suivent ou d'autres objets.
- Assurez-vous que la visibilité est suffisante vers l'arrière.



MISE EN GARDE

- Rabattez toujours les rétroviseurs extérieurs lorsque vous pénétrez dans une installation de lavage automatique.
- Ne rabattez ou ne remettez jamais en place manuellement les rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement afin de ne pas endommager la transmission électrique.



Ne laissez le dégivrage des rétroviseurs extérieurs activé que le temps nécessaire. Sinon, vous consommez inutilement du carburant.



Au début, le dégivrage des rétroviseurs extérieurs dégivre à la puissance maximale. Au bout d'env. deux minutes, il dégivre en fonction de la température ambiante.



En cas de dysfonctionnement, les rétroviseurs extérieurs électriques peuvent être réglés manuellement en appuyant sur le bord du miroir des rétroviseurs.

Transport


Recommandations pour la conduite



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Rangement des bagages
- Circulation avec le capot arrière ouvert
- Circulation avec un véhicule chargé

Rangez toujours les chargements lourds en toute sécurité dans le coffre à bagages et veillez à ce que les dossiers de sièges arrière soient bien encliquetés. Utilisez toujours les œillets d'arrimage à l'aide de cordes ou de sangles de serrage appropriées pour attacher les objets lourds. Ne surchargez jamais le véhicule. La charge et la répartition du chargement dans le véhicule influent sur le comportement de conduite et l'efficacité de freinage → .

Informations complémentaires et avertissements :

- Capot arrière → Capot arrière
- Escamotage du dossier de siège du passager avant → Fonctions des sièges
- Éclairage → Éclairage
- Coffre à bagages → Coffre à bagages
- Galerie porte-bagages → Galerie porte-bagages
- Traction d'une remorque → Traction d'une remorque
- Informations utiles sur les roues et les pneus → À savoir sur les roues et pneus




AVERTISSEMENT

Les objets non fixés ou mal fixés peuvent provoquer des blessures graves en cas de brusques manœuvres de conduite et de freinage ou en cas d'accident. C'est particulièrement le cas lorsque les objets sont heurtés par le sac gonflable qui se déclenche et sont projetés à travers l'habitacle. Pour réduire les risques de blessures, veuillez suivre les conseils suivants :

- Rangez bien à l'abri tous les objets dans le véhicule. Rangez toujours les bagages et les objets lourds dans le coffre à bagages.
- Fixez toujours les objets avec des cordes ou des sangles de serrage appropriées afin qu'ils ne puissent pas pénétrer dans la zone de déploiement des sacs gonflables latéraux ou frontaux lors d'une manœuvre de conduite et de freinage brusque.
- Rangez les objets dans l'habitacle de façon à ce qu'ils ne puissent en aucun cas pénétrer dans la zone de déploiement des sacs gonflables pendant la conduite.
- Laissez toujours les rangements fermés pendant la conduite.
- Tous les objets doivent être retirés de l'assise du siège du passager avant, lorsque le dossier de siège du passager avant est rabattu vers l'avant. Même les objets petits et légers peuvent être enfoncés dans la natte de détection de poids

située sous le rembourrage d'assise du siège lorsque le dossier de siège du passager avant est escamoté, et transmettre ainsi des informations erronées aux calculateurs de sac gonflable.

- Tant que le dossier de siège du passager avant est escamoté, le sac gonflable frontal doit être désactivé et le témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG **OFF**  doit être allumé.
- Les objets rangés ne doivent jamais obliger les occupants du véhicule à adopter une mauvaise position assise.
- Si les objets rangés bloquent une place assise, celle-ci ne doit jamais être occupée par un passager.



AVERTISSEMENT

Le comportement routier ainsi que l'efficacité du freinage sont considérablement modifiés lors du transport d'objets encombrants et lourds.

- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Accélérez prudemment et modérément.
- Évitez toute manœuvre de freinage et de conduite soudaine.
- Freinez en anticipant plus que d'habitude.

Rangement des bagages



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Rangement des bagages en toute sécurité dans le véhicule

- Répartissez les charges le plus uniformément possible dans le véhicule, sur le toit et sur une remorque → Traction d'une remorque .
- Placez les objets lourds le plus loin possible à l'avant du coffre à bagages et encliquez le dossier des sièges arrière.
- Attachez les bagages placés dans le coffre à bagages aux œillets d'arrimage, à l'aide de sangles de maintien appropriées → Coffre à bagages .
- Adaptez le site des projecteurs → Éclairage .
- Adaptez la pression de gonflage des pneus en fonction de la charge. Respectez les instructions figurant sur l'autocollant de pression des pneus → À savoir sur les roues et pneus .
- Sur les véhicules équipés d'un système de contrôle de la pression des pneus, réglez si nécessaire le nouvel état de chargement → Systèmes de contrôle des pneus .



MISE EN GARDE

Des objets qui frottent contre la glace arrière risquent d'endommager les fils de dégivrage.



Tenez compte des informations sur le chargement d'une remorque → Traction d'une remorque et d'une galerie porte-bagages → Galerie porte-bagages .

Circulation avec le capot arrière ouvert



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Circuler avec le capot arrière ouvert représente un danger particulier. Attachez correctement les objets et le capot arrière ouvert et prenez des mesures appropriées afin de réduire la pénétration des gaz d'échappement dans l'habitacle.



AVERTISSEMENT

Circuler avec le capot arrière déverrouillé ou ouvert peut provoquer des blessures graves.

- Roulez toujours avec le capot arrière fermé.
- Rangez en toute sécurité tous les objets dans le coffre à bagages. Des objets non attachés peuvent tomber du coffre à bagages et blesser les usagers de la route circulant derrière votre véhicule.
- Conduisez toujours de manière particulièrement prudente et prévoyante.
- Évitez toute manœuvre de conduite et de freinage violente ou brusque pour ne pas causer de mouvement incontrôlé du capot arrière ouvert.
- Signalez visiblement les objets dépassant du coffre à bagages. Respectez les dispositions légales.
- Si des objets dépassent du coffre à bagages, vous ne devez jamais utiliser le capot arrière pour les coincer ou les maintenir.
- Retirez dans tous les cas le porte-bagages monté sur le capot arrière ainsi que son chargement si vous devez circuler avec le capot arrière ouvert.



AVERTISSEMENT

Si le capot arrière est ouvert, des gaz d'échappement toxiques peuvent pénétrer dans l'habitacle. Il peut s'ensuivre des pertes de connaissance, une intoxication au monoxyde de carbone, des accidents et des blessures graves.

- Pour empêcher la pénétration de gaz d'échappement toxiques, roulez toujours avec le capot arrière fermé.
- Si vous devez circuler exceptionnellement avec le capot arrière ouvert, tenez compte des points suivants afin d'éviter de faire pénétrer des gaz d'échappement toxiques dans l'habitacle :
 - Fermez toutes les glaces et le toit en verre.
 - Désactivez le mode recyclage de l'air ambiant du système de chauffage et de ventilation ou du climatiseur.
 - Ouvrez tous les diffuseurs d'air dans le tableau de bord.
 - Réglez la soufflante du système de chauffage et de ventilation ou du climatiseur sur la vitesse la plus élevée.



MISE EN GARDE

La hauteur du véhicule change lorsque le capot arrière est ouvert.

Circulation avec un véhicule chargé



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Afin de garantir les bonnes qualités routières d'un véhicule chargé, tenez compte des points suivants :

- Rangez tous les bagages en toute sécurité → Rangement des bagages .
- Accélérez prudemment et modérément.
- Évitez toute manœuvre de freinage et de conduite soudaine.

- Freinez en anticipant plus que d'habitude.
- Si nécessaire, tenez compte des informations sur la conduite avec une remorque → Traction d'une remorque .
- Tenez compte des informations sur la galerie porte-bagages, le cas échéant → Galerie porte-bagages .



AVERTISSEMENT

Un chargement non attaché peut considérablement compromettre la stabilité directionnelle ainsi que la sécurité de conduite du véhicule et par conséquent provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Fixez correctement le chargement de sorte qu'il ne glisse pas.
- Utilisez des cordes ou des sangles de serrage appropriées pour fixer les objets lourds.
- Encliquetez correctement le dossier des sièges arrière et la banquette arrière réglable.

Coffre à bagages



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Couvre-coffre
- Filet de séparation
- Trappe de chargement
- Plancher modulable de coffre à bagages
- Œillets d'arrimage
- Filet à bagages
- Crochet pour sac
- Éclaireur amovible
- Système de rangement

Rangez toujours les chargements lourds en toute sécurité dans le coffre à bagages et veillez à ce que les dossiers de banquette arrière soient correctement encliquetés. Utilisez toujours les œillets d'arrimage à l'aide de sangles appropriées. Ne surchargez jamais le véhicule. La charge et la répartition du chargement dans le véhicule influent sur le comportement de conduite et l'efficacité de freinage → .

Informations complémentaires et avertissements :

- Système de sacs gonflables (airbags) → Système de sacs gonflables
- Éclairage → Éclairage
- Transport → Recommandations pour la conduite
- Traction d'une remorque → Traction d'une remorque
- Informations utiles sur les roues et les pneus → À savoir sur les roues et pneus



AVERTISSEMENT

Si votre véhicule reste inutilisé ou non surveillé, verrouillez toujours les portes et le capot arrière afin de limiter tout risque de blessures graves, voire mortelles.

- Ne laissez jamais des enfants sans surveillance, surtout lorsque le capot arrière est ouvert. Les enfants risqueraient de s'introduire dans le coffre à bagages, de fermer le capot arrière et ne pourraient pas sortir seuls du véhicule. Ceci peut entraîner des blessures graves voire mortelles.

- Ne laissez jamais des enfants jouer dans ou autour du véhicule.
- Ne transportez jamais de personnes dans le coffre à bagages.



AVERTISSEMENT

Les objets non fixés ou mal fixés peuvent provoquer des blessures graves en cas de brusques manœuvres de conduite et de freinage ou en cas d'accident. C'est particulièrement le cas lorsque les objets sont heurtés par le sac gonflable qui se déclenche et sont projetés à travers l'habitacle. Pour réduire les risques de blessures, veuillez suivre les conseils suivants :

- Rangez bien à l'abri tous les objets dans le véhicule. Rangez toujours les bagages et les objets lourds dans le coffre à bagages.
- Fixez toujours les objets avec des cordes ou des sangles de serrage appropriées afin qu'ils ne puissent pas être projetés à travers l'habitacle ni pénétrer dans la zone de déploiement des sacs gonflables latéraux ou frontaux lors d'une manœuvre de conduite et de freinage brusque.
- Laissez toujours les rangements fermés pendant la conduite.
- Ne rangez pas d'objets durs, lourds ou coupants dans les rangements ouverts du véhicule, sur la surface arrière du dossier de banquette arrière ou sur le tableau de bord.
- Retirez les objets durs, lourds ou coupants des vêtements et des sacs présents dans l'habitacle et rangez-les en toute sécurité.



AVERTISSEMENT

En cas de transport d'objets lourds, les qualités routières du véhicule sont modifiées et la distance de freinage augmente. Un chargement lourd qui n'a pas été rangé ou fixé correctement peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et provoquer des blessures graves.

- En cas de transport d'objets lourds, les qualités routières du véhicule sont modifiées en raison du déplacement du centre de gravité.
- Répartissez toujours la charge le plus uniformément possible dans le véhicule.
- Rangez toujours en toute sécurité les objets lourds dans le coffre à bagages, le plus loin possible devant l'essieu arrière.



MISE EN GARDE

Des objets qui frottent contre la glace arrière risquent d'endommager les fils de dégivrage ou l'antenne.



Pour permettre à l'air vicié de s'échapper du véhicule, ne recouvrez pas les fentes d'aération situées entre la glace arrière et la plage située derrière le dossier de banquette arrière.

Couvre-coffre

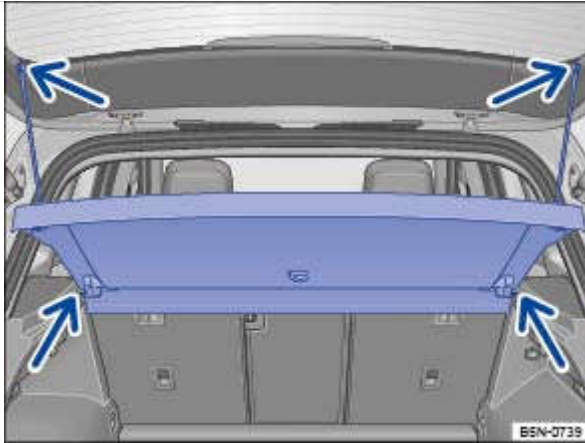


Fig. 107 Dans le coffre à bagages : dépose du couvercle



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Lors de l'ouverture et de la fermeture du capot arrière, le couvercle est soulevé ou abaissé automatiquement lorsque les sangles de retenue sont accrochées.

Vous pouvez déposer des vêtements légers sur le couvercle. Veillez à ce que la visibilité vers l'arrière ne soit pas restreinte.

Dépose du couvercle

- Décrochez les sangles de retenue sur le capot arrière → Fig. 107 (flèches du haut).
- Tirez le couvercle vers le haut pour le faire sortir des fixations latérales → Fig. 107 (flèches du bas).

En fonction de l'équipement, vous pouvez ranger le couvercle déposé dans un rangement situé sous le plancher du coffre à bagages → Plancher modulable de coffre à bagages .

Repose du couvercle

- Poussez le couvercle par le haut dans les fixations latérales → Fig. 107 (flèches du bas).
- Accrochez les sangles de retenue sur le capot arrière → Fig. 107 (flèches du haut).



AVERTISSEMENT

Les objets non ou mal fixés et le transport d'animaux sur le couvercle peuvent provoquer des blessures graves en cas de brusques manœuvres de conduite et de freinage ou en cas d'accident.

- Ne déposez pas d'objets durs, lourds ou coupants en vrac ou dans des sacs sur le couvercle.
- Ne transportez jamais d'animaux sur le couvercle.



MISE EN GARDE

Afin d'éviter tout endommagement du couvercle, chargez le coffre à bagages de telle sorte que le couvercle n'appuie pas sur le chargement lorsque le capot arrière est fermé.

Filet de séparation

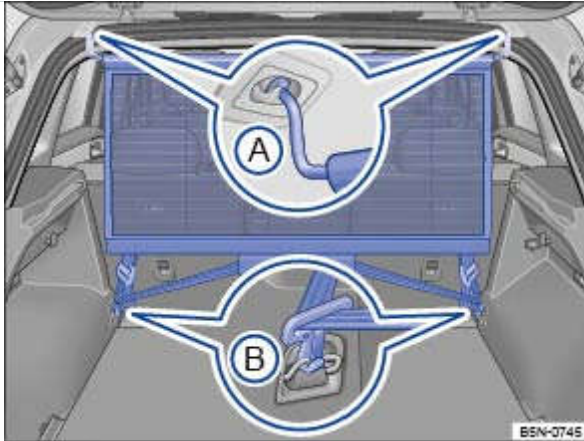


Fig. 108 Dans le coffre à bagages : accrochage du filet de séparation

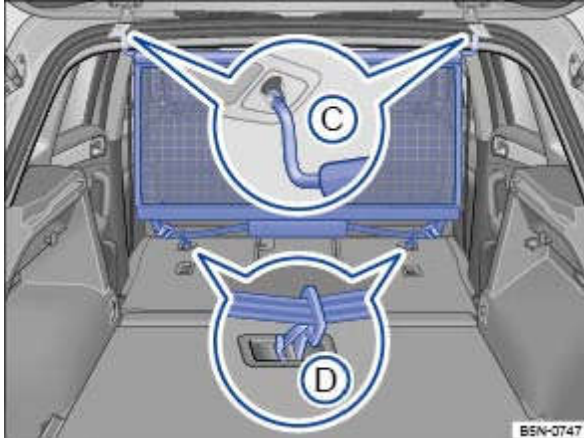


Fig. 109 Dans le coffre à bagages : dépose du filet de séparation



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Le filet de séparation empêche la projection dans le compartiment passagers d'objets non attachés dans le coffre à bagages, par ex. en cas de freinage.

Dépliage du filet de séparation

Dépliez entièrement les barres transversales du filet de séparation jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Mise en place du filet de séparation derrière la deuxième rangée de sièges

- Accrochez le filet de séparation dans le logement avant gauche intégré au pavillon → Fig. 108 **Ⓐ** .
- Accrochez le filet de séparation dans le logement avant droit intégré au pavillon en comprimant la barre transversale → Fig. 108 **Ⓐ** .
- Clipsez les deux crochets de retenue du filet de séparation dans les œillets d'arrimage avant du coffre à bagages → Fig. 108 **Ⓑ** .
- Tendez fermement les sangles.

Le filet de séparation est correctement monté lorsque les extrémités sont correctement accrochées dans leurs logements respectifs → Fig. 108 **Ⓑ** .

Mise en place du filet de séparation derrière les sièges avant¹⁾

- Rabattez la rangée de sièges en position de plancher de coffre à bagages → Fonctions des sièges .
- Accrochez le filet de séparation dans le logement arrière gauche intégré au pavillon → Fig. 109 © .
- Accrochez le filet de séparation dans le logement arrière droit intégré au pavillon en comprimant la barre transversale → Fig. 109 © .
- Clipsez les deux crochets de retenue du filet de séparation dans leurs logements respectifs au dos de la banquette arrière rabattue au préalable → Fig. 109 ① .
- Tendez fermement les sangles.

Le filet de séparation est correctement monté lorsque les extrémités sont correctement accrochées dans leurs logements respectifs → Fig. 109 ① .

Dépose du filet de séparation

Le filet de séparation peut être déposé depuis le compartiment passagers ou le coffre à bagages.

- Rabattez la deuxième rangée de sièges en position de plancher de coffre à bagages → Fonctions des sièges .
- **OU** : pour déposer le filet de séparation depuis le coffre à bagages, déposez le couvre-coffre → Couvre-coffre .
- Desserrez la sangle.
- Décrochez les crochets de retenue du filet de séparation au niveau des œilletons d'arrimage ou de leurs logements → Fig. 108 ② ou → Fig. 109 ① . Pour ce faire, appuyez sur le clip.
- Décrochez le filet de séparation du logement droit intégré au pavillon → Fig. 108 ③ ou → Fig. 109 © en comprimant la barre transversale.
- Décrochez le filet de séparation du logement gauche intégré au pavillon.

Pliage du filet de séparation

- Appuyez sur les boutons de déverrouillage au milieu de la barre transversale et repliez le filet de séparation en maintenant les boutons de déverrouillage enfoncés.
- Enroulez le filet de séparation et rangez-le dans le sac.
- Rangez le filet de séparation en toute sécurité dans le véhicule.



AVERTISSEMENT

En cas de manœuvre de conduite ou de freinage soudaine ainsi qu'en cas d'accident, les objets non attachés peuvent être projetés dans l'habitacle et provoquer des blessures graves.

- Vérifiez que les barres transversales sont correctement encliquetées.
- Fixez toujours les objets, même si le filet de séparation est correctement monté.
- Personne ne doit se tenir derrière le filet de séparation monté lorsque le véhicule est en mouvement.



MISE EN GARDE

Une fixation incorrecte du filet de séparation au niveau des points d'ancrage du Top Tether au dos de la banquette arrière risque de provoquer des dommages.

¹⁾ En fonction de l'équipement

Trappe de chargement



Fig. 110 Dans le dossier de banquette arrière : ouverture de la trappe de chargement



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Une trappe de chargement prévue pour transporter des objets longs (par ex. des skis) dans l'habitacle du véhicule se trouve dans le dossier de banquette arrière, derrière l'accoudoir central arrière.


Afin d'éviter tout encrassement de l'habitacle, enveloppez les objets sales dans une couverture, par exemple, avant de les faire passer par la trappe de chargement.

Lorsque l'accoudoir central arrière est rabattu vers le bas, aucune personne ne doit être assise à la place centrale de la banquette arrière.

Ouverture de la trappe de chargement

- Appuyez sur la touche de déverrouillage → Fig. 110 dans le sens de la flèche et rabattez la trappe de chargement vers l'avant.
- Ouvrez le capot arrière.
- Faites glisser les objets longs depuis le coffre à bagages à travers la trappe de chargement.
- Si nécessaire, maintenez les objets à l'aide de la ceinture de sécurité centrale.
- Fermez le capot arrière.

Fermeture de la trappe de chargement

- Rabattez la trappe de chargement vers l'arrière et enfoncez-la fermement dans le verrouillage jusqu'à ce qu'elle s'encliquette correctement → .
- Le repère rouge sur l'indicateur de verrouillage → Fig. 110 (agrandissement) ne doit plus être visible.



AVERTISSEMENT

Un manque d'attention et de contrôle lors de l'escamotage et du relèvement de la trappe de chargement peut entraîner des blessures graves.

- N'escamotez et ne relevez jamais la trappe de chargement pendant la marche du véhicule.
- Veillez à ne pas coincer ni endommager la ceinture de sécurité lorsque vous rabattez la trappe de chargement vers l'arrière.
- Lors du rabattement de la trappe de chargement, éloignez toujours les mains, les doigts et les pieds ou d'autres parties du corps de la zone de rabattement.
- Un repère rouge sur l'indicateur de verrouillage → Fig. 110 (agrandissement) indique que la trappe de chargement n'est pas encliquetée. Veillez toujours à ce que le repère rouge ne soit jamais visible lorsque la trappe de chargement se trouve en position verticale.
- Si la trappe de chargement est escamotée ou non enclenchée correctement, aucun passager, en particulier un enfant, ne doit voyager à cette place.

Plancher modulable de coffre à bagages

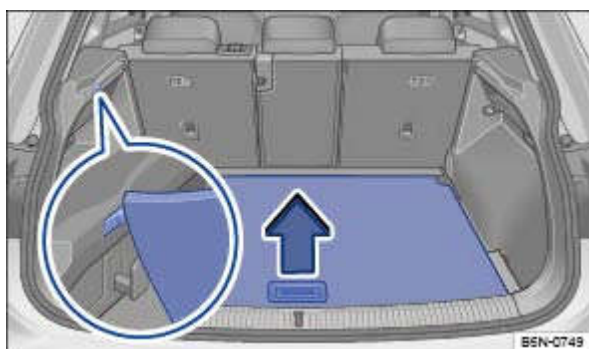


Fig. 111 Dans le coffre à bagages : soulèvement du plancher de coffre à bagages

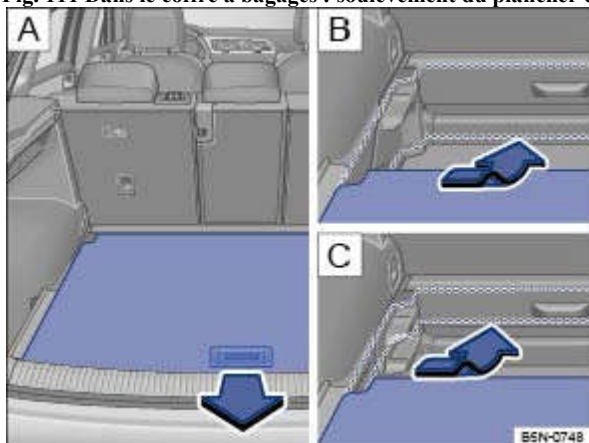


Fig. 112 Dans le coffre à bagages : réglage en hauteur du plancher de coffre à bagages (en fonction de l'équipement du véhicule)



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Le plancher de coffre à bagages modulable peut être réglé en hauteur → ⚠.

Ouverture et fermeture du plancher de coffre à bagages

- Si nécessaire, décrochez le filet à bagages → Filet à bagages et retirez les sangles de serrage → Œillets d'arrimage .

- Pour *ouvrir* le plancher de coffre à bagages, saisissez d'une main la poignée du plancher de coffre à bagages → Fig. 111 puis relevez le plancher de coffre à bagages dans le sens de la flèche jusqu'à ce qu'il soit maintenu par les crantages latéraux → Fig. 111 (agrandissement).
- Pour *fermer* le plancher de coffre à bagages, guidez-le vers le bas puis posez-le.

Réglage en hauteur du plancher de coffre à bagages

- Si nécessaire, décrochez le filet à bagages → Filet à bagages et retirez les sangles de serrage → Œillets d'arrimage .
- Soulevez le plancher de coffre à bagages puis tirez-le vers l'arrière pour l'extraire des guidages sur les côtés du coffre à bagages → Fig. 112 .
- Engagez le plancher de coffre à bagages dans les guidages à la hauteur souhaitée et poussez-le vers l'avant jusqu'en butée → Fig. 112 .



MISE EN GARDE

Lors de la fermeture, ne laissez pas tomber le plancher de coffre à bagages, mais veillez toujours à le guider jusqu'en bas. Les revêtements ou le plancher de coffre à bagages risqueraient sinon d'être endommagés.

Œillets d'arrimage



Fig. 113 Dans le coffre à bagages : œillets d'arrimage

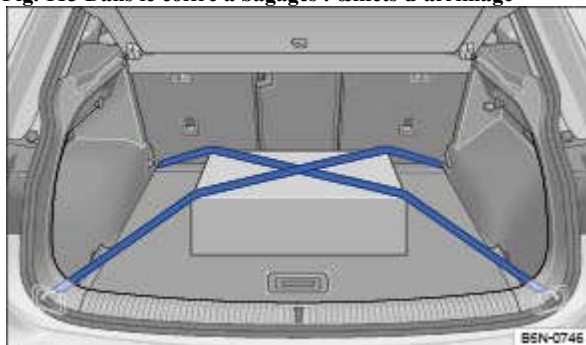


Fig. 114 Dans le coffre à bagages : sécurisation correcte du chargement





Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Attention : utilisez toujours dans la mesure du possible le niveau supérieur du plancher de coffre à bagages.

Au total, 4 œillets d'arrimage sont disponibles dans le coffre à bagages pour la sécurisation du chargement. Deux œillets rabattables à l'arrière du coffre à bagages et deux œillets fixes à l'avant → Fig. 113 (flèche).

Lors de la sécurisation de plusieurs bagages, veuillez utiliser des dispositifs de sécurisation supplémentaires, tels que, par ex., un tapis de coffre à bagages.

- Adaptez le plancher de coffre à bagages modulable à la hauteur du chargement. Veillez à ce que le bord supérieur du chargement se trouve au-dessus des œillets d'arrimage → Fig. 114 → . Si nécessaire, installez ou déposez le plancher de coffre à bagages.
- Fixez les sangles de fixation aux œillets d'arrimage avant. En cas d'utilisation de sangles avec tendeurs, assurez-vous que le tendeur soit fixé aux œillets d'arrimage arrière.
- Placez le chargement au milieu du coffre à bagages.
- Positionnez les sangles de serrage en croix et tendez-les fermement au-dessus du chargement. Veillez à ce que les sangles de serrage se croisent bien au milieu du chargement.
- Vérifiez que le chargement ne bouge plus. Si nécessaire, tendez d'avantage les sangles de serrage.

Les sangles de serrage sont sous tension → .

AVERTISSEMENT

Des cordes ou sangles de serrage inappropriées ou endommagées peuvent se rompre en cas de manœuvre de freinage ou d'accident. Des objets peuvent alors être projetés dans l'habitacle et provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez toujours des cordes ou des sangles de maintien appropriées et non endommagées.
- Attachez solidement les cordes et les sangles de serrage aux œillets d'arrimage.
- Les objets non attachés dans le coffre à bagages peuvent brusquement glisser et modifier le comportement routier du véhicule.
- Fixez également les objets petits et légers.
- Lorsque vous attachez des objets, ne dépassez jamais la charge de traction maximale de l'œillet.
- N'attachez jamais de siège pour enfants aux œillets d'arrimage.

ATTENTION

Lors du transport d'un chargement dont la hauteur est inférieure à la position des œillets d'arrimage, des objets peuvent être projetés dans l'habitacle, occasionnant ainsi des dégâts matériels.

- Utilisez notamment le niveau supérieur du plancher de coffre à bagages pour les objets plats. Pour ce faire, tenez compte de la figure représentée dans le coffre à bagages.
- En cas d'utilisation des œillets d'arrimage, assurez-vous que les sangles de serrage sont correctement tendues au-dessus du chargement et que ce dernier repose correctement sur le plancher de coffre à bagages. Nous recommandons, notamment pour les objets plats, d'utiliser le plancher supérieur de coffre à bagages.
- Utilisez au besoin des dispositifs de sécurisation supplémentaires.

MISE EN GARDE

Une fixation incorrecte des sangles d'arrimage et de serrage au niveau des points d'ancrage du Top Tether situés au dos de la banquette arrière risque de provoquer des dommages.



La charge de traction maximale des œillets s'élève à env. 3,5 kN.



Des cordes, des sangles de serrage et des systèmes de fixation de chargement appropriés sont disponibles dans les ateliers spécialisés. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Filet à bagages



Fig. 115 Dans le coffre à bagages : fixation du filet à bagages aux œillets d'arrimage (en fonction de l'équipement)



Fig. 116 Dans le coffre à bagages : fixation du filet à bagages au plancher du coffre à bagages (en fonction de l'équipement)



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Le filet à bagages aide à empêcher tout chargement léger de glisser dans le coffre à bagages. Le filet à bagages comporte un sac à fermeture éclair qui permet de ranger de petits objets.

Accrochage du filet à bagages

- Accrochez le filet à bagages aux œillets d'arrimage → Fig. 115 ① et ②. Pendant cette opération, la fermeture éclair du filet à bagages doit être tournée vers le haut.
- **OU** : fixez le filet à bagages au plancher de coffre à bagages → Fig. 116. Pendant cette opération, la fermeture éclair du filet à bagages doit être tournée vers le haut.

Dépose du filet à bagages

Le filet à bagages accroché est tendu → ⚠.

- Débranchez le crochet du filet à bagages des œillets d'arrimage ou du plancher de coffre à bagages.
- Rangez le filet à bagages dans le coffre à bagages.



AVERTISSEMENT

Le filet à bagages élastique doit être distendu s'il est fixé aux œillets d'arrimage dans le coffre à bagages. Un filet à bagages accroché est sous tension. Les crochets du filet à bagages peuvent causer des blessures si le filet à bagages n'est pas correctement accroché ou décroché.

- Maintenez toujours les crochets du filet à bagages pour qu'ils ne soient pas éjectés de l'œillet lors de l'accrochage et du décrochage.

- Protégez-vous le visage et les yeux pour éviter des blessures dues à l'éjection des crochets lors de l'accrochage et du décrochage.
- Accrochez toujours les crochets du filet à bagages dans l'ordre indiqué. L'éjection d'un crochet du filet à bagages risque de provoquer des blessures.

Crochet pour sac

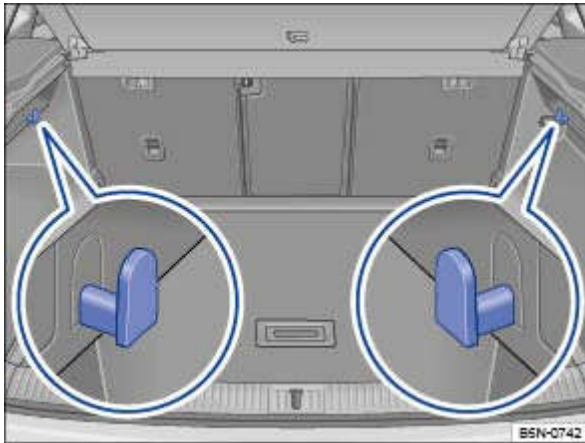


Fig. 117 Dans le coffre à bagages : crochets pour sac avant



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Crochet pour sac

La partie arrière du coffre à bagages comporte respectivement à gauche et à droite des crochets fixes pour sac → Fig. 117.

Les crochets pour sac permettent d'accrocher des sacs à provisions légers dans le coffre à bagages → Filet à bagages .



AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais le crochet pour sac pour attacher des objets. En cas de freinage brusque ou d'accident, le crochet pour sac peut être arraché.



MISE EN GARDE

Chaque crochet pour sac peut supporter un poids maximal de 2,5 kg.

Éclaireur amovible

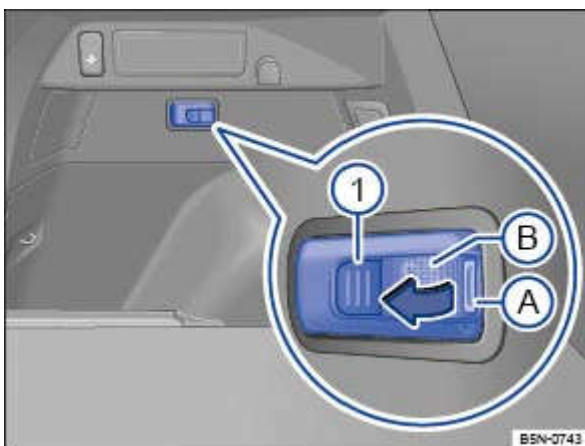


Fig. 118 Dans le coffre à bagages côté gauche : éclairage amovible (en fonction de l'équipement)



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

L'éclaireur amovible se trouve du côté gauche du coffre à bagage (en fonction de l'équipement). L'éclaireur est chargé lorsqu'il est sur son support et que le moteur est en route.

Éclaireur de coffre à bagages

Monté, l'éclaireur amovible s'allume dans la zone → Fig. 118 ② à l'ouverture du capot arrière.

Il s'éteint lorsque le capot arrière est refermé.

Retrait de l'éclaireur

- Attrapez l'éclaireur par sa partie avant → Fig. 118 .
- Retirez l'éclaireur de son support dans le sens de la flèche → Fig. 118 .

Utilisation de l'éclaireur

L'éclaireur est doté d'aimants. Cela vous permet, par exemple, de le fixer sur la carrosserie du véhicule → ① .

La partie → Fig. 118 ② s'allume. La luminosité est réglable sur deux niveaux :

- Appuyez sur la touche ① pour allumer l'éclaireur. Il éclaire à puissance maximale.
- Appuyez de nouveau sur la touche ① pour n'utiliser que 50 % de sa puissance.
- Appuyez de nouveau sur la touche ① pour éteindre l'éclaireur.

Rangement de l'éclaireur

- Éteignez l'éclaireur.
- Poussez l'éclaireur dans le sens inverse de la flèche → Fig. 118 pour bien l'enclencher dans sa fixation.

Remplacement des batteries

Lorsque l'éclaireur n'éclaire plus à pleine puissance, remplacez les batteries.

L'éclaireur est doté de 3 batteries du commerce de type AAA. Les piles ou batteries non rechargeables, ne correspondant pas aux spécifications requises, peuvent causer des dommages → ① .

Volkswagen vous recommande de faire remplacer la batterie par votre Partenaire Volkswagen ou dans un atelier spécialisé.

- Retirez l'éclaireur de son support.
- Soulever le couvercle des batteries sous la partie → Fig. 118 ③ à l'aide d'un instrument adapté.
- Remplacez les batteries par des batteries présentant la même tension, taille et spécification.
- Appuyez le couvercle des batteries sur l'éclaireur, jusqu'à ce qu'il s'encliquette.



MISE EN GARDE

Pour éviter tout dommage, rangez de façon sécurisée l'éclaireur amovible dans le véhicule.



MISE EN GARDE

L'utilisation de batteries ordinaires ou non adaptées peut endommager l'éclaireur et le système électronique du véhicule.

- N'utilisez que des batteries de type AAA.

Système de rangement

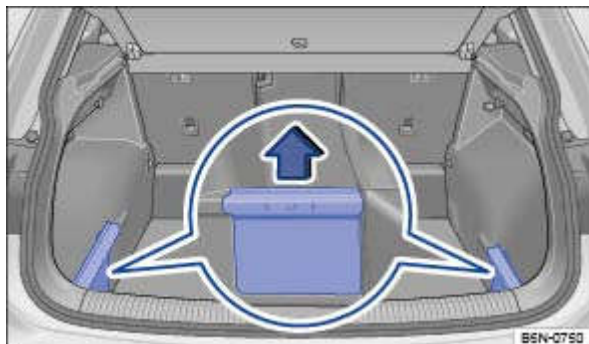


Fig. 119 Sous le plancher modulable de coffre à bagages : système de rangement



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Rangements dans le coffre à bagages

Des rangements supplémentaires sont prévus de chaque côté du coffre à bagages → Fig. 119 (agrandissement). Les panneaux latéraux peuvent être retirés vers le haut dans le sens de la flèche → Fig. 119 afin de ranger des objets plus volumineux dans le coffre à bagages.

Galerie porte-bagages



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Fixation des supports de base et de la galerie porte-bagages
- Chargement de la galerie porte-bagages

Le pavillon du véhicule a été conçu pour optimiser l'aérodynamisme. C'est pourquoi les systèmes de galerie porte-bagages classiques ne peuvent plus être fixés sur une gouttière.

Étant donné que les gouttières sont intégrées au pavillon de manière aérodynamique, seuls des supports de base et des galeries porte-bagages homologués par Volkswagen peuvent être utilisés.

Dépose de la galerie porte-bagages

- Lorsqu'elle n'est plus utilisée.
- Lorsque vous voulez faire passer votre véhicule dans une installation de lavage.
- Lorsque la hauteur du véhicule dépasse la hauteur de passage requise, par ex. dans un garage.

Informations complémentaires et avertissements :

- Éclairage → Éclairage

- Transport → Recommandations pour la conduite
- Conduite respectueuse de l'environnement → Conduite respectueuse de l'environnement
- Roues et pneus → À savoir sur les roues et pneus
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications



AVERTISSEMENT

Lorsque vous transportez des objets lourds ou encombrants sur la galerie porte-bagages, les qualités routières du véhicule se modifient en raison du déplacement du centre de gravité et d'une plus grande prise au vent.

- Fixez toujours correctement le chargement avec des cordes ou des sangles de serrage appropriées et non endommagées.
- Tout chargement volumineux, lourd, long ou plat a une influence négative sur l'aérodynamisme du véhicule, le centre de gravité et le comportement routier.
- Évitez toute manœuvre de conduite et de freinage violente ou brusque.
- Adaptez la vitesse du véhicule et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.



MISE EN GARDE

- Démontez toujours la galerie porte-bagages avant de passer dans une installation de lavage.
- Le montage d'un système de porte-bagages et le chargement qui y est fixé modifient la hauteur de votre véhicule. Comparez la hauteur du véhicule aux hauteurs de passage existantes, par ex. de passages souterrains et de portes de garages.
- L'antenne de toit et le débattement du capot arrière et du toit en verre ne doivent pas être entravés par le système de galerie porte-bagages ni par le chargement qui y est fixé.
- En ouvrant le capot arrière veillez à ce qu'il ne vienne pas heurter le chargement se trouvant sur le pavillon.



En raison de la résistance à l'air plus élevée, votre véhicule consomme plus de carburant lorsqu'une galerie porte-bagages est montée.

Fixation des supports de base et de la galerie porte-bagages

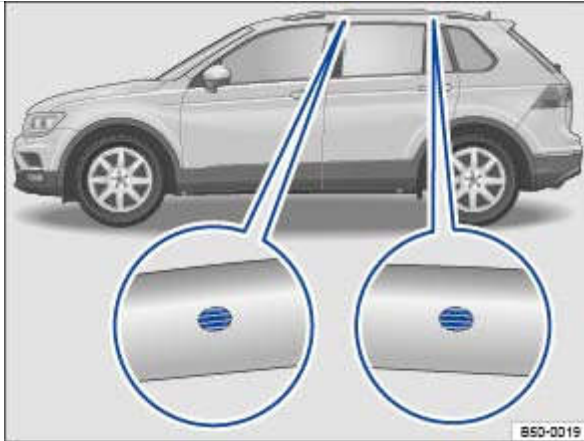


Fig. 120 Véhicules avec barres de toit : points de fixation pour galerie porte-bagages



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Les supports de base constituent le premier élément d'un système de galerie porte-bagages complet. Pour des raisons de sécurité, des fixations supplémentaires spécifiques sont nécessaires selon que vous transportez des bagages, des bicyclettes, une planche à voile, des skis ou un bateau. Des accessoires appropriés sont disponibles auprès d'un Partenaire Volkswagen.

Véhicules sans barres de toit : fixation des supports de base et de la galerie porte-bagages

Les supports de base et les galeries porte-bagages doivent toujours être fixés correctement.

Tenez compte des instructions de montage livrées avec la galerie porte-bagages et conservez-les toujours dans le véhicule.

Les alésages de fixation se trouvent sur les faces inférieures des renforts de pavillon et sont uniquement visibles lorsque la porte est ouverte.

Fixez les supports de base **uniquement** sur les alésages indiqués sur la figure.

Véhicules avec barres de toit : fixation de la galerie porte-bagages

Des galeries porte-bagages classiques ne peuvent pas être utilisées sur les barres de toit. Utilisez uniquement une galerie porte-bagages agréée par Volkswagen.

Tenez compte des instructions de montage livrées avec la galerie porte-bagages et conservez-les toujours dans le véhicule.

Les alésages de fixation se trouvent sur la face intérieure des barres de toit → Fig. 120 (agrandissement).

Fixez les supports de base **uniquement** sur les alésages indiqués sur la figure.



AVERTISSEMENT

Un manque d'attention lors de la fixation et de l'utilisation des supports de base et de la galerie porte-bagages peut être à l'origine du décrochage de l'ensemble du système, ce qui risque de causer des accidents et des blessures.


- Tenez toujours compte des instructions de montage du fabricant.
- N'utilisez les supports de base et la galerie porte-bagages que s'ils sont en bon état et correctement fixés.
- Fixez les supports de base uniquement sur les repères indiqués sur la figure → Fig. 120 .
- Montez correctement les supports de base et les galeries porte-bagages.

- Contrôlez les vissages et les fixations avant de prendre la route et, si nécessaire, resserrez-les après un court trajet. Lors de longs trajets, contrôlez les vissages et les fixations lors de chaque pause.
- Montez toujours correctement les porte-bagages spéciaux pour vélos, skis, surfs, etc.
- Ne procédez à aucune modification ou réparation sur les supports de base et la galerie porte-bagages.


Chargement de la galerie porte-bagages



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Seul un système de galerie porte-bagages monté correctement →  permet une fixation en toute sécurité du chargement.

Charge maximale autorisée sur le pavillon

La charge maximale autorisée sur le pavillon pour les véhicules **sans** barres de toit s'élève à **75 kg** et pour les véhicules **avec** barres de toit à **100 kg**. La charge sur le pavillon est constituée par le poids de la galerie porte-bagages et celui du chargement transporté sur le pavillon → .

Informez-vous toujours du poids de la galerie porte-bagages et du chargement à transporter et, le cas échéant, pesez l'ensemble. Ne dépassez jamais la charge maximale autorisée sur le pavillon.

En cas d'utilisation d'une galerie porte-bagages à faible capacité de charge, la charge maximale autorisée sur le pavillon ne peut pas être entièrement exploitée. Dans ce cas, la galerie porte-bagages ne doit être chargée que jusqu'à la limite de poids indiquée dans la notice de montage.

Répartition du chargement

Répartissez uniformément le chargement et fixez-le correctement → .

Contrôle des fixations

Les vissages et fixations des supports de base et de la galerie porte-bagages doivent être contrôlés au bout d'un court trajet, puis à intervalles réguliers.



AVERTISSEMENT

Si la charge maximale autorisée sur le pavillon est dépassée, des accidents et des endommagements considérables du véhicule peuvent avoir lieu.

- N'excédez jamais la charge maximale autorisée sur le pavillon, les charges maximales autorisées sur les essieux et le poids total autorisé en charge.
- N'excédez pas la capacité de charge de la galerie porte-bagages, même si la capacité de charge du pavillon n'est pas atteinte.
- Fixez les objets lourds le plus possible vers l'avant et répartissez toujours le chargement uniformément.



AVERTISSEMENT

Un chargement non attaché ou mal fixé peut tomber de la galerie porte-bagages et provoquer des accidents et des blessures.

- Utilisez toujours des cordes ou des sangles de maintien appropriées et non endommagées.
- Fixez correctement le chargement.

Traction d'une remorque



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Témoin de contrôle
- Conditions techniques
- Boule à déverrouillage électrique
- Montage d'un porte-vélos sur la boule à basculement mécanique
- Accrochage et raccordement de la remorque
- Chargement de la remorque
- Conduite avec une remorque
- Système de stabilisation de la remorque
- Installation d'un dispositif d'attelage en deuxième monte

Respectez les directives spécifiques au pays dans lequel vous vous trouvez concernant la conduite avec une remorque et l'utilisation d'un dispositif d'attelage.

Le véhicule a normalement été conçu pour transporter des personnes et peut, s'il est équipé d'un dispositif technique adéquat, être utilisé pour tracter une remorque. Ce poids tracté supplémentaire a des répercussions sur la longévité, la consommation de carburant et la puissance du véhicule ; il peut aussi impliquer un rapprochement des périodicités d'entretien.

La traction d'une remorque ne représente pas seulement une plus grande sollicitation pour le véhicule, elle requiert également une plus grande concentration de la part du conducteur.


Par des températures hivernales, montez des pneus d'hiver sur le véhicule **et** sur la remorque.

Poids sur flèche

Le poids sur flèche *maximal* autorisé du timon sur la boule d'attelage ne doit pas dépasser **100 kg**.


Véhicules avec dispositif start/stop de mise en veille

Sur les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage de première monte ou d'un dispositif d'attelage installé en deuxième monte par Volkswagen, le dispositif start/stop de mise en veille fonctionne de manière habituelle. Aucune particularité ne doit être prise en compte.

Si la remorque n'est pas détectée ou si le véhicule est équipé d'un dispositif d'attelage qui n'a pas été installé en deuxième monte par Volkswagen, il est nécessaire, avant l'utilisation de la remorque, de désactiver manuellement le dispositif start/stop de mise en veille à l'aide de la touche située dans la partie inférieure de la console centrale. Le dispositif start/stop de mise en veille doit alors rester désactivé pendant toute la durée de la traction de la remorque → .

Véhicule avec fonction de sélection du profil de conduite

Sur les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage de première monte ou d'un dispositif d'attelage installé en deuxième monte par Volkswagen, le profil de conduite **Eco** est bloqué dès qu'une remorque est attelée.

Si, au moment où vous attelez une remorque, votre véhicule est réglé sur le profil de conduite **Eco**, le système active automatiquement le profil de conduite **Normal**. Si la remorque n'est pas détectée ou si le véhicule est équipé d'un dispositif d'attelage qui n'a pas été installé en deuxième monte par Volkswagen, il est nécessaire de sélectionner manuellement le profil de conduite **Normal** avant d'utiliser la remorque → .

Une fois la remorque désaccouplée, coupez le contact d'allumage puis remettez-le pour réactiver le profil de conduite **Eco**.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → Vues extérieures
- Alarme antivol → Verrouillage centralisé et système de fermeture

- Éclairage → Éclairage
- Conduite respectueuse de l'environnement → Conduite respectueuse de l'environnement
- Systèmes d'assistance au démarrage → Systèmes d'assistance au démarrage
- Assistant aux manœuvres avec remorque → Assistant aux manœuvres avec remorque (Trailer Assist)
- Roues et pneus → À savoir sur les roues et pneus
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications



AVERTISSEMENT

Le transport de personnes dans une remorque représente un danger mortel et peut être illégal.



AVERTISSEMENT

Tout usage impropre du dispositif d'attelage peut provoquer des blessures et des accidents.

- N'utilisez un dispositif d'attelage que s'il est en bon état et correctement fixé.
- Ne procédez à aucune modification ou réparation sur le dispositif d'attelage.
- Pour réduire le risque de blessures en cas de collisions par l'arrière et protéger les piétons et les cyclistes lorsque le véhicule est garé, escamotez ou retirez toujours la boule amovible si aucune remorque n'est utilisée.
- Ne montez jamais de dispositif d'attelage capable de répartir le poids ou d'équilibrer la charge sur le véhicule. Le véhicule n'est pas conçu pour ces types de dispositifs d'attelage. Le dispositif d'attelage peut présenter des dysfonctionnements et la remorque du véhicule risque de se détacher.



AVERTISSEMENT

La conduite avec une remorque et le transport d'objets lourds ou encombrants peuvent modifier les qualités routières du véhicule et entraîner des accidents.

- Fixez toujours correctement le chargement avec des cordes ou des sangles de serrage appropriées et non endommagées.
- Adaptez la vitesse du véhicule et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Les remorques possédant un centre de gravité élevé peuvent basculer plus facilement que les remorques dont le centre de gravité est bas.
- Évitez toute manœuvre de conduite et de freinage violente ou brusque.
- Soyez particulièrement prudent lors d'un dépassement.
- Réduisez immédiatement votre vitesse dès que vous percevez le moindre mouvement d'oscillation de la remorque.
- Ne roulez pas à plus de 80 km/h (50 mph) avec une remorque (100 km/h (62 mph) dans certains cas exceptionnels). Cette recommandation vaut également pour les pays où des vitesses plus élevées sont autorisées. Respectez les vitesses maximales spécifiques à chaque pays qui, pour les véhicules avec remorque, peuvent être inférieures à celles qui s'appliquent pour les véhicules sans remorque.
- N'essayez jamais de redresser une remorque qui oscille en accélérant.

AVERTISSEMENT

Si le véhicule est équipé d'un dispositif d'attelage qui n'a pas été installé en deuxième monte par Volkswagen, le dispositif start/stop de mise en veille doit toujours être désactivé manuellement lors de la traction de la remorque. Le système de freinage risque sinon de présenter des dysfonctionnements, ce qui peut causer des accidents et des blessures graves.

- Désactivez toujours manuellement le dispositif start/stop de mise en veille si une remorque est attelée à un dispositif d'attelage non monté en deuxième monte par Volkswagen.



Désactivez toujours l'alarme antivol avant d'atteler ou de déteiler une remorque → Alarme antivol . Le capteur d'inclinaison peut sinon déclencher une alarme intempestive.



Ne conduisez pas avec une remorque pendant les 1 000 premiers kilomètres si le moteur du véhicule est neuf → Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications .



Volkswagen recommande de déposer ou d'escamoter la boule du dispositif d'attelage avant chaque trajet effectué sans remorque → Traction d'une remorque . En cas de collision par l'arrière, l'endommagement du véhicule peut être plus important lorsque la boule du dispositif d'attelage est montée.




Sur certains véhicules, le dispositif d'attelage est nécessaire pour remorquer des véhicules. C'est pourquoi il est conseillé de toujours conserver la boule amovible du dispositif d'attelage à bord du véhicule.

Témoin de contrôle



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

| Allumé | Cause éventuelle/remède |
|---|---|
|  | Boule du dispositif d'attelage non verrouillée. Contrôlez le verrouillage du dispositif d'attelage → Boule à déverrouillage électrique . |

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument ou les messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.



MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument ou des messages texte peut endommager le véhicule.

Conditions techniques



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Si le véhicule a été équipé d'un dispositif d'attelage **en première monte**, il est déjà pourvu de tout le nécessaire, sur le plan technique comme sur le plan légal, pour la traction d'une remorque.

Utilisez comme **solution en deuxième monte** uniquement un dispositif d'attelage homologué pour le poids total autorisé de la remorque tractée. Le dispositif d'attelage doit convenir pour le véhicule et la remorque et être correctement fixé au châssis du véhicule. Utilisez uniquement un dispositif d'attelage agréé par Volkswagen pour votre véhicule. Vérifiez et respectez toujours les instructions du fabricant de dispositifs d'attelage. Ne montez jamais de dispositif d'attelage capable de répartir le poids ou d'équilibrer la charge sur le véhicule.

Dispositif d'attelage monté sur le pare-chocs

Ne montez jamais de dispositif d'attelage sur le pare-chocs ou sur sa fixation. Un dispositif d'attelage ne doit pas compromettre l'efficacité des pare-chocs. Ne procédez à aucune modification sur le système d'échappement ni sur le système de freinage. Vérifiez à des intervalles réguliers si le dispositif d'attelage est correctement fixé.

Système de refroidissement du moteur

Le moteur et le système de refroidissement sont davantage sollicités lorsque vous tractez une remorque. Le système de refroidissement doit contenir suffisamment de liquide de refroidissement et être conçu pour pouvoir supporter une sollicitation supplémentaire due à la traction d'une remorque.

Frein de remorque

Si la remorque possède son propre système de freinage, tenez compte des règlements en vigueur. Le système de freinage de la remorque ne doit jamais être relié au système de freinage du véhicule.

Câble de rupture d'attelage

Utilisez toujours un câble de rupture d'attelage entre le véhicule et la remorque → Accrochage et raccordement de la remorque

Feux arrière de la remorque

Les feux arrière de la remorque doivent être conformes aux prescriptions légales → Accrochage et raccordement de la remorque

Ne raccordez jamais les feux arrière de la remorque directement à l'équipement électrique du véhicule. En cas de doute sur le raccordement électrique de la remorque, adressez-vous à un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Rétroviseurs extérieurs

Si les rétroviseurs extérieurs de série ne vous offrent pas une visibilité suffisante de la circulation derrière la remorque, vous devez faire monter des rétroviseurs extérieurs supplémentaires selon les dispositions en vigueur dans le pays concerné. Réglez les rétroviseurs extérieurs avant chaque départ de façon à obtenir un champ visuel suffisant vers l'arrière.

Puissance absorbée maximale de la remorque

| Consommateur | Europe, Asie, Afrique, Amérique du Sud et Amérique Centrale | Australie |
|--|---|-----------|
| Ne dépassez jamais les valeurs indiquées ! | | |
| Feux stop (valeur totale) | 84 W | 108 W |

| Consommateur | Europe, Asie, Afrique, Amérique du Sud et Amérique Centrale | Australie |
|----------------------------------|---|-----------|
| Clignotant de chaque côté | 42 W | 54 W |
| Feux de position (valeur totale) | 100 W | 100 W |
| Feux arrière (valeur totale) | 42 W | 54 W |
| Feu arrière de brouillard | 42 W | 54 W |



AVERTISSEMENT

Tout dispositif d'attelage mal monté ou non approprié peut entraîner le détachement de la remorque du véhicule et causer des blessures graves.



MISE EN GARDE

- Si les feux arrière de la remorque ne sont pas correctement raccordés, l'équipement électronique du véhicule peut être endommagé.
- Si la remorque consomme trop de courant, l'équipement électronique du véhicule peut être endommagé.
- Ne reliez jamais directement l'équipement électrique de la remorque aux raccordements électriques des feux arrière ou à d'autres sources de courant. Utilisez uniquement des raccords électriques appropriés pour l'alimentation en tension de la remorque.



Si vous tractez souvent une remorque, Volkswagen vous conseille, en raison de la plus grande sollicitation du véhicule, de faire réviser ce dernier même entre les échéances d'entretien.



Dans certains pays, un extincteur supplémentaire est obligatoire à bord du véhicule lorsque le poids total de la remorque est supérieur à 2 500 kg.

Boule à déverrouillage électrique




Fig. 121 À gauche dans le coffre à bagages : touche de déverrouillage de la boule d'attelage



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

La boule du dispositif d'attelage se trouve dans le pare-chocs. La boule à déverrouillage électrique ne peut pas être retirée.

Aucune autre personne, aucun animal ni aucun objet ne doit se trouver dans la zone de débattement de la boule →  .


Déverrouillage et basculement de la boule d'attelage

- Arrêtez le véhicule et actionnez le frein de stationnement électronique → Freinage, arrêt et stationnement .
- Arrêtez le moteur.
- Ouvrez le capot arrière.
- Tirez brièvement la touche → Fig. 121 . La boule d'attelage est déverrouillée électriquement et se déploie d'elle-même. Le témoin de contrôle intégré à la touche → Fig. 121 clignote.
- Faites pivoter davantage la boule avec la main jusqu'à ce qu'elle s'encliquette de manière audible et perceptible et que le témoin de contrôle intégré à la touche reste allumé.
- Fermez le capot arrière.
- Si la boule est munie d'un capuchon de protection antipoussière, retirez ce dernier avant d'atteler une remorque et conservez-le dans un lieu sûr.

Escamotage de la boule d'attelage

- Arrêtez le véhicule et actionnez le frein de stationnement électronique.
- Arrêtez le moteur.
- Dételez la remorque et coupez la liaison électrique entre le véhicule et la remorque. Retirez, s'il y a lieu, les adaptateurs de la prise prévue sur le véhicule pour la remorque.
- Mettez en place le capuchon de protection antipoussière sur la boule (si elle en est équipée).
- Ouvrez le capot arrière.
- Tirez brièvement la touche → Fig. 121 . La boule d'attelage se déverrouille électriquement.
- Faites basculer à la main la boule située sous le pare-chocs jusqu'à ce qu'elle s'encliquette de manière audible et perceptible et que le témoin de contrôle intégré à la touche → Fig. 121 reste allumé.
- Fermez le capot arrière.

Signification du témoin de contrôle

- Lorsque le témoin de contrôle intégré à la touche → Fig. 121 *clignote*, cela signifie que la boule d'attelage n'est pas correctement encliquetée ou qu'elle est endommagée →  .
- Lorsque le témoin de contrôle *est allumé en permanence*, le capot arrière étant ouvert, la boule d'attelage est correctement encliquetée en position déployée ou escamotée.
- Le témoin de contrôle intégré à la touche s'éteint environ une minute après la fermeture du capot arrière.



AVERTISSEMENT

Tout usage impropre du dispositif d'attelage peut provoquer des blessures et des accidents.

- N'utilisez la boule d'attelage que si elle est correctement encliquetée.
- Assurez-vous que personne, ni aucun animal ou objet, ne se trouve dans la zone de débattement de la boule.
- N'intervenez jamais dans le processus de basculement de la boule d'attelage avec des auxiliaires ou des outils.
- N'actionnez jamais la touche → Fig. 121 lorsqu'une remorque est attelée ou lorsqu'une galerie porte-bagages ou d'autres pièces rapportées sont montées sur la boule.
- Si la boule ne s'enclenche pas correctement, n'utilisez pas le dispositif d'attelage et faites-le contrôler dans un atelier spécialisé.
- Si l'équipement électrique ou le dispositif d'attelage présente des dysfonctionnements, faites contrôler le dispositif d'attelage dans un atelier spécialisé.
- Si le plus petit diamètre de la boule est inférieur à 49 mm, n'utilisez jamais le dispositif d'attelage.



MISE EN GARDE

Ne dirigez pas le jet d'un nettoyeur haute pression ou d'un nettoyeur à vapeur directement sur la boule à basculement ou sur la prise de courant pour remorque. Cela pourrait endommager les joints ou retirer la graisse nécessaire pour la lubrification.



Par des températures extérieures extrêmement basses, il peut ne pas être possible de faire basculer la boule d'attelage. Dans ce cas, il suffit de placer le véhicule dans des locaux plus chauds, par exemple dans un garage.

Montage d'un porte-vélos sur la boule à basculement mécanique



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Si vous roulez avec un porte-vélos monté sur la boule d'attelage, la charge maximale est de **75 kg** pour une distance entre appuis de 300 mm maxi. La distance entre appuis correspond à la distance séparant le centre de gravité du porte-vélos chargé de vélos et le centre de la boule d'attelage.



AVERTISSEMENT

Tout usage impropre du dispositif d'attelage et du porte-vélos monté sur la boule peut entraîner des blessures et des accidents.

- Ne dépassez jamais la charge utile indiquée et la distance entre appuis.
- La fixation d'un porte-vélos sur le col situé sous la boule d'attelage n'est pas autorisée étant donné qu'en raison de la forme du col et qu'en fonction de la version du porte-vélos, il peut en résulter une position inappropriée du porte-vélos.
- Lisez la notice de montage jointe au porte-vélos et tenez-en compte.



MISE EN GARDE

- Si la charge utile maximale indiquée ou la distance entre appuis est dépassée, des dommages considérables du véhicule peuvent avoir lieu.
- Ne dépassez jamais les valeurs indiquées et la distance entre appuis.

Accrochage et raccordement de la remorque

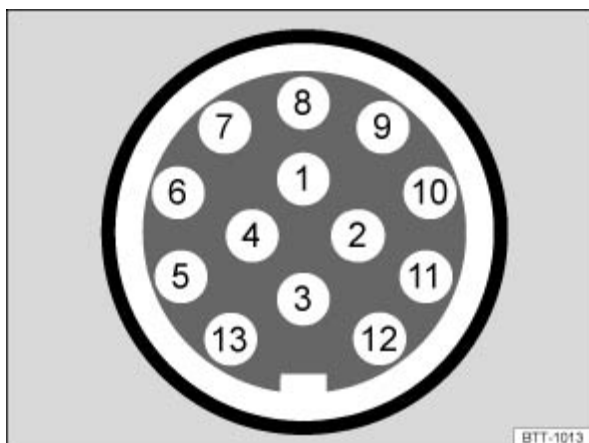


Fig. 122 Schéma de principe : affectation des broches de la prise de courant pour remorque



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Légende du schéma de principe → Fig. 122 :

| Broche | Signification |
|--------|--------------------------------|
| 1 | Clignotants gauches |
| 2 | Feu arrière de brouillard |
| 3 | Masse broches 1, 2, 4 – 8 |
| 4 | Clignotants droits |
| 5 | Feu stop droit |
| 6 | Feu stop |
| 7 | Feu rouge arrière, côté gauche |
| 8 | Feu de recul |
| 9 | Plus permanent |
| 10 | Câble de chargement plus |
| 11 | Masse broche 10 |

Légende du schéma de principe → Fig. 122 :

| Broche | Signification |
|--------|----------------|
| 12 | Non affecté |
| 13 | Masse broche 9 |

Prise de courant pour remorque

La liaison électrique entre le véhicule tracteur et la remorque est assurée par une prise à 13 broches pour remorque. Lorsque le moteur tourne, les consommateurs électriques de la remorque sont alimentés en tension via les liaisons électriques (broche 9 et broche 10 de la prise de courant pour remorque).

En cas de détection électrique d'une remorque, les consommateurs dans la remorque sont alimentés en tension électrique par le biais de la liaison électrique (broches 9 et 10). La broche 9 est alimentée en plus permanent de sorte que par ex. l'éclairage intérieur d'une remorque peut être assuré. Des consommateurs électriques, comme le réfrigérateur d'une caravane, sont alimentés en tension électrique **uniquement** lorsque le moteur fonctionne (via la broche 10).

Les câbles de masse reliés aux broches 3, 11 et 13 ne doivent pas être reliés ensemble afin que l'équipement électrique ne soit pas surchargé.

Si la remorque est équipée d'une **fiche à 7 broches**, utilisez un câble adaptateur approprié. La fonction de la broche 10 est alors indisponible.

Câble de rupture d'attelage

Fixez toujours correctement le câble de rupture de la remorque sur le véhicule tracteur. Laissez le câble de rupture de la remorque pendre un peu pour permettre la conduite en virage. Cependant, le câble de rupture ne doit pas traîner par terre lors du déplacement.

Feux arrière de la remorque

Veillez à ce que les feux arrière de la remorque fonctionnent correctement et qu'ils soient conformes aux dispositions légales. Veillez à ce que la puissance absorbée maximale de la remorque ne soit pas dépassée → Puissance absorbée maximale de la remorque .

Intégration dans l'alarme antivol

La remorque est intégrée à l'alarme antivol dans les conditions préalables suivantes :

- Si le véhicule a été équipé en première monte d'une alarme antivol et d'un dispositif d'attelage.
- Si la remorque a une liaison électrique avec le véhicule tracteur via la prise de courant de la remorque.
- Si l'équipement électrique du véhicule et de la remorque est opérationnel, exempt de tout dysfonctionnement et non endommagé.
- Si le véhicule est verrouillé à l'aide de la clé du véhicule (alarme antivol activée).

Lorsque le véhicule est verrouillé, l'alarme se déclenche dès que la liaison électrique avec la remorque est interrompue.

Désactivez toujours l'alarme antivol avant d'atteler ou de dételer une remorque. Le capteur d'inclinaison peut sinon déclencher une alarme intempestive.

Remorque équipée de feux arrière à DEL

Pour des raisons techniques, les remorques équipées de feux arrière à DEL ne peuvent pas être intégrées à l'alarme antivol.

Lorsque le véhicule est verrouillé, l'alarme ne se déclenche pas dès que la liaison électrique avec la remorque équipée de feux arrière à DEL est interrompue.

Si, au moment où vous attelez la remorque, le profil de conduite **Eco** est sélectionné, le système active automatiquement le profil de conduite **Normal**. Si la remorque ou si le dispositif d'attelage qui n'a pas été installé en deuxième monte par Volkswagen ne sont pas détectés, il est nécessaire de sélectionner manuellement le profil de conduite **Normal** avant d'utiliser la remorque. Une fois la remorque désaccouplée, coupez l'allumage puis remettez-le pour réactiver le profil de conduite **Eco**.



AVERTISSEMENT

Des câbles électriques branchés de manière inappropriée ou incorrecte peuvent mettre sous tension la remorque, perturber le fonctionnement de l'ensemble de l'équipement électronique du véhicule et provoquer des accidents et des blessures graves.

- Faites effectuer tous les travaux sur l'équipement électronique du véhicule uniquement dans un atelier spécialisé.
- Ne reliez jamais directement l'équipement électrique de la remorque aux raccordements électriques des feux arrière ou à d'autres sources de courant.



AVERTISSEMENT

Le contact entre les broches de la prise de courant pour remorque peut provoquer des courts-circuits, la surcharge de l'équipement électrique ou la défaillance de l'éclairage et entraîner ainsi des accidents et des blessures graves.

- Ne reliez jamais ensemble les broches de la prise de courant pour remorque.
- Faites réparer les broches tordues par un atelier spécialisé.



MISE EN GARDE

Une remorque reposant sur une roue jockey ou des chandelles de remorque ne doit pas rester attelée au véhicule. Le véhicule se relève ou s'abaisse par exemple en cas de modification de la charge ou d'un endommagement des pneus. Des forces importantes risquant d'endommager le véhicule et la remorque s'exercent alors sur le dispositif d'attelage et sur la remorque.



En cas de dysfonctionnement de l'équipement électrique du véhicule ou de la remorque et de dysfonctionnement de l'alarme antivol, faites vérifier les systèmes dans un atelier spécialisé.



La batterie se décharge si une liaison électrique est établie via la prise de courant de la remorque alors que le moteur est arrêté et que les accessoires sur la remorque sont activés.

Chargement de la remorque



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Poids tracté et poids sur flèche

Le poids tracté est le poids que le véhicule peut tracter → . Le poids sur flèche est le poids qui appuie à la verticale et de haut en bas sur la boule du dispositif d'attelage → Caractéristiques techniques .

Les indications de poids tracté et de poids sur flèche figurant sur la plaque du constructeur du dispositif d'attelage ne sont que des valeurs d'essai du dispositif. Les données véhicule se situant fréquemment *en-deçà* de ces valeurs figurent dans les papiers du véhicule. Ce sont toujours les données figurant dans les papiers officiels du véhicule qui font foi.

Pour des raisons de sécurité, Volkswagen vous conseille de toujours exploiter le **poids sur flèche** → Traction d'une remorque maximal autorisé. Un poids sur flèche insuffisant nuit au comportement routier de l'attelage.

Le poids sur flèche existant augmente le poids sur l'essieu arrière et réduit la charge possible dans le véhicule.

Poids total roulant

Le poids total roulant est égal à la somme du poids total en charge réel du véhicule tracteur et du poids total en charge réel de la remorque.

Dans certains pays, les remorques sont répertoriées en catégories. Volkswagen vous recommande de vous informer sur les remorques appropriées auprès d'un atelier spécialisé.

Chargement de la remorque

L'attelage doit être équilibré. Pour cela, exploitez le poids sur flèche maximal autorisé et ne chargez pas la remorque principalement sur l'arrière ni principalement sur l'avant :

- Répartissez la charge dans la remorque en veillant à placer les objets lourds le plus près possible de l'essieu ou au-dessus de l'essieu.
- Fixez correctement le chargement sur la remorque.

Pression de gonflage des pneus

La pression de gonflage des pneus de la remorque correspond aux recommandations du fabricant de la remorque.

En cas de traction d'une remorque, les pneus du véhicule tracteur doivent être gonflés à la pression de gonflage maximale autorisée → À savoir sur les roues et pneus .



AVERTISSEMENT

Tout dépassement du poids sur flèche maximal et de la charge sur essieu maximale ainsi que du poids total ou du poids roulant du véhicule et de la remorque peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Ne dépassez jamais les valeurs indiquées.
- Ne dépassez jamais la charge maximale autorisée sur les essieux avec le poids actuel sur les essieux avant et arrière. Ne dépassez jamais le poids total maximal autorisé avec le poids avant et arrière du véhicule.



AVERTISSEMENT

Un chargement non attaché peut considérablement compromettre la stabilité directionnelle et la sécurité de conduite de l'attelage, ce qui peut causer des accidents et des blessures graves.

- Chargez toujours correctement la remorque.
- Fixez toujours le chargement avec des cordes ou des sangles de serrage appropriées et non endommagées.

Conduite avec une remorque



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Réglage des projecteurs

Lorsqu'une remorque est attelée, la partie avant du véhicule peut se soulever et les feux de croisement allumés peuvent éblouir les autres usagers de la route. Abaissez les faisceaux lumineux en conséquence à l'aide du système de réglage du site des projecteurs. Si votre véhicule n'est pas équipé d'un système de réglage du site des projecteurs, faites régler les projecteurs dans un atelier spécialisé. Les projecteurs à DEL s'adaptent automatiquement et ne doivent pas être réglés.




Particularités lors de la conduite avec une remorque

- Si la remorque possède un **frein à inertie**, freinez *en douceur dans un premier temps* puis plus énergiquement. Ceci évite les à-coups au freinage dus au blocage des roues de la remorque.
- La distance de freinage s'allonge en fonction du poids total roulant.
- Avant d'emprunter une descente, rétrogradez à temps (boîte de vitesses mécanique ou mode Tiptronic avec une boîte automatique) pour profiter du frein-moteur. Si vous utilisez uniquement les freins, le système de freinage risque de surchauffer et de tomber en panne, le cas échéant.
- Le centre de gravité du véhicule, et par conséquent les qualités routières, ont été modifiés par le poids tracté et par le poids total plus élevé de l'attelage.
- La configuration véhicule tracteur à vide/remorque chargée est des plus défavorables en termes de répartition de la charge. Dans ce cas, conduisez avec une grande prudence et lentement.

Démarrage en côte avec une remorque

En fonction de la pente et du poids total du convoi, un convoi en stationnement peut reculer légèrement lors d'un démarrage.

Lors du démarrage en côte avec une remorque, procédez comme suit :

- Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
- Appuyez une fois sur la touche  pour désactiver le frein de stationnement électronique → Freinage, arrêt et stationnement .
- Véhicules avec boîte mécanique : appuyez à fond sur la pédale d'embrayage.
- Engagez la 1^{re} vitesse ou positionnez le levier sélecteur sur **D/S** → Passage des rapports .
- Tirez sur la touche  et maintenez-la dans cette position pour bloquer l'ensemble de véhicules avec le frein de stationnement électronique.
- Relâchez la pédale de frein.
- Démarrez lentement. Pour cela, relâchez lentement la pédale d'embrayage de la boîte mécanique.
- Ne relâchez la touche  qu'une fois que le moteur délivre suffisamment de force motrice pour démarrer.



AVERTISSEMENT

Toute traction non conforme d'une remorque peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et provoquer des blessures graves.

- La conduite avec une remorque et le transport d'objets lourds ou encombrants peuvent modifier les qualités routières du véhicule et rallonger la distance de freinage.
- Conduisez toujours de manière prudente et prévoyante. Freinez en anticipant plus que d'habitude.
- Adaptez la vitesse du véhicule et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation. Réduisez votre vitesse, en particulier en descente.
- Accélérez prudemment et modérément. Évitez toute manœuvre de conduite et de freinage violente ou brusque.
- Soyez particulièrement prudent lors d'un dépassement. Réduisez immédiatement votre vitesse dès que vous percevez le moindre mouvement d'oscillation de la remorque.

- N'essayez jamais de redresser une remorque qui oscille en accélérant.
- Respectez les vitesses maximales qui, pour les véhicules avec remorque, peuvent être inférieures aux vitesses maximales s'appliquant aux véhicules sans remorque.

Système de stabilisation de la remorque





Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière
Le système de stabilisation de la remorque peut détecter les mises en lacets d'une remorque attelée et les contrer.

Le système de stabilisation de la remorque constitue une extension du programme électronique de stabilisation.

Lorsque le système de stabilisation de la remorque détecte un mouvement de lacet de la remorque, il aide automatiquement à réduire les risques de « balancement » de la remorque, en même temps que la fonction de contre-braquage.

Conditions de fonctionnement du système de stabilisation de la remorque

- Le dispositif d'attelage a été installé en première monte ou un dispositif d'attelage compatible a été installé en seconde monte.
- Le programme électronique de stabilisation et l'antipatinage sont activés. Le témoin de contrôle  ou  dans le combiné d'instruments ne s'allume pas.
- La remorque a une liaison électrique avec le véhicule tracteur via la prise de courant de la remorque.
- La vitesse est supérieure à env. 60 km/h (37 mph).
- Le poids sur flèche maximal est exploité.
- Les remorques doivent posséder un timon rigide.
- Les remorques freinées doivent avoir un dispositif mécanique à inertie.



AVERTISSEMENT

Le supplément de sécurité qu'apporte le système de stabilisation de la remorque ne doit pas vous inciter à prendre des risques.

- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Sur chaussées glissantes, accélérez avec prudence.
- Si un système effectue une régulation, levez le pied de l'accélérateur.



AVERTISSEMENT

Le système de stabilisation peut ne pas détecter correctement toutes les situations.

- Lorsque le programme électronique de stabilisation est désactivé, le système de stabilisation de la remorque l'est également.
- Étant donné que le système de stabilisation de la remorque ne détecte pas toujours les mouvements pendulaires des remorques légères, il ne les stabilise pas non plus.
- Sur les chaussées glissantes offrant une faible adhérence, une remorque peut se mettre *en portefeuille* en dépit du système de stabilisation de la remorque.

- Les remorques possédant un centre de gravité élevé peuvent basculer avant d'effectuer des mouvements pendulaires.
- Des freinages brusques risquent de se produire automatiquement, en cas de situations de conduite extrêmes, si aucune remorque n'est attelée mais qu'une fiche est branchée dans la prise de courant pour remorque (porte-vélos avec éclairage, par ex.).

Installation d'un dispositif d'attelage en deuxième monte

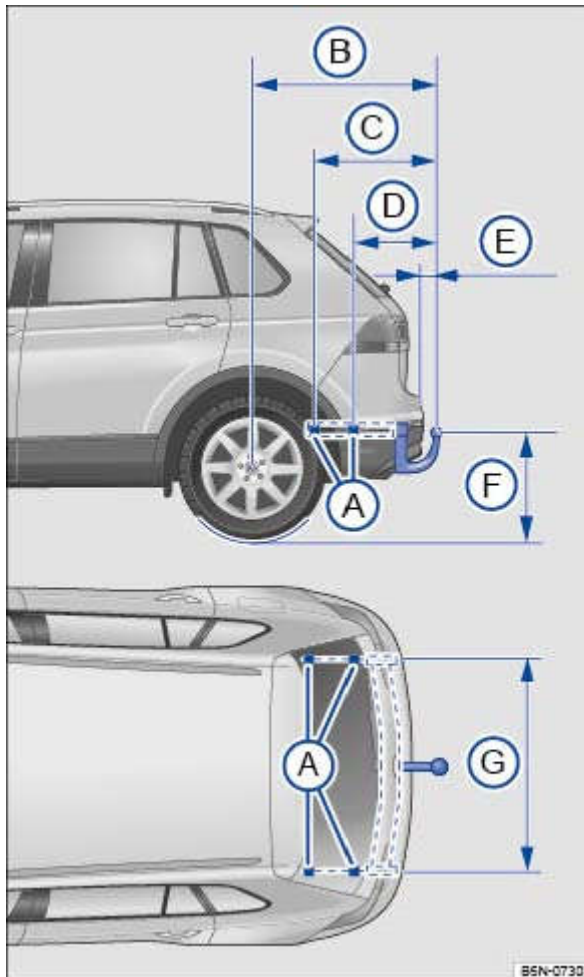


Fig. 123 Cotes et points de fixation pour l'installation d'un dispositif d'attelage en deuxième monte







Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Volkswagen vous recommande de faire effectuer l'installation en deuxième monte d'un dispositif d'attelage dans un atelier spécialisé. Il peut s'avérer nécessaire par exemple de transformer le système de refroidissement ou de monter des tôles pare-chaleur. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Respectez les cotes d'écartement en cas de montage ultérieur d'un dispositif d'attelage. La plus petite cote allant du milieu de la boule jusqu'à la chaussée → Fig. 123 (P) ne doit en aucun cas être inférieure à celle indiquée. Ceci est également valable lorsque le véhicule est complètement chargé, poids sur flèche maximal compris.

Cotes d'écartement → Fig. 123 :

1. **A** Points de fixation.
2. **B** ₋₁₎
3. **C** ₋₁₎

4.  ¹⁾
5.  ¹⁾
6.  ¹⁾
7.  ¹⁾



AVERTISSEMENT

Des câbles électriques impropres ou mal branchés peuvent perturber le fonctionnement de l'ensemble de l'équipement électronique du véhicule et provoquer des accidents et des blessures graves.

- Ne reliez jamais directement l'équipement électrique de la remorque aux raccordements électriques des feux arrière ou à d'autres sources de courant inappropriées. Utilisez uniquement des fiches appropriées pour raccorder la remorque.
- Faites effectuer l'installation en deuxième monte d'un dispositif d'attelage sur le véhicule dans un atelier spécialisé.



AVERTISSEMENT

En cas de dispositif d'attelage mal monté ou inadapté, la remorque peut se détacher du véhicule tracteur. Cela peut entraîner des accidents graves ainsi que des blessures mortelles.



Utilisez uniquement des dispositifs d'attelage agréés par Volkswagen pour le type de véhicule concerné.

¹⁾ Ces données n'étaient pas encore disponibles au moment de la mise sous presse.

Équipements pratiques

Rangements



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Rangement côté conducteur
- Rangement dans la console de pavillon (range-lunettes)
- Rangements dans la console de pavillon
- Rangement dans le tableau de bord
- Rangement dans l'accoudoir central avant
- Boîte à gants
- Tiroirs
- Tablette escamotable
- Autres rangements

Utilisez les rangements uniquement pour ranger des objets légers ou de petite taille.

Le rangement intégré à l'accoudoir central avant peut comporter un **changeur de CD**, un **adaptateur pour iPod® d'Apple**, un **port USB** et une **prise multimédia (MEDIA-IN)** installés en première monte

Informations complémentaires et avertissements :

- Verrouillage centralisé et système de fermeture → Verrouillage centralisé et système de fermeture
- Réglage de la position assise → Réglage de la position du siège
- Prises de courant → Prises de courant

- Entretien et nettoyage du véhicule → Entretien et nettoyage du véhicule
- Système d'infodivertissement ⇒ Brochure *Système d'infodivertissement*,



AVERTISSEMENT

En cas de manœuvre ou de freinage brusque, les objets non attachés peuvent être projetés dans l'habitacle du véhicule. Cela peut provoquer des blessures graves et entraîner la perte de contrôle du véhicule.

- Ne transportez pas d'animaux ni d'objets durs, lourds ou coupants dans les rangements ouverts du véhicule, sur le tableau de bord, sur la plage arrière, dans des vêtements et dans des sacs présents dans l'habitacle.
- Laissez toujours les rangements fermés pendant la conduite.



AVERTISSEMENT

La présence d'objets sur le plancher côté conducteur peut entraver l'actionnement des pédales. Ils peuvent entraîner la perte de contrôle du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.

- Veillez à ce que l'actionnement des pédales ne soit jamais entravé.
- Fixez le tapis de sol au plancher pour qu'il évite de glisser.
- Ne posez jamais de tapis de sol ou d'autres revêtements de sol sur le tapis de sol installé.
- Veillez à ce qu'aucun objet ne puisse parvenir au plancher du côté du conducteur durant la marche du véhicule.
- Retirez les objets situés sur le plancher lorsque vous garez votre véhicule.



AVERTISSEMENT

Des briquets dans le véhicule peuvent être endommagés ou allumés sans que vous ne vous en aperceviez. Cela peut provoquer des brûlures et dommages importants au véhicule.

- Avant de régler les sièges, assurez-vous toujours qu'aucun briquet ne se trouve dans les parties mobiles des sièges.
- Avant de fermer des rangements ou boîtes à gants, assurez-vous toujours qu'aucun briquet ne se trouve à l'intérieur.
- Ne déposez jamais des briquets dans des rangements, des boîtes à gants ou d'autres casiers du véhicule. Des briquets peuvent prendre feu en raison de températures de surface élevées, notamment en été.



MISE EN GARDE

- Des objets posés sur la plage arrière peuvent frotter contre la glace arrière et endommager les fils de dégivrage.
- Ne conservez pas d'objets, de produits alimentaires ni de médicaments sensibles à la chaleur dans l'habitacle. La chaleur et le froid peuvent les endommager ou les rendre inutilisables.
- Les objets conçus à partir de matériaux transparents (tels que les lunettes, loupes ou ventouses transparentes fixées sur les glaces) qui sont posés dans le véhicule peuvent focaliser la lumière du soleil et provoquer ainsi des endommagements sur le véhicule.



Pour permettre à l'air vicié de s'échapper du véhicule, ne recouvrez pas les fentes d'aération situées entre la glace arrière et la plage arrière.

Rangement côté conducteur

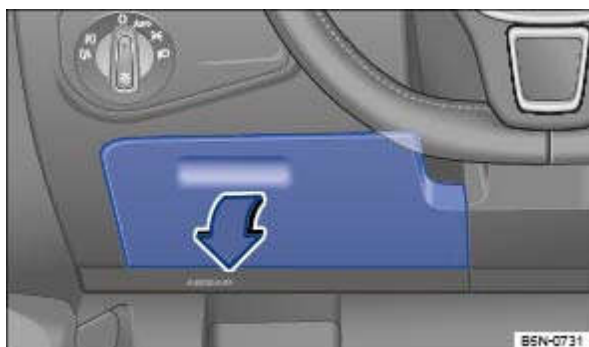


Fig. 124 Côté conducteur : rangement



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Ouverture ou fermeture du rangement

Pour *ouvrir* le rangement, tirez la poignée dans le sens de la flèche → Fig. 124 .

Pour *fermer* le rangement, poussez-le dans le sens inverse de la flèche jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

Rangement dans la console de pavillon (range-lunettes)



Fig. 125 Dans la console de pavillon : rangement



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Vous pouvez utiliser le rangement pour ranger des lunettes ou d'autres objets.

Ouverture ou fermeture du rangement

Pour *ouvrir* le rangement, appuyez sur la touche puis relâchez-la → Fig. 125 (flèche).

Pour *fermer* le range-lunettes, poussez le couvercle vers le haut jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

Rangements dans la console de pavillon

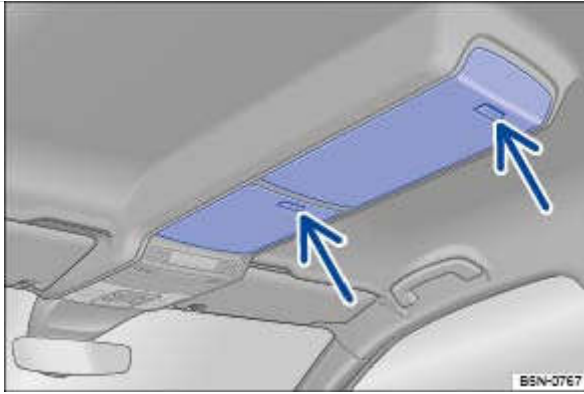


Fig. 126 Dans la console de pavillon : rangements



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Ouverture ou fermeture des rangements

Pour *ouvrir* un rangement, appuyez sur la touche correspondante → Fig. 126 (flèche), puis relâchez-la. Le rangement correspondant s'ouvre automatiquement.

Pour *fermer* le rangement, poussez-le vers le haut jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

Pour garantir le fonctionnement de la protection volumétrique, veillez à ce que le rangement soit fermé lors du verrouillage du véhicule → Protection volumétrique et protection anti-soulèvement .

Rangement dans le tableau de bord

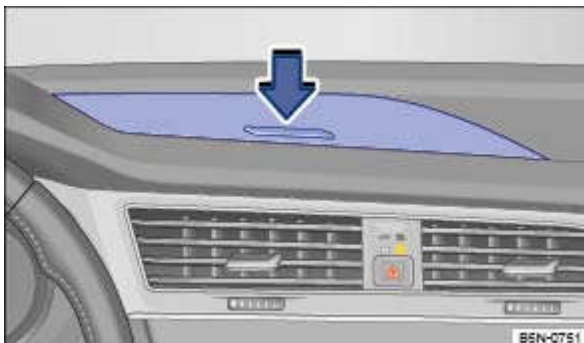


Fig. 127 Au centre du tableau de bord : rangement



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Pour *ouvrir* le rangement, appuyez sur la touche → Fig. 127 dans le sens de la flèche puis relâchez-la. Le rangement s'ouvre automatiquement.

Pour *fermer*, poussez le cache du rangement vers le bas jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

Rangement dans l'accoudoir central avant



Fig. 128 Entre les sièges avant : rangement dans l'accoudoir central avant



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Ouverture ou fermeture du rangement

Pour *ouvrir* le rangement, soulevez entièrement l'accoudoir central avant dans le sens de la flèche → Fig. 128 .

Pour *fermer* le rangement, rabaissez l'accoudoir central avant.



AVERTISSEMENT

L'accoudoir central avant peut entraver la liberté de mouvement des bras du conducteur et provoquer des accidents et des blessures graves.

- Laissez toujours les rangements dans l'accoudoir central avant ou arrière fermés pendant la conduite.



AVERTISSEMENT

L'accoudoir central avant ou arrière ne doit jamais être utilisé comme place assise. Des blessures graves pourraient être provoquées par une mauvaise position assise.

- Ne transportez jamais d'adulte ni d'enfant sur l'accoudoir central avant ou arrière.

Boîte à gants

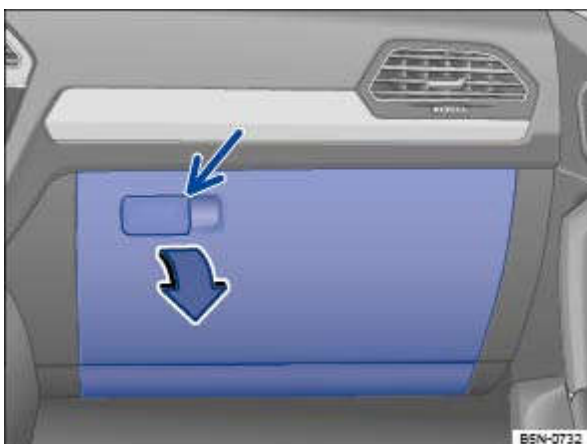


Fig. 129 Dans le tableau de bord : boîte à gants

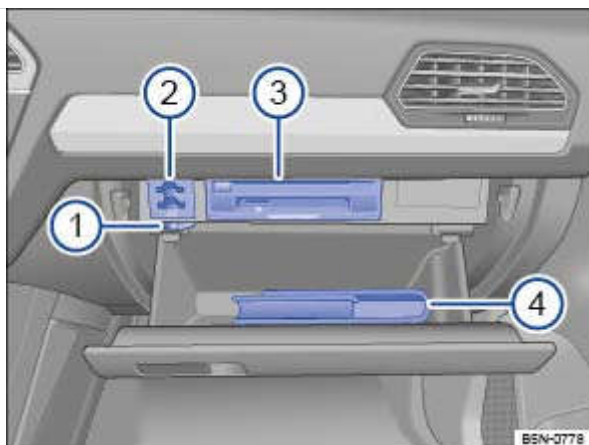


Fig. 130 Dans le tableau de bord : boîte à gants ouverte



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Légende de la → Fig. 130 :

1. Diffuseur d'air.
2. Support pour cartes mémoire
3. Appareils du système d'infodivertissement, lecteur de cartes
4. Livre de Bord.

Ouverture ou fermeture du rangement

Pour *ouvrir* la boîte à gants, tirez sur le levier d'ouverture → Fig. 129 (flèche) et ouvrez dans le sens de la flèche.

Pour *fermer* le rangement, poussez-le vers le haut.

Réfrigération de la boîte à gants

Dans la paroi arrière se trouve un diffuseur d'air → Fig. 130 qui permet de faire pénétrer de l'air réfrigéré dans la boîte à gants lorsque le climatiseur est activé. Le diffuseur *s'ouvre* et *se ferme* en le tournant.

Support pour cartes mémoire

La partie supérieure du rangement peut comporter un support pour cartes mémoire → Fig. 130 .

Appareils du système d'infodivertissement, lecteurs de cartes

Des appareils du système d'infodivertissement → Fig. 130 ainsi que des lecteurs de cartes peuvent se trouver dans la partie supérieure du rangement ⇒ Brochure *Système d'infodivertissement*, .

Livre de Bord

La boîte à gants est prévue pour contenir un rangement pour Livre de Bord → Fig. 130 . Il est conseillé de toujours ranger le Livre de Bord dans ce rangement.



AVERTISSEMENT

Une boîte à gants ouverte peut augmenter les risques de blessures graves en cas d'accident ou en cas de brusques manœuvres de freinage et de conduite.

- Laissez toujours la boîte à gants fermée pendant la conduite.



MISE EN GARDE

Pour des raisons de construction, la boîte à gants de certains modèles de véhicule présente des ouvertures, par ex. derrière le rangement prévu pour le Livre de Bord. Des petits objets peuvent glisser à travers ces ouvertures et tomber derrière le revêtement. Cela peut être à l'origine de bruits inhabituels et endommager le véhicule. C'est pourquoi il ne faut pas ranger de petits objets dans la boîte à gants.

Tiroirs

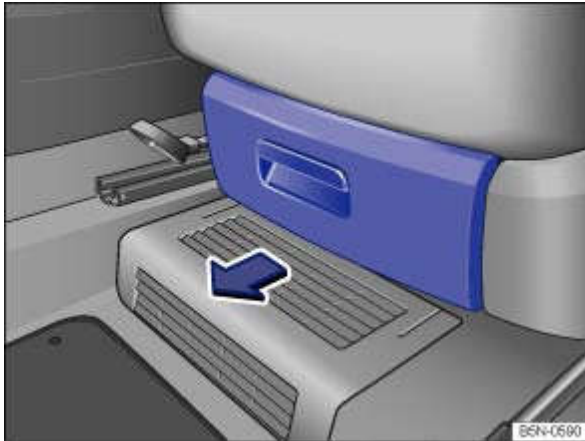


Fig. 131 Sous le siège avant : tiroir



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Ouverture et fermeture des tiroirs

Pour *ouvrir* le tiroir, actionnez la poignée du tiroir → Fig. 131 et tirez le tiroir dans le sens de la flèche.

Pour le *fermer*, poussez le tiroir sous le siège avant jusqu'à ce qu'il s'encliquette de manière audible.



AVERTISSEMENT

Un tiroir ouvert peut entraver l'actionnement des pédales. Il peut s'ensuivre des accidents et des blessures graves.

- Laissez toujours le tiroir fermé pendant la conduite. Le tiroir et les objets qu'il contient risquent sinon de tomber sur le plancher du conducteur et d'entraver ainsi l'actionnement des pédales.



MISE EN GARDE

Le tiroir peut supporter un poids maximal de 1,5 kg.

Tablette escamotable



Fig. 132 Sur le siège avant : ouverture de la tablette escamotable



Fig. 133 Sur le siège avant : tablette escamotable avec porte-boissons



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Un porte-boissons est intégré dans la tablette escamotable → Porte-boissons .

Relèvement de la tablette escamotable

Pour ouvrir la tablette escamotable, tirez-la vers le haut → Fig. 132 jusqu'à ce qu'elle s'encliquette.

Abaissement ou inclinaison de la tablette escamotable

La tablette escamotable peut être inclinée sur 4 niveaux.

- Appuyez sans relâcher le levier de verrouillage sous la tablette → Fig. 133 ① dans le sens de la flèche.
- *Réglage* : tout en maintenant la pression sur le levier, orientez comme vous le souhaitez la tablette escamotable.
- *Rabattement* : tout en maintenant la pression sur le levier, rabaissez la tablette escamotable jusqu'en butée.

Porte-boissons

Lorsque la tablette escamotable est relevée, tirez le porte-boissons → Fig. 133 ② dans le sens de la flèche. Pour ranger le porte-boissons, enfoncez-le dans la tablette escamotable dans le sens inverse de la flèche. → Porte-boissons



AVERTISSEMENT

Pour réduire les risques de blessures, la tablette escamotable doit toujours être rabattue pendant la marche du véhicule.

Autres rangements



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Autres possibilités de rangement dans le véhicule :

- Dans la console centrale avant et arrière.
- Dans les revêtements de portes avant et arrière.
- **Patères** sur les montants de porte centraux et sur les poignées de maintien arrière dans le pavillon.
- **Crochets pour sacs** dans le coffre à bagages → Coffre à bagages .
- Sous le plancher du coffre à bagages.



AVERTISSEMENT

Les vêtements accrochés peuvent limiter la visibilité du conducteur et provoquer ainsi des accidents et des blessures graves.

- Accrochez toujours les vêtements à la patère de manière à ne pas entraver la visibilité du conducteur.
- N'utilisez les patères que pour accrocher des vêtements légers. Ne laissez jamais d'objets lourds, durs ou à arêtes vives dans les poches.

Porte-boissons



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Porte-boissons dans la console centrale avant
- Porte-boissons dans l'accoudoir central arrière

Porte-bouteilles

Des porte-bouteilles se trouvent dans les rangements ouverts des portes du conducteur et du passager avant.

Des porte-boissons supplémentaires se trouvent dans les tablettes escamotables des sièges avant → Tablette escamotable

Informations complémentaires et avertissements :

- Entretien et nettoyage du véhicule → Entretien et nettoyage du véhicule



AVERTISSEMENT

Toute utilisation impropre des porte-boissons peut entraîner des blessures.

- Ne posez jamais de boissons chaudes dans un porte-boissons. En cas de freinage soudain et d'accident, des boissons chaudes présentes dans un porte-boissons peuvent se renverser et provoquer des brûlures.
- Veillez à ce qu'aucune bouteille ni aucun objet ne puisse accéder au plancher du conducteur et entraver ainsi l'actionnement des pédales.

- Ne posez jamais de gobelets lourds, de produits alimentaires ni d'autres objets lourds dans le porte-boissons. En cas d'accident, ces objets lourds peuvent être projetés à travers l'habitacle et causer des blessures graves.



AVERTISSEMENT

Les bouteilles fermées peuvent exploser dans le véhicule sous l'effet de la chaleur ou du gel.

- Ne laissez jamais de bouteilles fermées dans un véhicule fortement chauffé ou fortement refroidi.



MISE EN GARDE

Ne laissez pas de boissons ouvertes dans le porte-boissons pendant la marche du véhicule. Les boissons renversées, par ex. lors d'un freinage, peuvent endommager le véhicule et l'équipement électrique.



MISE EN GARDE

Les objets conçus à partir de matériaux transparents (tels que les lunettes, loupes ou ventouses transparentes fixées sur les glaces) qui sont posés dans le véhicule peuvent focaliser la lumière du soleil et provoquer ainsi des endommagements sur le véhicule.



Les inserts du porte-boissons peuvent être retirés pour être nettoyés.

Porte-boissons dans la console centrale avant

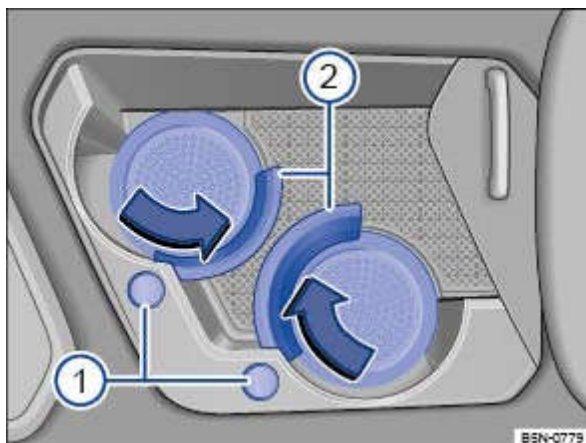


Fig. 134 Dans la console centrale avant : porte-boissons



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Ouverture ou fermeture du porte-boissons

Pour *ouvrir* le porte-boissons, poussez le cache vers l'arrière.

Pour *fermer* le porte-boissons, poussez le cache vers l'avant.

Utilisation du porte-boissons

Placez le récipient dans le porte-boissons correspondant → Fig. 134 .

Pour *adapter* le porte-boissons à la taille du récipient, appuyez sur la touche ① correspondante. Les étriers de retenue ② s'ouvrent dans le sens de la flèche.

Lorsque vous n'utilisez plus le porte-boissons, poussez l'étrier de retenue correspondant ② dans le sens inverse de la flèche jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

Porte-boissons dans l'accoudoir central arrière



Fig. 135 Dans l'accoudoir central arrière : porte-boissons.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

- Pour *ouvrir* le porte-boissons, abaissez l'accoudoir central arrière → Fig. 135 .
- Pour le *fermer*, rabattez l'accoudoir central vers le haut → Fig. 135 .



AVERTISSEMENT

Pour réduire les risques de blessures, l'accoudoir central de la banquette arrière doit toujours être relevé pendant la marche du véhicule.

- Lorsque l'accoudoir central arrière est rabattu vers le bas, aucune personne – adultes ou enfants – ne doit être assise à la place centrale de la banquette arrière. Des blessures graves pourraient être provoquées par une mauvaise position assise.

Cendriers et allume-cigare



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Cendrier amovible dans le porte-boissons
- Allume-cigare

Informations complémentaires et avertissements :

- Prises de courant → Prises de courant
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications
- Informations pour le consommateur → Informations pour le consommateur



AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte des cendriers et de l'allume-cigare peut provoquer un incendie, des brûlures et d'autres blessures graves.

- Ne mettez jamais de papiers ou d'autres objets dans le cendrier, sous peine de provoquer un incendie.

Cendrier amovible dans le porte-boissons



Fig. 136 Dans le porte-boissons de la console centrale : ouverture du cendrier



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Pour pouvoir l'utiliser, placez le cendrier amovible dans l'un des porte-boissons situés dans la console centrale avant ou dans l'accoudoir central arrière → Porte-boissons .

Ouverture et fermeture du cendrier amovible

Pour l'*ouvrir*, relevez le couvercle → Fig. 136 dans le sens de la flèche.

Pour *fermer* le cendrier, rabattez le couvercle vers le bas dans le sens de la flèche.

Vidage du cendrier amovible

- Retirez le cendrier amovible du porte-boissons vers le haut.
- Ouvrez le cendrier amovible et videz la cendre refroidie dans une poubelle adaptée.
- Une fois vidé, remettez en place le cendrier amovible par le haut dans le porte-boissons.

Allume-cigare




Fig. 137 Dans la partie inférieure de la console centrale : allume-cigare



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Un allume-cigare se trouve dans la partie inférieure de la console centrale → Fig. 8 .

- Enfoncez le bouton de l'allume-cigare lorsque le contact d'allumage est mis → Fig. 137 .

- Attendez jusqu'à l'éjection du bouton.
- Retirez l'allume-cigare et allumez votre cigarette ou votre cigare à l'aide de la spirale incandescente →  .
- Remettez l'allume-cigare dans son support.

AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte de l'allume-cigare peut provoquer un incendie, des brûlures et d'autres blessures graves.

- Utilisez correctement l'allume-cigare pour allumer votre cigarette ou votre cigare.
- Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance dans le véhicule. L'allume-cigare peut être utilisé lorsque le contact d'allumage est mis.



Le support de l'allume-cigare peut également être utilisé comme prise de courant 12 volts → Prises de courant .

Prises de courant



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:
→ Prises de courant dans le véhicule

Les prises de courant du véhicule permettent de raccorder des accessoires électriques.

Les appareils branchés doivent être dans un état irréprochable. N'utilisez pas d'appareils défectueux.

Informations complémentaires et avertissements :

- Allume-cigare → Cendriers et allume-cigare
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications
- Informations pour le consommateur → Informations pour le consommateur

AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte des prises de courant et des accessoires électriques peut provoquer un incendie et des blessures graves.

- Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance dans le véhicule. Les prises de courant et les appareils qui y sont raccordés peuvent être utilisés lorsque le contact d'allumage est mis.
- Si l'appareil électrique raccordé est trop chaud, mettez-le immédiatement hors circuit et débranchez-le de l'alimentation électrique.



MISE EN GARDE

- Afin d'éviter tout endommagement au niveau de l'équipement électrique, ne branchez jamais d'accessoires fournissant du courant électrique, par ex. un panneau solaire ou des chargeurs de batterie, à la prise de courant 12 volts pour recharger la batterie.

- Utilisez uniquement des accessoires agréés conformément aux directives en vigueur du point de vue de la compatibilité électromagnétique.
- Afin d'éviter tout risque d'endommagement dû à des variations de tension, désactivez les consommateurs raccordés aux prises 12 volts avant d'établir ou de couper le contact d'allumage ainsi qu'avant de lancer le moteur. Lorsque le dispositif start/stop de mise en veille arrête automatiquement le moteur et le redémarre, il n'est pas nécessaire de désactiver les consommateurs branchés.
- Ne branchez jamais sur une prise de courant 12 volts des consommateurs électriques ayant une puissance plus importante que la valeur indiquée. En cas de dépassement de la puissance absorbée maximale, l'équipement électrique du véhicule peut être endommagé.



Ne faites pas tourner le moteur à l'arrêt.



La batterie se décharge lorsque le moteur est à l'arrêt, que le contact d'allumage est mis et qu'un accessoire est en marche.



Les appareils non blindés peuvent occasionner des perturbations dans l'autoradio et l'électronique de bord.



La réception peut être perturbée dans la gamme AM de l'autoradio lorsque des appareils électriques sont utilisés à proximité de l'antenne de glace latérale.

Prises de courant dans le véhicule

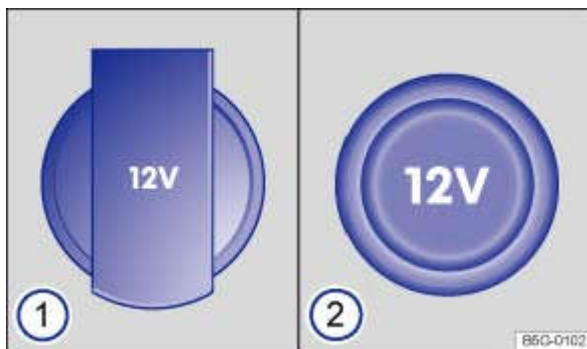


Fig. 138 Variantes de la prise de courant 12 volts





Fig. 139 Dans le côté gauche du coffre à bagages : prise de courant 230 volts




Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Légende de la → Fig. 138 :

1.  Prise de courant 12 volts rabattable
2.  Prise de courant 12 volts avec cache amovible

Puissance absorbée maximale

| Prise de courant | Puissance absorbée maximale |
|------------------|--------------------------------------|
| 12 V | 120 W |
| 230 V | 150 W (puissance maximale 300 watts) |

Si vous branchez simultanément 2 appareils ou plus, veillez à ce que la puissance absorbée totale de l'ensemble des appareils électriques branchés ne dépasse jamais 190 watts →  .

La puissance absorbée maximale des différentes prises ne doit pas être dépassée. La puissance absorbée des appareils figure sur leur plaque signalétique.

Prise de courant 12 volts

La prise de courant 12 volts → Fig. 138 fonctionne uniquement lorsque l'allumage est mis.

La batterie se décharge lorsque le moteur est à l'arrêt, que l'allumage est mis et qu'un appareil électrique est en marche. Par conséquent, n'utilisez les consommateurs électriques branchés à la prise de courant que lorsque le moteur tourne.


Afin d'éviter tout dommage dû à des variations de tension, désactivez l'appareil raccordé avant de mettre ou de couper le contact d'allumage et avant de démarrer le moteur.

Des prises de courant 12 volts peuvent se trouver aux emplacements suivants dans le véhicule :

- dans le rangement avant → Partie inférieure de la console centrale
- dans la console centrale entre les sièges avant
- dans le coffre à bagages arrière gauche

Prise de courant 230 volts

Une prise de courant 230 volts peut avoir été montée à l'arrière gauche du coffre à bagages → Fig. 139 .

La prise de courant s'active automatiquement dès que vous branchez une fiche alors que le moteur tourne. Lorsque l'énergie disponible est suffisante, la prise peut continuer d'être utilisée également lorsque le moteur est arrêté →  .

Branchement d'un appareil électrique : soulevez le cache et insérez le connecteur dans la prise de courant, jusqu'en butée pour déverrouiller la sécurité enfants intégrée. Le courant ne circule dans la prise de courant que lorsque la sécurité enfants est déverrouillée.

Affichage à DEL sur la prise de courant

| | |
|-----------------------|---|
| Témoin vert allumé en | La sécurité enfants est déverrouillée. La prise de courant est prête à fonctionner. |
|-----------------------|---|

Affichage à DEL sur la prise de courant

| | |
|---------------------------|--|
| permanence : | |
| Témoin vert clignotant : | L'allumage est coupé, mais il y a encore suffisamment d'énergie pour alimenter la prise de courant pendant 10 minutes au maximum. Si la fiche est débranchée pendant ce laps de temps, la prise de courant se désactive et ne peut plus être utilisée avant que le contact d'allumage ne soit remis. |
| Témoin rouge clignotant : | Présence d'un dysfonctionnement, mise hors circuit due, par ex., à une surintensité ou à une surchauffe. |

Mise hors circuit due à une surchauffe

Lorsqu'une certaine température est dépassée, le convertisseur continu-alternatif de la prise de courant 230 volts se met automatiquement hors circuit. La mise hors circuit empêche une surchauffe en cas de puissance absorbée excessive des appareils raccordés et en cas de températures ambiantes élevées. Après une phase de refroidissement, la prise de courant 230 volts peut de nouveau être utilisée.

Pour pouvoir réutiliser la prise de courant de 230 volts après la phase de refroidissement, vous devez d'abord débrancher la fiche d'un appareil raccordé puis la rebrancher. Vous évitez ainsi que des appareils électriques raccordés ne soient remis en marche involontairement.



DANGER

Équipement électrique sous haute tension !

- Ne renversez pas de liquides sur la prise de courant.
- Ne branchez pas d'adaptateurs ou de câbles de rallonge dans la prise de courant 230 volts. Sinon, la sécurité enfants intégrée est désactivée et la prise de courant est sous tension.
- N'insérez pas d'objets conducteurs, par ex. des aiguilles à tricoter, dans les contacts de la prise de courant 230 volts.



MISE EN GARDE

- Tenez compte des informations contenues dans la notice d'utilisation des appareils branchés !
- Prise de courant 12 volts :
 - Utilisez uniquement des accessoires agréés conformément aux directives en vigueur du point de vue de la compatibilité électromagnétique.
 - N'alimentez jamais en courant la prise de courant.
- Prise de courant 230 volts :
 - N'accrochez pas d'appareils ou de connecteurs trop lourds directement à la prise de courant, comme un transformateur.
 - Ne branchez pas de lampes qui comportent un tube au néon.
 - Branchez à la prise de courant uniquement des appareils dont la tension correspond à la tension de la prise de courant.
 - Dans le cas de consommateurs qui nécessitent un courant de démarrage élevé, la mise hors circuit intégrée en cas de surintensité empêche leur mise en marche. Dans ce cas, débranchez le transformateur du consommateur électrique, puis rebranchez-le après 10 secondes environ.



Les appareils non blindés peuvent occasionner des perturbations dans le système intégré d'autoradio et de navigation et l'électronique de bord.



Sur certains appareils, la faible puissance en watts peut perturber le fonctionnement de la prise de courant 230 volts.

Lecteur de cartes de péage (ETC)



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

→ Description des fonctions

Lorsque le système de cartes de péage autoroutier est activé et opérationnel, les frais sont automatiquement prélevés lorsque vous traversez un péage. Le prélèvement est confirmé par un signal sonore. Le montant du péage vous est communiqué par un message vocal et affiché avec le nom du lieu sur l'écran du système d'infodivertissement.

Informations complémentaires et avertissements :

- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications



AVERTISSEMENT

L'utilisation du lecteur de cartes de péage durant la conduite peut détourner votre attention de la circulation et entraîner des accidents.

Description des fonctions

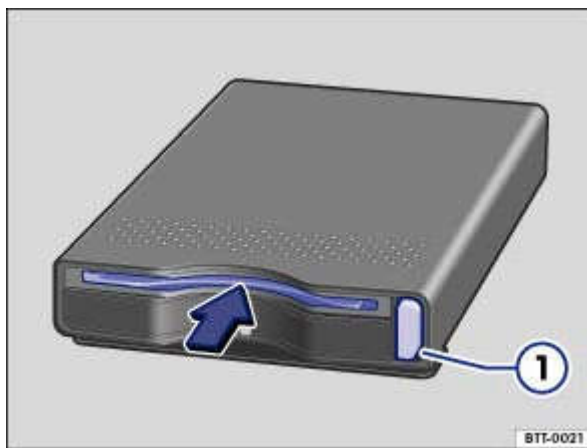


Fig. 140 Dans la console centrale : lecteur de carte de péage



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Mise en service du système de cartes de péage

Mettez en marche le système de navigation et insérez dans le sens de la flèche une carte ETC adéquate dans le lecteur de cartes de péage → Fig. 140.

Un long signal sonore confirme l'état de disponibilité du lecteur et le symbole ETC apparaît dans la ligne d'état du système de navigation.

Éjection de la carte de péage

Pour éjecter la carte de péage, appuyez sur la touche → Fig. 140 ① .

Message de défaut

Si, après la mise en marche, une brève série de sons est émise, un défaut est présent (par ex. carte ETC manquante ou défectueuse). Le système de cartes de péage n'est pas prêt à fonctionner.

En cours de route

Démarrage, passage des rapports, stationnement

Démarrage et arrêt du moteur



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Témoins de contrôle
- Contact-démarrateur
- Bouton de démarrage
- Démarrage du moteur
- Arrêt du moteur
- Antidémarrage électronique

Les remarques relatives à la boîte de vitesse automatique contenues dans ce chapitre s'appliquent à la boîte automatique et à la boîte DSG® à double embrayage → Conduite avec la boîte DSG® à double embrayage

Affichage de l'antidémarrage

Si la clé du véhicule n'est pas valable ou si le système présente un dysfonctionnement, un message correspondant apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments. Le moteur ne peut pas être lancé.

Démarrage en poussant ou en remorquant le véhicule

Pour des raisons techniques, il est recommandé de **ne pas** faire démarrer le véhicule en le poussant ou en le remorquant. Effectuez à la place un démarrage de fortune.

Informations complémentaires et avertissements :

- Jeu de clés du véhicule → Jeu de clés du véhicule
- Passage des rapports → Passage des rapports
- Freinage, arrêt et stationnement → Freinage, arrêt et stationnement
- Direction → Direction
- Systèmes d'assistance au démarrage → Systèmes d'assistance au démarrage
- Ravitaillement en carburant → Ravitaillement en carburant
- Carburant → Carburant
- Fermeture ou ouverture d'urgence → Fermeture ou ouverture d'urgence
- Démarrage de fortune → Démarrage de fortune

- Remorquage ou démarrage par remorquage → Remorquage et démarrage par remorquage



AVERTISSEMENT

L'arrêt du moteur pendant la marche du véhicule rend plus difficile l'arrêt du véhicule. Cela peut provoquer une perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures graves.

- Les systèmes d'assistance de freinage et de direction, le système de sacs gonflables, les rétracteurs de ceinture ainsi que les autres équipements de sécurité du véhicule ne sont activés que lorsque le moteur tourne.
- N'arrêtez le moteur que lorsque le véhicule est à l'arrêt.



AVERTISSEMENT

Le risque de blessures graves peut être réduit lorsque le moteur tourne ou lors du démarrage du moteur.

- Ne démarrez et ne laissez jamais tourner le moteur dans des locaux non aérés ou fermés. Les gaz d'échappement contiennent entre autres du monoxyde de carbone, un gaz toxique inodore et incolore. L'inhalation de monoxyde de carbone peut entraîner des pertes de connaissance, voire la mort.
- Ne démarrez ou ne laissez jamais tourner le moteur si de l'huile, du carburant ou d'autres consommables facilement inflammables s'écoulent du véhicule, en dessous ou à proximité de celui-ci, par ex. suite à un endommagement.
- Ne laissez jamais le véhicule sans surveillance lorsque le moteur tourne, en particulier lorsqu'une vitesse est engagée ou qu'un rapport a été sélectionné. Le véhicule pourrait se déplacer subitement ou engendrer un événement inhabituel pouvant entraîner des dommages et des blessures graves.
- N'utilisez jamais d'accélérateur de démarrage. Un accélérateur de démarrage peut exploser et entraîner la montée soudaine en régime du moteur.



AVERTISSEMENT

Les pièces du système d'échappement deviennent très chaudes. Cela risque de provoquer des incendies et des blessures graves.


- Garez toujours le véhicule de telle sorte que les pièces du système d'échappement n'entrent pas en contact avec des matières facilement inflammables se trouvant sous le véhicule, par ex. sous-bois, feuilles, herbes sèches, carburant renversé, huile etc.
- N'utilisez jamais de produit supplémentaire de protection pour soubassement ni de produits anticorrosion pour tuyaux d'échappement, catalyseurs, écrans thermiques ou filtres à particules.

Témoins de contrôle



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

| Allumé | Cause éventuelle/remède |
|--------|--|
| | Préchauffage du moteur diesel avant le démarrage → Démarrage du moteur . |
| | Pédale de frein non actionnée. |
| | Pour démarrer le moteur, appuyez sur la pédale de frein. |

| Allumé | Cause éventuelle/remède |
|---|---|
| SAFE | Antidémarrage activé. |
| | Utilisez une clé de véhicule appropriée → Antidémarrage électronique . |
|  | Le moteur démarre. Phase de préchauffage sur les moteurs diesel → Démarrage du moteur . |

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.



AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument ou les messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.
- Si le véhicule est immobilisé ou doit être arrêté pour effectuer des réparations, garez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la chaussée, activez le signal de détresse, coupez le moteur et prenez d'autres mesures de sécurité nécessaires pour avertir les véhicules qui vous suivent.



MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument ou des messages texte peut endommager le véhicule.

Contact-démarrreur

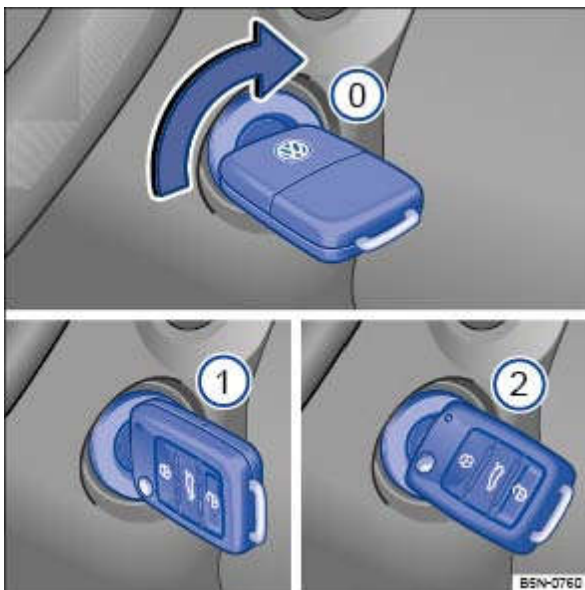





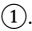
Fig. 141 À droite du volant de position : positions de la clé du véhicule dans le contact-démarrreur



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Si aucune clé ne se trouve dans le contact-démarrreur, le dispositif de blocage de la direction peut être activé.

Positions de la clé du véhicule → Fig. 141

1.  Position de base du contact-démarrreur Contact d'allumage coupé. Vous pouvez retirer la clé du véhicule.
2.  Contact d'allumage mis Préchauffage du moteur diesel. Vous pouvez désactiver le dispositif de blocage.
3.  Démarrez le moteur. Relâchez la clé du véhicule dès que le moteur a démarré. Lorsque vous relâchez la clé du véhicule, celle-ci retourne en position .

Clé de véhicule non appropriée

Si une clé de véhicule non appropriée a été insérée dans le contact-démarrreur, vous pouvez la retirer comme suit :

- *Boîte DSG® à double embrayage* : appuyez puis relâchez la touche de blocage du levier sélecteur. Vous pouvez retirer la clé du véhicule.
- *Boîte mécanique* : retirez la clé du véhicule du contact-démarrreur.



AVERTISSEMENT

Un manque d'attention ou de surveillance pendant l'utilisation des clés du véhicule risque de causer des accidents et de provoquer des blessures graves.

- Chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés. Autrement, il est possible de démarrer le moteur et d'actionner les équipements électriques tels que les lève-glaces, ce qui peut entraîner des blessures graves.
- Ne laissez jamais seuls à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui. Ils ne peuvent pas sortir seuls du véhicule ni se porter assistance à eux-mêmes en cas d'urgence. Selon la saison, des températures très élevées ou très basses peuvent régner dans un véhicule fermé. Ces températures peuvent entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort, notamment chez les enfants en bas âge.
- Ne retirez jamais la clé du véhicule du contact-démarrreur tant que le véhicule n'est pas arrêté. Le dispositif de blocage de la direction risque de s'enclencher et vous risquez de ne plus pouvoir manœuvrer le véhicule.
- Le panneton doit être entièrement dégagé de la clé du véhicule et encliqueté.
- Ne fixez que des objets légers (moins de 100 g) sur la clé du véhicule.



Le fait de laisser la clé du véhicule dans le contact-démarrreur pendant une période prolongée alors que le moteur est arrêté et que le levier sélecteur *ne se trouve pas* sur la position **P**, décharge la batterie.



Lors du démarrage du moteur, les gros consommateurs électriques sont temporairement désactivés → Batterie .



Sur les **véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique**, la clé du véhicule ne peut être retirée du contact-démarrreur que lorsque le levier sélecteur se trouve en position **P**. Le cas échéant, enfoncez la touche de blocage du levier sélecteur puis relâchez-la.

Bouton de démarrage



Fig. 142 Dans la partie inférieure de la console centrale : bouton de démarrage du moteur

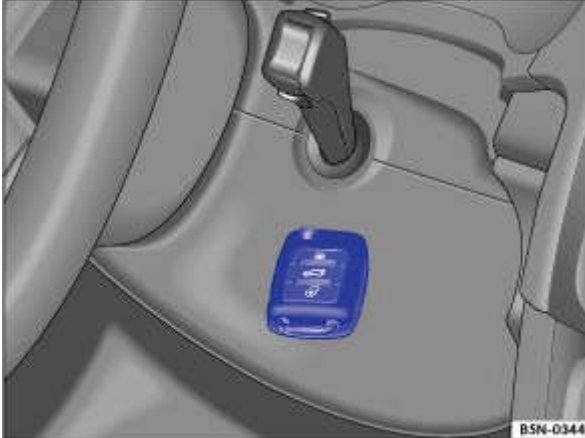


Fig. 143 Fonction de démarrage d'urgence sur les véhicules équipés du système de fermeture et de démarrage sans clé Keyless Access



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Vous ne pouvez commander le bouton de démarrage que si une clé du véhicule valable se trouve dans le véhicule.

Lorsque vous quittez le véhicule, l'ouverture de la porte du conducteur active le verrouillage électronique de la colonne de direction, le contact d'allumage étant coupé → Direction .

Établissement et coupure manuels de l'allumage

- Appuyez brièvement une seule fois sur le bouton de démarrage sans actionner la pédale de frein ou d'embrayage → ⚠


Fonction de démarrage d'urgence

Si aucune clé du véhicule valable n'a été détectée dans l'habitacle, procédez à un démarrage d'urgence. Un voyant correspondant apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments. Cela peut être le cas, par exemple, si la pile bouton de la clé du véhicule est faible ou déchargée :

- Tenez la clé du véhicule à droite contre le revêtement de la colonne de direction immédiatement après avoir appuyé sur le bouton de démarrage → Fig. 143 .
- Le contact est mis automatiquement et le moteur démarre le cas échéant.

Coupure d'urgence

S'il n'est pas possible d'arrêter le moteur en appuyant brièvement sur le bouton de démarrage, vous devez effectuer une coupure d'urgence :

- Appuyez *deux fois* sur le bouton de démarrage en l'espace de 3 secondes ou maintenez *une fois* le bouton de démarrage enfoncé pendant plus d'une seconde →  .
- Le moteur s'arrête automatiquement.

Coupure automatique de l'allumage

Lorsque le conducteur quitte le véhicule en laissant le contact allumé, ce dernier se coupe automatiquement au bout de quelques minutes.

AVERTISSEMENT

Des déplacements involontaires du véhicule risquent de provoquer des blessures graves.

- Lorsque vous appuyez sur le bouton de démarrage pour mettre le contact d'allumage, *n'* actionnez *pas* la pédale de frein ou la pédale d'embrayage, sinon le moteur démarre immédiatement.

AVERTISSEMENT

Un manque d'attention ou de surveillance pendant l'utilisation des clés du véhicule risque de causer des accidents et de provoquer des blessures graves.

- Des périodes d'immobilisation prolongées avec le contact d'allumage mis peuvent entraîner un déchargement de la batterie et le moteur risque de ne plus démarrer.
- Chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés. Des enfants ou des personnes n'y étant pas autorisées pourraient verrouiller le véhicule, démarrer le moteur ou mettre le contact d'allumage et activer ainsi les équipements électriques comme les lève-glaces.



Sur les véhicules avec moteur diesel et système Keyless Access, le démarrage du moteur peut se faire attendre si le moteur doit être préchauffé.



Après coupure automatique de l'allumage avec les feux de croisement allumés, les feux de position restent allumés pendant environ 30 minutes. Si le conducteur verrouille le véhicule ou éteint manuellement l'éclairage, les feux de position s'éteignent.




Avant de quitter votre véhicule, coupez toujours manuellement l'allumage et tenez compte des indications éventuellement affichées dans le combiné d'instruments.

Démarrage du moteur



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

| Étape | Véhicules sans système Keyless Access | Véhicules avec système Keyless Access |
|-------|--|---------------------------------------|
| 1. | Enfoncez la pédale de frein et maintenez-la dans cette position jusqu'à ce que l'opération 5 soit effectuée. | |
| 1a. | Véhicules avec boîte mécanique : appuyez à fond sur la pédale d'embrayage et maintenez-la dans cette position jusqu'à ce que le moteur démarre. | |

| Étape | Véhicules sans système Keyless Access | Véhicules avec système Keyless Access |
|-------|--|---|
| 2. | Amenez le levier sélecteur en position P ou N . | |
| 3. | Uniquement sur les véhicules avec moteur diesel : pour le préchauffage, amenez la clé du véhicule dans le contact-démarrageur en position → Fig. 141 ① . Le témoin de contrôle  s'allume sur l'afficheur du combiné d'instruments. | |
| 4. | Tournez la clé du véhicule dans le contact-démarrageur en position → Fig. 141 ② – n'accélérez pas. | Appuyez sur le bouton de démarrage → Fig. 142 – n'accélérez pas. Le moteur ne peut démarrer que si une clé de véhicule valide se trouve dans le véhicule. |
| 5. | Lorsque le moteur démarre, relâchez la clé du véhicule du contact-démarrageur. | Lorsque le moteur démarre, relâchez le bouton de démarrage. |
| | | Sur les véhicules équipés du démarrage automatique , il suffit d'appuyer sur le bouton de démarrage sans le maintenir enfoncé. |
| 6. | Si le moteur ne démarre pas, interrompez la procédure de démarrage et répétez-la au bout d'une minute environ. | Si le moteur ne démarre pas, interrompez la procédure de démarrage et répétez-la au bout d'une minute environ. Exécutez la fonction de démarrage d'urgence, si nécessaire → Fonction de démarrage d'urgence . |
| 7. | Désactivez le frein de stationnement électronique lorsque vous souhaitez démarrer → Freinage, arrêt et stationnement . | |

 **AVERTISSEMENT**

Ne quittez jamais le véhicule lorsque le moteur tourne, en particulier lorsqu'une vitesse est engagée ou qu'un rapport a été sélectionné. Le véhicule pourrait se déplacer subitement ou engendrer un événement inhabituel pouvant entraîner des dommages et des blessures graves.

 **AVERTISSEMENT**

Un accélérateur de démarrage peut exploser ou entraîner la montée soudaine en régime du moteur.

- N'utilisez jamais d'accélérateur de démarrage.

MISE EN GARDE

- Le démarreur ou le moteur peut être endommagé en cas de tentative de démarrage du moteur pendant la marche du véhicule ou lorsque le moteur est redémarré immédiatement après avoir été coupé.
- Évitez les régimes élevés, les accélérations à pleins gaz et les fortes sollicitations sur moteur froid.
- Pour démarrer le véhicule, ne le poussez pas et ne le faites pas remorquer. Du carburant imbrûlé risque d'endommager le catalyseur.



Ne faites pas chauffer le moteur à l'arrêt. Démarrez plutôt immédiatement dès que les glaces sont dégagées. Le moteur atteint ainsi plus rapidement sa température de fonctionnement et les émissions de polluants sont moindres.



Si la pile bouton de la clé du véhicule est par exemple trop faible ou déchargée, vous ne pouvez pas faire démarrer le moteur par le bouton de démarrage. Dans ce cas, utilisez la fonction de démarrage d'urgence → Fonction de démarrage d'urgence .



Lors du démarrage du moteur, les gros consommateurs électriques sont temporairement désactivés.





Après le démarrage du moteur froid, des bruits de fonctionnement importants peuvent survenir un court instant. Ce phénomène est normal et il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter.

Arrêt du moteur



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué :

| Étape | Véhicules sans système Keyless Access | Véhicules avec système Keyless Access |
|-------|---|--|
| 1. | Immobilisez entièrement le véhicule →  . | |
| 2. | Enfoncez la pédale de frein et maintenez-la dans cette position jusqu'à ce que l'opération 4 soit effectuée. | |
| 3. | Sur boîte automatique, mettez le levier sélecteur sur P . | |
| 4. | Activez le frein de stationnement électronique → Freinage, arrêt et stationnement . | |
| 5. | Tournez la clé du véhicule dans le contact-démarreur en position → Fig. 141  . | Appuyez brièvement sur le bouton de démarrage → Fig. 142 . Si vous ne pouvez pas couper le moteur, effectuez une coupure d'urgence → Coupure d'urgence . |
| 6. | Sur les véhicules à boîte mécanique, engagez la 1 ^{re} vitesse ou la marche arrière. | |

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué :

| Étape | Véhicules sans système Keyless Access | Véhicules avec système Keyless Access |
|-------|---------------------------------------|---|
| 7. | | Ouvrez la porte du conducteur pour activer le verrouillage électronique de colonne de direction et désactiver tous les consommateurs. |



AVERTISSEMENT

N'arrêtez jamais le moteur tant que le véhicule est en marche. Cela peut entraîner la perte du contrôle du véhicule, des accidents et des blessures graves.

- Les sacs gonflables et les rétracteurs de ceintures sont hors fonction lorsque le contact d'allumage est coupé.
- Le servofrein ne fonctionne pas lorsque le moteur est arrêté. Pour arrêter le véhicule, la pédale de frein doit être davantage enfoncée.
- La direction assistée ne fonctionne pas lorsque le moteur est arrêté et il vous faut exercer un effort plus important pour braquer le véhicule.
- Lorsque vous retirez la clé du véhicule du contact-démarré, il est possible que le blocage de direction s'enclenche et que vous ne puissiez plus manœuvrer.



MISE EN GARDE

Si le moteur a été fortement sollicité pendant une période prolongée, il risque de surchauffer après sa coupure. Afin d'éviter tout risque d'endommagement du moteur, laissez-le tourner en position neutre pendant environ deux minutes avant de l'arrêter.



Sur les véhicules avec boîte de vitesses automatique, la clé du véhicule ne peut être retirée du contact-démarré que si le levier sélecteur se trouve en position **P**.



Après l'arrêt du moteur, le ventilateur du radiateur dans le compartiment-moteur peut continuer de tourner pendant quelques minutes, même lorsque le contact d'allumage est coupé ou que la clé du véhicule est retirée. Le ventilateur de radiateur se désactive automatiquement.

Antidémarrage électronique



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

L'antidémarrage permet d'empêcher le démarrage du moteur avec une clé étrangère ainsi que le déplacement du véhicule.

Un microprocesseur est intégré à la clé du véhicule. Il permet de désactiver automatiquement l'antidémarrage lorsque vous insérez la clé du véhicule dans le contact-démarré.

L'antidémarrage électronique s'active automatiquement dès que vous retirez la clé du véhicule du contact-démarré. Sur les véhicules équipés du système Keyless Access, la clé du véhicule doit se trouver à l'extérieur du véhicule.

C'est la raison pour laquelle le moteur ne peut être démarré qu'avec une clé adéquate codée d'origine Volkswagen. Les clés de véhicule codées sont disponibles auprès de votre Partenaire Volkswagen → Jeu de clés du véhicule .

En cas d'utilisation d'une clé du véhicule non appropriée, un message correspondant apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments. Vous ne pouvez alors pas faire démarrer le véhicule.



Le fonctionnement irréprochable du véhicule n'est garanti que par l'utilisation de clés d'origine Volkswagen.

Passage des rapports



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Témoins d'alerte et de contrôle
- Pédales
- Boîte mécanique : engagement d'une vitesse
- Boîte DSG à double embrayage
- Boîte DSG à double embrayage : engagement d'un rapport
- Passage des rapports avec la commande Tiptronic
- Conduite avec la boîte DSG à double embrayage
- Dysfonctionnement sur la boîte DSG à double embrayage
- Recommandation de rapport

Les remarques relatives à la boîte de vitesse automatique contenues dans ce chapitre s'appliquent à la boîte automatique et à la boîte DSG® à double embrayage → Conduite avec la boîte DSG® à double embrayage

L'engagement de la marche arrière et l'établissement du contact d'allumage entraînent ce qui suit :

- Le feu de recul s'allume.
- Le climatiseur à régulation automatique (Climatronic) se met automatiquement en mode recyclage de l'air ambiant pendant que vous reculez.
- Si l'essuie-glace avant est activé, l'essuie-glace arrière se met en marche.
- Le cas échéant, le système d'aide au stationnement (ParkPilot), l'affichage du système d'aide au stationnement (ParkPilot) ainsi que la caméra de recul s'enclenchent.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vue d'ensemble de la console centrale → Vue d'ensemble de la console centrale
- Cadres → Cadres
- Essuie-glaces et lave-glace → Essuie-glaces et lave-glace
- Rétroviseurs → Rétroviseurs
- Freinage, arrêt et stationnement → Freinage, arrêt et stationnement
- Systèmes d'assistance au démarrage → Systèmes d'assistance au démarrage
- Système d'aide au stationnement (ParkPilot) → Système d'aide au stationnement (ParkPilot)
- Caméra de recul (Rear View) → Caméra de recul (Park View)
- Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) → Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)
- Régulateur de distance (ACC) → Régulateur de distance (ACC)

- Chauffage, ventilation, refroidissement → Chauffage, ventilation, refroidissement
- Gestion moteur et épuration des gaz d'échappement → Gestion moteur et épuration des gaz d'échappement
- Fermeture ou ouverture d'urgence → Fermeture ou ouverture d'urgence

AVERTISSEMENT

Une forte accélération peut entraîner une perte de motricité et un dérapage du véhicule, en particulier sur des chaussées glissantes. Ceci peut entraîner la perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures graves.

- N'utilisez le kick-down ou n'accélérez rapidement que lorsque les conditions météorologiques et de visibilité ainsi que l'état de la chaussée et la circulation le permettent.

AVERTISSEMENT

Ne faites jamais patiner le frein et n'actionnez jamais la pédale de frein trop souvent et trop longtemps. Le fait de freiner en permanence entraîne une surchauffe des freins. Ceci peut réduire considérablement la puissance de freinage, augmenter fortement la distance de freinage et, dans certains cas, conduire à une défaillance totale du système de freinage.




MISE EN GARDE



- Si le freinage n'est pas absolument nécessaire, ne faites jamais patiner les freins en exerçant une légère pression sur la pédale. Ceci augmente l'usure.
- Avant d'aborder une descente longue et à forte déclivité, réduisez votre vitesse, rétrogradez ou sélectionnez un rapport inférieur. Vous profitez alors du frein moteur et soulagez les freins. Le frein risque sinon de surchauffer et de tomber en panne. N'utilisez les freins qu'en cas de nécessité, pour ralentir ou stopper le véhicule.

Témoins d'alerte et de contrôle



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

| Allumé | Cause éventuelle/remède |
|---|--|
|  | Dysfonctionnement de la boîte de vitesses. |
|  | Arrêtez de rouler ! |
| | Le levier sélecteur étant en position P , laissez refroidir la boîte de vitesses. |
| | Si le témoin d'alerte ne s'éteint pas, faites immédiatement appel à un spécialiste. Des dégâts importants risquent sinon de survenir sur la boîte de vitesses → Dysfonctionnement sur la boîte DSG® à double embrayage . |
|  | Pédale de frein non actionnée ! |
| | Appuyez à fond sur la pédale de frein. |

| Allumé | Cause éventuelle/remède |
|---|--|
| | Voir également Régulateur de distance (ACC) → Régulateur de distance (ACC) . |
|  | Pédale de frein non actionnée. |
| | Appuyez sur la pédale de frein pour engager un rapport. |
| | Voir également Frein de stationnement électronique → Freinage, arrêt et stationnement |
| Clignote | Cause éventuelle/remède |
|  | La touche de blocage du levier sélecteur n'est pas encliquetée. Cela empêche tout démarrage. |
| | Encliquez le blocage du levier sélecteur → Blocage du levier sélecteur . |

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.



AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument ou les messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.
- Si le véhicule est immobilisé ou doit être arrêté pour effectuer des réparations, garez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la chaussée, activez le signal de détresse, coupez le moteur et prenez d'autres mesures de sécurité nécessaires pour avertir les véhicules qui vous suivent.



MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument ou des messages texte peut endommager le véhicule.

Pédales

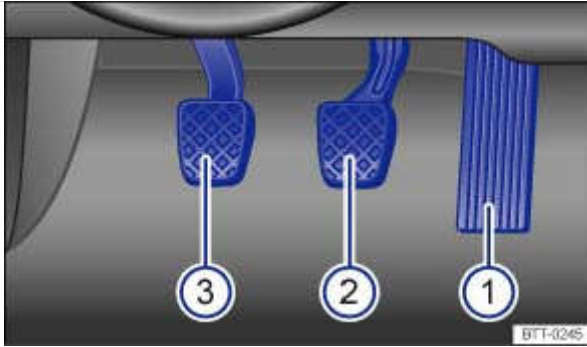


Fig. 144 Pédales sur véhicules avec boîte de vitesses mécanique ① : accélérateur, ② pédale de frein, ③ pédale d'embrayage

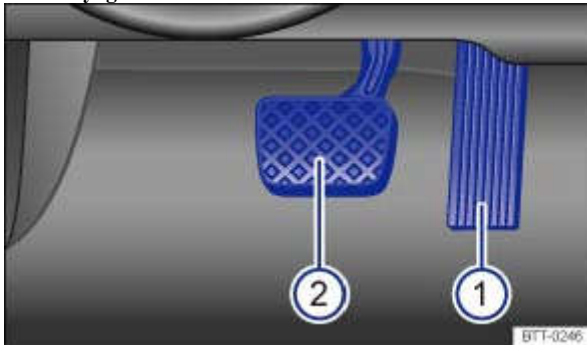


Fig. 145 Pédales sur véhicules avec boîte à double embrayage : ① accélérateur, ② pédale de frein



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

L'utilisation et la liberté de mouvement de toutes les pédales ne doivent en aucun cas être entravées par des objets ou des tapis de sol.

N'utilisez que des tapis de sol laissant la zone du pédalier libre et pouvant être fixés au plancher sans risque de glisser.

En cas de défaillance d'un circuit de freinage, vous devez enfoncer la pédale de frein plus profondément que d'habitude pour obtenir l'immobilisation du véhicule.



AVERTISSEMENT

La présence d'objets sur le plancher côté conducteur peut entraver l'actionnement des pédales. Ils peuvent entraîner la perte de contrôle du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.

- Veillez à ce que l'actionnement des pédales ne soit jamais entravé.
- Fixez toujours les tapis de sol au plancher pour éviter qu'ils ne glissent.
- Ne posez jamais de tapis de sol ou d'autres revêtements de sol sur le tapis de sol installé.
- Veillez à ce qu'aucun objet ne puisse parvenir au plancher du côté du conducteur durant la marche du véhicule.
- Retirez les objets situés sur le plancher lorsque vous garez votre véhicule.



MISE EN GARDE

L'actionnement des pédales ne doit jamais être entravé. En cas de défaillance d'un circuit de freinage, par exemple, une plus longue course de la pédale de frein est nécessaire pour immobiliser le véhicule. Pour cela, la pédale de frein doit être enfoncée plus fortement et plus vigoureusement que d'habitude.

Boîte mécanique : engagement d'une vitesse



Fig. 146 Grille des vitesses de la boîte mécanique à 6 vitesses



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Les positions des différentes vitesses sont représentées sur le levier de vitesses → Fig. 146 .

- Enfoncez la pédale d'embrayage et maintenez-la dans cette position.
- Amenez le levier de vitesses dans la position souhaitée → ⚠ .
- Relâchez la pédale d'embrayage pour embrayer.

Dans certains pays, il est nécessaire d'appuyer à fond sur la pédale d'embrayage pour démarrer le moteur.

Passage de la marche arrière

- N'engagez la marche arrière que lorsque le véhicule est à l'arrêt.
- Appuyez à fond sur la pédale d'embrayage et maintenez-la dans cette position → ⚠ .
- Amenez le levier de vitesses au point mort puis poussez-le vers le bas.
- Amenez le levier de vitesses au maximum vers la gauche puis poussez-le vers l'avant en position de marche arrière → Fig. 146 ® .
- Relâchez la pédale d'embrayage pour embrayer.

Rétrogradage

Durant la conduite, il est recommandé de toujours rétrograder en passant au rapport immédiatement inférieur et en veillant à ne pas rouler à trop haut régime → ⚠ . Si, à vitesse élevée ou à haut régime, vous rétrogradez en sautant un ou plusieurs rapports, l'embrayage et la boîte de vitesses risquent d'être endommagés même si vous n'embrayez pas → ⚠ .

Kick-down

Sur les véhicules équipés d'un limiteur de vitesse → Limiteur de vitesse , le dispositif kick-down vous permet de dépasser la limitation de vitesse mémorisée, par ex. lorsque vous effectuez un dépassement.

Lorsque vous appuyez à fond sur l'accélérateur, le régulateur du limiteur de vitesse se désactive temporairement pendant le dépassement de la vitesse mémorisée.

Le régulateur du limiteur de vitesse se réactive dès que le véhicule repasse à une vitesse inférieure à la vitesse mémorisée et que l'accélérateur n'est plus actionné à fond.

Si le profil de conduite **Eco** est activé → Sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection) sur les véhicules disposant de la fonction de sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection), la puissance du moteur est régulée automatiquement de manière à permettre une accélération maximale du véhicule dès que vous enfoncez l'accélérateur au-delà du point dur.



AVERTISSEMENT

Quand le moteur tourne, le véhicule se déplace dès qu'une vitesse est enclenchée et que vous levez le pied de la pédale d'embrayage. Il en est de même lorsque le frein de stationnement est activé.

- N'engagez jamais la marche arrière tant que le véhicule est en mouvement.



AVERTISSEMENT

Un rétrogradage effectué de manière incorrecte à une vitesse insuffisante peut entraîner la perte de contrôle du véhicule et provoquer des accidents et des blessures graves.



MISE EN GARDE

Si, le véhicule roulant à vitesse élevée ou à haut régime, vous engagez un rapport trop petit, l'embrayage et la boîte de vitesses risquent de subir des dommages considérables. Il en est de même si vous continuez d'enfoncer la pédale d'embrayage et n'embrayez pas.



MISE EN GARDE

Suivez ce qui suit afin d'éviter des endommagements et une usure prématurée :

- Ne posez pas votre main sur le levier de vitesses pendant la marche du véhicule. La pression de la main se transmet aux fourchettes de commande de la boîte de vitesses.
- Veillez à ce que le véhicule soit complètement immobilisé avant d'engager la marche arrière.
- Appuyez toujours à fond sur la pédale d'embrayage lorsque vous changez de vitesse.
- En côte, n'immobilisez pas le véhicule en faisant patiner l'embrayage lorsque le moteur tourne.

Boîte DSG® à double embrayage



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Description

La boîte DSG® à double embrayage est une **boîte dotée de la technique à double embrayage dont le passage des rapports est automatique**. Un double embrayage et deux sous-boîtes indépendantes l'une de l'autre garantissent des passages de rapports très rapides sans interruption de la force de traction. La boîte DSG® à double embrayage allie ainsi les performances et l'économie d'une boîte mécanique au confort et à l'agrément d'une boîte automatique.

Fonctionnement

Lors de la conduite, la force délivrée par le moteur est transmise à l'essieu moteur via la boîte de vitesses. Pour changer de rapport, la transmission de la force entre le moteur et la boîte de vitesses doit être interrompue. Cette fonction est assurée par l'embrayage.

Grâce aux 2 sous-boîtes de la boîte DSG® à double embrayage, la force du moteur est toujours appliquée à l'une des sous-boîtes durant la conduite. Avant chaque passage de rapport, le rapport immédiatement supérieur ou inférieur est engagé dans la deuxième sous-boîte qui n'est encore soumise à aucune charge. Puis l'embrayage du rapport exempt de charge se ferme tandis que celui de l'autre rapport s'ouvre. Ce principe de fonctionnement garantit des passages de rapport très rapides.

Grâce à sa conception, la boîte DSG® à double embrayage est plus efficace qu'une boîte automatique. Alors que le convertisseur de couple d'une boîte automatique fonctionne en permanence, la boîte DSG® à double embrayage peut ouvrir l'embrayage au ralenti, ce qui permet une économie de carburant. Grâce à son efficacité, son faible poids et sa commande intelligente, la boîte DSG® à double embrayage permet en règle générale une consommation de carburant identique ou inférieure à celle d'une boîte de vitesses mécanique.

Comme pour la boîte mécanique, l'embrayage de la boîte DSG® à double embrayage est sujet à l'usure. Selon le type de boîte DSG® à double embrayage, un entretien régulier est nécessaire ; vous trouverez des informations complémentaires à ce sujet dans le Plan d'Entretien. En cas de dysfonctionnement de l'une des sous-boîtes, la boîte DSG® à double embrayage prévoit en outre une désactivation de l'une des sous-boîtes afin que vous puissiez poursuivre votre route avec l'autre

→ Dysfonctionnement sur la boîte DSG® à double embrayage . La boîte de vitesses doit alors être immédiatement contrôlée dans un atelier spécialisé.

Boîte DSG® à double embrayage : engagement d'un rapport

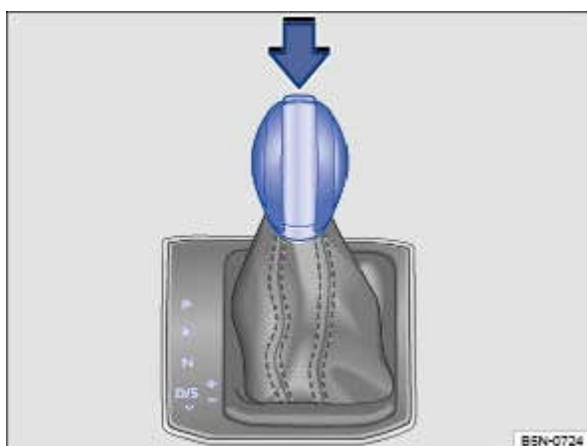


Fig. 147 Véhicules à direction à gauche : levier sélecteur de la boîte automatique avec touche de blocage (flèche)

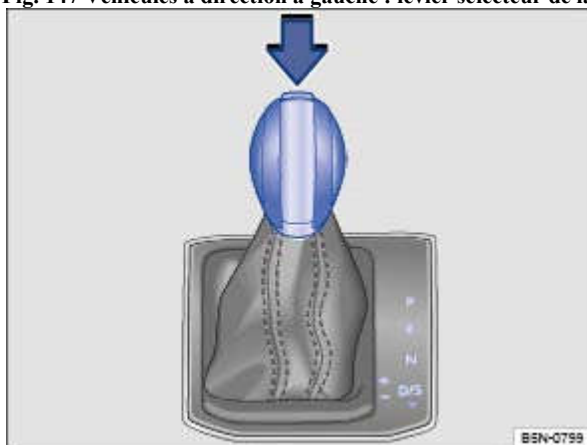




Fig. 148 Véhicules à direction à droite : levier sélecteur de la boîte automatique avec touche de blocage (flèche)




Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Le levier sélecteur est doté d'un blocage. Lors d'un changement de rapport à partir de la position **P**, enfoncez la pédale de frein et appuyez sur la touche de blocage du levier sélecteur dans le sens de la flèche → Fig. 147 ou → Fig. 148 . Pour faire passer le levier sélecteur de la position **N** à la position **D/S** ou **R**, enfoncez au préalable la pédale de frein et maintenez-la dans cette position.

Lorsque le contact d'allumage est mis, la position actuelle du levier de vitesses apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments.

| Position du levier sélecteur | Désignation | Signification →  |
|---|--|--|
| P | Frein de parking | Les roues motrices sont bloquées mécaniquement. |
| | | N'engagez-le que lorsque le véhicule est à <i>l'arrêt</i> . Pour désengager la position du levier sélecteur, appuyez sur la pédale de frein et mettez le contact d'allumage. |
| R | Marche arrière | La marche arrière est engagée. |
| | | N'engagez-le que lorsque le véhicule est à <i>l'arrêt</i> . |
| N | Point mort | La boîte de vitesses est au point mort. Aucune force motrice n'est transmise aux roues et il n'y a pas de frein-moteur. |
| D/S | Position permanente de marche avant | Programme normal D : |
| | D = programme normal | Le passage des rapports de marche avant est automatique. Ce processus est fonction de la charge du moteur, de votre style de conduite et de la vitesse à laquelle vous conduisez. |
| | S = programme sport | Programme sport S : La boîte de vitesses monte tous les rapports de marche avant automatiquement <i>plus tard</i> et les descend automatiquement <i>plus tôt</i> que dans le rapport D afin d'exploiter pleinement les réserves de puissance du moteur. Ce processus est fonction de la charge du moteur, de votre style de conduite et de la vitesse à laquelle vous conduisez. |
|  | Commutation entre le | La commutation entre le programme normal D et le programme sport S s'effectue en imprimant au levier sélecteur <i>une seule</i> impulsion vers l'arrière depuis la position D/S du levier → Fig. 147 ou → Fig. 148 . Le levier sélecteur retourne alors toujours à la position D/S . |
| | Programme | Grâce à cette fonction, il est possible d'atteindre la voie |


| Position du levier sélecteur | Désignation | Signification →  |
|------------------------------|--------------------------|--|
| | normal D et | Tiptronic non seulement depuis le programme sport S , mais également depuis le programme normal D → Passage des rapports avec la commande Tiptronic . |
| | Programme sport S | |

Blocage du levier sélecteur

Le blocage du levier sélecteur sur la position **P** ou **N** permet d'éviter qu'un rapport ne soit engagé par inadvertance et que le véhicule ne se mette alors de manière imprévue en mouvement.

Pour relâcher le blocage du levier sélecteur, le contact d'allumage étant mis, actionnez la pédale de frein et maintenez-la enfoncée. Appuyez simultanément sur la touche de blocage du levier sélecteur.

Le levier sélecteur n'est pas bloqué lors d'un passage rapide par la position **N** (par ex. en passant de la position **R** à la position **D/S**). Ceci permet par ex. de dégager le véhicule lorsque celui-ci est embourbé. Si le levier se trouve en position **N** alors que la pédale de frein n'a pas été enfoncée pendant env. plus d'une seconde et que la vitesse du véhicule est inférieure à env. 5 km/h (3 mph), le blocage du levier sélecteur s'enclenche.

Dans de rares cas cependant, il se peut que le blocage du levier sélecteur ne s'enclenche pas sur les véhicules avec boîte DSG® à double embrayage. La transmission du véhicule est alors sans effet afin d'éviter tout risque de démarrage imprévu. Le témoin de contrôle vert  clignote et un message d'information s'affiche. Procédez comme suit pour enclencher le blocage du levier sélecteur :

Mettez le levier de vitesses en position **P** ou **N** puis engagez une vitesse.

AVERTISSEMENT

L'engagement d'une mauvaise position du levier sélecteur peut entraîner la perte de contrôle du véhicule, un accident et des blessures graves.

- N'accélérez jamais lorsque vous engagez un rapport.
- Si le moteur tourne et qu'un rapport est engagé, le véhicule se met en mouvement dès que vous relâchez la pédale de frein.
- N'enclenchez jamais la marche arrière ou le frein de parking lorsque le véhicule roule.

AVERTISSEMENT

Des déplacements involontaires du véhicule risquent de provoquer des blessures graves.

- En tant que conducteur, vous ne devez jamais quitter votre siège alors que le moteur tourne et qu'un rapport est enclenché. Si vous devez quitter votre véhicule lorsque le moteur tourne, vous devez toujours enclencher le frein de stationnement électronique et amener le levier sélecteur sur la position **P**.
- Lorsque le moteur tourne et que le rapport **D/S** ou **R** est engagé, il est nécessaire d'immobiliser le véhicule en appuyant sur la pédale de frein. Même lorsque le moteur tourne au ralenti, la transmission de la force motrice n'est pas entièrement interrompue et le véhicule rampe.
- N'engagez jamais le rapport **R** ou **P** lorsque le véhicule se déplace.

- Ne quittez jamais le véhicule lorsque le rapport N est engagé. Peu importe si le moteur tourne ou est à l'arrêt, le véhicule roule dans une pente.

⚠ MISE EN GARDE

Si, le véhicule étant à l'arrêt, le frein de stationnement électronique **n'est pas** activé et la pédale de frein relâchée en position P du levier sélecteur, il est possible que le véhicule avance ou recule de quelques centimètres.



Si vous engagez par inadvertance le levier sélecteur sur la position N pendant la marche, levez le pied de l'accélérateur. Attendez que le régime moteur soit au ralenti avant d'engager un nouveau rapport.

Passage des rapports avec la commande Tiptronic

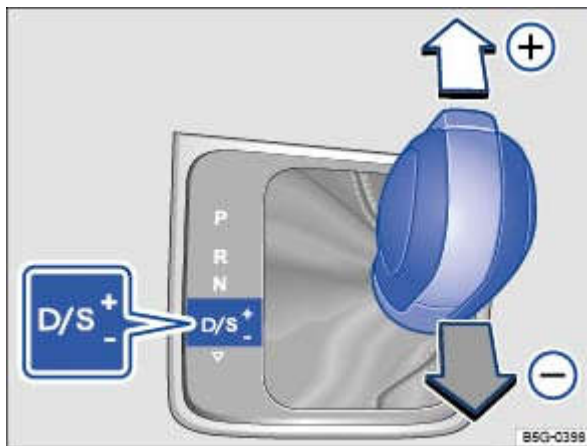


Fig. 149 Levier sélecteur dans la voie de passage Tiptronic



Fig. 150 Volant de direction avec palettes pour passage des rapports de la commande Tiptronic



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Sur les véhicules avec boîte automatique, vous pouvez monter et descendre les rapports manuellement avec la commande Tiptronic.

Utilisation de la commande Tiptronic à l'aide du levier sélecteur

- Poussez le levier sélecteur de la position D/S vers la droite dans la voie de passage Tiptronic.
- Imprimez au levier sélecteur une impulsion vers l'avant ⊕ ou vers l'arrière ⊖ pour passer les rapports → Fig. 149.

Vous ne devez pas appuyer sur la touche de blocage du levier sélecteur lorsque vous appuyez sur le levier sélecteur dans la voie de passage Tiptronic.

Utilisation de la commande Tiptronic à l'aide des palettes

- Tirez la palette de droite → Fig. 150 vers le volant pour monter en rapports.
- Tirez la palette de gauche vers le volant pour rétrograder.
- Pour quitter le programme Tiptronic, tirez la palette de droite vers le volant durant environ une seconde.

Vous quittez automatiquement le programme Tiptronic si les palettes ne sont pas activées pendant un moment.



MISE EN GARDE

- Au moment de l'accélération, la boîte de vitesses passe automatiquement au rapport immédiatement supérieur juste avant que le moteur n'atteigne le régime maximum autorisé pour le rapport engagé.
- Lorsque vous rétrogradez manuellement, la boîte de vitesse change de rapport si le moteur ne risque plus de tourner en surrégime.

Conduite avec la boîte DSG® à double embrayage



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Le passage des rapports de marche avant est automatique.

Conduite en descente


Plus la déclivité est importante, plus le rapport sélectionné doit être petit. Les petits rapports augmentent l'efficacité de freinage du moteur. Ne descendez jamais des montagnes ou collines avec le levier sélecteur au point mort N.

- Réduisez votre vitesse.
- Poussez le levier sélecteur de la position D/S vers la droite dans la voie Tiptronic → Passage des rapports avec la commande Tiptronic .
- Imprimez au levier sélecteur une impulsion vers l'arrière pour rétrograder.
- **OU** : rétrogradez à l'aide des palettes au volant → Utilisation de la commande Tiptronic à l'aide des palettes .

Arrêt et démarrage en côte

Plus la pente est abrupte, plus le rapport sélectionné doit être petit.

Si un arrêt ou un démarrage en côte est effectué lorsque le moteur tourne, utilisez la fonction Auto Hold → Systèmes d'assistance au démarrage .

Lors d'un arrêt en côte avec un rapport engagé, empêchez systématiquement le véhicule de rouler en appuyant sur la pédale de frein ou en activant le frein de stationnement électronique. Ne relâchez la pédale de frein qu'au moment de démarrer ou desserrez le frein de stationnement électronique → .

Conduite en roue libre avec boîte DSG® à double embrayage

En mode roue libre, l'élan du véhicule est utilisé pour économiser du carburant grâce à une conduite prévoyante. Le moteur est débrayé et ne freine plus le véhicule – le véhicule peut rouler par inertie sur une plus longue distance. Cette fonction n'est disponible que dans une plage de vitesse comprise entre 20 et 130 km/h (12 mph et 80 mph).

Condition d'activation : le levier sélecteur doit se trouver en position D/S.

Déclenchement du mode roue libre


- Sélectionnez le profil de conduite **Eco** à l'aide de la fonction de sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection) → Sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection) .
- Levez le pied de l'accélérateur. Le moteur est débrayé et tourne au ralenti. Le véhicule roule sans être freiné par le moteur.

Interruption du mode roue libre

- Actionnez brièvement la pédale de frein ou tirez la palette de gauche – vers le volant.

Kick-down

Le dispositif kick-down permet d'effectuer une accélération maximale lorsque le levier sélecteur est en position **D**, **S** ou en position Tiptronic.


Lorsque vous appuyez à fond sur l'accélérateur, la boîte automatique rétrograde en fonction de la vitesse et du régime moteur. Toute la puissance d'accélération du véhicule est ainsi exploitée →  .

Quand le kick-down est activé, le passage automatique au rapport immédiatement supérieur n'a lieu que si le régime-moteur maximal prescrit est atteint.

Si le profil de conduite **Eco** est activé → Sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection) sur les véhicules disposant de la fonction de sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection), la puissance du moteur est régulée automatiquement de manière à permettre une accélération maximale du véhicule dès que vous enfoncez l'accélérateur au-delà du point dur.

Système de départ automatique

Sur les véhicules avec boîte DSG® à double embrayage à 6 rapports, le système de départ automatique permet de réaliser une accélération maximale départ arrêté.

- Coupez l'antipatinage → Freinage, arrêt et stationnement .
- Appuyez avec le pied gauche sur la pédale de frein et maintenez-la dans cette position.
- Amenez le levier sélecteur en position **D/S** dans le programme de conduite **S** ou en position Tiptronic ou sélectionnez le profil de conduite **Sport** sur les véhicules disposant de la fonction de sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection).
- Appuyez avec le pied droit sur l'accélérateur jusqu'à ce que le régime moteur atteigne environ 3 200 tr/min.
- Levez le pied gauche du frein →  . Le véhicule démarre avec une accélération maximale.
- Activez de nouveau l'antipatinage après l'accélération !

AVERTISSEMENT

Une forte accélération peut entraîner une perte de motricité et un dérapage du véhicule, en particulier sur des chaussées glissantes. Ceci peut entraîner la perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures graves.

- Adaptez toujours votre style de conduite au trafic.
- N'utilisez le kick-down ou n'accélérez rapidement que lorsque les conditions météorologiques et de visibilité, l'état de la chaussée et les conditions de circulation le permettent et que les autres usagers de la route ne sont mis en danger ni par l'accélération du véhicule ni par votre style de conduite.
- Utilisez le système de départ automatique uniquement lorsque l'état de la chaussée et la circulation le permettent.

- Ne mettez jamais en danger les autres usagers de la route par l'accélération du véhicule ainsi que par votre style de conduite.
- Veillez à ce que les roues motrices ne patinent pas et que le véhicule ne dérape pas lorsque l'antipatinage est désactivé, en particulier en cas de chaussée glissante.
- Activez de nouveau l'antipatinage après l'accélération.

MISE EN GARDE

- Lors d'un arrêt en côte avec un rapport engagé, n'essayez pas d'empêcher votre véhicule de rouler en accélérant. La boîte de vitesses automatique risque alors de surchauffer et d'être endommagée.
- Ne laissez jamais rouler le véhicule lorsque le levier sélecteur est en position N, en particulier lorsque le moteur est arrêté. La boîte de vitesses automatique n'est alors pas lubrifiée et peut par conséquent être endommagée.
- En cas d'accélération avec le système de départ automatique, toutes les pièces du véhicule sont fortement sollicitées. Ceci peut entraîner une usure plus importante.

Dysfonctionnement sur la boîte DSG® à double embrayage



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière



Programme de secours

Lorsque toutes les indications de position du levier sélecteur sont affichées en surbrillance (sur fond clair) sur l'afficheur du combiné d'instruments, il y a dysfonctionnement du système. La boîte DSG® à double embrayage se trouve en programme de secours. En programme de secours, le véhicule peut encore être conduit mais à une vitesse réduite et uniquement dans certains rapports.

Sur les véhicules avec boîte DSG® à double embrayage, il se peut alors que vous **ne puissiez plus rouler en marche arrière**. Faites contrôler sans délai la boîte de vitesses dans un atelier spécialisé.

Dans tous les cas, faites immédiatement contrôler la boîte DSG® à double embrayage dans un atelier spécialisé.

Surchauffe de la boîte DSG® à double embrayage

La boîte DSG® à double embrayage peut devenir trop chaude si vous effectuez des démarrages fréquents, lorsque le véhicule rampe longuement ou en trafic discontinu. Le témoin d'alerte  et l'affichage éventuel d'un message texte sur le combiné d'instruments vous signalent la surchauffe. Un avertissement sonore peut par ailleurs retentir. Arrêtez-vous et laissez refroidir la boîte de vitesses → .

Malgré un rapport engagé, le véhicule n'avance ni ne recule

Si le véhicule ne se déplace pas dans la direction souhaitée, il se peut que le système n'ait pas engagé correctement le rapport. Appuyez sur la pédale de frein et engagez de nouveau le rapport.

Si le véhicule ne se déplace toujours pas dans la direction souhaitée, le système présente un dysfonctionnement. Faites appel à un spécialiste et faites contrôler le système.

MISE EN GARDE

- Lorsqu'il est signalé pour la première fois que la boîte est surchauffée, le véhicule doit être arrêté en toute sécurité ou rouler à plus de 20 km/h (12 mph).

- Si le message texte et l'avertissement sonore surviennent env. toutes les 10 secondes, le véhicule doit être arrêté en toute sécurité et le moteur coupé. Laissez refroidir la boîte de vitesses.
- Afin d'éviter tout endommagement de la boîte de vitesses, ne continuez votre route que lorsque l'avertissement sonore ne retentit plus. Tant que la boîte de vitesses est surchauffée, évitez d'effectuer tout démarrage ou de rouler au pas.

Recommandation de rapport

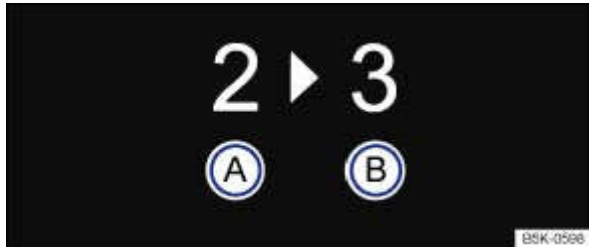


Fig. 151 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : recommandation de rapport





Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Selon l'équipement du véhicule, l'afficheur du combiné d'instruments peut indiquer pendant la marche une valeur correspondant à une recommandation pour le choix d'un rapport économique.

Sur les véhicules avec boîte DSG® à double embrayage, le levier sélecteur doit être en position Tiptronic → Passage des rapports avec la commande Tiptronic .

Légende de la → Fig. 151 :

1.  Rapport actuellement engagé
2.  Rapport recommandé, qu'il est conseillé de passer

Aucune recommandation de rapport ne vous est proposée si vous avez engagé le rapport idéal. Le rapport actuellement engagé apparaît sur l'afficheur.

Informations relatives au nettoyage du filtre à particules

La commande du système d'échappement détecte un filtre à particules obstrué et favorise l'autonettoyage du filtre à particules à l'aide d'une recommandation de rapport ciblée. Pour cela, il peut s'avérer nécessaire de rouler exceptionnellement à un régime moteur plus élevé → Gestion moteur et épuration des gaz d'échappement .



ATTENTION

La recommandation de rapport ne constitue qu'une aide et ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Le conducteur porte l'entière responsabilité du choix correct du rapport engagé dans toutes les situations de conduite (par ex. lors d'un dépassement, en cas de traction d'une remorque → Traction d'une remorque ou lors de parcours en montagne).



Un rapport sélectionné de manière optimale permet d'économiser du carburant.



Sur les véhicules équipés de boîte mécanique, l'affichage de la recommandation de vitesse disparaît lorsque vous actionnez la pédale d'embrayage. Sur les véhicules équipés de boîte DSG® à double embrayage, la recommandation de rapport disparaît lorsque vous désengagez le levier sélecteur de la voie de passage Tiptronic.

Freinage, arrêt et stationnement



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Témoins d'alerte et de contrôle
- Frein de stationnement électronique
- Stationnement
- Informations sur les freins
- Systèmes d'assistance au freinage
- Activation ou désactivation de l'antipatinage (ASR), de l'antipatinage (ASR) avec programme électronique de stabilisation (ESC) ou de l'ESC Sport
- Liquide de frein

Systèmes d'assistance au freinage :

- Dispositif antiblocage (ABS)
- Assistance au freinage d'urgence
- Blocage électronique de différentiel (EDS et XDS)
- Antipatinage (ASR)
- Programme électronique de stabilisation (ESC)


Informations complémentaires et avertissements :

- Traction d'une remorque → Traction d'une remorque
- Systèmes d'assistance au démarrage → Systèmes d'assistance au démarrage
- Informations utiles sur les roues et les pneus → À savoir sur les roues et pneus
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications



AVERTISSEMENT

La conduite avec des plaquettes de frein usées ou avec un système de freinage perturbé risque de provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Si le témoin d'alerte  s'allume seul ou simultanément avec un message texte sur l'afficheur du combiné d'instruments, rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé afin de faire contrôler les plaquettes de frein et remplacer les plaquettes de frein usées.



AVERTISSEMENT

Un stationnement inapproprié peut provoquer des blessures graves.

- Ne retirez jamais la clé du véhicule du contact-démarrreur tant que le véhicule n'est pas arrêté. Le dispositif de blocage de la direction risque de s'enclencher et vous risquez de ne plus pouvoir manœuvrer ni contrôler le véhicule.
- Garez toujours le véhicule de telle sorte que les pièces du système d'échappement n'entrent pas en contact avec des matières facilement inflammables se trouvant sous le véhicule, par ex. sous-bois, feuilles, herbes sèches, carburant renversé, huile etc.
- Lorsque vous arrêtez ou garez le véhicule, activez toujours le frein de stationnement électronique.

- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui. Ils pourraient en effet désactiver le frein de stationnement électronique, actionner le levier sélecteur ou le levier de vitesses et mettre ainsi le véhicule en mouvement. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.
- Chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés. Autrement, il est possible de démarrer le moteur et d'actionner les équipements électriques tels que les lève-glaces, ce qui peut entraîner des blessures graves.
- Ne laissez jamais seuls à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui. Ils ne peuvent pas sortir seuls du véhicule ni se porter assistance à eux-mêmes en cas d'urgence. Selon la saison, des températures très élevées ou très basses peuvent régner dans un véhicule fermé. Ces températures peuvent entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort, notamment chez les enfants en bas âge.







MISE EN GARDE








- Pour éviter tout mouvement involontaire du véhicule lors de son immobilisation, actionnez d'abord le frein de stationnement électronique, puis levez le pied de la pédale de frein.
- Lorsque les emplacements de stationnement sont délimités par des bordures de trottoir élevées ou des éléments fixes, effectuez toujours les manœuvres avec précaution. Étant donné que ces obstacles dépassent du sol, ils peuvent endommager le pare-chocs ainsi que d'autres pièces du véhicule lorsque vous vous gardez ou lorsque vous quittez la place de stationnement. Pour éviter tout risque d'endommagement, stoppez votre véhicule avant que les roues ne touchent les délimitations ou les bordures de trottoir.
- Conduisez prudemment sur les pentes et lorsque vous traversez des entrées de cours ou que vous franchissez des rampes d'accès, des bordures de trottoirs ou d'autres obstacles. Lorsque vous les franchissez, vous risquez d'endommager les éléments bas du véhicule tels que le pare-chocs, le spoiler, les trains roulants, le moteur ou le système d'échappement.








Témoins d'alerte et de contrôle



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

| Allumé | Cause éventuelle/remède →  |
|---|---|
|  | Frein de stationnement électronique actionné. |
| |  Arrêtez de rouler ! |
| | Désactivez le frein de stationnement électronique → Frein de stationnement électronique . |
|  | Pédale de frein non actionnée ! |
| | Appuyez à fond sur la pédale de frein. Voir également Régulateur de distance (ACC) → Régulateur de distance (ACC) . |
|  | Dysfonctionnement du système de freinage. |
| |  Arrêtez de rouler ! |

| Allumé | Cause éventuelle/remède →  |
|---|---|
| | Faites immédiatement appel à un spécialiste → Dysfonctionnement du système de freinage . |
| | Niveau de liquide de frein trop bas. |
| |  Arrêtez de rouler ! |
| | Contrôlez le niveau de liquide de frein → Niveau de liquide de frein . |
| | Figurant en plus du témoin de contrôle ABS  : dispositif antiblocage (ABS) défaillant. |
| | Rendez-vous dans un atelier spécialisé. Vous pouvez freiner le véhicule sans intervention du dispositif antiblocage (ABS). |
|  | Dysfonctionnement du frein de stationnement électronique. ^{a)} |
| | Rendez-vous dans un atelier spécialisé ! |
|  | Plaquettes de frein usées. |
| | Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé. Contrôlez toutes les plaquettes de frein et faites-les remplacer si nécessaire. |
|  | Désactivation du programme électronique de stabilisation (ESC) liée au système. |
| | Coupez puis remettez le contact d'allumage. Effectuez éventuellement un court trajet. |
| | Dysfonctionnement du programme électronique de stabilisation (ESC) |
| | Rendez-vous dans un atelier spécialisé ! |
| | Figurant en plus du témoin de contrôle ABS  : dysfonctionnement du dispositif antiblocage (ABS). |
| | Rendez-vous dans un atelier spécialisé ! Vous pouvez freiner le véhicule sans intervention du dispositif antiblocage (ABS). |

| Allumé Cause éventuelle/remède →  | |
|--|--|
| | <p>La batterie a été reconnectée.</p> <p>Effectuez un court trajet à une vitesse comprise entre 15 et 20 km/h (9 – 12 mph). Si le témoin de contrôle reste allumé, rendez-vous chez un spécialiste et faites contrôler le véhicule → Batterie .</p> |
|  | <p>Désactivation manuelle de l'antipatinage (ASR).</p> <p>Activez l'antipatinage (ASR) → Activation ou désactivation de l'antipatinage (ASR), de l'antipatinage (ASR) avec programme électronique de stabilisation (ESC) ou de l'ESC Sport . Activation automatique de l'antipatinage (ASR) en coupant puis en remettant l'allumage.</p> |
|  | <p>Figurant en plus du témoin de contrôle ESC  : dysfonctionnement du dispositif antiblocage (ABS).</p> <p>En même temps que le témoin d'alerte  : dispositif antiblocage (ABS) défaillant.</p> <p>Rendez-vous dans un atelier spécialisé ! Vous pouvez freiner le véhicule sans intervention du dispositif antiblocage (ABS).</p> |
|  | <p>Pédale de frein non actionnée.</p> <p>Appuyez sur la pédale de frein pour engager un rapport.</p> |
| Clignote Cause éventuelle/remède | |
|  | <p>Le programme électronique de stabilisation (ESC) ou l'antipatinage (ASR) est en phase de régulation.</p> <p>Levez le pied de l'accélérateur. Adaptez votre style de conduite en fonction de l'état de la chaussée.</p> |

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.






- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument ou les messages texte.

- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.



AVERTISSEMENT

Rouler avec des freins de mauvaise qualité peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- Si le témoin d'alerte du système de freinage  ne s'éteint pas ou s'il s'allume en cours de route, soit le niveau du liquide de frein est insuffisant dans le réservoir, soit le système de freinage ne fonctionne pas correctement. Arrêtez-vous immédiatement et faites appel à un spécialiste → Liquide de frein .
- Si le témoin de système de freinage  s'allume en même temps que le témoin d'ABS , il se peut que la fonction de régulation du dispositif antiblocage soit défectueuse. Les roues arrière risquent alors de se bloquer relativement vite lors du freinage. En se bloquant, les roues arrière peuvent entraîner la perte de contrôle du véhicule ! Si possible, réduisez la vitesse et roulez à vitesse modérée jusqu'à l'atelier spécialisé le plus proche afin de faire contrôler le système de freinage. Évitez alors toute manœuvre brusque de freinage ou de conduite.
- Si le témoin d'ABS  ne s'éteint pas ou s'allume en cours de route, le dispositif antiblocage ne fonctionne pas correctement. Vous ne pouvez freiner le véhicule qu'avec les freins normaux (sans intervention du dispositif antiblocage). La protection offerte par le dispositif antiblocage est alors indisponible. Rendez-vous dès que possible dans un atelier spécialisé.
- Si le témoin d'alerte  s'allume individuellement ou simultanément avec un message texte sur l'afficheur du combiné d'instruments, rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé afin de faire contrôler les plaquettes de frein et remplacer les plaquettes de frein usées.



MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument ou des messages texte peut endommager le véhicule.

^{a)} Affichage couleur sur le combiné d'instruments équipé d'un afficheur couleur

Frein de stationnement électronique




Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière


Le frein de stationnement électronique remplace le frein à main.





Fig. 152 Dans la partie inférieure de la console centrale : touche du frein de stationnement électronique

Activation du frein de stationnement électronique

- Veuillez respecter les dispositions légales pour l'arrêt et le stationnement d'un véhicule → Stationnement .
- Tirez la touche  → Fig. 152 et maintenez-la dans cette position.

- Lorsque le témoin de contrôle intégré à la touche → Fig. 152 (flèche) et le témoin de contrôle *rouge* sont allumés  sur l'afficheur du combiné d'instruments, le frein de stationnement électronique est actionné → Témoins d'alerte et de contrôle .
- Relâchez la touche.


Désactivation du frein de stationnement électronique


- Mettez le contact d'allumage.
- Appuyez sur la touche  → Fig. 152 . Appuyez en même temps fortement sur la pédale de frein ou appuyez légèrement sur l'accélérateur lorsque le moteur tourne.
- Le témoin de contrôle intégré à la touche → Fig. 152 (flèche) et le témoin de contrôle  *rouge* s'éteignent sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Désactivation automatique du frein de stationnement électronique lors du démarrage

Le frein de stationnement électronique se desserre automatiquement au démarrage lorsque l'**une** des situations suivantes survient avec la porte du conducteur fermée :

- Sur les véhicules à boîte automatique : engagement d'un rapport ou changement de rapport
- Sur les véhicules avec boîte de vitesses mécanique : enfoncement complet de la pédale d'embrayage avant le démarrage

Vous pouvez empêcher le desserrage automatique du frein de stationnement électronique en tirant de manière continue la touche  → Fig. 152 vers le haut pendant le démarrage.


La désactivation du frein de stationnement électronique n'a lieu qu'une fois la touche  relâchée. Ceci peut simplifier un démarrage avec un poids tracté élevé → Traction d'une remorque .



Activation automatique du frein de stationnement électronique lorsque vous quittez le véhicule de manière non conforme

Sur les véhicules avec boîte DSG® à double embrayage, le frein de stationnement électronique s'active automatiquement lorsque vous quittez le véhicule dans les cas suivants :

- Le levier sélecteur se trouve sur la position **D/S**, **R** ou dans la voie de passage Tiptronic.
- **ET** : lorsque le véhicule est à l'arrêt.
- **ET** : lorsque la porte du conducteur est ouverte.

Fonction de freinage d'urgence

N'activez la fonction de freinage d'urgence qu'en cas d'urgence, lorsque vous ne pouvez pas immobiliser le véhicule à l'aide de la pédale de frein →  !

- Maintenez la touche  → Fig. 152 tirée pour freiner le véhicule **efficacement**. Un signal sonore retentit à ce moment-là.
- Relâchez la touche  ou accélérez pour interrompre le processus de freinage.

AVERTISSEMENT

Toute utilisation non conforme du frein de stationnement électronique peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- N'utilisez jamais le frein de stationnement électronique pour freiner le véhicule, excepté en cas d'urgence. La distance de freinage peut être bien plus importante car, selon les cas, seules les roues arrière sont freinées. Utilisez toujours la pédale de frein.
- N'accélérez jamais lorsqu'un rapport a été sélectionné ou une vitesse engagée et que le moteur tourne, à partir du compartiment-moteur. Le véhicule peut se mettre en mouvement même si le frein de stationnement électronique a été activé.



MISE EN GARDE

Pour éviter tout mouvement involontaire du véhicule lors de son immobilisation, actionnez d'abord le frein de stationnement électronique, puis levez le pied de la pédale de frein.



Véhicules avec boîte mécanique : si vous relâchez la pédale d'embrayage et que vous accélérez en même temps, le frein de stationnement électronique se désactive automatiquement.



Si la batterie est déchargée, le frein de stationnement électronique ne peut être désactivé. Effectuez un démarrage de fortune
→ Démarrage de fortune .



Des bruits peuvent se faire entendre lors de l'activation ou de la désactivation du frein de stationnement électronique.



Si le frein de stationnement électronique n'a pas été utilisé pendant une période prolongée, le système procède occasionnellement à des contrôles automatiques et audibles du véhicule lorsque celui-ci est garé.

Stationnement



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Veuillez respecter les dispositions légales pour le stationnement d'un véhicule.

Stationnement du véhicule

Effectuez les opérations **uniquement dans l'ordre indiqué**.

- Garez le véhicule sur un sol approprié → .
- Enfoncez la pédale de frein et maintenez-la dans cette position jusqu'à ce que vous ayez coupé le moteur.
- Actionnez le frein de stationnement électronique → Frein de stationnement électronique .
- Sur la boîte DSG® à double embrayage, amenez le levier sélecteur en position **P**.
- Coupez le moteur et retirez le pied de la pédale de frein.
- Retirez la clé du véhicule du contact-démarrateur.
- Le cas échéant, tournez légèrement le volant de direction pour que le verrouillage de la colonne de direction s'enclenche.
- Si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses mécanique, engagez la 1^{re} vitesse sur terrain plat ou dans une montée, ou la marche arrière dans une descente, et relâchez la pédale d'embrayage.
- Veillez à ce que tous les occupants, en particulier les enfants, descendent du véhicule.
- Prenez toujours toutes les clés avec vous lorsque vous quittez le véhicule.

- Verrouillez le véhicule.

Règles supplémentaires pour le stationnement sur une route en pente

Avant de couper le moteur, tournez le volant de telle manière que le véhicule garé heurte le trottoir avec ses roues avant s'il se met en mouvement.

- Si vous stationnez en pente dans le sens de la descente, braquez les roues avant de sorte qu'elles soient orientées vers le trottoir.
- Si vous stationnez en pente dans le sens de la montée, braquez les roues avant de sorte qu'elles soient orientées vers le milieu de la chaussée.



AVERTISSEMENT

Les pièces du système d'échappement deviennent très chaudes. Cela risque de provoquer des incendies et des blessures graves.

- Garez toujours le véhicule de telle sorte que les pièces du système d'échappement n'entrent pas en contact avec des matières facilement inflammables se trouvant sous le véhicule, par ex. sous-bois, feuilles, herbes sèches, carburant renversé, huile etc.



AVERTISSEMENT

Si vous quittez le véhicule de manière non conforme sans amener le levier sélecteur en position P, le véhicule à boîte automatique risque de rouler. Ceci peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- Arrêtez toujours le véhicule dans l'ordre indiqué.
- Veillez à ce que le frein de stationnement électronique soit activé.




MISE EN GARDE

- Pour éviter tout mouvement involontaire du véhicule lors de son immobilisation, actionnez d'abord le frein de stationnement électronique, puis levez le pied de la pédale de frein.
- Lorsque les emplacements de stationnement sont délimités par des bordures de trottoir élevées ou des éléments fixes, effectuez toujours les manœuvres avec précaution. Étant donné que ces obstacles dépassent du sol, ils peuvent endommager le pare-chocs ainsi que d'autres pièces du véhicule lorsque vous vous gardez ou lorsque vous quittez la place de stationnement. Pour éviter tout risque d'endommagement, stoppez votre véhicule avant que les roues ne touchent les délimitations ou les bordures de trottoir.
- Conduisez prudemment sur les pentes et lorsque vous traversez des entrées de cours ou que vous franchissez des rampes d'accès, des bordures de trottoirs ou d'autres obstacles. Lorsque vous les franchissez, vous risquez d'endommager les éléments bas du véhicule tels que le pare-chocs, le spoiler, les trains roulants, le moteur ou le système d'échappement.


Informations sur les freins





Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Des garnitures de frein neuves ne fournissent pas, pendant les 200 à 300 premiers kilomètres, l'effet de freinage optimal et doivent d'abord être rodées → . La légère réduction de la force de freinage peut toutefois être compensée par une pression plus importante sur la pédale de frein. **Pendant le rodage, la distance de freinage est, en cas de freinage à fond ou de freinage d'urgence, plus élevée** que lorsque les plaquettes de frein sont rodées. Pendant la période de rodage, évitez les freinages à fond et les situations entraînant de fortes sollicitations des freins. Cela s'applique par exemple lorsque vous suivez un véhicule de très près.


L'**usure des plaquettes de frein** dépend principalement des conditions d'utilisation et du style de conduite. Si vous effectuez principalement de courts trajets en ville ou possédez un style de conduite sportif, il convient de faire contrôler plus souvent l'épaisseur des plaquettes de frein dans un atelier spécialisé.

En cas de conduite avec des **freins mouillés**, par ex. après un passage à gué, pendant de fortes pluies ou après un lavage du véhicule, l'effet de freinage peut être retardé en raison de l'humidité ou, en hiver, du givre qui se forme sur les disques de frein. Il faut faire sécher les freins dès que possible en freinant prudemment à partir d'une vitesse assez élevée. Veillez alors à ne pas mettre en danger le véhicule qui vous suit ni les autres usagers de la route → .

La formation d'une **pellicule de sel sur les disques et les plaquettes de frein** diminue l'efficacité de freinage et rallonge la distance de freinage. Si vous n'avez pas freiné pendant une période prolongée sur des routes sur lesquelles du sel de déneigement a été répandu, éliminez la pellicule de sel par abrasion en freinant avec précaution → .


Les longues périodes d'immobilisation, un faible kilométrage ainsi qu'une faible sollicitation des freins favorisent la **corrosion** sur les disques de frein ainsi que l'**encrassement** des plaquettes de frein. En cas de sollicitation faible ou nulle des plaquettes de frein et en cas de corrosion, Volkswagen vous recommande de nettoyer les disques et plaquettes de frein en effectuant à plusieurs reprises des freinages puissants lorsque vous roulez à une vitesse élevée. Veillez alors à ne pas mettre en danger le véhicule qui vous suit ni les autres usagers de la route → .

Dysfonctionnement du système de freinage

Si vous constatez une modification du comportement de freinage de votre véhicule (augmentation soudaine de la distance de freinage), il se peut qu'un circuit de freinage soit défaillant. Le témoin d'alerte  s'allume alors et un message texte s'affiche éventuellement. Rendez-vous dans les plus brefs délais dans l'atelier spécialisé le plus proche afin d'éliminer ce dysfonctionnement. Roulez alors à vitesse réduite, prévoyez des distances de freinage beaucoup plus longues et attendez-vous à devoir exercer une pression plus forte sur la pédale de frein.

Servofrein

Le servofrein, qui ne fonctionne que lorsque le moteur tourne, amplifie la pression que le conducteur exerce sur la pédale de frein.

Si le servofrein ne fonctionne pas ou si le véhicule est remorqué, vous devez appuyer plus fortement sur la pédale de frein, la distance de freinage étant allongée en raison de l'absence d'assistance au freinage → .



AVERTISSEMENT

Les plaquettes de frein neuves ne disposent pas tout de suite d'une efficacité de freinage optimale.

- Des plaquettes de frein neuves ne fournissent pas, pendant les 300 premiers kilomètres, l'effet de freinage optimal et doivent d'abord être rodées. Vous pouvez augmenter une efficacité de freinage réduite en appuyant plus fortement sur la pédale de frein.
- Pour réduire le risque d'accident, de blessures graves et de perte de contrôle du véhicule, il convient de rouler avec une prudence particulièrement accrue lorsque le véhicule est équipé de plaquettes de frein neuves.
- Pendant la période de rodage des plaquettes de frein neuves, ne roulez jamais trop près d'un autre véhicule et évitez toute situation susceptible de solliciter fortement les freins.



AVERTISSEMENT

Lorsqu'ils ont surchauffé, les freins sont moins efficaces et la distance de freinage est considérablement plus longue.

- En descente, les freins sont particulièrement sollicités et s'échauffent très rapidement.
- Avant d'aborder une descente longue et à forte déclivité, réduisez votre vitesse, rétrogradez ou sélectionnez un rapport inférieur. Vous profitez alors du frein moteur et soulagez les freins.
- Les spoilers avant de deuxième monte ou endommagés peuvent gêner la ventilation des freins et entraîner ainsi leur surchauffe.



AVERTISSEMENT

Les freins humides, givrés ou recouverts d'un film de sel freinent plus tardivement et rallongent la distance de freinage.

- Testez avec précaution les freins.
- Lorsque les conditions météorologiques et de visibilité, l'état de la chaussée et les conditions de circulation le permettent, effectuez toujours quelques freinages prudents pour sécher les freins et éliminer la couche de givre ou le film de sel.



AVERTISSEMENT

La conduite sans servofrein peut allonger considérablement la distance de freinage et risque ainsi de provoquer des accidents et des blessures graves.

- Ne coupez ni le moteur, ni l'allumage tant que le véhicule n'est pas immobilisé.
- Si le servofrein ne fonctionne pas ou si le véhicule est remorqué, vous devez appuyer plus fortement sur la pédale de frein, la distance de freinage étant allongée en raison de l'absence d'assistance au freinage.



MISE EN GARDE

- Si le freinage n'est pas absolument nécessaire, ne faites jamais patiner les freins en exerçant une légère pression sur la pédale. Le fait de freiner en permanence entraîne une surchauffe des freins. Ceci peut réduire considérablement la puissance de freinage, augmenter fortement la distance de freinage et, dans certains cas, conduire à une défaillance totale du système de freinage.
- Avant d'aborder une descente longue et à forte déclivité, réduisez votre vitesse, rétrogradez ou sélectionnez un rapport inférieur. Vous profitez alors du frein moteur et soulagez les freins. Le frein risque sinon de surchauffer et de tomber en panne. N'utilisez les freins qu'en cas de nécessité, pour ralentir ou stopper le véhicule.



En cas de contrôle des plaquettes de frein avant, il est recommandé de contrôler également les plaquettes de frein arrière. Il convient de procéder régulièrement à un contrôle visuel de l'épaisseur des plaquettes de frein en les contrôlant à travers les ouvertures des jantes ou par le dessous du véhicule. Si nécessaire, démontez les roues pour pouvoir procéder à un examen complet. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Systemes d'assistance au freinage



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Les systèmes d'assistance au freinage tels que le programme électronique de stabilisation, le dispositif antiblocage, l'assistant au freinage d'urgence, l'antipatinage et le blocage électronique de différentiel XDS ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne et contribuent grandement à la sécurité active.

Programme électronique de stabilisation (ESC)


Le programme électronique de stabilisation permet de réduire les risques de dérapage et d'améliorer la stabilité directionnelle en freinant les différentes roues dans certaines situations de conduite. Les situations critiques de comportement dynamique telles qu'une tendance au survirage ou au sous-virage du véhicule ou le patinage des roues motrices sont détectées par le programme électronique de stabilisation. Grâce à des interventions de freinage ciblées ou à une réduction du couple moteur, le système contribue à stabiliser le véhicule.

Le programme électronique de stabilisation est soumis à certaines limites. Il faut noter que le programme électronique de stabilisation ne peut annuler l'effet des lois de la physique. L'ESC ne sera pas en mesure d'aider le conducteur dans toutes les situations auxquelles il est confronté. C'est le cas par exemple lors d'une modification subite de l'état de la chaussée. Si une chaussée sèche est subitement couverte d'eau, de boue ou de neige, le programme électronique de stabilisation ne pourra intervenir de la même manière que sur une route sèche. Si le véhicule fait de l'aquaplanage (roule sur un film d'eau au lieu du

revêtement de la chaussée), le programme électronique de stabilisation n'est pas en mesure d'aider le conducteur à manœuvrer le véhicule, car le contact du véhicule avec le revêtement de la chaussée est interrompu et il n'est ainsi pas possible de freiner ni de diriger le véhicule. Lorsque les virages sont pris à vive allure, notamment sur des routes sinueuses, il ne fonctionne pas aussi efficacement dans des situations de conduite difficiles que lorsque vous roulez à vitesse réduite.

Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité, à l'état de la chaussée et à la circulation. Le programme électronique de stabilisation n'est pas en mesure d'annuler l'effet des lois de la physique, d'améliorer la transmission disponible ni de stopper le véhicule sur la chaussée lorsque celui-ci quitte la route suite à une inattention du conducteur. En revanche, le programme électronique de stabilisation améliore la possibilité de reprise de contrôle du véhicule et assiste le conducteur en intervenant sur ses mouvements de braquage pour lui permettre de maintenir le véhicule dans la trajectoire souhaitée en cas de situation de conduite extrême. Si vous roulez à une vitesse telle que le véhicule dévie de la route avant que le programme électronique de stabilisation ne puisse intervenir, aucune intervention du programme électronique de stabilisation ne sera possible.

Le dispositif antiblocage, l'assistance au freinage d'urgence, l'antipatinage et le blocage électronique de différentiel sont intégrés au programme électronique de stabilisation.

Si, dans certaines situations de conduite, la motricité n'est plus suffisante, il est possible de désactiver l'antipatinage dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche **CAR** puis effleurez les boutons de fonction  et Système ESC → Réglages du menu et du système (SETUP) .

Veillez à ce que l'antipatinage soit réactivé lorsqu'une motricité suffisante est de nouveau disponible.

Freinage anticollisions multiples

En cas d'accident, le système de freinage anticollisions multiples aide le conducteur à réduire les risques de dérapage du véhicule et d'impacts consécutifs au premier choc grâce à un freinage automatique.

Le freinage anticollisions multiples ne fonctionne qu'en cas de collision frontale, latérale et par l'arrière, lorsque le calculateur de sac gonflable constate un seuil de déclenchement correspondant et que l'accident se produit à une vitesse supérieure à 10 km/h (6 mph).

Le freinage du véhicule est assuré automatiquement par le programme électronique de stabilisation à condition que le système de freinage hydraulique, le programme électronique de stabilisation et l'équipement électrique ne soient pas endommagés sous l'effet de la collision et restent opérationnels.

Les actions suivantes entraînent la désactivation de la fonction de freinage automatique :

- Lorsque le conducteur appuie sur l'accélérateur. Aucun freinage automatique n'est effectué.
- Lorsque la pression de freinage résultant de l'actionnement de la pédale de frein est plus importante que la pression de freinage établie par le système. Le véhicule est alors freiné manuellement.

Dispositif antiblocage (ABS)

Le dispositif antiblocage empêche le blocage des roues lors du freinage jusqu'à l'arrêt du véhicule et aide le conducteur à manier le véhicule et à garder le contrôle du véhicule. Cela signifie que le véhicule a moins tendance à déraper, même en cas de freinage à fond :

- Appuyez fortement sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée. Ne retirez pas le pied de la pédale de frein et ne réduisez pas la pression exercée sur la pédale !
- Ne pompez pas et ne réduisez pas la pression exercée sur la pédale de frein !
- Manœuvrez le véhicule tout en appuyant fortement sur la pédale de frein.
- Lorsque vous relâchez la pédale de frein ou que vous réduisez la pression exercée sur celle-ci, le dispositif antiblocage se désactive.

Le processus de régulation du dispositif antiblocage se manifeste par des **mouvements pulsatoires de la pédale de frein** ainsi que par des bruits. Il ne faut cependant pas s'attendre à ce que le dispositif antiblocage réduise la distance de freinage dans *toutes* les circonstances. La distance de freinage sur gravillons, ou en cas de neige fraîche sur sol glissant, peut même s'allonger.

Assistance au freinage d'urgence

Le système d'assistance au freinage d'urgence aide à réduire la distance d'arrêt. L'assistance au freinage d'urgence augmente l'efficacité des freins lorsque vous appuyez rapidement sur la pédale de frein dans les situations de freinage d'urgence. La pression de freinage s'établit alors très rapidement, la force de freinage est augmentée et la distance de freinage réduite. L'activation du dispositif antiblocage est alors plus rapide et plus efficace.

Ne relâchez **pas** la pression exercée sur la pédale de frein ! Lorsque vous relâchez la pédale de frein ou que vous réduisez la pression exercée sur la pédale de frein, l'assistance au freinage d'urgence désactive automatiquement le servofrein.

Antipatinage (ASR)

L'antipatinage diminue la force motrice du moteur lorsque les roues patinent et adapte la force motrice en fonction de l'état de la chaussée. L'antipatinage facilite le démarrage, les accélérations et les montées en côte, même en cas de conditions défavorables sur la chaussée.

L'antipatinage peut être activé ou désactivé manuellement → Activation ou désactivation de l'antipatinage (ASR), de l'antipatinage (ASR) avec programme électronique de stabilisation (ESC) ou de l'ESC Sport .

Blocage électronique de différentiel (EDS et XDS)

Le blocage électronique de différentiel est à disposition du conducteur en conduite normale en ligne droite. Il permet de freiner une roue qui patine et transmet la force motrice aux autres roues motrices. Pour éviter la surchauffe du frein à disque de la roue freinée, le blocage électronique de différentiel se désactive automatiquement en cas de sollicitation exceptionnellement forte. Le blocage électronique de différentiel se réactive automatiquement aussitôt le frein refroidi.

La fonction XDS est une extension du blocage électronique de différentiel (EDS). La fonction XDS ne réagit pas à l'antipatinage mais au délestage de la roue avant à l'intérieur du virage lorsque les virages sont pris à vive allure. La fonction XDS exerce une pression sur les freins de la roue à l'intérieur du virage, pour l'empêcher de patiner. La traction est ainsi améliorée et le véhicule reste plus longtemps sur la voie souhaitée.



AVERTISSEMENT

La technique intelligente des systèmes d'assistance au freinage ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Toute conduite rapide sur des chaussées gelées, glissantes ou humides peut entraîner la perte de contrôle du véhicule et blesser grièvement le conducteur et les passagers.

- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation. Le supplément de sécurité qu'apportent les systèmes d'assistance au freinage ne doit pas vous inciter à prendre des risques.
- Les systèmes d'assistance au freinage ne peuvent dépasser les limites imposées par les lois de la physique. Les chaussées glissantes et humides restent très dangereuses même si le véhicule est équipé du programme électronique de stabilisation et des autres systèmes.
- Si vous roulez trop rapidement sur chaussée humide, les roues risquent de perdre le contact avec la chaussée et de flotter (aquaplanage). Il n'est plus possible de freiner, de manœuvrer ni de garder le contrôle du véhicule s'il a perdu le contact avec la chaussée.
- Les systèmes d'assistance au freinage ne peuvent empêcher la survenue d'accident si vous roulez par exemple trop près d'un véhicule ou trop vite pour la situation de conduite concernée.
- Bien que les systèmes d'assistance au freinage soient très efficaces et vous aident à garder le contrôle du véhicule dans des situations de conduite difficiles, rappelez-vous toujours que la stabilité directionnelle dépend de l'adhérence des pneus.
- Accélérez avec prudence sur une chaussée glissante, par ex. sur la neige ou le verglas. Même si le véhicule est équipé de systèmes d'assistance au freinage, les roues peuvent patiner, ce qui peut conduire à la perte de contrôle du véhicule.



AVERTISSEMENT

L'efficacité du programme électronique de stabilisation peut être considérablement réduite si d'autres composants et systèmes liés au comportement dynamique du véhicule n'ont pas été correctement entretenus ou présentent des dysfonctionnements. Cela concerne également – mais pas uniquement – les freins, les pneus ainsi que d'autres systèmes mentionnés précédemment.

- Rappelez-vous toujours que toute modification opérée sur le véhicule peut avoir des répercussions sur le fonctionnement des systèmes d'assistance au freinage.
- Des modifications effectuées sur la suspension du véhicule ou l'utilisation de combinaisons roues/pneus non homologuées peuvent avoir des répercussions sur le fonctionnement des systèmes d'assistance au freinage et réduire leur efficacité.
- L'efficacité du programme électronique de stabilisation dépend également de l'utilisation de pneus appropriés → À savoir sur les roues et pneus .



Le programme électronique de stabilisation ou l'antipatinage peut fonctionner correctement seulement si les quatre roues sont équipées des mêmes pneus. Des circonférences de roulement de pneus différentes peuvent entraîner une réduction inattendue de la puissance du moteur.



En cas de dysfonctionnement du dispositif antiblocage, le programme électronique de stabilisation, l'antipatinage et le blocage électronique de différentiel tombent également en panne.



Des bruits de fonctionnement du moteur peuvent survenir lors des processus de régulation des systèmes décrits.

Activation ou désactivation de l'antipatinage (ASR), de l'antipatinage (ASR) avec programme électronique de stabilisation (ESC) ou de l'ESC Sport



Fig. 153 Dans la partie inférieure de la console centrale : touche d'activation/de désactivation manuelle de l'antipatinage, de l'antipatinage avec programme électronique de stabilisation ou de l'ESC Sport



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière




Le programme électronique de stabilisation fonctionne uniquement lorsque le moteur tourne et comprend le dispositif antiblocage, le blocage électronique de différentiel ainsi que l'antipatinage.

Désactivez la fonction ASR ou le programme électronique de stabilisation uniquement lorsque la motricité n'est plus suffisante (entre autres) :


- Pour conduire en neige profonde ou sur sol meuble.
- Pour débarrasser le véhicule enlisé.


Réactivez ensuite la fonction ASR ou le programme électronique de stabilisation.

Désactivation et activation de la fonction ASR

- Sur certains modèles, lorsque le moteur tourne, il est possible de désactiver la fonction ASR en appuyant sur la touche  → Fig. 153 .
- Réactivez la fonction ASR en appuyant sur la touche  → Fig. 153 .
- **OU** : activez et désactivez la fonction ASR dans le système d'infodivertissement en actionnant la touche **CAR** et en effleurant les boutons de fonction  et Système ESC → Réglages du menu et du système (SETUP) .

Activation et désactivation de la fonction ASR avec programme électronique de stabilisation (ESC)

Avec certains équipements, il est possible d'activer le mode Sport du programme électronique de stabilisation parallèlement à la désactivation de l'antipatinage. En mode Sport, les interventions de stabilisation du programme électronique de stabilisation sont restreintes. Appuyez sur la touche  → Fig. 153 pour activer et désactiver ce mode.

| Touche  | Effet |
|--|---|
| Appuyez environ une seconde. | Fonction ASR désactivée |
| Appuyez pendant plus de 3 secondes environ. | Fonction ASR désactivée et ESC Sport activé |
| Appuyez de nouveau. | Fonction ASR avec programme électronique de stabilisation (ESC) activée |



Dans le cas d'équipements sans touche d'activation et de désactivation manuelle de l'antipatinage (ASR), il est possible d'activer/de désactiver la fonction ASR dans le système d'infodivertissement → Réglages du menu et du système (SETUP) .



Des messages texte peuvent également apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments. Ces messages texte fournissent des informations supplémentaires ou invitent le conducteur à intervenir → Cadrons .

Liquide de frein



Fig. 154 Dans le compartiment-moteur : bouchon du réservoir de liquide de frein



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Avec le temps, le liquide de frein absorbe l'humidité de l'air ambiant. Une teneur en eau trop élevée risque d'endommager le système de freinage. Le point d'ébullition du liquide de frein est alors sensiblement abaissé. Si la teneur en eau est trop élevée, des bulles de vapeur peuvent se former dans le système de freinage lorsque les freins sont fortement sollicités et en cas de freinage à fond. Les bulles de vapeur réduisent l'efficacité de freinage, allongent considérablement la distance de freinage et peuvent même entraîner une défaillance totale du système de freinage. Votre propre sécurité et la sécurité de tous les passagers sont compromises si le système de freinage ne fonctionne pas toujours correctement → .

Spécifications du liquide de frein

Volkswagen a mis au point un liquide de frein spécialement adapté au système de freinage du véhicule. Afin de garantir un fonctionnement optimal du système de freinage, Volkswagen vous recommande d'utiliser le liquide de frein conforme à la norme **VW 501 14**.

Avant d'utiliser un liquide de frein, vérifiez que les spécifications du liquide de frein mentionnées sur le bidon répondent aux exigences du véhicule.

Le liquide de frein conforme à la norme VW 501 14 est disponible auprès d'un Partenaire Volkswagen.


Si ce type de liquide de frein n'est pas disponible et que vous devez par conséquent utiliser un autre liquide de frein de haute qualité, vous pouvez utiliser un liquide de frein répondant aux exigences de la norme DIN ISO 4925 CLASS 4 ou de la norme US FMVSS 116 DOT 4.

Tous les liquides de frein répondant aux exigences de la norme DIN ISO 4925 CLASS 4 ou de la norme US FMVSS 116 DOT 4 n'ont pas la même composition chimique. Certains de ces liquides de frein peuvent contenir des produits chimiques qui, avec le temps, peuvent détruire ou endommager des pièces du système de freinage du véhicule.

Afin de garantir un fonctionnement correct et durable du système de freinage, Volkswagen vous recommande d'utiliser un liquide de frein conforme à la **norme VW 501 14**.

Un liquide de frein conforme à la norme VW 501 14 répond aux exigences de la norme DIN ISO 4925 CLASS 4 ou de la norme US FMVSS 116 DOT 4.

Niveau de liquide de frein

Le niveau de liquide de frein doit toujours se trouver entre le repère MIN et le repère MAX du réservoir de liquide de frein → .

Le niveau de liquide de frein ne peut pas être contrôlé avec exactitude sur chaque modèle étant donné que des pièces du moteur masquent les repères de niveau du réservoir de liquide de frein. S'il n'est pas possible de lire avec précision le niveau de liquide de frein, faites appel à un spécialiste.

Le niveau de liquide de frein baisse légèrement en cours d'utilisation en raison de l'usure des plaquettes de frein et du rattrapage automatique du frein.

Vidange du liquide de frein

Faites effectuer la vidange du liquide de frein par un spécialiste. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen. Ne faites l'appoint qu'avec du liquide de frein neuf qui présente les spécifications requises.



AVERTISSEMENT

Un niveau de liquide de frein insuffisant et un liquide de frein trop vieux ou inapproprié peuvent entraîner une défaillance des freins ou réduire l'effet de freinage.

- Faites contrôler régulièrement le système de freinage ainsi que le niveau de liquide de frein !
- Faites effectuer régulièrement une vidange du liquide de frein.
- Des bulles de vapeur peuvent se former lorsque les freins sont fortement sollicités avec un liquide de frein trop vieux. Les bulles de vapeur réduisent l'efficacité de freinage, allongent considérablement la distance de freinage et peuvent entraîner une défaillance totale du système de freinage.

- Veillez à utiliser du liquide de frein approprié. N'utilisez que du liquide de frein strictement conforme à la norme VW 501 14.
- Tout autre liquide de frein ou un liquide de moindre qualité peut perturber le fonctionnement des freins et réduire l'efficacité du freinage.
- Si aucun liquide de frein conforme à la norme VW 501 14 n'est disponible, utilisez exceptionnellement un liquide de frein de qualité répondant aux exigences de la norme DIN ISO 4925 CLASS 4 ou de la norme US FMVSS 116 DOT 4.
- Faites toujours l'appoint avec du liquide de frein neuf.



AVERTISSEMENT

Le liquide de frein est toxique.

- Pour réduire les risques d'intoxication, n'utilisez jamais de bouteilles ou autres contenants pour conserver le liquide de frein. Ces récipients, même marqués, peuvent inciter des personnes à en boire le contenu.
- Conservez toujours le liquide de frein dans son bidon d'origine fermé, hors de la portée des enfants.



MISE EN GARDE

Du liquide de frein qui se répand ou qui s'écoule endommage la peinture du véhicule, les pièces en matière plastique et les pneus. Essayez immédiatement tout liquide de frein qui a été renversé ou qui s'est écoulé sur une pièce quelconque du véhicule.



Le liquide de frein peut être une source de pollution pour l'environnement. Recueillez les fluides qui se sont écoulés et mettez-les au rebut dans le respect des règles de dépollution en vigueur.

Conduite respectueuse de l'environnement



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Conduite économique
- Conduite économique en carburant
- Moniteur Think Blue.

La consommation de carburant, la pollution, ainsi que l'usure du moteur, des freins et des pneus dépendent principalement de 3 facteurs :

- Le style de conduite adopté.
- Conditions d'utilisation (conditions météorologiques ou état de la chaussée).
- Les conditions techniques.



AVERTISSEMENT

Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.

Conduite économique



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Passage plus rapide des rapports

De manière générale, un rapport plus élevé est toujours plus économique. Pour la plupart des véhicules, la règle suivante s'applique : roulez en 3^e à une vitesse d'env. 30 km/h (19 mph), en 4^e à env. 40 km/h (25 mph) et en 5^e à env. 50 km/h (31 mph).

Par ailleurs, le fait de sauter des rapports lors de la montée en rapport permet d'économiser du carburant si la circulation et la situation de conduite le permettent.

Ne poussez pas les rapports au maximum. N'utilisez la 1^{re} vitesse que pour démarrer puis passez rapidement la 2^e vitesse. Sur les véhicules dotés d'une boîte automatique, évitez d'utiliser le kick-down.

Les véhicules dotés d'une recommandation de rapport favorisent la conduite économique en affichant le moment idéal pour passer les vitesses.

Conduite en roue libre

Lorsque vous retirez votre pied de l'accélérateur, l'alimentation du moteur en carburant est interrompue et la consommation est réduite.

Par conséquent, laissez rouler le véhicule sans appuyer sur l'accélérateur, par exemple lorsque vous vous approchez d'un feu rouge. Enfoncez la pédale d'embrayage pour débrayer uniquement lorsque le véhicule devient trop lent ou si la distance de décélération est plus longue. Le moteur continue alors de tourner au ralenti.

Dans des situations nécessitant une longue période d'immobilisation, par ex. devant un passage à niveau, arrêtez le moteur. Sur les véhicules avec dispositif start/stop de mise en veille activé, le moteur est automatiquement coupé dans les phases d'arrêt du véhicule.

Anticiper et suivre le courant

Freiner et accélérer fréquemment augmente considérablement la consommation de carburant. En anticipant et en maintenant une distance suffisante par rapport au véhicule qui vous précède, vous pouvez compenser les variations de vitesse simplement en relâchant la pédale de l'accélérateur. Il n'est alors pas absolument nécessaire de freiner et d'accélérer activement.

Conduite sereine et régulière

À vitesse élevée, la résistance à l'avancement augmente considérablement du fait, notamment, de la résistance aérodynamique. La constance prime sur la vitesse : plus votre style de conduite est régulier, plus vous économisez du carburant.

Lorsque vous roulez sur autoroute, la vitesse sélectionnée a une grande influence sur la consommation de carburant. Une vitesse adaptée et constante peut diminuer la consommation de carburant du véhicule.

Le régulateur de vitesse vous aide à adopter un style de conduite régulier → Régulateur de vitesse (GRA) .

Utilisation raisonnable des fonctions de confort

Le confort dans le véhicule est agréable et important, mais il faut l'utiliser à bon escient, en respectant l'environnement.

Les exemples suivants peuvent permettre de diminuer la consommation de carburant et donc d'augmenter l'autonomie :

- Système de réfrigération du climatiseur : lorsque le climatiseur doit produire une différence de température très élevée, il consomme une quantité d'énergie importante produite par le moteur. C'est pourquoi il ne faut pas que l'écart entre la température dans le véhicule et la température extérieure soit trop important. Aérez au besoin le véhicule avant de démarrer et roulez un peu avec les fenêtres ouvertes. Allumez seulement ensuite le climatiseur, une fois les fenêtres fermées.
- Lorsque vous roulez à grande vitesse, gardez les fenêtres fermées. Les fenêtres ouvertes augmentent la consommation de carburant.
- Désactivez le chauffage de siège lorsque vous n'en avez plus besoin.

- Désactivez le dégivrage de glace avant et arrière lorsque les glaces sont exemptes de buée, de givre et de glace.
- Ne laissez pas le chauffage stationnaire activé lorsque le véhicule est en mouvement → Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint) .

Autres facteurs augmentant la consommation de carburant (exemples) :

- Dysfonctionnement de la gestion moteur.
- Conduite en montagne.

Conduite économique en carburant

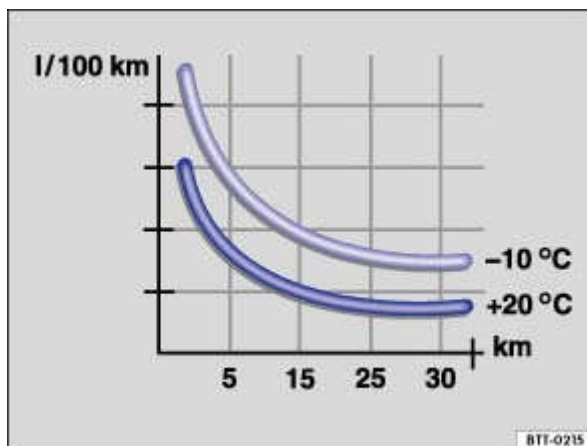


Fig. 155 Consommation de carburant en l/100 km à 2 températures ambiantes différentes



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

C'est à l'accélération qu'un véhicule consomme le plus de carburant. La conduite anticipée permet de moins freiner et par conséquent de moins accélérer. Dans la mesure du possible, laissez le véhicule rouler par inertie, par exemple lorsque vous voyez que le prochain feu de signalisation est au rouge.

Éviter les trajets courts

Juste après son démarrage, un moteur froid consomme nettement plus de carburant. C'est uniquement après quelques kilomètres que le moteur atteint sa température de fonctionnement et que la consommation de carburant redevient normale.

Pour réduire efficacement la consommation de carburant et les émissions polluantes, le moteur et le catalyseur doivent avoir atteint leur **température de fonctionnement** optimale. Dans ce contexte, la **température ambiante** est également déterminante.

La → Fig. 155 indique deux valeurs de consommation de carburant différentes pour le même trajet, l'un étant effectué à +20 °C (+68 °F) et l'autre à -10 °C (+14 °F).

Par conséquent, évitez les trajets courts superflus et regroupez les trajets.

Dans des conditions équivalentes, le véhicule consomme plus de carburant en hiver qu'en été.

Laisser tourner le moteur pour qu'il chauffe est systématiquement superflu d'un point de vue technique et constitue un gaspillage de carburant. Cela est même interdit dans certains pays.

Adaptation de la pression de gonflage des pneus

Une pression de gonflage correcte des pneus réduit la résistance au roulement et par conséquent la consommation de carburant.

Lorsque vous achetez des pneus neufs, veillez toujours à ce que leur résistance au roulement soit optimale → À savoir sur les roues et pneus .

Utilisation d'huile-moteur superlubrifiante

Les huiles-moteur entièrement synthétiques à faible viscosité, appelées aussi huiles-moteur superlubrifiantes, réduisent la consommation de carburant. Les huiles-moteur superlubrifiantes diminuent la résistance au frottement dans le moteur et se répartissent mieux et plus rapidement, en particulier lors d'un démarrage à froid du moteur. Cet effet se produit particulièrement sur les véhicules souvent utilisés pour parcourir de courtes distances.

Surveillez toujours le niveau d'huile-moteur et respectez les périodicités d'entretien (périodicités de vidange d'huile-moteur).

Lorsque vous achetez de l'huile-moteur, respectez toujours les normes des huiles-moteur homologuées par Volkswagen.

Éviter le ballast inutile

Plus un véhicule est léger, plus il est économique et écologique.

Retirez tous les objets et ballasts inutiles du véhicule.

Retrait des superstructures et des pièces rapportées inutiles

Plus un véhicule est aérodynamique, plus sa consommation est faible. Les superstructures et pièces rapportées telles que les galeries porte-bagages ou les porte-vélos diminuent l'aérodynamisme.

Il importe par conséquent de retirer les pièces rapportées inutiles et les systèmes de galerie porte-bagages non utilisés, en particulier si vous roulez à des vitesses élevées.

Moniteur Think Blue.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Le moniteur Think Blue. analyse et visualise votre conduite et vous aide à adopter un mode de conduite économique.

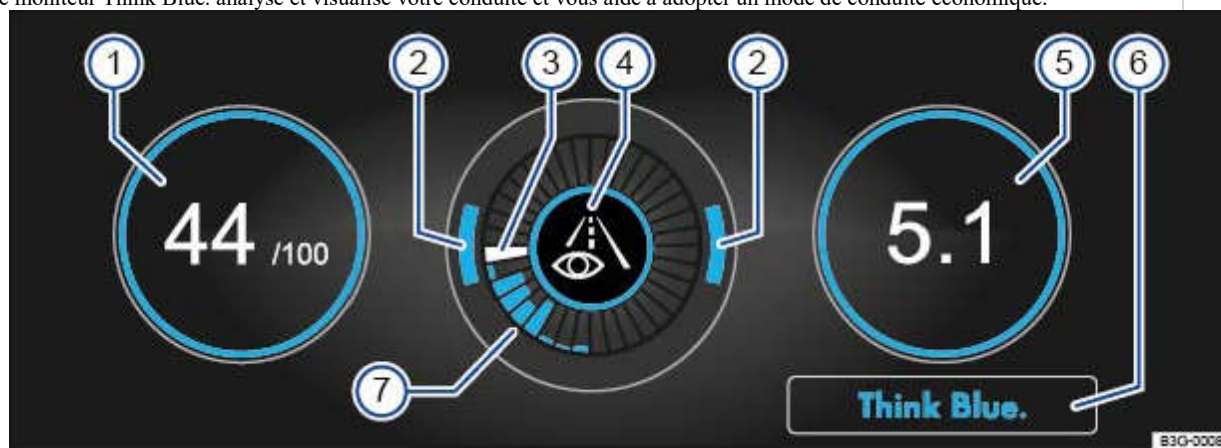






Fig. 156 Dans le système d'infodivertissement : moniteur Think Blue

→ Fig. 156 Signification

①


Le Blue Score évalue l'efficacité de votre conduite sur une échelle allant de 0 à 100. Plus la valeur affichée est élevée, plus votre conduite est efficace.

Si vous appuyez sur l'affichage, il apparaît une statistique des 30 dernières minutes de conduite Depuis départ. Si la durée actuelle du trajet est inférieure

| → Fig. 156 Signification | |
|--------------------------|---|
| | <p>à 30 minutes, ce sont les valeurs du dernier trajet effectué qui s'affichent en gris sur l'écran.</p> <p>Une conduite efficace et constante est symbolisée en plus par un affichage entouré d'un bord bleu. Lorsque le style de conduite n'est pas efficace, le bord se colore en gris.</p> |
| ② | Dans l'anneau extérieur, la position de deux arcs de cercle représente le comportement d'accélération et de freinage. À vitesse constante, les arcs de cercle se trouvent dans la zone centrale. En cas d'accélération ou de freinage du véhicule, les arcs de cercle se déplacent vers le bas ou vers le haut. |
| ③ | Le segment blanc dans l'anneau central affiche l'état momentané de l'évaluation. Il progresse environ toutes les 5 secondes dans le sens des aiguilles d'une montre en laissant à chaque fois derrière lui un segment bleu, voir ⑦. |
| ④ | Dans l'anneau central, différents symboles rendent compte de votre style de conduite momentané : |
| |  Conduire en anticipant plus |
| |  Recommandation de rapport |
| |  Effet négatif de la vitesse actuelle sur la consommation de carburant |
| |  Comportement de conduite économique |
| ⑤ | La consommation moyenne de carburant Depuis départ est affichée en l/100 km. |
| | Si vous appuyez sur l'affichage, il apparaît une statistique des 30 dernières minutes de conduite Depuis départ. Si la durée actuelle du trajet est inférieure à 30 minutes, ce sont les valeurs du dernier trajet effectué qui s'affichent en gris sur l'écran. |
| | Une conduite efficace et constante est symbolisée en plus par un affichage entouré d'un bord bleu. Lorsque le style de conduite n'est pas efficace, le bord se colore en gris. |

| → Fig. 156 Signification | |
|--------------------------|--|
| ⑥ | Effleurez le bouton de fonction Think Blue. pour afficher des conseils supplémentaires pour économiser du carburant. |
| ⑦ | Les segments bleus dans l'anneau central symbolisent l'efficacité de la conduite. Chaque segment correspond à un laps de temps (écoulé) d'environ 5 secondes. Plus le segment bleu est grand, plus la conduite a été efficace pendant le laps de temps concerné. |

Affichage du Moniteur Think Blue.

- Appuyez sur la touche **CAR** du système d'infodivertissement aussi souvent que nécessaire pour que s'affiche le Moniteur Think Blue.
- **OU** : appuyez sur la touche **CAR** du système d'infodivertissement.
- Effleurez le bouton de fonction .
- Effleurez le bouton de fonction Moniteur Think Blue.



AVERTISSEMENT

Toute distraction du conducteur peut entraîner des accidents et des blessures. L'utilisation du système d'infodivertissement peut détourner l'attention du conducteur de la circulation.

- Restez toujours attentif et ayez un comportement responsable au volant.

Direction



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Témoins d'alerte et de contrôle
- Informations concernant la direction

L'assistance de direction ne s'effectue pas hydrauliquement mais électromécaniquement. Avantage de cette direction : aucun flexible hydraulique, aucune huile hydraulique, aucune pompe, aucun filtre et aucune autre pièce ne sont nécessaires. Le système électromécanique est plus économe en carburant. Alors qu'un système hydraulique requiert une pression d'huile permanente dans le système, une direction électromécanique ne requiert un apport d'énergie que lors du braquage.

La direction assistée électromécanique s'adapte automatiquement à la vitesse, au couple de braquage et à l'angle de braquage des roues. La direction assistée électromécanique ne fonctionne que lorsque le moteur tourne.

Sur les véhicules dotés de la fonction de sélection du profil de conduite, le profil de conduite sélectionné peut influencer sur le comportement de l'assistance de direction → Sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection) .

Informations complémentaires et avertissements :

- Démarrage et arrêt du moteur → Démarrage et arrêt du moteur
- Batterie → Batterie

- Remorquage ou démarrage par remorquage → Remorquage et démarrage par remorquage



AVERTISSEMENT

Lorsque l'assistance de direction ne fonctionne pas, le volant est difficile à tourner et peut rendre difficile le braquage du véhicule.

- L'assistance de direction ne fonctionne que lorsque le moteur tourne.
- Ne coupez ni le moteur, ni l'allumage tant que le véhicule n'est pas immobilisé. Le verrouillage électronique de colonne de direction peut s'enclencher et vous risquez de ne plus pouvoir manœuvrer le véhicule.

Témoins d'alerte et de contrôle



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

| Allumé | Cause éventuelle/remède |
|----------|---|
| | Défaillance de la direction assistée électromécanique. |
| | Faites contrôler immédiatement la direction dans un atelier spécialisé. |
| | Direction électromécanique réduite. |
| | Faites contrôler immédiatement la direction dans un atelier spécialisé. |
| | Si le témoin d'alerte jaune ne se rallume pas après un nouveau démarrage du moteur ou un bref parcours, il n'est pas nécessaire de vous rendre dans un atelier spécialisé. |
| | OU : la batterie a été déconnectée puis reconnectée. |
| | Parcourez un court trajet à une vitesse comprise entre 15 et 20 km/h (9 – 12 mph). |
| Clignote | Cause éventuelle/remède |
| | Dysfonctionnement du verrouillage électronique de la colonne de direction. |
| | Arrêtez de rouler ! |
| | Faites appel à un spécialiste ! |
| | Colonne de direction sous contrainte. |

| Clignote | Cause éventuelle/remède |
|----------|--|
| | Tournez le volant dans un sens puis dans l'autre. |
| | OU : colonne de direction non déverrouillée ou verrouillée. |
| | Retirez la clé de véhicule du contact-démarrreur et remettez le contact d'allumage. Tenez compte des messages éventuellement affichés dans le combiné d'instruments. |
| | Arrêtez de rouler si la colonne de direction reste verrouillée après l'établissement du contact d'allumage. Faites appel à un spécialiste ! |

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.



AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument ou les messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.



MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument ou des messages texte peut endommager le véhicule.

Informations concernant la direction



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Pour rendre plus difficiles les tentatives de vol du véhicule, la direction doit être bloquée chaque fois que vous quittez le véhicule.

Verrouillage électronique de la colonne de direction

Véhicules avec système Keyless Access : la colonne de direction est verrouillée lorsque la porte du conducteur est ouverte, le contact d'allumage étant coupé. À cet effet, le véhicule doit être à l'arrêt et, le cas échéant, le levier sélecteur doit se trouver en position **P**.

Si vous ouvrez la porte du conducteur avant de couper le contact d'allumage, le verrouillage électronique de la colonne de direction est activé à l'aide de la clé du véhicule ou du capteur intégré à la poignée de porte.

Blocage de la direction mécanique

Véhicules sans système Keyless Access : la colonne de direction se verrouille lorsque, le véhicule étant à l'arrêt, vous retirez la clé du véhicule du contact-démarrreur.


| Dispositif de blocage de la direction | Dispositif de blocage de la direction |
|---|--|
| Activer | Désactiver |
| Garez le véhicule → Freinage, arrêt et stationnement . | Tournez légèrement le volant pour délester le dispositif de blocage de la direction. |
| Retirez la clé du véhicule. | Insérez la clé du véhicule dans le contact-démarrreur. |
| Tournez légèrement le volant jusqu'à ce que le blocage de direction s'enclenche de manière audible. | Maintenez le volant dans cette position et mettez le contact d'allumage. |

Direction électromécanique

La direction assistée électromécanique s'adapte automatiquement à la vitesse, au couple de braquage et à l'angle de braquage des roues. La direction assistée électromécanique ne fonctionne que lorsque le moteur tourne.

En cas de diminution ou de défaillance de l'assistance de direction, vous devez exercer un effort de braquage nettement plus important que d'habitude.

Fonction de contre-braquage

La fonction de contre-braquage assiste le conducteur dans des situations critiques. Des forces de braquage supplémentaires aident le conducteur à contre-braquer → .

Direction progressive

En fonction de l'équipement du véhicule, la direction progressive permet d'adapter l'intensité des mouvements de braquage en fonction de la situation de conduite. La direction progressive ne fonctionne que lorsque le moteur tourne.

En *ville*, les manœuvres, le stationnement ainsi que les virages serrés demandent des mouvements de braquage moins importants.

Sur les *routes nationales* ou sur *autoroute*, la direction progressive offre une sensation de direction plus sportive et plus directe ainsi qu'un comportement dynamique important, par ex. dans les virages.

AVERTISSEMENT

Le contre-braquage assisté aide le conducteur, en même temps que le programme électronique de stabilisation, à braquer le véhicule dans des situations de conduite critiques. Le braquage du véhicule incombe dans tous les cas au conducteur. Le véhicule n'est pas braqué par la fonction de contre-braquage.

Systemes d'aide à la conduite

Systemes d'assistance au démarrage



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Témoins de contrôle
- Assistant de descente
- Fonction Auto Hold
- Dispositif start/stop de mise en veille
- Assistant de descente

Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'information Volkswagen → Système d'information Volkswagen
- Freinage, arrêt et stationnement → Freinage, arrêt et stationnement
- Batterie → Batterie
- Informations utiles sur les roues et les pneus → À savoir sur les roues et pneus
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications
- Démarrage de fortune → Démarrage de fortune



AVERTISSEMENT

La technique intelligente des systèmes d'assistance au démarrage ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Le supplément de confort qu'apportent les systèmes d'assistance au démarrage ne doit jamais vous inciter à prendre des risques.




- Des déplacements involontaires du véhicule risquent de provoquer des blessures graves.
- Les systèmes d'assistance au démarrage ne sauraient remplacer la vigilance du conducteur.
- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Le système d'assistance au démarrage ne peut pas maintenir dans toutes les circonstances (par ex. sur un sol glissant ou verglacé) le véhicule en côte ni freiner suffisamment le véhicule dans les descentes.

Témoins de contrôle



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

| Allumé | Cause éventuelle/remède |
|--------|---|
| | Le véhicule est arrêté par la fonction Auto-Hold. Désactivez le cas échéant la fonction Auto Hold → Fonction Auto Hold . |
| | <i>Affichage en blanc</i> : assistant de descente activé → Assistant de descente . |
| | <i>Affichage en gris</i> : assistant de détente non activé. Système enclenché, pas de régulation → Assistant de descente . |

| Allumé | Cause éventuelle/remède |
|---|--|
|  | Dispositif start/stop de mise en veille disponible, arrêt automatique du moteur activé → Dispositif start/stop de mise en veille . |
|  | Le dispositif start/stop de mise en veille n'est pas disponible. OU : le dispositif start/stop de mise en veille a mis le moteur en marche automatiquement. Vérifiez que toutes les conditions techniques sont réunies. Veillez à ce que les conditions techniques manquantes soient remplies → Dispositif start/stop de mise en veille . |
|  | Le moteur démarre. Phase de préchauffage sur les moteurs diesel. Vérifiez que toutes les conditions techniques sont réunies. Veillez à ce que les conditions techniques manquantes soient remplies → Démarrage et arrêt du moteur . |

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument ou les messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument ou des messages texte peut endommager le véhicule.

Assistant de descente




Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière


L'assistant de descente limite la vitesse du véhicule en marche avant et en marche arrière sur les pentes abruptes grâce à une action pilotée sur les freins des quatre roues. Un blocage des roues est impossible étant donné que le dispositif antiblocage reste activé. Sur les véhicules avec boîte mécanique, l'assistant de descente adapte la vitesse assignée de sorte que le moteur ne soit pas freiné en dessous de son régime de ralenti.

La vitesse du véhicule est limitée à 2 km/h minimum et 30 km/h maximum une fois que le véhicule s'est engagé sur une descente à une vitesse inférieure à 30 km/h. Le conducteur peut à tout moment augmenter ou diminuer la vitesse à l'intérieur de la plage de vitesses mentionnée en accélérant ou en freinant. Dans ce cas, la fonction est interrompue et, le cas échéant, réactivée ensuite.

La condition préalable est toutefois que le sol présente une adhérence suffisante. L'assistant de descente **ne peut pas**, par exemple, assurer sa fonction sur pente verglacée ou sur pente à sol gras.

Le témoin  sur l'afficheur du combiné d'instruments indique que l'assistant de descente est opérationnel → Témoins de contrôle .

L'assistant de descente est automatiquement activé lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Le moteur du véhicule tourne.
- Le profil de conduite **Offroad** est sélectionné → Sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection) .
- La vitesse est inférieure à 30 km/h (le témoin  est visible sur l'afficheur du combiné d'instruments).
- La pente présente une déclivité de 10 % minimum en marche avant ou 9 % en cas de marche arrière.
- Il n'y a pas d'intervention de freinage ni d'accélération.

L'assistant de descente est désactivé en cas de freinage ou d'accélération ou lorsque la déclivité de la pente devient inférieure à 5 %.



AVERTISSEMENT

Soyez toujours prêt à freiner. Vous risquez sinon de vous exposer à des accidents et des blessures.

- L'assistant de descente est un simple outil et ne peut pas toujours freiner suffisamment le véhicule dans les descentes.
- Malgré l'assistant de descente, le véhicule peut accélérer.

Fonction Auto Hold




Fig. 157 Dans la partie inférieure de la console centrale : touche de la fonction Auto Hold




Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Lorsque la fonction est activée, le témoin de contrôle intégré à la touche **AUTO HOLD** → Fig. 157 (flèche) s'allume.


La fonction Auto Hold permet d'immobiliser automatiquement le véhicule sans vous obliger à appuyer en permanence sur la pédale de frein.

Après avoir identifié l'arrêt du véhicule et une fois la pédale de frein relâchée, la fonction Auto Hold assure l'immobilisation du véhicule. Le témoin de contrôle  vert s'allume sur l'afficheur du combiné d'instruments pour signaler la mise à l'arrêt du véhicule par le frein de service.

Dès que le conducteur démarre, la fonction Auto Hold désactive le frein de stationnement électronique. Le témoin de contrôle  vert s'éteint sur l'afficheur du combiné d'instruments et le véhicule se met à rouler en fonction de la déclivité.


Conditions d'activation et de désactivation de la fonction Auto Hold et d'immobilisation du véhicule avec la fonction :

- La porte du conducteur est fermée.
- Le moteur tourne.

Lorsque le levier sélecteur est mis en position N sur les véhicules avec boîte automatique, la fonction Auto Hold **ne s'active pas** ou reste désactivée. Le véhicule ne sera donc pas immobilisé de façon sécurisée → .


Activation manuelle de la fonction Auto Hold

Appuyez sur la touche **AUTO HOLD** → .

Si l'une des conditions préalables à l'activation de la fonction Auto Hold est modifiée pendant que le véhicule est à l'arrêt, la fonction Auto Hold se désactive et le témoin de contrôle vert  s'éteint sur l'afficheur du combiné d'instruments conjointement avec le témoin de contrôle *jaune* intégré à la touche **AUTO HOLD**.

Désactivation manuelle de la fonction Auto Hold

Appuyez sur la touche **AUTO HOLD** → .


Le témoin de contrôle intégré à la touche → Fig. 157 (flèche) s'éteint lorsque la fonction Auto Hold est désactivée. Si nécessaire, le frein de stationnement électronique s'active automatiquement pour immobiliser le véhicule de façon sécurisée. Si, cependant, la pédale de frein est appuyée lors de la désactivation de la fonction Auto Hold, le frein de stationnement électronique ne s'active **pas** → .

Activation ou désactivation automatique de la fonction Auto Hold

Si vous avez activé la fonction Auto Hold via la touche **AUTO HOLD** avant de couper le contact d'allumage, la fonction Auto Hold reste automatiquement activée après le rétablissement du contact d'allumage. De même, si vous avez désactivé la fonction Auto-Hold, celle-ci reste automatiquement désactivée après le rétablissement du contact d'allumage.

Désactivation temporaire de la fonction Auto Hold avec la touche

Il faut parfois, par exemple lors de manœuvres, désactiver momentanément la fonction Auto Hold pour faciliter le roulement du véhicule.

- Appuyez sur la pédale de frein lorsque le moteur est en marche.
- Appuyez sur la touche  → Fig. 157. La fonction Auto Hold est désactivée.

Pour réactiver la fonction Auto Hold, appuyez sur la pédale de frein lorsque le véhicule est immobile.

AVERTISSEMENT

La technique intelligente de la fonction Auto Hold ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Le confort accru présenté par la fonction Auto Hold ne doit jamais vous inciter à prendre des risques.

- Ne quittez jamais le véhicule lorsque la fonction Auto-Hold est activée et que le moteur tourne.
- La fonction Auto Hold ne peut pas maintenir dans toutes les circonstances (par ex. sur un sol glissant ou verglacé) le véhicule en côte ni freiner suffisamment le véhicule dans les descentes.

⚠ MISE EN GARDE

Avant d'entrer dans une station de lavage, Volkswagen recommande de désactiver **systématiquement** la fonction Auto Hold. L'activation automatique du frein de stationnement électronique risque sinon de provoquer des endommagements.

Dispositif start/stop de mise en veille




Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Le dispositif start/stop de mise en veille coupe automatiquement le moteur lorsque le véhicule est immobile. Le moteur redémarre automatiquement lorsque cela est nécessaire.



Fig. 158 Dans la partie inférieure de la console centrale : touche du dispositif start/stop de mise en veille

La fonction s'active automatiquement chaque fois que vous mettez le contact d'allumage. Des informations sur le statut actuel vous sont indiquées sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Il est possible de consulter d'autres informations sur le dispositif start/stop de mise en veille dans le système d'infodivertissement via la touche **CAR**, puis le bouton de fonction  dans le menu Statut véhicule.

Véhicules avec boîte mécanique

- En roue libre ou lorsque le véhicule est à l'arrêt, désengagez la vitesse et relâchez la pédale d'embrayage. Le moteur s'arrête.
- Appuyez sur la pédale d'embrayage pour redémarrer le moteur.

Véhicules avec boîte DSG® à double embrayage

- Pour arrêter le véhicule, appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée. Le moteur s'arrête lorsque le véhicule est immobilisé ou presque.
- Pour relancer le moteur, retirez le pied de la pédale de frein ou appuyez sur l'accélérateur.

Conditions importantes requises pour la coupure automatique du moteur

- Le conducteur a bouclé sa ceinture de sécurité.
- La porte du conducteur est fermée.
- La capot-moteur est fermé.
- La température minimale du moteur est atteinte.
- *Véhicules avec climatiseur à régulation automatique (Climatronic) : la température dans l'habitacle se trouve dans la plage des températures préréglées.*

- *Véhicules avec Climatronic* : l'air n'est pas trop humide.
- La fonction de dégivrage-désembuage du climatiseur n'est pas activée.
- L'état de charge de la batterie est suffisant.
- La température de la batterie n'est ni insuffisante ni trop élevée.
- Le véhicule ne se trouve pas en montée raide ni en pente abrupte.
- Le dégivrage électrique de pare-brise n'est pas activé.
- *Véhicules avec boîte DSG® à double embrayage* : le volant n'est pas fortement braqué.
- La marche arrière n'est pas enclenchée.
- L'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) n'est pas activé.
- Le mode de conduite Offroad ou Offroad Individual est activé.

Si les conditions requises pour la coupure automatique du moteur ne sont réunies que durant une phase d'arrêt du véhicule, le moteur peut, le cas échéant, également s'arrêter ultérieurement, par ex. après la désactivation de la fonction de dégivrage.

Conditions requises pour un redémarrage automatique

Le moteur peut démarrer automatiquement dans les conditions suivantes :



- Réchauffement ou refroidissement trop important de l'habitacle.
- Le véhicule se met à rouler.
- Baisse de la tension dans la batterie.
- Actionnement du volant de direction.


Conditions requérant un démarrage manuel du moteur


Il est nécessaire de démarrer manuellement le moteur dans les conditions suivantes :

- La porte du conducteur est ouverte.
- Le capot-moteur est ouvert.

Activation et désactivation manuelles du dispositif start/stop de mise en veille

- Appuyez sur la touche  dans la partie inférieure de la console centrale → Fig. 158 pour désactiver le système. Lorsque le dispositif start/stop de mise en veille est désactivé, le témoin de contrôle intégré à la touche s'allume.
- Appuyez de nouveau sur la touche  dans la partie inférieure de la console centrale → Fig. 158 pour réactiver le système.

Chaque fois que vous appuyez sur la touche , l'afficheur indique le statut du dispositif start/stop de mise en veille dans le combiné d'instruments.

Si le moteur a été coupé au moyen du dispositif start/stop de mise en veille, il redémarre dès que vous désactivez le système à l'aide de la touche .

Désactivez toujours manuellement le dispositif start/stop de mise en veille lors de passages à gué.

Mode start/stop avec activation du régulateur de distance (ACC)

Après une intervention de freinage active effectuée par le régulateur de distance jusqu'à l'arrêt du véhicule → Régulateur de distance (ACC), le moteur s'arrête.

Dans les cas suivants, le moteur redémarre lorsque le régulateur de distance est activé :

- Lorsque l'accélérateur est actionné.
- Le régulateur de distance a repris la régulation de la vitesse et de la distance.
- Lorsque le véhicule qui vous précède s'éloigne.



AVERTISSEMENT

Le servofrein ainsi que la direction ne fonctionnent pas lorsque le moteur est arrêté.

- Ne coupez ni le moteur, ni l'allumage tant que le véhicule n'est pas immobilisé.
- Avant d'intervenir dans le compartiment-moteur, désactivez le dispositif start/stop de mise en veille.



MISE EN GARDE

Si vous utilisez le dispositif start/stop de mise en veille pendant une très longue période à des températures extérieures élevées, la batterie risque d'être endommagée.



Pour les véhicules qui ne sont pas équipés du système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access », il peut être nécessaire de redémarrer le moteur manuellement au moyen de la clé du véhicule. Tenez compte du message correspondant sur l'afficheur du combiné d'instruments.




Si, sur les véhicules disposant de la fonction de sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection) → Sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection), le profil de conduite **Eco** est sélectionné, le dispositif start/stop de mise en veille s'active automatiquement.

Assistant de descente



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Sur les véhicules équipés d'une boîte automatique, l'assistant de descente aide à freiner dans les descentes → . Pour cela, l'assistant de descente exploite le frein-moteur.

La boîte de vitesse automatique sélectionne elle-même le rapport optimal en fonction de la déclivité et de la vitesse actuelle du véhicule. Le levier sélecteur doit pour cela se trouver en position **D/S**. En mode Tiptronic, l'assistant de descente **n'est pas** actif.

Étant donné que l'assistant de descente peut uniquement rétrograder jusqu'en 3^e, il peut se révéler nécessaire de commuter en mode Tiptronic dans le cas de pentes très raides. En mode Tiptronic, engagez manuellement la 2^e ou la 1^{re} vitesse pour pouvoir utiliser le frein-moteur et soulager les freins.

Activation automatique de l'assistant de descente :

- Si la pente présente une déclivité de plus de 6 %.

- **ET** : si le levier sélecteur se trouve en position **D/S**.
- **De plus, le régulateur de vitesse ou le régulateur de distance étant désactivé** : si la vitesse est inférieure à env. 80 km/h (50 mph) **ou** si le frein est actionné.
- **De plus, le régulateur de vitesse ou le régulateur de distance étant activé** : si la vitesse mémorisée est dépassée.

Désactivation automatique de l'assistant de descente :

- Si la déclivité diminue.
- **OU** : lorsque la boîte de vitesse monte les rapports, parce que le régime moteur est supérieur à 4 500 tr/min.
- **Ou, de plus, le régulateur de vitesse ou le régulateur de distance étant activé** : si la vitesse mémorisée peut être maintenue.



AVERTISSEMENT

Soyez toujours prêt à freiner. Vous risquez sinon de vous exposer à des accidents et des blessures.

- L'assistant de descente est un simple outil et ne peut pas toujours freiner suffisamment le véhicule dans les descentes.
- Malgré l'assistant de descente, le véhicule peut accélérer.

Système d'aide au stationnement (ParkPilot)



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Utilisation du système d'aide au stationnement (ParkPilot)
- Signaux sonores et affichages sur l'écran du système d'aide au stationnement (ParkPilot)
- Menu du système d'aide au stationnement (ParkPilot)
- Indicateur de trajectoire
- Traction d'une remorque

Le système d'aide au stationnement (ParkPilot) aide le conducteur lorsqu'il manœuvre pour se garer.

Le système d'aide au stationnement (ParkPilot) détermine, à l'aide de capteurs ultrasons, la distance entre le pare-chocs avant ou arrière et un objet détecté → Vues extérieures .

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → Vues extérieures
- Système d'infodivertissement → Réglages du menu et du système (SETUP)
- Freinage, arrêt et stationnement → Freinage, arrêt et stationnement
- Caméra de recul (Rear View) → Caméra de recul (Park View)
- Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) → Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)
- Entretien et nettoyage du véhicule → Entretien et nettoyage du véhicule

- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications



AVERTISSEMENT

La technique intelligente du système d'aide au stationnement (ParkPilot) ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Le supplément de confort qu'apporte le système d'aide au stationnement ne doit jamais vous inciter à prendre des risques. Le système d'aide au stationnement (ParkPilot) ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Des déplacements involontaires du véhicule risquent de provoquer des blessures graves.
- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Les capteurs ultrasons comportent des zones mortes dans lesquelles les personnes et les objets ne peuvent pas être détectés.
- Observez toujours la périphérie du véhicule, étant donné que les jeunes enfants, les animaux et les objets ne sont pas toujours détectés par les capteurs ultrasons.
- Certaines surfaces d'objets et de vêtements ne peuvent pas réfléchir les signaux émis par les capteurs ultrasons. Ces objets et les personnes qui portent de tels vêtements peuvent être mal détectés ou ne pas être détectés du tout par le système.
- Des sources de bruit extérieures peuvent avoir une influence sur les signaux émis par les capteurs ultrasons. Dans certaines circonstances, les personnes et les objets ne peuvent pas être détectés.



AVERTISSEMENT

L'activation automatique du système d'aide au stationnement (ParkPilot) ne fonctionne que lorsque vous roulez très lentement. L'adoption d'un style de conduite non adapté à la situation peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Tenez toujours compte du retard des signaux.



MISE EN GARDE

Différents facteurs peuvent perturber le fonctionnement du système d'aide au stationnement (ParkPilot)/de la fonction de freinage en stationnement ou endommager le véhicule ou sa zone périphérique.

- Dans certaines circonstances, les capteurs ultrasons ne peuvent pas détecter des objets comme les timons de remorques, les barres, les clôtures, les poteaux, les arbres ou encore des capots arrière ouverts ou en cours d'ouverture, ce qui risque d'endommager le véhicule.
- Si le système d'aide au stationnement (ParkPilot) a déjà détecté et signalé un obstacle par l'intermédiaire d'avertissements, des obstacles particulièrement bas ou hauts peuvent disparaître de la plage de mesure des capteurs ultrasons lorsque le véhicule se rapproche et ne plus être détectés. La présence de ces objets ne peut donc plus être signalée.
- Si l'avertissement du système d'aide au stationnement (ParkPilot) est ignoré, il peut s'ensuivre des dommages considérables sur le véhicule.
- Les capteurs ultrasons peuvent être endommagés ou déréglés par des chocs, par ex. lors de manœuvres de stationnement.
- Afin d'assurer le bon fonctionnement du système, veillez à ce que les capteurs ultrasons soient toujours propres et exempts de neige, de givre et de glace et à ce qu'ils ne soient pas masqués par des autocollants ou d'autres objets.

- Le fait de changer la peinture ou de peindre a posteriori les capteurs ultrasons peut nuire au fonctionnement du système d'aide au stationnement (ParkPilot) et de la fonction de freinage en stationnement.
- En cas de nettoyage des capteurs ultrasons à l'aide d'un nettoyeur haute pression ou à vapeur, n'exposez les capteurs au jet direct que pendant un bref instant et respectez toujours une distance supérieure à 10 cm.
- Les sources de bruits, comme du bitume rugueux, des pavés, des boucles à induction ou des machines de chantier ainsi que les bruits émis par d'autres véhicules peuvent provoquer l'affichage de messages d'erreur par le système d'aide au stationnement (ParkPilot) et la fonction de freinage en stationnement.
- Dans certains cas, le système d'aide au stationnement considère la présence d'eau ou de glace sur les capteurs ultrasons comme un obstacle.
- Les accessoires installés en deuxième monte sur le véhicule (comme un porte-vélos ou un support de plaque de police) peuvent perturber le fonctionnement du système d'aide au stationnement (ParkPilot) et de la fonction de freinage en stationnement.



Pour vous familiariser avec le système d'aide au stationnement (ParkPilot), Volkswagen vous recommande de vous entraîner à l'utilisation du système et de ses fonctions sur un parking ou sur un emplacement à faible circulation.





Lorsqu'un capteur à ultrasons est en panne, la zone correspondante du groupe de capteurs à ultrasons est désactivée et ne peut plus être réactivée tant que le défaut n'a pas été éliminé (en fonction de l'équipement). Veuillez vous adresser à un atelier spécialisé en cas de dysfonctionnement du système. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen. L'affichage n'apparaît plus et les signaux sonores ne retentissent plus en fonction du braquage du véhicule et l'indicateur de trajet est désactivé.





En cas de dysfonctionnement du système d'aide au stationnement, les zones concernées sont désactivées et ne peuvent plus être activées tant que la cause du dysfonctionnement n'a pas été éliminée. L'affichage à l'écran disparaît et les signaux sonores ne retentissent plus en fonction du braquage du véhicule et l'indicateur de trajet est désactivé.

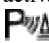



Un dysfonctionnement du système d'aide au stationnement (ParkPilot) est signalé, lors de la première activation, par un message texte accompagné d'un signal sonore et par le clignotement du témoin de contrôle intégré à la touche  ou . Veuillez vous adresser à un atelier spécialisé en cas de dysfonctionnement du système. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.



Un dysfonctionnement du capteur à ultrasons dû à la présence de glace ou de salissures est signalé, lors de la première activation, par un message texte accompagné d'un signal sonore et par le clignotement du témoin de contrôle intégré à la touche  ou . Le système d'aide au stationnement affiche à l'écran un message spécifiant le groupe des capteurs à ultrasons recouverts de glace ou de salissures devant être nettoyés (en fonction de l'équipement).



Un dysfonctionnement du système d'aide au stationnement (ParkPilot) est signalé, lors de la première activation, par un message texte accompagné d'un signal sonore et par le clignotement du témoin de contrôle intégré à la touche  ou .



Certains réglages peuvent être mémorisés dans les comptes utilisateur de la Personnalisation → Réglages du menu et du système (SETUP) .

Utilisation du système d'aide au stationnement (ParkPilot)

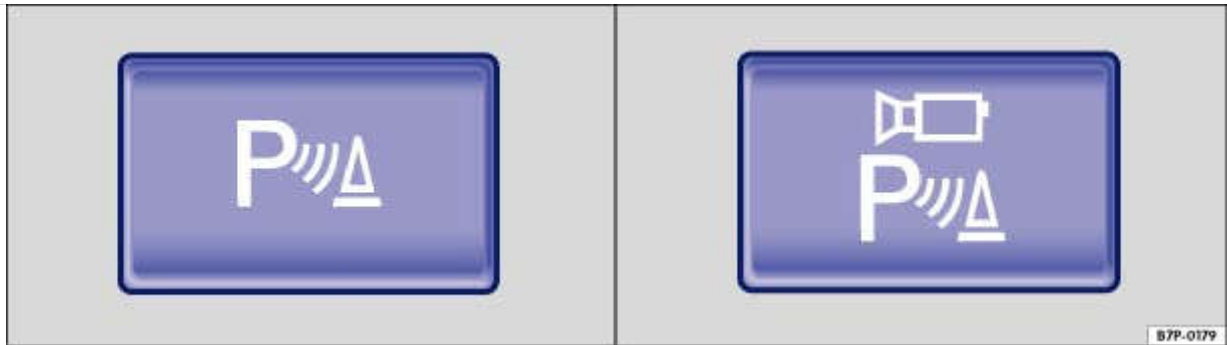


Fig. 159 Dans la console centrale : touche d'activation ou de désactivation du système d'aide au stationnement ParkPilot (en fonction de l'équipement)









Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Fonction de freinage en stationnement

Dès qu'un obstacle est détecté lors d'une marche arrière, la fonction de freinage en stationnement effectue un freinage d'urgence. La fonction de freinage en stationnement sert à réduire les collisions. La vitesse ne doit pas excéder 10 km/h et le conducteur doit être attaché. La fonction de freinage en stationnement est activée ou désactivée lorsque le système d'aide au stationnement est activé ou désactivé. Lorsqu'un freinage d'urgence a été effectué, la fonction de stationnement est inactive. Les restrictions du système d'aide au stationnement s'appliquent → Informations complémentaires et avertissements : .

Activation et désactivation du système d'aide au stationnement (ParkPilot)

| Fonction | Mesure à prendre lorsque le contact d'allumage est mis |
|--|---|
| Activation manuelle du système d'aide au stationnement (ParkPilot) : | Appuyez <i>une fois</i> sur la touche  ou  . |
| Désactivation manuelle du système d'aide au stationnement (ParkPilot) : | Appuyez <i>une nouvelle fois</i> sur la touche  ou  . |
| Désactivation manuelle de l'affichage du système d'aide au stationnement (ParkPilot), l'émission des signaux sonores restant activée : | Appuyez sur une touche du système d'infodivertissement de première monte, par ex. RADIO . OU : effleurez le bouton de fonction X. |
| Activation automatique du système d'aide au stationnement (ParkPilot) : | Enclenchez la marche arrière ou amenez le levier sélecteur sur la position R . OU : lorsque le véhicule roule en marche arrière. OU : passez lentement devant un obstacle situé à l'avant dans la zone de l'indicateur de trajet à une vitesse inférieure à 10 – 15 km/h (6 – 9 mph). L'obstacle est détecté à partir d'une distance d'environ 95 cm, à condition que l'activation |



| Fonction | Mesure à prendre lorsque le contact d'allumage est mis |
|--|---|
| | automatique ait été réglée dans le système d'infodivertissement. Une vue en format réduit apparaît. |
| Désactivation automatique du système d'aide au stationnement (ParkPilot) : | Amenez le levier sélecteur en position P . OU : accélérez le véhicule en marche avant à une vitesse supérieure à environ 10 – 15 km/h (6 – 9 mph). |
| Mise en veille silencieuse temporaire du système d'aide au stationnement (ParkPilot) : | Appuyez sur le bouton de fonction  . OU : activez le frein de stationnement électronique. Les obstacles indiqués apparaissent en grisé tant que le frein de stationnement électronique est actionné. |
| Passage de l'affichage en format réduit à l'affichage en mode plein écran : | Engagez la marche arrière ou amenez le levier sélecteur sur la position R . OU : lorsque le véhicule roule en marche arrière. OU : effleurez le bouton de fonction de la vue en format réduit. |
| Passage à l'image de la caméra de recul : | Engagez la marche arrière ou amenez le levier sélecteur sur la position R . OU : effleurez le bouton de fonction  . |

Le témoin de contrôle intégré à la touche  ou  → Fig. 159 s'allume tant que la fonction est activée.

Activation automatique

Si vous avez sélectionné l'activation automatique du système d'aide au stationnement (ParkPilot), une vue en format réduit apparaît sur le côté gauche de l'écran → Fig. 161 .

À l'approche d'un obstacle situé devant le véhicule, l'activation automatique ne fonctionne que lorsque la vitesse est inférieure à environ 10 – 15 km/h (6 – 9 mph). Si vous avez désactivé le système d'aide au stationnement (ParkPilot) à l'aide de la touche

 ou , celui-ci peut être réactivé automatiquement dans les cas suivants, le contact d'allumage étant mis :

- Si le véhicule accélère pour rouler à plus de 10 – 15 km/h (6 – 9 mph) puis décélère pour atteindre une vitesse inférieure.
- **OU** : lorsque vous coupez et remettez l'allumage.
- **OU** : si le levier sélecteur est amené en position **P** puis engagé dans une autre position.

- **OU** : l'activation automatique est activée, puis désactivée dans le menu du système d'infodivertissement.
- **OU** : le frein de stationnement électronique est activé puis désactivé.

L'activation automatique avec la vue en format réduit peut être activée et désactivée dans le menu du système d'infodivertissement → Menu du système d'aide au stationnement (ParkPilot) .

Lorsque l'activation automatique est sélectionnée, les signaux sonores ne sont émis qu'à partir d'une distance du véhicule d'environ 50 cm par rapport à l'obstacle.

Signaux sonores et affichages sur l'écran du système d'aide au stationnement (ParkPilot)

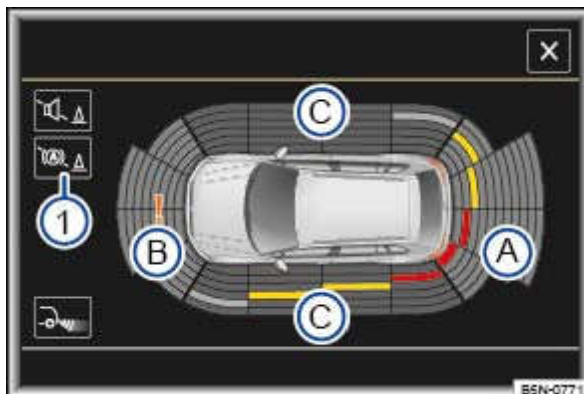


Fig. 160 Affichage sur l'écran du système d'aide au stationnement (ParkPilot) dans la zone périphérique du véhicule

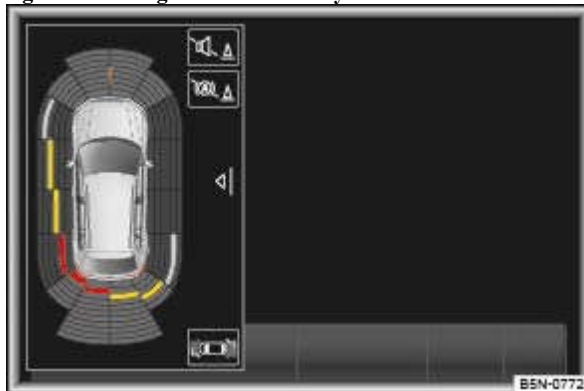








Fig. 161 Affichage à l'écran de la vue en format réduit à la périphérie du véhicule




Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Légende des indications sur l'afficheur couleur :

| → Fig. 160 et → Fig. 161 | Signification |
|-----------------------------|---------------------------------------|
| Ⓐ | Zone balayée à l'arrière du véhicule. |
| Ⓑ | Zone balayée à l'avant du véhicule. |

| Légende des indications sur l'afficheur couleur : | |
|--|--|
| → Fig. 160 et → Fig. 161 | Signification |
|  | Zone balayée sur les côtés du véhicule (en fonction de l'équipement). |
|  | Dysfonctionnement du système dans la zone balayée |
|  | Segment jaune signalant la présence d'un obstacle sur la trajectoire du véhicule |
|  | Segment rouge signalant la présence d'un obstacle proche. |
|  | Segment gris signalant la présence d'un obstacle hors de la trajectoire du véhicule |
|  | Dysfonctionnement temporaire du système dans la zone balayée (en fonction de l'équipement) |
| → Fig. 160 (1) | Blanc : fonction de freinage en stationnement active |
| | Jaune : fonction de freinage en stationnement inactive |
| | Gris : fonction de freinage en stationnement non disponible |

Pour pouvoir visionner la périphérie complète du véhicule¹⁾, il est nécessaire d'avancer ou de reculer le véhicule de quelques mètres → . Les zones manquantes sont balayées et la périphérie du véhicule est calculée.

Signaux sonores

Lorsque le véhicule s'approche d'un obstacle détecté par les capteurs à ultrasons, des signaux sonores retentissent. Si le véhicule se trouve à une distance suffisamment grande de l'obstacle, le signal retentit par intermittence. Plus la distance est courte, plus les intervalles du signal sont courts. À partir d'une distance de moins de 30 cm, un signal sonore retentit en permanence.
Arrêtez de rouler !

Lorsqu'un danger de collision est détecté à l'avant du véhicule, les signaux sonores sont émis à l'avant ; en cas de danger de collision à l'arrière du véhicule, les signaux sonores sont émis à l'arrière.

Si la distance reste inchangée, le volume du signal sonore intermittent faiblit au bout de quelques secondes. Lorsque le signal sonore retentit en permanence, le volume reste constant. Dès que le véhicule s'éloigne de l'obstacle, le signal sonore intermittent se désactive automatiquement. Le signal sonore intermittent s'active automatiquement lorsque que le véhicule se rapproche d'un obstacle.

Si les zones latérales ne sont pas représentées à l'écran du système d'infodivertissement, aucun signal sonore n'est émis pour ces zones.

Les signaux sonores intermittents ainsi que le signal sonore permanent du système d'aide au stationnement (ParkPilot) retentissent de série plus fort à l'avant qu'à l'arrière.

Il est possible d'adapter les signaux sonores dans le menu du système d'infodivertissement → Menu du système d'aide au stationnement (ParkPilot) .

Affichage à l'écran

Le graphique qui s'affiche représente les zones balayées dans plusieurs segments. Plus le véhicule se rapproche d'un obstacle, plus le segment s'approche du véhicule représenté. La zone de collision est atteinte au plus tard lorsque l'avant-dernier segment apparaît. **Arrêtez de rouler !**


Lorsqu'un obstacle évité par le braquage du véhicule se trouve alors en dehors de sa trajectoire, les segments jaunes apparaissent en grisé → Indicateur de trajectoire .

Particularités du système d'aide au stationnement (ParkPilot) dans la zone périphérique du véhicule

Dans les situations suivantes, la zone balayée le long de la zone latérale du véhicule est automatiquement désactivée :

- Ouverture d'une porte du véhicule
- Antipatinage désactivé
- Antipatinage et programme électronique de stabilisation en phase de régulation
- Véhicule à l'arrêt depuis plus de 3 minutes
- Sur les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage de première monte, les valeurs de distance correspondant au retentissement d'un signal sonore permanent sont légèrement augmentées → Traction d'une remorque .

Mise en veille silencieuse du système d'aide au stationnement (ParkPilot)

Vous pouvez mettre en veille silencieuse les signaux sonores du système d'aide au stationnement (ParkPilot) en effleurant le bouton de fonction  à l'écran du système d'infodivertissement. Pour réactiver les signaux sonores, effleurez de nouveau le bouton de fonction.

Dès que le système d'aide au stationnement (ParkPilot) désactivé est réactivé, la mise en veille silencieuse est annulée. Il n'est pas possible de désactiver les signaux sonores vous avertissant de la présence d'un défaut.

Lorsque l'affichage du système d'aide au stationnement (ParkPilot) a été désactivé manuellement alors que le système d'aide au stationnement reste activé, la mise en veille silencieuse est également annulée.

Lorsque vous actionnez le frein de stationnement électronique, le système d'aide au stationnement (ParkPilot) se met automatiquement en veille silencieuse.

Si vous avez activé le système d'aide au stationnement (ParkPilot) à l'aide de la touche → Fig. 159 , le levier sélecteur étant en position **P**, la mise en veille silencieuse est activée.



AVERTISSEMENT

Ne laissez pas les images apparaissant à l'écran détourner votre attention de la circulation.



MISE EN GARDE

Ne pas tenir compte des messages textes qui s'allument peut endommager le véhicule.



Quelques secondes peuvent s'écouler avant que la zone balayée par les capteurs à ultrasons n'apparaisse à l'écran du système d'infodivertissement de première monte.

¹⁾ Sur les véhicules équipés respectivement de 4 capteurs à ultrasons sur le pare-chocs avant ou arrière, la périphérie du véhicule n'est pas représentée.

Menu du système d'aide au stationnement (ParkPilot)



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Réglage du système d'aide au stationnement dans le menu du système d'infodivertissement

Mettez le contact d'allumage.

Le cas échéant, mettez le système d'infodivertissement en circuit.

Appuyez sur la touche **CAR**.

Effleurez le bouton de fonction .

Appuyez sur le bouton de fonction Stationnement et manœuvre.

Procédez aux réglages souhaités dans le menu ParkPilot.

Bouton de fonction : mesure à prendre

Activation automatique : lorsque la case est cochée dans le bouton de fonction , l'affichage du système d'aide au stationnement (ParkPilot) est automatiquement activé dès que vous vous approchez lentement d'un obstacle situé à l'avant du véhicule. Pour désactiver cette fonction, appuyez une nouvelle fois sur le bouton de fonction Activation automatique. Une fois la désactivation effectuée, le système d'aide au stationnement ne s'active plus automatiquement à l'approche d'un obstacle à l'avant du véhicule.

Différents réglages peuvent être effectués en appuyant sur les boutons de fonction - ou + ou par déplacement du curseur de réglage : Volume à l'avant, Hauteur du son à l'avant, Volume à l'arrière, Hauteur du son à l'arrière et Réd. volume infodivert..

Indicateur de trajectoire

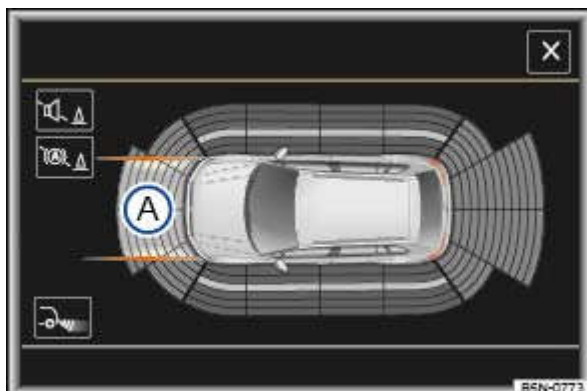


Fig. 162 Affichage à l'écran du système d'aide au stationnement (ParkPilot) : indicateur de trajectoire sans braquage

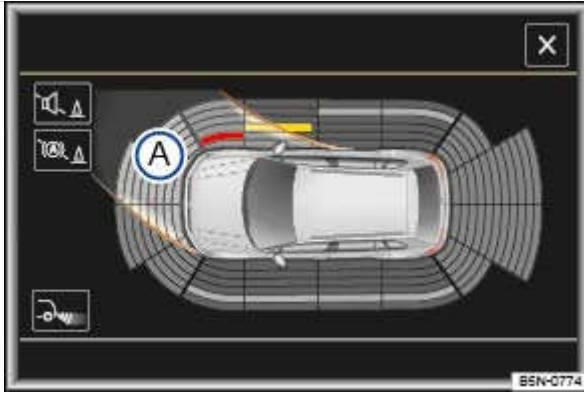


Fig. 163 Affichage à l'écran du système d'aide au stationnement (ParkPilot) : indicateur de trajectoire avec braquage



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

En fonction de l'équipement du véhicule et du marché, l'indicateur de trajet n'apparaît pas à l'écran du système d'infodivertissement.

Légende concernant les schémas de principe sur l'afficheur couleur :

| → Fig. 162 et → Fig. 163 | Signification |
|-----------------------------|---|
| Ⓐ | Indicateur de trajectoire. |
| ■ | Segment jaune signalant la présence d'un obstacle sur la trajectoire du véhicule |
| ■ | Segment rouge signalant la présence d'un obstacle à proximité du véhicule |
| □ | Segment gris signalant la présence d'un obstacle hors de la trajectoire du véhicule |

Indicateur de trajectoire

| Fonction | Mesure à prendre lorsque l'allumage est mis |
|-------------------------------------|--|
| Indicateur de trajectoire à l'avant | Engagez la marche avant. |
| | OU : amenez le levier de vitesses au point mort ou le levier sélecteur en position N . |
| | OU : roulez en marche avant. |

| Fonction | Mesure à prendre lorsque l'allumage est mis |
|---------------------------------------|---|
| Indicateur de trajectoire à l'arrière | Enclenchez la marche arrière ou amenez le levier sélecteur sur la position R . |
| | OU : roulez en marche arrière. |

Les obstacles qui, suite à un braquage, ne se trouvent plus sur la trajectoire du véhicule, sont repérés comme suit :

- Un obstacle situé à moins de 30 cm environ du véhicule est repéré par un segment rouge.
- Un obstacle situé à plus de 30 cm environ du véhicule est repéré par un segment grisé.

Lorsque le levier sélecteur se trouve en position **P** et que le système d'aide au stationnement est activé, tous les segments symbolisant un obstacle sont grisés et l'indicateur de trajet est désactivé.

Lorsque le frein de stationnement électronique est actionné, tous les segments symbolisant un obstacle sont grisés et l'indicateur de trajet est désactivé.



MISE EN GARDE

Lorsqu'un capteur ultrasons est défaillant, l'indicateur de trajet est désactivé et il ne peut plus être réactivé tant que le défaut n'a pas été éliminé.

- Les segments n'apparaissent plus et les signaux sonores ne retentissent plus en fonction du braquage du véhicule.

Traction d'une remorque

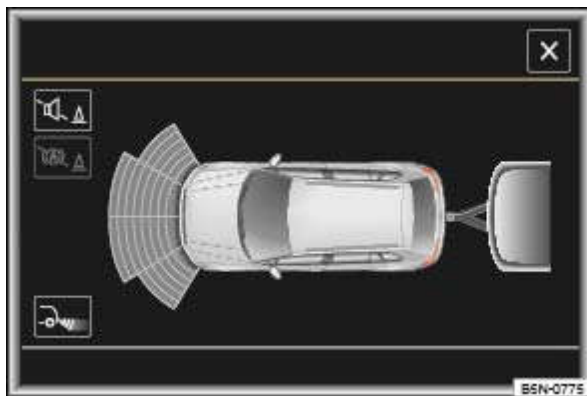


Fig. 164 Affichage à l'écran du système d'aide au stationnement (ParkPilot) lorsqu'une remorque est tractée



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Sur les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage de première monte et d'une remorque raccordée électriquement, l'écran du système d'infodivertissement n'affiche que la zone balayée à l'avant du véhicule → Fig. 164 .

Si une remorque est tractée, les segments n'apparaissent plus et les signaux sonores ne retentissent plus en fonction du braquage du véhicule et l'indicateur de trajet est désactivé → Indicateur de trajectoire .

Caméra de recul (Park View)



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Instructions de fonctionnement
- Caméra
- Utilisation de la caméra de recul
- Stationnement perpendiculaire à la chaussée (mode 1)
- Stationnement parallèle à la chaussée (mode 2)
- Assistant aux manœuvres avec remorque (mode 3) et trafic transversal (mode 4)

La caméra de recul vous permet de visualiser la zone à l'arrière du véhicule lorsque vous effectuez une manœuvre de stationnement ou roulez en marche arrière.

Une caméra située à l'arrière du véhicule assiste le conducteur lorsqu'il se gare en marche arrière ou manœuvre.

Les fonctions et représentations de la caméra de recul peuvent différer sur les véhicules suivant qu'ils sont équipés ou non d'un système d'aide au stationnement (ParkPilot).

- **Stationnement en bataille (mode 1)** : stationnement en marche arrière perpendiculairement à la route, par ex. sur un parking
- **Stationnement en créneau (mode 2)** : stationnement en marche arrière parallèlement à la route, par ex. sur le bord d'une route
- **Aide à l'attelage d'une remorque (mode 3)** : assistance lors de l'attelage d'une remorque
- **Trafic transversal (mode 4)**: surveillance du trafic transversal

Vous pouvez changer le mode en appuyant sur le bouton de fonction à l'écran du système d'infodivertissement. L'écran n'affiche que les modes sur lesquels il est possible de passer.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → Vues extérieures
- Système d'infodivertissement → Réglages du menu et du système (SETUP)
- Système d'aide au stationnement (ParkPilot) → Système d'aide au stationnement (ParkPilot)
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications



AVERTISSEMENT

L'utilisation des caméras pour évaluer la distance entre votre véhicule et des obstacles (personnes, véhicules etc.) n'est pas précise et peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- La lentille agrandit et déforme le champ visuel, ce qui modifie l'apparence des objets à l'écran et la rend imprécise.
- En raison de la résolution de l'écran et en cas d'éclairage insuffisant, certains objets, comme les grilles ou les poteaux étroits, peuvent apparaître de façon incomplète ou ne pas apparaître du tout.
- La caméra de recul comporte des zones mortes dans lesquelles les personnes et les objets ne peuvent pas être détectés.
- Assurez-vous que la lentille de la caméra est propre et exempte de neige, de givre et de glace et qu'elle n'est pas masquée.



AVERTISSEMENT

La technique intelligente de la caméra de recul ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Le supplément de confort qu'apporte la caméra de recul ne doit jamais vous inciter à prendre des risques. Une utilisation négligée ou involontaire de la caméra de recul risque de provoquer des accidents ainsi que des blessures graves. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Ayez toujours en vue le sens de stationnement ainsi que l'environnement du véhicule. L'avant du véhicule dérape plus fortement par rapport à l'arrière.
- Ne laissez pas les images apparaissant à l'écran détourner votre attention de la circulation.
- Observez toujours la périphérie du véhicule, étant donné que les jeunes enfants, les animaux et les objets ne sont pas toujours détectés par la caméra du recul.
- Il est possible que la caméra de recul n'affiche pas correctement toutes les zones.
- N'utilisez la caméra de recul que lorsque le capot arrière est entièrement fermé.



MISE EN GARDE

- La caméra de recul n'affiche à l'écran que des images bidimensionnelles. En raison de l'absence de profondeur spatiale, des objets en saillie ou des creux dans la chaussée peuvent difficilement ou ne pas du tout être détectés.
- Dans certaines circonstances, la caméra de recul peut ne pas détecter des objets étroits comme des barres, des clôtures, des poteaux ou des arbres, ce qui risque d'endommager le véhicule.
- Les lignes-repères ainsi que les emplacements-repères sont projetés par le système indépendamment de l'environnement du véhicule et ne sont pas accompagnées d'une détection automatique d'obstacle. Le conducteur doit évaluer lui-même si le véhicule, de par ses dimensions, peut se positionner sur la place de stationnement.

Instructions de fonctionnement



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Conditions préalables pour des manœuvres de stationnement avec la caméra de recul


- Le capot arrière doit être fermé.
- L'image doit être fiable et claire, par ex. la lentille de la caméra doit être propre → Fig. 165 .
- L'espace derrière le véhicule doit être clairement et complètement identifiable.
- La surface à proximité de l'endroit où vous vous garez ou vous manœuvrez doit être plane.
- Le véhicule **ne doit pas** être trop chargé à l'arrière.
- Le véhicule ne doit pas être endommagé.
- Ne dépassez pas une vitesse d'env. **15 km/h (9 mph)**.
- Largeur de la place de stationnement : **largeur du véhicule + 0,2 mètre**.

- Respectez une distance d'env. **un mètre** par rapport à la place de stationnement parallèle à la chaussée (mode 2 uniquement).
- Longueur de la place de stationnement : **env. 8 mètres** (mode 2 uniquement).

Pour vous familiariser avec le système, les lignes d'aide à l'orientation et leurs fonctions, Volkswagen vous conseille de vous entraîner au stationnement avec la caméra de recul sur un parking ou un emplacement à faible circulation, lorsque les conditions météorologiques et de visibilité sont bonnes.

Réglage de l'affichage de la caméra de recul

Certains réglages tels que *la luminosité, le contraste et la couleur* peuvent être effectués en appuyant sur les boutons de fonction correspondants - ou + ou en déplaçant le curseur correspondant.

- Mettez le contact d'allumage.
- Mettez le système d'infodivertissement en marche.
- Passez la marche arrière.
- Effleurez le bouton de fonction .
- Procédez aux réglages souhaités dans le menu.

Particularités

Si la position ou l'angle de montage de la caméra de recul est modifié(e), par ex. suite à une collision par l'arrière, faites contrôler le système dans un atelier spécialisé.

La caméra de recul masque toutes les lignes et surfaces-repères lorsque le dispositif d'attelage de première monte est relié électriquement à la remorque → Traction d'une remorque .

Caméra



Fig. 165 À l'arrière du véhicule : emplacement de montage de la caméra de recul



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

La caméra de recul → Fig. 165 (agrandissement) ne retransmet que des images bidimensionnelles. Les creux ainsi que les objets saillants au sol ou les objets saillants sur les autres véhicules sont, en raison de la profondeur manquante, peu ou pas du tout identifiables.

Des objets ou un autre véhicule peuvent apparaître sur l'écran plus proches ou plus éloignés qu'ils ne le sont en réalité :

Illusions d'optique causées par la caméra de recul (exemples) :

- Lorsque vous passez d'un plan horizontal à une montée ou à une descente.
- Lorsque vous passez d'une montée ou d'une descente à un plan horizontal.
- Lorsque le véhicule est trop chargé à l'arrière.
- Lorsque vous vous approchez d'objets saillants. Lorsque vous êtes en marche arrière, ces objets peuvent également disparaître de l'angle de la caméra.

Nettoyage de la lentille

- Vaporisez sur la lentille un nettoyant pour glace à base d'alcool disponible dans le commerce puis nettoyez-la à l'aide d'un chiffon sec.
- N'utilisez pas de produits d'entretien à effet abrasif pour nettoyer la lentille.
- Ne déneigez ni dégivrez jamais la lentille avec de l'eau chaude ou bouillante. La lentille risque sinon d'être endommagée.
- Déblayez la neige à l'aide d'une balayette.
- Enlevez le givre avec un aérosol dégivrant.

Utilisation de la caméra de recul

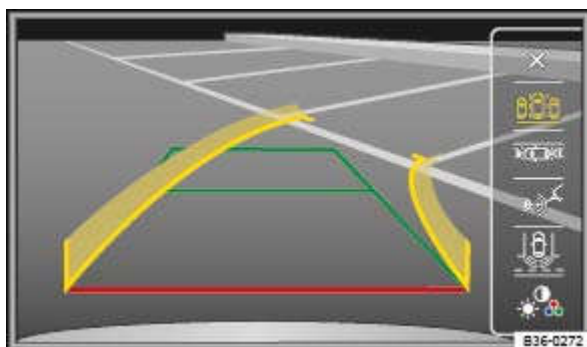


Fig. 166 Affichage de la caméra de recul : mode 1 activé

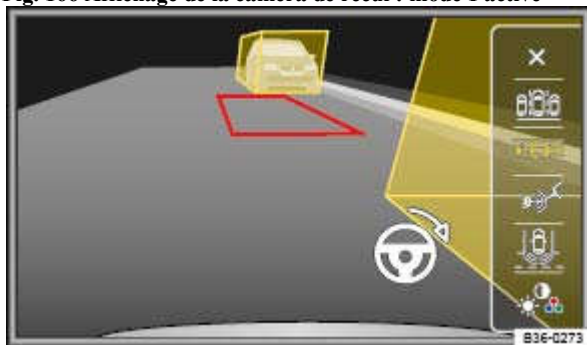


Fig. 167 Affichage de la caméra de recul : mode 2 activé






Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Légende concernant la → Fig. 166 et la → Fig. 167 :

| Symbole | Signification |
|---------|--|
| | Selon l'équipement : activation/désactivation audio du système d'aide au stationnement (ParkPilot) |
| | Selon l'équipement : activation de l'affichage du système d'aide au stationnement (ParkPilot) |
| | Selon l'équipement : désactivation de l'affichage du système d'aide au stationnement (ParkPilot) |
| | Selon l'équipement : affichage du système d'aide au stationnement (ParkPilot) |
| x | Fin de l'affichage actuel. |
| | Passage au mode de stationnement en créneau (mode 2) |
| | Passage au mode de stationnement en bataille (mode 1) |
| | Passage au mode d'aide à l'attelage d'une remorque (mode 3) |
| | Commutation sur trafic transversal arrière (mode 4) |
| | Réglage de l'affichage : luminosité, contraste, couleur. |

Activation et désactivation de la caméra de recul

| Fonction | Mesure à prendre lorsque l'allumage est mis | |
|--------------------------------------|--|--|
| | Véhicules sans système d'aide au stationnement (ParkPilot) | Véhicules avec système d'aide au stationnement (ParkPilot) |
| Activation manuelle de l'affichage : | | Appuyez <i>une fois</i> sur la touche ou . |

| Fonction | Mesure à prendre lorsque l'allumage est mis | |
|--|--|---|
| | Véhicules sans système d'aide au stationnement (ParkPilot) | Véhicules avec système d'aide au stationnement (ParkPilot) |
| Désactivation manuelle de l'affichage : | | Appuyez <i>une nouvelle fois</i> sur la touche  ou  . |
| Activation automatique de l'affichage : | Passez la marche arrière. | |
| | L'affichage mode 1 de la caméra de recul apparaît sur l'écran du système d'infodivertissement. | |
| | | La vue en format réduit du système d'aide au stationnement (ParkPilot) s'affiche en outre sur le bord gauche de l'écran du système d'infodivertissement. |
| Désactivation automatique de l'affichage : | Coupez le contact d'allumage. | |
| | OU : roulez en marche avant à une vitesse supérieure à 15 km/h (9 mph). | |
| Désactivation de l'image de la caméra de recul : | Appuyez sur une touche du système d'infodivertissement de première monte, par ex. RADIO . | |
| | OU : effleurez le bouton de fonction x à l'écran. | |
| | | OU : effleurez le bouton de fonction  . |
| | | Le mode pleine page du système d'aide au stationnement (ParkPilot) s'affiche. |

Stationnement perpendiculaire à la chaussée (mode 1)

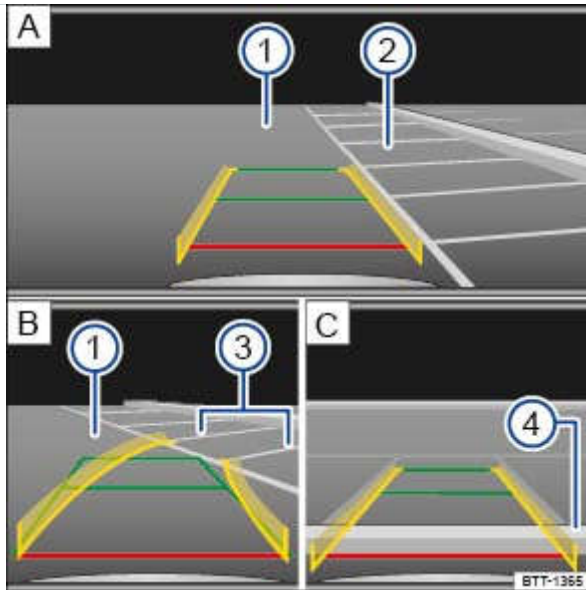


Fig. 168 Affichage à l'écran de la caméra de recul : stationnement en mode 1



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Légende de la → Fig. 168 :







| Symbole | Signification |
|----------------------|---|
| A | Recherchez une place de stationnement. |
| B | Dirigez-vous vers la place de stationnement choisie. |
| C | Effectuez les manœuvres de stationnement. |
| Ligne rouge | Matérialise la distance de sécurité. La ligne rouge se termine à environ 0,4 mètre derrière le véhicule sur la chaussée. Cette ligne d'aide à l'orientation n'est pas modifiée par l'angle de braquage des roues. |
| Lignes vertes | Matérialisent le prolongement du véhicule vers l'arrière. La zone représentée en vert se termine à environ 2 mètres derrière le véhicule sur la chaussée. Ces lignes d'aide à l'orientation ne sont pas modifiées par l'angle de braquage des roues. |
| Lignes jaunes | Matérialisent les délimitations latérales en fonction de l'angle de braquage. La zone représentée en jaune se termine à environ 2 mètres derrière le véhicule sur la chaussée. |

Légende de la → Fig. 168 :

| Symbole | Signification |
|---------|---|
| ① | Chaussée |
| ② | Place de stationnement choisie |
| ③ | Lignes de délimitation latérales de la place de stationnement choisie |
| ④ | Délimitation arrière de la place de stationnement, par ex. trottoir |

Toutes les indications de distance données par les lignes d'aide à l'orientation s'appliquent à un véhicule se trouvant à l'horizontale.

Manœuvre de stationnement avec la caméra de recul (mode 1)

- Les **conditions requises pour le stationnement avec la caméra de recul** doivent être réunies → Instructions de fonctionnement .
- Appuyez sur la touche  ou  avant de passer devant la place de stationnement choisie.
- Passez lentement devant la place de stationnement.
- Positionnez le véhicule devant la place de stationnement ② → Fig. 168 .
- Passez la marche arrière.
- Reculez lentement tout en braquant de telle manière que les lignes jaunes le long des lignes latérales de délimitation ③ mènent à la place de stationnement choisie .
- Tenez compte du message suivant : Contrôlez la voie! →  !
- Orientez le véhicule vers la place de stationnement choisie de telle manière que les lignes vertes et jaunes coïncident avec les lignes de délimitation latérales ③ de la place de stationnement choisie.
- Arrêtez le véhicule au plus tard lorsque la ligne rouge a atteint la délimitation arrière, par ex. le trottoir ④ .

Stationnement parallèle à la chaussée (mode 2)

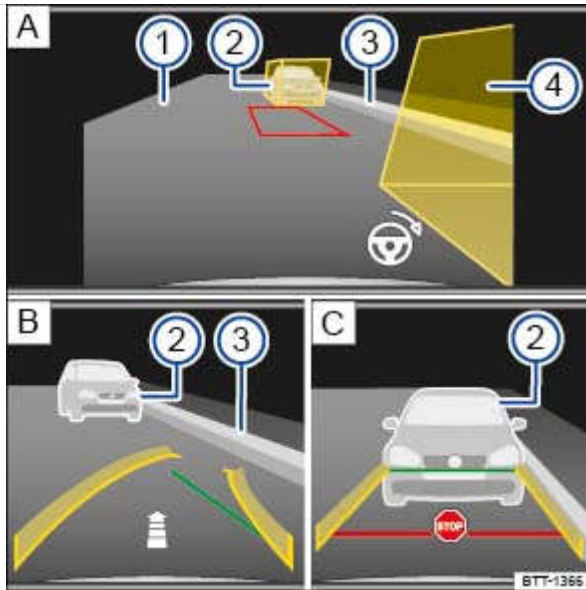


Fig. 169 Affichage à l'écran de la caméra de recul : stationnement en mode 2



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Légende de la → Fig. 169 :




| Symbole | Signification |
|--------------------------------|--|
| A | Mesurer la place de stationnement. |
| B | Dirigez-vous vers la place de stationnement choisie. |
| C | Effectuez les manœuvres de stationnement. |
| Ligne horizontale rouge | Matérialise la distance de sécurité. La ligne rouge horizontale se termine à environ 0,4 mètre derrière le véhicule sur la chaussée. |
| Ligne latérale rouge | Lorsqu'une ligne latérale jaune est soulignée par une ligne rouge, modifiez l'angle de braquage jusqu'à ce que la ligne jaune coïncide avec la ligne rouge incurvée. De plus, le symbole d'un volant apparaît sur la partie inférieure de l'écran à titre de repère. |
| Lignes jaunes | Matérialisent les délimitations latérales du véhicule en fonction de l'angle de braquage. La zone représentée en jaune se termine à environ 2 mètres derrière le véhicule sur la chaussée. |
| Places fictives jaunes | Matérialisent les délimitations de la place de stationnement dans une rangée, par ex. par rapport aux véhicules en stationnement. Les délimitations de la place de stationnement ne doivent pas dépasser des |

Légende de la → Fig. 169 :



| Symbole | Signification |
|-----------------------------------|--|
| | places fictives matérialisées sur l'écran. L'espace entre les places fictives jaunes représente la zone de manœuvre requise et la place de stationnement ciblée. |
| Ligne latérale verte | Matérialise le point de contrebraquage lors d'une manœuvre de stationnement. Le point de braquage est atteint lorsque la ligne verte latérale touche le trottoir ou une autre délimitation de la place de stationnement. |
| Lignes horizontales vertes | Matérialisent le prolongement du véhicule vers l'arrière. La zone représentée en vert se termine à environ 2 mètres derrière le véhicule sur la chaussée. |
| | Ces lignes-repères disparaissent progressivement lorsque vous approchez de la limite arrière de la place de stationnement. |
| ① | Chaussée. |
| ② | Délimitation arrière, par ex. véhicule en stationnement |
| ③ | Délimitation latérale de la place de stationnement choisie, par ex. trottoir. |

Toutes les indications de distance données par les lignes d'aide à l'orientation s'appliquent à un véhicule se trouvant à l'horizontale.

Manœuvre de stationnement avec la caméra de recul (mode 2)

| Effectuez les opérations suivantes : | |
|--|--|
| 1. | Les conditions requises pour le stationnement avec la caméra de recul doivent être réunies → Instructions de fonctionnement . |
| 2. | Appuyez sur la touche  ou  avant de passer devant la place de stationnement choisie. |
| 3. | Effleurez le bouton de fonction  correspondant au mode 2 sur l'écran du système d'infodivertissement. |
| Si vous passez au mode 2, des places de stationnement fictives s'affichent pour les deux | |

| Effectuez les opérations suivantes : | |
|---|--|
| | côtés qui longent la chaussée. |
| 4. | Actionnez le clignotant du côté où vous devez vous garer. Pour faire disparaître les places de stationnement fictives inutiles, activez le clignotant. |
| 5. | Passez lentement devant la place de stationnement. |
| 6. | Positionnez le véhicule à environ un mètre parallèlement à la rangée de voitures de sorte que les places fictives affichées recouvrent complètement les obstacles → Fig. 169 (2) A . La zone entre les places fictives doit être exempte de tout obstacle. Recommandation : si équipé, orientez le véhicule en fonction de la limitation avant/du véhicule, c.-à-d. le véhicule à garer doit se situer entièrement dans la place de stationnement fictive. |
| 7. | Appuyez sur la pédale de frein et arrêtez le véhicule. |
| 8. | Passez la marche arrière. Un trapèze encadré de rouge représente votre propre véhicule. Si des obstacles dépassent des places fictives, cela signifie que la place de stationnement est éventuellement trop petite ou que votre véhicule n'est pas correctement positionné. Recherchez alors une nouvelle place de stationnement ou repositionnez votre véhicule. |
| 9. | Braquez le volant jusqu'à ce que le trapèze rouge se place entre les places fictives et soit entouré de vert. Un positionnement du trapèze jaune peut s'effectuer à l'aide du marquage existant de l'espace de stationnement. Maintenez le volant dans cette position. Le symbole du volant dans la partie inférieure droite de l'écran → Fig. 169 A indique au conducteur les mouvements de braquage requis pendant toute la manœuvre de stationnement. |
| 10. | Sans changer la position du volant braqué, reculez lentement jusqu'à ce que le signe Stop s'affiche. OU : jusqu'à ce que la ligne latérale verte incurvée coïncide avec la délimitation latérale de la place de stationnement, par ex. un trottoir (3). Suivant le nombre de segments représentés, une flèche → Fig. 169 B indique le |

| Effectuez les opérations suivantes : | |
|---|---|
| | parcours qui reste à effectuer. |
| 11. | Tenez compte du message suivant : Contrôlez la voie! → ⚠ ! |
| 12. | Arrêtez le véhicule et braquez le volant jusqu'en butée dans le sens opposé jusqu'à ce que la flèche ne soit plus affichée au-dessus du symbole du volant. |
| 13. | Reculer lentement sans modifier l'angle de braquage du volant. Les lignes vertes horizontales s'affichent. |
| 14. | Continuez à reculer lentement jusqu'à l'apparition du symbole Stop → Fig. 169  . |
| | OU : arrêtez le véhicule au plus tard lorsque la ligne rouge atteint la délimitation arrière, par ex. le véhicule en stationnement ②  . |
| | Si nécessaire, orientez le véhicule parallèlement à la chaussée. |

Assistant aux manœuvres avec remorque (mode 3) et trafic transversal (mode 4)

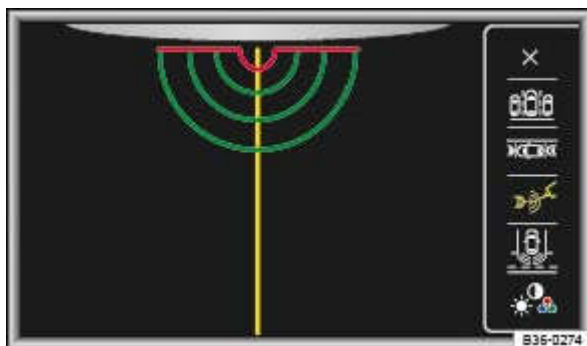


Fig. 170 Affichage de la caméra de recul : aide à l'attelage d'une remorque



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Aide à l'attelage d'une remorque

Sur les véhicules avec dispositif d'attelage de première monte, il est possible d'approcher le véhicule d'un timon de remorque avec l'aide à l'attelage d'une remorque. Le facteur de grossissement étant élevé dans ce mode, les objets se trouvant derrière le véhicule ne sont visibles que tardivement. C'est pourquoi vous devez être extrêmement vigilant dans ce mode.

La ligne-repère horizontale rouge qui est affichée se trouve à hauteur du dispositif d'attelage. Les lignes-repères vertes et rouges en arc de cercle indiquent l'écart par rapport au dispositif d'attelage. Les écarts entre les lignes-repères vertes et la ligne-repère rouge sont d'env. 0,1 m. La ligne-repère orange indique la direction préalablement calculée du dispositif d'attelage.

Pour les véhicules sans dispositif d'attelage de première monte, l'écart entre la ligne-repère rouge affichée et le véhicule est d'env. 0,4 m. Aucune autre ligne-repère n'est affichée.

Trafic transversal

Une vue de type panoramique présente les zones qui se trouvent devant et derrière le véhicule ainsi que les zones latérales. Le mode 4 (trafic transversal) permet d'observer la circulation derrière le véhicule et peut être utile, par ex. pour sortir de garages ou dans le cas de portes-cochères étroites.

Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:


- Description de l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)
- Sélection du mode de stationnement
- Réalisation d'une manœuvre de stationnement avec l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)
- Sortie d'une place de stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) (uniquement sur les places de stationnement parallèles à la chaussée)
- Intervention par freinage automatique de l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)

L'assistant aux manœuvres de stationnement dirige activement le véhicule lors de manœuvres pour se garer ou pour sortir d'une place de stationnement.

L'assistant aux manœuvres de stationnement est une extension du système d'aide au stationnement (ParkPilot) → Système d'aide au stationnement (ParkPilot) et assiste le conducteur lorsqu'il doit :

- Trouver des places de stationnement appropriées,
- Sélectionner un mode de stationnement
- Faire une marche arrière dans des places de stationnement longitudinales (créneau) et perpendiculaires (en bataille)
- Se garer en marche avant dans des places de stationnement en bataille appropriées
- Sortir par l'avant de places de stationnement longitudinales

Sur les véhicules équipés de l'indicateur visuel du système d'aide au stationnement (ParkPilot), la zone balayée à l'avant, à l'arrière et, le cas échéant, sur les côtés du véhicule sont indiquées à l'écran du système d'infodivertissement de première monte. Dans les limites du système, les positions d'obstacles par rapport au véhicule sont indiquées.

L'assistant aux manœuvres de stationnement est soumis à des limites inhérentes au système et son utilisation requiert une attention particulière de la part du conducteur →  .

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → Vues extérieures
- Démarrage et arrêt du moteur → Démarrage et arrêt du moteur
- Freinage, arrêt et stationnement → Freinage, arrêt et stationnement
- Système d'aide au stationnement (ParkPilot) → Système d'aide au stationnement (ParkPilot)
- Entretien et nettoyage du véhicule
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications



AVERTISSEMENT

La technologie intelligente de l'assistant aux manœuvres de stationnement ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Le supplément de confort qu'apporte l'assistant aux manœuvres de stationnement (ParkPilot) ne doit jamais vous inciter à prendre des risques. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Des déplacements involontaires du véhicule risquent de provoquer des blessures graves.
- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Certaines surfaces d'objets et de vêtements ne peuvent pas réfléchir les signaux émis par les capteurs ultrasons. Ces objets et les personnes qui portent de tels vêtements peuvent être mal détectés ou ne pas être détectés du tout par le système.
- Des sources de bruit extérieures peuvent avoir une influence sur les signaux émis par les capteurs ultrasons. Dans certaines circonstances, les personnes ou les objets ne peuvent pas être détectés.
- Les capteurs ultrasons comportent des zones mortes dans lesquelles les personnes et les objets ne peuvent pas être détectés.
- Observez toujours la périphérie du véhicule, étant donné que les jeunes enfants, les animaux et les objets ne sont pas toujours détectés par les capteurs ultrasons.



AVERTISSEMENT

Lorsque vous effectuez des manœuvres pour vous garer ou pour sortir d'une place de stationnement en vous aidant de l'assistant aux manœuvres de stationnement, les mouvements de rotations rapides effectués par le volant peuvent provoquer des blessures graves.

- Pendant la manœuvre de stationnement ou de sortie de place de stationnement, vous ne devez pas passer la main dans le volant avant que le système ne vous le demande.



MISE EN GARDE

- Dans certaines circonstances, les capteurs ultrasons ne peuvent pas détecter des objets comme les timons de remorques, les barres, les clôtures, les poteaux, les arbres ou encore des capots arrière ouverts ou en cours d'ouverture, ce qui risque d'endommager le véhicule.
- Les accessoires installés en deuxième monte sur le véhicule (par ex. porte-vélos) peuvent perturber le fonctionnement de l'assistant aux manœuvres de stationnement et endommager celui-ci.
- L'assistant aux manœuvres de stationnement s'oriente par rapport au véhicule stationnés, aux trottoirs ainsi qu'à d'autres facteurs. Veillez à ce que les pneus et les jantes ne soient pas endommagés lors du stationnement. Si nécessaire, interrompez à temps le processus de stationnement pour éviter tout endommagement du véhicule.
- Les capteurs ultrasons logés dans le pare-choc peuvent être endommagés ou déréglés par des chocs, par ex. lorsque vous effectuez des manœuvres pour vous garer ou pour sortir d'une place de stationnement.
- En cas de nettoyage des capteurs ultrasons à l'aide d'un nettoyeur haute pression ou à vapeur, n'exposez les capteurs au jet direct que pendant un bref instant et respectez toujours une distance supérieure à 10 cm.



MISE EN GARDE

Lorsqu'un capteur à ultrasons est défaillant, l'assistant aux manœuvres de stationnement est désactivé et il ne peut plus être réactivé tant que le défaut n'a pas été éliminé. Veuillez vous adresser à un atelier spécialisé en cas de dysfonctionnement du système. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.



Afin d'assurer le bon fonctionnement du système, veillez à ce que les capteurs ultrasons logés dans les pare-chocs soient toujours propres et exempts de neige, de givre et de glace et à ce qu'ils ne soient pas masqués par des autocollants ou d'autres objets.



Les sources de bruits, comme du bitume rugueux, des pavés et les bruits émis par d'autres véhicules peuvent provoquer des messages d'erreur de l'assistant aux manœuvres de stationnement ou du système d'aide au stationnement (ParkPilot).



Pour vous familiariser avec l'assistant aux manœuvres de stationnement et ses fonctions, Volkswagen vous recommande de vous entraîner à l'utilisation du système sur un parking ou sur un emplacement à faible circulation.


Description de l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)



Fig. 171 Dans la partie inférieure de la console centrale : touche d'activation de l'assistant aux manœuvres de stationnement.





Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Les capteurs à ultrasons logés dans les pare-chocs avant et arrière, le bouton  → Fig. 171 d'activation et de désactivation de l'assistant aux manœuvres de stationnement et les affichages dans le combiné d'instruments sont des composants de l'assistant aux manœuvres de stationnement.

Arrêt prématuré ou interruption automatique de la manœuvre de stationnement

L'assistant aux manœuvres de stationnement interrompt la manœuvre de stationnement ou de sortie de la place de stationnement lorsque l'un des cas suivants se présente :


- La touche  est enfoncée.
- La vitesse est supérieure à 7 km/h (4 mph).
- Vous intervenez dans la direction.
- La manœuvre de stationnement n'est pas achevée en l'espace de six minutes environ après l'activation du braquage automatique.
- Le système présente un dysfonctionnement (système momentanément non disponible).
- L'antipatinage est désactivé.
- L'antipatinage ou le programme électronique de stabilisation entre en phase de régulation.
- La porte du conducteur est ouverte.


Pour reprendre le processus, assurez-vous qu'aucun des cas mentionnés ci-dessus ne se présente et appuyez à nouveau sur la touche .

Particularités


L'assistant aux manœuvres de stationnement est soumis à certaines limites inhérentes au système. L'assistant aux manœuvres de stationnement ne peut, par exemple, pas intervenir lors d'un stationnement ou d'une sortie de place de stationnement dans un virage serré.

Lorsque vous effectuez des manœuvres pour vous garer ou pour sortir d'une place de stationnement, un signal sonore retentit pour vous inviter à commuter entre la marche avant et la marche arrière. En effet, le changement de direction ne doit pas se produire pendant que le signal sonore du système d'aide au stationnement (ParkPilot) retentit en permanence.

Lorsque l'assistant aux manœuvres de stationnement braque à l'arrêt, le symbole  s'affiche également sur l'afficheur du combiné d'instruments. Appuyez sur la pédale de frein pour que le mouvement de braquage soit effectué à l'arrêt et que le nombre de manœuvres nécessaires dans l'emplacement soit le plus petit possible.

L'assistant aux manœuvres de stationnement ne peut pas être activé si le dispositif d'attelage de première monte est raccordé électriquement à la remorque. Sur les véhicules avec assistant aux manœuvres avec remorque, appuyez sur la touche  pour activer l'assistant aux manœuvres avec remorque → Traction d'une remorque .

Après avoir changé une roue

Si l'assistance aux manœuvres de stationnement s'est dégradée suite au changement d'une roue, le système doit peut-être reconnaître la nouvelle circonférence des roues. La reconnaissance s'effectue automatiquement pendant la marche du véhicule. Vous pouvez améliorer le processus d'adaptation en prenant les virages lentement, en roulant à une vitesse inférieure à 20 km/h (12 mph) →  .

Sélection du mode de stationnement

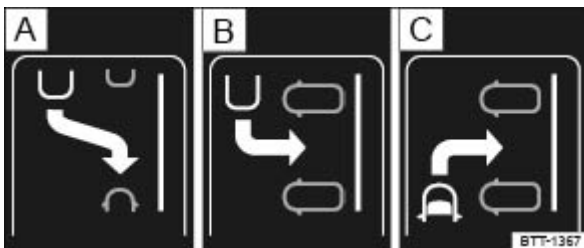


Fig. 172 Vue d'ensemble des modes de stationnement en format réduit : Se garer en créneau en marche arrière Se garer en bataille en marche arrière Se garer en bataille en marche avant

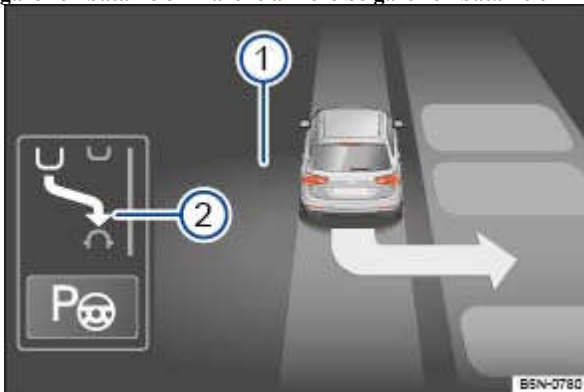



Fig. 173 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : affichage de l'assistant aux manœuvres de stationnement en format réduit








Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Sélection du mode de stationnement avec l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) et un passage antérieur devant la place de stationnement




Après activation de l'assistant aux manœuvres de stationnement et détection d'une place libre, un mode de stationnement est proposé sur l'afficheur du combiné d'instruments. L'assistant aux manœuvres de stationnement choisit automatiquement le

mode de stationnement. Le mode de stationnement sélectionné est indiqué sur l'afficheur du combiné d'instruments → Fig. 173 . D'autres modes de stationnement possibles sont affichés en format réduit → Fig. 172 . Si le choix de l'assistant aux manœuvres de stationnement ne correspond pas au mode de stationnement que vous souhaitez, vous pouvez sélectionner un autre mode de stationnement en appuyant sur la touche  → Fig. 171 .

| Mesure à prendre | |
|-------------------------|---|
| 1. | Les conditions préalables à l'entrée dans une place de stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) doivent être remplies → Conditions préalables à l'entrée dans une place de stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) . |
| 2. | Appuyez sur la touche  . Le témoin de contrôle intégré à la touche  s'allume lorsque l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) est activé. De plus, le mode de stationnement momentanément choisi est indiqué sur l'afficheur du combiné d'instruments et un autre mode de stationnement, vers lequel vous pouvez commuter, est affiché en format réduit. |
| 3. | Actionnez le clignotant du côté de la chaussée où vous devez vous garer. Le côté de la chaussée correspondant apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments. |
| 4. | Le cas échéant, appuyez de nouveau sur la touche  pour passer au prochain mode de stationnement. Une fois que tous les modes de stationnement ont été commutés, le prochain actionnement de la touche  de l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) est désactivé. |
| 5. | Si nécessaire, appuyez de nouveau sur la touche  pour activer de nouveau l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist). |
| 6. | Suivez les messages apparaissant sur l'afficheur du combiné d'instruments tout en surveillant la circulation et passez devant la place de stationnement. |

Cas particulier d'un stationnement en bataille en marche avant sans passage antérieur devant la place libre

| Mesure à prendre | |
|-------------------------|---|
| 1. | Les conditions préalables à l'entrée dans une place de stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) doivent être remplies → Conditions préalables à l'entrée dans une place de stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) . |

| Mesure à prendre | |
|------------------|---|
| 2. | Tout en surveillant la circulation, dirigez-vous vers la place libre en marche avant et arrêtez le véhicule. |
| 3. | Appuyez <i>une fois</i> sur la touche  . |
| | Le témoin de contrôle intégré à la touche  s'allume lorsque l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) est activé. De plus, le mode de stationnement actuellement sélectionné apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments sans vue en format réduit. |
| 4. | Lâchez le volant de direction →  . |

Réalisation d'une manœuvre de stationnement avec l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)

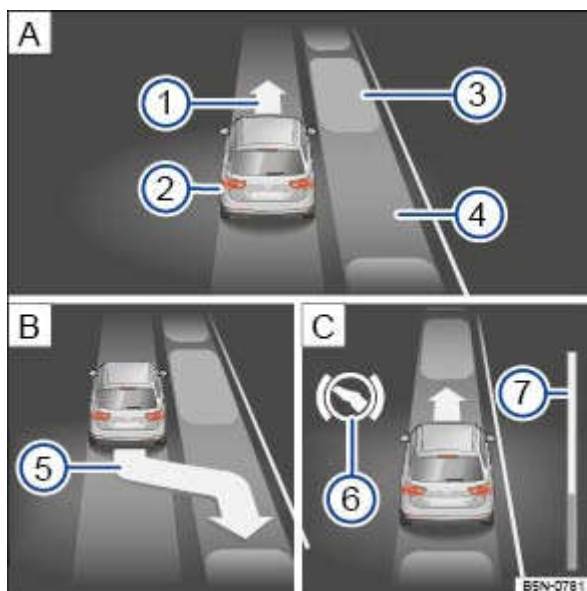


Fig. 174 Sur l'écran du combiné d'instruments : stationnement parallèle à la chaussée. recherche d'une place de stationnement, positionnement pour le stationnement, manœuvres

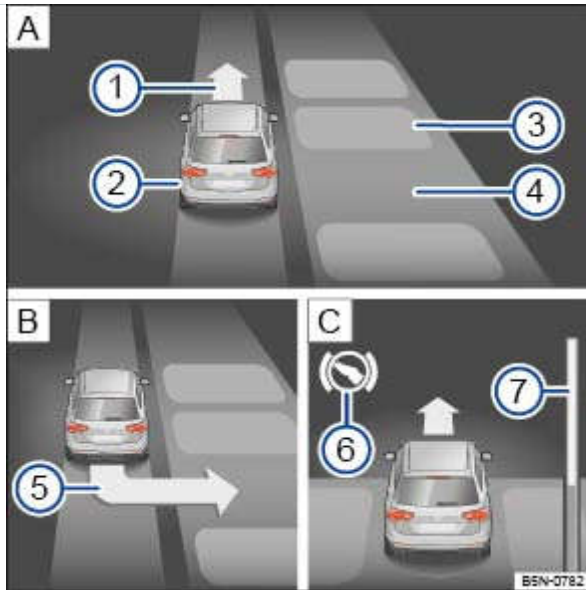


Fig. 175 Sur l'écran du combiné d'instruments : stationnement perpendiculairement à la chaussée. recherche d'une place de stationnement, positionnement pour le stationnement, manœuvres



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Légende de la → Fig. 174 et de la → Fig. 175 :

1. Demande de rouler en marche avant.
2. Votre véhicule.
3. Véhicule en stationnement
4. Place de stationnement détectée.
5. Demande de manœuvrer pour se garer
6. Invitation à actionner la pédale de frein
7. Barre de progression.

Barre de progression





La barre de progression → Fig. 174 ou → Fig. 175 sur l'afficheur du combiné d'instruments indique la distance relative restant à parcourir. Plus la distance est longue, plus le niveau de la barre de progression est élevé. La barre progresse vers le haut en marche avant et vers le bas en marche arrière.







Conditions préalables à l'entrée dans une place de stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)

| En cas de places de stationnement parallèles à la chaussée (en créneau) | Places de stationnement perpendiculaires à la chaussée (en bataille) |
|--|---|
| l'antipatinage (ASR) doit être activé → Freinage, arrêt et stationnement . | |
| Roulez à une vitesse maximale de 40 km/h (25 mph) environ lorsque vous passez | Roulez à une vitesse maximale de 20 km/h (12 mph) environ lorsque vous passez devant |

| En cas de places de stationnement parallèles à la chaussée (en créneau) | Places de stationnement perpendiculaires à la chaussée (en bataille) |
|---|--|
| devant une place de stationnement. | une place de stationnement. |
| Passez à une distance allant de 0,5 à 2,0 mètres de la place de stationnement. | |
| Longueur de la place de stationnement : longueur du véhicule + 0,8 mètre. | Largeur de la place de stationnement : largeur du véhicule + 0,8 mètre. |
| Roulez à une vitesse maximale de 7 km/h (4 mph) environ lors du stationnement. | |

Manœuvres de stationnement

| Effectuez les opérations suivantes : | |
|--------------------------------------|---|
| 1. | Les conditions requises pour le stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) doivent être réunies → Conditions préalables à l'entrée dans une place de stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) et le mode de stationnement sélectionné → Sélection du mode de stationnement . |
| 2. | Assurez-vous que la place de stationnement apparaît comme appropriée sur l'afficheur du combiné d'instruments et que le véhicule a atteint la position qui convient pour réaliser la manœuvre de stationnement → Fig. 174  ou → Fig. 175  . |
| | La place de stationnement est considérée comme étant appropriée uniquement lorsque la demande de se garer  apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments. |
| 3. | Arrêtez le véhicule et, après un court temps d'attente, engagez la marche arrière. |
| 4. | Lâchez le volant de direction →  . |
| 5. | Tenez compte du message suivant : Braq. volant actif. Attent. périphérie! |
| | Observez la zone périphérique du véhicule et accélérez doucement – 7 km/h maxi (4 mph). |
| | Lors des manœuvres de stationnement, l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) ne prend en charge que les mouvements de braquage du véhicule. Il incombe au conducteur de commander l'accélérateur, éventuellement l'embrayage, le passage des rapports ainsi que le freinage. |

| Effectuez les opérations suivantes : | |
|---|---|
| 6. | <p>Reculez jusqu'à ce que le signal sonore permanent du système d'aide au stationnement (ParkPilot) retentisse.</p> <p>OU : reculez jusqu'à ce que la demande de rouler en marche avant → Fig. 174  ou → Fig. 175  apparaisse sur l'afficheur du combiné d'instruments.</p> <p>OU : reculez jusqu'à ce que le message Park Assist terminé! apparaisse sur l'afficheur du combiné d'instruments.</p> <p>La barre de progression  indique la distance à parcourir → Barre de progression .</p> |
| 7. | <p>Appuyez sur la pédale de frein jusqu'à ce que l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) ait achevé les mouvements de braquage.</p> <p>OU : jusqu'à ce que le symbole  disparaisse de l'afficheur du combiné d'instruments.</p> |
| 8. | Engagez le 1 ^{er} rapport. |
| 9. | <p>Roulez en marche avant jusqu'à ce que le signal sonore permanent du système d'aide au stationnement (ParkPilot) retentisse.</p> <p>OU : roulez en marche avant jusqu'à ce que la demande de rouler en marche arrière apparaisse sur l'afficheur du combiné d'instruments.</p> <p>L'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) dirige le véhicule en marche avant et en marche arrière jusqu'à ce que celui-ci soit en position droite sur la place de stationnement → Fig. 174  ou → Fig. 175 .</p> |
| 10. | <p>À la fin de la manœuvre de stationnement, attendez jusqu'à ce que l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) ait achevé les mouvements de rotation du volant afin d'obtenir un stationnement optimal.</p> <p>Une fois la manœuvre de stationnement achevée, un message correspondant apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments et un signal sonore retentit éventuellement.</p> |



Si la manœuvre de stationnement s'achève prématurément, il se peut que le stationnement ne soit pas optimal.



Même s'il n'y a pas assez de place pour garer le véhicule, une place de stationnement détectée peut apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments. Cependant, aucune demande de se garer n'est émise dans ce cas.

Sortie d'une place de stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) (uniquement sur les places de stationnement parallèles à la chaussée)

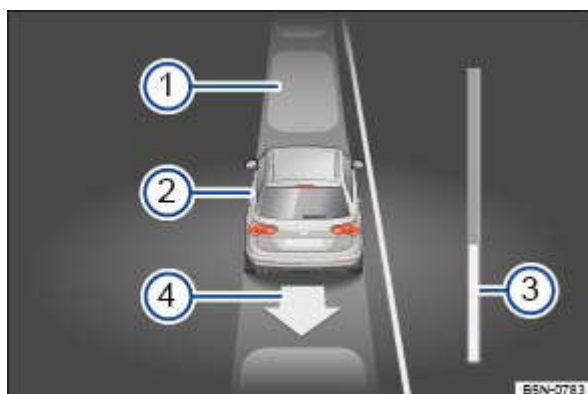


Fig. 176 Sur l'écran du combiné d'instruments : sortie d'une place de stationnement parallèlement à la chaussée



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Légende de la → Fig. 176 :

1. Véhicule en stationnement.
2. Votre véhicule avec la marche arrière engagée.
3. Barre de progression pour la distance restant à parcourir.
4. Affichage du parcours proposé pour la sortie d'une place de stationnement.






Conditions préalables à la sortie d'une place de stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)

- Uniquement sur les places de stationnement parallèles à la chaussée
- L'antipatinage doit être activé → Freinage, arrêt et stationnement .
- Longueur de la place de stationnement : **longueur du véhicule + 0,5 mètre**
- Roulez à une vitesse maximale de **7 km/h (4 mph)** environ lors de la sortie d'une place de stationnement.

Sortie d'une place de stationnement

Effectuez les opérations suivantes :

| En cas de places de stationnement parallèles à la chaussée (en créneau) | |
|---|--|
| 1. | Les conditions préalables à la sortie d'une place de stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) doivent être réunies → Conditions préalables à la sortie d'une place de stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) . |

| En cas de places de stationnement parallèles à la chaussée (en créneau) | |
|--|---|
| 2. | Démarrage du moteur → Démarrage et arrêt du moteur . |
| 3. | Appuyez sur la touche  → Fig. 171 . |
| | Le témoin de contrôle intégré à la touche  s'allume lorsque l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) est activé. |
| 4. | Actionnez le clignotant du côté de la chaussée où vous souhaitez sortir de la place de stationnement. |
| 5. | Engagez la marche arrière ou amenez le levier sélecteur sur la position R . |
| 6. | Lâchez le volant de direction →  . |
| | Tenez compte du message suivant : Braq. volant actif. Attent. périphérie! |
| | Observez la zone périphérique du véhicule et accélérez doucement – 7 km/h maxi (4 mph). |
| | Lors des manœuvres de sortie d'une place de stationnement, l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) ne prend en charge que les mouvements de braquage du véhicule. Il incombe au conducteur de commander l'accélérateur, éventuellement l'embrayage, le passage des rapports ainsi que le freinage. |
| 7. | Reculez jusqu'à ce que le signal sonore permanent du système d'aide au stationnement (ParkPilot) retentisse, |
| | OU : roulez en marche arrière jusqu'à ce que la demande de rouler en marche avant apparaisse sur l'afficheur du combiné d'instruments. |
| | La barre de progression → Fig. 176  indique la distance à parcourir → Barre de progression . |
| 8. | Appuyez sur la pédale de frein jusqu'à ce que l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) ait achevé les mouvements de braquage. |
| | OU : appuyez sur la pédale de frein jusqu'à ce que le symbole  disparaisse de l'afficheur du combiné d'instruments. |
| 9. | Roulez en marche avant jusqu'à ce que le signal sonore permanent du système d'aide au |


| En cas de places de stationnement parallèles à la chaussée (en créneau) | |
|--|--|
| | stationnement (ParkPilot) retentisse. |
| | OU : roulez en marche avant jusqu'à ce que la demande de rouler en marche arrière apparaisse sur l'afficheur du combiné d'instruments. |
| | L'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) dirige le véhicule vers l'arrière et vers l'avant jusqu'à ce que le véhicule puisse sortir de la place de stationnement. |
| 10. | Il est possible de sortir le véhicule de la place de stationnement lorsqu'un message correspondant apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments et, éventuellement, qu'un signal sonore retentit. |
| | Reprenez le volant en mains à partir de l'angle de braquage choisi par l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist). |
| 11. | Sortez de la place de stationnement tout en observant la circulation. |

Intervention par freinage automatique de l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Dans certains cas, l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) assiste le conducteur par une intervention de freinage automatique.


C'est au conducteur qu'incombe toujours la responsabilité de freiner à temps →  .

Intervention par freinage automatique pour éviter un dépassement de vitesse

Lors d'une manœuvre de stationnement ou de sortie de place de stationnement, une intervention de freinage automatique peut être déclenchée pour éviter que le véhicule ne dépasse la vitesse de 7 km/h (4 mph) environ. Une fois l'intervention de freinage automatique effectuée, vous pouvez poursuivre vos manœuvres de stationnement ou de sortie de place de stationnement.

L'intervention de freinage automatique ne s'effectue qu'une seule fois lors d'une manœuvre de stationnement ou de sortie de place de stationnement. Si vous dépassez à nouveau la vitesse de 7 km/h (4 mph) env., la manœuvre de stationnement ou de sortie de place de stationnement est interrompue.

Intervention de freinage automatique permettant une réduction des dommages

En fonction de certaines conditions, par exemple des conditions météorologiques ou de l'état, du chargement ou de l'inclinaison du véhicule, l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) peut freiner le véhicule en actionnant et en maintenant brièvement la pédale de frein →  . C'est ensuite à vous d'actionner la pédale de frein.

Une intervention de freinage automatique enclenchée pour réduire les dommages désactive l'assistant aux manœuvres de stationnement.



AVERTISSEMENT

L'intervention de freinage automatique de l'assistant aux manœuvres de stationnement ne doit pas vous inciter à prendre des risques. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- L'assistant aux manœuvres de stationnement est soumis à certaines limites inhérentes au système. Dans certaines situations, il est possible que l'intervention de freinage automatique ne fonctionne pas ou qu'elle fonctionne de manière restreinte.
- Soyez toujours prêt à freiner vous-même le véhicule.
- L'assistance de freinage automatique se désactive au bout d'env. 1,5 seconde. Après l'assistance au freinage automatique, freinez vous-même le véhicule.

Assistant aux manœuvres avec remorque (Trailer Assist)



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

→ Utilisation de l'assistant aux manœuvres avec remorque

L'assistant aux manœuvres avec remorque aide le conducteur à reculer et à se garer avec une remorque.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → Vues extérieures
- Rétroviseurs → Rétroviseurs
- Traction d'une remorque → Traction d'une remorque
- Caméra de recul (Rear View) → Caméra de recul (Park View)
- Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) → Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications



AVERTISSEMENT

La technique intelligente de l'assistant aux manœuvres avec remorque ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Le supplément de confort qu'apporte l'assistant aux manœuvres avec remorque ne doit jamais vous inciter à prendre des risques. L'assistant aux manœuvres avec remorque ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Des déplacements involontaires du véhicule risquent de provoquer des blessures graves.
- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Ayez toujours en vue le sens de stationnement ainsi que l'environnement du véhicule. L'avant du véhicule dérape plus fortement par rapport à l'arrière.
- Ne laissez pas les images qui apparaissent détourner votre attention de la circulation.
- Observez toujours attentivement la périphérie du véhicule et de la remorque. La caméra ne peut pas filmer ou pas complètement filmer la zone derrière la remorque et sur les côtés de la remorque. De même, les jeunes enfants, les animaux et les objets ne sont pas toujours détectés par la caméra.

- Assurez-vous que les lentilles sont propres, exemptes de neige et de givre et ne sont pas couvertes.
- N'utilisez l'assistant aux manœuvres avec remorque que lorsque le capot arrière est entièrement fermé.



AVERTISSEMENT

Des mouvements de rotations rapides effectués du volant peuvent provoquer des blessures graves.

- Pendant la manœuvre de stationnement, vous ne devez pas passer la main dans le volant avant que le système ne vous le demande.
- Exception : intervenez et reprenez le contrôle en cas de situation dangereuse.



MISE EN GARDE

L'assistant aux manœuvres avec remorque ne s'oriente pas par rapport à l'environnement du véhicule et aucune détection d'obstacle n'a lieu. C'est à vous d'évaluer s'il est possible de garer l'ensemble des véhicules.

- Observez toujours les mouvements de la remorque et, le cas échéant, interrompez vous-même la manœuvre de stationnement pour éviter des endommagements. En dépit d'une utilisation correcte de l'assistant aux manœuvres avec remorque, la remorque peut, dans de rares cas, bouger d'une manière autre que celle prévue par le réglage.
- Ne vous fiez pas aux indications qui apparaissent sur l'afficheur du combiné d'instruments.



MISE EN GARDE

Afin d'assurer le bon fonctionnement du système, veillez à ce que la caméra soient toujours propre et exempte de neige, de givre et de glace et qu'elle ne soit pas masquée par des autocollants ou d'autres objets. Le timon ne doit pas être recouvert à cause de facteurs extérieurs.

- N'utilisez pas de produits d'entretien à effet abrasif pour nettoyer la lentille.
- Ne déneigez ni dégivrez jamais la lentille avec de l'eau chaude ou bouillante. La lentille risque sinon d'être endommagée.



MISE EN GARDE

Des accessoires installés en deuxième monte sur le véhicule ou sur la remorque peuvent perturber le fonctionnement de l'assistant aux manœuvres avec remorque et endommager celui-ci.

- Les accessoires installés en deuxième monte sur le véhicule peuvent être identifiés comme remorque (par ex. porte-vélos).
- Des remorques avec des superstructures inhabituelles ou des pièces rapportées supplémentaires dans la zone du timon ne peuvent pas toujours être identifiées correctement.



MISE EN GARDE

Veillez vous adresser à un atelier spécialisé en cas de dysfonctionnement du système. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.



Pour vous familiariser avec l'assistant aux manœuvres avec remorque, nous vous recommandons de vous entraîner à l'utilisation du système et de ses fonctions à un endroit à faible circulation ou sur un parking.

Utilisation de l'assistant aux manœuvres avec remorque

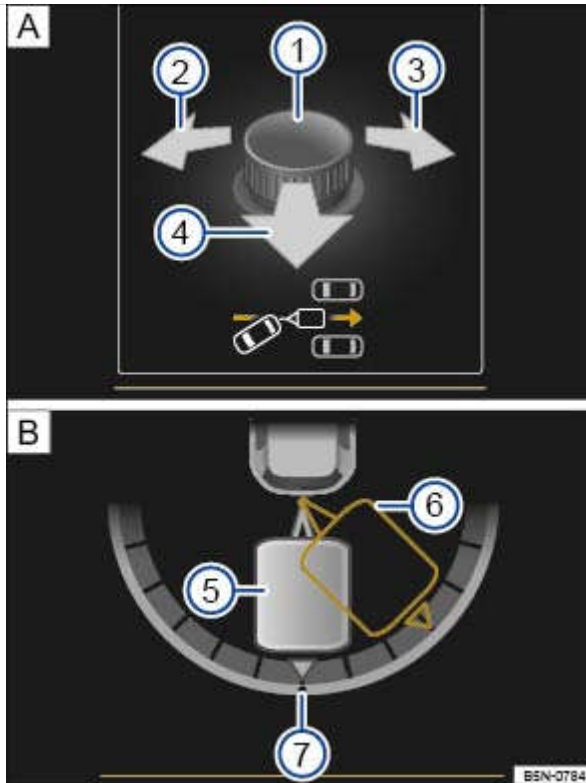


Fig. 177 Utilisation de l'assistant aux manœuvres avec remorque sur l'afficheur du combiné d'instruments : Réglage de l'angle de braquage Marche arrière



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Légende de la → Fig. 177 :

1. **1** Commande des rétroviseurs extérieurs
2. **2** Orientation de la remorque vers la gauche
3. **3** Orientation de la remorque vers la droite
4. **4** Conduite dans le sens de la remorque
5. **5** Position réelle de la remorque
6. **6** Position ciblée de la remorque
7. **7** Position zéro de l'indicateur d'angle

À l'aide de la commande des rétroviseurs extérieurs, vous pouvez régler la direction dans laquelle la remorque doit être déplacée.

Conditions

Pour pouvoir déterminer la longueur du timon, l'assistant aux manœuvres avec remorque a besoin de quelques mouvements de braquage ou de négociations de virages. Plus la longueur du timon est déterminée avec précision, plus les angles proposés pour la manœuvre sont importants. L'assistant aux manœuvres avec remorque classe les butées finales maximales de l'indicateur d'angle de braquage en 4 niveaux : env. 30°, 45°, 60° et 75°.

Check-list



Le moteur tourne.



Le programme électronique de stabilisation et l'antipatinage sont activés.



La remorque est accrochée et raccordée électriquement Traction d'une remorque Traction d'une remorque Remorque Traction d'une remorque_0 Transport Traction d'une remorque_0 Dispositif d'attelage voir Remorque_0 .



L'ensemble de véhicules est à l'arrêt.



La porte du conducteur et le capot arrière sont fermés.



Les rétroviseurs extérieurs ne sont pas rabattus.



La lentille de la caméra est propre.



L'angle d'articulation maximal ne doit pas être dépassé.



Le véhicule ne doit pas être endommagé dans la zone de la caméra. Si la position ou l'angle de montage de la caméra ont été modifiés, par ex. après un choc à l'arrière, le système doit être contrôlé par un atelier spécialisé.

Particularités

L'assistant aux manœuvres avec remorque dirige lui-même la remorque dans la direction paramétrée → Fig. 177 . En tant que conducteur, vous avez la commande de l'accélérateur, de la pédale de frein ainsi que de la pédale d'embrayage s'il y en a une.

Seules les remorques à un ou deux essieux sans essieu directeur bénéficient de l'assistance aux manœuvres de stationnement.

Pour des raisons techniques, les remorques équipées de feux arrière à DEL ne peuvent pas toujours être identifiées correctement par l'assistant aux manœuvres avec remorque.







Pendant que l'assistant aux manœuvres avec remorque est actif, les rétroviseurs extérieurs ne peuvent pas être réglés. Vous pouvez consulter le réglage mémorisé pour le rétroviseur côté passager avant pendant que l'assistant aux manœuvres avec remorque est actif → Rétroviseurs .

La fonction est automatiquement arrêtée au bout d'environ 10 minutes à compter de l'activation.

La fonction est également arrêtée s'il n'y a aucune interaction avec le conducteur en l'espace d'environ 180 secondes suivant l'activation.

Utilisation

Le symbole → Fig. 177 ① représente la commande des rétroviseurs extérieurs → Rétroviseurs .


| Garer l'ensemble des véhicules à l'aide de l'assistant aux manœuvres avec remorque : | |
|---|---|
| 1. | Les conditions de la liste de contrôle doivent être remplies. |
| 2. | Passez la marche arrière. |
| 3. | Lâchez le volant de direction →  . |
| 4. | Appuyez sur la touche  dans la partie supérieure ou inférieure de la console centrale. Le témoin de contrôle intégré à la touche  s'allume lorsque l'assistant aux manœuvres avec remorque est activé. La demande Choisir l'orientation apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments. |
| 5. | Faites basculer la commande des rétroviseurs extérieurs → Fig. 177 ① dans la direction souhaitée → Fig. 177 ② , → Fig. 177 ③ ou → Fig. 177 ④  . Pour vous permettre de vous orienter, l'ensemble de véhicules est représenté dans sa position actuelle sur l'afficheur du combiné d'instruments  . |
| 6. | Maintenez la commande des rétroviseurs extérieurs → Fig. 177 ① inclinée dans la direction souhaitée jusqu'à ce que la position ciblée → Fig. 177 ⑥ soit atteinte dans l'indicateur d'angle  . La position de la remorque, telle qu'elle a été paramétrée, apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments. |
| 7. | Tenez compte du message suivant : Braq. volant actif. Attent. périphérie! |
| 8. | Reculez lentement jusqu'à ce que la position souhaitée soit atteinte. A l'aide de la commande des rétroviseurs extérieurs, vous pouvez corriger l'angle que vous avez paramétré auparavant. L'afficheur du combiné d'instruments indique toujours la position réelle de la remorque → Fig. 177 ⑤ . |

Garer l'ensemble des véhicules à l'aide de l'assistant aux manœuvres avec remorque :

9. Arrêtez l'ensemble de véhicules en toute sécurité.
10. A la fin de la manœuvre, attendez que l'assistant aux manœuvres avec remorque ait terminé le mouvement de rotation du volant.


La manœuvre de stationnement est achevée, lorsque le message Interv. volant terminée. Reprenez ctrl! apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments et, le cas échéant, un signal sonore retentit.

Orientez l'ensemble de véhicules dans le sens de la remorque :

1. Faites basculer la commande des rétroviseurs extérieurs dans la direction → Fig. 177 ④

- La position ciblée de la remorque → Fig. 177 ⑥ bascule en position neutre dans l'indicateur d'angle → Fig. 177 ⑦ .
2. Reculez jusqu'à ce que la position souhaitée soit atteinte.
3. Arrêtez l'ensemble de véhicules en toute sécurité.
4. Engagez le 1^{er} rapport.
5. Avancez lentement.
6. Arrêtez l'ensemble de véhicules en toute sécurité.
7. Passez la marche arrière.
8. Reculez jusqu'à ce que la position souhaitée soit atteinte.
9. Arrêtez l'ensemble de véhicules en toute sécurité.

Intervention de freinage automatique

Dans certains cas, l'assistant aux manœuvres avec remorque assiste le conducteur par une intervention de freinage automatique.

C'est au conducteur qu'incombe toujours la responsabilité de freiner à temps →  .

Une intervention par freinage automatique peut avoir lieu et la fonction être éventuellement désactivée dans les situations suivantes :

- Dépassement d'une certaine vitesse qui est fonction de la longueur du timon et de l'angle entre le véhicule tracteur et la remorque.
- Actionnement du volant de direction. Le freinage jusqu'à l'arrêt se fait automatiquement.
- Actionnement de la touche **P** pendant la manœuvre de stationnement.
- Si la porte du conducteur est ouverte pendant la manœuvre de stationnement.



AVERTISSEMENT

L'intervention de freinage automatique ne doit pas vous inciter à prendre des risques. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- L'assistant aux manœuvres avec remorque est soumis à certaines limites inhérentes au système. Dans certaines situations, il est possible que l'intervention de freinage automatique ne fonctionne pas ou seulement de manière restreinte.
- Soyez toujours prêt à freiner vous-même le véhicule.
- L'assistance de freinage automatique se désactive au bout d'env. 1,5 seconde après l'arrêt du véhicule. Après l'intervention de freinage automatique, freinez vous-même le véhicule.

Système de vision périphérique (Area View)



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Système de vision périphérique
- Conseils d'utilisation
- Menus du système de vision périphérique (modes)

Le système de vision périphérique (Area View) aide le conducteur lorsqu'il se gare ou qu'il manœuvre.

À partir des vues de 4 caméras, le système établit un graphique qui apparaît sur l'afficheur du système d'infodivertissement. Ces caméras se trouvent dans la grille de calandre, dans les rétroviseurs extérieurs latéraux et dans le capot arrière.

Les fonctions et représentations du système de vision périphérique peuvent différer sur les véhicules suivant qu'ils sont équipés ou non d'un système d'aide au stationnement (ParkPilot).

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → Vues extérieures
- Système d'aide au stationnement (ParkPilot) → Système d'aide au stationnement (ParkPilot)
- Caméra de recul (Rear View) → Caméra de recul (Park View)
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications



AVERTISSEMENT

L'utilisation des caméras pour évaluer la distance entre votre véhicule et des obstacles (personnes, véhicules etc.) n'est pas précise et peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Les lentilles agrandissent et déforment le champ visuel et rendent l'apparence des objets à l'écran modifiée et imprécise.
- En raison de la résolution de l'écran et en cas d'éclairage insuffisant, certains objets, comme les grilles ou les poteaux étroits, peuvent apparaître de façon incomplète ou ne pas apparaître du tout.
- Les caméras comporte des zones mortes dans lesquelles les personnes et les objets ne peuvent pas être détectés.
- Assurez-vous que les lentilles sont propres, exemptes de neige et de givre et ne sont pas couvertes.



AVERTISSEMENT

La technique intelligente du système de vision périphérique (Area View) ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Le supplément de confort qu'apporte la caméra périphérique ne doit jamais vous inciter à prendre des risques. Une utilisation négligée et involontaire de la vision périphérique risque de provoquer des accidents ainsi que des blessures graves. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Adaptez la vitesse du véhicule et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Ne laissez pas les images apparaissant à l'écran détourner votre attention de la circulation.
- Observez toujours la périphérie du véhicule, étant donné que les jeunes enfants, les animaux et les objets ne sont pas toujours détectés par les caméras.
- Il est possible que le système n'affiche pas correctement toutes les zones.



MISE EN GARDE

- La caméra n'affiche à l'écran que des images bidimensionnelles. En raison de l'absence de profondeur spatiale, des objets en saillie ou des creux dans la chaussée peuvent difficilement ou ne pas du tout être détectés.
- Dans certaines circonstances, la caméra ne peut pas détecter des objets comme les barres, les clôtures, les poteaux étroits et les arbres étroits, qui risquent alors d'endommager le véhicule.
- Les lignes-repères ainsi que les emplacements-repères sont projetés par le système indépendamment de l'environnement du véhicule, aucune détection automatique d'obstacle n'ayant lieu. Le conducteur doit évaluer lui-même si le véhicule, de par ses dimensions, peut se positionner sur une place de stationnement.



MISE EN GARDE

Afin d'assurer le bon fonctionnement du système, veillez à ce que les caméras soient toujours propres et exemptes de neige, de givre et de glace et qu'elles ne soient pas masquées par des autocollants ou d'autres objets.

- N'utilisez pas de produits d'entretien à effet abrasif pour nettoyer les lentilles.
- Ne déneigez ni dégivrez jamais les lentilles avec de l'eau chaude ou bouillante. Les lentilles risquent sinon d'être endommagées.

Système de vision périphérique

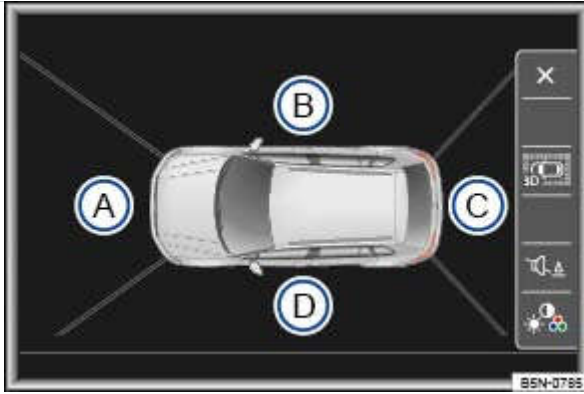





Fig. 178 Affichage de la vision périphérique : perspective à vol d'oiseau




Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Vous avez le choix entre quatre vues de caméra différentes (views) :

Légende de la → Fig. 178 :

| Symbole | Signification |
|---|---|
| Ⓐ | Zone de la caméra avant |
| Ⓑ | Zone de la caméra de droite |
| Ⓒ | Zone de la caméra arrière |
| Ⓓ | Zone de la caméra de gauche |
| x | Quitter l'affichage actuel |
|  | Vues en 3D |
|  | En fonction de l'équipement : activation/désactivation audio du système d'aide au stationnement (ParkPilot) |
|  | Réglage de l'affichage : luminosité, contraste, couleur |

En combinant toutes les vues de caméra, vous obtenez une perspective à vol d'oiseau  du véhicule → Fig. 178 . Vous pouvez sélectionner la perspective à vol d'oiseau en effleurant la *véhicule* à l'intérieur de la zone.

Vous pouvez sélectionner les différentes vues de caméra en effleurant les zones correspondante dans la perspective à vol d'oiseau → Fig. 178 Ⓐ à Ⓓ ou dans la mini perspective à vol d'oiseau.

Conditions préalables pour l'utilisation du système de vision périphérique

Check-list



Les portes et le capot arrière sont fermés.



L'image doit être fiable et claire, par ex. la lentille de la caméra doit être propre.



L'environnement du véhicule doit être clairement et complètement identifiable.



La surface à proximité de l'endroit où vous vous gardez ou vous manœuvrez, doit être plane.



Le véhicule ne doit pas être trop chargé à l'arrière.














Le conducteur doit être familiarisé avec le système.



Le véhicule ne doit pas être endommagé dans la zone des caméras. Si la position ou l'angle de montage des caméras a été modifié(e), par ex. après un choc à l'arrière, le système doit être contrôlé par un atelier spécialisé.

Affichage des vues de caméras

- **Perspective à vol d'oiseau (Bird View)** : permet de visionner la périphérie du véhicule  en 3D à partir des différentes positions des caméras.
- **Caméra avant (Front View)** : permet d'observer la circulation à l'avant du véhicule (véhicules croisant votre voie) , vous assiste lorsque vous effectuez un stationnement en marche avant perpendiculairement à la route  et que vous vous approchez d'un véhicule ainsi que lors des situations de conduite en tout-terrain .
- **Caméras latérales (Side View)** : permet d'observer le périmètre immédiat à gauche  et à droite  ou des deux côtés .
- **Caméra arrière (Rear View)** : permet d'observer la circulation à l'arrière du véhicule (véhicules croisant votre voie) , vous assiste lorsque vous effectuez un stationnement en marche arrière perpendiculairement à la route  ou parallèlement au bord de la route  ainsi que lorsque vous attellez une remorque au véhicule .

La vue de caméra sélectionnée est affichée sur la partie droite de l'écran. Dans la mini perspective à vol d'oiseau représentée sur la partie gauche de l'écran, la vue est repérée par un cadre de couleur. Les différentes options et vues possibles (modes) de la caméra correspondante sont également affichées sur la bordure droite de l'image. La vue de caméra momentanément active (mode) est mise en évidence.

Vous pouvez masquer la mini perspective à vol d'oiseau par le biais du symbole  et la vue de caméra sélectionnée peut être affichée en mode plein écran.

Conseils d'utilisation






Fig. 179 Dans la partie supérieure de la console centrale : touche d'activation manuelle de la vision périphérique



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Activation et désactivation de la vision périphérique

| | |
|--|--|
| Activation manuelle de l'affichage : | Appuyez <i>une fois</i> sur la touche  → Fig. 179 . |
| | La perspective à vol d'oiseau apparaît à l'écran du système d'infodivertissement → Fig. 178 . Si la touche  est actionnée à une vitesse supérieure à env. 15 km/h (9 mph), aucune image n'apparaît. |
| Activation automatique de l'affichage : | Passez la marche arrière. |
| | S'affiche alors la vue de la caméra derrière le véhicule en mode de stationnement en bataille avec la mini perspective à vol d'oiseau. |
| Désactivation manuelle de l'affichage : | Appuyez <i>une nouvelle fois</i> sur la touche  → Fig. 179 . |
| | OU : appuyez sur une touche du système d'infodivertissement de première monte, par ex. AUTORADIO . |
| | OU : effleurez le bouton de fonction x. |
| Désactivation automatique de l'affichage : | Roulez en marche avant à une vitesse supérieure à env. 15 km/h (9 mph). |
| | OU : coupez le contact d'allumage. Le menu du système de vision périphérique s'éteint après un court instant. |

Particularités

Exemples d'illusions d'optique causées par les caméras :

Les caméras du système de vision périphérique ne retransmettent que des images bidimensionnelles. Les creux ainsi que les objets saillants au sol ou les objets saillants sur les autres véhicules sont, en raison de la profondeur manquante, peu ou pas du tout identifiables.

Des objets ou un autre véhicule peuvent apparaître sur l'écran plus proches ou plus éloignés qu'ils ne le sont en réalité :

- Lorsque vous passez d'un plan horizontal à une montée ou à une descente.
- Lorsque vous passez d'une montée ou d'une descente à un plan horizontal.
- Lorsque le véhicule est trop chargé à l'arrière.
- Lorsque vous vous approchez d'objets saillants. Ces objets peuvent disparaître des angles des caméras.

Dans la zone de la caméra arrière, le système de vision périphérique masque toutes les lignes-repères lorsque le dispositif d'attelage de première monte → Traction d'une remorque est raccordé électriquement à la remorque.



Pour vous familiariser avec le système et ses fonctions, Volkswagen vous recommande de vous entraîner à l'utilisation du système de vision périphérique du véhicule sur un parking ou sur un emplacement à faible circulation.

Menus du système de vision périphérique (modes)

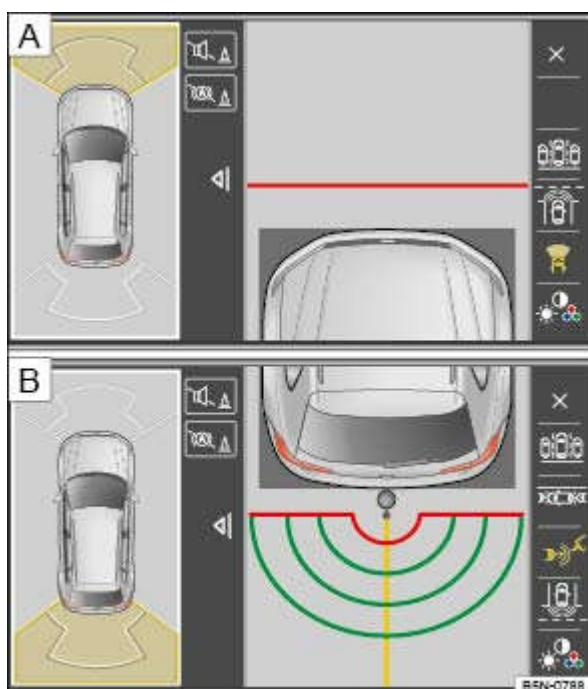


Fig. 180 Affichage du système de vision périphérique : Caméra avant : vue tout-terrain, Caméra arrière : assistant aux manœuvres avec remorque



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Légende de la → Fig. 180 :




| Symbole | Signification |
|---------|---|
| | En fonction de l'équipement : activation/désactivation audio du système d'aide au stationnement (ParkPilot) |
| | Affichage de la vue en format réduit |
| | Masquage de la vue en format réduit |
| x | Désactivation de l'affichage de la vision périphérique |
| | Commutation sur mode 2 |
| | Commutation sur trafic transversal arrière |
| | Réglage de l'affichage : luminosité, contraste, couleur |

Vues de la perspective à vol d'oiseau (Bird View)




| Vue | Affichage à l'écran des images de toutes les caméras | |
|--------------------|---|--|
| Mode principal | Le véhicule et la zone périphérique immédiate sont représentés dans la vue de dessus. En fonction de l'équipement, l'indicateur de trajet du système d'aide au stationnement (ParkPilot) peut être également affiché. | |
| Vues en 3D | | Le véhicule et la zone périphérique sont représentés dans la vue de dessus. |
| | | Le véhicule et la zone périphérique sont représentés de biais dans la vue de dessus. |
| | | Le véhicule et la zone périphérique sont représentés dans la vue de côté. |

En passant le doigt sur l'écran du système d'infodivertissement dans le sens des flèches, vous pouvez modifier l'angle de vue en 3D sur le véhicule et l'environnement.


Vues de la caméra avant (Front View)





| Vue | Affichage à l'écran de la vue de la caméra avant. |
|--|---|
| Circulation transversale à l'avant  | Partie gauche de l'écran : intersection avec route du côté gauche. |
| | Centre de l'écran : périphérie immédiate à l'avant du véhicule. |
| | Partie droite de l'écran : intersection avec route du côté droit. |
| Stationnement perpendiculaire  | La périphérie à l'avant du véhicule apparaît. Des lignes-repères sont affichées pour vous assister. Voir caméra de recul, mode 1 → Caméra de recul (Park View) . |
| Tout-terrain  | La périphérie immédiate de l'avant du véhicule est représentée dans une vue de dessus. Cela permet par exemple d'observer la zone qui se trouve directement à l'avant du véhicule lorsque vous traversez une pente. La ligne rouge qui s'affiche matérialise une distance d'env. 0,4 m par rapport au véhicule. |

Vues de la caméra latérale (Side View)

| Vue | Affichage à l'écran des caméras latérales |
|---|---|
| Côtés gauche et droit  | Les zones situées immédiatement de part et d'autre du véhicule sont représentées dans une vue de dessus de manière à pouvoir contourner avec précision les obstacles. Les lignes-repères qui s'affichent en orange matérialisent une distance d'env. 0,4 m par rapport au véhicule. |
| Côté gauche  | Le côté conducteur ou le côté passager avant est représenté individuellement en vue de dessus à proximité directe du véhicule ; il permet d'avoir une vue sur les angles morts situés le long du véhicule. La ligne-repère qui s'affiche en orange matérialise une distance d'env. 0,4 m par rapport au véhicule. |
| Côté droit  | |

Vues de la caméra arrière (Rear View)

| Vue | Affichage à l'écran de la caméra arrière |
|---|--|
| Stationnement perpendiculaire  | La périphérie à l'arrière du véhicule apparaît. Des lignes-repères sont indiquées pour vous assister. Voir caméra de recul, mode 1 → Caméra de recul (Park View) . |

| Vue | Affichage à l'écran de la caméra arrière |
|---|--|
| Stationnement en parallèle  | La zone située immédiatement à l'arrière du véhicule apparaît. Les lignes et emplacements de stationnement en couleur servent de repères. Voir caméra de recul, mode 2 → Caméra de recul (Park View) . |
| Assistant aux manœuvres avec remorque  ou à la conduite tout-terrain  | <p>L'arrière du véhicule est représenté, la ligne-repère affichée en rouge matérialisant l'écart de sécurité.</p> <p>Pour les véhicules avec dispositif d'attelage de première monte, des lignes-repères vertes et rouges demi-circulaires s'affichent. Les lignes-repères indiquent l'écart par rapport au dispositif d'attelage. La distance entre les lignes vertes et les lignes rouges s'élève à environ 0,3 mètre. La ligne-repère orange annonce la direction préalablement calculée du dispositif d'attelage en fonction du braquage du volant.</p> <p>Pour les véhicules sans dispositif d'attelage de première monte, l'écart entre la ligne-repère rouge et le véhicule est d'env. 0,4 mètre. Aucune autre ligne-repère n'est affichée.</p> |
| Circulation transversale à l'arrière  | <p>Partie gauche de l'écran : intersection avec route du côté gauche.</p> <p>Centre de l'écran : périphérie immédiate à l'arrière du véhicule.</p> <p>Partie droite de l'écran : intersection avec route du côté droit.</p> |

Régulateur de vitesse (GRA)




Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Affichages et témoin de contrôle
- Utilisation du régulateur de vitesse (GRA)

Le régulateur de vitesse vous aide à maintenir constante une vitesse mémorisée par vos soins.

À partir d'une vitesse de 20 km/h (12 mph)¹⁾ environ en marche avant, le régulateur de vitesse permet de maintenir constante une vitesse individuelle mémorisée.

Le régulateur de vitesse ne ralentit le véhicule que par coupure des gaz, sans intervention de freinage →  .

Informations complémentaires et avertissements :

- Passage des rapports → Passage des rapports
- Limiteur de vitesse → Limiteur de vitesse

- Régulateur de distance (ACC) → Régulateur de distance (ACC)
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications



AVERTISSEMENT

Lorsqu'il n'est pas possible de rouler en gardant une distance suffisante et une vitesse constante en toute sécurité, l'utilisation du régulateur de vitesse risque de provoquer des accidents et des blessures graves.

- N'utilisez jamais le régulateur de vitesse en cas de circulation dense, de distance de sécurité insuffisante, dans de fortes montées et sur des routes sinueuses ou glissantes, par ex. sur neige, verglas, sol mouillé ou gravillons, et sur des routes inondées.
- N'utilisez jamais le régulateur de vitesse lorsque vous conduisez en tout-terrain ou sur des routes non stabilisées.
- Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.
- Afin d'éviter toute régulation involontaire de la vitesse, désactivez toujours le régulateur de vitesse après son utilisation.
- Il est dangereux de reprendre la vitesse mémorisée si elle est trop élevée pour l'état de la chaussée, les conditions météorologiques ou de circulation.
- En descente, le régulateur de vitesse ne peut pas maintenir la vitesse du véhicule constante. Le véhicule peut accélérer sous l'effet de son propre poids. Rétrogradez ou freinez le véhicule en enfonçant la pédale de frein.

¹⁾ La valeur en mph indiquée entre parenthèses s'applique exclusivement aux combinés d'instruments affichant les valeurs en milles.

Affichages et témoin de contrôle



Fig. 181 Sur l'écran du combiné d'instruments : indications d'état du régulateur de vitesse



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière


Affichages

État → Fig. 181 :

1. **A** Régulateur de vitesse (GRA) temporairement désactivé. Affichage de la vitesse mémorisée en petit ou en foncé.
2. **B** Défaut du système. Rendez-vous dans un atelier spécialisé.

3. **C** Régulateur de vitesse (GRA) en circuit. La mémoire de vitesse est vide.
4. **D** Régulateur de vitesse (GRA) actif. Vitesse mémorisée indiquée en gros chiffres.

Témoin de contrôle

| Allumé | Cause possible |
|---|--|
|  | Régulateur de vitesse (GRA) enclenché et activé. |
| | OU : régulateur de distance (ACC) en circuit et activé. |
| | OU : limiteur de vitesse enclenché et activé. |

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.



AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument ou les messages texte.



MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument ou des messages texte peut endommager le véhicule.



Si, au moment où vous coupez l'allumage, le régulateur de vitesse ou le régulateur de distance ou bien le limiteur de vitesse était activé, le régulateur de vitesse ou le régulateur de distance se réactive automatiquement dès que vous rétablissez l'allumage. Aucune vitesse n'est cependant mémorisée. La vitesse réglée en dernier dans le limiteur de vitesse reste mémorisée.



Les affichages peuvent varier en fonction de la version du combiné d'instruments.

Utilisation du régulateur de vitesse (GRA)

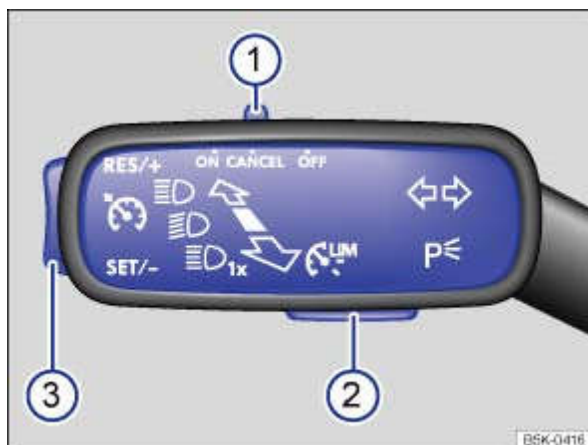





Fig. 182 À gauche sur la colonne de direction : touches et commandes du régulateur de vitesse








Fig. 183 Côté gauche du volant multifonction : touches de commande du régulateur de vitesse



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

| Fonction | Position de la commande, utilisation de la commande dans le levier des clignotants et de l'inverseur-codes → Fig. 182 ou touche du volant multifonction → Fig. 183 |
|--|---|
| Mise en marche du régulateur de vitesse (GRA). | <p>Poussez la commande ① du levier des clignotants et de l'inverseur-codes en position 0 ou appuyez sur la touche  du volant multifonction.</p> <p>Le système se met en marche. Après l'activation, aucune vitesse n'est mémorisée et aucune régulation ne s'effectue.</p> |
| Commutation entre le régulateur de vitesse (GRA) et le limiteur de vitesse | <p>Appuyez sur la touche ② du levier des clignotants et de l'inverseur-codes ou sur la touche  du volant multifonction.</p> <p>Le système commute entre le régulateur de vitesse (GRA) et le limiteur de vitesse → Limiteur de vitesse .</p> |
| Activation du régulateur de vitesse (GRA) | <p>Appuyez sur la touche ③ du levier des clignotants et de l'inverseur-codes dans la zone SET/- ou sur la touche SET du volant multifonction.</p> <p>La vitesse actuelle est mémorisée et régulée.</p> |
| Désactivation temporaire du régulateur de vitesse | <p>Poussez la commande ① du levier des clignotants et de l'inverseur-codes en position CANCEL ou appuyez sur la touche CNL du volant multifonction.</p> <p>OU : appuyez <i>brièvement</i> sur la touche  du volant multifonction.</p> |

| Fonction | Position de la commande, utilisation de la commande dans le levier des clignotants et de l'inverseur-codes → Fig. 182 ou touche du volant multifonction → Fig. 183 |
|--|---|
| | <p>OU : appuyez sur la pédale de frein.</p> <p>Le régulateur est momentanément désactivé. La vitesse reste mémorisée.</p> |
| Réactivation du régulateur de vitesse | <p>Appuyez sur la touche ③ du levier des clignotants et de l'inverseur-codes dans la zone RES/+ ou sur la touche RES du volant multifonction.</p> <p>La vitesse mémorisée est de nouveau reprise et régulée.</p> |
| Augmentation de la vitesse mémorisée (durant la régulation de vitesse) | <p>Appuyez <i>brièvement</i> sur la touche ③ du levier des clignotants et de l'inverseur-codes dans la zone RES/+ ou sur la touche RES du volant multifonction pour augmenter la vitesse par petits paliers de 1 km/h (1 mph) et la mémoriser.</p> <p>Le véhicule accélère activement jusqu'à atteindre la nouvelle vitesse mémorisée.</p> <p>Appuyez <i>brièvement</i> sur la touche + du volant multifonction pour augmenter la vitesse mémorisée par pas de 10 km/h (5 mph) et la mémoriser.</p> <p>Le véhicule accélère activement jusqu'à atteindre la nouvelle vitesse mémorisée.</p> <p>Maintenez <i>longuement</i> enfoncée la touche ③ du levier des clignotants et de l'inverseur-codes dans la zone RES/+ ou la touche + du volant multifonction pour augmenter en continu la vitesse jusqu'à ce que vous relâchiez la touche et pour la mémoriser.</p> <p>Le véhicule accélère activement jusqu'à atteindre la nouvelle vitesse mémorisée.</p> |
| Réduction de la vitesse mémorisée (durant la régulation de vitesse) | <p>Appuyez <i>brièvement</i> sur la touche ③ du levier des clignotants et de l'inverseur-codes dans la zone SET/- ou sur la touche SET du volant multifonction pour réduire la vitesse par petits paliers de 1 km/h (1 mph) et la mémoriser.</p> |

| Fonction | Position de la commande, utilisation de la commande dans le levier des clignotants et de l'inverseur-codes → Fig. 182 ou touche du volant multifonction → Fig. 183 |
|--|--|
| | <p>La vitesse est réduite par coupure des gaz, <i>sans</i> intervention de freinage, jusqu'à ce que la nouvelle vitesse mémorisée soit atteinte.</p> <p>Appuyez <i>brièvement</i> sur la touche  du volant multifonction pour réduire la vitesse mémorisée par pas de 10 km/h (5 mph) et la mémoriser.</p> <p>La vitesse est réduite par coupure des gaz, <i>sans</i> intervention de freinage, jusqu'à ce que la nouvelle vitesse mémorisée soit atteinte.</p> <p>Maintenez <i>longuement</i> enfoncée la touche ③ du levier des clignotants et de l'inverseur-codes dans la zone SET/  ou la touche  du volant multifonction pour réduire en continu la vitesse jusqu'à ce que vous relâchiez la touche et pour la mémoriser.</p> <p>La vitesse est réduite par coupure des gaz, <i>sans</i> intervention de freinage, jusqu'à ce que la nouvelle vitesse mémorisée soit atteinte.</p> |
| Désactivation du régulateur de vitesse (GRA) | <p>Amenez la commande ① en position OFF.</p> <p>OU : avec le régulateur activé, appuyez <i>2 fois brièvement</i> sur la touche  du volant multifonction.</p> <p>OU : quel que soit l'état de fonctionnement du système, maintenez la touche  du volant multifonction <i>longuement</i> enfoncée.</p> <p>Le système se désactive. La vitesse mémorisée est effacée.</p> |

Les valeurs en mph figurant entre parenthèses dans le tableau se réfèrent exclusivement à des valeurs exprimées en miles sur le combiné d'instruments.

Passage des rapports en mode de régulation de vitesse

Le régulateur de vitesse ralentit le véhicule dès que vous actionnez la pédale d'embrayage, puis reprend automatiquement la régulation une fois le changement de vitesse effectué.

Descente en pente avec le régulateur de vitesse (GRA)

Si le régulateur de vitesse ne peut pas garder la vitesse du véhicule constante dans une descente, vous devez freiner le véhicule en enfonçant la pédale de frein ou en rétrogradant si nécessaire.

Désactivation automatique

Le régulateur de vitesse se désactive automatiquement ou est momentanément interrompu :

- Lorsque le système détecte un défaut pouvant nuire au bon fonctionnement du régulateur de vitesse.
- En cas de dépassement de la vitesse mémorisée par accélération pendant une durée prolongée.
- En cas de régulation du comportement dynamique, par ex. par l'antipatinage et le programme électronique de stabilisation.
- Lorsque la pédale de frein est enfoncée.
- Lorsque le sac gonflable se déclenche.
- Lorsque le levier sélecteur de la boîte DSG® à double embrayage est dégagé de la position D/S.

Limiteur de vitesse




Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Affichages et témoins d'alerte et de contrôle
- Utilisation du limiteur de vitesse

Le limiteur de vitesse vous aide à respecter une limitation de vitesse mémorisée par vos soins.

À partir d'une vitesse d'env.30 km/h (19 mph) en marche avant, le limiteur de vitesse vous permet de ne pas dépasser une vitesse mémorisée par vos soins → .

Informations complémentaires et avertissements :

- Passage des rapports → Passage des rapports
- Régulateur de vitesse (GRA) → Régulateur de vitesse (GRA)
- Régulateur de distance (ACC) → Régulateur de distance (ACC)
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications



AVERTISSEMENT

Afin d'éviter toute régulation involontaire de la vitesse, désactivez toujours le limiteur de vitesse après son utilisation.

- Le limiteur de vitesse ne dispense pas le conducteur de la responsabilité de surveiller sa vitesse de conduite. N'accélérez pas à fond si cela n'est pas nécessaire.
- L'utilisation du limiteur de vitesse peut être dangereuse lorsque les conditions météorologiques sont défavorables, et peut causer des accidents graves (par ex. risque d'aquaplanage en présence de neige, de verglas, de feuilles). N'utilisez le limiteur de vitesse que lorsque l'état de la chaussée et les conditions météorologiques le permettent.
- En descente, le limiteur de vitesse ne peut pas limiter la vitesse du véhicule. Le véhicule peut accélérer sous l'effet de son propre poids. Rétrogradez ou freinez le véhicule en enfonçant la pédale de frein.

Affichages et témoins d'alerte et de contrôle



Fig. 184 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : indications sur l'état du limiteur de vitesse



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Affichages du limiteur de vitesse

État → Fig. 184 :

1. **A** Le limiteur de vitesse est actif. L'afficheur indique la dernière vitesse mémorisée en gros chiffres.
2. **B** Le limiteur de vitesse est inactif. L'afficheur indique la dernière vitesse mémorisée en petits chiffres ou en foncé.
3. **C** Le limiteur de vitesse est désactivé. L'afficheur indique le kilométrage total.

Témoins d'alerte et de contrôle

| Allumé | Cause possible |
|----------|--|
| | <p>Limiteur de vitesse enclenché et activé.</p> <p>OU : régulateur de distance (ACC) en circuit et activé → Régulateur de distance (ACC) .</p> <p>OU : régulateur de vitesse (GRA) enclenché et activé → Régulateur de vitesse (GRA) .</p> |
| | Régulateur de distance (ACC) et limiteur de vitesse activés. |
| Clignote | Cause possible |
| | Vitesse mémorisée du limiteur de vitesse dépassée. |

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument ou les messages texte.

MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument ou des messages texte peut endommager le véhicule.



Les affichages peuvent varier en fonction de la version du combiné d'instruments.



Si, au moment où vous coupez l'allumage, le régulateur de vitesse ou le régulateur de distance ou bien le limiteur de vitesse était activé, le régulateur de vitesse ou le régulateur de distance se réactive automatiquement dès que vous rétablissez l'allumage. Aucune vitesse n'est cependant mémorisée. La vitesse réglée en dernier dans le limiteur de vitesse reste mémorisée.

Utilisation du limiteur de vitesse

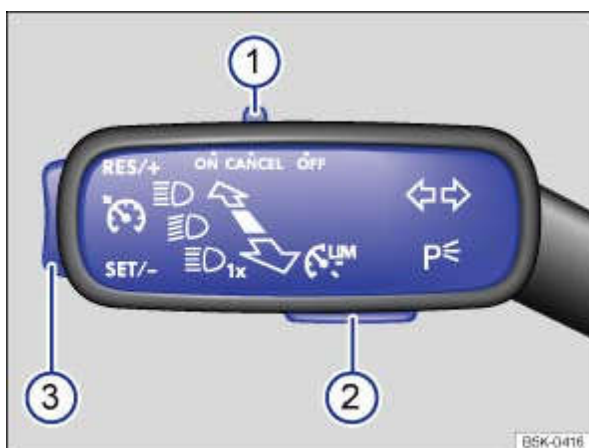


Fig. 185 À gauche sur la colonne de direction : touches et commandes du limiteur de vitesse






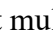
Fig. 186 Côté gauche du volant multifonction : touches de commande du limiteur de vitesse





Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Le limiteur de vitesse peut être monté avec le régulateur de vitesse, le régulateur de distance ou de façon autonome.

S'il est monté de façon autonome, sa manipulation n'est plus effectuée par les touches du volant multifonction → Fig. 186 la touche ② du levier des clignotants et de l'inverseur-codes → Fig. 185 .


| Fonction | Position de la commande, utilisation de la commande dans le levier des clignotants et de l'inverseur-codes → Fig. 185 ou touche du volant multifonction → Fig. 186 |
|---|---|
| Mise en marche du limiteur de vitesse | <p>Poussez la commande ① du levier des clignotants et de l'inverseur-codes en position ON.</p> <p><i>Véhicule avec régulateur de vitesse (GRA) ou régulateur de distance (ACC) :</i></p> <p>Appuyez sur la touche ② du levier des clignotants et de l'inverseur-codes ou les touches  ou  du volant multifonction.</p> <p>Le système se met en marche. La vitesse réglée en dernier dans le limiteur de vitesse est mémorisée. Aucune régulation ne s'effectue encore.</p> |
| Commutation entre le limiteur de vitesse et le régulateur de vitesse (GRA) ou le régulateur de distance (ACC) (avec le limiteur de vitesse en marche) | <p><i>Véhicule avec régulateur de vitesse (GRA) ou régulateur de distance (ACC) :</i></p> <p>Appuyez sur la touche ② du levier des clignotants et de l'inverseur-codes ou sur la touche  du volant multifonction.</p> <p>Le système commute entre le limiteur de vitesse et le régulateur de vitesse (GRA) ou le régulateur de distance (ACC).</p> |
| Activation du limiteur de vitesse | <p>Appuyez sur la touche ③ du levier des clignotants et de l'inverseur-codes dans la zone SET/ ou sur la touche SET du volant multifonction.</p> <p>La vitesse à laquelle vous roulez actuellement est mémorisée comme vitesse maximale et le limiteur de vitesse est activé.</p> |
| Désactivation temporaire de la régulation du limiteur de vitesse | <p>Poussez la commande ① du levier des clignotants et de l'inverseur-codes en position CANCEL ou appuyez sur les touches CNL ou  du volant multifonction.</p> <p>Le régulateur est momentanément désactivé. La</p> |

| Fonction | Position de la commande, utilisation de la commande dans le levier des clignotants et de l'inverseur-codes → Fig. 185 ou touche du volant multifonction → Fig. 186 |
|---|---|
| | vitesse reste mémorisée. |
| Désactivation temporaire de la régulation du limiteur de vitesse par le kick-down | <p>Appuyez à fond sur l'accélérateur, au-delà du point de résistance (par ex. pour effectuer un dépassement). Lorsque vous dépassez la vitesse mémorisée, le limiteur de vitesse se désactive momentanément.</p> <p>Le régulateur est momentanément désactivé. La vitesse reste mémorisée. Le régulateur se réactive automatiquement dès que le véhicule ralentit en dessous de la vitesse initialement mémorisée.</p> |
| Reprise de la régulation du limiteur de vitesse | <p>Appuyez sur la touche ③ du levier des clignotants et de l'inverseur-codes dans la zone RES/+ ou sur la touche RES du volant multifonction.</p> <p>Le limiteur de vitesse limite la vitesse du véhicule à la valeur mémorisée dès que la vitesse actuelle du véhicule est inférieure à la vitesse maximale mémorisée.</p> |
| Augmentation de la vitesse mémorisée | <p>Appuyez <i>brièvement</i> sur la touche ③ du levier des clignotants et de l'inverseur-codes dans la zone RES/+ ou sur la touche RES du volant multifonction pour augmenter la vitesse par petits paliers de 1 km/h (1 mph) et la mémoriser.</p> <p>La vitesse est limitée à la valeur mémorisée.</p> <p>Appuyez <i>brièvement</i> sur la touche + du volant multifonction pour augmenter la vitesse mémorisée par pas de 10 km/h (5 mph) et la mémoriser.</p> <p>La vitesse est limitée à la valeur mémorisée.</p> <p>Maintenez <i>longuement</i> enfoncée la touche ③ du levier des clignotants et de l'inverseur-codes dans la zone RES/+ ou la touche + du volant multifonction pour faire défiler la vitesse par paliers de 10 km/h</p> |

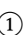

| Fonction | Position de la commande, utilisation de la commande dans le levier des clignotants et de l'inverseur-codes → Fig. 185 ou touche du volant multifonction → Fig. 186 |
|-----------------------------------|--|
| | (5 mph) et la mémoriser. |
| | La vitesse est limitée à la valeur mémorisée. |
| Réduction de la vitesse mémorisée | Appuyez <i>brièvement</i> sur la touche ③ du levier des clignotants et de l'inverseur-codes dans la zone SET / ou sur la touche SET du volant multifonction pour réduire la vitesse par petits paliers de 1 km/h (1 mph) et la mémoriser. |
| | La vitesse est limitée à la valeur mémorisée. |
| | Appuyez <i>brièvement</i> sur la touche - du volant multifonction pour réduire la vitesse mémorisée par pas de 10 km/h (5 mph) et la mémoriser. |
| | La vitesse est limitée à la valeur mémorisée. |
| | Maintenez <i>longuement</i> enfoncée la touche ③ du levier des clignotants et de l'inverseur-codes dans la zone SET / ou la touche - du volant multifonction pour faire défiler la vitesse par paliers de 10 km/h (5 mph) et la mémoriser. |
| | La vitesse est limitée à la valeur mémorisée. |
| Coupure du limiteur de vitesse | Amenez la commande ① en position OFF . |
| | OU : avec le régulateur activé, appuyez <i>2 fois brièvement</i> sur la touche  du volant multifonction. |
| | OU : quel que soit l'état de fonctionnement du système, maintenez la touche  du volant multifonction <i>longuement</i> enfoncée. |
| | Le système se désactive. La vitesse mémorisée reste en mémoire. |

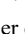
Les valeurs en mph figurant entre parenthèses dans le tableau se réfèrent exclusivement à des valeurs exprimées en miles sur le combiné d'instruments.

Descente en pente avec le limiteur de vitesse

Si la vitesse réglée dans le limiteur de vitesse est dépassée lorsque vous roulez en descente, le témoin d'alerte et de contrôle  → Témoins d'alerte et de contrôle clignote après un court instant et un signal sonore d'avertissement peut retentir. Freinez le véhicule en actionnant la pédale de frein et rétrogradez éventuellement.


Désactivation temporaire


Lorsque le limiteur de vitesse doit être désactivé temporairement, par ex. lors d'un dépassement, poussez la commande → Fig. 185  intégrée au levier des clignotants et de l'inverseur-codes en position **CANCEL** ou appuyez sur les touches **CNL** ou  du volant multifonction → Fig. 186 .

Une fois le dépassement effectué, vous pouvez activer le limiteur de vitesse sur la vitesse fixée préalablement en appuyant sur la touche → Fig. 185  du levier des clignotants et de l'inverseur-codes dans la zone **RES/+** ou en appuyant sur la touche° **RES** du volant multifonction → Fig. 186 .

Désactivation temporaire par actionnement du kick-down

Lorsque l'accélérateur est actionné à fond (kick-down) et que vous dépassez volontairement la vitesse mémorisée, le système se désactive temporairement.

Un signal sonore retentit une fois pour confirmer la désactivation. Lors de la désactivation, le témoin d'alerte et de contrôle  clignote.

Le régulateur se réactive dès que le véhicule repasse à une vitesse inférieure à la vitesse mémorisée et que l'accélérateur n'est plus actionné à fond. Le témoin de contrôle  resté allumé de manière permanente.

Désactivation automatique

La régulation du limiteur de vitesse se désactive automatiquement :

- Lorsque le système détecte un défaut susceptible de nuire au bon fonctionnement du limiteur de vitesse.
- Lorsque le sac gonflable se déclenche.

MISE EN GARDE

Dans le cas de la désactivation automatique due à un défaut du système, le limiteur de vitesse se désactive complètement pour des raisons de sécurité si l'accélérateur a été relâché une fois ou que le conducteur a désactivé volontairement le système.

Régulateur de distance (ACC)

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Affichages, témoins d'alerte et de contrôle
- Capteur à radar
- Utilisation du régulateur de distance (ACC)
- Désactivation temporaire du régulateur de distance (ACC) dans les situations suivantes
- Situations de conduites particulières

Le régulateur de distance automatique est une combinaison entre le régulateur de vitesse et le régulateur de distance.

À l'aide du régulateur de distance ACC (Adaptive Cruise Control), il est possible de maintenir constante une vitesse comprise entre 30 km/h (19 mph) et 160 km/h (99 mph) → . De plus, le régulateur de distance maintient constant un écart temporel préalablement réglé par rapport au véhicule qui vous précède.

Grâce au régulateur de distance, les véhicules avec boîte DSG® à double embrayage peuvent être freinés **jusqu'à l'arrêt** derrière un véhicule immobilisé.

Ordre de reprise des commandes lancé au conducteur

Durant la marche du véhicule, le régulateur de distance est soumis à certaines limites inhérentes au système. Ce qui signifie qu'en tant que conducteur, vous devez dans certains cas réguler vous-même la vitesse et la distance par rapport aux autres véhicules.

L'*ordre de reprise des commandes au conducteur* est lancé sur l'afficheur du combiné d'instruments sous la forme d'un ordre de freinage et d'un signal d'avertissement sonore → Affichages, témoins d'alerte et de contrôle .

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → Vues extérieures
- Système d'information Volkswagen → Système d'information Volkswagen
- Système d'infodivertissement → Système d'infodivertissement
- Régulateur de vitesse (GRA) → Régulateur de vitesse (GRA)
- Limiteur de vitesse → Limiteur de vitesse
- Système de surveillance périmétrique (Front Assist) → Système de surveillance périmétrique (Front Assist) avec fonction de freinage d'urgence City
- Assistant de maintien de voie (Lane Assist) → Assistant de maintien de voie (Lane Assist)
- Assistant de bouchon → Assistant de bouchon
- Emergency Assist → Emergency Assist
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications



AVERTISSEMENT

Le technologie intelligente du régulateur de distance ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Le supplément de confort qu'apporte le régulateur de distance ne doit jamais vous inciter à prendre des risques. Une utilisation négligée et involontaire du régulateur de distance risque de provoquer des accidents ainsi que des blessures graves. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.
- N'utilisez pas le régulateur de distance lorsque la visibilité est mauvaise, dans de fortes montées et sur des routes sinueuses ou glissantes, par ex. sur neige, glace, sol mouillé ou gravillons, et sur des routes inondées.
- N'utilisez jamais le régulateur de distance en cas de conduite tout-terrain ou sur des routes non stabilisées. Le régulateur de distance a été exclusivement conçu pour une utilisation du véhicule sur routes stabilisées.
- Le régulateur de distance ne réagit pas aux obstacles immobiles, par ex. un embouteillage, des véhicules en panne ou des véhicules attendant devant un feu de signalisation.

- En absence de détecteur de piétons, le régulateur de distance ne réagit pas aux personnes. De plus, le système ne réagit pas aux animaux ni aux véhicules traversant ou arrivant en sens opposé sur la même voie.
- Si la réduction de la vitesse effectuée par le régulateur de distance est insuffisante, freinez immédiatement en enfonçant la pédale de frein.
- Si le véhicule se met à rouler de manière inopinée suite au lancement de l'ordre de reprise des commandes, freinez le véhicule en actionnant la pédale de frein.
- Si l'afficheur du combiné d'instruments lance un *ordre de reprise des commandes au conducteur*, vous devez régler vous-même la distance.
- Vous devez à tout moment être prêt à reprendre le contrôle du véhicule (en accélérant ou en freinant).



MISE EN GARDE

Si vous pensez que le capteur à radar est endommagé, désactivez le régulateur de distance. Des dommages collatéraux peuvent ainsi être évités.

- Toute réparation sur le capteur à radar nécessite des compétences particulières et des outils spéciaux. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.



Si le régulateur de distance ne fonctionne pas comme l'explique ce chapitre, n'utilisez pas le système et faites-le contrôler dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.



Lorsque le régulateur de distance est activé, la vitesse maximale est limitée à 160 km/h (99 mph).



Le régulateur de vitesse étant activé, il se peut que des bruits inhabituels causés par le système de freinage surviennent durant le freinage automatique.



Certains réglages peuvent être mémorisés dans les comptes utilisateur de la Personnalisation → Réglages du menu et du système (SETUP) .

Affichages, témoins d'alerte et de contrôle

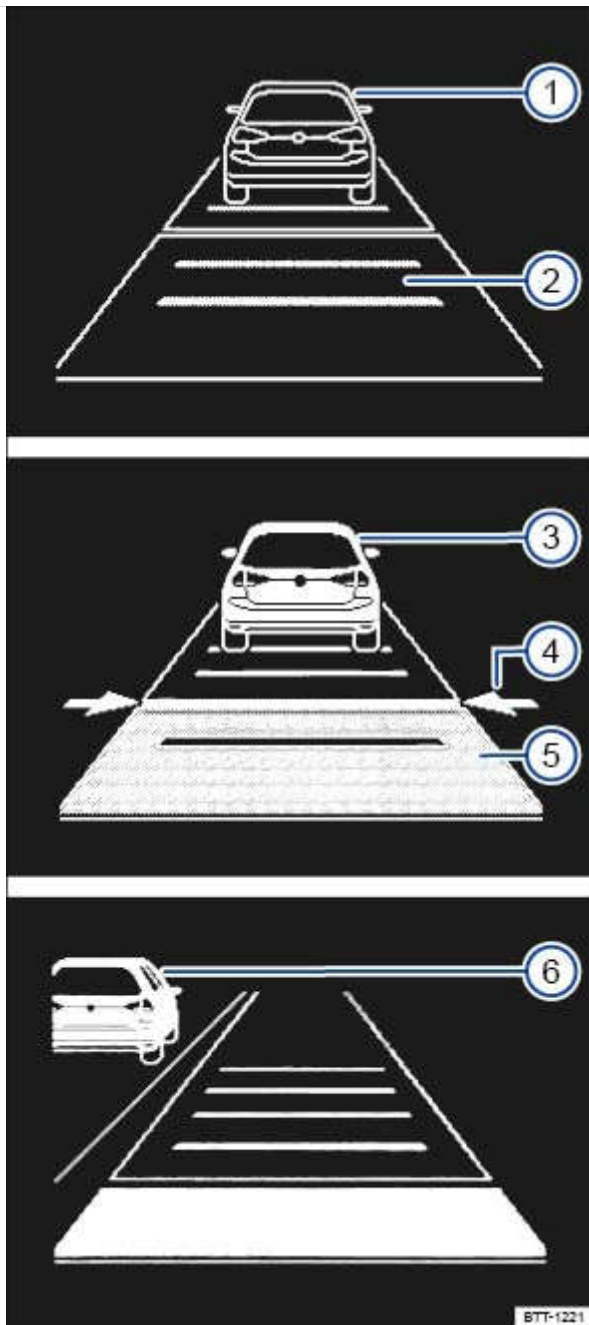


Fig. 187 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : indications d'état du régulateur de distance




Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière









Affichages

Zones d'affichage → Fig. 187 :

1. **1** Véhicule précédent. Régulateur de distance (ACC) inactif
2. **2** Zone de distance sélectionnée. Régulateur de distance (ACC) inactif
3. **3** Véhicule détecté devant vous. Régulateur de distance (ACC) activé
4. **4** Réglage de la distance temporelle par rapport au véhicule qui vous précède en roulant à la vitesse mémorisée
5. **5** Distance temporelle réglée par rapport au véhicule qui vous précède en roulant à la vitesse mémorisée

6.  Véhicule détecté devant vous sur la voie de gauche. Fonction empêchant tout dépassement par la droite du régulateur de distance (ACC) activée

Témoins d'alerte et de contrôle

| Allumé | Cause éventuelle/remède →  |
|---|--|
|  | <p>Pédale de frein non actionnée !</p> <p>La décélération effectuée par le régulateur de distance (ACC) par rapport à un véhicule vous précédant est insuffisante.</p> <p>Freinez ! Actionnez la pédale de frein ! Ordre de reprise des commandes lancé au conducteur.</p> |
|  | <p>Régulateur de distance (ACC) non disponible actuellement.</p> <p>Le véhicule étant à l'arrêt, coupez puis redémarrez le moteur. Procédez à un contrôle visuel du capteur à radar (salissures, givre). Si le système est indisponible de manière permanente, rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler le système.</p> |
|  | <p>Régulateur de distance (ACC) enclenché et activé → Régulateur de distance (ACC) .</p> <p>OU : régulateur de vitesse (GRA) enclenché et activé → Régulateur de vitesse (GRA) .</p> <p>OU : limiteur de vitesse enclenché et activé → Limiteur de vitesse .</p> |
|  | <p>Régulateur de distance (ACC) activé. Aucun véhicule n'est détecté devant vous. La vitesse réglée est maintenue constante.</p> |
|  | <p><i>Affichage en blanc :</i> régulateur de distance (ACC) activé. Véhicule détecté devant vous. Le régulateur de vitesse (ACC) régule la vitesse du véhicule et sa distance par rapport au véhicule qui vous précède.</p> <p><i>Affichage en gris :</i> régulateur de distance (ACC) non activé. Système en marche, aucune régulation.</p> |
|  | <p>Régulateur de distance (ACC) et limiteur de vitesse activés.</p> |
|  | <p>Régulateur de distance (ACC) et régulateur de vitesse (GRA) activés.</p> |

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.



AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument ou les messages texte.



MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument ou des messages texte peut endommager le véhicule.



Lorsque le régulateur de distance est activé, les messages relatifs au régulateur de distance qui sont affichés sur le combiné d'instruments peuvent être masqués par l'affichage d'autres fonctions, par ex. un appel téléphonique entrant.

Capteur à radar




Fig. 188 Dans la grille de calandre derrière l'emblème Volkswagen : capteur à radar et zone devant rester dégagée autour du capteur à radar



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Un capteur à radar est monté dans la grille de calandre derrière l'emblème Volkswagen aux fins d'évaluation de la circulation → Fig. 188 . Ce capteur permet de détecter les véhicules qui vous précèdent jusqu'à une distance de 120 m environ.

La visibilité du capteur à radar peut être entravée par la présence de salissures telles que la boue ou la neige ou par des influences de l'environnement telles que de fortes pluies ou des embruns. Dans ce cas, le régulateur de distance est hors fonction. Le message ACC: Vue capt. masquée! apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments. Nettoyez au besoin l'emblème Volkswagen devant le capteur à radar →  .

Lorsque le fonctionnement du capteur à radar n'est plus entravé, le régulateur de distance est de nouveau disponible. Le message disparaît de l'afficheur du combiné d'instruments et vous pouvez réactiver le régulateur de distance.

En cas de forte réflexion du signal radar, par ex. dans un parking souterrain, le fonctionnement du régulateur de distance peut être entravé.

Veillez à ne pas recouvrir la zone avant ni la zone entourant le capteur à radar d'autocollants, de projecteurs supplémentaires, de moulures d'encadrement pour support de plaque de police ou d'autres objets similaires sous peine de perturber le fonctionnement du régulateur de distance. La position de montage sur le véhicule ne doit pas être modifiée.

Toute modification effectuée sur la construction du véhicule (par ex. un rabaissement du véhicule) ou sur le revêtement de l'avant du véhicule peut perturber le fonctionnement du régulateur de distance. Faites par conséquent toujours effectuer les

modifications de construction dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Toute réparation effectuée de manière non conforme sur l'avant du véhicule peut conduire à un dérèglement du capteur à radar et perturber alors le fonctionnement du régulateur de distance. Ne faites par conséquent effectuer toutes les réparations que dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.



MISE EN GARDE

Si vous pensez que le capteur à radar est endommagé ou déréglé, désactivez le régulateur de distance. Des dommages collatéraux peuvent ainsi être évités. Faites réajuster le capteur à radar.

- La position du capteur à radar peut être modifiée suite à des chocs, par ex. en cas d'accrochages lors de manœuvres de stationnement. Un dérèglement du capteur peut nuire au fonctionnement du système ou entraîner sa désactivation.
- Toute réparation sur le capteur à radar nécessite des compétences particulières et des outils spéciaux. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.
- Déblayez la neige à l'aide d'une balayette et éliminez le givre en utilisant de préférence un aérosol dégivrant sans solvants.


Utilisation du régulateur de distance (ACC)



Fig. 189 Côté gauche du volant multifonction : touches de commande du régulateur de distance



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière




Lorsque le régulateur de distance est activé, le témoin vert s'allume sur le combiné d'instruments  et l'afficheur indique la mémoire de vitesse et l'état du régulateur de distance.



Conditions d'activation du régulateur de distance

- Le levier sélecteur doit se trouver en position **D/S** ou dans la voie Tiptronic. Sur les véhicules à boîte mécanique, vous devez engager un rapport de marche avant, sauf la 1^{re} vitesse.
- Si aucune vitesse n'est mémorisée, la vitesse du véhicule doit être de 30 km/h minimum (19 mph) sur les véhicules dotés d'une boîte de vitesses mécanique.

Régulation de la vitesse

Lorsque le régulateur de distance est activé, vous pouvez mémoriser et régler la vitesse. Si, pendant cette opération, le système régule activement la distance, la vitesse mémorisée peut différer de la vitesse à laquelle votre véhicule roule effectivement.

| Fonction | Touche sur le volant multifonction → Fig. 189 |
|---|---|
| Activation du régulateur de distance (ACC) | <p>Appuyez sur la touche .</p> <p>Le système se met en marche. Après l'activation, aucune vitesse n'est mémorisée et aucune régulation ne s'effectue.</p> |
| Commutation entre le régulateur de distance (ACC) et le limiteur de vitesse | <p>Appuyez sur la touche .</p> <p>Le système commute entre le régulateur de distance (ACC) et le limiteur de vitesse → Limiteur de vitesse .</p> |
| Activation du régulateur de distance (ACC) | <p>Appuyez sur la touche SET.</p> <p>La vitesse actuelle est mémorisée et régulée.</p> <p>Régulateur de distance (ACC) déjà actif :</p> <p><i>Brève pression</i> : réduisez la vitesse de 1 km/h (1 mph) puis mémorisez-la.</p> <p><i>Appuyez longuement</i> : tant que la touche est actionnée, la vitesse mémorisée diminue par paliers de 1 km/h (1 mph). Le véhicule ralentit par coupure des gaz ou par un freinage automatique.</p> |
| Désactivation temporaire du régulateur de distance (ACC) | <p>Appuyez <i>brièvement</i> sur la touche .</p> <p>OU : appuyez sur la pédale de frein.</p> <p>OU : actionnez la pédale d'embrayage pendant plus de 30 secondes.</p> <p>Le régulateur est momentanément désactivé. La vitesse reste mémorisée.</p> |
| Reprise de la régulation par le régulateur de distance (ACC). | <p>Appuyez sur la touche RES.</p> <p>La vitesse mémorisée est de nouveau reprise et régulée.</p> <p>Si aucune vitesse n'est mémorisée, le régulateur de distance</p> |

| Fonction | Touche sur le volant multifonction → Fig. 189 |
|--|--|
| | <p>(ACC) reprend la vitesse actuelle et la régule.</p> <p>Régulateur de distance (ACC) déjà actif :</p> <p><i>Brève pression</i> : augmentez la vitesse de 1 km/h (1 mph) puis mémorisez-la.</p> <p><i>Longue pression</i> : tant que la touche est actionnée, la vitesse mémorisée augmente par pas de 1 km/h (1 mph).</p> |
| <p>Accélération (pendant le fonctionnement du régulateur de distance [ACC]).</p> | <p>Appuyez sur la touche +.</p> <p><i>Brève pression</i> : augmentez la vitesse de 10 km/h (5 mph) puis mémorisez-la.</p> <p><i>Appuyez longuement</i> : tant que la touche est actionnée, la vitesse mémorisée augmente par paliers de 10 km/h (5 mph).</p> |
| <p>Décélération (pendant le fonctionnement du régulateur de distance ACC).</p> | <p>Appuyez sur la touche -.</p> <p><i>Brève pression</i> : réduisez la vitesse de 10 km/h (5 mph) puis mémorisez-la.</p> <p><i>Appuyez longuement</i> : tant que la touche est actionnée, la vitesse mémorisée diminue par paliers de 10 km/h (5 mph). Le véhicule ralentit par coupure des gaz ou par un freinage automatique.</p> |
| <p>Désactivation du régulateur de distance (ACC)</p> | <p><i>Appuyez longuement</i> sur la touche . Lorsque le régulateur de distance (ACC) est temporairement désactivé, <i>appuyez brièvement</i> sur la touche  du volant multifonction.</p> <p>Le système se désactive. La vitesse mémorisée est effacée.</p> |

Les valeurs en mph figurant entre parenthèses dans le tableau se réfèrent exclusivement à des valeurs exprimées en miles sur le combiné d'instruments.

Circulation en accordéon et démarrage automatique

Tant que l'indication ACC opérationnel reste affichée sur l'afficheur du combiné d'instruments, votre véhicule redémarre dès que le véhicule qui vous précède se met en mouvement. L'affichage du message ACC opérationnel peut être réactivé ou prolongé en appuyant sur la touche **RES** → Fig. 189. Il apparaît alors pendant environ 3 secondes.

Valable pour les véhicules avec boîte DSG à double embrayage : si le message ACC opérationnel s'éteint, le véhicule ne démarre pas automatiquement. Si le véhicule qui vous précède s'est déjà éloigné, vous pouvez démarrer votre véhicule en appuyant sur la touche **RES** → Fig. 189 ou en actionnant brièvement l'accélérateur. Le régulateur automatique poursuit ensuite la régulation.

La fonction de démarrage automatique dépend de l'équipement du véhicule et du pays.



Réglage de la distance

Vous pouvez régler la distance, qui est fonction de la vitesse, par rapport au véhicule qui vous précède sur cinq niveaux différents.




Par temps de pluie, sélectionnez toujours une distance plus élevée par rapport au véhicule qui vous précède que sur une chaussée sèche.


Vous pouvez présélectionner les distances suivantes :

- Très faible
- Faible
- Moyenne
- Grande
- Très grande

La distance par rapport au véhicule qui vous précède se règle au moyen de la touche  du volant multifonction → Fig. 189. Lorsque vous actionnez la touche, l'affichage du régulateur de distance apparaît à l'écran → Affichages, témoins d'alerte et de contrôle. Pour régler la distance, appuyez sur la touche .

Une fois le niveau le plus élevé atteint, le réglage de la distance retourne au niveau le plus faible lorsque vous réappuyez sur la touche.

Immédiatement après avoir appuyé sur la touche  du volant multifonction → Fig. 189, vous pouvez également régler la distance à l'aide des touches  ou  du volant multifonction.

Vous pouvez régler le niveau de distance que vous souhaitez sélectionner lors de la mise en marche du régulateur de distance dans le menu du système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche **CAR** puis effleurez les boutons de fonction  et Système aide conduite → Réglages du menu et du système (SETUP) .

Réglage du programme de conduite

Sur les véhicules dotés de la fonction de sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection), le profil de conduite sélectionné peut influencer sur le comportement en accélération.

Le régulateur de distance (ACC) risque de ne pas réagir dans les conditions suivantes :

- Quand l'accélérateur est actionné.
- Lorsqu'aucune vitesse n'est engagée.

- Lorsque le programme électronique de stabilisation est en phase de régulation.
- Lorsque le conducteur n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité.
- En cas de dysfonctionnement de plusieurs feux stop sur le véhicule ou sur la remorque raccordée électriquement
→ Traction d'une remorque .
- Lorsque le véhicule roule en marche arrière.
- Lorsque le véhicule roule à une vitesse supérieure à environ 160 km/h (99 mph).



AVERTISSEMENT

Il y a risque de collision lorsque la distance par rapport au véhicule qui vous précède est inférieure à la distance minimale définie et que la différence de vitesse entre le véhicule qui vous précède et le vôtre est telle que la réduction de la vitesse effectuée par le régulateur de distance n'est pas suffisante. Freinez immédiatement le véhicule à l'aide de la pédale de frein.

- Le régulateur de distance peut ne pas identifier correctement toutes les situations de conduite.
- Le fait de poser le pied sur l'accélérateur fait que le régulateur de distance ne freine pas de lui-même. L'action du régulateur de vitesse et du régulateur de distance est annulée lorsque vous accélérez.
- Soyez toujours prêt à freiner vous-même le véhicule.
- Tenez compte des directives spécifiques au pays concernant la distance minimale.



Lorsque vous coupez le contact d'allumage ou désactivez le régulateur de distance, la vitesse réglée est effacée.



Lorsque l'antipatinage est désactivé, le régulateur de distance se désactive également automatiquement.



Sur les véhicules équipés du dispositif start/stop de mise en veille, le moteur est automatiquement coupé pendant la phase d'arrêt du régulateur de distance et il redémarre automatiquement pour reprendre la route.

Désactivation temporaire du régulateur de distance (ACC) dans les situations suivantes



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

En raison des limites inhérentes au système, désactivez le régulateur de distance dans les situations suivantes → :

- Lorsque vous vous trouvez sur une voie de sortie, dans des virages étroits, sur un rond-point, une bretelle d'accès, une sortie d'autoroute ou traversez un chantier, afin d'éviter que le véhicule n'accélère de manière imprévue à la vitesse mémorisée.
- Lorsque vous traversez un tunnel, sous peine de causer des dysfonctionnements du système.
- Lorsque, sur une route à plusieurs voies, d'autres véhicules roulent plus lentement que vous sur la voie de gauche. Les véhicules roulant plus lentement sur les autres voies seraient dans ce cas dépassés par la droite.
- En cas de fortes pluies, de chutes de neige ou de forts embruns, étant donné que les véhicules qui vous précèdent sont détectés de manière insuffisante, voire pas du tout détectés.



AVERTISSEMENT

Si le régulateur de distance n'est pas désactivé dans les situations indiquées, cela risque de provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Désactivez toujours le régulateur de distance dans les situations critiques.



Si vous ne désactivez pas le régulateur de distance dans les situations mentionnées, vous risquez d'enfreindre les dispositions légales.

Situations de conduites particulières

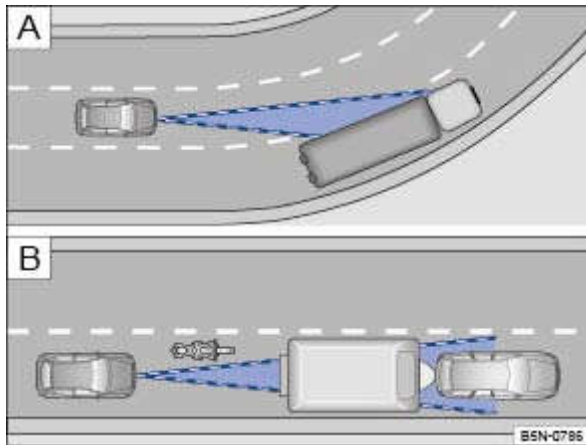


Fig. 190 Véhicule à l'abord d'un virage Motocycliste vous précédant

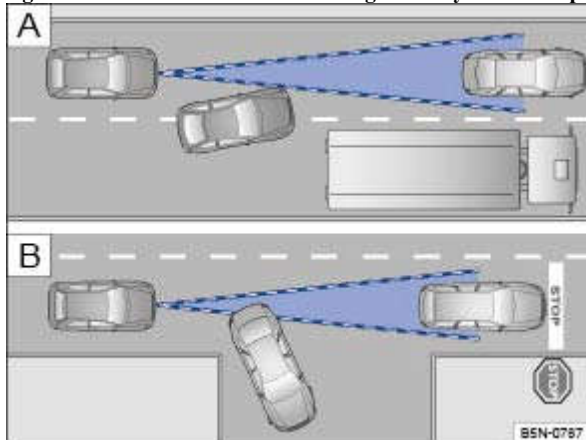


Fig. 191 Changement de voie d'un véhicule Véhicule changeant de direction ou arrêté



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Le régulateur de distance est soumis à certaines limites physiques et inhérentes au système. Certaines réactions du régulateur de distance peuvent ainsi vous sembler tardives ou inattendues. Vous devez par conséquent toujours rester attentif et intervenir vous-même le cas échéant !

Les conditions de circulation suivantes exigent par exemple une attention toute particulière :

Décélération jusqu'à l'arrêt (sur les véhicules avec boîte DSG® à double embrayage seulement)

Si le véhicule qui vous précède ralentit jusqu'à l'arrêt, le régulateur de distance ralentit également votre véhicule jusqu'à l'arrêt. Le véhicule est ensuite maintenu à l'arrêt.

Phase d'arrêt (sur les véhicules avec boîte DSG® à double embrayage seulement)

Lorsque le régulateur de distance a freiné le véhicule jusqu'à l'arrêt, il ne se désactive pas suite à l'actionnement de la pédale de frein !

Le frein de stationnement électronique est activé automatiquement et le régulateur de distance se désactive lorsque l'une des situations suivantes se présente pendant la phase d'arrêt :

- Vous débouclez votre ceinture de sécurité.
- Vous ouvrez la porte du conducteur.
- Vous coupez le contact d'allumage.
- La phase d'arrêt dure plus de trois minutes environ.


Démarrage après une phase d'arrêt (sur les véhicules avec boîte DSG® à double embrayage seulement)

Après une phase d'arrêt, le régulateur de distance peut démarrer de lui-même le véhicule dès que le véhicule qui vous précède se remet en mouvement.

Dépassement

Lorsque vous actionnez le clignotant pour entamer un dépassement, le régulateur de distance accélère automatiquement le véhicule et réduit ainsi la distance par rapport au véhicule qui vous précède.

Lorsque vous amenez votre véhicule sur la voie de gauche pour effectuer un dépassement et que le système ne détecte pas de véhicule devant vous, le régulateur de distance accélère jusqu'à la vitesse que vous avez réglée et la maintient constante.



Vous pouvez interrompre à tout moment un processus d'accélération en actionnant la pédale de frein ou en appuyant sur la touche  du volant multifonction → Utilisation du régulateur de distance (ACC) .

Fonction empêchant tout dépassement par la droite

Dans les pays où la circulation s'effectue à droite : lorsque le régulateur de distance détecte un véhicule plus lent sur la voie de gauche → Fig. 187, le système réduit la vitesse afin d'éviter tout dépassement non autorisé par la droite.

Dans les pays où la circulation s'effectue à gauche, le système réduit la vitesse pour empêcher tout dépassement non autorisé par la gauche.


Dans les virages

Lorsque vous abordez ou que vous sortez d'un virage, il se peut que le capteur à radar perde le véhicule qui vous précède ou qu'il réagisse à un véhicule roulant sur la voie d'à côté → Fig. 190 . Dans de telles situations, il se peut que votre véhicule freine inutilement ou ne réagisse plus au véhicule qui vous précède. Dans ce cas, vous devez annuler l'intervention du régulateur de distance en accélérant, ou interrompre le freinage en actionnant la pédale de frein ou en appuyant sur la touche  du volant multifonction → Utilisation du régulateur de distance (ACC) .

Traversée de tunnel

Lorsque vous traversez un tunnel, le fonctionnement du capteur à radar peut être restreint. Désactivez le régulateur de distance dans les tunnels.

Véhicules étroits et roulant de manière décalée


Les véhicules étroits et qui roulent de manière décalée ne peuvent être détectés par le capteur à radar que lorsqu'ils entrent dans sa zone de détection → Fig. 190 . C'est le cas en particulier des véhicules étroits comme les motos. Si nécessaire, freinez vous-même votre véhicule.

Véhicules avec chargement particulier ou pièces rapportées spéciales

Les chargements et les pièces rapportées qui dépassent des autres véhicules sur le côté, vers l'arrière ou sur le dessus ne peuvent pas toujours être détectés par le régulateur de distance.


Lorsque vous roulez derrière des véhicules dotés d'un chargement particulier ou d'accessoires extérieurs spéciaux et lorsque vous dépassez de tels véhicules, désactivez le régulateur de distance. Si nécessaire, freinez vous-même votre véhicule.

Changement de voie d'autres véhicules

Les véhicules qui se rabattent sur votre voie à une faible distance de votre véhicule ne peuvent être détectés par les capteurs radars qu'à partir du moment où ils se trouvent dans son champ de détection. Il s'ensuit une réaction tardive du régulateur de distance → Fig. 191 . Si nécessaire, freinez vous-même votre véhicule.

Véhicules à l'arrêt

Pendant la conduite, le régulateur de distance ne détecte pas la présence d'objets immobiles, par ex. un véhicule arrêté en raison d'un embouteillage ou d'une panne.

Lorsqu'un véhicule détecté par le régulateur de distance change de direction ou déboîte et qu'un véhicule à l'arrêt se trouve devant ce véhicule, le régulateur de distance ne réagit pas au véhicule à l'arrêt → Fig. 191 . Si nécessaire, freinez vous-même votre véhicule.

Véhicules arrivant en sens inverse ou se croisant

Le régulateur de distance ne réagit pas aux véhicules arrivant en sens inverse ou se croisant.

Objets métalliques

Les objets métalliques, tels que par ex. les rails encastrés dans la chaussée ou les plaques de chantier, peuvent irriter le capteur à radar et compromettre la réaction du régulateur de distance.

Entraves éventuelles au fonctionnement du capteur à radar

Si le fonctionnement du capteur à radar est entravé par ex. par une forte pluie, des embruns, de la neige ou de la boue, le régulateur de distance se désactive temporairement. Un message correspondant apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments. Nettoyez le capteur à radar si nécessaire.

Lorsque le fonctionnement du capteur à radar n'est plus entravé, le régulateur de distance est de nouveau disponible. Le message disparaît de l'afficheur du combiné d'instruments et vous pouvez réactiver le régulateur de distance.

En cas de forte réflexion du signal radar, par ex. dans un parking souterrain, le fonctionnement du capteur à radar peut être entravé.

Traction d'une remorque

Lorsque vous tractez une remorque, la régulation dynamique du régulateur de distance est réduite.

Freins fortement réchauffés

Lorsque les freins subissent un réchauffement important, par exemple en cas de freinage brusque ou de conduite en pente raide, le régulateur de distance peut se désactiver temporairement. Un message correspondant apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments. Il n'est alors pas possible d'activer le régulateur de distance.

Dès que la température des freins a suffisamment baissé, le régulateur de distance peut de nouveau être activé. Le message disparaît de l'afficheur du combiné d'instruments. Si le message ACC non disponible reste affiché pendant une période prolongée, le système présente un dysfonctionnement. Rendez-vous dans un atelier spécialisé. Volkswagen vous recommande à cet effet de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Régulateur de distance ACC Eco

Le régulateur de distance dispose d'un mode Eco. Le combiné d'instrument affiche quelle conduite adopter pour économiser du carburant lors des différents trajets. Le régulateur de distance adapte automatiquement la vitesse du véhicule en anticipant sur les limitations de vitesse en agglomération et hors agglomération, les croisements, les virages, les feux et les cédez le passage. La raison de l'adaptation de la vitesse s'affiche sur l'afficheur du combiné d'instruments.



AVERTISSEMENT

Lorsque le message ACC opérationnel apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments et que le véhicule qui vous précède démarre, votre véhicule démarre automatiquement. Il se peut alors que le capteur à radar ne détecte pas des objets présents sur la trajectoire du véhicule. Ceci risque de provoquer des accidents et des blessures graves.

- Contrôlez la voie avant chaque démarrage. Si nécessaire, annulez le processus de démarrage en actionnant la pédale de frein.

Système de surveillance périmétrique (Front Assist) avec fonction de freinage d'urgence City



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Affichages
- Capteur à radar
- Utilisation du système de surveillance périmétrique (Front Assist)
- Désactivation temporaire du système de surveillance périmétrique (Front Assist) dans les situations suivantes
- Fonction de freinage d'urgence City
- Détecteur de piétons
- Limites du système

Le système de surveillance périmétrique avec fonction de freinage d'urgence City peut aider à prévenir les risques de collision.

En fonction de son équipement, le véhicule est doté, en plus du système de surveillance périmétrique, d'un détecteur de piétons.

Le système de surveillance périmétrique peut, dans les limites inhérentes au système, vous avertir d'un risque de collision, vous préparer à un freinage d'urgence en cas de danger, vous assister lors du freinage et activer un freinage automatique.

La fonction de freinage d'urgence City et le détecteur de piétons font partie intégrante du système de surveillance périmétrique.

Le système de surveillance périmétrique ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.


Alerte de distance

Si le système détecte une mise en danger de la sécurité en raison d'une conduite trop rapprochée du véhicule qui vous précède, un message correspondant vous avertit sur l'afficheur du combiné d'instruments et ce, dans une plage de vitesse d'env. 60 km/h (37 mph) à 250 km/h (155 mph) → Fig. 192.

Le seuil d'avertissement varie en fonction des conditions de circulation et du comportement du conducteur.

Alerte préventive

Si le système détecte un risque de collision avec le véhicule qui vous précède, il vous en avertit par un signal sonore et un message correspondant apparaissant sur l'afficheur du combiné d'instruments et ce, dans une plage de vitesse d'env. 30 km/h (19 mph) à 250 km/h (155 mph) → Fig. 193.

Le seuil d'avertissement varie en fonction des conditions de circulation et du comportement du conducteur. Le véhicule est simultanément préparé à un éventuel freinage d'urgence → .

Alerte d'urgence

Si le conducteur ne réagit pas à l'alerte préventive, un bref à-coup de freinage peut être déclenché dans une plage de vitesse d'env. 30 km/h (19 mph) à 250 km/h (155 mph) par une intervention active de freinage du système afin d'attirer son attention

sur le risque croissant de collision. Le seuil d'avertissement varie en fonction des conditions de circulation et du comportement du conducteur.

Freinage automatique

Si le conducteur ne réagit pas non plus à l'alerte d'urgence, le système freine le véhicule automatiquement dans une plage de vitesse d'env. 4 km/h (2,5 mph) à 250 km/h (155 mph) en augmentant progressivement la force de freinage. En réduisant la vitesse lors d'une éventuelle collision, le système peut ainsi contribuer à atténuer les conséquences d'un accident.

Assistance au freinage

Si le système constate que vous freinez de manière insuffisante devant un danger de collision, il peut augmenter la force de freinage dans une plage de vitesse d'environ 4°km/h (2,5°mph) à 250 km/h (155 mph) et vous aider à éviter la collision. La fonction d'intervention de freinage n'intervient que tant que la pédale de frein est actionnée à fond.

Fonction de freinage d'urgence City

Si le conducteur ne réagit pas en cas de risque de collision dans une plage de vitesse d'env. 4 km/h (2,5 mph) à 30 km/h (19 mph), le système peut freiner le véhicule automatiquement et sans avertissement préalable en augmentant la force de freinage. En réduisant la vitesse lors d'une éventuelle collision, le système peut ainsi contribuer à atténuer les conséquences d'un accident.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → Vues extérieures
- Système d'information Volkswagen → Système d'information Volkswagen
- Système d'infodivertissement → Système d'infodivertissement
- Système de protection proactive des occupants → Ceintures de sécurité
- Régulateur de vitesse (GRA) → Régulateur de vitesse (GRA)
- Limiteur de vitesse → Limiteur de vitesse
- Régulateur de distance (ACC) → Régulateur de distance (ACC)
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications



AVERTISSEMENT

La technique intelligente du système de surveillance périmétrique ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Le supplément de confort qu'apporte le système de surveillance périmétrique ne doit pas vous inciter à prendre des risques. C'est au conducteur qu'incombe toujours la responsabilité de freiner à temps. Lorsque le système de surveillance périmétrique émet un signal d'avertissement, vous devez, en fonction des conditions de circulation, freiner immédiatement le véhicule en enfonçant la pédale de frein ou éviter l'obstacle.

- Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.
- Le système de surveillance périmétrique ne peut pas empêcher la survenue d'accidents et de blessures graves.
- Dans certaines situations de conduite complexes, il se peut que le système de surveillance périmétrique émette des avertissements et effectue des interventions de freinage indésirables, par ex. dans le cas d'îlots directionnels.

- Lorsque son fonctionnement est entravé, il se peut que le système de surveillance périmétrique émette des avertissements et effectue des interventions de freinage indésirables, par ex. lorsque le capteur à radar est encrassé ou dérégulé.
- En absence de détecteur de piétons, le système de surveillance périmétrique ne réagit pas aux personnes. De plus, le système ne réagit pas aux animaux ni aux véhicules traversant ou arrivant en sens opposé sur la même voie.
- Si vous n'êtes pas sûr que votre véhicule dispose du détecteur de piétons, renseignez-vous auprès d'un atelier spécialisé avant de prendre la route.
- Vous devez à tout moment être prêt à reprendre le contrôle du véhicule.



Lorsque le système de surveillance périmétrique déclenche un processus de freinage, le contact sur la pédale de frein ressenti par le conducteur est plus dur.



Vous pouvez interrompre les interventions automatiques de freinage du système de surveillance périmétrique en actionnant l'accélérateur ou en effectuant un braquage.



Si le système de surveillance périmétrique ne fonctionne pas conformément aux indications présentées dans ce chapitre, par ex. s'il déclenche à plusieurs reprises des interventions intempestives, désactivez-le et faites-le contrôler immédiatement par un atelier spécialisé. Volkswagen vous recommande à cet effet de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Affichages

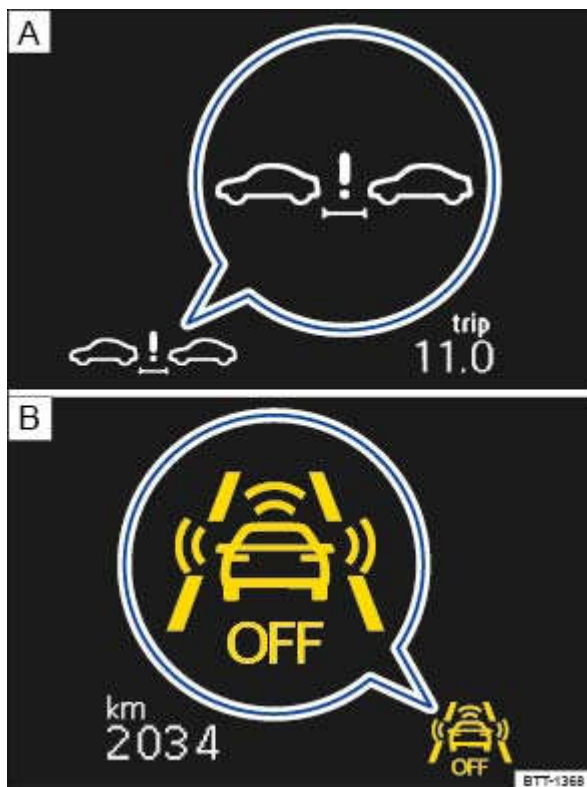


Fig. 192 Afficheur du combiné d'instruments : affichage d'une alerte sur la distance système de surveillance périmétrique désactivé




Fig. 193 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : alerte préventive



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Alerte de distance

Si vous ne respectez pas la distance de sécurité prescrite par rapport au véhicule qui vous précède, une alerte de distance est émise sur l'afficheur du combiné d'instruments → Fig. 192  (agrandissement).


Augmentez la distance !

Alerte préventive

Le système détecte un risque de collision avec le véhicule qui vous précède → Fig. 193 ¹⁾.

Freinez ou évitez l'obstacle ! Si nécessaire, actionnez la pédale de frein.

Système de surveillance périmétrique (Front Assist) désactivé

Lorsque le système de surveillance périmétrique est désactivé, un message correspondant apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments → Fig. 192  (agrandissement)¹⁾.



AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des indications sur l'afficheur peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument et les indications sur l'afficheur.



Lorsque le système de surveillance périmétrique est en marche, les messages correspondant à d'autres fonctions peuvent se superposer sur l'afficheur du combiné d'instruments (par ex. suite à un appel téléphonique entrant).

¹⁾ Affichage couleur sur le combiné d'instruments équipé d'un afficheur couleur

Capteur à radar




Fig. 194 Dans la grille de calandre derrière l’emblème Volkswagen : capteur à radar et zone devant rester dégagée autour du capteur à radar



Lisez tout d’abord l’exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Un capteur à radar est monté dans la grille de calandre derrière l’emblème Volkswagen aux fins d’évaluation de la circulation → Fig. 194 . Ce capteur permet de détecter les véhicules qui vous précèdent jusqu’à une distance de 120 m environ.

La visibilité du capteur à radar peut être entravée par la présence de salissures telles que la boue ou la neige ou par des influences de l’environnement telles que de fortes pluies ou des embruns. Dans ce cas, le système de surveillance périmétrique est hors fonction. Le message Front Assist : vue du capteur masquée apparaît sur l’afficheur du combiné d’instruments. Nettoyez au besoin l’emblème Volkswagen devant le capteur à radar → .

Lorsque le fonctionnement du capteur à radar n’est plus entravé, le système de surveillance périmétrique est de nouveau disponible.

En cas de forte réflexion du signal radar, par ex. dans un parking souterrain ou un tunnel, le fonctionnement du système de surveillance périmétrique peut être entravé.

Veillez à ne pas recouvrir la zone avant ni la zone entourant le capteur à radar d’autocollants, de projecteurs supplémentaires, d’enjoliveurs ou d’autres objets similaires sous peine d’entraver le fonctionnement du système de surveillance périmétrique.

Toute modification effectuée sur la construction du véhicule (par ex. un rabaissement du véhicule) ou sur le revêtement de la partie avant du véhicule peut perturber le fonctionnement du système de surveillance périmétrique. Faites par conséquent toujours effectuer les modifications de construction dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Toute réparation effectuée de manière non conforme sur l’avant du véhicule peut conduire à un dérèglement du capteur à radar et perturber alors le fonctionnement du système de surveillance périmétrique. Ne faites par conséquent effectuer toutes les réparations que dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.



MISE EN GARDE

Si vous pensez que le capteur à radar est endommagé ou déréglé, désactivez le système de surveillance périmétrique. Des dommages collatéraux peuvent ainsi être évités. Faites réajuster le capteur à radar.

- La position du capteur à radar peut être modifiée suite à des chocs, par ex. en cas d’accrochages lors de manœuvres de stationnement. Un dérèglement du capteur peut nuire au fonctionnement du système ou entraîner sa désactivation.
- Toute réparation sur le capteur à radar nécessite des compétences particulières et des outils spéciaux. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.
- Déblayez la neige à l’aide d’une balayette et éliminez le givre en utilisant de préférence un aérosol dégivrant sans solvants.

Utilisation du système de surveillance périmétrique (Front Assist)



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière


Le système de surveillance périmétrique et l'alerte préventive s'activent automatiquement lorsque vous mettez le contact d'allumage → Démarrage et arrêt du moteur .

Lorsque le système de surveillance périmétrique est désactivé, l'alerte préventive et l'alerte de distance sont aussi automatiquement désactivées.

Nous vous recommandons de laisser le système de surveillance périmétrique toujours activé ; exceptions : → Désactivation temporaire du système de surveillance périmétrique (Front Assist) dans les situations suivantes .


Activation ou désactivation du système de surveillance périmétrique (Front Assist)

Le contact d'allumage étant mis, activez ou désactivez le système de surveillance périmétrique comme suit :

Dans le système d'infodivertissement, activez et désactivez le système en appuyant sur la touche **CAR** et les boutons de fonction  et Système d'aide à la conduite → Réglages du menu et du système (SETUP) .

Si le système de surveillance périmétrique est désactivé, un message correspondant apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments → Affichages .

Activation, désactivation et configuration de l'alerte préventive


Il est possible d'activer et de désactiver l'alerte préventive dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche **CAR**, puis effleurez les boutons de fonction  et Système d'aide à la conduite → Réglages du menu et du système (SETUP) .

Volkswagen recommande de toujours laisser la fonction d'alerte préventive activée.

Suivant le système d'infodivertissement monté dans le véhicule, le seuil d'avertissement peut être réglé comme suit :

- Tôt
- Moyen
- Tard

Activation et désactivation de l'alerte de distance

Il est possible d'activer et de désactiver l'alerte de distance dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche **CAR**, puis effleurez les boutons de fonction  et Système d'aide à la conduite → Réglages du menu et du système (SETUP) .


Le système conserve le réglage effectué préalablement, même après le rétablissement du contact d'allumage.

Volkswagen recommande de toujours laisser l'alerte de distance activée.

Désactivation temporaire du système de surveillance périmétrique (Front Assist) dans les situations suivantes



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

En raison des limites liées au système, désactivez le système de surveillance périmétrique dans les situations suivantes →  :

- Lorsque le véhicule est remorqué.

- Lorsque le véhicule se trouve sur un banc d'essai à rouleaux.
- Lorsque le véhicule roule sur des routes non ouvertes au public (par ex. conduite tout-terrain ou sur circuit de course).
- Lorsque le capteur à radar est défectueux.
- Suite à un choc sur le capteur à radar, par ex. après une collision.
- Suite à plusieurs déclenchements indésirables.
- Lorsque des pièces rapportées masquent momentanément le capteur à radar (par ex. projecteur supplémentaire ou objet similaire).
- Lorsque le véhicule est chargé sur un poids lourd, un ferry ou un train.



AVERTISSEMENT

Si le système de surveillance périmétrique n'est pas désactivé dans les situations indiquées, cela risque de provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

Fonction de freinage d'urgence City




Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Si le conducteur ne réagit pas en cas de risque de collision dans une plage de vitesse d'env. 4 km/h (2,5 mph) à 30 km/h (19 mph), le système peut freiner le véhicule automatiquement et sans avertissement préalable en augmentant la force de freinage.




Fig. 195 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : alerte préventive

Lorsque le système de surveillance périmétrique est activé, la fonction de freinage d'urgence City est, en tant que partie intégrante du système de surveillance périmétrique, également activée.

Selon l'équipement du véhicule, il est possible d'activer ou de désactiver le système de surveillance périmétrique ainsi que la fonction de freinage d'urgence City via le système d'infodivertissement en actionnant la touche **CAR** et en effleurant les boutons de fonction  et Système d'aide à la conduite → Réglages du menu et du système (SETUP) .

La fonction de freinage d'urgence City détecte des situations de circulation jusqu'à une distance d'env. 15 m devant le véhicule et dans une plage de vitesse comprise entre 4 km/h (2,5 mph) et 30 km/h (19 mph) environ.

Si le système détecte un risque de collision avec un véhicule qui vous précède, le véhicule est préparé à un éventuel freinage d'urgence →  .

Si le conducteur ne réagit pas devant un danger de collision, le système freine le véhicule automatiquement en augmentant progressivement la force de freinage afin de réduire la vitesse dans le cas d'une éventuelle collision. Le système peut ainsi contribuer à atténuer les conséquences d'un accident.

Affichage

Toute intervention automatique de décélération de la fonction de freinage d'urgence City apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments par l'intermédiaire d'un avertissement préalable → Fig. 195 .



AVERTISSEMENT

La technique intelligente de la fonction de freinage d'urgence City ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Le supplément de confort qu'apporte la fonction de freinage d'urgence City ne doit jamais vous inciter à prendre des risques. C'est au conducteur qu'incombe toujours la responsabilité de freiner à temps.

- Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.
- La fonction de freinage d'urgence City ne peut pas empêcher la survenue d'accidents et de blessures graves.
- Dans certaines situations de conduite complexes, il se peut que la fonction de freinage d'urgence City effectue des interventions de freinage involontaires, par ex. sur des chantiers ou sur des rails métalliques.
- Lorsque son fonctionnement est entravé, il se peut que la fonction de freinage d'urgence City effectue des interventions de freinage indésirables, par ex. lorsque le capteur à radar est encrassé ou déréglé.
- En absence de détecteur de piétons, la fonction de freinage d'urgence City ne réagit pas aux personnes. De plus, le système ne réagit pas aux animaux ni aux véhicules traversant ou arrivant en sens opposé sur la même voie.



Lorsque la fonction de freinage d'urgence City déclenche un processus de freinage, le contact sur la pédale ressentie par le conducteur est plus dur.



Vous pouvez interrompre les interventions automatiques de freinage de la fonction de freinage d'urgence City en actionnant l'accélérateur ou en effectuant un braquage.



La fonction de freinage d'urgence City peut ralentir le véhicule jusqu'à l'arrêt. Le système de freinage ne maintient pas continûment le véhicule à l'arrêt. Actionnez la pédale de frein !



Si plusieurs déclenchements intempestifs ont eu lieu, désactivez le système de surveillance périmétrique et donc la fonction de freinage d'urgence City. Rendez-vous dans un atelier spécialisé. Volkswagen vous recommande à cet effet de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Détecteur de piétons



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Le système de détection des piétons peut aider à éviter des accidents avec des piétons ou à amoindrir les conséquences d'un accident.

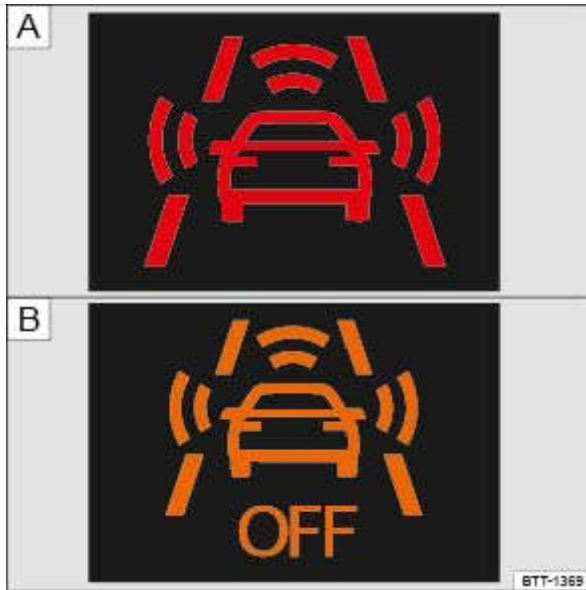


Fig. 196 Afficheur du combiné d'instruments : avertissement préalable, détecteur de piétons

Le système vous alerte d'un risque de collision, prépare le véhicule à un freinage d'urgence, vous aide à freiner ou effectue un freinage automatique.

Lorsque le système émet une alerte préventive pour avertir le conducteur, un message correspondant apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments → Fig. 196 .

Lorsque le système de surveillance périmétrique est activé → Utilisation du système de surveillance périmétrique (Front Assist) , le détecteur de piétons est, en tant que partie intégrante du système de surveillance périmétrique, également activé.

Cette fonction n'est pas disponible dans tous les pays.

AVERTISSEMENT

La technique intelligente du système de détection des piétons ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Le supplément de confort qu'apporte le détecteur de piétons ne doit jamais vous inciter à prendre des risques. C'est au conducteur qu'incombe toujours la responsabilité de freiner à temps. Lorsque le système de détection des piétons émet un signal d'avertissement, vous devez, en fonction des conditions de circulation, freiner immédiatement le véhicule avec la pédale de frein ou éviter le piéton.

- Le système de détection des piétons ne peut pas empêcher la survenue d'accidents et de blessures graves.
- Dans certaines situations de conduite complexes, il se peut que le système de détection des piétons émette des avertissements et effectue des interventions de freinage indésirables, par ex. dans une rue principale tournant à gauche ou à droite.
- Si la fonction de détection des piétons présente un dysfonctionnement, il se peut que le système émette des avertissements et effectue des interventions de freinage indésirables, par ex. en cas de recouvrement ou de dérèglement du capteur à radar.
- Vous devez à tout moment être prêt à reprendre vous-même le contrôle du véhicule.



Lorsque le système de détection des piétons déclenche un processus de freinage, le contact sur la pédale ressenti par le conducteur est plus dur.



Vous pouvez interrompre les interventions automatiques de freinage du système de détection des piétons en actionnant l'accélérateur ou en effectuant un braquage.



Si le système de détection des piétons ne fonctionne pas conformément aux indications présentées dans ce chapitre, par ex. s'il déclenche à plusieurs reprises des interventions actives indésirables, désactivez le système de détection des piétons et faites-le contrôler immédiatement par un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Limites du système



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Le système de surveillance périmétrique est soumis aux lois de la physique ainsi qu'à des limites inhérentes au système. Par ex., des réactions du système de surveillance périmétrique peuvent ainsi vous sembler tardives ou inattendues dans certaines conditions. Vous devez par conséquent toujours rester attentif et intervenir vous-même le cas échéant !

Il est possible que le système de surveillance périmétrique ne réagisse pas, ou réagisse avec retard ou de manière inopinée dans les conditions suivantes :

- Dans les virages serrés.
- Lorsque l'accélérateur est enfoncé à fond.
- Lorsque le système de surveillance périmétrique est désactivé ou présente un dysfonctionnement.
- Lorsque l'antipatinage ou le programme électronique de stabilisation sont désactivés manuellement.
- Lorsque le programme électronique de stabilisation est en phase de régulation.
- En cas de dysfonctionnement de plusieurs feux stop sur le véhicule ou sur la remorque raccordée électriquement
→ Traction d'une remorque .
- Lorsque le capteur à radar est encrassé ou masqué.
- En présence d'objets métalliques tels que des rails encastrés dans la chaussée, des plaques de chantier ou des panneaux de signalisation situés au-dessus ou à côté de la chaussée.
- Lorsque le véhicule roule en marche arrière.
- En cas de forte accélération du véhicule.
- En cas de chutes de neige ou de fortes pluies.
- Dans le cas de véhicules étroits, tels que des motos.
- Dans le cas de véhicules roulant de manière décalée.
- Lorsque des véhicules se croisent.
- Lorsque des véhicules arrivent en sens inverse.
- Dans des situations de conduite difficiles à interpréter, comme lorsque les véhicules précédents freinent fortement ou tournent.
- En présence de chargements et de pièces rapportées qui dépassent des autres véhicules sur le côté, vers l'arrière ou sur le dessus.

Assistant de maintien de voie (Lane Assist)



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Affichage et témoins de contrôle
 - Fonctionnement
 - Désactivation de l'assistant de maintien de voie (Lane Assist) dans les situations suivantes
- L'assistant de maintien de voie assiste le conducteur dans le maintien de la voie.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → Vues extérieures
- Système d'information Volkswagen → Système d'information Volkswagen
- Système d'infodivertissement → Réglages du menu et du système (SETUP)
- Régulateur de distance (ACC) → Régulateur de distance (ACC)
- Assistant de bouchon → Assistant de bouchon
- Emergency Assist → Emergency Assist
- Assistant de changement de voie (Side Assist) → Assistant de changement de voie (Side Assist) avec assistant de sortie de stationnement intégré
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications



AVERTISSEMENT

La technique intelligente de l'assistant de maintien de voie ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Une utilisation négligée et involontaire de l'assistant de maintien de voie risque de provoquer des accidents ainsi que des blessures graves. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.
- Laissez toujours vos mains sur le volant pour être prêt à tourner le volant à tout moment. La responsabilité du maintien de la voie incombe toujours au conducteur.
- L'assistant de maintien de voie ne détecte pas toutes les signalisations au sol. La mauvaise qualité des chaussées mais aussi leurs structures ainsi que la présence d'objets peuvent être détectés par erreur comme des signalisations au sol par l'assistant de maintien de voie. Si de telles situations se présentent, désactivez immédiatement l'assistant de maintien de voie.
- Tenez compte des indications sur l'afficheur du combiné d'instruments et agissez en fonction des demandes.
- Observez toujours attentivement la périphérie du véhicule.
- Si le champ de vision de la caméra est encrassé, masqué ou endommagé, le fonctionnement de l'assistant de maintien de voie risque d'être entravé.



MISE EN GARDE

Afin de ne pas entraver le bon fonctionnement du système, veuillez tenir compte des points suivants :

- Nettoyez régulièrement le champ de vision de la caméra et veillez à ce qu'il soit toujours propre, exempt de neige et de givre.
- Ne masquez pas le champ de vision de la caméra.
- Contrôlez l'état du pare-brise au niveau du champ de vision de la caméra.



L'assistant de maintien de voie n'a été conçu que pour la conduite sur autoroutes et routes nationales importantes.



Si l'assistant de maintien de voie ne fonctionne pas comme le décrit ce chapitre, n'utilisez pas l'assistant de maintien de voie et rendez-vous dans un atelier spécialisé.



En cas de dysfonctionnement du système, faites-le contrôler dans un atelier spécialisé.



Certains réglages peuvent être mémorisés dans les comptes utilisateur de la Personnalisation → Réglages du menu et du système (SETUP) .

Affichage et témoins de contrôle

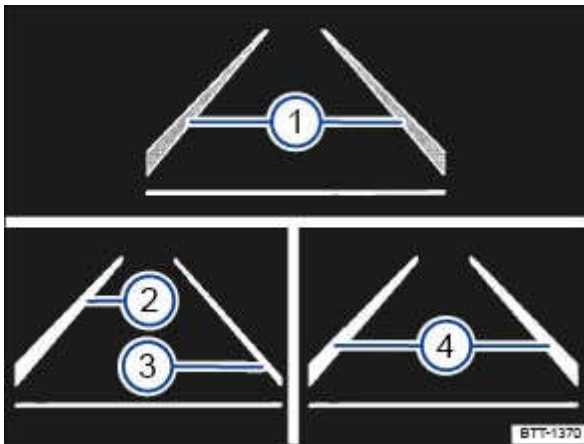


Fig. 197 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : indication de l'assistant de maintien de voie



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière



Affichage

Les fonctions de l'assistant de maintien de voie sont indiquées sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Légende de la → Fig. 197 :

1. Signalisation au sol repérée. Le système n'est pas en phase de régulation.
2. Signalisation au sol repérée. Le système entre en phase de régulation.
3. Aucune signalisation au sol repérée. Le système n'est pas en phase de régulation.
4. Signalisation au sol repérée. Le système entre en phase de régulation. Maintien de voie automatique activé.

Témoins de contrôle

| Allumé | Cause possible |
|---|--|
|  | Assistant de maintien de voie (Lane Assist) en marche, mais non activé → Activation ou désactivation de l'assistant de maintien de voie (Lane Assist) . |
|  | Assistant de maintien de voie (Lane Assist) en circuit et activé. |

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.



AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument ou les messages texte.



MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument ou des messages texte peut endommager le véhicule.

Fonctionnement



Fig. 198 Sur le pare-brise : regard de la caméra de l'assistant de maintien de voie



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Le système s'active à partir d'une vitesse de 65 km/h (40 mph).

Grâce à une caméra située sur le pare-brise, l'assistant de maintien de voie détecte d'éventuelles lignes de délimitation de la voie. Lorsque le véhicule s'approche trop près d'une signalisation au sol qui a été repérée, le système vous avertit par un *braquage de correction* et vous aide à maintenir le véhicule sur la trajectoire. Vous pouvez à tout moment annuler le braquage de correction.

Lorsque le maintien de voie automatique est activé → Activation et désactivation du maintien de voie automatique, l'assistant de maintien de voie ne vous assiste pas uniquement lorsque vous risquez de quitter votre voie. Lorsque le système détecte les deux signalisations au sol à gauche et à droite du véhicule, la fonction vous assiste durablement lors de la conduite.

Le système adapte alors la position du véhicule que vous privilégiez à l'intérieur de la voie où vous vous trouvez. Si vous préférez par ex. rouler de manière désaxée par rapport au milieu de la voie, le système procède en l'espace d'un court instant à l'apprentissage de cette nouvelle position.

Aucun avertissement n'est émis lorsque le clignotant est activé, étant donné que l'assistant de maintien de voie considère que le changement de voie de votre véhicule est intentionnel.

Assistant de changement de voie (Side Assist) PLUS

Lorsqu'un véhicule est équipé en plus d'un assistant de changement de voie → Assistant de changement de voie (Side Assist) avec assistant de sortie de stationnement intégré et que le système est activé, un braquage de correction vous avertit lorsque vous effectuez un changement de voie pendant une situation potentiellement critique (niveau d'information, niveau d'alerte). C'est également le cas lorsque le clignotant est actionné dans la direction correspondant au changement de voie. Si vous contretez le braquage de correction, le volant vibre à titre d'alerte supplémentaire.

Ordre de reprise des commandes lancé au conducteur

Si vous ne bougez pas le volant, le système vous adresse des alertes sonores et un message texte dans l'afficheur du combiné d'instruments pour que vous repreniez activement la commande de la direction.


Lorsque le conducteur ne réagit pas à cette demande, le système l'avertit en plus par un bref à-coup de freinage, puis se met en mode passif ou bien il active l'Emergency Assist ¹⁾ → Emergency Assist .

Vibration du volant

Les situations suivantes, qui ne surviennent que très rarement, entraînent une vibration du volant et impliquent que vous preniez activement la commande de la direction :


- Lorsque le braquage corrigé est insuffisant pour maintenir le véhicule sur sa voie.
- Lorsque le système ne détecte plus aucune voie de circulation au cours d'un braquage de correction très fort.

Activation ou désactivation de l'assistant de maintien de voie (Lane Assist)

- Sélectionnez l'option de menu correspondante à l'aide de la touche des systèmes d'aide à la conduite → Système d'information Volkswagen .
- **OU** : activez et désactivez l'assistant de maintien de voie dans le système d'infodivertissement en actionnant la touche **CAR** et en effleurant les boutons de fonction  et Système d'aide à la conduite → Réglages du menu et du système (SETUP) .

Désactivation automatique : l'assistant de maintien de voie peut se désactiver automatiquement en cas de dysfonctionnement du système. Le témoin de contrôle s'éteint.

Activation et désactivation du maintien de voie automatique

Vous pouvez activer et désactiver le maintien de voie automatique dans le système d'infodivertissement en actionnant la touche **CAR** et en effleurant les boutons de fonction  et Système d'aide à la conduite → Réglages du menu et du système (SETUP) .

Dans certains pays, la fonction de maintien de voie automatique peut, selon l'équipement, ne pas être disponible.

L'assistant de maintien de voie n'est pas actif (le témoin de contrôle s'allume en jaune)

- Lorsque l'assistant de maintien de voie ne détecte pas les limitations de la voie sur laquelle vous roulez, par ex. lorsqu'il y a de la neige, de la boue, de l'humidité ou un contre-jour.
- Lorsque le rayon d'un virage est trop petit.
- Lorsque la distance par rapport à la prochaine délimitation au sol est trop grande.
- Lorsque le système ne détecte aucun mouvement de braquage actif précis du conducteur pendant une durée prolongée.
- Temporairement en cas de conduite très dynamique.
- Lorsque le clignotant est actionné. ²⁾



Avant de prendre la route, assurez-vous que la lucarne de la caméra n'est pas masquée → Fig. 198 .



Veillez à la propreté permanente du regard de la caméra.

¹⁾ En fonction de l'équipement

²⁾ Ne vaut pas pour des véhicules avec assistant de changement de voie (Side Assist) PLUS → Assistant de changement de voie (Side Assist) PLUS

Désactivation de l'assistant de maintien de voie (Lane Assist) dans les situations suivantes



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

En raison des limites du système, désactivez l'assistant de maintien de voie dans les situations suivantes :

- Lorsque vous devez redoubler de vigilance.
- En cas de conduite très sportive.
- En cas d'intempéries, comme la neige ou une forte pluie.
- Lorsque les qualités routières sont mauvaises.
- Dans les zones de chantier.


Assistant de bouchon

L'assistant de bouchon vous aide à vous maintenir dans votre voie de circulation et à suivre le flux dans des embouteillages ou lors d'une circulation ralentie.

L'assistant de bouchon est une extension de l'assistant de maintien de voie → Assistant de maintien de voie (Lane Assist) et utilise ses fonctions combinées à celles du régulateur de distance → Régulateur de distance (ACC) . C'est pourquoi vous devez impérativement lire attentivement les deux chapitres concernés ; tenez compte des limites du système et remarques qui y sont énoncées.

L'assistant de bouchon n'est disponible que pour les véhicules avec boîte DSG à double embrayage.


Fonction de l'assistant de bouchon

L'assistant de bouchon permet au conducteur de choisir une distance (temporelle) par rapport au véhicule qui le précède dans une plage de vitesse inférieure à 60 km/h (35 mph) et l'aide à rester dans sa voie de circulation →  .

Le système gère alors lui-même l'accélérateur, le frein et la direction, décélère si nécessaire **jusqu'à l'immobilisation** derrière un véhicule à l'arrêt et redémarre de lui-même.

L'assistant de bouchon n'a été conçu que pour la conduite sur autoroutes et routes nationales importantes. N'utilisez jamais l'assistant de bouchon lorsque vous circulez en ville.

Activation ou désactivation de l'assistant de bouchon

Lorsque l'assistant de maintien de voie est activé, la fonction de maintien de voie automatique → Assistant de maintien de voie (Lane Assist) permet d'activer et de désactiver l'assistant de bouchon dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche **CAR**, puis les boutons de fonction  et Système aide conduite → Réglages du menu et du système (SETUP) .

L'assistant de bouchon peut aussi être désactivé, en même temps que l'assistant de maintien de voie, avec la touche des systèmes d'aide à la conduite.

Conditions techniques préalables à l'utilisation de l'assistant de bouchon

- L'assistant de maintien de voie doit être activé avec la fonction de maintien de voie automatique → Assistant de maintien de voie (Lane Assist) .
- Le régulateur de distance doit être en circuit et actif → Régulateur de distance (ACC) .
- Le levier sélecteur doit se trouver en position **D/S** ou dans la voie de passage Tiptronic.
- Le système doit avoir repéré une signalisation au sol respectivement à gauche et à droite du véhicule.
- La vitesse doit être inférieure à env. 60 km/h (37 mph).

L'assistant de bouchon est uniquement disponible pour les véhicules avec boîte DSG® à double embrayage.

L'assistant de bouchon n'est pas actif (le témoin de contrôle de l'assistant au maintien de voie (Lane Assist) s'allume en jaune)

- Lorsque l'une des conditions citées sous → Conditions techniques préalables à l'utilisation de l'assistant de bouchon n'est plus remplie.
- Lorsqu'une condition préalable au fonctionnement de l'assistant de maintien de voie n'est plus remplie → Assistant de maintien de voie (Lane Assist) .
- Lorsqu'une condition préalable au fonctionnement du régulateur de distance n'est plus remplie → Régulateur de distance (ACC) .

Désactivation de l'assistant de bouchon dans les situations suivantes

Compte tenu des limites du système, veillez à toujours désactiver l'assistant de bouchon dans les situations suivantes :

- Lorsque vous devez redoubler de vigilance.
- En cas de conduite très sportive.
- En cas d'intempéries, comme la neige ou une forte pluie.
- Lorsque les qualités routières sont mauvaises.
- Dans les zones de chantier.
- En agglomération.



AVERTISSEMENT

La technique intelligente de l'assistant de bouchon ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Un manque d'attention ou de surveillance lors de l'utilisation de l'assistant de bouchon risque de provoquer des accidents ainsi que des blessures graves. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.
- N'utilisez pas l'assistant de bouchon en ville.

- N'utilisez pas l'assistant de bouchon lorsque la visibilité est mauvaise, dans de fortes montées et sur des routes sinueuses ou glissantes, par ex. sur neige, glace, sol mouillé ou gravillons, et sur des routes inondées.
- N'utilisez jamais l'assistant de bouchon en cas de conduite tout-terrain ou sur routes non stabilisées. L'assistant de bouchon a été exclusivement conçu pour une utilisation du véhicule sur routes stabilisées.
- En absence de détecteur de piétons, l'assistant de bouchon ne réagit pas aux personnes. De plus, le système ne réagit pas aux animaux ni aux véhicules traversant ou arrivant en sens opposé sur la même voie.
- Si la réduction de la vitesse effectuée par l'assistant de bouchon est insuffisante, freinez immédiatement en appuyant sur la pédale de frein.
- Si le véhicule roule de manière inopinée une fois que vous avez repris les commandes sur demande du système, freinez immédiatement le véhicule à l'aide de la pédale de frein.
- S'il apparaît une *demande de reprise en main du véhicule par le conducteur* dans l'afficheur du combiné d'instruments, reprenez immédiatement le contrôle du véhicule.
- Laissez toujours vos mains sur le volant pour être prêt à tourner le volant à tout moment. La responsabilité du maintien de la voie incombe toujours au conducteur.
- Vous devez à tout moment être prêt à reprendre le contrôle du véhicule (en accélérant ou en freinant).



Si l'assistant de bouchon ne fonctionne pas comme le décrit ce chapitre, ne l'utilisez pas et rendez-vous dans un atelier spécialisé.



En cas de dysfonctionnement du système, faites-le contrôler dans un atelier spécialisé.


Emergency Assist

L'Emergency Assist détecte la somnolence du conducteur et peut de lui-même maintenir le véhicule sur la trajectoire ainsi que, si nécessaire, le freiner jusqu'à l'immobilisation. Le système peut ainsi contribuer activement à empêcher un accident.

L'Emergency Assist est une extension de l'assistant de maintien de voie → Assistant de maintien de voie (Lane Assist) et utilise ses fonctions combinées à celles du régulateur de distance → Régulateur de distance (ACC) . C'est pourquoi vous devez impérativement lire attentivement les deux chapitres concernés ; tenez compte des limites du système et remarques qui y sont énoncées.

Fonction de l'Emergency Assist

L'Emergency Assist détecte si vous êtes inactif au volant et vous demande alors de manière répétée de reprendre le contrôle de votre véhicule par le biais d'avertissements visuels et sonores ainsi que par des à-coups de freinage.

Si vous continuez de rester inactif, le système commande lui-même le frein et la direction pour freiner le véhicule tout en restant sur sa trajectoire →  . Si la distance d'arrêt est suffisante, le système ralentit le véhicule, le cas échéant **jusqu'à son immobilisation**, et active automatiquement le frein de stationnement électronique → Freinage, arrêt et stationnement .

Lorsque l'Emergency Assist est en phase de régulation active, le signal de détresse → En cas d'urgence se met en marche et le véhicule effectue de légers mouvements oscillants sur sa propre trajectoire pour avertir les autres usagers de la route.

Activation ou désactivation de l'Emergency Assist

L'Emergency Assist est automatiquement actif lorsque l'assistant de maintien de voie → Assistant de maintien de voie (Lane Assist) est activé.

Conditions techniques préalables à l'utilisation de l'Emergency Assist

- Le régulateur de distance doit être en circuit → Régulateur de distance (ACC) .
- L'assistant de maintien de voie doit être activé → Assistant de maintien de voie (Lane Assist) .
- Le levier sélecteur doit se trouver en position D/S ou dans la voie Tiptronic.
- Le système doit avoir repéré une signalisation au sol respectivement à gauche et à droite du véhicule → Fig. 197 .

Dans les conditions suivantes, il se peut que l'Emergency Assist ne réagisse pas du tout ou se désactive automatiquement :

- Lorsque le conducteur actionne l'accélérateur, le frein ou la direction.
- Lorsque l'une des conditions citées sous → Conditions techniques préalables à l'utilisation de l'Emergency Assist n'est plus remplie.
- Lorsqu'une condition préalable au fonctionnement de l'assistant de maintien de voie n'est plus remplie → Assistant de maintien de voie (Lane Assist) .
- Lorsqu'une condition préalable au fonctionnement du régulateur de distance n'est plus remplie → Régulateur de distance (ACC) .



AVERTISSEMENT

La technique intelligente du système de l'Emergency Assist ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. C'est toujours à vous, en tant que conducteur, qu'incombe la responsabilité de la conduite du véhicule.

- Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.
- Laissez toujours vos mains sur le volant pour être prêt à tourner le volant à tout moment.
- L'Emergency Assist ne peut pas toujours empêcher la survenue d'accidents et de blessures graves.
- Lorsque son fonctionnement est entravé, il se peut que l'Emergency Assist effectue des interventions de freinage et de braquage indésirables, par ex. lorsque le capteur à radar du régulateur de distance ou la caméra de l'assistant de maintien de voie sont masqués ou déréglés.
- En absence de détecteur de piétons, l'Emergency Assist ne réagit pas aux personnes. De plus, le système ne réagit pas aux animaux ni aux véhicules traversant ou arrivant en sens opposé sur la même voie.



AVERTISSEMENT

Lorsque l'Emergency Assist se déclenche sans raison, cela peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- En cas de dysfonctionnement de l'Emergency Assist, désactivez l'assistant de maintien de voie → Assistant de maintien de voie (Lane Assist) , ce qui entraîne la désactivation de l'Emergency Assist.
- Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler le système. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.



Vous pouvez interrompre les interventions automatiques de freinage de l'Emergency Assist en actionnant l'accélérateur, en freinant ou en effectuant un mouvement de braquage.



Le signal de détresse, automatiquement activé, peut être, en fonction de la situation, désactivé en appuyant sur la pédale d'accélérateur ou du frein, en braquant le volant ou en appuyant sur la touche du signal de détresse.



L'Emergency Assist peut décélérer le véhicule, le cas échéant jusqu'à l'immobilisation.



Lorsque l'Emergency Assist a été déclenché, le système n'est de nouveau disponible qu'après la prochaine coupure et rétablissement du contact d'allumage

Assistant de changement de voie (Side Assist) avec assistant de sortie de stationnement intégré



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Assistant de changement de voie (Side Assist)
- Situations de conduite
- Assistant de sortie de stationnement (Rear Traffic Alert)
- Utilisation de l'assistant de changement de voie et avec assistant de sortie de stationnement
- Utilisation de l'assistant de changement de voie (Side Assist) avec assistant de sortie de stationnement

L'assistant de changement de voie avec assistant de sortie de stationnement assiste le conducteur en détectant les conditions de circulation à l'arrière du véhicule.

L'assistant de sortie de stationnement intégré vous aide à sortir en marche arrière d'une place de stationnement et à manœuvrer.

L'assistant de changement de voie a été conçu uniquement pour la conduite sur route stabilisée.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → Vues extérieures
- Système d'information Volkswagen → Système d'information Volkswagen
- Système d'infodivertissement → Réglages du menu et du système (SETUP)
- Traction d'une remorque → Traction d'une remorque
- Assistant de maintien de voie (Lane Assist) → Assistant de maintien de voie (Lane Assist)
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications
- Informations pour le consommateur → Informations pour le consommateur



AVERTISSEMENT

La technique intelligente de l'assistant de changement de voie avec assistant intégré de sortie de stationnement ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Le supplément de confort qu'apporte l'assistant de changement de voie avec assistant de sortie de stationnement ne doit jamais vous inciter à prendre des risques. Une utilisation négligée et involontaire de l'assistant de changement de voie et de l'assistant de sortie de stationnement risque de provoquer des accidents ainsi que des blessures graves. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.
- Laissez toujours vos mains sur le volant pour être prêt à tourner le volant à tout moment.

- Tenez compte des signaux dans les boîtiers des rétroviseurs extérieurs et sur l'afficheur du combiné d'instruments et agissez en fonction des invites.
- L'assistant de changement de voie peut réagir aux aménagements spéciaux de bord de route (par ex. glissières de sécurité hautes ou décalées). Des alertes erronées risquent alors d'être déclenchées.
- N'utilisez jamais l'assistant de changement de voie avec l'assistant intégré de sortie de stationnement sur des routes non stabilisées. L'assistant de changement de voie avec assistant de sortie de stationnement intégré a été conçu pour la conduite sur des routes stabilisées.
- Observez toujours attentivement la périphérie du véhicule.
- N'utilisez jamais l'assistant de changement de voie avec l'assistant intégré de sortie de stationnement lorsque les capteurs radars sont encrassés, occultés ou endommagés. Cela peut en effet perturber le fonctionnement du système.
- En cas d'ensoleillement, la visibilité du signal optique dans le rétroviseur extérieur peut être réduite.



MISE EN GARDE

- Les capteurs à radar situés dans le pare-choc arrière peuvent être endommagés ou déréglés suite à des chocs causés par ex. lors de manœuvres de stationnement ou de sortie de stationnement. Le système peut ainsi se désactiver de lui-même ou du moins être entravé.
- Afin d'assurer le bon fonctionnement du système, veillez à ce que les capteurs radars, les pare-chocs arrière soient toujours exempts de neige, de glace et à ce qu'ils ne soient pas couverts.



Le pare-choc arrière ne peut être peint qu'avec de la peinture homologuée par Volkswagen. L'utilisation d'autres peintures peut limiter le fonctionnement de l'assistant de changement de voie ou le rendre défectueux.



Si l'assistant de changement de voie et son assistant de sortie de stationnement ne fonctionnent pas comme indiqué dans ce chapitre ou si le véhicule a subi une collision, n'utilisez pas le système et rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Assistant de changement de voie (Side Assist)

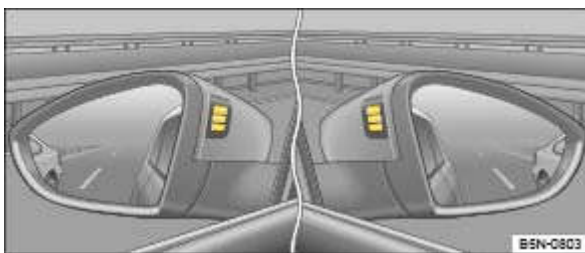


Fig. 199 Dans les boîtiers des rétroviseurs extérieurs : signaux optiques émis par l'assistant de changement de voie



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière






L'assistant de changement de voie surveille l'arrière du véhicule à l'aide de capteurs à radar → Vues extérieures . Le système mesure alors la distance ainsi que la différence de vitesse par rapport aux autres véhicules. L'assistant de changement de voie est activé à partir d'une vitesse d'env. 15 km/h (9 mph) et désactivé à une vitesse inférieure à 10 km/h (6 mph). Ce sont les signaux optiques dans le boîtier du rétroviseur extérieur qui vous en informent → Fig. 199 .

Dans les virages très serrés, l'assistant de changement de voie se désactive automatiquement sans communiquer de message de confirmation, le système n'étant pas en mesure de fonctionner correctement dans cette situation. Aucun avertissement n'est alors adressé au conducteur. La fonction se réactive automatiquement à la sortie du virage.

Signal optique dans le boîtier du rétroviseur extérieur

Les signaux optiques → Fig. 199 émis dans le boîtier de chaque rétroviseur extérieur vous informent sur les conditions de circulation à l'arrière, à gauche et à droite de votre véhicule, lorsqu'un changement de voie est jugé dangereux.

Les teintes des glaces latérales ou les films de recouvrement teintés de deuxième monte peuvent entraver ou altérer la perception des signaux optiques dans le boîtier de chaque rétroviseur extérieur.

| Signal optique dans le boîtier du rétroviseur extérieur | | Situation |
|---|--|--|
| — | Aucun | L'assistant de changement de voie (Side Assist) n'a détecté aucun autre véhicule dans la périphérie critique du véhicule →  . |
|  | S'allume une fois brièvement. | L'assistant de changement de voie (Side Assist) est en circuit et prêt à fonctionner. |
|  | S'allume (niveau d'information). | L'assistant de changement de voie (Side Assist) détecte un risque de situation critique. |
|  | Clignote plusieurs fois (niveau d'alerte). | Le clignotant est actionné et l'assistant de changement de voie (Side Assist) détecte un risque de situation critique sur le côté correspondant du véhicule →  . Sur les véhicules équipés en plus d'un assistant de maintien de voie (Lane Assist) → Assistant de maintien de voie (Lane Assist) , l'avertissement est émis même si vous n'activez pas le clignotant pour quitter votre voie (assistant de changement de voie Side Assist Plus). |

Assistant de changement de voie Side Assist Plus

Lorsque le véhicule est équipé d'un assistant de maintien de voie (Lane Assist) → Assistant de maintien de voie (Lane Assist) et que celui-ci est activé, une intervention de braquage de correction vous avertit d'une situation potentiellement critique (niveau d'information, niveau d'alerte) lors d'un changement de voie. C'est également le cas lorsque le clignotant est actionné dans la direction correspondant au changement de voie. Si vous annulez l'intervention de braquage, un avertissement supplémentaire se produit par vibration du volant.

Capteurs à radar

Les capteurs à radar, non visibles de l'extérieur, sont montés à gauche et à droite derrière le pare-chocs arrière. Leur zone de détection couvre l'arrière du véhicule sur une longueur d'environ 70 mètres ainsi que la zone des angles morts de chaque côté du véhicule. La zone latérale du véhicule s'étend à peu près sur la largeur d'une voie.

La largeur de la voie n'est alors pas détectée individuellement, mais elle est prédéfinie dans le système. C'est pourquoi les affichages risquent d'être erronés lorsque les voies sont étroites ou lorsque vous conduisez au milieu de deux voies. Il se peut également que des véhicules roulant sur une éventuelle voie contiguë à la voie adjacente ou même des objets rigides soient détectés (par ex. des glissières de sécurité) et déclenchent une fausse alerte.



AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument ou les messages texte.
- Effectuez les actions nécessaires.



MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument ou des messages texte peut endommager le véhicule.

Situations de conduite

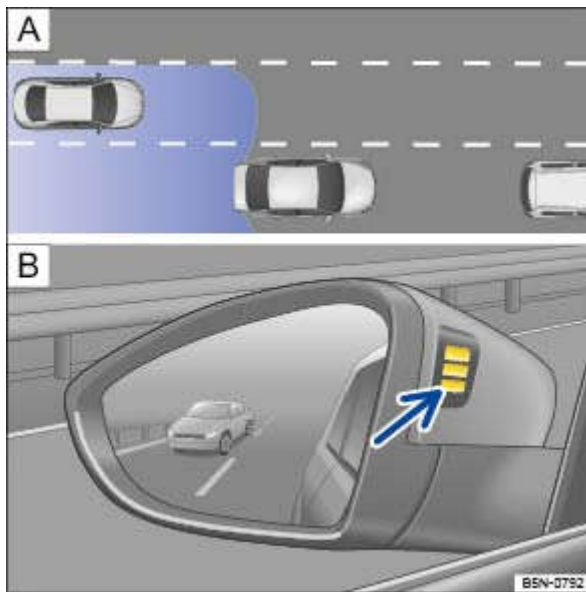


Fig. 200 Situation de conduite lors d'un dépassement avec circulation à l'arrière Signal optique dans le rétroviseur extérieur gauche

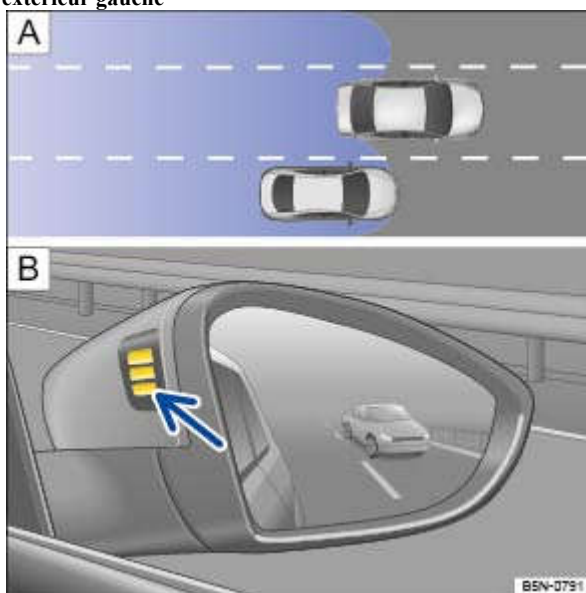


Fig. 201 Situation de conduite lors d'un dépassement et d'un rabattement du véhicule Signal optique dans le rétroviseur extérieur droit



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Dans les situations de conduite suivantes, un témoin s'allume dans le rétroviseur extérieur → Fig. 200 (flèche) ou → Fig. 201 (flèche) :

- Lorsqu'un véhicule vous dépasse → Fig. 200 (flèche)
- Lorsque vous dépassez un véhicule → Fig. 201 (flèche) avec une différence de vitesse maximale d'environ 15 km/h (9 mph). Le témoin ne s'allume pas lorsque le dépassement s'effectue très rapidement.

Plus vite un véhicule se rapproche, plus vite un voyant apparaîtra dans le rétroviseur extérieur, étant donné que l'assistant de changement de voie tient compte de la différence de vitesse par rapport aux autres véhicules. C'est pourquoi le témoin peut s'allumer à différents moments bien que la distance par rapport à un autre véhicule soit la même.

Limites physiques et inhérentes au système

Dans certaines situations de conduite, il se peut que l'assistant de changement de voie n'interprète pas correctement les conditions de circulation. C'est le cas entre autres dans les situations suivantes :

- Dans les virages très serrés.
- Sur des voies de largeur différente.
- En haut d'une côte.
- Lorsque les conditions météorologiques sont défavorables.
- En présence d'aménagements spéciaux de bord de route (par ex. glissières de sécurité hautes ou décalées).

Assistant de sortie de stationnement (Rear Traffic Alert)



Fig. 202 Zone surveillée autour du véhicule sortant de la place de stationnement

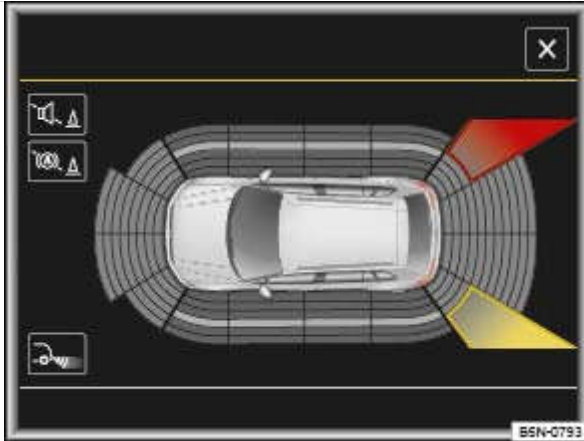


Fig. 203 Affichage à l'écran de l'assistant de sortie de stationnement (afficheur couleur)



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Légende concernant les indications sur l'afficheur couleur :

| → Fig. 203 | Signification |
|------------|--|
| ! | Dysfonctionnement du système dans la zone balayée (non représenté). |
| ■ | Segment jaune signalant une situation potentiellement critique derrière le véhicule. |
| ■ | Segment rouge signalant une situation critique derrière le véhicule. |

À l'aide des capteurs à radar montés dans le pare-chocs arrière, l'assistant de sortie de stationnement contrôle le trafic transversal à l'arrière de votre véhicule lorsque vous sortez d'un emplacement en marche arrière ou lorsque vous effectuez des manœuvres, par exemple en cas de mauvaise visibilité → Fig. 202 .

Lorsque le système détecte un usager de la route qui s'approche derrière votre véhicule → Fig. 203 (zone rouge), un signal sonore retentit si vous effectuez une marche arrière.

- Sur les véhicules sans système d'aide au stationnement (ParkPilot), un gong retentit et un message texte apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments.
- Sur les véhicules équipés du système d'aide au stationnement (ParkPilot), un signal sonore retentit de manière permanente. La désactivation du système d'aide au stationnement (ParkPilot) désactive l'information au conducteur et, momentanément, l'assistant de sortie de stationnement.

Intervention de freinage automatique permettant une réduction des dommages

Lorsque l'assistant de stationnement détecte un véhicule qui s'approche et que le conducteur n'actionne pas la pédale de frein, le système peut effectuer une intervention automatique de freinage.

Pour minimiser les dommages, l'assistant de sortie de stationnement assiste le conducteur par une intervention de freinage automatique. L'intervention de freinage automatique est déclenchée lorsque vous roulez en marche arrière dans une plage de vitesse de 1 à 12 km/h (1 à 7 mph). Lorsque le système détecte l'arrêt du véhicule, il le maintient à l'arrêt pendant env. 2 secondes.

Lorsqu'une intervention de freinage automatique est déclenchée en vue de minimiser les dommages, le système doit attendre environ 10 secondes avant de pouvoir effectuer une nouvelle intervention de freinage automatique.

Vous pouvez interrompre l'intervention de freinage automatique en appuyant à fond sur l'accélérateur ou sur la pédale de frein et reprendre alors le contrôle du véhicule.



AVERTISSEMENT

La technique intelligente de l'assistant de changement de voie avec assistant intégré de sortie de stationnement ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Le supplément de confort qu'apporte l'assistant de changement de voie avec assistant de sortie de stationnement ne doit jamais vous inciter à prendre des risques. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- N'utilisez jamais le système en cas de visibilité réduite ou mauvaise par ex. sur les voies à circulation intense ou sur les routes à plusieurs voies.
- Observez toujours la périphérie du véhicule, étant donné que les cyclistes et les piétons ne sont pas toujours détectés correctement.
- L'assistant de sortie de stationnement ne freine pas systématiquement le véhicule jusqu'à l'arrêt.

Utilisation de l'assistant de changement de voie et avec assistant de sortie de stationnement



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Activation et désactivation

L'assistant de changement de voie ou l'assistant de sortie de stationnement peut être activé ou désactivé dans le système d'information Volkswagen ou, suivant l'équipement, à l'aide de la touche des systèmes d'aide à la conduite dans le levier des clignotants et de l'inverseur-codes.

Appelez le menu Assistants.

- Side Assist
- Assistant de sortie de stationnement

Activation et désactivation de l'assistant de changement de voie avec assistant de sortie de stationnement dans le système d'infodivertissement

- Appuyez sur la touche **CAR**.
- Effleurez le bouton de fonction
- Appuyez sur le bouton de fonction Systèmes d'aide à la conduite, puis activez Side Assist.
- Effleurez le bouton de fonction Assistant de sortie de stationnement et activez l'assistant de sortie de stationnement.

Lorsque la case est cochée , la fonction s'active automatiquement dès l'établissement de l'allumage.

Dès que l'assistant de changement de voie est opérationnel, un voyant intégré dans les miroirs des rétroviseurs extérieurs s'allume brièvement pour le confirmer.

Le réglage du système mémorisé en dernier est maintenu même lorsque le contact d'allumage a été coupé puis rétabli.

Si l'assistant de changement de voie a été désactivé automatiquement, il n'est possible de réactiver le système qu'en coupant puis en remettant le contact d'allumage.

Luminosité

Vous pouvez régler la luminosité de fond du signal optique dans le système d'information Volkswagen → Réglages du menu et du système (SETUP) .

La luminosité du signal optique s'adapte automatiquement en fonction de la luminosité ambiante. Ainsi, il est préférable de régler la luminosité sur la luminosité ambiante *moyenne* afin que le changement du voyant soit visible.

Volkswagen vous recommande de régler la luminosité de manière à ce que le voyant soit bien reconnaissable lorsque la luminosité ambiante est normale mais qu'il ne soit pas perçu à travers le pare-brise.

Durant le réglage, l'assistant de changement de voie est désactivé.

Désactivation automatique de l'assistant de changement de voie (Side Assist)

Les capteurs radars de l'assistant de changement de voie avec assistant de sortie de stationnement se désactivent automatiquement, notamment lorsqu'il est détecté qu'un capteur à radar est recouvert. Le capteur à radar sur le pare-chocs arrière peut par exemple être recouvert de givre ou de neige.

Un message texte correspondant apparaît alors sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Traction d'une remorque

L'assistant de changement de voie et l'assistant de sortie de stationnement se désactivent automatiquement et ne peuvent pas être activés si le dispositif d'attelage de première monte est raccordé électriquement à la remorque ou à un équipement similaire.

Dès que vous démarrez avec une remorque raccordée électriquement au véhicule, le combiné d'instruments affiche un message texte vous informant que l'assistant de changement de voie ainsi que l'assistant de sortie de stationnement sont désactivés. Une fois que la remorque a été décrochée du véhicule, l'assistant de changement de voie et l'assistant de sortie de stationnement doivent, si nécessaire, être réactivés par le biais du menu.

En cas de traction d'une remorque sur un véhicule non équipé d'un dispositif d'attelage de première monte, vous devez désactiver manuellement l'assistant de changement de voie ainsi que l'assistant de sortie de stationnement.

Utilisation de l'assistant de changement de voie (Side Assist) avec assistant de sortie de stationnement



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Activation et désactivation


L'assistant de changement de voie ou l'assistant de sortie de stationnement peut être activé ou désactivé dans le système d'information Volkswagen ou, suivant l'équipement, à l'aide de la touche des systèmes d'aide à la conduite dans le levier des clignotants et de l'inverseur-codes.

Appelez le menu Assistants.

- Side Assist
- Assistant de sortie de stationnement

Activation et désactivation de l'assistant de changement de voie (Side Assist) avec assistant de sortie de stationnement dans le système d'infodivertissement

- Appuyez sur la touche **CAR.**

- Effleurez le bouton de fonction .
- Appuyez sur le bouton de fonction Systèmes d'aide à la conduite, puis activez Side Assist.
- Effleurez le bouton de fonction Assistant de sortie de stationnement et activez l'assistant de sortie de stationnement.

Lorsque la case est cochée , la fonction s'active automatiquement dès l'établissement de l'allumage.

Dès que l'assistant de changement de voie est opérationnel, un voyant intégré dans les miroirs des rétroviseurs extérieurs s'allume brièvement pour le confirmer.

Le réglage du système mémorisé en dernier est maintenu même lorsque le contact d'allumage a été coupé puis rétabli.

Si l'assistant de changement de voie a été désactivé automatiquement, il n'est possible de réactiver le système qu'en coupant puis en remettant le contact d'allumage.

Luminosité

Vous pouvez régler la luminosité de fond du signal optique dans le système d'information Volkswagen → Réglages du menu et du système (SETUP) .

La luminosité du signal optique s'adapte automatiquement en fonction de la luminosité ambiante. Ainsi, il est préférable de régler la luminosité sur la luminosité ambiante *moyenne* afin que le changement du voyant soit visible.

Volkswagen vous recommande de régler la luminosité de manière à ce que le voyant soit bien reconnaissable lorsque la luminosité ambiante est normale mais qu'il ne soit pas perçu à travers le pare-brise.

Durant le réglage, l'assistant de changement de voie est désactivé.

Désactivation automatique de l'assistant de changement de voie (Side Assist)

Les capteurs radars de l'assistant de changement de voie avec assistant de sortie de stationnement se désactivent automatiquement, notamment lorsqu'il est détecté qu'un capteur à radar est recouvert. Le capteur à radar sur le pare-chocs arrière peut par exemple être recouvert de givre ou de neige.

Un message texte correspondant apparaît alors sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Système de reconnaissance des panneaux de signalisation (Sign Assist)



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Affichages
- Fonctionnement

Par le biais d'une caméra intégrée au pied du rétroviseur intérieur, le système de reconnaissance des panneaux de signalisation détecte les panneaux de signalisation standards se trouvant devant le véhicule et vous informe sur les limitations de vitesse et interdictions de dépasser. En outre, dans les limites inhérentes au système, des signaux supplémentaires sont repérés, comme des limitations temporaires, des panneaux liés à la traction d'une remorque → Traction d'une remorque ou des limitations en cas de sol mouillé. Même sur des tronçons sans panneaux de signalisation, le système peut éventuellement afficher les limitations de vitesse actuellement en vigueur.

Sur les autoroutes ou voies rapides allemandes, le système de reconnaissance des panneaux de signalisation indique également les panneaux de fin de limitation/interdiction en plus des panneaux de limitation de vitesse et d'interdiction de dépasser. Dans tous les autres pays, c'est la limitation de vitesse momentanément en vigueur qui est affichée.

Pays dans lesquels le système est disponible :

Au moment de la mise sous presse de cette notice, le système de reconnaissance des panneaux de signalisation est pris en charge dans les pays suivants :

Andorre, Belgique, Bulgarie, Danemark, Allemagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Islande, Croatie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Pays-Bas, Norvège, Autriche, Pologne, Portugal, Roumanie, Saint Marin, Suède, Suisse, Slovaquie, Slovénie, Espagne, République tchèque, Hongrie, Royaume-Uni, Cité du Vatican, Chypre.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → Vues extérieures
- Système d'information Volkswagen → Système d'information Volkswagen
- Système d'infodivertissement → Réglages du menu et du système (SETUP)
- Système de navigation ⇒ Brochure *Infodivertissement*,



AVERTISSEMENT

La technique intelligente du système de reconnaissance des panneaux de signalisation ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Le supplément de confort qu'apporte le système de reconnaissance des panneaux de signalisation ne doit pas vous inciter à prendre des risques. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Adaptez la vitesse du véhicule et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- En cas de mauvaises conditions de visibilité, d'obscurité, de chutes de neige, de pluie ou de brouillard, les panneaux de signalisation risquent de ne pas être correctement détectés, voire ne pas être détectés du tout par le système.
- Si le champ de vision de la caméra est encrassé, masqué ou endommagé, le fonctionnement du système de reconnaissance des panneaux de signalisation risque d'être entravé.



AVERTISSEMENT

Les indications de conduite et les panneaux de signalisation affichés par le système de reconnaissance des panneaux de signalisation peuvent différer des conditions de circulation actuelles.

- Le système ne peut pas toujours détecter tous les panneaux de signalisation ni les afficher correctement.
- Les panneaux de signalisation présents sur la route et les prescriptions du code de la route ont toujours priorité sur les indications de conduite et les affichages du système de reconnaissance des panneaux de signalisation.



MISE EN GARDE

Afin de ne pas entraver le bon fonctionnement du système, veuillez tenir compte des points suivants :

- Nettoyez régulièrement le champ de vision de la caméra et veillez à ce qu'il soit toujours propre, exempt de neige et de givre.
- Ne masquez pas le champ de vision de la caméra.
- Contrôlez l'état du pare-brise au niveau du champ de vision de la caméra.

! MISE EN GARDE

- L'utilisation de données de carte désuètes dans le système de navigation peut conduire à un affichage erroné des panneaux de signalisation.
- En mode Navigation par points de passage du système de navigation, le système de reconnaissance des panneaux de signalisation n'est disponible qu'avec certaines restrictions.



Certains réglages peuvent être mémorisés dans les comptes utilisateur de la Personnalisation → Réglages du menu et du système (SETUP) .

Affichages



Fig. 204 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : exemples de panneaux de limitation de vitesse et d'interdiction de dépasser détectés avec les panneaux supplémentaires correspondants



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Les panneaux détectés par le système de reconnaissance des panneaux de signalisation apparaissent sur l'afficheur du combiné d'instruments → Fig. 204 et, selon le système de navigation monté dans le véhicule, également dans le système d'infodivertissement → Réglages du menu et du système (SETUP) . En fonction l'équipement, un message peut également s'afficher dans l'affichage tête haute → Cadrons .

| Messages du système de reconnaissance des panneaux de signalisation | Cause et remède |
|---|---|
| Panneaux de signalisation non disponibles | Le système est en phase d'initialisation. |
| | OU : la caméra n'a détecté aucun panneau d'obligation ou d'interdiction. |
| Défaut : détection signalisation routière | Dysfonctionnement du système. |
| | Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites |

| Messages du système de reconnaissance des panneaux de signalisation | Cause et remède |
|---|--|
| | contrôler le système. |
| Avertissement vitesse indisponible actuellement. | <p>Dysfonctionnement de l'avertissement vitesse du système de reconnaissance des panneaux de signalisation.</p> <p>Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler le système.</p> |
| Détection signalisation routière : nettoyer le pare-brise ! | <p>Le pare-brise est encrassé dans la zone de la caméra.</p> <p>Nettoyez le pare-brise.</p> |
| Détection signalisation routière : restreinte actuellement. | <p>Pas de transmission de données par le système de navigation.</p> <p>Vérifiez que les données de carte installées dans le système de navigation sont en vigueur.</p> <p>OU : le véhicule se trouve dans une zone qui n'est pas reconnue par la carte installée dans le système de navigation.</p> |
| Pas de données disponibles | Le système de reconnaissance des panneaux de signalisation n'est pas pris en charge dans le pays dans lequel vous circulez. |



AVERTISSEMENT

La non-observation des messages texte qui s'allument risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.



MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument ou des messages texte peut endommager le véhicule.


Fonctionnement



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière




Le système de reconnaissance des panneaux de signalisation est pris en charge dans différents pays → Pays dans lesquels le système est disponible : . Veuillez en tenir compte lorsque vous voyagez à l'étranger.

Activation et désactivation du système de reconnaissance des panneaux de signalisation dans l'afficheur du combiné d'instruments

Il est possible d'activer ou de désactiver l'affichage permanent des panneaux de signalisation dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche **CAR**, puis effleurez les boutons de fonction  et Système d'aide à la conduite.

Affichage des panneaux de signalisation

Après contrôle et analyse des informations provenant de la caméra, du système de navigation et des données actuelles du véhicule, jusqu'à 3 panneaux de signalisation en vigueur → Fig. 204 sont représentés avec les panneaux supplémentaires correspondants :

1^{er} place : Le panneau de signalisation que le conducteur doit momentanément respecter s'affiche à gauche sur l'écran. Il peut s'agir par exemple d'une limitation de vitesse à 130 km/h (100 mph) → Fig. 204 . 2^e place : Un panneau de signalisation valable sous certaines conditions s'affiche en deuxième place, par ex. 100 km/h (60 mph) par temps de pluie → Fig. 204 . Panneau supplémentaire : Si les essuie-glaces avant sont activés pendant la marche du véhicule, le panneau de signalisation en vigueur et le panneau supplémentaire par temps de pluie sont par ex. déplacés tout à gauche en première position. 3^e place : Un autre panneau de signalisation valable sous certaines conditions s'affiche en troisième place, par ex. interdiction de dépassement limitée dans le temps → Fig. 204 .

L'affichage permanent sur l'afficheur du combiné d'instruments s'effectue lorsque le véhicule passe devant le panneau de signalisation.


L'affichage des limitations de vitesse sur routes urbaines et nationales en vigueur dans le pays sont affichées peu après l'entrée ou la sortie de la localité. Si un panneau de signalisation supplémentaire indiquant une limitation de vitesse est placé à l'entrée ou à la sortie d'une localité, ce panneau de signalisation est affiché à l'écran.

Le système n'affiche pas les panneaux de levée de limitation de vitesse ou d'interdiction de dépassement.


Aucun avertissement n'est émis si vous dépassez la limitation de vitesse affichée. Les zones résidentielles ne sont pas détectées par le système. Ce sont les prescriptions du Code de la Route qui s'appliquent.

Alerte de vitesse

Lorsque le système de reconnaissance des panneaux de signalisation détecte qu'une limitation de vitesse en vigueur a été dépassée, il vous en avertit éventuellement de manière sonore par le biais d'un gong ou visuellement par un message dans l'afficheur du combiné d'instruments.

Il est possible de régler ou de désactiver complètement l'alerte de vitesse dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche **CAR**, puis effleurez les boutons de fonction  et Système d'aide à la conduite → Réglages du menu et du système (SETUP) . Le réglage s'effectue par paliers de 5 km/h (3 mph) dans une plage comprise entre 0 km/h (mph) et 15 km/h (9 mph) au-dessus de la vitesse maximale autorisée.

Mode traction de remorque

Sur les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage de première monte et d'une remorque raccordée électriquement, il est possible d'activer et de désactiver dans le système d'infodivertissement l'affichage des panneaux de signalisation à observer en cas de traction de remorque (par ex. panneaux de limitation de vitesse et d'interdiction de dépassement valables pour les véhicules avec remorque) : actionnez à cet effet la touche **CAR**, puis effleurez les boutons de fonction  et Système d'aide à la conduite → Réglages du menu et du système (SETUP) .

En mode traction, l'alerte de vitesse du système de reconnaissance des panneaux de signalisation peut être adaptée au type de remorque utilisé ou aux règlements en vigueur. Le réglage s'effectue par paliers de 10 km/h (6 mph) dans une plage comprise entre 60 km/h (37 mph) et 130 km/h (80 mph). Si la vitesse paramétrée est plus élevée que celle qui s'applique actuellement

dans le pays concerné pour des trajets avec remorque, le système de reconnaissance des panneaux de signalisation donne déjà automatiquement l'alerte pour la limitation de vitesse habituelle, par ex. 80 km/h (50 mph) en Allemagne.

Si l'alerte de vitesse a été désactivée pour la remorque, le système de reconnaissance des panneaux de signalisation vous communique ses alertes comme si vous circuliez sans remorque.

Restrictions de fonctionnement

Le système de reconnaissance des panneaux de signalisation est soumis à des limites inhérentes à sa technique. Dans les conditions suivantes, il se peut que le système de reconnaissance des panneaux de signalisation ne fonctionne qu'avec certaines restrictions ou ne fonctionne pas du tout :

- En cas de mauvaise visibilité, comme en cas de neige, de pluie, de brouillard ou de forts embruns.
- En cas d'éblouissement, causé par ex. par la circulation en sens inverse ou l'ensoleillement.
- En cas de vitesses élevées.
- Si la caméra est masquée ou encrassée.
- Si les panneaux de signalisation se trouvent en dehors du champ visuel de la caméra.
- Si les panneaux de signalisation sont partiellement ou totalement cachés, par ex. par des arbres, de la neige, des salissures ou d'autres véhicules.
- En cas de panneaux de signalisation non conformes à la norme.
- En cas de panneaux de signalisation endommagés ou déformés.
- En cas de signaux routiers changeants sur des portiques à messages variables (modification de l'affichage des signaux routiers par DEL ou d'autres types d'ampoules)
- Si les cartes utilisées par le système de navigation sont trop anciennes.
- Dans le cas de véhicules avec autocollants qui représentent des signaux routiers, comme les limites de vitesse sur les camions par ex.

Détecteur de fatigue (pause recommandée)



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

→ Fonctionnement et utilisation

Le détecteur de fatigue avertit le conducteur si son comportement au volant indique des signes de fatigue.

Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'information Volkswagen → Système d'information Volkswagen
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications (informations enregistrées dans les calculateurs)
→ Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications



AVERTISSEMENT

La technique intelligente du détecteur de fatigue ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Le supplément de confort qu'apporte le détecteur de fatigue ne doit pas vous inciter à prendre des risques. Lors de longs trajets, faites des pauses régulières et suffisantes.

- C'est le conducteur qui est toujours responsable de son aptitude à conduire.
- Ne conduisez jamais si vous êtes fatigué.
- Le système ne peut pas reconnaître la fatigue du conducteur dans toutes les circonstances. Tenez compte des informations contenues dans le paragraphe Restrictions des fonctions → Restrictions des fonctions .
- Dans certaines situations, le système peut interpréter par erreur une manœuvre de conduite voulue comme un signe de fatigue du conducteur.
- Il n'y a pas d'avertissement d'urgence en cas de microsommeil !
- Tenez compte des indications sur l'afficheur du combiné d'instruments et agissez en fonction des demandes.



Le détecteur de fatigue a été conçu uniquement pour la conduite sur autoroutes et sur les voies rapides.



En cas de dysfonctionnement du système, faites-le contrôler dans un atelier spécialisé.

Fonctionnement et utilisation



Fig. 205 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : symbole du détecteur de fatigue



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière


Au début d'un trajet, le détecteur de fatigue évalue le comportement de conduite du conducteur et réalise à partir de là une évaluation de la fatigue. Cette évaluation est comparée en permanence au comportement de conduite actuel. Lorsque le système détecte un signe de fatigue, il vous en avertit de manière acoustique à l'aide d'un gong et de manière optique à l'aide d'un symbole → Fig. 205 accompagné d'un message texte sur l'afficheur du combiné d'instruments. Le message est affiché pendant env. 5 secondes sur l'afficheur du combiné d'instruments et réapparaît une fois si nécessaire. Le message apparaissant en dernier est enregistré par le système.

Vous pouvez désactiver le message apparaissant sur l'afficheur du combiné d'instruments en appuyant sur la touche **OK/RE** **SET** du levier d'essuie-glace ou sur la touche **OK** du volant multifonction → Système d'information Volkswagen . Vous pouvez de nouveau appeler le message sur l'afficheur du combiné d'instruments à l'aide de l'indicateur multifonction → Système d'information Volkswagen .

Conditions de fonctionnement

Le comportement de conduite est évalué uniquement pour des vitesses supérieures à 65 km/h (40 mph) et allant jusqu'à 200 km/h (125 mph) environ.

Activation et désactivation

Il est possible d'activer et de désactiver le détecteur de fatigue dans le système d'infodivertissement via la touche **CAR**, puis les boutons de fonction  et Système d'aide à la conduite → Réglages du menu et du système (SETUP) .

Restrictions des fonctions

Le détecteur de fatigue est soumis à certaines limites inhérentes au système. Dans les conditions suivantes, il se peut que le détecteur de fatigue ne fonctionne qu'avec certaines restrictions ou ne fonctionne pas du tout :

- En cas de vitesse inférieure à 65 km/h (40 mph) environ
- En cas de vitesse supérieure à 200 km/h (125 mph) environ
- En cas de routes sinueuses
- En cas de routes en mauvaise état
- En cas de conditions météorologiques défavorables
- En cas de conduite sportive
- En cas de distraction du conducteur
- En cas de conduite avec des remorques lourdes/longues → Traction d'une remorque

Le détecteur de fatigue est réinitialisé lorsque :

- Le contact d'allumage est coupé.
- La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée et la porte du conducteur est ouverte
- Le véhicule est immobilisé depuis plus de 15 minutes.

Lorsque vous roulez à vitesse réduite (inférieure à 65 km/h (40 mph)) pendant une période prolongée, le système réinitialise automatiquement l'évaluation de la fatigue. Le comportement de conduite est de nouveau évalué dès que vous conduisez plus rapidement.

4MOTION Active Control



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Témoins d'alerte et de contrôle
- Fonctionnement et utilisation
- Adaptation du profil de conduite

La fonction 4MOTION Active Control permet au conducteur d'un véhicule à transmission intégrale d'activer différents réglages souhaités. Il est ainsi possible de sélectionner entre différents modes de conduite et groupes de modes de conduite.

Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'infodivertissement → Système d'infodivertissement
- Système de protection proactive des occupants → Ceintures de sécurité
- Éclairage → Éclairage

- Passage des rapports → Passage des rapports
- Direction → Direction
- Dispositif start/stop de mise en veille → Systèmes d'assistance au démarrage
- Régulateur de vitesse (GRA) → Régulateur de vitesse (GRA)
- Régulateur de distance (ACC) → Régulateur de distance (ACC)
- Sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection) → Sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection)
- Chauffage, ventilation, refroidissement → Chauffage, ventilation, refroidissement



AVERTISSEMENT

Le réglage du profil de conduite durant la conduite peut détourner votre attention de la circulation et entraîner des accidents.






Certains réglages peuvent être mémorisés dans les comptes utilisateur de la Personnalisation → Réglages du menu et du système (SETUP) .

Témoins d'alerte et de contrôle



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

| Allumé | Cause éventuelle/remède |
|---|---|
|  | Dysfonctionnement de la suspension adaptative (DCC) ^{a)} Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler le système. |
|  | Profil de conduite Offroad (tout-terrain) activé |
|  | Assistant de descente activé |

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.



AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument ou les messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.



MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument ou des messages texte peut endommager le véhicule.

a) Affichage couleur sur le combiné d'instruments équipé d'un afficheur couleur

Fonctionnement et utilisation

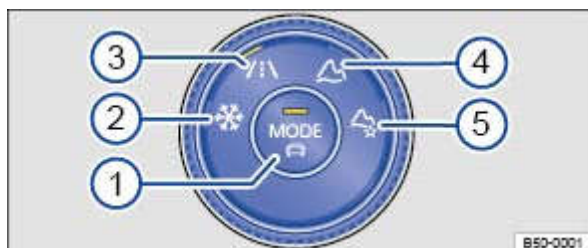


Fig. 206 Dans la partie inférieure de la console centrale : élément de commande du 4MOTION Active Control



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Légende de la → Fig. 206 :

1. Touche MODE permettant la sélection du profil de conduite
2. Profil de conduite Snow
3. Profil de conduite évolutif Onroad
4. Profil de conduite Offroad
5. Profil de conduite évolutif Offroad Individual

Sur les véhicules à traction avant, la sélection des profils de conduite s'effectue à l'aide de la touche de sélection du profil de conduite → Fonctionnement et utilisation .

Snow

Le profil de conduite Snow permet d'atteindre un meilleur dosage de la pédale d'accélérateur en cas de route verglacée ou enneigée. Il permet également d'améliorer la tenue de route dans les virages et la propulsion dans les lignes droites. Le régulateur de distance est limité en termes de dynamique. Les feux directionnels sont adaptés afin d'assister au mieux le conducteur en cas de mauvaise visibilité.

Il n'est pas possible de sélectionner le rapport S lorsque le profil de conduite Snow est activé.

Onroad

Le profil de conduite évolutif Onroad permet la sélection des profils de conduite Eco, Comfort, Normal, Sport et Individual → Sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection) .

Offroad

Le profil de conduite Offroad permet d'atteindre un meilleur dosage de la pédale d'accélérateur sur terrain accidenté. Le frein moteur est toujours disponible et les passages de rapports peuvent être évités dans les situations critiques. En mode Offroad, l'assistant de démarrage en côte et l'assistant de descente sont actifs. Ainsi, le véhicule profite de l'assistant dynamique de démarrage dans les montées et de la régulation de l'accélération dans les descentes. Les feux directionnels sont adaptés afin d'assister au mieux le conducteur en mode Offroad.

Il n'est pas possible de sélectionner le rapport S lorsque le profil de conduite Offroad est activé.

Offroad Individual

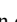

Le profil de conduite évolutif Offroad Individual permet des réglages supplémentaires en mode Offroad → Adaptation du profil de conduite Offroad Individual . Ainsi, il est possible de profiter simultanément des avantages du mode Offroad et des

caractéristiques spécifiques des différents systèmes. Les réglages en mode Offroad Individual sont enregistrés dans le compte de personnalisation actif.


Sélection du profil de conduite

- Mettez l'allumage si ce n'est déjà fait.
- Tournez l'élément de commande → Fig. 206 du 4MOTION Active Control, jusqu'à ce que la DEL s'allume à côté du profil de conduite souhaité.

Le profil de conduite sélectionné s'affiche à l'écran du système d'infodivertissement.

- Effleurez le bouton de fonction  pour afficher plus de détails sur le profil de conduite sélectionné.
- Effleurez le bouton de fonction  pour fermer le menu.

En cas de menu non actif :

- Appuyez, au centre de l'élément de commande, sur la touche  → Fig. 206 .

La sélection s'affiche sur l'écran du système d'infodivertissement.

Après une longue coupure du contact, le dernier profil de conduite Onroad sélectionné est activé même si, précédemment, l'un des profils Snow, Offroad ou Offroad Individual était activé.

AVERTISSEMENT

Les qualités routières du véhicule peuvent se modifier suite à la sélection d'un autre profil de conduite. La sélection du profil de conduite ne doit jamais vous inciter à prendre des risques.

- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument ou les messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument ou des messages texte peut endommager le véhicule.


Adaptation du profil de conduite Offroad Individual




Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière


Les possibilités d'adaptation individuelle des différents systèmes dépendent de l'équipement du véhicule.

- Mettez l'allumage si ce n'est déjà fait.
- Si nécessaire, tournez l'élément de commande → Fig. 206 du 4MOTION Active Control, jusqu'à ce que la DEL s'allume à côté du profil de conduite Offroad Individual.

- Si le profil de conduite Offroad Individual était déjà sélectionné, appuyez au centre de l'élément de commande sur  → Fig. 206 .
- Effleurez le bouton de fonction Adapter pour ouvrir le menu Offroad Individual.

Lorsque la case dans le bouton de fonction est cochée , la caractéristique correspondante est activée.

Pour commuter sur le dernier menu activé, effleurez le bouton de fonction .

| Menu | Réglages possibles | Effets |
|---------------------------|--------------------|--|
| DCC: | Comfort | La régulation adaptative des trains roulants permet d'adapter systématiquement durant la conduite l'amortissement des trains roulants à l'état de la chaussée et à la situation de conduite conformément au profil de conduite préréglé. En cas de dysfonctionnement de la régulation adaptative des trains roulants, le témoin de contrôle  et le message Défaut : réglage des amortisseurs apparaissent sur l'afficheur du combiné d'instruments. |
| | Normal | |
| | Sport | |
| Direction: | Normal | Lorsque le profil de conduite Sport est sélectionné, la direction assistée est réduite et les forces de braquage sont augmentées. Cela vous permet d'adopter un style de conduite plus agile. |
| | Sport | |
| En cas de boîte mécanique | Normal | Selon le profil de conduite sélectionné, le moteur et la boîte de vitesses répondent de manière plus réactive ou plus modérée aux accélérations. Sur les véhicules à boîte DSG [®] à double embrayage, les points de passage sont modifiés. |
| Moteur: | | |
| En cas de | | |
| boîte DSG [®] | | |
| à double embrayage | | |
| Entraînement : | Offroad | |
| ACC: | Normal | Lorsque le régulateur de distance est activé, le véhicule adopte un comportement plus écologique ou plus sportif en accélération et en décélération. |
| | Sport | |

| Menu | Réglages possibles | Effets |
|---------------------------------|--|---|
| | Eco | |
| Transmission intégrale: | Normal | Le mode Offroad permet une traction adaptée au terrain. |
| | Offroad | |
| Eclair. adapt.: | Normal | Selon le profil de conduite sélectionné, les feux directionnels et la régulation dynamique des feux de route répondent de manière plus réactive ou plus modérée à la situation de conduite. |
| | Sport | |
| | Eco | |
| | Offroad | |
| Assistant de démarrage en côte: | Activé | — |
| | Désactivé | |
| Assistant de descente: | Activé | — |
| | Désactivé | |
| Climatiseur: | Normal | Lorsque le profil de conduite Eco est sélectionné, le climatiseur fonctionne selon un mode très économique. |
| | Eco | |
| Réinitialiser mode | Les réglages sont assimilés au profil Offroad. | |

Les modifications effectuées dans les menus de réglage sont automatiquement appliquées, sauf les réglages relatifs au moteur.

AVERTISSEMENT

Toute distraction du conducteur peut entraîner des accidents et des blessures. L'utilisation du système d'infodivertissement peut détourner l'attention du conducteur de la circulation.

Sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection)



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Témoins d'alerte et de contrôle
- Fonctionnement et utilisation
- Adaptation individuelle du profil de conduite

La fonction de sélection du profil de conduite permet au conducteur de configurer le véhicule selon différents modes disponibles.

Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'infodivertissement → Système d'infodivertissement
- Système de protection proactive des occupants → Ceintures de sécurité
- Éclairage → Éclairage
- Passage des rapports → Passage des rapports
- Direction → Direction
- Dispositif start/stop de mise en veille → Systèmes d'assistance au démarrage
- Régulateur de vitesse (GRA) → Régulateur de vitesse (GRA)
- Régulateur de distance (ACC) → Régulateur de distance (ACC)
- Chauffage, ventilation, refroidissement → Chauffage, ventilation, refroidissement



AVERTISSEMENT

Le réglage du profil de conduite durant la conduite peut détourner votre attention de la circulation et entraîner des accidents.



Certains réglages peuvent être mémorisés dans les comptes utilisateur de la Personnalisation.

Témoins d'alerte et de contrôle



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

| Allumé | Cause éventuelle/remède |
|--------|--|
| | Dysfonctionnement de la suspension adaptative (DCC) ^{a)} |
| | Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler le système. |

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.



AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument ou les messages texte.

- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument ou des messages texte peut endommager le véhicule.

- a) Affichage couleur sur le combiné d'instruments équipé d'un afficheur couleur

Fonctionnement et utilisation



Fig. 207 Dans la partie inférieure de la console centrale : touche de sélection du profil de conduite



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Selon l'équipement du véhicule, vous pouvez choisir entre 5 profils de conduite présentant des caractéristiques distinctes :

| Profil de conduite | Situations de conduite recommandées |
|------------------------------|---|
| Comfort ^{a)} | Configuration du véhicule axée sur le confort. Ce profil est idéal par ex. pour la conduite sur des chaussées en mauvais état ou pour de longs trajets sur autoroute. |
| Normal | Conduite équilibrée, par ex pour l'usage quotidien. |
| Sport | Procure une sensation de conduite sportive, idéale pour les conducteurs aimant adopter un style de conduite sportif. |
| Eco | Ce mode permet de limiter la consommation du véhicule et aide le conducteur à adopter un style de conduite économique. |
| Individual | Vous pouvez adapter certains systèmes selon vos souhaits → Adaptation individuelle du profil de conduite . |

Les véhicules à transmission intégrale disposent d'un plus grand choix de profils de conduite. Ces derniers peuvent être sélectionnés via l'élément de commande de la fonction 4MOTION Active Control → Fig. 206 .


L'impact que peut avoir la configuration des paramètres du véhicule dans les différents profils de conduite dépend de l'équipement du véhicule.

Vous pouvez modifier le profil de conduite lorsque le véhicule est à l'arrêt ou pendant la marche du véhicule. Après sélection d'un profil de conduite, la configuration correspondante est immédiatement adoptée, sauf pour le moteur.

Pour activer la configuration du moteur lorsque le véhicule roule, levez un court instant le pied de l'accélérateur si les conditions de circulation le permettent.

Suspension adaptative (DCC)

La régulation adaptative des trains roulants permet d'adapter systématiquement durant la conduite l'amortissement des trains roulants à l'état de la chaussée et à la situation de conduite conformément au profil de conduite préréglé.

En cas de dysfonctionnement de la régulation adaptative des trains roulants, le témoin de contrôle  et le message Défaut: réglage des amortisseurs apparaissent sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Direction

Lorsque le profil de conduite **Sport** est sélectionné, la direction assistée est réduite et les forces de braquage sont augmentées. Cela vous permet d'adopter un style de conduite plus agile.

Propulsion (moteur et boîte de vitesses)

Selon le profil de conduite sélectionné, le moteur et la boîte de vitesses répondent de manière plus réactive ou plus modérée aux accélérations. Sur les véhicules avec boîte DSG® à double embrayage, les points de passage et le mode roue libre sont modifiés. Le profil de conduite peut influencer sur le comportement en accélération du véhicule lorsque le régulateur de vitesse est activé.

Régulateur de distance (ACC)

Lorsque le régulateur de distance est activé, le véhicule adopte un comportement plus écologique ou plus sportif en accélération et en décélération.




Feux directionnels et régulation dynamique des feux de route (Dynamic Light Assist)

Selon le profil de conduite sélectionné, les feux directionnels et la régulation dynamique des feux de route répondent de manière plus réactive ou plus modérée à la situation de conduite.


Climatiseur


Lorsque le profil de conduite **Eco** est sélectionné, le climatiseur fonctionne selon un mode très économique.

Affichage du profil de conduite

- Mettez l'allumage si ce n'est déjà fait.
- Appuyez sur la touche de sélection du profil de conduite  → Fig. 207 . Le menu de sélection du profil de conduite s'affiche à l'écran du système d'infodivertissement. Le profil de conduite sélectionné est repéré.
- Effleurez le bouton de fonction  pour afficher plus de détails sur le profil de conduite sélectionné.
- Effleurez le bouton de fonction  pour fermer le menu.

Sélection du profil de conduite

- Mettez l'allumage si ce n'est déjà fait.
- Appuyez sur la touche de sélection du profil de conduite  → Fig. 207 . Le menu de sélection du profil de conduite s'affiche à l'écran du système d'infodivertissement.

- Effleurez le bouton de fonction correspondant au profil de conduite souhaité sur l'écran du système d'infodivertissement.
- **OU** : appuyez une nouvelle fois sur la touche de sélection du profil de conduite  → Fig. 207 pour sélectionner automatiquement le prochain profil de conduite non actif.

Le profil de conduite sélectionné et les réglages individuels sont maintenus après la coupure de l'allumage.

Le profil de conduite **Sport** reste sélectionné après la coupure de l'allumage mais, à son rétablissement, le moteur peut adopter le profil de conduite **Normal** ou la boîte DSG® à double embrayage peut passer au rapport **D/S**.

Pour revenir au rapport **S** ou activer les fonctions Sport du moteur, sélectionnez le profil de conduite **Sport** ou donnez une légère impulsion au levier sélecteur de la boîte DSG® à double embrayage → Passage des rapports .



AVERTISSEMENT

Les qualités routières du véhicule peuvent se modifier suite à la sélection d'un autre profil de conduite. La sélection du profil de conduite ne doit jamais vous inciter à prendre des risques.

- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.



AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument ou les messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.



MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument ou des messages texte peut endommager le véhicule.



Lorsque vous tractez une remorque, le profil de conduite **Eco** est bloqué. Si le profil de conduite **Eco** est activé pendant que vous attellez une remorque et la raccordez électriquement au véhicule, le système passe automatiquement au profil de conduite **Normal**.



Sur les véhicules avec boîte DSG® à double embrayage, la boîte commute automatiquement sur le rapport **S** dès que vous sélectionnez le profil de conduite **Sport**. La boîte commute automatiquement sur le rapport **D** dès que vous sélectionnez le profil de conduite **Eco**.



Vous pouvez modifier certaines fonctions du véhicule quel que soit le profil de conduite sélectionné. Il est ainsi possible de commuter sur le rapport **S** en profil de conduite **Eco**.

^{a)} Disponible en cas d'équipement de la suspension adaptative (DCC).


Adaptation individuelle du profil de conduite



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Les possibilités d'adaptation individuelle des différents systèmes dépendent de l'équipement du véhicule.

- Mettez le contact d'allumage.
- Le cas échéant, mettez le système d'infodivertissement en circuit.

- Appuyez sur la touche de sélection du profil de conduite  puis effleurez le bouton de fonction Individual sur l'écran du système d'infodivertissement.
- Effleurez le bouton de fonction Réglages pour ouvrir le menu Individual.

Lorsque la case du bouton de fonction est cochée , la fonction correspondante est activée.

Effleurez le bouton de fonction  pour accéder au dernier menu activé.

| Menu | Réglages possibles |
|------------------------------|--------------------|
| DCC: | Comfort |
| | Normal |
| | Sport |
| Direction: | Normal |
| | Sport |
| En cas de boîte mécanique | Normal |
| Moteur: | Sport |
| En cas de | |
| boîte DSG® | |
| à double embrayage | Eco |
| Entraînement : | |
| ACC: | Normal |
| | Sport |
| | Eco |
| Eclair. adapt.: | Normal |

| Menu | Réglages possibles |
|--------------------|---|
| | Sport |
| | Eco |
| | |
| Climatiseur: | Normal |
| | Eco |
| Réinitialiser mode | Les réglages sont réinitialisés sur le mode Normal. |

Les modifications effectuées dans les menus de réglage sont automatiquement appliquées, sauf les réglages relatifs au moteur.



AVERTISSEMENT

Toute distraction du conducteur peut entraîner des accidents et des blessures. L'utilisation du système d'infodivertissement peut détourner l'attention du conducteur de la circulation.

Climatisation

Chauffage, ventilation, refroidissement



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant
- Commande du Climatronic à l'aide du système d'infodivertissement
- Réglage de la température pour les places arrière
- Diffuseurs d'air
- Mode de recyclage de l'air ambiant
- Chauffage de siège
- Dégivrage électrique de pare-brise
- Chauffage du volant de direction
- Informations utiles et conseils d'utilisation

Votre véhicule peut être équipé des systèmes suivants :

- Système de chauffage et de ventilation ou
- climatiseur à régulation manuelle ou
- Climatronic.

Le **système de chauffage et de ventilation** assure le chauffage et la ventilation de l'habitacle. Il ne permet pas de refroidir l'air dans l'habitacle.

Le **climatiseur à régulation manuelle** ou **Climatronic** permet de refroidir l'air et d'en réduire l'humidité. Il atteint son efficacité maximale lorsque les glaces et le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique en verre sont fermés. En cas d'accumulation de chaleur, vous pouvez refroidir plus rapidement l'habitacle en activant la ventilation.

Indicateurs d'activation de fonctions

Des diodes électroluminescentes allumées sur les molettes et les touches indiquent que la fonction est activée.

Lorsque dans le système d'infodivertissement la case dans un bouton de fonction est cochée , la fonction est activée.

Informations complémentaires et avertissements :

- Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint) → Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint)



AVERTISSEMENT

De mauvaises conditions de visibilité à travers les glaces augmentent le risque d'accidents et de blessures graves.

- Veillez toujours à ce que les glaces soient toutes exemptes de givre, de neige ou de buée afin de bénéficier de bonnes conditions de visibilité.
- Réglez le chauffage, le climatiseur et le dégivrage électrique du pare-brise et de la glace arrière de manière à éviter l'apparition de buée.
- Ne prenez la route que lorsque toutes les glaces sont dégagées.
- N'utilisez que brièvement le mode recyclage de l'air ambiant. Lorsque le système de réfrigération est désactivé avec le mode recyclage de l'air ambiant en marche, les glaces peuvent s'embuer très rapidement et entraver considérablement la visibilité.
- Désactivez le mode recyclage de l'air ambiant lorsque vous n'en avez pas besoin.



AVERTISSEMENT

Lorsque l'air est vicié, le conducteur peut se fatiguer rapidement et sa concentration faiblit, ce qui augmente les risques de collision, d'accident et de blessures graves.

- Ne laissez jamais la soufflante désactivée durant une période prolongée et n'utilisez jamais le mode recyclage de l'air ambiant trop longtemps, car l'air frais ne pénètre pas dans l'habitacle.



MISE EN GARDE

Si le climatiseur ne fonctionne pas, désactivez-le immédiatement ainsi que la fonction de dégivrage-désembuage (du climatiseur à régulation manuelle) et faites-le contrôler dans un atelier spécialisé. Des dommages collatéraux peuvent ainsi être évités.



Certains réglages peuvent être mémorisés dans les comptes utilisateur de la Personnalisation → Réglages du menu et du système (SETUP) .

Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant



Fig. 208 Dans la partie supérieure de la console centrale : éléments de commande du climatiseur manuel ou du système de chauffage et de ventilation



Fig. 209 Dans la partie supérieure de la console centrale : éléments de commande du climatiseur à régulation automatique (Climatronic)



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Certaines fonctions et touches dépendent du type et de l'étendue de l'équipement du véhicule.

Coupure

Vous désactivez les systèmes de la manière suivante :

- À l'aide de la touche **OFF** (véhicules sans chauffage stationnaire).
- **OU** : en tournant le sélecteur rotatif central jusqu'à la position **0** → Fig. 208 ou vers la gauche jusqu'en butée → Fig. 209 .
- **OU** : dans le système d'infodivertissement → Commande du Climatronic à l'aide du système d'infodivertissement .

A/C– Mode réfrigération

La touche **A/C** vous permet d'activer ou de désactiver le mode réfrigération du climatiseur à régulation manuelle ou du climatiseur à régulation automatique (Climatronic).


AUTO– Mode automatique

La touche **AUTO** vous permet d'activer ou de désactiver le mode automatique du climatiseur à régulation automatique (Climatronic).

Le mode automatique permet de maintenir une température constante dans l'habitacle. La température, la soufflante et la répartition de l'air sont régulées automatiquement. Le mode automatique est désactivé dès que vous modifiez la ventilation manuellement.

MAX A/C– Puissance de réfrigération maximale

Vous activez la puissance de réfrigération maximale en tournant la commande rotative gauche en position **MAX A/C** ou en appuyant sur la touche **MAX A/C**. Le mode recyclage de l'air ambiant est activé automatiquement.

Dans le cas du climatiseur à régulation automatique (Climatronic), la répartition de l'air est réglée en position .

/ – Température

Système de chauffage et de ventilation ou climatiseur à régulation manuelle : réglez la température à l'aide de la commande rotative gauche → Fig. 208 .


Climatronic : réglez les températures côté conducteur et passager avant à l'aide des sélecteurs rotatifs extérieurs → Fig. 209 . Les afficheurs au-dessus des commandes rotatives extérieures indiquent les températures réglées. En fonction de l'équipement, vous pouvez régler la température des sièges arrière → Réglage de la température pour les places arrière .


– Soufflante


Le sélecteur rotatif central vous permet de régler la puissance de la soufflante.


Climatronic : en cas de régulation automatique, la vitesse de la soufflante n'est pas affichée dans le sélecteur rotatif.


Répartition de l'air


Les touches ,  ou  → Fig. 209 ou le sélecteur rotatif droit → Fig. 208 vous permettent de régler la répartition de l'air

 : répartition de l'air vers le buste via les diffuseurs d'air situés dans le tableau de bord.

 : répartition de l'air au plancher.

 : répartition de l'air sur le buste et au plancher.

 : répartition de l'air vers le pare-brise et au plancher.

 : répartition de l'air vers le pare-brise.


– Dégivrage-désembuage des glaces

Le sélecteur rotatif droit  → Fig. 208 et la touche **MAX**  → Fig. 209 vous permettent de dégivrer le pare-brise et de le débarrasser de la buée aussi vite que possible (dégivrage-désembuage) :

Climatiseur à régulation manuelle : pendant la fonction de dégivrage-désembuage, la fonction de recyclage de l'air ambiant est désactivée et le compresseur du système de réfrigération est activé afin de déshydrater l'air. Lorsque la fonction de dégivrage-désembuage est activée, il n'est pas possible d'activer le mode recyclage de l'air ambiant et de couper le compresseur du climatiseur¹⁾.

Climatronic : l'air se déshydrate lorsque la température est supérieure à +3 °C (+38 °F) et la soufflante est réglée sur une vitesse élevée.

– Mode recyclage de l'air ambiant

La touche  vous permet d'activer ou de désactiver le mode recyclage de l'air ambiant → Mode de recyclage de l'air ambiant .

MENU – Système d'infodivertissement

La touche **MENU** vous permet d'accéder aux réglages du climatiseur à régulation automatique (*Climatronic*) à l'aide du système d'infodivertissement → Commande du *Climatronic* à l'aide du système d'infodivertissement .

SYNC – Reprise des réglages de la température

La touche **SYNC** vous permet de synchroniser les réglages de la température.



Lorsque le témoin de contrôle dans la touche **SYNC** est allumé, les réglages de température du siège du conducteur sont repris pour toutes les places assises.

REST – Chaleur résiduelle


La touche **REST** vous permet sur le Climatronic d'activer ou de désactiver la fonction de chaleur résiduelle.

Le moteur étant chaud et le contact d'allumage coupé, la chaleur résiduelle du moteur peut être utilisée pour chauffer l'habitacle. La fonction se désactive au bout de 30 minutes ou en cas de faible état de charge de la batterie.


– Chauffage de siège

Les touches  ou  vous permettent d'activer ou de désactiver le chauffage de siège → Chauffage de siège .


– Chauffage du volant de direction

La touche  vous permet d'activer ou de désactiver le chauffage de volant → Chauffage du volant de direction .

– Touche de chauffage immédiat du chauffage stationnaire

La touche  vous permet d'activer ou de désactiver la fonction chauffage immédiat du chauffage stationnaire → Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint) .

– Dégivrage de glace arrière

La touche  vous permet d'activer ou de désactiver le dégivrage de glace arrière lorsque le moteur tourne. Le dégivrage de glace arrière se désactive au bout de 10 minutes au maximum.

MISE EN GARDE

Pour éviter d'endommager le dégivrage de glace arrière, n'apposez aucun autocollant à l'intérieur, sur les fils chauffants.

¹⁾ En fonction du pays, il est possible de couper le compresseur de climatiseur.

Commande du Climatronic à l'aide du système d'infodivertissement



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Ouverture du menu Climatiseur

Appuyez sur la touche **MENU** du panneau de commande.

Affichage des réglages du climatiseur



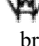









Les réglages actuels du climatiseur sont affichés sur la partie supérieure de l'écran.

Les états de fonctionnement du système de réfrigération sont représentés en couleur :

- Bleu : refroidissement
- Rouge : chauffage
- Gris : ventilation (sans chauffage ou refroidissement)

Commande via le système d'infodivertissement

Paramétrage

- **ON/OFF** – Activation et désactivation du Climatronic.
- **SYNC** – Application des réglages de la température du siège du conducteur à toutes les places.
-  – Les régulateurs de température arrière sont verrouillés → Réglage de la température pour les places arrière .
-  – Accès au menu du chauffage stationnaire → Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint) .
-  – Activation et désactivation du dégivrage électrique de pare-brise → Dégivrage électrique de pare-brise .
-  – Activation et désactivation du chauffage de volant → Chauffage du volant de direction .
-  – Activation et désactivation du chauffage de siège → Chauffage de siège
-  – Sous-menu des réglages généraux :
 - Profil climat. – Réglage de la puissance de la soufflante en mode AUTO. Vous avez le choix entre un niveau de puissance faible, moyen ou intensif.
 - Réchauffeur additionnel automatique – Autorisation ou interdiction du fonctionnement du chauffage additionnel → Carburant .
 - Recyclage auto. air ambiant – Activation et désactivation du mode recyclage automatique de l'air ambiant → Mode de recyclage de l'air ambiant .
 - Pare-brise à dégivrage électrique – Activation et désactivation du dégivrage électrique de pare-brise.
 -  – Quitter le sous-menu.
-  – Sous-menu pour les réglages actuels du climatiseur :
 -  – Puissance de la soufflante.
 - **A/C** – Activation et désactivation du système de réfrigération.
 -  – Répartition de l'air.
 -  – Activation et désactivation du mode recyclage de l'air ambiant.
- Préréglages – Sous-menu préréglages :
 - **AUTO** – Activation du mode automatique.
 - **MAX A/C** – Activation ou désactivation de la puissance de réfrigération maximale.
 - **MAX**  – Activation ou désactivation de la fonction de dégivrage-désembuage.
 - **manuel** – Affichage de la régulation manuelle du système de réfrigération.
- Profil climat. – Réglage de la puissance de la soufflante en mode **AUTO**. Vous avez le choix entre un niveau de puissance faible, moyen ou intensif.

Réglage de la température pour les places arrière

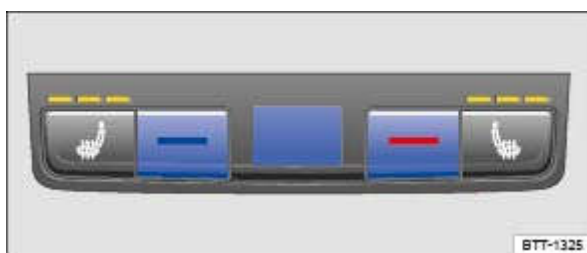






Fig. 210 Dans la console centrale arrière : éléments de commande pour le réglage de la température sur les places arrière



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière


Vous pouvez régler la température des sièges arrière via les touches  ou  → Fig. 210 ou via le système d'infodivertissement :

- Ouvrez, dans le système d'infodivertissement, le menu Climatiseur.
- Effleurez le bouton de fonction pour la température de la rangée de sièges arrière.

- Réglez la température avec les boutons de fonction  ou .
- Effleurez de nouveau le bouton de fonction pour la température de la rangée de sièges arrière.

L'écran affiche la température réglée.



Lorsque le bouton de fonction  est activé dans le système d'infodivertissement, les éléments de commande arrière sont verrouillés. Il est alors impossible de régler la température et d'augmenter la puissance de chauffage des sièges.

Diffuseurs d'air






Fig. 211 Dans le tableau de bord : diffuseurs d'air



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Laissez les diffuseurs d'air ouverts afin d'obtenir une puissance calorifique, une ventilation et un refroidissement suffisants dans l'habitacle.

Légende de la → Fig. 211 :

1.  Diffuseurs d'air réglables : tournez la molette dans le sens souhaité pour les ouvrir et fermer. En position , le diffuseur d'air est fermé. Orientez le flux d'air à l'aide de la poignée de la grille de ventilation.
2.  Diffuseurs d'air non réglables.

D'autres diffuseurs d'air se trouvent aux planchers ainsi qu'à l'arrière de l'habitacle.



MISE EN GARDE

Ne placez pas de produits alimentaires, de médicaments ou d'autres objets sensibles à la chaleur devant les diffuseurs d'air. L'air diffusé peut endommager ou rendre inutilisables les produits alimentaires, les médicaments et les objets sensibles à la chaleur ou au froid.


Mode de recyclage de l'air ambiant



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière


En mode de recyclage de l'air ambiant, l'air extérieur ne pénètre pas dans l'habitacle.

Mode recyclage manuel de l'air ambiant


Appuyez sur la touche  dans la console de commande pour activer ou désactiver le mode manuel du recyclage de l'air ambiant.



Mode recyclage automatique de l'air ambiant (uniquement avec Climatronic)

En mode recyclage automatique de l'air ambiant, l'air frais entre dans l'habitacle. Lorsque le système reconnaît une concentration élevée de polluants dans l'air extérieur, le mode recyclage de l'air ambiant s'active automatiquement. Dès que la concentration de polluants revient à un niveau normal, le mode recyclage de l'air ambiant se désactive. Le système ne reconnaît pas les odeurs désagréables.

- Appuyez sur la touche **MENU** du panneau de commande.
- Effleurez le bouton de fonction  du système d'infodivertissement.
- Activez ou désactivez le recyclage automatique de l'air ambiant en effleurant le bouton de fonction Recyclage auto. air ambiant.

Quand le mode recyclage de l'air ambiant est-il désactivé ?

Le mode recyclage de l'air ambiant est désactivé dans les situations suivantes →  :

- La touche **MAX**  du panneau de commande est enfoncée (Climatronic) ou le régulateur de répartition d'air est tourné en position  (climatiseur à régulation manuelle).
- Un capteur détecte le risque d'embuage des glaces du véhicule.

AVERTISSEMENT

Lorsque l'air est vicié, le conducteur peut se fatiguer rapidement et sa concentration faiblit, ce qui augmente les risques de collision, d'accident et de blessures graves.

- N'utilisez jamais le mode recyclage de l'air ambiant durant une période prolongée, car l'air frais ne pénètre pas dans l'habitacle.
- Lorsque le système de réfrigération est désactivé avec le mode recyclage de l'air ambiant en marche, les glaces peuvent s'embuer très rapidement et entraver considérablement la visibilité.
- Désactivez le mode recyclage de l'air ambiant lorsque vous n'en avez pas besoin.

MISE EN GARDE

Sur les véhicules avec climatiseur, ne fumez pas lorsque le mode recyclage de l'air ambiant est activé. La fumée peut se déposer sur l'évaporateur du système de réfrigération et le filtre à poussière et à pollen à charbon actif, et dégager des odeurs désagréables persistantes.



Lorsque la marche arrière est engagée et pendant le fonctionnement de l'essuie-glace en mode lavage-balayage automatique, le mode recyclage de l'air ambiant s'allume un court instant afin d'empêcher les odeurs de pénétrer dans l'habitacle.





Lorsque la température extérieure est très élevée, il convient d'activer brièvement le recyclage manuel de l'air ambiant afin de refroidir plus rapidement l'habitacle.





Chauffage de siège



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Lorsque l'allumage est mis, les assises et les dossiers de sièges peuvent être chauffés électriquement.

- *Mise en marche* : appuyez sur la touche  ou  dans la console de commande. Le chauffage de siège fonctionne alors à une puissance calorifique maximale. Tous les témoins de contrôle sont allumés.

- *Réglage* : appuyez autant de fois que nécessaire sur la touche  ou  jusqu'à ce que la puissance calorifique souhaitée soit atteinte.
- *Désactivation* : appuyez autant de fois que nécessaire sur la touche  ou  jusqu'à ce que plus aucun témoin de contrôle ne soit allumé sur la touche.

Les chauffages de siège se désactivent à chaque coupure de l'allumage. Si le contact d'allumage est remis en l'espace d'environ 10 minutes, la dernière puissance de chauffage réglée pour le siège du conducteur est automatiquement activée.

Quand faut-il éviter d'activer le chauffage siège ?

Si l'une des conditions suivantes se présente, n'activez pas le chauffage de siège :

- Le siège n'est pas occupé.
- Le siège est doté d'une housse de protection.
- Un siège pour enfants est installé sur le siège.
- L'assise est humide ou mouillée.
- La température de l'habitacle ou la température extérieure est supérieure à +25 °C (77 °F).



AVERTISSEMENT

Lors de l'utilisation du chauffage de siège, les personnes sujettes à une perception réduite de la température ou de la douleur due à une prise de médicaments, à une paralysie ou à une maladie chronique (par ex. le diabète) peuvent subir des brûlures au dos, aux fesses et aux jambes, très longues à guérir ou ne pouvant plus guérir complètement. Pour vous informer sur votre état de santé, veuillez consulter un médecin.

- Les personnes sujettes à une perception réduite de la température ou de la douleur ne doivent jamais utiliser le chauffage de siège.



AVERTISSEMENT

Des garnitures trempées risquent de perturber le fonctionnement du chauffage de siège et augmenter le risque de brûlures.

- Veillez à ce que l'assise soit sèche avant d'utiliser le chauffage de siège.
- Ne vous asseyez pas sur le siège si vos vêtements sont humides ou mouillés.
- Ne déposez pas d'objets ni de vêtements humides ou mouillés sur le siège.
- Ne renversez aucun liquide sur le siège.



MISE EN GARDE

- Pour ne pas endommager les résistances du chauffage de siège, ne vous agenouillez pas sur les sièges ou ne concentrez pas de charge en un point précis de l'assise ou du dossier.
- Les liquides, les objets pointus et les matériaux isolants, comme une housse de protection, ou un siège enfant peuvent endommager le chauffage de siège.
- En cas de dégagement d'odeurs, désactivez immédiatement le chauffage de siège et faites-le vérifier dans un atelier spécialisé.



Ne laissez le chauffage de siège activé que le temps nécessaire. Sinon, vous consommez inutilement du carburant.


Dégivrage électrique de pare-brise



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Le dégivrage électrique de pare-brise fonctionne lorsque le moteur est en marche.


Dégivrage manuel de pare-brise

- *Climatiseur à régulation manuelle* : appuyez sur la touche **CAR** du système d'infodivertissement.
- *Climatiseur à régulation automatique Climatronic* : appuyez sur la touche **MENU** dans la console de commande.
- Effleurez le bouton de fonction  pour activer ou désactiver le dégivrage électrique de pare-brise.

Le dégivrage électrique de pare-brise se désactive en fonction de la température extérieure, mais au plus tard après 8 minutes de fonctionnement.


Dégivrage automatique de pare-brise

Le dégivrage électrique de pare-brise est automatiquement activé lors d'un risque de formation de buée sur une glace.

- Appuyez sur la touche **MENU** du panneau de commande.
- Effleurez le bouton de fonction  du système d'infodivertissement.
- Activez ou désactivez le dégivrage automatique de pare-brise en effleurant le bouton de fonction Dégivrage automatique de pare-brise.

Le dégivrage automatique de pare-brise est activé même lorsque le climatiseur est désactivé.

Dégivrage électrique de pare-brise via la fonction de dégivrage-désembuage

Le dégivrage électrique de pare-brise est mis en marche lorsque la fonction de dégivrage-désembuage est activée via la touche **MAX**  et qu'une glace risque de s'embuer.

Conditions de désactivation

Le dégivrage de pare-brise se désactive automatiquement lorsque l'une des conditions suivantes est remplie :

- Consommation électrique excessive.
- En cas de dysfonctionnements du système de climatisation.
- Après écoulement du temps prédéfini.


Chauffage du volant de direction




Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Le chauffage de volant fonctionne lorsque le moteur est en marche.

Activation et désactivation du chauffage du volant de direction à l'aide du système d'infodivertissement

- *Climatiseur à régulation manuelle* : appuyez sur la touche **CAR** du système d'infodivertissement.
- *Climatiseur à régulation automatique Climatronic* : appuyez sur la touche **MENU** dans la console de commande.
- Effleurez le bouton de fonction  pour activer ou désactiver le chauffage de volant.

Activation et désactivation du chauffage du volant de direction conjointement avec le chauffage de siège (uniquement avec le Climatronic)

- Appuyez sur la touche **MENU** du panneau de commande.
- Effleurez le bouton de fonction SETUP du système d'infodivertissement.
- En effleurant le bouton de fonction Chauffage du volant et du siège couplé, déterminez si le chauffage de volant doit être activé ou désactivé conjointement avec le chauffage de siège.
- Appuyez sur la touche  pour activer ou désactiver le chauffage de volant conjointement avec le chauffage de siège.

Sélection du niveau de température (uniquement sur le Climatronic)

- Appuyez sur la touche **MENU** du panneau de commande.
- Effleurez le bouton de fonction SETUP.
- Effleurez le bouton de fonction Chauffage de volant pour choisir un niveau de température.

Vous pouvez choisir entre 3 niveaux de température. Le niveau de température sélectionné reste mémorisé après la coupure de l'allumage. Le niveau de température du chauffage du volant de direction est indépendant de celui du chauffage de siège.

Conditions de désactivation

Le chauffage du volant de direction se désactive automatiquement lorsque l'un des cas suivants se présente :

- Après désactivation du chauffage du siège du conducteur (lorsque la fonction appropriée est activée).
- Consommation électrique excessive.
- En cas de dysfonctionnement du système de chauffage du volant de direction.

Informations utiles et conseils d'utilisation



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Les informations utiles et conseils d'utilisation suivants vous aideront à utiliser correctement vos systèmes.

Pourquoi le système de réfrigération refuse-t-il de s'activer ou se désactive-t-il automatiquement ?

- Le moteur ne tourne pas.
- La soufflante est désactivée.

- Le fusible du climatiseur est grillé.
- La température ambiante est inférieure à +3 °C (+38 °F) environ.
- Le compresseur de climatiseur du système de réfrigération a été momentanément désactivé en raison d'une température trop élevée du liquide de refroidissement du moteur.
- Le véhicule présente un autre défaut. Faites contrôler le climatiseur dans un atelier spécialisé.

Réglages pour des conditions de visibilité optimales

- Conservez l'entrée d'air devant le pare-brise exempte de givre, de neige ou de feuilles afin d'améliorer les performances de chauffage et de refroidissement et d'éviter l'apparition de buée sur les vitres.
- Veillez à ne pas obstruer les ouïes d'aération à l'arrière du coffre à bagages pour que l'air puisse circuler librement de l'avant vers l'arrière du véhicule.
- La puissance calorifique maximale et un désembuage des glaces aussi rapide que possible sont obtenus lorsque le liquide de refroidissement a atteint sa température de fonctionnement.

Réglages recommandés pour système de chauffage et de ventilation et climatiseur à régulation manuelle

- Désactivez le recyclage de l'air ambiant.
- Réglez la soufflante sur la vitesse **1** ou **2**.
- Réglez le régulateur de température dans la position centrale.
- Ouvrez tous les diffuseurs d'air dans le tableau de bord et orientez-les.
- Tournez le régulateur de répartition de l'air dans la position souhaitée.
- *Climatiseur à régulation manuelle* : appuyez sur la touche **A/C** du panneau de commande pour activer le système de réfrigération. En mode réfrigération, l'air est déshydraté.

Réglages recommandés pour Climatronic

- Appuyez sur la touche **AUTO** du panneau de commande.
- Réglez la température sur +22 °C (+72 °F).
- Ouvrez les diffuseurs d'air dans le tableau de bord et orientez-les.

Filtre à poussière et à pollen

Vous devez remplacer régulièrement le filtre à poussière et à pollen afin que l'efficacité du climatiseur ne soit pas compromise.

Si le véhicule est fréquemment utilisé dans un environnement présentant une forte pollution de l'air, il est indispensable de remplacer le filtre, si nécessaire entre les échéances d'entretien.

Flaque d'eau sous le véhicule

Lorsque l'humidité de l'air extérieur et la température ambiante sont élevées, il est possible que de l'**eau de condensation** goutte de l'évaporateur du système de réfrigération et forme une flaque d'eau sous le véhicule. Ce phénomène est normal et n'est pas l'indice d'un défaut d'étanchéité !



Le climatiseur peut contenir du gaz à effet de serre fluoré (R-134a).

Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint)



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Activation et désactivation du chauffage stationnaire
- Radiocommande
- Programmation du chauffage stationnaire

Le chauffage stationnaire est alimenté en carburant à partir du réservoir à carburant du véhicule et peut fonctionner aussi bien pendant la marche qu'à l'arrêt.

Le chauffage stationnaire ventile l'habitacle en été ou libère le pare-brise du givre, de la buée et d'une fine couche de neige en hiver.

Système d'échappement du chauffage stationnaire

Les gaz d'échappement émis par le chauffage stationnaire s'échappent par un tuyau situé sur le soubassement du véhicule. Le tuyau d'échappement ne doit pas être obturé par de la neige, de la boue ou d'autres objets.

Informations complémentaires et avertissements :

- Chauffage, ventilation, refroidissement → Chauffage, ventilation, refroidissement



AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement du chauffage stationnaire contiennent, entre autres, du monoxyde de carbone, un gaz toxique inodore et incolore. L'inhalation de monoxyde de carbone peut entraîner des pertes de connaissance, voire la mort.

- N'activez et ne laissez jamais tourner le chauffage stationnaire dans des locaux non aérés ou fermés.
- Ne programmez jamais le chauffage stationnaire de sorte qu'il s'active et tourne dans des locaux non aérés ou fermés.



AVERTISSEMENT

Les pièces du système d'échappement du chauffage stationnaire deviennent très chaudes. Cela risque de provoquer des incendies.

- Garez le véhicule de telle sorte que les pièces du système d'échappement ne soient pas en contact avec des matières facilement inflammables se trouvant sous le véhicule, comme des herbes sèches.



MISE EN GARDE

Ne placez pas de produits alimentaires, de médicaments ou d'autres objets sensibles à la chaleur devant les diffuseurs d'air. L'air diffusé peut endommager ou rendre inutilisables les produits alimentaires, les médicaments et les objets sensibles à la chaleur ou au froid.


Activation et désactivation du chauffage stationnaire



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Mise en marche du chauffage stationnaire




Le chauffage stationnaire se met en marche des manières suivantes :

- Manuellement à l'aide de la touche de chauffage immédiat  dans la console de commande → Chauffage, ventilation, refroidissement .
- Manuellement à l'aide de la radiocommande → Radiocommande .
- Automatiquement grâce à une heure de déclenchement programmée et activée → Programmation du chauffage stationnaire .

En cas de faible état de charge de la batterie ou de réservoir à carburant vide, il n'est pas possible de mettre en marche le chauffage stationnaire.

Désactivation du chauffage stationnaire

Le chauffage stationnaire est désactivé des manières suivantes :

- Manuellement à l'aide de la touche chauff. immédiat  du panneau de commande → Chauffage, ventilation, refroidissement .
- Manuellement à l'aide de la radiocommande → Radiocommande .
- Manuellement en effleurant le bouton de fonction du système d'infodivertissement → Programmation du chauffage stationnaire .
- Automatiquement une fois l'heure de déclenchement programmée atteinte ou une fois la durée de fonctionnement programmée écoulée → Programmation du chauffage stationnaire .
- Automatiquement à l'allumage du témoin de contrôle  ou  (indicateur de niveau de carburant) → Ravitaillement en carburant .
- Automatiquement si l'état de charge de la batterie a baissé trop fortement → Batterie .

Une fois désactivé, le chauffage stationnaire continue de fonctionner pendant un bref laps de temps afin de brûler le reste de carburant contenu dans le chauffage stationnaire. De plus, les gaz d'échappement du système sont évacués vers l'extérieur.



Lorsque le véhicule est à l'arrêt, le chauffage stationnaire peut être activé au maximum 3 fois successivement pendant la durée de fonctionnement maximale. Pour un fonctionnement prolongé, il faut faire rouler le véhicule.



Lorsque le chauffage stationnaire est activé, des bruits de fonctionnement sont audibles.



Lorsque le chauffage stationnaire fonctionne à plusieurs reprises sur une longue période, la batterie se décharge. Pour recharger la batterie, effectuez de temps en temps un trajet suffisamment long. De manière générale, la durée du trajet doit être égale à celle du dernier fonctionnement.



Le stationnement en cote ou en descente avec un faible niveau de carburant (niveau juste au-dessus de la quantité de réserve) peut conduire à des restrictions de fonctionnement du chauffage stationnaire.



À des températures inférieures à +5 °C (+41 °F), le chauffage stationnaire peut se mettre automatiquement en marche lors du lancement du moteur. Le chauffage stationnaire s'arrête de nouveau quelque temps après.



En cas de forte humidité de l'air extérieur et de températures ambiantes basses, il se peut que l'eau de condensation provenant du système de chauffage et de ventilation s'évapore par le chauffage stationnaire en marche. Dans ce cas, de la vapeur d'eau peut sortir sous le véhicule. Il ne s'agit pas dans ce cas d'un endommagement du véhicule.

Radiocommande

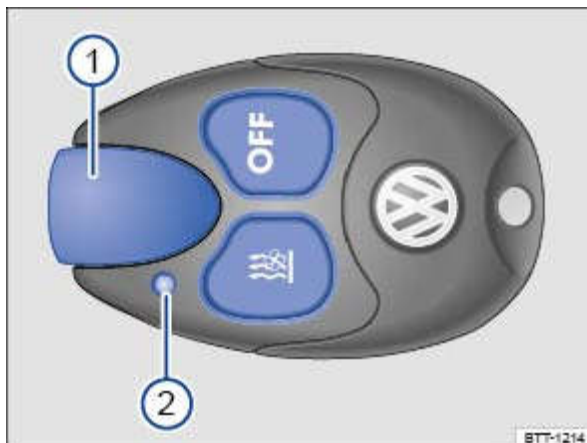


Fig. 212 Chauffage stationnaire : radiocommande

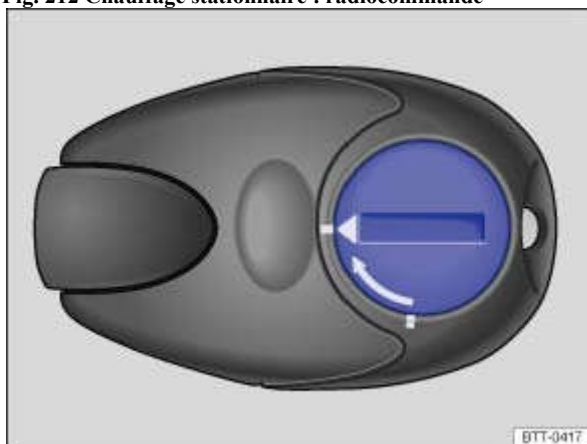



Fig. 213 Chauffage stationnaire : cache de la pile de radiocommande



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Activation et désactivation du chauffage stationnaire

- *Mise en marche* : appuyez sur la touche  → Fig. 212. Dès que le témoin de contrôle s'allume en vert pendant environ 2 secondes, le chauffage stationnaire est en marche.
- *Désactivation* : appuyez sur la touche **OFF**. Dès que le témoin de contrôle s'allume en rouge pendant environ 2 secondes, le chauffage stationnaire est coupé.

Témoin de contrôle intégré à la radiocommande

Le témoin de contrôle → Fig. 212 ② fournit diverses informations à l'utilisateur après une pression sur une touche.

Si le témoin de contrôle s'allume *rapidement* en vert pendant environ 2 secondes, le chauffage stationnaire est bloqué. Le réservoir à carburant est presque vide, la tension de la batterie est trop faible ou le chauffage stationnaire présente un dysfonctionnement. Ravitaillez-vous en carburant, roulez suffisamment longtemps pour recharger la batterie ou adressez-vous à un atelier spécialisé.

Si le témoin de contrôle clignote *lentement* en rouge ou vert pendant environ 2 secondes, le signal n'a pas été reçu. Réduisez la distance par rapport au véhicule.

Si la pile bouton de la radiocommande est usée, le témoin de contrôle orange s'allume (signal d'activation ou de désactivation reçu) ou clignote (signal d'activation ou de désactivation non reçu) pendant environ 2 secondes, avant de passer au rouge ou au vert.

Portée

Lorsque la pile bouton est neuve, la portée de la radiocommande s'étend à quelques centaines de mètres. Des obstacles situés entre la radiocommande et le véhicule, de mauvaises conditions météorologiques et la décharge de la pile bouton diminuent la portée, parfois de manière considérable.

La radiocommande et le véhicule doivent être espacés de deux mètres *minimum*.

Pour obtenir la portée optimale, tenez la radiocommande avec l'antenne → Fig. 212 ① verticale, orientée vers le haut. Ne recouvrez pas l'antenne.

Remplacement de la pile bouton dans la radiocommande

Si le témoin de contrôle intégré à la radiocommande clignote en orange pendant 5 secondes environ ou ne s'allume pas lorsque vous appuyez sur les touches, la pile bouton de la radiocommande doit être remplacée.

- Faites tourner la fente à l'aide d'un objet plat et non pointu (par ex. une pièce de monnaie) dans le sens opposé à la flèche jusqu'au repère → Fig. 213 .
- Ouvrez le cache de pile.
- Retirez la pile bouton.
- Mettez en place une pile bouton neuve de même type que l'ancienne. Veillez à respecter la polarité.
- Mettez en place le cache de batterie et faites-le tourner dans le sens de la flèche jusqu'au repère de départ.



DANGER

L'absorption de piles de 20 mm de diamètre ou de toute autre pile bouton risque d'entraîner rapidement des blessures graves, voire mortelles.

- Conservez toujours hors de la portée des enfants la radiocommande ainsi que les porte-clés avec piles, piles de rechange, piles boutons et autres types de piles d'un diamètre supérieur à 20 mm.
- En cas d'absorption de pile, faites immédiatement appel à un médecin.



MISE EN GARDE

- La radiocommande renferme des composants électroniques. Mettez par conséquent la radiocommande à l'abri de l'humidité, ne lui faites pas subir de fortes secousses et ne l'exposez pas directement aux rayons du soleil.
- Toute pile inadéquate peut endommager la radiocommande. Ne remplacez la pile usagée que par une pile neuve ayant la même tension, la même taille et les mêmes spécifications.
- Lors de la mise en place de la pile, respectez la polarité.



Éliminez les piles usagées dans le respect de l'environnement.



La pile de la radiocommande peut contenir du perchlorate. Veuillez respecter les dispositions légales concernant la mise au rebut.

Programmation du chauffage stationnaire



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Ouverture du menu Chauff. stationn.

La programmation du chauffage stationnaire s'effectue sur le système d'infodivertissement.

- *Climatiseur à régulation manuelle* : appuyez sur la touche **CAR** du système d'infodivertissement.
- *Climatiseur à régulation automatique Climatronic* : appuyez sur la touche **MENU** dans la console de commande.
- Effleurez le bouton de fonction

Programmation du chauffage stationnaire

L'activation est toujours valable pour un seul processus de chauffage. Vous devez réactiver l'horaire de déclenchement à chaque nouveau démarrage.

Avant toute programmation, vérifiez que la date et l'heure sont correctement réglées dans le véhicule.

- Off – couper le chauffage stationnaire immédiatement.
- Chauff., Ventil. – déterminez à l'aide de si l'habitacle doit être chauffé ou ventilé lors de la mise en marche du chauffage stationnaire.
- Régler – accéder au menu Régler chauff. stationnaire.
 - Heure de déclenchement – Jusqu'à 3 horaires de déclenchement (hh.mm) peuvent être programmés. Si vous souhaitez mettre en marche le chauffage stationnaire à un certain jour de la semaine, sélectionnez le jour de la semaine en plus de l'heure de départ.
 - Durée fonct. – définir le temps de fonctionnement du chauffage stationnaire lorsque ce dernier est mis en marche à l'aide de la touche de chauffage immédiat ou de la radiocommande. La durée de fonctionnement est également utilisée pour déterminer l'horaire de déclenchement sur les véhicules avec climatiseur à régulation manuelle. La durée de fonctionnement est comprise entre 10 et 60 minutes.
- – Retour au menu principal.

Climatiseur à régulation manuelle : l'heure de déclenchement programmée correspond à l'heure à laquelle vous souhaitez que le chauffage stationnaire se désactive. La mise en marche du chauffage par le chauffage stationnaire est définie en fonction de la durée de fonctionnement programmée.

Climatiseur à régulation automatique (Climatronic) : l'heure de déclenchement programmée définit le moment où la température souhaitée doit être approximativement atteinte dans le véhicule. La mise en marche du chauffage par le chauffage stationnaire est définie automatiquement en fonction de la température extérieure.

Contrôle de la programmation

Lorsqu'une heure de départ est activée, le témoin de contrôle intégré à la touche de chauffage immédiat dans la console de commande du climatiseur à régulation automatique (Climatronic) s'allume pendant environ 10 secondes après la coupure de l'allumage.



AVERTISSEMENT

Ne programmez jamais le chauffage stationnaire de manière à ce qu'il se mette en marche et tourne dans des locaux non aérés ou fermés. Les gaz d'échappement du chauffage stationnaire contiennent, entre autres, du monoxyde de carbone, un gaz toxique inodore et incolore. L'inhalation de monoxyde de carbone peut entraîner des pertes de connaissance, voire la mort.

À la station service

Ravitaillement en carburant



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Témoins d'alerte et de contrôle et indicateur de niveau de carburant
- Ravitaillement en carburant
- Détrompeur de ravitaillement sur les véhicules à moteur diesel
- Capacités
- Contrôles lors du ravitaillement en carburant

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → Vues extérieures
- Carburant → Carburant
- Préparation des interventions dans le compartiment-moteur → Préparation des interventions dans le compartiment-moteur
- Chauffage stationnaire → Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint)



AVERTISSEMENT

Un ravitaillement incorrect et une manipulation non conforme du carburant peuvent provoquer des explosions, des incendies ainsi que des brûlures et d'autres blessures graves.

- Veillez toujours à ce que le bouchon de réservoir soit correctement fermé afin d'éviter toute évaporation ou tout écoulement du carburant.
- Lors du ravitaillement en carburant, le moteur, le chauffage stationnaire → Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint) et l'allumage doivent être coupés pour des raisons de sécurité.
- Si, lors du ravitaillement en carburant, le moteur n'est pas arrêté ou que le pistolet distributeur n'est pas complètement introduit dans la goulotte de remplissage, il est possible que du carburant gicle ou déborde. Ceci peut provoquer un incendie, des explosions ainsi que des brûlures et d'autres blessures graves.
- Lors du ravitaillement en carburant, éteignez toujours le téléphone mobile et l'émetteur-récepteur ainsi que d'autres équipements radio. Le rayonnement électromagnétique peut provoquer la formation d'étincelles et ainsi un incendie.
- Ne montez jamais dans le véhicule lorsque celui est en train d'être ravitaillé. Si, dans certains cas exceptionnels, vous devez monter dans le véhicule, refermez la porte tout en touchant une surface métallique avant de reprendre le pistolet distributeur. Vous évitez ainsi les décharges électrostatiques qui peuvent entraîner des flammèches. Les étincelles peuvent provoquer un incendie lors du ravitaillement en carburant.
- Ne procédez jamais au ravitaillement en carburant et ne remplissez jamais de jerricane à proximité de flammes nues, d'étincelles ou d'objets incandescents (par ex. des cigarettes).
- Veuillez tenir compte des consignes de sécurité en vigueur de la station-service.



AVERTISSEMENT

Pour des raisons de sécurité, Volkswagen vous recommande de ne jamais transporter de jerricanes à bord du véhicule. Du carburant pourrait s'écouler du jerricane et s'enflammer, surtout en cas d'accident. Cela risque de provoquer des explosions, un incendie et des blessures.

- Si, exceptionnellement, vous devez transporter du carburant dans le jerricane, tenez compte des points suivants :
 - Lors de son remplissage, ne placez jamais le jerricane dans ou sur le véhicule, par exemple dans le coffre à bagages. Cela pourrait entraîner une charge électrostatique et enflammer les vapeurs de carburant.
 - Posez toujours le jerricane sur le sol.
 - Lors du remplissage du jerricane, introduisez le pistolet distributeur à fond dans l'orifice de remplissage.

- En cas de jerricanes en métal, le pistolet distributeur doit toujours être en contact avec le jerricane lors de son remplissage afin d'éviter toute charge statique.
- Veuillez tenir compte des dispositions légales lors de l'utilisation, du stockage et du transport d'un jerricane.
- Assurez-vous que le jerricane est conforme aux normes industrielles, par ex. ANSI ou ASTM F852-86.

⚠ MISE EN GARDE

Ne faites le plein qu'avec les carburants indiqués sur l'autocollant placé à l'intérieur de la trappe à carburant.

- Si le véhicule n'a pas été ravitaillé avec le carburant approprié, ne démarrez en aucun cas le moteur. Faites appel à un spécialiste. Des carburants non homologués peuvent entraîner de graves avaries du moteur et du système d'alimentation en carburant.
- Nettoyez immédiatement le carburant qui a débordé sur les pièces du véhicule afin d'éviter tout risque d'endommagement du véhicule.



Les carburants peuvent polluer l'environnement. Recueillez les fluides qui se sont écoulés et mettez-les au rebut dans le respect des règles de dépollution en vigueur.



Un déverrouillage d'urgence de la trappe à carburant n'est pas possible. Faites appel à un spécialiste si nécessaire.

Témoins d'alerte et de contrôle et indicateur de niveau de carburant

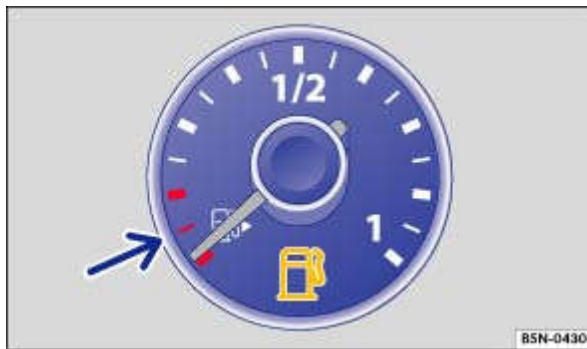


Fig. 214 Dans le combiné d'instruments : indicateur de niveau de carburant (essence et gazole)




Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Indicateur de niveau de carburant

| Allumé | Cause éventuelle/remède → ⚠ |
|--------|---|
| | Réservoir à carburant presque vide La réserve du réservoir, repère rouge → Fig. 214 , est épuisée → Capacités . Ravitaillez le véhicule en carburant à la prochaine occasion → ⚠ . |
| | Eau dans le carburant sur les véhicules avec moteur diesel. Réduisez immédiatement votre vitesse et rendez-vous à l'atelier spécialisé le plus |

| | |
|---------------|--|
| Allumé | Cause éventuelle/remède → ⚠ |
| | proche en faisant tourner le moteur à régime moyen et sans forte sollicitation. |
| | OU : si le témoin d'alerte s'allume directement après le ravitaillement en carburant, coupez le moteur et faites appel à un spécialiste → Carburant . |

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

Si le témoin de contrôle  s'allume, le chauffage stationnaire et le réchauffeur additionnel fonctionnant au carburant se désactivent automatiquement → Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint) .

AVERTISSEMENT

Rouler avec un niveau de carburant insuffisant peut provoquer l'immobilisation du véhicule sur la voie publique, des accidents ainsi que des blessures graves.

- Un niveau de carburant insuffisant peut entraîner une alimentation insuffisante du moteur en carburant, en particulier si vous conduisez en montée ou en descente.
- La direction ainsi que tous les systèmes d'aide à la conduite et d'assistance au freinage ne fonctionnent pas lorsque le moteur tousse ou s'arrête en raison d'un niveau de carburant insuffisant ou d'une alimentation irrégulière en carburant.
- Faites toujours le plein lorsque le réservoir à carburant n'est plus rempli qu'à 1/4 de sa capacité afin d'éviter tout risque de panne du véhicule dû à un niveau de carburant insuffisant.

MISE EN GARDE

- Tenez toujours compte des témoins de contrôle qui s'allument et des descriptions et instructions correspondantes afin d'éviter tout endommagement du véhicule.
- Ne roulez jamais jusqu'à l'épuisement complet du carburant. Une alimentation en carburant irrégulière peut engendrer des ratés d'allumage et du carburant imbrûlé risque de parvenir dans le système d'échappement. Le catalyseur ou le filtre à particules risque d'être endommagé !



La petite flèche située à côté du symbole de la pompe à essence sur l'indicateur de niveau de carburant → Fig. 214 indique le côté du véhicule où se trouve la trappe à carburant.

Ravitaillement en carburant

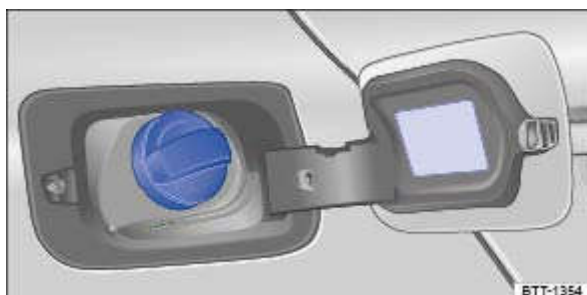



Fig. 215 Trappe à carburant ouverte avec bouchon de réservoir



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière



Avant de procéder au ravitaillement en carburant, coupez toujours le chauffage stationnaire → Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint) , le moteur, l'allumage et le téléphone mobile et laissez-les coupés pendant le ravitaillement.

Ouverture du bouchon de réservoir

- La trappe à carburant se trouve du côté arrière droit du véhicule.
- Déverrouillez la trappe à carburant à l'aide de la clé du véhicule ou de la touche de verrouillage centralisé  située dans la porte du conducteur → Verrouillage centralisé et système de fermeture .
- Appuyez sur l'arrière de la trappe à carburant pour l'ouvrir.
- Dévissez le bouchon de réservoir en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et accrochez-le dans l'ouverture prévue à cet effet au niveau de la trappe à carburant.

Ravitaillement en carburant

Le type de carburant à utiliser pour votre véhicule est indiqué sur un autocollant apposé sur la face intérieure de la trappe à carburant → Fig. 215 .

- Le réservoir à carburant est plein dès que le pistolet distributeur automatique correctement utilisé coupe le débit pour la première fois →  .
- Une fois que le pistolet distributeur a coupé le débit, cessez le ravitaillement ! Sinon, l'espace de dilatation du réservoir à carburant se remplit et du carburant risque de déborder →  .

Fermeture du bouchon de réservoir

- Vissez le bouchon de réservoir sur la goulotte de remplissage en le tournant dans le sens horaire jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
- Fermez la trappe à carburant jusqu'à ce qu'elle s'encliquette.



AVERTISSEMENT

Si le pistolet distributeur coupe le débit, cessez le ravitaillement. Le réservoir à carburant pourrait être sinon trop rempli. Du carburant risque alors de gicler ou de déborder. Ceci peut provoquer un incendie, des explosions et des blessures graves.



MISE EN GARDE

Nettoyez immédiatement le carburant qui a débordé sur les pièces du véhicule afin d'éviter tout risque d'endommagement sur le passage de roue, les pneus et la peinture du véhicule.


Détrompeur de ravitaillement sur les véhicules à moteur diesel



Fig. 216 Trappe à carburant ouverte : détrompeur de ravitaillement dans la goulotte de remplissage de carburant



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Sur les véhicules à moteur diesel, la goulotte de remplissage peut être équipée d'un détrompeur de ravitaillement → Fig. 216. Le détrompeur de ravitaillement veille à ce que le véhicule soit **exclusivement** ravitaillé avec un pistolet distributeur de gazole approprié → .

Si le pistolet distributeur est utilisé, endommagé ou non conforme aux spécifications en vigueur, le détrompeur de ravitaillement ne s'ouvre pas.

Si vous ne parvenez pas à enfoncer correctement le pistolet distributeur de gazole dans la goulotte de remplissage, tournez le pistolet dans un sens puis dans l'autre en exerçant une légère pression. Cela permet d'ouvrir le détrompeur de ravitaillement et de rendre possible le ravitaillement. Si le détrompeur de ravitaillement reste fermé, rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler le système.

Si, en cas d'urgence, vous devez ravitailler votre véhicule avec un jerrycane, le détrompeur de ravitaillement ne s'ouvre pas. Pour pouvoir toutefois faire l'appoint de carburant, versez le gazole lentement et par petites quantités.

Capacités



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Capacité du réservoir à carburant

- Moteurs à essence et moteurs diesel à transmission intégrale.

environ 60 l, dont réserve d'environ 7 l.

- Moteurs à essence et diesel à traction avant.

environ 58 l, dont réserve d'environ 7 l.

Contrôles lors du ravitaillement en carburant



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Check-list

N'intervenez sur le moteur et dans le compartiment-moteur que si vous êtes familiarisé avec les manipulations nécessaires et avec les consignes de sécurité générales en vigueur et que si vous disposez des fluides et des consommables adéquats → Préparation des interventions dans le compartiment-moteur ! Si ce n'est pas le

cas, faites effectuer toutes les interventions dans un atelier spécialisé. Contrôlez ce qui suit régulièrement, de préférence lors du ravitaillement :



Niveau de liquide de lave-glace Essuie-glaces et lave-glace Essuie-glaces Lave-glace



Niveau d'huile-moteur Huile-moteur Huile-moteur Compartiment-moteur Huile-moteur_5



Niveau de liquide de refroidissement Liquide de refroidissement Liquide de refroidissement Compartiment-moteur Liquide de refroidissement_4



Niveau de liquide de frein Freinage, arrêt et stationnement Frein Stationnement



Pression de gonflage des pneus À savoir sur les roues et pneus Roues et pneus Pneus voir roues et pneus_0

- Éclairage du véhicule Éclairage Éclairage nécessaire à la sécurité routière :

- Clignotants
- Feux de position, feux de croisement et feux de route
- Feux arrière
- Feux stop
- Feu arrière de brouillard
- Éclairage de plaque de police

Carburant



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Essence
- Gazole

Le type de carburant avec lequel le véhicule doit être ravitaillé dépend de la motorisation du véhicule. Sur la face intérieure de la trappe à carburant, un autocollant indiquant le type de carburant à utiliser pour le véhicule respectif a été apposé en usine.

Volkswagen recommande de vous ravitailler avec un carburant à faible teneur en soufre ou sans soufre afin de réduire votre consommation et de parer à des endommagements du moteur.

Si, durant la conduite, le moteur se met à fonctionner de manière saccadée ou irrégulière, cela peut être dû à un carburant de qualité insuffisante ou mauvaise, par ex. lorsque de l'eau est présente dans le carburant.

Dès la survenue de tels symptômes, réduisez votre vitesse et rendez-vous à l'atelier spécialisé le plus proche en faisant tourner le moteur à régime moyen et sans forte sollicitation. Si ces symptômes surviennent directement après le ravitaillement, arrêtez immédiatement le moteur et faites appel à un spécialiste pour éviter également des dommages collatéraux.

Informations complémentaires et avertissements :

- Ravitaillement en carburant → Ravitaillement en carburant

- Gestion moteur et système d'échappement → Gestion moteur et épuration des gaz d'échappement
- ⇒ Brochure *Plan d'Entretien*,



AVERTISSEMENT

Une manipulation impropre du carburant peut entraîner des explosions, un incendie ainsi que des brûlures et d'autres blessures graves.


- Le carburant est une matière hautement explosive et très inflammable.
- Ne manipulez jamais de carburant à proximité de flammes nues, d'étincelles ou d'objets incandescents, par ex. des cigarettes.
- Tenez les flammes nues, les pièces chaudes et les étincelles à l'écart du carburant.
- Éteignez toujours le téléphone mobile et l'émetteur-récepteur lorsque vous manipulez du carburant. Le rayonnement électromagnétique peut provoquer la formation d'étincelles et ainsi un incendie.
- Évitez les décharges électrostatiques ainsi que les rayonnements électromagnétiques à proximité des carburants.
- Ne renversez jamais de carburant dans le véhicule ou dans le coffre à bagages.
- Respectez les consignes de sécurité et les prescriptions en vigueur quant à la manipulation des carburants.

Essence



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Types d'essence

Les véhicules avec moteur à essence doivent rouler avec de l'essence sans plomb conforme à la norme européenne EN 228 →  . Le ravitaillement peut être effectué avec des carburants contenant un pourcentage maximal d'éthanol de 10 % (E10). Si de l'essence conforme à la norme EN 228 n'est pas disponible, votre Partenaire Volkswagen vous renseignera sur les carburants qui répondent à cette norme.


Les différents types d'essence se distinguent par leur indice d'octane, par ex. 91, 95 ou 98 RON. Le véhicule peut être ravitaillé avec une essence présentant un indice d'octane supérieur à celui requis par le moteur. Ceci ne présente cependant aucun avantage en ce qui concerne la consommation de carburant ou la performance du moteur.

Additifs pour essence

La qualité de l'essence a une incidence sur le fonctionnement, la puissance et la longévité du moteur. Ravitaillez par conséquent votre véhicule avec de l'essence de qualité contenant déjà des additifs adaptés au type de carburant correspondant. Lorsqu'ils sont parfaitement adaptés au type de carburant correspondant, les additifs ont des propriétés anticorrosives, nettoient le système d'alimentation et préviennent la formation de dépôts dans le moteur. Volkswagen vous recommande de vous ravitailler avec un carburant à faible teneur en soufre ou sans soufre.

Si, pendant le trajet, il survient des dysfonctionnements qui pourraient être liés aux propriétés du carburant, nous vous conseillons de vous rendre dans un atelier spécialisé pour y faire effectuer une analyse des défauts. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen. Des additifs spéciaux, aux propriétés nettoyantes, sont disponibles chez votre Partenaire Volkswagen. Ainsi, des perturbations causées par des dépôts dans le système d'alimentation et dans le moteur peuvent être éliminées. Seuls des additifs homologués par Volkswagen sont utilisables dans les dosages prescrits pour chaque cas.

L'utilisation d'additifs non appropriés risque d'endommager considérablement le moteur et le catalyseur. N'utilisez jamais d'additifs pour essence contenant des additifs métalliques. Les additifs métalliques peuvent également être contenus dans les

additifs pour essence destinés à améliorer la résistance au cliquetis ou à augmenter l'indice d'octane. Par conséquent, n'utilisez de manière générale pas d'additifs d'essence proposés séparément → .

MISE EN GARDE

- Avant de vous ravitailler en essence, vérifiez que les indications relatives à la norme du carburant figurant sur la pompe à essence répondent aux exigences du véhicule.
- Ravitaillez le véhicule uniquement avec du carburant conforme à la norme mentionnée ci-dessus et présentant un indice d'octane suffisant. Le moteur et le système d'alimentation risquent sinon d'être considérablement endommagés. Vous risquez en plus une perte de puissance et une panne de moteur.
- Si, en cas d'urgence, vous devez utiliser de l'essence présentant un indice d'octane insuffisant, faites tourner le moteur uniquement à régime moyen et sans forte sollicitation. Évitez de rouler à haut régime et de solliciter fortement le moteur. Vous risquez sinon d'endommager le moteur ! Prenez dès que possible de l'essence présentant un indice d'octane suffisant.
- L'utilisation d'additifs non appropriés risque d'endommager considérablement le moteur et le catalyseur.
- N'utilisez pas de carburant contenant du métal. Le carburant LRP présente également des concentrations élevées d'additifs métalliques. Risque d'endommagement du moteur !
- Un seul plein avec du carburant au plomb ou d'autres additifs métalliques risque de dégrader l'efficacité du catalyseur et d'endommager considérablement le catalyseur et le moteur.

Gazole



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Gazole


Le gazole doit être conforme à la norme européenne EN 590.

La qualité de l'essence a une incidence sur le fonctionnement, la puissance et la longévité du moteur. Ravitaillez par conséquent votre véhicule avec du gazole de qualité contenant déjà des additifs servant à améliorer la qualité du carburant. Si du gazole conforme à la norme indiquée n'est pas disponible, votre Partenaire Volkswagen vous renseignera sur les gazoles qui répondent à cette norme.

Si vous utilisez du gazole à teneur élevée en soufre, les entretiens doivent être effectués à des intervalles plus courts
⇒ Brochure *Plan d'Entretien*, .

N'ajoutez aucun additif proposé séparément ni aucun antifigeant ou produit similaire avec le gazole. Si, pendant le trajet, il survient des dysfonctionnements qui pourraient être liés aux propriétés du carburant, nous vous recommandons de vous rendre dans un atelier spécialisé pour y faire effectuer une analyse des défauts. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen. Les partenaires Volkswagen disposent d'additifs spéciaux capables d'éliminer des dysfonctionnements liés à la qualité du carburant. Seuls des additifs de Service homologués par Volkswagen sont utilisables dans les dosages prescrits pour chaque cas. L'utilisation d'un additif non approprié ou le non-respect du dosage prescrit risque de causer des dommages considérables sur le véhicule.

Gazole d'hiver

L'utilisation de gazole d'été par des températures inférieures à 0 °C (+32 °F) peut entraîner des perturbations de fonctionnement, le carburant devenant trop visqueux en raison de la cristallisation de la paraffine. C'est pour cette raison que du gazole d'hiver, qui peut être utilisé sans problème en dessous de -20 °C (-4 °F), est proposé par exemple en Allemagne pendant la saison froide
→ .

Dans les pays où règnent d'autres conditions climatiques, des gazoles présentant des comportements en température différents sont proposés. Votre Partenaire Volkswagen et les stations-service du pays concerné vous renseigneront sur les gazoles disponibles dans ce pays.

Il est normal que le moteur diesel fasse, à froid, plus de bruit par des températures hivernales que par des températures estivales. De plus, les gaz d'échappement peuvent être légèrement bleutés lors du démarrage et de la phase de montée en température du moteur.

Préchauffage du filtre

Les véhicules à moteur diesel sont équipés d'un réchauffeur de filtre. Le fonctionnement de votre système d'alimentation est ainsi assuré en cas d'utilisation de gazole d'hiver résistant à -20 °C (-4.0 °F), voire même jusqu'à -24 °C ($-11,2\text{ °F}$).

Si malgré cela, par des températures inférieures à -24 °C (-11 °F), la viscosité du carburant est telle que le moteur ne démarre plus, il suffit de laisser le véhicule quelque temps dans un garage ou un atelier chauffé.

Réchauffeur additionnel

Selon la motorisation, les véhicules à moteur diesel peuvent être équipés d'un réchauffeur additionnel fonctionnant au carburant. Le réchauffeur additionnel fonctionne avec du carburant provenant du réservoir. Lorsque le réservoir ne contient plus que très peu de carburant (réserve), le réchauffeur additionnel se désactive automatiquement.



AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais d'accélérateur de démarrage. Un accélérateur de démarrage risque d'exploser et d'entraîner une accélération brusque du moteur, ce qui peut occasionner des blessures graves et endommager considérablement le moteur.



MISE EN GARDE

- Avant de vous ravitailler en gazole, vérifiez que les indications relatives à la norme du carburant figurant sur la pompe à essence répondent aux exigences du véhicule.
- Ravitaillez le véhicule uniquement avec du carburant conforme à la norme nommée et présentant un indice de cétane suffisant. Des dysfonctionnements considérables risquent sinon de se produire.
- Le véhicule **n'est pas** conçu pour l'utilisation de biogazole et ne doit donc **en aucun cas** être ravitaillé en biogazole puis fonctionner avec ce carburant. Vous risquez sinon d'endommager le système d'alimentation ainsi que le moteur !
- Nettoyez immédiatement et avec soin le carburant qui a débordé à l'aide de savon et d'eau chaude afin d'éviter que le véhicule ne soit endommagé.
- Le moteur diesel a été conçu uniquement pour fonctionner au gazole. N'utilisez donc pas d'essence, de mazout ou d'autre carburant inapproprié. Les substances contenues dans ces carburants peuvent endommager considérablement le système d'alimentation en carburant et le moteur.
- L'utilisation de gazoles à teneur élevée en soufre peut diminuer considérablement la durée de vie du filtre à particules. Pour connaître les pays dans lesquels le gazole a une teneur élevée en soufre, adressez-vous à votre Partenaire Volkswagen.



MISE EN GARDE

Lorsque la température extérieure est basse, n'ajoutez pas d'essence au gazole pour ne pas endommager le système d'injection du moteur.

Épuration des gaz d'échappement pour véhicules à moteur diesel (AdBlue®)



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Témoins d'alerte et de contrôle
- Informations relatives à l'AdBlue

→ Faire l'appoint d'AdBlue

Pour réduire les émissions polluantes, des catalyseurs SCR peuvent être utilisés pour les moteurs diesel. Grâce à l'AdBlue[®], solution d'urée spéciale, le catalyseur SCR transforme les oxydes d'azote en azote et en eau.

L'AdBlue[®] se trouve à bord du véhicule dans un réservoir séparé → Faire l'appoint d'AdBlue[®]. L'autonomie restante peut être régulièrement vérifiée à l'écran du combiné d'instruments.

Informations complémentaires et avertissements :

- Carburant → Carburant
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications



AVERTISSEMENT

Si le niveau d'AdBlue[®] est insuffisant, le véhicule ne peut pas redémarrer après la coupure de l'allumage. Aucun démarrage de fortune n'est possible !

- Au plus tard à une autonomie restante d'environ 1 000 km, faites l'appoint avec une quantité suffisante d'AdBlue[®].
- Ne roulez jamais jusqu'à épuisement du réservoir d'AdBlue[®].



ATTENTION

L'AdBlue[®], un liquide irritant et corrosif, peut entraîner des blessures au contact de la peau, des yeux ou des organes respiratoires.

- Observez toujours les instructions d'utilisation indiquées sur les bidons d'AdBlue[®]. Dans des conditions d'utilisation conformes aux instructions, l'utilisateur n'a pas à entrer en contact avec l'AdBlue[®].
- Si l'AdBlue[®] entre en contact avec les yeux, rincez-les immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin.
- Si l'AdBlue[®] entre en contact avec la peau, rincez immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin.
- Si vous avez avalé de l'AdBlue[®], rincez-vous immédiatement et abondamment la bouche avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Ne vous faites pas vomir tant qu'un médecin ne vous l'a pas ordonné. Faites appel à un médecin.



MISE EN GARDE

L'AdBlue[®] agresse les surfaces comme les parties peintes du véhicule, les matières plastique, les vêtements et les moquettes. Éliminez aussi rapidement que possible de l'AdBlue[®] renversé avec un chiffon humide et beaucoup d'eau froide.








- Si l'AdBlue[®] a déjà formé des cristaux, éliminez-le avec une éponge et de l'eau chaude.

Témoins d'alerte et de contrôle



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Allumé Cause éventuelle/remède → 

| Allumé Cause éventuelle/remède →  | |
|--|---|
|  | <p>Impossible de redémarrer le moteur ! Niveau d'AdBlue® trop bas.</p> <p>Garez le véhicule en toute sécurité sur une surface plane et faites l'appoint avec la quantité minimale d'AdBlue® → Informations relatives à l'AdBlue® .</p> |
|  | <p>Pas de redémarrage du moteur possible ! Dysfonctionnement de la réduction catalytique sélective.</p> |
|  | <p>Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé sans couper puis remettre l'allumage. Faites contrôler le système.</p> |
|  | <p>Le niveau d'AdBlue® est bas.</p> <p>Faites l'appoint d'AdBlue® dans la plage du kilométrage indiqué → Faire l'appoint d'AdBlue® . Volkswagen vous recommande pour cela de vous rendre dans un atelier spécialisé.</p> |
|  | <p>Dysfonctionnement de la réduction catalytique sélective ou appoint effectué avec de l'AdBlue® non conforme à la norme.</p> |
|  | <p>Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé. Faites contrôler le système.</p> |

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument ou les messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument ou des messages texte peut endommager le véhicule.

Informations relatives à l'AdBlue®




Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

La consommation d'AdBlue® dépend du style de conduite adopté, de la température ambiante à laquelle le véhicule roule et de la température de fonctionnement du système.

L'AdBlue® gèle à partir de -11 °C (+13 °F). Le gel de l'AdBlue® peut entraîner des restrictions en matière de ravitaillement. Le système est doté d'éléments de chauffage pour assurer sa fonctionnalité en basses températures.

La capacité du réservoir d'AdBlue® s'élève à environ 12 litres.

Les quantités d'appoint **minimale et maximale** d'AdBlue® sont indiquées sur l'afficheur du combiné d'instruments →  .

Le réservoir d'AdBlue® ne doit pas être vide. À partir d'une autonomie restante d'environ 2 400 km, une demande d'appoint d'AdBlue® apparaît à l'écran du combiné d'instruments → Faire l'appoint d'AdBlue® . Si la demande d'appoint est ignorée, vous ne pourrez plus démarrer le moteur ultérieurement →  . Inutile de faire l'appoint si vous n'y êtes pas invité.

AdBlue® est une marque déposée de l'Association Allemande de l'Industrie Automobile VDA et est également connu sous la désignation AUS32 ou DEF (Diesel Exhaust Fluid).



MISE EN GARDE

Surremplir le réservoir d'AdBlue® peut endommager l'installation du réservoir.

- Ne remplissez jamais plus que la quantité d'appoint maximale indiquée sur l'afficheur du combiné d'instruments.
- Volkswagen vous recommande de faire faire l'appoint d'AdBlue® dans un atelier spécialisé.

Faire l'appoint d'AdBlue®

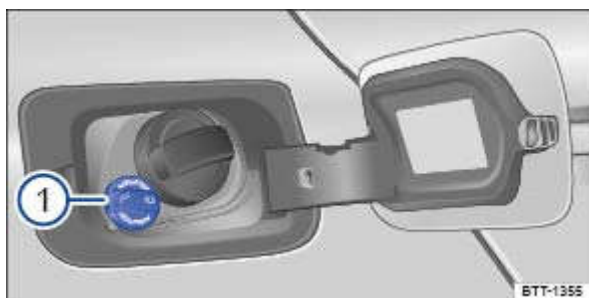


Fig. 217 Derrière la trappe à carburant : bouchon de la goulotte de remplissage

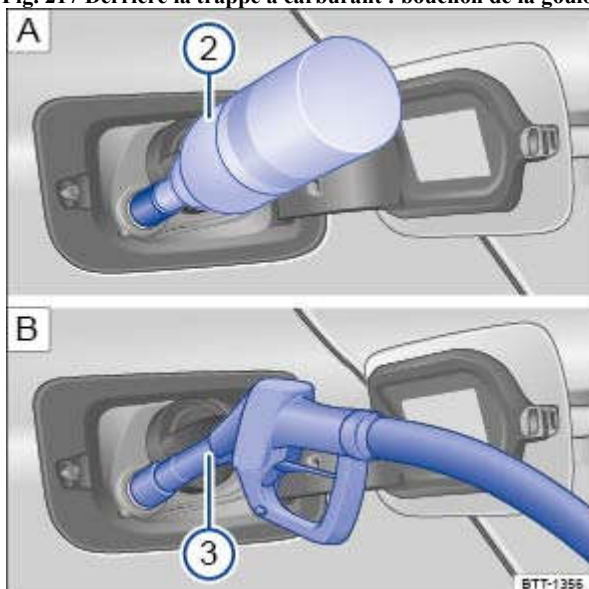





Fig. 218 ravitaillement avec le bidon de recharge, ravitaillement avec le pistolet distributeur



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Légende concernant la → Fig. 217 et la → Fig. 218 :

1.  Bouchon de la goulotte de remplissage
2.  Bidon de recharge
3.  Pistolet distributeur

Opérations préalables à l'appoint

Garer le véhicule à l'horizontale. Si le véhicule ne se trouve pas à l'horizontale, par exemple si un côté est sur le trottoir ou s'il est arrêté en côte, l'indicateur de niveau peut ne pas identifier correctement la quantité de remplissage.

Accédez au message de l'afficheur du combiné d'instrument pour afficher les quantités d'appoint **minimale et maximale**.

Si un message concernant le niveau de remplissage de l'AdBlue® s'est affiché sur l'afficheur du combiné d'instruments, faites l'appoint en ajoutant **au moins la quantité minimale recommandée**. L'appoint d'une quantité plus faible ne suffit pas.


Coupez l'allumage. Si l'allumage n'est pas coupé pendant l'appoint, le message de l'afficheur du combiné d'instruments peut rester allumé.

Ouverture de la goulotte de remplissage

- Ouverture de la trappe à carburant
- Dévissez le bouchon de la goulotte de remplissage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Ravitaillement avec le bidon de recharge

Utilisez uniquement de l'AdBlue® conforme à la norme ISO 22241-1. Utilisez uniquement des bidons d'origine.

- Tenez compte des remarques et des informations du fabricant du bidon de recharge.
- Tenez compte des indications concernant la durabilité.
- Dévissez le bouchon du bidon de recharge.
- Mettez en place le col du bidon de recharge tourné vers le bas sur la goulotte de remplissage et serrez-le à la main dans le sens des aiguilles d'une montre.
- Poussez le bidon de recharge vers la goulotte de remplissage et maintenez-le dans cette position.
- Attendez que le contenu du bidon de recharge se soit écoulé dans le réservoir d'AdBlue®. Ne comprimez pas ou n'endommagez pas le bidon de recharge !
- Dévissez le bidon de recharge dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-le avec précaution vers le haut →  .
- On reconnaît que le réservoir d'AdBlue® est entièrement rempli au fait que l'AdBlue® ne s'écoule plus du bidon de recharge.

Ravitaillement avec le pistolet distributeur

Le réservoir d'AdBlue® peut être rempli à des pompes à essence d'AdBlue® courantes.

- Le ravitaillement avec un pistolet distributeur d'AdBlue® s'effectue selon la même procédure que pour le ravitaillement du réservoir à carburant.

- Le réservoir d'AdBlue® est plein dès que le pistolet distributeur automatique correctement utilisé coupe le débit pour la première fois. Cessez le ravitaillement afin d'éviter tout endommagement éventuel du réservoir d'AdBlue® et tout écoulement d'AdBlue®.

Fermeture de la goulotte de remplissage

- Revissez le bouchon de la goulotte de remplissage dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
- Fermez la trappe à carburant.

Avant de reprendre la route

- Après le remplissage, ne mettez en route **que** l'allumage.
- Laissez l'allumage pendant au moins 30 secondes afin que le système puisse détecter que l'appoint a été fait.
- Ne démarrez le moteur qu'au bout de ces 30 secondes !



AVERTISSEMENT

Ne conservez l'AdBlue® que dans son bidon d'origine fermé et dans un endroit sûr.

- N'utilisez jamais de boîtes de conserve, de bouteilles ou d'autres contenants vides pour conserver l'AdBlue® afin qu'autres personnes puissent l'identifier.
- Conservez toujours l'AdBlue® hors de la portée des enfants.



MISE EN GARDE

- **Utilisez uniquement de l'AdBlue® conforme à la norme ISO 22241-1. Utilisez uniquement des bidons d'origine.**
- Ne mélangez jamais d'eau, de carburant ou d'additifs à l'AdBlue®. Les dommages résultant ces ajouts sont exclus de la garantie.
- Ne versez jamais d'AdBlue® dans le réservoir à gazole ! Vous risquez sinon d'endommager le moteur !
- Ne transportez pas le bidon de recharge en permanence dans le véhicule, Des variations de température et des endommagements peuvent entraîner un défaut d'étanchéité au niveau du bidon et l'AdBlue® pourrait endommager l'intérieur du véhicule.



Éliminez le bidon de recharge en respectant l'environnement.



Des bidons de recharge d'AdBlue® appropriés sont disponibles chez votre Partenaire Volkswagen.

Conduite en tout-terrain

Avant la première sortie tout-terrain



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Consignes de sécurité pour la conduite en tout-terrain
- Explication de certains termes techniques
- Avant une sortie tout-terrain
- Règles et remarques générales concernant la conduite
- Accessoires utiles pour la conduite en tout-terrain
- Faces avant du véhicule

Les véhicules à transmission intégrale peuvent rouler sur les routes stabilisées et non stabilisées. Veuillez impérativement lire le contenu de cette section avant d'effectuer une sortie tout-terrain.

Le véhicule n'a pas été conçu pour des voyages de type expédition.

Check-list

Pour une conduite en toute sécurité du véhicule hors des routes stabilisées, veuillez effectuer les opérations suivantes avant votre premier trajet :

- Respectez les consignes de sécurité fondamentales Consignes de sécurité pour la conduite en tout-terrain
Consignes de sécurité Conduite en tout-terrain .
- Familiarisez-vous avec l'utilisation du véhicule.
- Contrôlez et réglez si nécessaire la position assise Réglage de la position du siège Être assis et bouclez les ceintures de sécurité Ceintures de sécurité Ceintures de sécurité .
- Vérifiez la distance par rapport au volant et adaptez-la au besoin Direction Direction .
- Portez toujours des chaussures adaptées et seyantes qui assurent un bon maintien de vos pieds lors de la commande des pédales.
- Conditions de conduite en tout-terrain Conditions de conduite en tout-terrain.

Consignes de sécurité pour la conduite en tout-terrain



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière



AVERTISSEMENT

La technique intelligente du véhicule ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Des conditions défavorables peuvent entraîner, malgré l'intervention du dispositif antiblocage, une instabilité du véhicule due au blocage des roues, par ex. en cas de freinage à fond sur une piste caillouteuse meuble. Dans ce cas, une stabilisation du véhicule via un programme électronique de stabilisation activé n'est possible qu'avec certaines restrictions.



AVERTISSEMENT

La conduite en tout-terrain peut s'avérer dangereuse et peut provoquer des accidents, des blessures graves, des endommagements sur le véhicule ainsi que son immobilisation, et ce, loin de toute assistance.

- Ne choisissez jamais d'itinéraire dangereux et ne prenez jamais de risque pouvant mettre en danger votre vie et celle des occupants. Si vous ne pouvez pas continuer ou si vous avez des doutes sur la sécurité de votre itinéraire, faites demi-tour et empruntez un autre itinéraire.
- En tout-terrain, ce qui paraît facile peut s'avérer difficile voire dangereux et vous mettre, vous et vos passagers, dans des situations critiques. La meilleure solution est d'effectuer une reconnaissance à pied du terrain.
- En tout-terrain, adoptez une conduite particulièrement prudente tout en anticipant. Une vitesse trop élevée ou une mauvaise manœuvre de conduite risque de provoquer des blessures graves et des dommages sur le véhicule.
- Ne roulez jamais à une vitesse supérieure à celle qui est appropriée aux sorties en tout-terrain, aux conditions de la route, de la circulation et aux conditions météorologiques.
- Ne franchissez pas de talus, de crêtes ou de pentes avec une vitesse excessive. Cela peut entraîner le décollage du véhicule ; vous ne pouvez alors plus manœuvrer la direction et vous perdez le contrôle du véhicule.
- En cas de décollage éventuel du véhicule, gardez toujours les roues alignées. Si les roues sont braquées lors du contact avec le sol, le véhicule risque de se retourner.

- Même des passages tout-terrain apparemment sans danger peuvent se révéler dangereux. Les nids de poule, creux, fossés, précipices, obstacles, bas-fonds, sols meubles et bourbeux ne sont pas souvent reconnaissables en tant que tels et sont cachés en partie ou même complètement par de l'eau, de l'herbe ou des branches se trouvant sur le sol. Si nécessaire, effectuez une reconnaissance à pied du terrain.



AVERTISSEMENT

Les véhicules de sport polyvalents sont exposés à un risque de retournement bien plus élevé que les véhicules routiers normaux
→ Explication de certains termes techniques .

- En cas d'accident avec retournement, une personne non attachée est exposée à des risques de blessures mortelles nettement plus importants qu'une personne ceinturée.
- Votre véhicule possède un centre de gravité plus élevé et présente, lorsqu'il roule, un risque de retournement plus élevé qu'un véhicule routier normal non adapté à la conduite en tout-terrain.
- Ne roulez jamais à une vitesse trop élevée, en particulier dans les virages et n'effectuez jamais de manœuvres de conduite extrêmes.
- Adaptez toujours votre vitesse et votre style de conduite au terrain.
- Les bagages et d'autres objets transportés sur le toit du véhicule élèvent également le centre de gravité et augmentent le risque de retournement.



AVERTISSEMENT

- Évitez toujours de conduire en dévers → Conduite en dévers .
- Si le véhicule se trouve en dévers sur une pente, ne sortez jamais par les portes du véhicule orientées du côté aval. Le centre de gravité combiné du véhicule et son chargement (occupants et chargement) peuvent se déplacer, entraîner un renversement du véhicule et lui faire dévaler la pente. Sortez toujours tranquillement du véhicule par les portes du côté amont → Conduite en dévers .



AVERTISSEMENT

Le régulateur de vitesse a été conçu pour une utilisation du véhicule sur routes. Son utilisation en tout-terrain est totalement inappropriée et peut même s'avérer dangereuse.

- N'utilisez jamais le régulateur de vitesse en tout-terrain afin de réduire les risques de perte de contrôle du véhicule et les risques de blessures graves.



AVERTISSEMENT

Le système de surveillance périmétrique a été conçu pour une utilisation du véhicule sur routes. Son utilisation en tout-terrain est totalement inappropriée et peut même s'avérer dangereuse.

- N'utilisez jamais le système de surveillance périmétrique en tout-terrain afin de réduire les risques de perte de contrôle du véhicule et les risques de blessures graves.



AVERTISSEMENT

Si vous roulez avec un niveau de carburant insuffisant, le véhicule risque de tomber en panne en tout-terrain et peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Un niveau de carburant insuffisant peut entraîner une alimentation insuffisante du moteur en carburant, en particulier si vous conduisez en montée ou en descente.

- La direction ainsi que tous les systèmes d'aide à la conduite et d'assistance au freinage ne fonctionnent pas lorsque le moteur tousse ou s'arrête en raison d'un niveau de carburant insuffisant ou d'une alimentation irrégulière en carburant.
- Faites toujours le plein lorsque le réservoir à carburant n'est plus rempli qu'à 1/4 de sa capacité afin d'éviter tout risque de panne du véhicule dû à un niveau de carburant insuffisant.

⚠ MISE EN GARDE

Lorsque les glaces et le toit en verre sont ouverts, des précipitations subites peuvent mouiller l'équipement intérieur du véhicule et endommager le véhicule. En conduite tout-terrain, les glaces et le toit en verre doivent toujours être maintenus fermés.

Explication de certains termes techniques

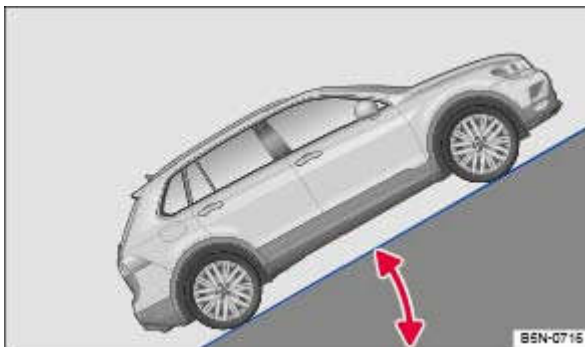


Fig. 219 Schéma de principe : angle de montée

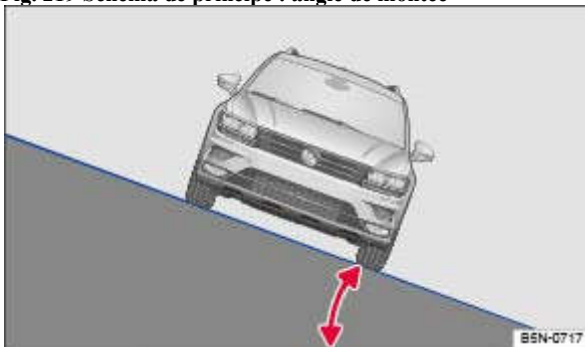


Fig. 220 Schéma de principe : angle de dévers



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Centre de gravité Le centre de gravité du véhicule influe sur sa tendance au retournement. Pour les sorties tout-terrain, le véhicule dispose d'une garde au sol plus importante et par conséquent d'un centre de gravité plus élevé que des véhicules routiers normaux. Le centre de gravité plus élevé entraîne également un risque de retournement plus élevé du véhicule lors de son déplacement. Vous devez toujours en avoir conscience lors de la conduite et vous devez tenir compte des conseils de sécurité et des avertissements contenus dans cette Notice d'Utilisation. **Garde au sol** Distance située entre le revêtement routier et le point le plus bas du soubassement du véhicule. **Angle de montée** La dénivelée en mètres pour une distance de 100 m (montée) est exprimée en pour cent ou en degrés → Fig. 219. Valeur jusqu'à laquelle le véhicule peut monter une côte avec sa propre force motrice. Cette valeur dépend, entre autres, du revêtement de la chaussée et de la puissance du moteur. **Angle de dévers** Valeur angulaire correspondant à l'inclinaison maximale latérale ou perpendiculaire à la ligne de plus grande pente que peut prendre le véhicule sans se renverser latéralement (dépend du centre de gravité) → Fig. 220. **Angle de crête** Valeur angulaire maximale que peut prendre le véhicule pour franchir à vitesse réduite une crête sans en heurter le sommet avec le soubassement. **Angle d'attaque** Passage du plan horizontal à une montée ou retour de la pente au plan horizontal. Valeur angulaire maximale de la pente ascendante que peut aborder un véhicule sans toucher avec le soubassement. **Ligne de plus grande pente** Trajectoire verticale en descente. **Croisement de ponts** Capacité de franchissement du véhicule lors du franchissement unilatéral d'un obstacle.

Avant une sortie tout-terrain



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Check-list

Pour votre propre sécurité ainsi que celle des passagers, veuillez toujours respecter les points suivants avant une sortie tout-terrain :



Informez-vous suffisamment avant de partir à la reconnaissance de la nature et du terrain.



Ne prévoyez pas d'étapes journalières trop longues. Tenez compte de l'augmentation de la consommation de carburant lors de la conduite en tout-terrain.



Faites le plein. En tout-terrain, la consommation de carburation est nettement plus élevée que sur route.



Vérifiez si les pneus sont adaptés à la sortie tout-terrain prévue. Recommandation en cas de sortie en terrain difficile : faites toujours équiper votre véhicule de pneus tout-terrain spéciaux.



Contrôlez et corrigez si nécessaire la pression de gonflage de tous les pneus, y compris la roue d'urgence (si le véhicule en est équipé).



Contrôlez le niveau d'huile-moteur et faites l'appoint d'huile-moteur si nécessaire Seul un niveau d'huile suffisant permet au moteur d'être correctement alimenté en huile, même en position inclinée.



Remplissez entièrement le réservoir de liquide de lave-glace avec de l'eau et du nettoyant pour glaces.



Montez l'œillet de remorquage avant ou arrière. Lorsque le véhicule est enlisé, le montage des œillets de remorquage n'est pas toujours possible.



Contrôlez l'outillage de bord et complétez-le en fonction de vos besoins Accessoires utiles pour la conduite en tout-terrain Conduite en tout-terrain Accessoires utiles .



Rangez vos bagages dans le véhicule en veillant à ce qu'ils soient le plus bas et le plus à plat possible. Attachez tous les objets en vrac.

Avant de pratiquer le tout-terrain, Volkswagen vous conseille de suivre un stage de conduite tout-terrain. Ceci est particulièrement important si vous n'avez pas ou peu d'expérience en conduite tout-terrain. Même les conducteurs expérimentés en conduite tout-terrain peuvent profiter d'un stage de conduite tout-terrain.

Un bon stage de conduite tout-terrain vous permettra d'apprendre à maîtriser le véhicule dans différentes situations tout-terrain et à conduire en terrain difficile. La conduite en tout-terrain exige des aptitudes et comportements différents de ceux requis pour la conduite sur route. La sécurité du conducteur et des occupants du véhicule dépend des connaissances du conducteur, de son habileté et de sa prudence.

Règles et remarques générales concernant la conduite



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Règles de comportement pour la conduite en tout-terrain

Un conducteur responsable doit respecter la nature, même en conduite tout-terrain. La conduite en sous-bois ou dans les prés peut être nuisible pour la faune et la flore.

- Restez toujours sur les chemins et sentiers balisés.
- Évitez de faire du bruit ou de la poussière.
- Laissez la nature comme vous l'avez trouvée en arrivant.
- Évitez les réserves naturelles sensibles.
- Accordez la priorité aux conducteurs qui montent ou qui vous dépassent.

Recommandations pour la conduite

Des règles particulières s'appliquent à la conduite en tout-terrain :

- Ne pratiquez jamais le tout-terrain seul. Lors d'une sortie tout-terrain, partez au moins à deux véhicules. Des situations imprévues sont toujours susceptibles de se produire. Il est particulièrement conseillé d'emporter un équipement vous permettant d'alerter les secours en cas d'urgence.
- Arrêtez-vous avant les passages critiques et effectuez à pied une reconnaissance du parcours.
- Franchissez les bosses lentement pour éviter que le véhicule décolle et soit ainsi endommagé et perde toute manœuvrabilité.
- Avancez lentement dans les passages difficiles. Lorsque le sol est glissant, montez en rapport et veillez à ce que votre véhicule reste toujours en mouvement.
- Assurez-vous toujours que les surfaces sont fermes et planes. En tout-terrain, la plupart des sols sont meubles et les pneus s'y enfoncent. La garde au sol ainsi que la profondeur guéable s'en trouvent diminuées.
- Même à faible vitesse, maintenez une distance de sécurité suffisante par rapport aux autres véhicules. Si le premier véhicule s'enlise brusquement, le véhicule qui suit peut alors encore s'arrêter à temps et éviter de s'enliser lui aussi.



MISE EN GARDE

- Assurez-vous toujours que la garde au sol sous le véhicule est suffisante. Des endommagements importants peuvent survenir sur le soubassement du véhicule s'il touche le sol. L'endommagement peut entraîner l'immobilisation de votre véhicule et empêcher la poursuite du parcours.

- En conduite tout-terrain, évitez de faire patiner l'embrayage ou de laisser le pied sur la pédale d'embrayage. En terrain accidenté, vous risquez sinon de débrayer involontairement, ce qui peut entraîner la perte de contrôle du véhicule. De plus, la liaison par friction entre le moteur et la boîte de vitesses n'est plus assurée. Par ailleurs, la conduite en faisant patiner l'embrayage entraîne une usure rapide de ce dernier.

Accessoires utiles pour la conduite en tout-terrain



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Cette liste de contrôle n'énumère que certains des équipements qui peuvent se révéler utiles en conduite tout-terrain : Pendant la sortie tout-terrain, munissez-vous des éventuelles instructions de montage ou de la notice d'utilisation des équipements optionnels et tenez-en compte.

Check-list

Objets utiles pour la conduite en tout-terrain :



Eau, boussole, cartes topographiques et lampe de poche avec piles de rechange.



Treuil, barre ou corde de remorquage présentant une résistance suffisante.



Téléphone mobile, pelle, couvertures et bottes en caoutchouc.



Le compresseur d'air électrique doit être branché sur les prises de courant 12 volts du véhicule pour le gonflage des pneus.



Une planche de bois d'environ 4 cm d'épaisseur et de 1 m de long ou un support en aluminium de mêmes dimensions pouvant servir d'aide au démarrage en cas d'enlèvement du véhicule ou de support de cric.



Chaînes à neige, roues de secours supplémentaires, kit de crevaillon, cric et clé démonte-roue.

Faces avant du véhicule

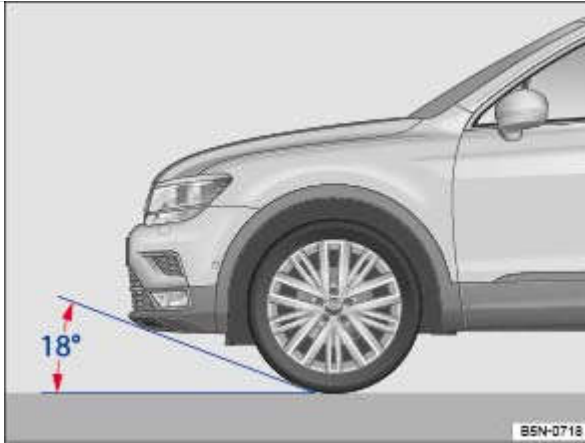


Fig. 221 Véhicule avec avant standard (angle d'attaque de 18°)

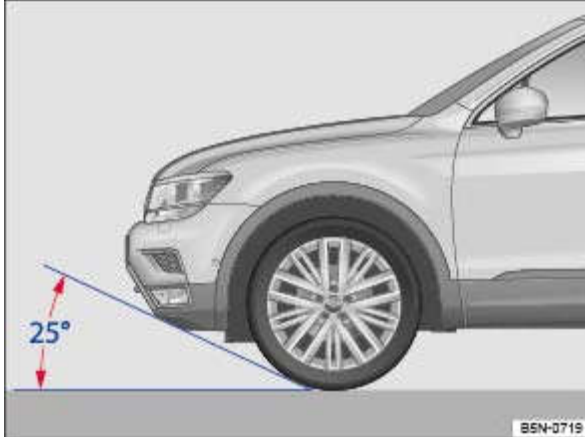


Fig. 222 Véhicule avec avant tout-terrain (angle d'attaque de 25°)



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Selon la variante, deux modèles de face avant de dimensions différentes sont montées.

L'angle d'attaque varie selon les éléments montés à l'avant du véhicule et des dimensions qui en résultent → Explication de certains termes techniques .

Conditions de conduite en tout-terrain



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Témoins d'alerte et de contrôle
- Sélection du bon rapport
- Passages à gué
- Conduite en terrain enneigé
- Conduite en terrain pentu
- Conduite en dévers
- Traversée de fossés
- Conduite sur le sable et dans la boue
- Véhicule enlisé
- Après une sortie tout-terrain

Considérez les exemples figurant dans ce chapitre comme des recommandations pour une conduite sûre en tout-terrain. Il est toutefois impossible de prédire si ces recommandations pourront s'appliquer à toutes les situations susceptibles de se présenter.

Il n'est pas possible de prendre en compte toutes les situations de conduite éventuelles étant donné la multitude des terrains existants et les différents risques et dangers qu'ils comportent. Les exemples constituent des directives générales pour une

conduite sûre en tout-terrain. Avant de vous aventurer en terrain inconnu, vous devez impérativement savoir comment se présente le terrain. Ceci vous permettra d'évaluer à l'avance les dangers pouvant survenir.

La fonction 4MOTION Active Control permet au conducteur d'un véhicule à transmission intégrale de sélectionner les réglages souhaités → 4MOTION Active Control .

Informations complémentaires et avertissements :

- Systèmes d'assistance au démarrage → Systèmes d'assistance au démarrage
- Avant le départ → Avant la première sortie tout-terrain



AVERTISSEMENT

Des passages tout-terrain apparemment sans danger peuvent se révéler dangereux. Les nids de poule, creux, fossés, précipices, obstacles, bas-fonds, sols meubles et bourbeux ne sont pas souvent reconnaissables en tant que tels et sont cachés en partie ou même complètement par de l'eau, de l'herbe ou des branches se trouvant sur le sol. La conduite dans des passages tout-terrain risque de provoquer des accidents, des blessures graves ainsi que l'immobilisation du véhicule.

- Avant de vous aventurer dans des passages tout-terrain inconnus, effectuez soigneusement à pied une reconnaissance du trajet.
- Ne choisissez jamais des trajets peu sûrs et ne prenez jamais de risques qui pourraient mettre en danger votre sécurité ainsi que celle des passagers. Si vous avez des doutes sur la sécurité de votre itinéraire, faites demi-tour et empruntez un autre itinéraire.
- Adaptez toujours votre vitesse et votre style de conduite au chargement, à l'état du terrain ainsi qu'aux conditions météorologiques et de visibilité.

Témoins d'alerte et de contrôle



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

| Allumé | Cause éventuelle/remède |
|----------|---|
| | Assistant de descente activé → 4MOTION Active Control . |
| Clignote | Cause éventuelle/remède |
| | Assistant de descente en phase de régulation → 4MOTION Active Control . |

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.



MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument ou des messages texte peut endommager le véhicule.

Sélection du bon rapport



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

La sélection du bon rapport dépend du terrain.

Avant de franchir un passage difficile, il est utile de s'arrêter pour savoir quel rapport vous devez sélectionner. Une fois que vous aurez effectué plusieurs sorties tout-terrain, l'expérience vous montrera quel est, en combinaison avec le blocage de différentiel correspondant, le rapport le mieux adapté à certains passages tout-terrain spécifiques.

Généralités

- Lorsque la vitesse correcte a été sélectionnée, le freinage du véhicule en descente à l'aide de la pédale de frein n'est pas toujours nécessaire car le frein moteur se révèle suffisant dans la plupart des cas.
- Dosez l'accélération à sa juste mesure. Une accélération trop forte peut entraîner le patinage des roues et par conséquent la perte de contrôle du véhicule.

Boîte automatique

- Sélectionnez la position **D** dans les passages tout-terrain plats et normaux.
- Sur sol mou ou glissant, conduisez en adaptant votre vitesse et en sélectionnant le rapport le plus long possible avec la commande Tiptronic.
- Lorsque vous traversez de la boue, du sable, de l'eau ou lorsque vous circulez en terrain vallonné, passez la **3ème** ou la **2ème** vitesse avec la commande Tiptronic → Passage des rapports .
- Utilisation du mode tout-terrain → 4MOTION Active Control .

Passages à gué



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

La traversée de terrains inondés peut provoquer des endommagements sur le véhicule → Avant une sortie tout-terrain .

En roulant prudemment, le véhicule peut franchir des passages où le niveau de l'eau atteint le rebord inférieur de la carrosserie, par ex. des flaques d'eau ou des cours d'eau stagnante. Ne restez en aucun cas immobilisé dans l'eau, ne reculez pas et ne coupez jamais le moteur.



AVERTISSEMENT

Des eaux à courant rapide peuvent être très fortes et emporter le véhicule. Cela peut conduire à des situations très dangereuses pouvant provoquer des accidents et des blessures graves voire mortelles.

- Ne vous arrêtez jamais dans l'eau.
- De l'eau qui pénètre dans le compartiment-moteur peut entraîner une immobilisation du véhicule dans l'eau.
- Un sol meuble, des obstacles sous l'eau et les bas-fonds risquent de provoquer des accidents ainsi qu'une immobilisation du véhicule dans l'eau. Cela risque de conduire à des situations critiques.



MISE EN GARDE

La traversée de cours d'eau est susceptible d'endommager des pièces du véhicule telles que le moteur, la chaîne cinématique, les trains roulants ou l'équipement électrique.

- N'effectuez le passage à gué que sur un sol ferme, et dont la profondeur est inférieure à la profondeur guéable maximale admissible sur toute la longueur.
- Ne traversez jamais de l'eau salée, car le sel risque de provoquer la corrosion. Rincez immédiatement à l'eau douce toutes les pièces du véhicule entrées en contact avec du sel ou de l'eau salée.

Conduite en terrain enneigé



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Ne montez les chaînes à neige **que sur les roues avant** avant de vous engager dans un terrain enneigé.

Même des passages tout-terrain apparemment sans danger peuvent se révéler dangereux. Ceci s'applique en particulier aux passages ne comportant pas d'ornières ou d'autres traces visibles.



AVERTISSEMENT

La conduite en terrain enneigé est très dangereuse.

- Les nids de poule, qu'ils soient profonds ou non, les creux, fossés, précipices, croûtes gelées ou autres obstacles sont souvent partiellement ou totalement recouverts de neige.
- Les dangers enfouis dans la neige peuvent provoquer un accident, des blessures graves ou l'immobilisation du véhicule dans des conditions météorologiques extrêmes.
- Adaptez toujours votre vitesse et votre style de conduite au chargement, à l'état du terrain ainsi qu'aux conditions météorologiques et de visibilité.


Conduite en terrain pentu



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Conduite en montée ou en descente

Avant toute conduite en montée ou en descente, arrêtez-vous, descendez du véhicule et examinez la situation :

- Parcourez le terrain à pied et contrôlez si le sol est suffisamment solide, s'il y a des obstacles ou d'autres dangers cachés →  .
- Regardez ce qui vous attend après la montée.
- Si le parcours est trop raide, trop accidenté ou si le sol est trop meuble, n'empruntez pas ce terrain et choisissez un autre parcours.
- Roulez lentement et à vitesse constante tout droit, en montée ou en descente.
- Dosez l'accélération afin qu'elle soit juste suffisante pour venir à bout de la montée. Une accélération trop forte peut entraîner le patinage des roues et la perte de contrôle du véhicule. Une accélération trop faible augmente la probabilité que le moteur s'arrête.
- En montée, vous ne devez jamais vous arrêter ou faire demi-tour.
- Évitez de faire caler le moteur.
- Évitez de passer les vitesses ou de débrayer durant la phase de montée.
- Utilisation du mode tout-terrain → 4MOTION Active Control .

Si vous ne pouvez pas venir à bout de la montée

- En montée, ne faites jamais demi-tour.

- Si le moteur cale, enfoncez la pédale de frein et redémarrez le moteur.
- Engagez la marche arrière et reculez lentement tout droit.
- Gardez la vitesse du véhicule constante à l'aide de la pédale de frein jusqu'à ce que vous trouviez une place sécurisée.

Conduite en descente

Ne dépassez jamais l'angle de dévers du véhicule ! Si une conduite en dévers se révèle impérative et que le véhicule menace de se renverser, braquez immédiatement en direction de la ligne de plus grande pente.

La conduite en descente présente un risque élevé de retournement. En descente, concentrez-vous particulièrement sur le braquage du véhicule.

Dans les descentes abruptes, utilisez le mode tout-terrain → 4MOTION Active Control .

- Lorsque vous conduisez en descente abrupte, engagez la première vitesse.
- Appuyez modérément sur la pédale de frein pour éviter de perdre le contrôle du véhicule.
- Dans la mesure du possible et si cela ne présente aucun danger, conduisez tout droit en suivant la ligne de plus grande pente (pente maximale).
- Évitez de débrayer ou de sélectionner le point mort.



AVERTISSEMENT

N'essayez jamais de rouler dans les montées ou les descentes si ces celles-ci sont trop abruptes pour le véhicule. Le véhicule risque de déraiper, de se renverser ou de faire un tonneau.

- L'angle de montée ou de descente ne doit pas dépasser la valeur maximale admissible pour le véhicule.
- Conduisez toujours en montée et en descente uniquement en suivant la ligne de plus grande pente.
- En montée et en descente, vous ne devez jamais tourner ou faire demi-tour. Le véhicule risque de basculer ou de déraiper.
- Si le moteur cale ou qu'il s'arrête pour quelque raison que ce soit, arrêtez-vous et actionnez la pédale de frein. Redémarrez le moteur. Engagez la marche arrière, relâchez la pédale de frein et exploitez le frein moteur pour ramener le véhicule avec précaution sur la ligne de plus grande pente. À cet effet, ralentissez et maintenez la vitesse constante.
- Si le moteur ne démarre pas, actionnez la pédale de frein en exerçant une force constante et laissez reculer le véhicule dans sa propre trace. À cet effet, ralentissez et maintenez la vitesse constante.
- Ne laissez jamais reculer le véhicule jusqu'au bas de la pente au point mort. Ceci peut entraîner la perte de contrôle du véhicule.

Conduite en dévers



Fig. 223 Braquage en direction de la ligne de plus grande pente

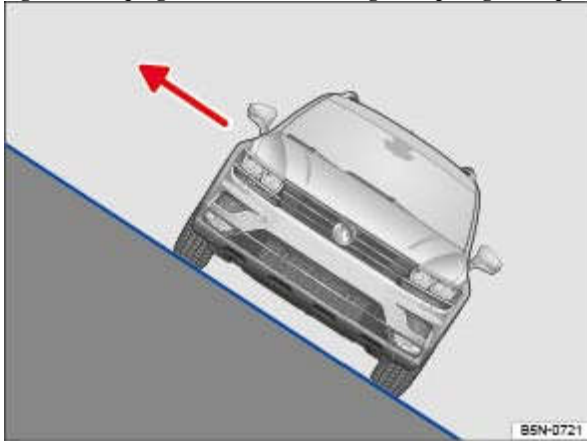


Fig. 224 En dévers, sortez du véhicule toujours du côté amont



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

La conduite en dévers constitue l'une des situations les plus dangereuses en tout-terrain → ⚠.

Cela peut paraître sans danger au premier abord, mais ne sous-estimez jamais les difficultés et les dangers que peut présenter la conduite en dévers. Un véhicule se trouvant en travers de la pente peut déraiper, se renverser ou faire un tonneau. Ceci peut entraîner des blessures graves et mortelles chez les occupants.

Avant de prendre la route, vérifiez s'il n'existe vraiment pas d'autre itinéraire plus sûr.

Si vous devez conduire en dévers, le sol doit être, dans la mesure du possible, ferme. Sur sol glissant ou sol meuble, le véhicule a tendance à déraiper latéralement ou à basculer. Veillez toujours à ce que l'inclinaison due aux inégalités du terrain ne soit pas trop importante. Si c'est le cas, le véhicule peut basculer ou faire un tonneau.

Lorsque le véhicule se trouve dans un dévers prononcé, les roues situées du côté aval ne doivent jamais se retrouver dans des creux ou des cavités du sol. Les roues situées du côté amont ne doivent jamais franchir de reliefs comme les pierres, les troncs d'arbres ou d'autres obstacles.

Si le véhicule menace de se renverser, braquez immédiatement du côté bas de la pente en accélérant légèrement → Fig. 223. S'il n'est pas possible de braquer en direction de la ligne de plus grande pente, tournez le volant dans le sens de la montée et accélérez légèrement.

Le centre de gravité doit être aussi bas que possible. Le poids de l'ensemble des occupants doit être uniformément réparti. Il est conseillé aux personnes fortes ou de grande taille de s'asseoir du côté amont du véhicule. Il est conseillé de retirer les bagages du toit et d'attacher les objets lourds, car leur déplacement brusque risque d'entraîner le renversement du véhicule → ⚠.



AVERTISSEMENT



N'essayez jamais de conduire en dévers. En particulier lorsque la pente est trop abrupte pour le véhicule. Le véhicule risque de dérapier, de se renverser et de faire un tonneau. Pour réduire le risque d'accident et de blessures graves, tenez compte des points suivants :

- Ne sous-estimez jamais les difficultés et les dangers que peut présenter la conduite en dévers. Ne choisissez jamais des trajets peu sûrs et ne prenez jamais de risques qui pourraient mettre en danger votre sécurité ainsi que celle des passagers. Si vous avez des doutes sur la sécurité de votre itinéraire, faites demi-tour et empruntez un autre itinéraire.
- Lors de la conduite en dévers, le véhicule peut alors perdre son adhérence, dérapier latéralement, se renverser ou faire un tonneau et dévaler la pente.
- Les roues situées du côté aval ne doivent jamais se retrouver dans des creux ou des cavités du sol. Les roues situées du côté amont ne doivent jamais franchir de reliefs comme les pierres, les troncs d'arbres ou d'autres obstacles.
- Avant la conduite en dévers, assurez-vous de pouvoir braquer en direction de la ligne de plus grande pente. Si cela n'est pas possible, empruntez un autre chemin. Si le véhicule menace de se renverser, braquez immédiatement en direction de la ligne de plus grande pente et accélérez légèrement → Fig. 223 .
- Si le véhicule se trouve en dévers prononcé sur une pente, évitez les mouvements brusques et incontrôlés dans le véhicule. Le véhicule peut alors perdre son adhérence, dérapier latéralement, se renverser, faire un tonneau et dévaler la pente.
- Si le véhicule s'arrête en dévers prononcé sur une pente, personne ne doit jamais sortir du véhicule par les portes orientées du côté aval. Ce qui risque de provoquer un déplacement du centre de gravité global. Le véhicule peut alors se renverser ou faire un tonneau et dévaler la pente. Pour éviter cela, quittez toujours le véhicule prudemment côté amont → Fig. 224 .
- Lorsque vous sortez du véhicule, veillez à ce que la porte ouverte du côté amont ne se ferme pas sous l'effet de son propre poids ou par inadvertance afin d'éviter d'éventuelles blessures.

Traversée de fossés



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

- Contrôlez si l'angle d'attaque et de dévers est suffisamment faible pour pouvoir traverser le fossé avec le véhicule →  .
- Franchissez le fossé dans la mesure du possible en angle aigu →  .
- Il faut que l'angle de dévers ne soit pas trop important lors de la traversée.



AVERTISSEMENT

Ne traversez jamais de fossés si l'angle d'attaque/de dévers est trop abrupt pour le véhicule ou si le fossé est trop profond. Le véhicule risque de dérapier, de se renverser et de faire un tonneau.



MISE EN GARDE



Si vous franchissez le fossé de face, les roues avant tombent dans le fossé. Le soubassement du véhicule risque de toucher le sol, ce qui peut entraîner un endommagement du véhicule ainsi que son immobilisation. Dans ce cas, et malgré la transmission intégrale, une sortie du fossé se révèle quasiment impossible.

Conduite sur le sable et dans la boue




Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Roulez toujours à vitesse constante sur le sable ou dans la boue, ne passez pas de vitesses manuellement et ne vous arrêtez pas.

- Vérifiez si le programme électronique de stabilisation est actif. Le témoin de contrôle  ou  dans le combiné d'instruments ne doit pas s'allumer → Freinage, arrêt et stationnement .
- Veillez à ce que le véhicule reste constamment en mouvement.
- Utilisation du mode tout-terrain → 4MOTION Active Control .
- Sélectionnez un rapport adapté et conservez-le jusqu'à ce que vous ayez rejoint le sol ferme → Sélection du bon rapport .

Si les pneus n'adhèrent plus, tournez rapidement le volant dans un sens puis dans l'autre. Ceci vous permet d'obtenir rapidement une meilleure adhérence des roues avant sur ce type de sol.

Conduite sur sable

Ne réduisez en aucun cas la pression de gonflage des pneus pour conduire sur le sable → . Cependant, pour la conduite sur le sable, si la pression de gonflage des pneus a chuté, vous devez toujours rétablir la pression correcte de gonflage des pneus avant de continuer votre route. La conduite avec une pression de gonflage des pneus insuffisante peut provoquer la perte de contrôle du véhicule et augmente le risque de blessures graves voire mortelles.

Conduite dans la boue

Ne modifiez ni votre vitesse ni votre direction. Les pneus peuvent perdre leur adhérence dans la boue. Si le véhicule dérape, braquez immédiatement dans la direction opposée pour retrouver le contrôle du véhicule.



AVERTISSEMENT

La conduite dans la boue et sur le sable peut se révéler dangereuse. Le véhicule peut déraiper de façon incontrôlée et faire ainsi courir un risque de blessures accru. Conduisez toujours avec prudence si vous devez rouler sur le sable et dans la boue.

- Ne choisissez jamais des trajets peu sûrs et ne prenez jamais de risques qui pourraient mettre en danger votre sécurité ainsi que celle des passagers. Si vous avez des doutes sur la sécurité de votre itinéraire, faites demi-tour et empruntez un autre itinéraire.



AVERTISSEMENT

Une pression de gonflage incorrecte des pneus peut provoquer un accident grave ou mortel.

- Une pression de gonflage incorrecte des pneus entraîne une usure accrue des pneus et dégrade le comportement routier du véhicule.
- Une pression de gonflage incorrecte des pneus peut provoquer une surchauffe, un endommagement subit, voire un éclatement des pneus, et un décollement de la bande de roulement, ce qui risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.

Véhicule enlisé



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière


Le dégagement du véhicule par mouvements de va-et-vient nécessite de l'entraînement et beaucoup d'adresse.

En cas de fausse manœuvre lors du dégagement du véhicule, le véhicule peut s'enliser encore davantage. Vous ne pouvez alors continuer qu'en demandant de l'aide à autrui.


Lorsqu'il devient impossible de continuer...

- Dégagez avec précaution les roues et assurez-vous qu'aucun autre élément du véhicule n'est enlisé.

- Passez la marche arrière.
- Accélérez en douceur et reculez le véhicule dans sa trace.

Si cela s'avère inefficace, placez des branchages, des tapis de sol ou de la toile à sac devant les pneus pour augmenter l'adhérence et améliorer ainsi la motricité → .

Dégagement du véhicule par mouvements de va-et-vient

Ne faites jamais patiner les roues de façon prolongée, le véhicule ne risquant que de s'enliser encore davantage → .

- Coupez l'antipatinage → Freinage, arrêt et stationnement .
- Tournez le volant de direction en position droite.
- Reculez jusqu'à ce que les roues commencent à patiner.
- Engagez immédiatement la première vitesse et avancez jusqu'à ce que les roues recommencent à patiner.
- Répétez ce va-et-vient jusqu'à ce que votre élan soit suffisant pour vous permettre de vous dégager.
- Après avoir dégagé le véhicule, activez l'antipatinage → Freinage, arrêt et stationnement .
- Utilisation du mode tout-terrain → 4MOTION Active Control .



AVERTISSEMENT

Personne ne doit jamais se trouver devant ou derrière le véhicule en particulier lorsque vous essayez de dégager un véhicule enlisé.

- Les roues qui patinent risquent de projeter violemment des pierres, des branchages, des morceaux de bois ou d'autres objets se trouvant sous les roues et de provoquer ainsi des blessures très graves.
- Si le véhicule enlisé se déplace brusquement, il risque d'écraser les personnes se trouvant devant ou derrière le véhicule.

Après une sortie tout-terrain



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Check-list



Nettoyez les clignotants, les feux, la plaque de police et l'ensemble des glaces.



Démontez si nécessaire l'œillet de remorquage ainsi que les chaînes à neige.



Contrôlez l'état des pneus, des jambes de force et des essieux pour déceler d'éventuels dégâts et ôtez les grosses saletés, les pierres et les corps étrangers logés entre les sculptures des pneus.



Contrôlez le soubassement du véhicule et ôtez tous les objets coincés dans le système de freinage, sur les roues, sur les trains roulants, sur le système d'échappement et dans le moteur, tels que des feuilles, des brindilles ou des morceaux de bois . Si vous constatez des dégâts ou des fuites, rendez-vous dans un atelier spécialisé ou faites appel à un spécialiste.



Ôtez les grosses saletés de la calandre et du soubassement du véhicule Entretien et nettoyage extérieur du véhicule Entretien du véhicule Extérieur_7 Entretien du véhicule Balais d'essuie-glace Entretien du véhicule Projecteurs Entretien du véhicule Blocs de feux arrière Entretien du véhicule Capteurs Entretien du véhicule Lentilles de caméra Entretien du véhicule Roues Entretien du véhicule Sorties d'échappement Entretien du véhicule Éléments décoratifs Entretien du véhicule Baguettes décoratives Entretien du véhicule Peinture du véhicule Entretien du véhicule Surfaces en verre Entretien du véhicule Films décoratifs Entretien du véhicule Films de protection Entretien du véhicule Protection du soubassement Entretien du véhicule Compartiment-moteur Balais d'essuie-glace Entretien/nettoyage Projecteurs Entretien/nettoyage Blocs de feux arrière Entretien/nettoyage Capteurs Entretien/nettoyage Lentilles de caméra Entretien/nettoyage Roues et pneus Entretien/nettoyage Sorties d'échappement Entretien/nettoyage Éléments décoratifs Entretien/nettoyage Baguettes décoratives Entretien/nettoyage Peinture du véhicule Entretien/nettoyage Surfaces en verre Entretien/nettoyage Films décoratifs Entretien/nettoyage Films de protection Entretien/nettoyage Dégivrage de barillets de serrures de portes Protection du soubassement Compartiment-moteur Caisson d'eau Compartiment-moteur Entretien/nettoyage Élimination de la neige Élimination de la glace Élimination des résidus de cire Élimination de la neige Dégivrage de barillets de serrures de portes Élimination de la glace Barillets de serrures de portes .



Vérifiez dans le compartiment-moteur la présence de saletés pouvant gêner le fonctionnement du moteur Préparation des interventions dans le compartiment-moteur Compartiment-moteur .



Désactivez le Mode tout-terrain 4MOTION Active Control Systèmes d'aide à la conduite 4MOTION Active Control_0 Trains roulants Régulation adaptative des trains roulants (DCC)_0 Trains roulants DCC_0 DCC Régulation adaptative des trains roulants (DCC) .



Réactivez l'antipatinage Freinage, arrêt et stationnement Frein Stationnement .



AVERTISSEMENT

Les objets coincés sous le plancher du véhicule représentent un danger. Après une sortie tout-terrain, vous devez toujours vérifier qu'aucun objet coincé ne se trouve dans le soubassement du véhicule.

- Ne conduisez jamais lorsque des objets sont coincés sur le soubassement, dans le système de freinage, les roues, les trains roulants, le système d'échappement ou dans le moteur.
- Des matériaux inflammables comme les feuilles ou les brindilles sèches peuvent s'enflammer au contact de pièces brûlantes du véhicule. Un incendie peut provoquer des blessures graves.
- Les objets coincés peuvent en effet endommager les conduites de carburant, le système de freinage, les joints ou d'autres éléments des trains roulants. Cela peut entraîner des accidents et la perte de contrôle du véhicule.

Entretien, nettoyage, maintenance

Dans le compartiment-moteur

Préparation des interventions dans le compartiment-moteur




Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Affichages
- Préparation du véhicule avant toute intervention dans le compartiment-moteur
- Ouverture et fermeture du capot-moteur

Avant toute intervention dans le compartiment-moteur, garez toujours le véhicule en toute sécurité sur une surface horizontale et solide.

Le compartiment-moteur d'un véhicule constitue une zone dangereuse. N'intervenez sur le moteur et dans le compartiment-moteur que si vous êtes familiarisé avec les manipulations nécessaires et les consignes de sécurité générales en vigueur et disposez des fluides, des consommables et des outils adéquats ! Des travaux qui ne seraient pas réalisés en bonne et due forme pourraient provoquer des blessures graves → . Si nécessaire, faites effectuer toutes les interventions dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Informations complémentaires et avertissements :

- Huile-moteur → Huile-moteur
- Liquide de refroidissement → Liquide de refroidissement
- Batterie → Batterie



AVERTISSEMENT

Des déplacements involontaires du véhicule au cours d'opérations de maintenance risquent de provoquer des blessures graves.

- Ne travaillez jamais sous le véhicule si celui-ci n'est pas immobilisé en toute sécurité. Si vous effectuez des opérations sous le véhicule alors que ses roues touchent le sol, veillez à ce dernier se trouve sur une surface plane, que ses roues soient bloquées et que sa clé soit retirée du contact-démarrateur.
- Si des travaux doivent être effectués sous le véhicule, il faut le sécuriser en l'étayant en plus avec des chandelles appropriées. Le cric n'est pas suffisant à cet effet et il risque de céder, ce qui peut provoquer des blessures graves.
- Le dispositif start/stop de mise en veille doit être désactivé.



AVERTISSEMENT

Le compartiment-moteur de tout véhicule est une zone dangereuse qui peut causer des blessures graves !

- Quelles que soient les opérations à effectuer, soyez toujours extrêmement vigilant et prudent et respectez les consignes de sécurité générales en vigueur. Ne prenez jamais de risques pour votre sécurité.

- N'intervenez vous-même sur le moteur ou dans le compartiment-moteur que si vous êtes familiarisé avec les opérations nécessaires. En cas de doute, confiez les opérations nécessaires à un atelier spécialisé. Des opérations non effectuées en bonne et due forme peuvent causer des blessures graves.
- N'ouvrez ou ne fermez jamais le capot-moteur tant que vous voyez de la vapeur ou du liquide de refroidissement s'échapper. La vapeur chaude ou le liquide de refroidissement brûlant peuvent causer des brûlures graves. Attendez toujours de ne plus entendre ni voir de vapeur ou de liquide de refroidissement s'écouler du compartiment-moteur.
- Laissez toujours refroidir le moteur avant d'ouvrir le capot-moteur.
- Les pièces chaudes du moteur et du système d'échappement peuvent causer des brûlures au contact de la peau.
- Une fois le moteur refroidi, tenez compte des points suivants avant d'ouvrir le capot-moteur :
 - Activez le frein de stationnement électronique et amenez le levier sélecteur sur la position **P** ou le levier de vitesses au point mort.
 - Coupez l'allumage et retirez la clé du véhicule du contact-démarrage.
 - Tenez toujours les enfants éloignés du compartiment-moteur et ne les laissez jamais sans surveillance.
- Lorsque le moteur est chaud, le système de refroidissement du moteur est sous pression. Lorsque le moteur est chaud, n'ouvrez jamais le couvercle du vase d'expansion du liquide de refroidissement. Le liquide de refroidissement risque sinon de gicler et d'entraîner des brûlures et d'autres blessures graves.
 - Tournez lentement et avec précaution le couvercle dans le sens inverse des aiguilles d'une montre tout en le poussant légèrement vers le bas.
 - Protégez-vous toujours le visage, les mains et les bras du liquide de refroidissement ou de la vapeur chaude à l'aide d'un grand chiffon épais.
- Lorsque vous faites l'appoint, ne renversez pas de fluides sur les pièces du moteur ou sur le système d'échappement. Les fluides renversés pourraient causer un incendie.



AVERTISSEMENT

Un équipement électrique sous haute tension peut causer des décharges électriques, des brûlures et des blessures graves, voire mortelles !

- Ne court-circuitez jamais l'équipement électrique. La batterie risque sinon d'exploser.
- Pour réduire le risque de décharge électrique et de blessures graves pendant que le moteur tourne ou au moment de son démarrage, tenez compte des points suivants :
 - Ne touchez jamais aux câbles électriques de l'allumage.
 - Ne touchez jamais les câbles électriques et les raccords des ampoules à décharge.



AVERTISSEMENT

Le compartiment-moteur comporte des pièces rotatives risquant de provoquer des blessures graves.

- Ne mettez jamais la main dans le ventilateur de radiateur ni aux alentours. Tout contact avec les pales du rotor peut entraîner des blessures graves. Le ventilateur est commandé par la température et peut se mettre en route automatiquement, même lorsque l'allumage est coupé ou la clé du véhicule hors du contact-démarrage.
- Lors d'interventions effectuées au démarrage du moteur ou lorsque celui-ci est en marche, les pièces en rotation (courroie multipistes, alternateur, ventilateur de radiateur, par ex.) et l'allumage haute tension présentent un danger de mort. Soyez toujours extrêmement vigilant.
 - Tenez toujours éloignés des pièces en rotation du moteur les parties du corps, les bijoux, les cravates, les vêtements amples et les cheveux longs. Avant toute intervention, retirez toujours les bijoux et cravates, attachez les cheveux longs et veillez à ce que tous les vêtements reposent bien le long du corps afin d'éviter qu'ils ne se coincent dans les pièces du moteur.
 - Actionnez toujours l'accélérateur avec une extrême prudence et n'accélérez jamais par inadvertance. Le véhicule peut se mettre en mouvement même si le frein de stationnement électronique a été activé.
- Ne laissez aucun objet (outils ou chiffons, par ex.) dans le compartiment-moteur. La présence d'objets peut causer des dysfonctionnements, endommager le moteur et provoquer un incendie.

AVERTISSEMENT

L'utilisation de matériaux isolants supplémentaires dans le compartiment-moteur (par ex. couvertures) risque de perturber son fonctionnement, entraîner des incendies et provoquer des blessures graves.

- Ne recouvrez jamais le moteur avec des couvertures ou d'autres matériaux isolants.

AVERTISSEMENT

Les fluides ainsi que certains matériaux du compartiment-moteur sont facilement inflammables et peuvent causer un incendie et des blessures graves !

- Ne fumez jamais à proximité du compartiment-moteur.
- Ne travaillez jamais à proximité d'étincelles ou de flammes nues.
- Ne versez jamais de fluides sur le moteur. Ils peuvent s'enflammer sur les pièces brûlantes du moteur et entraîner ainsi des blessures.
- Si des interventions sur l'équipement d'alimentation en carburant ou sur l'équipement électrique sont nécessaires, tenez compte de ce qui suit :
 - Déconnectez toujours la batterie. Veillez à ce que le véhicule soit déverrouillé lorsque la batterie est déconnectée ; l'alarme antivol est sinon activée.
 - Ne travaillez jamais à proximité de systèmes de chauffage, de chauffe-eaux ou d'autres flammes nues.
- Ayez toujours à disposition un extincteur opérationnel ayant été contrôlé.

MISE EN GARDE

En cas d'appoint ou de vidange de fluides, veillez à ce que les fluides appropriés soient versés dans les orifices de remplissage respectifs. L'utilisation de fluides inappropriés risquerait de se traduire par de graves dysfonctionnements et d'endommager le moteur.



Les fluides qui s'écoulent du véhicule sont nuisibles à l'environnement. Contrôlez donc régulièrement l'état du sol se trouvant sous votre véhicule. Si vous remarquez sur le sol des tâches de fluides, faites contrôler le véhicule dans un atelier spécialisé. Mettez au rebut les fluides qui se sont écoulés dans le respect des règles de dépollution en vigueur.

Affichages

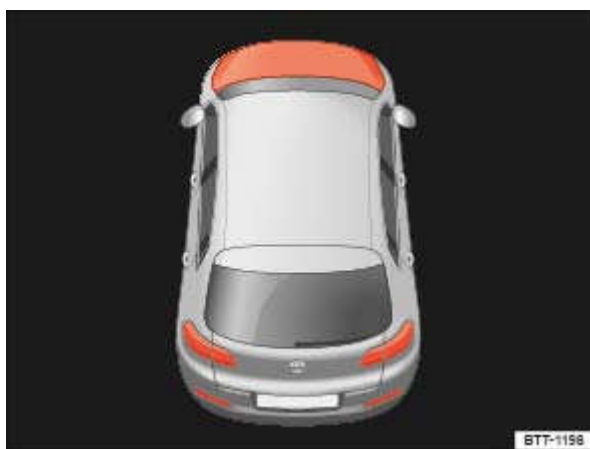


Fig. 225 Afficheur du combiné d'instruments : capot-moteur ouvert ou mal fermé (schéma de principe)



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Un symbole → Fig. 225 apparaissant sur l'afficheur du combiné d'instruments vous informe que le capot-moteur est ouvert ou incorrectement fermé.



Arrêtez de rouler ! Le cas échéant, soulevez une nouvelle fois le capot-moteur et fermez-le.

Ce symbole est également visible lorsque l'allumage est coupé ; il s'éteint quelques secondes après le verrouillage du véhicule si les portes sont fermées.



AVERTISSEMENT

Ne pas tenir compte des affichages d'avertissement risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les affichages d'avertissement.
- Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.



Le symbole peut varier selon la version du combiné d'instruments.

Préparation du véhicule avant toute intervention dans le compartiment-moteur



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Check-list

Effectuez toujours les opérations suivantes dans l'ordre indiqué avant toute intervention dans le compartiment-moteur → ⚠ :



Garez en toute sécurité le véhicule sur une surface plane et solide.



Enfoncez la pédale de frein et maintenez-la dans cette position jusqu'à ce que le contact d'allumage ait été désactivé.



Activez le frein de stationnement électronique Freinage, arrêt et stationnement Frein Stationnement .



Amenez le levier de vitesses au point mort ou le levier sélecteur en position P Passage des rapports Passage des rapports Boîte automatique Blocage de retrait de la clé de contact_0 Boîte automatique voir Passage des rapports_0 Boîte automatique Boîte mécanique voir Passage des rapports_0 Boîte mécanique Sélection du bon rapport en tout-terrain_0 .



Coupez l'allumage et retirez la clé du véhicule du contact-démarrage Démarrage et arrêt du moteur Moteur et contact d'allumage Contact d'allumage voir Moteur et contact d'allumage_0 .



Laissez refroidir suffisamment le moteur.



Éloignez toujours les enfants et toute autre personne du compartiment-moteur.



Assurez-vous que le véhicule est correctement immobilisé.

AVERTISSEMENT

La non-observation de la liste de contrôle qui est importante pour votre propre sécurité risque de provoquer des blessures graves.

- Effectuez toujours les opérations figurant dans la liste de contrôle et respectez les consignes de sécurité générales en vigueur.

Ouverture et fermeture du capot-moteur

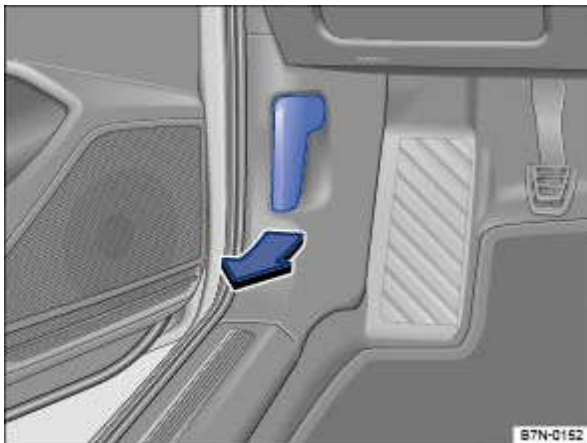


Fig. 226 Au plancher du côté conducteur : levier de déverrouillage du capot-moteur

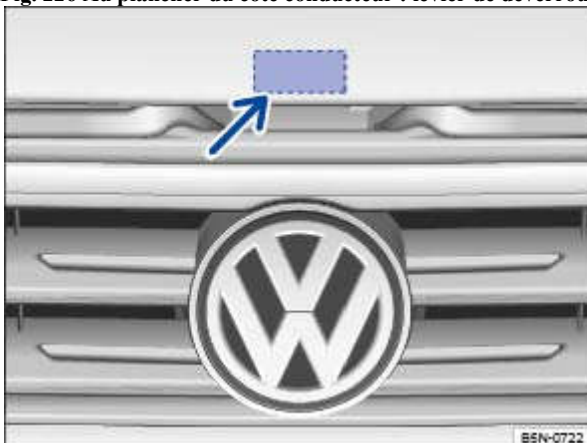




Fig. 227 Au-dessus de la grille de calandre : levier de commande du capot-moteur




Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Ouverture du capot-moteur

- Avant d'ouvrir le capot-moteur, assurez-vous que les bras d'essuie-glace reposent sur le pare-brise → .

- Ouvrez la porte du conducteur et tirez le levier de déverrouillage dans le sens de la flèche → Fig. 226 . Le capot-moteur est éjecté du dispositif de verrouillage du porte-serrure sous l'action d'un ressort →  .
- Soulevez le capot-moteur en le saisissant par le levier de commande → Fig. 227 (flèche) et ouvrez-le complètement. Le capot-moteur est maintenu à l'aide du vérin pneumatique.

Fermeture du capot-moteur

- Tirez le capot-moteur vers le bas jusqu'à ce que le vérin pneumatique n'oppose plus de résistance →  .
- Laissez tomber le capot-moteur dans le dispositif de verrouillage du porte-serrure à partir d'une hauteur d'environ 30 cm – *n'exercez aucune pression supplémentaire* sur le capot-moteur !

Si le capot-moteur n'est pas fermé, soulevez-le et fermez-le correctement.

Le capot-moteur est correctement fermé lorsqu'il affleure les éléments de carrosserie qui l'entourent. Le capot-moteur n'est plus mis en évidence sur l'afficheur du combiné d'instruments ou l'affichage s'éteint → Affichages .



AVERTISSEMENT

Si le capot-moteur n'a pas été fermé correctement, il peut s'ouvrir subitement en cours de route et masquer la visibilité vers l'avant. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Après avoir fermé le capot-moteur, vérifiez que le dispositif de verrouillage du porte-serrure est correctement encliqueté. Le capot-moteur doit affleurer les éléments de carrosserie qui l'entourent.
- Si vous constatez en cours de route que le capot-moteur n'est pas correctement fermé, arrêtez-vous immédiatement et fermez le capot-moteur.
- N'ouvrez ou ne fermez le capot-moteur que lorsque personne ne se trouve dans la zone de débattement.



MISE EN GARDE

- Pour éviter tout risque d'endommagement du capot-moteur et des bras d'essuie-glace, n'ouvrez-le capot-moteur que lorsque les essuie-glaces sont désactivés et rabattus.
- Posez toujours les bras d'essuie-glace sur le pare-brise avant de prendre la route.

Huile-moteur



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Témoins d'alerte et de contrôle
- Spécifications de l'huile-moteur
- Contrôle du niveau d'huile-moteur et appoint d'huile-moteur
- Consommation d'huile-moteur
- Vidange d'huile-moteur

Informations complémentaires et avertissements :

- Préparation des interventions dans le compartiment-moteur → Préparation des interventions dans le compartiment-moteur



AVERTISSEMENT

Une manipulation impropre de l'huile-moteur risque de provoquer des brûlures et d'autres blessures graves.

- Portez toujours des lunettes de protection lors de la manipulation de l'huile-moteur.
- L'huile-moteur est toxique, vous devez donc la conserver hors de la portée des enfants.
- Conservez l'huile-moteur uniquement dans son bidon d'origine fermé. Conservez de la même manière l'huile usagée avant de la mettre au rebut.
- N'utilisez jamais de boîtes de conserve, de bouteilles ou d'autres contenants vides pour conserver l'huile-moteur ; cela pourrait inciter des tiers à en boire le contenu.
- Être en contact régulier avec l'huile-moteur peut nuire à la peau. Lavez toujours avec soin la peau avec de l'eau et du savon lorsqu'elle est humectée d'huile-moteur.
- Lorsque le moteur tourne, l'huile-moteur devient brûlante et peut causer des brûlures graves sur la peau. Laissez toujours refroidir le moteur.






De l'huile-moteur renversée ou qui s'écoule est une source de pollution pour l'environnement. Recueillez les fluides qui se sont écoulés et mettez-les au rebut dans le respect des règles de dépollution en vigueur.


Témoins d'alerte et de contrôle



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Les témoins d'alerte et des messages d'avertissement peuvent apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments. Des signaux sonores peuvent également retentir.

| Allumé | Cause éventuelle/remède |
|---|--|
|  | Niveau d'huile-moteur insuffisant ou trop élevé. |
| | Arrêtez le moteur. Contrôlez le niveau d'huile → Contrôle du niveau d'huile-moteur et appoint d'huile-moteur . |
| Clignote | Cause éventuelle/remède |
|  | Pression d'huile-moteur insuffisante. |
|  | Arrêtez de rouler ! |
| | Coupez le moteur. Contrôlez le niveau d'huile → Contrôle du niveau d'huile-moteur et appoint d'huile-moteur . |
| | – Si le témoin d'alerte clignote, bien que le niveau d'huile-moteur soit correct, <i>ne poursuivez pas</i> votre route ou ne laissez pas le moteur tourner. Le moteur risque |

| Clignote | Cause éventuelle/remède |
|---|---|
| | d'être endommagé. Faites appel à un spécialiste. |
|  | Dysfonctionnement du système d'huile-moteur. |
| | Rendez-vous dans un atelier spécialisé. Faites contrôler le capteur de niveau d'huile-moteur. |



AVERTISSEMENT

Le non-respect des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument et les messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.



MISE EN GARDE

Ne pas tenir compte des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte peut entraîner l'endommagement du véhicule.



Au moment où vous mettez l'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement dans le combiné d'instruments pour un contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.


Spécifications de l'huile-moteur



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Utilisez une huile-moteur strictement conforme aux spécifications du ⇒ Brochure *Plan d'Entretien*, .

Le choix d'une huile-moteur appropriée est important pour le fonctionnement et la longévité du moteur. En usine, le remplissage du moteur s'effectue avec de l'huile multigrade de qualité supérieure qui peut être généralement utilisée toute l'année.



N'utilisez si possible que de l'huile-moteur homologuée par Volkswagen →  . Si vous souhaitez maintenir le Service Vidange à intervalles variables, vous devez faire l'appoint uniquement avec de l'huile spécialement homologuée pour le Service Vidange à intervalles variables conformément à la norme VW correspondante . Les huiles-moteur mentionnées sont des **huiles multigrades superlubrifiantes**.

Les huiles-moteur font l'objet de perfectionnements constants. Les Partenaires Volkswagen sont tenus constamment informés des dernières modifications. C'est pourquoi Volkswagen recommande de faire effectuer la vidange d'huile-moteur par un Partenaire Volkswagen.

La qualité de l'huile-moteur est conforme, non seulement aux exigences du moteur et du système d'épuration des gaz d'échappement, mais aussi à la qualité du carburant. Sur tous les moteurs à combustion interne, l'huile-moteur entre par principe en contact avec les résidus de combustion et le carburant, ce qui a des effets sur le vieillissement de l'huile-moteur.

Étant donné que la qualité des carburants peut diverger fortement d'un marché à l'autre, il importe d'en prendre compte lors du choix de l'huile-moteur appropriée.

L'utilisation d'une huile-moteur conforme aux normes VW 504 00 et VW 507 00 suppose l'utilisation de carburant répondant aux normes EN 228 (essence) et EN 590 (gazole) ou présentant des qualités semblables. **Par conséquent, les huiles-moteur conformes aux normes VW 504 00 et VW 507 00 ne sont pas appropriées pour de nombreux marchés.**

| | Spécifications autorisées de l'huile-moteur →  | | <i>Spécifications alternatives de l'huile-moteur</i> →  |
|---|---|--|--|
| Type de moteur | Entretien variable QI6 (LongLife) | Entretien fixe QI1, QI2, QI3, QI4, QI7 (asservi à la durée ou au kilométrage) | <i>Uniquement dans l'UE, en Suisse, en Norvège, au Japon et en Australie ^{a)}</i> |
| Moteurs à essence | VW 504 00 | VW 502 00 | VW 504 00 |
| Moteurs diesel avec filtre à particules ^{b)} | VW 507 00 | VW 507 00 | – |
| Moteurs diesel sans filtre à particules ^{b)} | VW 507 00 | VW 505 01 | VW 507 00 |



MISE EN GARDE

- Ne mélangez pas d'additif lubrifiant à l'huile-moteur. Les dommages résultant de l'utilisation de tels additifs sont exclus de la garantie.
- N'utilisez que de l'huile-moteur expressément agréée par Volkswagen pour votre moteur. L'utilisation d'autres types d'huile-moteur risque d'endommager le moteur !
- Si les huiles-moteur mentionnées dans le tableau ne sont pas disponibles, vous pouvez faire l'appoint avec une autre huile-moteur en cas d'urgence. Afin de ne pas endommager le moteur, ne versez qu'une seule fois une quantité maximale de 0,5 litre de l'huile-moteur suivante jusqu'à la prochaine vidange d'huile :
 - Moteurs à essence : norme ACEA A3/B4 ou API SN (API SM).
 - Moteurs diesel : norme ACEA C3 ou API CJ-4.

^{a)} Les spécifications alternatives de l'huile-moteur ne peuvent être utilisées que pour les entretiens fixes QI1, QI2, QI3, QI4 et QI7 et uniquement si les carburants de qualité conforme à la norme EN 228 (essence) ou à la norme EN 590 (gazole) ou de qualité semblable sont disponibles dans le pays où vous vous trouvez.

^{b)} Si vous ne savez pas si votre véhicule est équipé d'un filtre à particules, veuillez vous renseigner auprès d'un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Contrôle du niveau d'huile-moteur et appoint d'huile-moteur

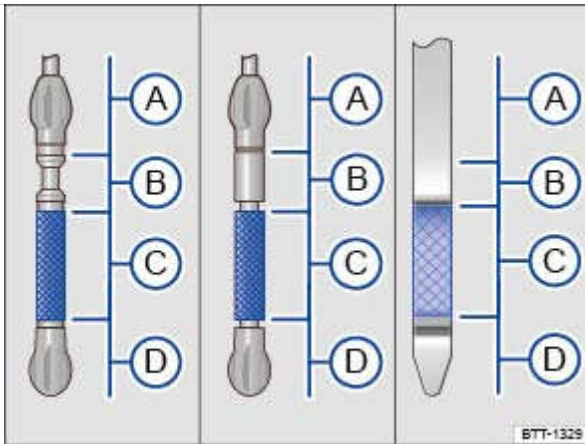


Fig. 228 Repères pour niveau d'huile-moteur sur la jauge d'huile (variantes)



Fig. 229 Dans le compartiment-moteur : bouchon de l'orifice de remplissage d'huile-moteur (schéma de principe)



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Légende de la → Fig. 228 :

1. **A** Niveau d'huile trop élevé – rendez-vous dans un atelier spécialisé.
2. **B** Ne faites pas l'appoint d'huile.
3. **C** Niveau d'huile correct.
4. **D** Niveau d'huile insuffisant – faites l'appoint d'huile-moteur.

Check-list

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué → ⚠ :



Le moteur ayant atteint sa température de fonctionnement, garez votre véhicule sur une surface horizontale afin d'éviter toute lecture erronée du niveau d'huile-moteur.



Arrêtez le moteur et attendez quelques minutes pour permettre à l'huile-moteur de refluer dans le carter d'huile.



Ouvrez le capot-moteur Préparation des interventions dans le compartiment-moteur Compartiment-moteur .



Cherchez l'orifice de remplissage d'huile moteur et la jauge d'huile. L'orifice de remplissage d'huile-moteur se reconnaît au symbole figurant sur le couvercle et la jauge d'huile à la poignée de couleur. En cas de doute sur l'emplacement du bouchon et de la jauge d'huile, rendez-vous dans un atelier spécialisé.



Retirez la jauge d'huile du tube de guidage et essuyez-la avec un chiffon propre.



Remettez ensuite la jauge d'huile en place dans le tube de guidage jusqu'en butée. Si un repère se trouve en haut de la jauge d'huile, il doit, lors de la mise en place dans la rainure correspondante, correspondre avec l'extrémité supérieure du tube de guidage.

- Retirez de nouveau la jauge d'huile puis relevez le niveau d'huile-moteur sur la jauge comme suit : ① Niveau d'huile trop élevé. Tenez compte des messages éventuellement affichés sur le combiné d'instruments et consultez un atelier spécialisé . ② Ne faites pas l'appoint d'huile-moteur . Poursuivez avec l'étape 16. ③ Niveau d'huile correct. Il est possible d'ajouter de l'huile-moteur, par exemple en cas de forte sollicitation du moteur Consommation d'huile-moteur Huile-moteur Consommation , jusqu'à la limite supérieure de cette zone. Poursuivez avec l'étape 8 ou 16. ④ Niveau d'huile trop bas. Faites impérativement l'appoint d'huile. Poursuivez avec l'étape 8.



Après avoir relevé le niveau d'huile-moteur, remettez en place la jauge d'huile jusqu'en butée dans le tube de guidage.



Dévissez le bouchon de l'orifice de remplissage d'huile-moteur .



Faites l'appoint uniquement avec de l'huile-moteur expressément agréée par Volkswagen pour le moteur concerné, en versant pas à pas de petites quantités (pas plus de 0,5 l).



Pour éviter un remplissage excessif, attendez une minute environ après chaque appoint pour permettre à l'huile-moteur de s'écouler dans le carter d'huile jusqu'au repère de la jauge d'huile.



Relevez de nouveau le niveau d'huile-moteur sur la jauge avant de verser une nouvelle petite quantité d'huile-moteur. Ne versez jamais de quantité excessive d'huile-moteur .



À la fin de l'appoint, le niveau d'huile doit se situer au milieu de la zone ③. Il ne doit pas se trouver au-dessus de ③, dans la zone ④ et ne doit pas se situer dans la zone ① .



Si un appoint d'huile-moteur excessif a été effectué par mégarde et que le niveau d'huile-moteur se trouve ensuite dans la zone **A**, ne démarrez pas le moteur. Adressez-vous à un atelier spécialisé et, si nécessaire, faites appel à un spécialiste.



Après avoir fait l'appoint, vissez soigneusement le bouchon de l'orifice de remplissage.



Remettez la jauge d'huile en place dans le tube de guidage jusqu'en butée. Si un repère se trouve en haut de la jauge d'huile, il doit, lors de la mise en place dans la rainure correspondante, correspondre avec l'extrémité supérieure du tube de guidage.



Fermez le capot-moteur Préparation des interventions dans le compartiment-moteur Compartiment-moteur .



AVERTISSEMENT

L'huile-moteur peut s'enflammer au contact de pièces brûlantes du moteur. Cela peut causer des incendies ainsi que des brûlures et des blessures graves.

- L'huile-moteur renversée sur des pièces du moteur froides risque de se réchauffer et de s'enflammer lorsque le moteur tourne.
- Après le remplissage, assurez-vous toujours que le bouchon de l'orifice de remplissage est fermement vissé et que la jauge d'huile est remise en place correctement dans le tube de guidage. L'huile-moteur risquerait sinon de s'écouler sur les pièces brûlantes du moteur lorsque celui-ci tourne.



MISE EN GARDE

- Si vous avez ajouté par inadvertance trop d'huile-moteur et que le niveau d'huile se trouve ensuite dans la zone → Fig. 228 **A**, ne démarrez pas le moteur. Adressez-vous à un atelier spécialisé et, si nécessaire, faites appel à un spécialiste. Sinon, le catalyseur ainsi que le moteur peuvent être endommagés !
- Lors de l'appoint en fluides, veillez à verser les fluides appropriés dans leurs orifices de remplissage respectifs. L'utilisation de fluides inappropriés risquerait de se traduire par de graves dysfonctionnements et d'endommager le moteur.



Le niveau d'huile ne doit en aucun cas se trouver dans la zone → Fig. 228 **A**. Sinon, de l'huile risque d'être aspirée par l'aération de carter-moteur et parvenir dans l'atmosphère par l'intermédiaire du système d'échappement.

Consommation d'huile-moteur



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

La consommation d'huile-moteur peut varier selon le moteur et être modifiée pendant la durée de vie du moteur.

La consommation d'huile-moteur peut aller jusqu'à 1 l/2 000 km, suivant votre style de conduite et les conditions d'utilisation – Pour les véhicules neufs, la consommation d'huile peut être supérieure durant les 5 000 premiers kilomètres. C'est pourquoi le niveau d'huile doit être vérifié régulièrement – de préférence chaque fois que vous faites le plein et avant tout long trajet.

En cas de sollicitation particulièrement élevée du moteur, par exemple en été lors de longs trajets sur autoroute, en cas de traction d'une remorque → Traction d'une remorque ou de franchissements de cols de montagne, le niveau d'huile-moteur doit se trouver dans la zone supérieure → Fig. 228 © autorisée.

Vidange d'huile-moteur



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Il est nécessaire d'effectuer régulièrement une vidange d'huile-moteur conformément aux directives définies dans le ⇒ Brochure *Plan d'Entretien*, .

En raison des outils spéciaux nécessaires, des connaissances techniques requises pour ce type de travail ainsi que de la mise au rebut de l'huile usagée, faites toujours appel à un atelier spécialisé pour vidanger l'huile et changer le filtre. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Vous trouverez de plus amples informations concernant les intervalles d'entretien dans le Plan d'Entretien.

La présence d'additifs dans l'huile-moteur assombrit l'huile-moteur fraîche après un bref temps de fonctionnement du moteur. Ce phénomène est normal et ne justifie pas de vidanger plus souvent l'huile-moteur.



AVERTISSEMENT

Si, dans certains cas exceptionnels, vous devez effectuer vous-même une vidange d'huile, tenez compte des points suivants :

- Portez toujours des lunettes de protection.
- Laissez toujours le moteur refroidir complètement pour éviter tout risque de brûlure.
- Tenez les bras en position horizontale lorsque vous dévissez la vis de vidange d'huile avec les doigts afin d'empêcher l'huile qui s'écoule de couler sur les bras.
- Pour récupérer l'huile usagée, utilisez un récipient approprié pouvant recueillir au moins toute l'huile contenue dans votre moteur.
- N'utilisez jamais de boîtes de conserve, de bouteilles ou d'autres contenants vides pour conserver l'huile-moteur afin que des tiers puissent encore les identifier.
- L'huile-moteur est toxique, vous devez donc la conserver hors de la portée des enfants.



Avant de procéder à une vidange d'huile, cherchez d'abord un endroit approprié pour la mise au rebut de l'huile usagée.



Mettez au rebut l'huile usagée dans le respect de l'environnement. Ne mettez jamais au rebut l'huile usagée dans des endroits tels que les jardins, les forêts, les canalisations, les routes et chemins, les fleuves ou les cours d'eau.

Liquide de refroidissement



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Indicateur de température de liquide de refroidissement et témoin d'alerte
- Spécifications du liquide de refroidissement
- Vérification du niveau de liquide de refroidissement et appoint

N'intervenez vous-même sur le système de refroidissement que si vous êtes familiarisé avec les manipulations nécessaires et les consignes de sécurité générales en vigueur et disposez des produits, des fluides et des outils adéquats ! Des travaux qui ne

seraient pas réalisés en bonne et due forme pourraient provoquer des blessures graves → ⚠. Si nécessaire, faites effectuer toutes les interventions dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Informations complémentaires et avertissements :

- Préparation des interventions dans le compartiment-moteur → Préparation des interventions dans le compartiment-moteur

AVERTISSEMENT

Le liquide de refroidissement est toxique !

- Conservez le liquide de refroidissement uniquement dans son bidon d'origine fermé et dans un endroit sûr.
- N'utilisez jamais de boîtes de conserve, de bouteilles ou d'autres contenants vides pour conserver le liquide de refroidissement afin de ne pas inciter des tiers à en boire le contenu.
- Conservez le liquide de refroidissement hors de la portée des enfants.
- Assurez-vous que la proportion d'additif de liquide de refroidissement est appropriée, en fonction de la température ambiante minimale attendue à laquelle le véhicule est utilisé.
- Par des températures extrêmement basses, le liquide de refroidissement risque de geler et le véhicule d'être immobilisé. Le chauffage ne fonctionnant plus, les occupants du véhicule risquent également de mourir de froid s'ils ne sont pas suffisamment couverts.



Les liquides de refroidissement et les additifs peuvent être une source de pollution pour l'environnement. Recueillez les fluides qui se sont écoulés et mettez-les au rebut dans le respect des règles de dépollution en vigueur.

Indicateur de température de liquide de refroidissement et témoin d'alerte






Fig. 230 Détail du combiné d'instruments : indicateur de température du liquide de refroidissement (schéma de principe)



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

En conduite normale, l'aiguille doit se trouver dans la zone centrale de l'échelle graduée. Si le moteur est fortement sollicité – en particulier lorsque la température ambiante est élevée – l'aiguille peut aussi se déplacer loin dans le sens des aiguilles d'une montre.

| Clignote ^{a)} | Position de l'aiguille | Cause |
|------------------------|------------------------|-------|
|------------------------|------------------------|-------|

| | → Fig. 230 | Cause/remède |
|---|-----------------|--|
|  | Ⓒ zone d'alerte | Température du liquide de refroidissement trop élevée. |
| | |  Arrêtez de rouler ! |
| | | Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité. Coupez le moteur et laissez-le refroidir jusqu'à ce que l'aiguille revienne dans la zone normale. Contrôlez le niveau de liquide de refroidissement → Vérification du niveau de liquide de refroidissement et appoint . |
| - | Ⓑ zone normale | Niveau de liquide de refroidissement insuffisant. |
| | | Le moteur étant refroidi, contrôlez le niveau de liquide de refroidissement et faites l'appoint si nécessaire → Vérification du niveau de liquide de refroidissement et appoint . |
| | | Si le témoin d'alerte ne s'éteint pas alors que le niveau de liquide de refroidissement est correct, considérez l'éventualité d'une panne du système de refroidissement. |
| - | - | Dysfonctionnement du système de refroidissement |
| | |  Arrêtez de rouler ! |
| | | Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité. Arrêtez le moteur. |
| - | Ⓐ zone froide | Faites appel à un spécialiste ! |
| | | Le moteur n'a pas atteint sa température de fonctionnement. |
| | | Évitez de rouler à haut régime et de solliciter fortement le moteur tant qu'il n'a pas atteint sa température de fonctionnement. |



AVERTISSEMENT

Le non-respect des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument et les messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.



MISE EN GARDE

Ne pas tenir compte des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte peut entraîner l'endommagement du véhicule.



Au moment où vous mettez l'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement dans le combiné d'instruments pour un contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

^{a)} Affichage couleur sur le combiné d'instruments équipé d'un afficheur couleur

Spécifications du liquide de refroidissement





Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Le système de refroidissement est rempli en usine d'un mélange constitué d'eau ayant subi un traitement particulier et d'une proportion d'au moins 40 % d'additif de liquide de refroidissement **G 13** (TL-VW 774 J). L'additif de liquide de refroidissement est reconnaissable à sa coloration violette. Ce mélange constitué d'eau et d'additif de liquide de refroidissement offre non seulement une protection antigèle jusqu'à -25 °C (-13 °F), mais protège aussi les pièces en alliage léger du système de refroidissement contre la corrosion. En outre, le mélange empêche l'entartrage et élève nettement le point d'ébullition du liquide de refroidissement.

Pour protéger le système de refroidissement, la proportion d'additif de liquide de refroidissement doit *toujours* être de 40 % minimum, même si l'utilisation d'une protection antigèle n'est pas nécessaire lorsqu'il fait chaud.

Si, pour des raisons climatiques, une protection antigèle plus importante est nécessaire, la proportion d'additif de liquide de refroidissement peut être augmentée. La proportion de cet additif de liquide de refroidissement ne doit toutefois pas dépasser 60 %, la protection antigèle risquant sinon de perdre son efficacité, de même que l'effet de refroidissement.

Lorsque vous faites l'appoint de liquide de refroidissement, utilisez un mélange constitué d'eau distillée et d'une proportion minimale de 40 % de l'additif de liquide de refroidissement - G 13 - ou - G 12 plus-plus - (TL-VW 774 G) (coloration violette pour les deux), afin d'obtenir une protection anticorrosion optimale → . Un mélange de - G 13 - avec les liquides de refroidissement - G 12 plus - (TL-VW 774 F), - G 12 - (coloration rouge) ou - G 11 - (coloration bleu-vert) réduit considérablement la protection anticorrosion et doit par conséquent être évité → .



AVERTISSEMENT

Une protection antigèle insuffisante dans le système de refroidissement peut entraîner une panne du moteur et causer ainsi des blessures graves.

- Assurez-vous que la proportion d'additif de liquide de refroidissement est appropriée, en fonction de la température ambiante minimale attendue à laquelle le véhicule est utilisé.
- Par des températures extrêmement basses, le liquide de refroidissement risque de geler et le véhicule d'être immobilisé. Le chauffage ne fonctionnant plus, les occupants du véhicule risquent également de mourir de froid s'ils ne sont pas suffisamment couverts.



MISE EN GARDE

Ne mélangez jamais d'additifs d'origine avec d'autres liquides de refroidissement qui ne sont pas homologués par Volkswagen. En cas de mélange avec d'autres liquides de refroidissement, des dégâts importants risquent de survenir sur le moteur et le système de refroidissement.

- Si le liquide contenu dans le vase d'expansion du liquide de refroidissement n'est pas rose (la coloration résulte du mélange de l'additif de liquide de refroidissement violet avec de l'eau distillée) mais, par ex., marron, l'additif - G 13 - a été mélangé avec un autre liquide de refroidissement inapproprié. Dans ce cas, le liquide de refroidissement doit être immédiatement vidangé. Cela risquerait en effet de se traduire par de graves défauts de fonctionnement et d'endommager le moteur !



Les liquides de refroidissement et les additifs de liquides de refroidissement peuvent être une source de pollution pour l'environnement. Recueillez les fluides qui se sont écoulés et éliminez-les en respectant les réglementations techniques et environnementales en vigueur.

Vérification du niveau de liquide de refroidissement et appoint



Fig. 231 Dans le compartiment-moteur : repères sur le vase d'expansion du liquide de refroidissement



Fig. 232 Dans le compartiment-moteur : bouchon du vase d'expansion du liquide de refroidissement



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Si le niveau de liquide de refroidissement est insuffisant, le témoin d'alerte du liquide de refroidissement s'allume.

Opérations préalables





- Garez votre véhicule sur un plan horizontal et solide.
- Laissez refroidir le moteur → .
- Ouvrez le capot-moteur → Préparation des interventions dans le compartiment-moteur .
- Le vase d'expansion du liquide de refroidissement est repéré par le symbole figurant sur le couvercle → Fig. 232 .

Contrôle du niveau de liquide de refroidissement

- Lorsque le moteur est froid, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement à l'aide des repères latéraux du vase d'expansion de liquide de refroidissement → Fig. 231 . Le niveau de liquide de refroidissement doit se situer entre les repères.

- Si le niveau du liquide dans le vase d'expansion du liquide de refroidissement est en dessous du repère minimal (min), faites l'appoint de liquide de refroidissement. Lorsque le moteur est chaud, le niveau du liquide de refroidissement peut dépasser légèrement le bord supérieur de la zone repérée.

Appoint de liquide de refroidissement

- Protégez-vous toujours le visage, les mains et les bras du liquide de refroidissement brûlant ou de la vapeur chaude en plaçant un chiffon approprié sur le couvercle du vase d'expansion du liquide de refroidissement.
- Dévissez le couvercle avec précaution → .
- Ne faites l'appoint qu'avec un liquide de refroidissement **neuf** conforme aux spécifications de Volkswagen → Spécifications du liquide de refroidissement → .
- Ne faites l'appoint de liquide de refroidissement que s'il reste une certaine quantité de liquide de refroidissement dans le vase d'expansion ; vous risquez sinon d'endommager le moteur ! Si le vase d'expansion du liquide de refroidissement semble vide, **arrêtez de rouler** et faites appel à un spécialiste.
- S'il reste du liquide de refroidissement dans le vase d'expansion, faites l'appoint jusqu'à ce que son niveau reste stable.
- Le niveau de liquide de refroidissement doit se situer entre les repères sur le vase d'expansion du liquide de refroidissement → Fig. 231 . **En rétablissant le niveau, ne dépassez pas le bord supérieur de la zone repérée** → .
- Revissez le bouchon à fond.
- Si en cas d'urgence, aucun liquide de refroidissement conforme aux spécifications → Spécifications du liquide de refroidissement n'est disponible, n'utilisez pas d'autre additif de liquide de refroidissement ! Ne faites d'abord l'appoint qu'avec de **l'eau distillée** → . Faites ensuite préparer le plus rapidement possible la proportion de mélange adéquate avec l'additif de liquide de refroidissement prescrit → Spécifications du liquide de refroidissement



AVERTISSEMENT

La vapeur chaude ou le liquide de refroidissement brûlant peuvent causer des brûlures graves.

- N'ouvrez jamais le capot-moteur si un écoulement de vapeur ou de liquide de refroidissement est visible ou audible dans le compartiment-moteur. Attendez toujours jusqu'à ce que vous ne puissiez plus voir ni entendre de la vapeur ou du liquide de refroidissement s'échapper.
- Laissez toujours refroidir le moteur complètement avant d'ouvrir le capot-moteur avec précaution. Les pièces chaudes peuvent causer des brûlures au contact de la peau.
- Une fois le moteur refroidi, tenez compte des points suivants avant d'ouvrir le capot-moteur :
 - Activez le frein de stationnement électronique et amenez le levier sélecteur sur la position **P** ou le levier de vitesses au point mort.
 - Coupez le contact d'allumage et retirez la clé du contact-démarrateur.
 - Tenez toujours les enfants éloignés du compartiment-moteur et ne les laissez jamais sans surveillance.
- Lorsque le moteur est chaud, le système de refroidissement du moteur est sous pression. Lorsque le moteur est chaud, n'ouvrez jamais le couvercle du vase d'expansion du liquide de refroidissement. Le liquide de refroidissement risque sinon de gicler et d'entraîner des brûlures et d'autres blessures graves.
 - Tournez lentement et avec une grande précaution le couvercle dans le sens inverse des aiguilles d'une montre tout en exerçant une légère pression vers le bas sur le couvercle.
 - Protégez-vous toujours le visage, les mains et les bras du liquide de refroidissement ou de la vapeur chaude à l'aide d'un grand chiffon épais.

- Lorsque vous faites l'appoint, ne renversez pas de fluides sur les pièces du moteur ou sur le système d'échappement. Les fluides renversés pourraient causer un incendie. Dans certaines circonstances, l'éthylène-glycol du liquide de refroidissement peut prendre feu.

MISE EN GARDE

- N'utilisez que de l'eau distillée pour l'appoint ! Tout autre type d'eau risque de causer des dommages de corrosion considérables dans le moteur en raison de leur concentration en éléments chimiques. Le moteur risque par ailleurs de tomber en panne. Si vous avez fait l'appoint avec de l'eau non distillée, faites vidanger immédiatement le liquide du système de refroidissement dans un atelier spécialisé.
- Ne faites l'appoint de liquide de refroidissement que jusqu'au bord supérieur de la zone repérée → Fig. 231 . Le surplus de liquide de refroidissement est sinon refoulé, une fois chauffé, hors du circuit de refroidissement et peut entraîner des endommagements.
- En cas de pertes importantes de liquide de refroidissement, ne faites l'appoint qu'après le *refroidissement total* du moteur. Une perte importante de liquide de refroidissement laisse supposer des défauts d'étanchéité du système de refroidissement du moteur. Faites immédiatement contrôler le système de refroidissement dans un atelier spécialisé. Vous risquez sinon d'endommager le moteur !
- Ne faites pas l'appoint de liquide de refroidissement si le vase d'expansion du liquide de refroidissement est vide ! De l'air pourrait parvenir dans le système de refroidissement. Arrêtez de rouler et faites appel à un spécialiste en mesure de vous dépanner. Vous risquez sinon d'endommager le moteur !
- Lors de l'appoint en fluides, veillez à verser les fluides appropriés dans leurs orifices de remplissage respectifs. L'utilisation de fluides inappropriés risquerait de se traduire par de graves dysfonctionnements et d'endommager le moteur.


Batterie

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Témoin d'alerte
- Contrôle du niveau d'électrolyte de la batterie
- Recharge, remplacement, débranchement ou branchement de la batterie


La batterie fait partie de l'équipement électrique du véhicule et assure son alimentation en énergie.





N'intervenez vous-même sur l'équipement électrique que si vous êtes familiarisé avec les manipulations nécessaires et les consignes de sécurité générales en vigueur et disposez des produits, des fluides et des outils adéquats ! Des travaux qui ne seraient pas réalisés en bonne et due forme pourraient provoquer des blessures graves →  . Si nécessaire, faites effectuer toutes les interventions dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Emplacement de montage de la batterie

Selon l'équipement du véhicule, la batterie peut se trouver dans le compartiment moteur ou sous le plancher du coffre à bagages.

Explication des mises en garde figurant sur la batterie

| Symbole | Signification |
|---|--|
|  | Portez toujours des lunettes de protection ! |

| Symbole | Signification |
|---|---|
|  | L'électrolyte est très corrosif. Portez toujours des gants et lunettes de protection ! |
|  | Le feu, les étincelles et les flammes nues sont interdits. Abstenez-vous également de fumer ! |
|  | Un mélange de gaz détonant hautement explosif se forme lors de la recharge de la batterie. |
|  | Gardez toujours l'électrolyte et la batterie hors de portée des enfants ! |

Informations complémentaires et avertissements :

- Préparation des interventions dans le compartiment-moteur → Préparation des interventions dans le compartiment-moteur



AVERTISSEMENT

Toute intervention sur la batterie ou sur l'équipement électrique peut causer des brûlures graves, un incendie ou des décharges électriques. Avant toute intervention, lisez les avertissements et les consignes de sécurité suivants et tenez-en toujours compte :

- Avant toute intervention sur la batterie, coupez le contact d'allumage ainsi que tous les consommateurs électriques et déconnectez le câble négatif de la batterie.
- Gardez toujours l'électrolyte et la batterie hors de portée des enfants.
- Portez toujours des gants et lunettes de protection.
- L'électrolyte est très agressif. Il peut brûler la peau et entraîner la cécité. Lorsque vous manipulez la batterie, protégez-vous surtout les mains, les bras et le visage des projections d'électrolyte.
- Ne fumez pas et ne travaillez jamais à proximité d'étincelles ou de flammes nues.
- Évitez la formation d'étincelles dues à la manipulation de câbles et d'appareils électriques et aux décharges électrostatiques.
- Ne court-circuitez jamais les bornes de la batterie.
- N'utilisez jamais de batterie endommagée. Elle risquerait d'exploser. Remplacez immédiatement la batterie si elle est endommagée.
- Remplacez immédiatement une batterie endommagée ou qui a gelé. Une batterie déchargée peut déjà geler à des températures avoisinant 0 °C (+32° F).
- Sur les véhicules avec batterie logée dans le coffre à bagages, veillez à ce que le flexible de dégazage soit correctement fixé sur la batterie.



MISE EN GARDE

- N'exposez pas la batterie pendant une durée prolongée à la lumière directe du jour, car les rayons UV peuvent endommager le bac de la batterie.
- Pendant les longues périodes d'immobilisation, protégez la batterie du froid pour éviter qu'elle ne gèle et ne devienne ainsi inutilisable.



Après avoir démarré le moteur avec une batterie fortement déchargée ou remplacée ou après un démarrage de fortune, il est possible que les réglages système (heure, date, réglages confort individuels et programmations) soient modifiés ou effacés. Vérifiez et corrigez ces réglages une fois que la batterie est suffisamment rechargée.

Témoin d'alerte



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Les témoins d'alerte et des messages d'avertissement peuvent apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments. Des signaux sonores peuvent également retentir.

| Allumé | Cause éventuelle/remède |
|--------|--|
| | Dysfonctionnement de l'alternateur. |
| | Rendez-vous dans un atelier spécialisé. Faites contrôler l'équipement électrique. |
| | Désactivez les consommateurs électriques dont vous n'avez pas besoin. En cours de route, la batterie n'est plus rechargée par l'alternateur. |



AVERTISSEMENT

Le non-respect des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument et les messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.



MISE EN GARDE

Ne pas tenir compte des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte peut entraîner l'endommagement du véhicule.



Au moment où vous mettez l'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement dans le combiné d'instruments pour un contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

Contrôle du niveau d'électrolyte de la batterie

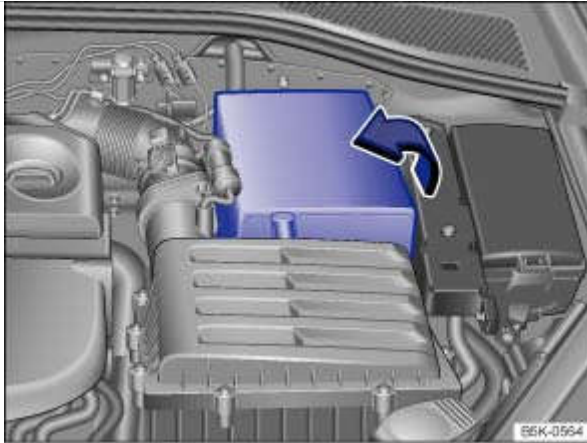


Fig. 233 Dans le compartiment-moteur : ouverture du cache de la batterie

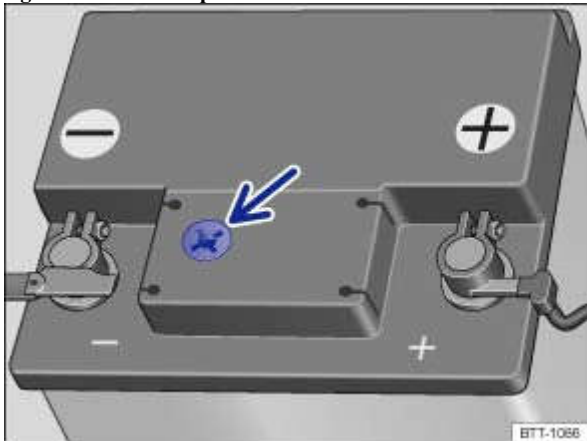


Fig. 234 Regard de batterie sur la face supérieure de la batterie (schéma de principe)




Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Contrôlez régulièrement le niveau d'électrolyte de la batterie en cas de kilométrage élevé, d'utilisation en pays chauds ou si elle est âgée. La batterie ne nécessite sinon aucun entretien.

Les véhicules avec dispositif start/stop de mise en veille → Systèmes d'assistance au démarrage , les véhicules avec chauffage stationnaire → Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint) ainsi que les véhicules dont la batterie se trouve dans le coffre à bagages sont équipés d'une batterie spéciale. Pour des raisons techniques, le niveau d'électrolyte de ces batteries ne peut pas être contrôlé.

Préparations (véhicules dont la batterie se trouve dans le compartiment-moteur)

- Préparation du véhicule avant toute intervention dans le compartiment-moteur → Préparation des interventions dans le compartiment-moteur .
- Ouvrez le capot-moteur  → Préparation des interventions dans le compartiment-moteur .

Préparations (véhicules dont la batterie se trouve dans le coffre à bagages)

Sur les véhicules dont la batterie se trouve dans le coffre à bagages, il n'est pas possible d'effectuer le contrôle de la batterie sans déposer certaines pièces du véhicule. Faites appel à un spécialiste si nécessaire.

- Ouvrez le capot arrière → Capot arrière .
- Relevez le plancher de coffre à bagages et maintenez-le dans cette position → Coffre à bagages .

Cache de batterie (véhicules dont la batterie se trouve dans le compartiment-moteur)

Pour l'*ouvrir*, relevez le cache dans le sens de la flèche → Fig. 233 .

Pour le *fermer*, rabattez le cache dans le sens inverse de la flèche → Fig. 233 .

Contrôle de l'électrolyte (batterie dotées d'un regard)

- Veillez à ce que la luminosité soit suffisante pour vous permettre de distinguer la couleur du regard circulaire sur la face supérieure de la batterie → Fig. 234 (flèche). N'utilisez jamais de flammes nues ou d'objets incandescents pour vous éclairer.
- La couleur du regard circulaire se modifie en fonction du niveau d'électrolyte de la batterie.

| Couleur du regard circulaire | Mesure à prendre |
|--------------------------------|---|
| <i>Jaune clair ou incolore</i> | Le niveau d'électrolyte de la batterie est insuffisant. Faites contrôler et, si nécessaire, remplacer la batterie dans un atelier spécialisé. |
| <i>Noir</i> | Le niveau d'électrolyte de la batterie est correct. |



AVERTISSEMENT

Toute intervention sur la batterie peut entraîner des brûlures graves, des explosions ou des décharges électriques.


- Portez toujours des gants et lunettes de protection.
- L'électrolyte est très agressif. Il peut brûler la peau et entraîner la cécité. Lorsque vous manipulez la batterie, protégez-vous surtout les mains, les bras et le visage des projections d'électrolyte.
- Ne basculez jamais la batterie. De l'électrolyte risque sinon de s'écouler par les orifices de dégazage et de causer des brûlures.
- N'ouvrez jamais la batterie.
- En cas de projections d'électrolyte sur la peau ou sur les yeux, rincez immédiatement à l'eau froide et pendant quelques minutes la partie touchée. Consultez ensuite immédiatement un médecin.
- En cas d'absorption d'électrolyte, consultez immédiatement un médecin.

Recharge, remplacement, débranchement ou branchement de la batterie



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Recharge de la batterie

Il est recommandé de confier la recharge de la batterie à un atelier spécialisé étant donné que la batterie montée en usine est dotée d'une technologie qui nécessite une limitation de la tension de charge → . Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Remplacement de la batterie

La batterie a été conçue pour correspondre à son emplacement de montage et présente des caractéristiques de sécurité. Si vous devez remplacer une batterie avant d'en acheter une neuve, renseignez-vous auprès d'un Partenaire Volkswagen sur la

compatibilité électromagnétique, sur la taille ainsi que sur les exigences d'entretien, de puissance et de sécurité requises pour la nouvelle batterie.

Utilisez exclusivement une batterie sans entretien conforme aux normes TL 825 06 et VW 7 50 73. Ces normes doivent dater de juillet 2012 ou être plus récentes.


Sur les véhicules équipés d'une batterie spéciale, par ex. les *véhicules avec dispositif start/stop de mise en veille* → Systèmes d'assistance au démarrage, les *véhicules avec chauffage stationnaire* → Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint) et les *véhicules avec batterie dans le coffre à bagages*, remplacez la batterie exclusivement par une batterie ayant les mêmes spécifications.

Le remplacement de la batterie devrait être effectué par un atelier spécialisé qualifié. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.


Sur les *véhicules avec dispositif start/stop de mise en veille* → Systèmes d'assistance au démarrage, les *véhicules dotés d'un chauffage stationnaire* → Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint) et les *véhicules avec batterie dans le coffre à bagages*, faites toujours remplacer la batterie dans un atelier spécialisé et qualifié car dans le cadre de ce remplacement, le système électronique du véhicule doit faire l'objet d'une adaptation. Seul un atelier spécialisé et qualifié dispose de la technologie requise pour réaliser cette adaptation correctement. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Débranchement de la batterie

Si vous devez débrancher la batterie de l'équipement électrique du véhicule, tenez compte des points suivants :

- Désactivez tous les consommateurs électriques et coupez le contact d'allumage.
- Déverrouillez le véhicule avant le débranchement, l'alarme antivol risquant sinon de se déclencher.
- Débranchez d'abord le câble négatif, puis le câble positif → .

Branchement de la batterie

- Avant de rebrancher la batterie, désactivez tous les consommateurs électriques et coupez le contact d'allumage.
- Rebranchez d'abord le câble positif, puis le câble négatif → .

Après le branchement d'une batterie et la mise du contact d'allumage, différents témoins de contrôle s'allument. Ils s'éteignent dès que vous avez parcouru un court trajet à une vitesse comprise entre 15 et 20 km/h (9 – 12 mph) environ. Si les témoins de contrôle restent allumés, rendez-vous chez un spécialiste et faites contrôler le véhicule.

Si la batterie a été déconnectée durant une période prolongée, il se peut que l'échéance du prochain service ne soit pas affichée ou calculée correctement → Cadrons.

Véhicules équipés du système Keyless Access → Verrouillage centralisé et système de fermeture : si vous ne pouvez pas mettre l'allumage après le branchement de la batterie, verrouillez et déverrouillez le véhicule de l'extérieur. Essayez ensuite à nouveau de mettre le contact d'allumage. Si vous ne pouvez pas mettre le contact d'allumage, faites appel à un spécialiste.

Coupe automatique des consommateurs électriques

Pour éviter la décharge de la batterie, une gestion de réseau de bord intelligente permet de recourir automatiquement à diverses mesures en cas de forte sollicitation de la batterie :

- Le régime de ralenti est augmenté pour que l'alternateur produise davantage de courant.
- Le cas échéant, certains gros consommateurs électriques sont limités en puissance, voire entièrement coupés.
- L'alimentation en tension des prises de courant 12 volts et de l'allume-cigare peut être brièvement interrompue durant le démarrage du moteur.

La gestion du réseau de bord ne peut pas toujours empêcher la batterie de se décharger. Par exemple, lorsque l'allumage reste mis pendant une période prolongée alors que le moteur est éteint ou en cas de stationnement prolongé avec les feux de position ou de stationnement allumés.

Coupure de la batterie en cas d'accident avec déclenchement de sac gonflable

En fonction de l'équipement, la liaison électrique de la batterie est automatiquement coupée par un dispositif pyrotechnique en cas d'accident avec déclenchement des sacs gonflables. Cela empêche un court-circuit.

Comment se décharge la batterie ?

- Longues périodes d'immobilisation, sans faire tourner le moteur, notamment lorsque le contact d'allumage est mis.
- Utilisation de consommateurs électriques lorsque le moteur est à l'arrêt.
- Pendant le fonctionnement du chauffage stationnaire → Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint) .



AVERTISSEMENT

Une fixation incorrecte et l'utilisation d'une batterie inadéquate peuvent provoquer des court-circuits, un incendie et des blessures graves.

- N'utilisez qu'une batterie sans entretien et étanche qui présente les mêmes propriétés, spécifications et cotes que la batterie de première monte.



AVERTISSEMENT

Un mélange de gaz détonant hautement explosif se forme lors de la recharge de la batterie.

- Ne rechargez la batterie que dans des locaux bien aérés.
- Ne rechargez jamais une batterie gelée, même après son dégel. Une batterie déchargée peut déjà geler à des températures avoisinant 0 °C (+32° F).
- Remplacez impérativement toute batterie qui a gelé.
- Des câbles de raccordement mal branchés peuvent provoquer un court-circuit. Rebranchez d'abord le câble positif, puis le câble négatif.



MISE EN GARDE

- Ne débranchez jamais de batterie ou ne raccordez jamais de batteries entre elles lorsque le contact d'allumage est mis ou lorsque le moteur tourne. De même, n'utilisez jamais de batterie non conforme aux spécifications du véhicule. L'équipement électrique ou les composants électroniques risquent d'être endommagés, pouvant entraîner des dysfonctionnements électriques.
- Ne branchez jamais d'accessoires fournissant du courant électrique, par ex. un panneau solaire ou un chargeur de batterie sur la prise de courant 12 volts ou sur l'allume-cigares. Sinon, l'équipement électrique du véhicule risque d'être endommagé.



Mettez au rebut la batterie conformément à la législation en vigueur. Les batteries peuvent contenir des substances toxiques telles que de l'acide sulfurique et du plomb.



L'électrolyte peut être une source de pollution pour l'environnement. Recueillez les fluides qui se sont écoulés et mettez-les au rebut dans le respect des règles de dépollution en vigueur.

Roues et pneus

Systemes de contrôle des pneus



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Types de systèmes de contrôle des pneus
- Témoin de contrôle du système de contrôle de l'état des pneus
- Témoin du système de contrôle de la pression des pneus
- Système de contrôle de l'état des pneus
- Système de contrôle de la pression des pneus

Les systèmes de contrôle des pneus avertissent le conducteur si la pression de gonflage est insuffisante.

Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'information Volkswagen → Système d'information Volkswagen
- Système d'infodivertissement → Réglages du menu et du système (SETUP)
- Transport → Recommandations pour la conduite
- À savoir sur les roues et pneus → À savoir sur les roues et pneus



AVERTISSEMENT

La technique intelligente des systèmes de contrôle des pneus ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes aux systèmes. Une utilisation non conforme des roues et des pneus peut entraîner un dégonflement soudain du pneu, un détachement de la bande de roulement, voire un éclatement du pneu.

- Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus et respectez toujours la valeur de pression indiquée → À savoir sur les roues et pneus . Une pression de gonflage insuffisante peut faire chauffer le pneu à un point tel que la bande de roulement risque de se détacher et le pneu d'éclater.
- Respectez toujours la pression de gonflage correcte sur le pneu froid, comme indiqué sur l'autocollant → À savoir sur les roues et pneus .
- Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus lorsque ceux-ci sont froids. Si nécessaire, ajustez la pression de gonflage des pneus du véhicule lorsque ceux-ci sont froids → À savoir sur les roues et pneus .
- Contrôlez régulièrement l'usure ou l'état d'endommagement des pneus.
- N'excédez jamais la vitesse et la charge maximales autorisées pour les pneus montés sur le véhicule.



Une pression de gonflage de pneu insuffisante a pour effet d'augmenter la consommation de carburant et l'usure des pneus.



Si vous roulez pour la première fois avec des pneus neufs à une vitesse élevée, ceux-ci risquent de s'élargir légèrement et de déclencher un avertissement de pression de gonflage.



Ne remplacez les pneus usagés que par des pneus homologués par Volkswagen pour le type de véhicule en question.



Ne vous fiez pas uniquement au système de contrôle des pneus. Contrôlez régulièrement les pneus afin de vous assurer que leur pression de gonflage est correcte et qu'ils ne sont pas endommagés : trous, entailles, déchirures ou boursoufflures. Retirez les éventuels corps étrangers des sculptures des pneus, s'ils ne se sont pas introduits à l'intérieur des pneus.

Types de systèmes de contrôle des pneus




Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Deux systèmes de contrôle de la pression de gonflage des pneus sont disponibles pour ce véhicule et se distinguent selon les caractéristiques suivantes :

Système de contrôle de l'état des pneus

– Surveillance de différents paramètres (entre autres de la circonférence de roulement) de tous les pneus à l'aide des capteurs ABS (en effectuant des mesures indirectes).


– Témoin de contrôle  sur le combiné d'instruments et message texte sur l'afficheur du combiné d'instruments.

– Réglage du système à l'aide des menus dans le combiné d'instruments → Réglages du menu et du système (SETUP) .

– Utilisation du menu pour l'actualisation du système lorsque la pression de gonflage est adaptée.

Système de contrôle de la pression des pneus

– Surveillance de la pression des pneus à l'aide de détecteurs de pression situés dans chaque valve de pneu (effectuant des mesures directes). Valves de pneus métalliques.

– Témoin de contrôle  sur le combiné d'instruments ainsi qu'affichage graphique et message texte sur l'afficheur du combiné d'instruments.

– Réglage du système à l'aide des menus dans le combiné d'instruments → Réglages du menu et du système (SETUP) .

– Pressions de gonflage en cas de charge partielle et pleine charge réglables.

– Dimensions des pneus réglables (si disponible).

– Saisie automatique dans le cas d'adaptations de pressions de gonflage.






Témoin de contrôle du système de contrôle de l'état des pneus



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Allumé Cause possible → 


Remède

| Allumé | Cause possible →  | Remède |
|---|--|---|
|  | La pression de gonflage d'un ou de plusieurs pneus a sensiblement diminué par rapport à celle que vous avez réglée ou la structure du pneu est endommagée. Par ailleurs, un signal sonore d'avertissement retentit et un message correspondant apparaît éventuellement sur l'afficheur du combiné d'instruments. |  Arrêtez de rouler ! Ralentissez immédiatement ! Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité. Évitez toute manœuvre brusque de braquage et de freinage ! Contrôlez l'état et la pression de gonflage de toutes les roues, corrigez si nécessaire → À savoir sur les roues et pneus . Faites remplacer les pneus endommagés. Après une modification de la pression de gonflage des pneus ou après le remplacement d'une ou de plusieurs roue(s), le système de contrôle de l'état des pneus doit être réinitialisé → Système de contrôle de l'état des pneus . |
| Clignote | Cause possible →  | Remède |
|  | Dysfonctionnement du système. Le témoin de contrôle clignote pendant environ une minute puis reste allumé en continu. Par ailleurs, un message correspondant peut apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments et sur l'écran du système d'infodivertissement. | Rendez-vous dans un atelier spécialisé si la pression de gonflage des pneus est correcte et si le témoin de contrôle clignote puis reste allumé alors qu'après la coupure et le rétablissement de l'allumage il n'est pas possible d'adapter le système de contrôle de l'état des pneus. Faites contrôler le système. |

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

AVERTISSEMENT

Des pressions de gonflage divergentes ou insuffisantes peuvent endommager les pneus, entraîner la perte de contrôle du véhicule et causer des accidents et des blessures graves voire mortelles.

- Si le témoin de contrôle  s'allume, arrêtez-vous immédiatement et contrôlez tous les pneus → À savoir sur les roues et pneus .
- Des pressions de gonflage divergentes ou insuffisantes peuvent augmenter l'usure des pneus, compromettre la stabilité directionnelle et allonger la distance de freinage.
- Des pressions de gonflage divergentes ou insuffisantes peuvent endommager subitement les pneus, ce qui peut provoquer leur éclatement et la perte de contrôle du véhicule.

- Il incombe au conducteur de veiller à ce que tous les pneus du véhicule soient gonflés à la pression prescrite. La pression de gonflage des pneus recommandée est indiquée sur un autocollant → À savoir sur les roues et pneus .
- Le système de contrôle des pneus ne peut fonctionner correctement que si la pression de gonflage de tous les pneus froids est correcte.
- Des pressions de gonflage erronées peuvent provoquer des accidents et endommager les pneus. Tous les pneus doivent être gonflés à la pression prescrite, conformément à la charge du véhicule → À savoir sur les roues et pneus .
- Avant de prendre la route, gonflez toujours tous les pneus à la pression prescrite → À savoir sur les roues et pneus .
- Si vous conduisez avec des pneus sous-gonflés, le pneu doit fournir un travail de flexion plus important. Un sous-gonflage du pneu peut faire chauffer le pneu à un point tel que la bande de roulement risque de se détacher, ce qui peut provoquer l'éclatement du pneu et la perte de contrôle du véhicule.
- Si vous roulez à une vitesse trop élevée et que votre véhicule est surchargé, les pneus peuvent chauffer à un point tel qu'ils risquent d'éclater, ce qui peut vous faire perdre le contrôle du véhicule.
- Le sous-gonflage ou le surgonflage des pneus diminue leur longévité et dégrade le comportement routier du véhicule.
- Si le pneu n'est pas à plat et qu'il n'est pas nécessaire de le changer immédiatement, roulez jusqu'au prochain atelier à vitesse modérée afin de contrôler et de corriger la pression de gonflage des pneus → À savoir sur les roues et pneus .



AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument ou les messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.



MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument ou des messages texte peut endommager le véhicule.






Si vous roulez sur des routes non stabilisées pendant une période prolongée ou que vous adoptiez un style de conduite sportif, le système de contrôle de l'état des pneus risque d'être momentanément désactivé. Le témoin de contrôle indique un dysfonctionnement, mais il s'éteint en cas de modification de l'état de la chaussée ou du style de conduite.






Témoin du système de contrôle de la pression des pneus





Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

En cas de crevaison, d'une pression de gonflage de pneu insuffisante ou de dysfonctionnement du système, le témoin de contrôle s'allume ou clignote. Des messages texte peuvent en plus apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments et un signal sonore peut retentir.

| Allumé | Message texte | Cause possible →  | Remède |
|---|---------------|--|---|
|  | CREVAISON ! | Au moins un pneu a une pression de gonflage inférieure à 1,4 bar (20 psi / 140 kPa) ou |  Arrêtez de rouler ! Ralentissez immédiatement ! Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute |


| Allumé | Message texte | Cause possible →  | Remède |
|---|---|--|--|
| | | présente une perte de pression de gonflage critique. | sécurité. Évitez toute manœuvre brusque de braquage et de freinage ! Contrôlez l'état extérieur de toutes les roues et la présence éventuelle de corps étrangers, puis contrôlez la pression de gonflage de tous les pneus. S'il n'est pas nécessaire de changer une roue sur place, vous pouvez rouler jusqu'à la station-service la plus proche à vitesse modérée. |
|  | Pression des pneus TROP FAIBLE! | L'avertissement signale une perte de pression de gonflage critique sur au moins un pneu. | Contrôlez immédiatement la pression de gonflage de tous les pneus. S'il n'est pas nécessaire de changer une roue sur place, vous pouvez rouler jusqu'à la station-service la plus proche à vitesse réduite. |
|  | VEUILLEZ CONTRÔLER LA PRESSION DES PNEUS. | L'avertissement signale une pression de gonflage réduite sur au moins un pneu. | Contrôlez et corrigez dès que possible la pression de gonflage de tous les pneus → À savoir sur les roues et pneus . Évitez d'effectuer de longs trajets et roulez à vitesse modérée tant que vous n'avez pas rectifié la pression des pneus. |
| --- | VEUILLEZ CONTRÔLER LA PRESSION DES PNEUS. | Après l'établissement du contact, le système signale une pression de gonflage insuffisante sur au moins un pneu. | Contrôlez et corrigez dès que possible la pression de gonflage de tous les pneus → À savoir sur les roues et pneus . Évitez d'effectuer de longs trajets et roulez à vitesse modérée tant que vous n'avez pas rectifié la pression des pneus. |
| Clignote | Message texte | Cause possible →  | Remède |
|  | --- | Le symbole clignote temporairement en cours de route. Il y a une perturbation radioélectrique entre un capteur et le système. Le fonctionnement peut être momentanément perturbé par les interférences d'émetteurs se trouvant à proximité du véhicule et fonctionnant sur | Éteignez la source du parasitage ou éloignez-vous-en. |

| Clignote | Message texte | Cause possible →  | Remède |
|---|---------------|---|---|
| | | la même plage de fréquences (émetteur-récepteur, radiocommande ou jeu d'enfant, par ex.). | |
|  | --- | Dysfonctionnement du système. Le témoin de contrôle clignote pendant environ une minute puis reste allumé en continu. | Rendez-vous dans un atelier spécialisé si le témoin de contrôle clignote toujours puis reste allumé après la coupure et le rétablissement du contact d'allumage et que la pression de gonflage des pneus est correcte. Faites contrôler le système. |

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

AVERTISSEMENT

Des pressions de gonflage divergentes ou insuffisantes peuvent endommager les pneus, entraîner la perte de contrôle du véhicule et causer des accidents et des blessures graves voire mortelles.

- Si le témoin de contrôle  s'allume, arrêtez-vous immédiatement et contrôlez tous les pneus → À savoir sur les roues et pneus .
- Des pressions de gonflage divergentes ou insuffisantes peuvent augmenter l'usure des pneus, compromettre la stabilité directionnelle et allonger la distance de freinage.
- Des pressions de gonflage divergentes ou insuffisantes peuvent endommager subitement les pneus, ce qui peut provoquer leur éclatement et la perte de contrôle du véhicule.
- Il incombe au conducteur de veiller à ce que tous les pneus du véhicule soient gonflés à la pression prescrite. La pression de gonflage des pneus recommandée est indiquée sur un autocollant → À savoir sur les roues et pneus .
- Le système de contrôle des pneus ne peut fonctionner correctement que si la pression de gonflage de tous les pneus froids est correcte.
- Des pressions de gonflage erronées peuvent provoquer des accidents et endommager les pneus. Tous les pneus doivent être gonflés à la pression prescrite, conformément à la charge du véhicule → À savoir sur les roues et pneus .
- Avant de prendre la route, gonflez toujours tous les pneus à la pression prescrite → À savoir sur les roues et pneus .
- Si vous conduisez avec des pneus sous-gonflés, le pneu doit fournir un travail de flexion plus important. Un sous-gonflage du pneu peut faire chauffer le pneu à un point tel que la bande de roulement risque de se détacher, ce qui peut provoquer l'éclatement du pneu et la perte de contrôle du véhicule.
- Si vous roulez à une vitesse trop élevée et que votre véhicule est surchargé, les pneus peuvent chauffer à un point tel qu'ils risquent d'éclater, ce qui peut vous faire perdre le contrôle du véhicule.
- Le sous-gonflage ou le surgonflage des pneus diminue leur longévité et dégrade le comportement routier du véhicule.

- Si le pneu n'est pas à plat et qu'il n'est pas nécessaire de le changer immédiatement, roulez jusqu'au prochain atelier à vitesse modérée afin de contrôler et de corriger la pression de gonflage des pneus → À savoir sur les roues et pneus



AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument ou les messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.



MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument ou des messages texte peut endommager le véhicule.

Système de contrôle de l'état des pneus




Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Le système de contrôle de l'état des pneus compare entre autres la vitesse de rotation et, ainsi, la circonférence de roulement des différentes roues à l'aide des capteurs de vitesse d'ABS. Le système de contrôle de l'état des pneus sur le combiné d'instruments signale une modification de la circonférence de roulement d'une ou plusieurs roue(s).

Modification de la circonférence de roulement

La circonférence de roulement d'un pneu peut changer dans les cas suivants :


- Lorsque la pression de gonflage du pneu a été modifiée manuellement.
- Lorsque la pression de gonflage d'un pneu est insuffisante.
- Lorsque le pneu présente des dommages sur sa structure.
- Lorsque le véhicule est chargé sur un côté.
- Lorsque les roues d'un essieu sont plus fortement sollicitées, par ex. en cas de charge élevée.
- Lorsque des chaînes à neige sont montées.
- Lorsqu'une roue d'urgence est montée.
- Lorsqu'une roue a été changée sur chacun des essieux.

Le système de contrôle de l'état des pneus  peut s'allumer tardivement voire même ne rien afficher, par ex. en cas de conduite sportive, de conditions hivernales, sur des routes non stabilisées ou en cas de conduite avec des chaînes à neige.

Réinitialisation du système de contrôle de l'état des pneus

Après une modification de la pression de gonflage des pneus ou après le remplacement d'une ou de plusieurs roue(s), le système de contrôle de l'état des pneus doit être réinitialisé. Cela s'applique également après l'échange des roues, par ex. de l'avant vers l'arrière.

Pour réinitialiser le système, la remise à zéro des valeurs mémorisées doit d'abord être effectuée.

- Mettez le contact d'allumage.
- Appuyez sur la touche **CAR** du système d'infodivertissement → Réglages du menu et du système (SETUP) .
- Appuyez sur le bouton de fonction  pour ouvrir le menu Réglages véhicule.
- Appuyez sur le bouton de fonction Pneus.
- Appuyez sur le bouton de fonction SET.
- Si la pression de gonflage des 4 pneus correspond aux valeurs prescrites, appuyez sur le bouton de fonction Valider pour mémoriser les pressions de gonflage des pneus.
- Si vous appuyez sur le bouton de fonction Annuler, les pressions de gonflage des pneus ne sont pas mémorisées et le système n'est pas adapté.

Une fois que les valeurs mémorisées ont été remises à zéro, le système s'adapte, lors de la marche normale du véhicule, automatiquement à la pression des pneus et aux pneus montés par le conducteur. Les valeurs initialisées sont enregistrées et surveillées après un plus long trajet effectué à des vitesses variées.

En cas de forte sollicitation des roues, par ex. en raison d'une charge élevée du véhicule, augmentez la pression de gonflage des pneus à la pression recommandée en cas de charge totale avant de procéder à la réinitialisation → À savoir sur les roues et pneus .



Le système de contrôle de l'état des pneus ne fonctionne pas si le programme électronique de stabilisation ou le dispositif antiblocage présente un dysfonctionnement → Freinage, arrêt et stationnement .



Après un avertissement indiquant une pression de gonflage trop faible, immobilisez le véhicule pendant environ une minute. Vous pouvez également couper l'allumage puis le remettre. Ensuite seulement, vous pouvez procéder à une nouvelle adaptation du système de contrôle de l'état des pneus.



La conduite avec une roue de secours ou d'urgence peut entraîner des messages erronés, son diamètre pouvant être différent de celui des autres roues.



En cas d'utilisation de chaînes à neige, l'affichage peut être erroné dans la mesure où les chaînes à neige augmentent la circonférence des roues.

Système de contrôle de la pression des pneus



Fig. 235 Schéma de principe de l'affichage sur le combiné d'instruments : pressions de gonflage actuelles des pneus



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Le système de contrôle de la pression des pneus surveille la pression de gonflage des 4 roues durant la marche du véhicule au moyen de capteurs de pression de gonflage positionnés sur les pneus. En cas de perte de pression, le système vous prévient par un avertissement optique ou sonore.

Affichage des pressions de gonflage sur l'afficheur du combiné d'instruments

Appelez le menu Statut véhicule sur l'afficheur du combiné d'instruments → Système d'information Volkswagen . Le véhicule est représenté avec les pressions de gonflage réelles et assignées de chacune des roues → Fig. 235 . La représentation peut varier d'un véhicule à l'autre.


| Légende de la → Fig. 235 | Signification |
|--------------------------|--|
| ① | Pression de gonflage assignée en bars |
| ② | Pression de gonflage réelle en bars |
| ③ | Perte de pression à l'avant gauche |
| ④ | Dysfonctionnement du système côté arrière droit. |

Après l'établissement de l'allumage, ce sont d'abord les pressions de gonflage enregistrées en dernier qui sont affichées. Dès que vous prenez la route, l'affichage est actualisé et indique les valeurs de pression de gonflage réelles. Lorsque la pression de gonflage des pneus est insuffisante, les pressions de gonflage réelles et les pneus correspondants sont mis en évidence → Fig. 235 .

Si aucune valeur de pression de gonflage n'est émise, les dernières pressions de gonflage réelles sont affichées en gris, par ex. lors du stationnement.

Activation ou désactivation du système de contrôle de la pression des pneus ¹⁾

Respectez les directives légales de votre pays relatives au système de contrôle de la pression des pneus.

Véhicules appliquant la réglementation CEE : si le véhicule est équipé de pneus (par ex. des pneus hiver) qui ne contiennent pas de capteurs de roue ou qui contiennent des capteurs qui ne sont pas adaptés au système de contrôle de la pression des pneus, le témoin de contrôle  clignote pendant environ une minute, puis reste allumé en permanence. Un signal sonore peut par ailleurs retentir. La pression des pneus n'est pas surveillée. **Il n'est pas possible de désactiver le système.**

Véhicules n'appliquant pas la réglementation CEE : si le véhicule est équipé de pneus (par ex. des pneus hiver) qui ne contiennent pas de capteurs de roue ou qui contiennent des capteurs qui ne sont pas adaptés au système de contrôle de la pression des pneus, le système est désactivé automatiquement après le début de la conduite. Dans ce cas, un message d'avertissement est affiché. Un signal sonore peut par ailleurs retentir. La pression des pneus n'est pas surveillée. Dès que le système de contrôle de la pression des pneus reçoit de nouveau des signaux appropriés des capteurs durant la conduite, il se remet en marche automatiquement.

Adaptation de la pression de gonflage des pneus

Dès que l'état de chargement de votre véhicule est modifié, vous **devez** contrôler et adapter la pression des pneus. La pression des pneus recommandée pour le véhicule est indiquée sur un autocollant apposé sur le montant de la porte du conducteur ou à l'intérieur de la trappe à carburant → À savoir sur les roues et pneus .

Si vous devez adapter la pression de gonflage sur un pneu chaud, gonflez le pneu avec une pression de 0,2 à 0,3 bar (2,9 – 4,4 psi / 20 – 30 kPa) supérieure à celle indiquée sur l'autocollant.

Des écarts peuvent apparaître entre les valeurs de pression relevées sur le manomètre lors du gonflage des pneus et les valeurs calculées par les capteurs de pression des pneus. Le système électronique de contrôle de la pression de gonflage des pneus est plus précis !

Sélection des pressions de gonflage assignées pour charge partielle ou pleine charge

En fonction de l'état de charge du véhicule, vous devez sélectionner la pression de gonflage assignée correspondante pour le véhicule chargé partiellement ou totalement.

- Mettez le contact d'allumage.
- Appuyez sur la touche **CAR** du système d'infodivertissement → Réglages du menu et du système (SETUP) .
- Effleurez le bouton de fonction Statut du véhicule.
- Appuyez sur le bouton de fonction Réglages.
- Après avoir sélectionné le point de menu Pneus, vous pouvez choisir entre les états de charge suivants : *Chargé partiellement-Standard*, *Chargé partiellement-Confort* ou *Pleine charge*.

Sélection du type de pneu

Si vous remplacez les pneus par des pneus de dimensions différentes, il peut s'avérer nécessaire d'adapter la pression de gonflage assignée aux nouveaux pneus. Dans ce cas, vous devez sélectionner le type de pneu adapté dans les réglages du véhicule et du système. Si une telle adaptation n'est pas nécessaire, le menu de sélection n'est pas disponible.

- Mettez le contact d'allumage.
- Appuyez sur la touche **CAR** du système d'infodivertissement → Réglages du menu et du système (SETUP) .
- Effleurez le bouton de fonction Statut du véhicule.
- Appuyez sur le bouton de fonction Réglages.
- Après avoir sélectionné l'option Pneus, vous pouvez sélectionner la dimension de pneu qui convient.

En cas de montage de pneus dont les dimensions sont différentes de celles prescrites par l'usine, le Partenaire Volkswagen peut inscrire la pression de gonflage assignée qui leur correspond.

Initialisation des capteurs de pression des pneus

Après avoir remplacé les capteurs de pression des pneus ou changé les pneus, il est nécessaire de procéder à une initialisation manuelle. Le système de contrôle de la pression des pneus détecte automatiquement la présence de capteurs de pression neufs et procède à leur initialisation dès que le véhicule démarre.

Roue de secours ou roue d'urgence

La pression de gonflage de la roue de secours ou de la roue d'urgence dans le coffre à bagages **n'est pas** surveillée.

Stockage des pneus

Lorsque les pneus ne roulent pas, les capteurs n'envoient pas de valeurs de pression de gonflage. Ceci a pour effet de ne pas user les piles des capteurs.



- Les capteurs de pression des pneus sont fixés sur la roue par des valves en aluminium spéciales. Ces valves sont solidement vissées. Lorsque vous gonflez les pneus et contrôlez la pression de gonflage des pneus, veillez à ne pas plier les valves en position.
- L'absence de capuchons sur les valves peut endommager ces dernières ainsi que les capteurs du système de contrôle de la pression des pneus. Roulez donc toujours avec des capuchons de valves identiques à ceux de première monte et entièrement vissés sur les valves. N'utilisez pas de capuchons métalliques pour les valves.
- N'utilisez pas de capuchons de valve confort étant donné qu'ils ne sont pas étanches et peuvent entraîner l'endommagement des capteurs.
- Lorsque vous changez les pneus, veillez à ne pas endommager les valves et les capteurs.

¹⁾ En fonction du véhicule

À savoir sur les roues et pneus



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Utilisation des roues et des pneus
- Jantes
- Pneus neufs et remplacement des pneus
- Pression de gonflage des pneus
- Profondeur des sculptures et indicateurs d'usure
- Endommagements des pneus
- Roue de secours ou roue d'urgence
- Marquage des pneus et type de pneu
- Pneus d'hiver
- Chaînes à neige

Volkswagen recommande de faire effectuer tous les travaux sur les pneus ou les roues dans un atelier spécialisé. Celui-ci dispose des outils spéciaux et des pièces de rechange nécessaires, ainsi que des compétences requises par ces travaux. Il est en outre préparé aux problèmes posés par la mise au rebut des pneus usés. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Informations complémentaires et avertissements :

- Transport → Recommandations pour la conduite
- Traction d'une remorque → Traction d'une remorque
- Systèmes de contrôle des pneus → Systèmes de contrôle des pneus
- Entretien et nettoyage de l'extérieur du véhicule → Entretien et nettoyage extérieur du véhicule
- Informations pour le consommateur → Informations pour le consommateur
- Outillage de bord → Outillage de bord
- Caches de passage de roue → Enjoliveurs de roue
- Changement de roue → Changement de roue
- Kit de crevaison → Kit de crevaison



AVERTISSEMENT

Les pneus neufs ou les pneus âgés, usés ou endommagés peuvent compromettre le bon contrôle du véhicule et l'efficacité de freinage.

- Une utilisation impropre des roues et des pneus peut réduire la sécurité et provoquer des accidents et des blessures graves.
- Sur les 4 roues, utilisez exclusivement des pneus à carcasse radiale de même type, de même dimension (circonférence de roulement) et présentant, dans la mesure du possible, le même dessin de sculptures.
- Les pneus neufs doivent être rodés étant donné que, pendant les premières heures de service, ils ne possèdent pas encore leur pleine adhérence et leur pleine efficacité de freinage. Pour éviter tout risque de blessures et d'accidents, roulez avec la prudence qui s'impose pendant les 600 premiers kilomètres.
- Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus froids et respectez toujours la valeur de pression indiquée. Une pression de gonflage insuffisante peut, durant la conduite, faire chauffer le pneu à un point tel que la bande de roulement risque de se détacher et le pneu d'éclater.
- Ne roulez jamais avec des pneus endommagés (trous, entailles, déchirures ou boursouffures) et des pneus usés. Si vous roulez avec ces pneus, ils risquent d'éclater, de provoquer un accident ou des blessures graves. Remplacez immédiatement les pneus usés ou endommagés.
- N'excédez jamais la vitesse et la charge maximales autorisées pour les pneus montés sur le véhicule.
- L'efficacité des systèmes d'aide à la conduite et des systèmes d'assistance au freinage dépend aussi de l'adhérence des pneus.
- Si vous constatez des vibrations inhabituelles pendant la marche ou le tirage de la direction d'un seul côté, arrêtez-vous immédiatement et vérifiez si les roues et les pneus sont endommagés.
- Pour réduire les risques de perte de contrôle du véhicule, d'accident et de blessures graves, ne desserrez jamais les assemblages vissés sur les jantes avec anneaux de jantes vissés.
- N'utilisez pas de roues ou de pneus dont vous ne connaissez pas les antécédents. Des roues et pneus déjà utilisés peuvent être endommagés sans que ces endommagements ne soient visibles.
- Même s'ils n'ont pas été utilisés, les pneus âgés peuvent soudainement se dégonfler ou éclater, surtout lorsque vous roulez à grande vitesse, et ainsi provoquer des accidents et des blessures graves. Les pneus de plus de six ans ne doivent être utilisés qu'en cas d'urgence et avec la plus grande prudence, en conduisant avec la vigilance qui s'impose.



Pour des raisons techniques, l'utilisation de jantes provenant d'autres véhicules n'est en principe pas possible. Ceci est également valable, le cas échéant, pour des jantes provenant d'un autre véhicule du même type. Tenez compte des papiers du véhicule et adressez-vous le cas échéant à un Partenaire Volkswagen.

Utilisation des roues et des pneus

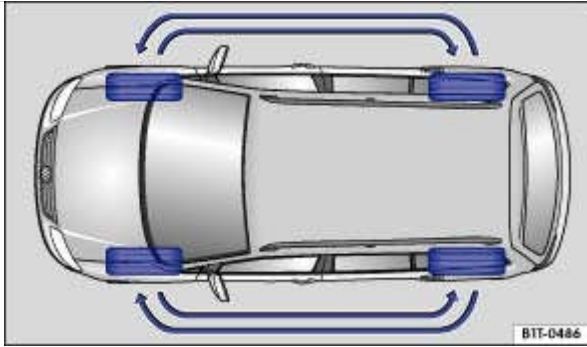


Fig. 236 Schéma de permutation des roues



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Les pneus sont les éléments du véhicule les plus sollicités et les plus sous-estimés. Les pneus sont très importants, car leur surface de portée étroite est le seul contact du véhicule avec la route.

La longévité des pneus dépend de la pression de gonflage, du style de conduite, de l'utilisation et du montage correct.

Les pneus et les jantes constituent des éléments importants dans la conception du véhicule. Les jantes et pneus homologués par Volkswagen sont parfaitement adaptés à votre véhicule et contribuent largement à sa bonne tenue de route et à l'excellence de ses qualités routières.

Pour éviter tout endommagement des pneus

- Ne franchissez les bordures de trottoirs ou obstacles similaires que lentement et si possible de face.
- Contrôlez régulièrement la présence éventuelle de dommages visibles et cachés sur les jantes et les pneus, comme des déchirures et des déformations → Endommagements des pneus .
- Enlevez les corps étrangers qui se trouvent à l'extérieur dans les sculptures du pneu et qui n'ont **pas accédé à l'intérieur des pneus** → Endommagements des pneus .
- Vérifiez régulièrement que la pression de gonflage des pneus est correcte. Le cas échéant, tenez compte des messages d'avertissement du système de contrôle des pneus → Systèmes de contrôle des pneus .
- Faites remplacer immédiatement un pneu défectueux ou usé → Endommagements des pneus .
- N'excédez jamais la charge et la vitesse maximale des pneus montés → Marquage des pneus et type de pneu .
- Protégez les pneus ainsi que la roue de secours ou la roue d'urgence de tout contact avec des substances agressives y compris la graisse, l'huile, l'essence et le liquide de frein → ⚠ .
- Remplacez immédiatement les capuchons antipoussière manquants.


Permutation des roues

L'usure uniforme de tous les pneus demande une permutation régulière des roues en tenant compte du schéma → Fig. 236 . Tous les pneus présentent ainsi à peu près la même longévité.

Volkswagen recommande de confier la permutation des roues à un atelier spécialisé.

Pneus de plus de 6 ans

En raison de processus physiques et chimiques, les pneus vieillissent, ce qui peut entraver leur bon fonctionnement. Les pneus stockés longtemps sans être utilisés, durcissent et se fragilisent plus vite que ceux utilisés en permanence sur le véhicule.

Volkswagen recommande de remplacer les pneus de plus de six ans par des pneus neufs. Ceci est également valable pour les pneus, y compris la roue d'urgence, qui, de l'extérieur, paraissent encore utilisables et dont la profondeur des sculptures n'a pas encore atteint la valeur minimum prescrite par la loi →  .

L'âge de chaque pneu peut être déterminé en consultant la date de fabrication qui fait partie intégrante du numéro d'identification de pneu (**T I N**) → Marquage des pneus et type de pneu .

Stockage des pneus

Identifiez les roues avant de les démonter pour conserver le sens de marche précédent lors de la repose (gauche, droite, avant, arrière). Stockez les roues ou pneus démontés dans un endroit frais et sec, si possible à l'abri de la lumière. **N'entreposez pas** les pneus montés sur leur jante à la verticale.

Emballer les pneus qui ne sont pas dotés de jantes dans des housses appropriées pour les protéger contre la saleté et stockez-les debout sur la bande de roulement.



AVERTISSEMENT

Des substances et liquides agressifs peuvent être à l'origine de dommages visibles et invisibles des pneus, ce qui peut provoquer leur éclatement.

- Tenez toujours les produits chimiques, huiles, graisses, carburants, liquides de frein et autres substances agressives éloignés des pneus.



AVERTISSEMENT

Même s'ils n'ont pas été utilisés, les pneus âgés peuvent soudainement se dégonfler ou éclater, surtout lorsque vous roulez à grande vitesse, et ainsi provoquer des accidents et des blessures graves.

- Les pneus de plus de six ans ne doivent être utilisés qu'en cas d'urgence et avec la plus grande prudence, en conduisant avec la vigilance qui s'impose.



MISE EN GARDE

Évitez les fortes secousses et si possible les obstacles. Les pneus, particulièrement les pneus taille basse, peuvent être plus fortement comprimés et déformés notamment par les nids de poule et les bordures de trottoirs. La couche de tissu des pneus peut ainsi rompre et il peut s'ensuivre des boursoufflures et des déchirures sur les flancs des pneus ainsi que des déformations ou des fissures sur les jantes.



Mettez au rebut les pneus usés conformément à la législation en vigueur et dans le respect des règles en vigueur.

Jantes



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Les jantes et les boulons de roue sont conçus pour s'adapter les uns aux autres. C'est pourquoi, chaque fois que vous montez d'autres jantes, vous devez utiliser les boulons de roue possédant la longueur et la forme de calotte correspondantes. La fixation correcte des roues et le bon fonctionnement du système de freinage en dépendent → Changement de roue .


Pour des raisons techniques, l'utilisation de jantes provenant d'autres véhicules n'est en principe pas possible. Ceci est également valable, le cas échéant, pour des jantes provenant d'un autre véhicule du même type.

Les pneus et jantes homologués par Volkswagen sont parfaitement adaptés à votre véhicule et contribuent largement à sa bonne tenue de route et à l'excellence de ses qualités routières.


Boulons de roue

Veillez toujours à visser les boulons de roue au couple de serrage prescrit → Changement de roue .

Jantes à anneau vissé

Les jantes à anneau vissé sont constituées de plusieurs éléments. Ces éléments sont assemblés à l'aide de vis spéciales et suivant une procédure spécifique. Cela permet d'assurer le bon fonctionnement, l'étanchéité, la sécurité et la concentricité de la roue. C'est la raison pour laquelle les jantes endommagées doivent être remplacées et ne doivent être réparées que dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen → .

Jantes avec éléments enjoliveurs vissés

Les jantes peuvent comporter des éléments enjoliveurs interchangeables fixés sur la jante à l'aide de vis autoserrantes. Faites remplacer les enjoliveurs endommagés dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen → .

Identification des jantes

En raison de la législation en vigueur dans certains pays, les jantes neuves doivent comporter des indications concernant un certain nombre de caractéristiques. Selon le pays, les indications suivantes peuvent figurer sur la jante :

- Sceau de conformité
- Taille de la jante
- Nom du fabricant ou de la marque
- Date de fabrication (mois/année)
- Pays d'origine
- Code du fabricant
- Numéro de lot des matières premières
- Code de marchandise



AVERTISSEMENT

L'utilisation de jantes inappropriées ou endommagées peut nuire à la sécurité de conduite et peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Utilisez uniquement des jantes homologuées pour le véhicule.
- Contrôlez régulièrement l'état des jantes et remplacez-les si nécessaire.



AVERTISSEMENT

Tout desserrage ou serrage non conforme des vis sur les jantes à anneau vissé peut provoquer des accidents et des blessures graves.



- Ne desserrez jamais les assemblages vissés sur les jantes à anneau vissé.
- Faites effectuer tous les travaux sur les jantes à anneau vissé dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Pneus neufs et remplacement des pneus




Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Pneus neufs

- Roulez avec prudence pendant les 600 premiers kilomètres car le *rodage* des pneus doit d'abord s'effectuer. Des pneus non rodés présentent une adhérence →  et une efficacité de freinage amoindries → .
- Sur les 4 roues, utilisez exclusivement des pneus à carcasse radiale de même type, de même dimension (circonférence de roulement) et présentant, dans la mesure du possible, le même dessin de sculptures.
- En raison des caractéristiques de conception et du dessin des sculptures, la profondeur des sculptures des pneus neufs peut être différente suivant la version et le manufacturier.

Remplacement des pneus

- Évitez de remplacer les pneus séparément, remplacez-les au moins par essieu (les deux pneus de l'essieu avant ou les deux pneus de l'essieu arrière) → .
- Ne remplacez les pneus usagés que par des pneus homologués par Volkswagen pour le type de véhicule en question. Tenez compte de la taille, du diamètre, de la capacité de charge et de la vitesse maximale.
- N'utilisez jamais de pneus dont la taille effective dépasse les cotes des pneus homologués par Volkswagen. Des pneus de plus grande taille risqueraient de patiner et de frotter contre la carrosserie ou d'autres pièces.

Réinitialisation du système de contrôle de l'état des pneus

Après le remplacement d'une ou de plusieurs roues, le système de contrôle de l'état des pneus doit être réinitialisé. Cela s'applique également après le changement des roues, par ex. de l'avant vers l'arrière → Systèmes de contrôle des pneus .

Pour les véhicules équipés d'un système de contrôle de la pression des pneus

Lorsque vous remplacez les roues de première monte du véhicule, veillez à ce que les roues neuves soient équipées de capteurs compatibles avec le système de contrôle de la pression des pneus installé en première monte. Les roues neuves dotées de capteurs sont *reconnues* et intégrées au système. Pour la reconnaissance des roues neuves, le véhicule doit rouler à une vitesse supérieure à 25 km/h (15 mph) pendant un certain temps.

En cas de remplacement ou de modification des capteurs, Volkswagen recommande d'utiliser systématiquement un jeu de valves neuf et un kit d'étanchéité neuf. Adressez-vous au Partenaire Volkswagen pour de plus amples informations.

Si vous utilisez des pneus d'autres dimensions que celles prescrites par Volkswagen pour le véhicule et le modèle en question, il faut modifier la programmation des valeurs de pression des pneus du système de contrôle de la pression des pneus. Adressez-vous au Partenaire Volkswagen pour de plus amples informations.

Si vous montez des roues qui n'ont pas de capteurs ou qui ont des capteurs non compatibles, le système de contrôle de la pression des pneus ne pourra pas *reconnaître* ces roues. Le système de contrôle de la pression des pneus n'est alors pas en mesure de mesurer la pression de gonflage des pneus. Un dysfonctionnement est alors indiqué ou le système se déconnecte.

Pour de plus amples informations sur le système de contrôle de la pression des pneus, son fonctionnement et ce qu'il faut savoir → Systèmes de contrôle des pneus .



AVERTISSEMENT

Les pneus neufs doivent être rodés étant donné que, pendant les premières heures de service, ils ne possèdent pas encore leur pleine adhérence et leur pleine efficacité de freinage.

- Pour éviter tout risque de blessures et d'accidents, roulez avec la prudence qui s'impose pendant les 600 premiers kilomètres.



AVERTISSEMENT

Les roues doivent avoir le débattement nécessaire compte tenu de la construction. En cas de manque de débattement, les pneus peuvent frotter sur des pièces des trains roulants, de la carrosserie et des conduites de frein, ce qui peut entraîner une panne du système de freinage ainsi que le décollement de la bande de roulement et provoquer par là-même l'éclatement d'un pneu.

- Les cotes réelles des pneus ne doivent pas être supérieures aux cotes des pneus homologués par Volkswagen et les pneus ne doivent pas frotter contre les pièces du véhicule.



En dépit des indications identiques de taille des pneus, les cotes réelles des différents types de pneus peuvent dévier de ces valeurs nominales ou bien les contours des pneus peuvent être très différents.



Avec les pneus homologués par Volkswagen, vous êtes assuré que les dimensions réelles sont bien adaptées au véhicule. Pour tout autre type de pneu, le vendeur doit remettre un certificat du manufacturier dans lequel il est mentionné que le type de pneu est également adapté au véhicule. Conservez le certificat et transportez-le dans le véhicule.

Pression de gonflage des pneus

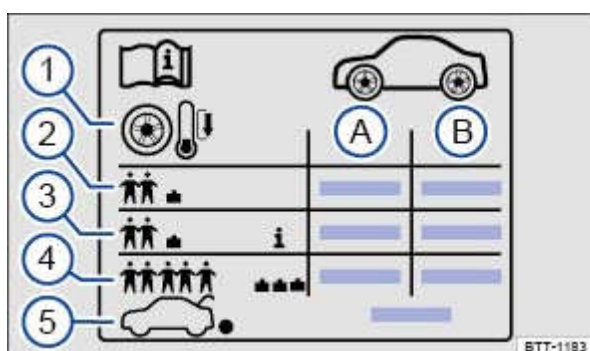


Fig. 237 Symboles sur la plaque de pression de gonflage des pneus



Fig. 238 Sur le montant de la porte du conducteur : plaquette de pression de gonflage des pneus (ou sur la face intérieure de la trappe à carburant)




Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Indications figurant sur la plaque de pression de gonflage des pneus → Fig. 237 :

1. **A** Pression de gonflage des pneus de l'essieu avant
2. **B** Pression de gonflage des pneus de l'essieu arrière
3. **1** Pression de gonflage des pneus sur pneu froid.
4. **2** Pression de gonflage des pneus pour charge partielle
5. **3** *En fonction du véhicule* : pression de gonflage des pneus confort pour charge partielle
6. **4** Pression de gonflage des pneus à pleine charge
7. **5** Pression de gonflage de la roue de secours ou de la roue d'urgence

La plaque de pression de gonflage des pneus indique la pression de gonflage correcte des pneus de première monte. Ces indications s'appliquent aux pneus d'été, tous temps et d'hiver. La plaquette de pression de gonflage des pneus se trouve soit sur le montant de la porte du conducteur → Fig. 238 , soit sur la face intérieure de la trappe à carburant.

L'allure de la plaque de pression de gonflage des pneus peut changer en fonction du véhicule. Elle peut prendre en compte d'autres tailles de pneus → Marquage des pneus et type de pneu .

Une pression de gonflage des pneus incorrecte entraîne leur usure accrue, une diminution considérable de leur longévité ou même leur éclatement. Le sous-gonflage ou le surgonflage des pneus dégrade le comportement de conduite du véhicule →  . La pression de gonflage correcte des pneus est particulièrement importante à **grande vitesse**.

Pression de gonflage des pneus confort

Selon le véhicule, une pression de gonflage des pneus confort peut être indiquée sur la plaque de pression de gonflage des pneus → Fig. 237 (3) . La pression de gonflage des pneus confort permet d'accroître le confort de conduite. En cas de conduite avec une pression de gonflage des pneus confort, la consommation de carburant risque d'augmenter.

Contrôle de la pression de gonflage des pneus

- Contrôlez la pression de gonflage des pneus au moins une fois par mois et avant tout long trajet. Contrôlez toujours tous les pneus, y compris la roue de secours, si le véhicule en est équipé. Dans les régions froides, il convient de contrôler la pression des pneus plus souvent, à condition cependant que le véhicule n'ait pas été déplacé auparavant. Utilisez toujours un système de contrôle de la pression des pneus opérationnel.
- La pression de gonflage des pneus ne doit être contrôlée que lorsque les pneus n'ont pas parcouru plus de quelques kilomètres à basse vitesse au cours des 3 dernières heures. La pression de gonflage des pneus indiquée vaut pour des **pneus froids**. La pression de gonflage des pneus est plus élevée sur des pneus chauds que sur des pneus froids. Ne dégonflez donc jamais un pneu chaud pour obtenir la pression souhaitée.
- Si le véhicule est fortement chargé, adaptez la pression de gonflage en conséquence → Fig. 237 (4) .
- Après l'adaptation des pressions de gonflage des pneus, veillez à ce que les capuchons de valves soient vissés et tenez compte, si nécessaire, des informations et remarques relatives au réglage du système de contrôle des pneus → Systèmes de contrôle des pneus .
- Veillez à appliquer la pression de gonflage des pneus fixée par le constructeur du véhicule et non celle indiquée par le fabricant. Ne dépassez jamais la pression de gonflage maximale indiquée sur le flanc du pneu.

La **roue de secours** ou **roue d'urgence** doit être gonflée à la pression maximale → Fig. 237 (5) prévue pour le véhicule.



AVERTISSEMENT

Le sous-gonflage ou le surgonflage des pneus peut entraîner le dégonflage soudain du pneu ou son éclatement pendant la marche. Cela peut entraîner des accidents graves ainsi que des blessures mortelles.

- Une pression de gonflage insuffisante peut, durant la conduite, faire chauffer le pneu à un point tel que la bande de roulement risque de se décoller et le pneu d'éclater.
- Une vitesse excessive ou une surcharge du véhicule peut provoquer une surchauffe, un endommagement subit, voire un éclatement des pneus, et un décollement de la bande de roulement, ce qui risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.
- Le sous-gonflage ou le surgonflage des pneus diminue leur longévité et dégrade le comportement routier du véhicule.
- Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus au moins une fois par mois et avant chaque long trajet.
- Tous les pneus doivent être gonflés à la pression correcte, conformément à la charge du véhicule.
- Ne réduisez jamais la pression de gonflage des pneus lorsque ceux-ci présentent une pression plus élevée à chaud.

⚠ MISE EN GARDE

- Lorsque vous mettez le contrôleur de pression en place, veillez à ne pas le disposer de biais par rapport au corps de valve. La valve du pneu risque sinon d'être endommagée.
- L'absence de capuchon de valves ou le montage de capuchons inappropriés ou mal vissés peut endommager les valves des pneus. Roulez donc toujours avec des capuchons de valves identiques à ceux de première monte et entièrement vissés sur les valves.



Le sous-gonflage des pneus augmente la consommation de carburant.



Si le système de contrôle de l'état des pneus indique que la pression de gonflage d'au moins un pneu est insuffisante, contrôlez la pression de gonflage des pneus à l'aide d'un contrôleur de pression opérationnel. Le contrôle visuel d'un pneu ne suffit pas pour constater si la pression de gonflage est insuffisante. Cela concerne également les pneus ayant une faible profondeur de sculpture.



Lors du contrôle de la pression des pneus, tenez compte des particularités du système de contrôle des pneus → Systèmes de contrôle des pneus .

Profondeur des sculptures et indicateurs d'usure

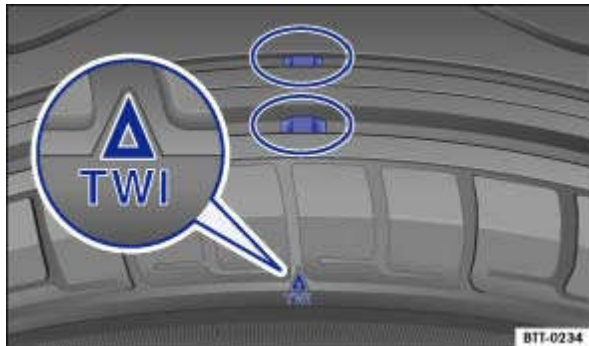


Fig. 239 Sculptures du pneu : indicateurs d'usure



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Profondeur des sculptures

Des situations de conduite particulières requièrent une profondeur des sculptures des pneus aussi importante que possible ainsi qu'une profondeur de sculpture approximativement identique aux essieux avant et arrière. C'est notamment le cas pour la conduite en hiver et par temps froid et sur route mouillée → ⚠ .

Dans la plupart des pays, lorsque la profondeur restante des sculptures – mesurée dans les rainures situées à côté des indicateurs d'usure – est de 1,6 mm, la profondeur minimale des sculptures légalement admissible est atteinte. Respectez les prescriptions du Code de la route spécifiques à chaque pays.

Les **pneus d'hiver et tous temps** perdent beaucoup de leur efficacité lorsque la profondeur de leurs sculptures est inférieure à 4 mm. Veuillez tenir compte des règlements spécifiques à chaque pays sur les profondeurs de sculptures minimales autorisées pour les pneus d'hiver et tous temps.

En raison des caractéristiques de conception et du dessin des sculptures, la profondeur des sculptures des pneus neufs peut être différente suivant la version et le manufacturier.

Indicateurs d'usure des pneus

Des indicateurs d'usure de 1,6 mm d'épaisseur sont disposés au fond des sculptures des pneus de première monte, perpendiculairement au sens de roulement → Fig. 239 . Plusieurs de ces indicateurs d'usure sont répartis à intervalles réguliers, sur la bande de roulement du pneu. Des repères situés sur les flancs des pneus, par ex. les lettres TWI ou d'autres symboles, indiquent l'emplacement des indicateurs d'usure.

Les indicateurs d'usure indiquent si un pneu est usé. Le pneu doit être remplacé au plus tard lorsque l'usure des sculptures atteint l'indicateur d'usure.



AVERTISSEMENT


Les pneus usés constituent un danger et peuvent entraîner la perte de contrôle du véhicule et des blessures graves.

- Les pneus doivent être remplacés par des pneus neufs au plus tard lorsque ses indicateurs d'usure sont atteints.
- Les pneus usés ont une adhérence fortement réduite, en particulier sur les routes mouillées, et le véhicule flotte plus tôt (aquaplanage).
- Les pneus usés réduisent la capacité de maîtrise du véhicule dans des situations de conduite normales et difficiles et augmentent la distance de freinage ; le véhicule risque alors de glisser.

Endommagements des pneus



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Les dommages sur les pneus et jantes passent souvent inaperçus. Des **vibrations** inhabituelles ou un **tirage unilatéral** du véhicule peuvent laisser supposer qu'un pneu est endommagé →  .

- Si vous supposez qu'une roue est endommagée, réduisez immédiatement la vitesse !
- Vérifiez si les pneus et les jantes ne sont pas endommagés.
- Ne continuez pas votre route si un pneu est endommagé, mais faites appel à un spécialiste.
- Si aucun dommage extérieur n'est visible, roulez lentement et prudemment jusqu'au prochain atelier spécialisé pour faire contrôler le véhicule.

Corps étrangers ayant pénétré dans le pneu

- Ne retirez pas les corps étrangers qui ont pénétré à l'intérieur du pneu ! Vous pouvez en revanche retirer les objets coincés entre les pains de gomme du pneu.
- *Sur les véhicules équipés d'une roue de secours ou d'urgence* : remplacez le cas échéant la roue endommagée → Changement de roue . Pour le remplacement de la roue endommagée, faites appel à un spécialiste si nécessaire. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.
- *Véhicules avec kit de crevaision* : le cas échéant, colmatez le pneu endommagé et gonflez-le en utilisant le kit de crevaision → Kit de crevaision . Rendez-vous dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.
- Contrôler la pression de gonflage et rectifiez-la si nécessaire.

Usure des pneus

L'usure des pneus dépend de plusieurs facteurs, tels que :

- Le style de conduite.

- Le balourd des roues.
- Le réglage de la géométrie des trains roulants.

Style de conduite – Les virages pris à vive allure, les accélérations foudroyantes et les coups de freins brusques entraînent une usure accrue des pneus. En cas d'usure importante des pneus, en dépit d'un style de conduite normal, faites contrôler la géométrie des trains roulants dans un atelier spécialisé.

Balourd des roues – Les roues d'un véhicule neuf sont équilibrées. Au cours de la marche du véhicule, un balourd peut apparaître sous l'influence de divers facteurs et se traduire par une instabilité de la direction. Un balourd entraîne également une usure de la direction et de la suspension. Dans un tel cas, faites rééquilibrer les roues. Un pneu neuf doit être rééquilibré après le montage.

Réglage de la géométrie des trains roulants – Un réglage incorrect de la géométrie des trains roulants nuit à la sécurité routière et entraîne une usure accrue des pneus. En cas d'usure importante des pneus, il convient de faire effectuer un contrôle de géométrie dans un atelier spécialisé.

AVERTISSEMENT

Des vibrations inhabituelles ou un tirage unilatéral de la direction pendant la marche du véhicule peuvent laisser supposer qu'un pneu est endommagé.

- Réduisez immédiatement la vitesse et arrêtez-vous en tenant compte de la circulation et du code de la route.
- Vérifiez si les pneus et les jantes ne sont pas endommagés.
- Ne continuez jamais votre route si des pneus ou des jantes sont endommagés. Faites plutôt appel à un spécialiste.
- Si aucun dommage extérieur n'est visible, roulez lentement et prudemment jusqu'au prochain atelier spécialisé pour faire contrôler le véhicule.

Roue de secours ou roue d'urgence

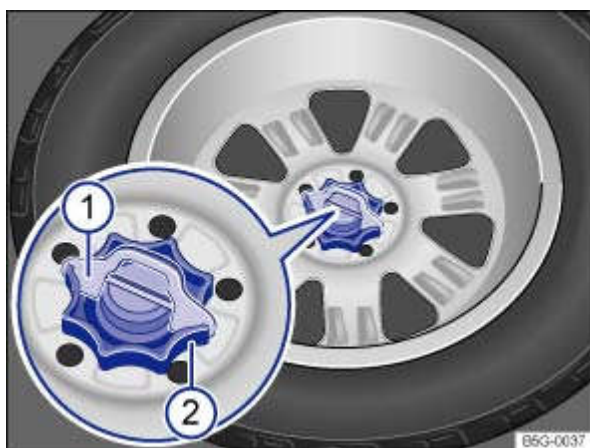


Fig. 240 Dans le coffre à bagages : molette pour la fixation de la roue de secours



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Retrait de la roue de secours

- Ouvrez le capot arrière.
- Soulevez ou rabattez vers l'avant le plancher de coffre à bagages → Coffre à bagages .
- Si nécessaire, retirez la clavette de la sécurité antirotation → Fig. 240 ① vers le haut.

- Dévissez entièrement la molette située au centre de la roue de secours ② en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, puis retirez la roue de secours.
- Remettez le plancher de coffre à bagages dans sa position initiale.
- Fermez le capot arrière.

Rangement de la roue défectueuse

- Ouvrez le capot arrière, soulevez ou rabattez vers l'avant le plancher de coffre à bagages → Coffre à bagages .
- Placez la roue défectueuse, jante vers le bas, dans le cuvelage de roue de secours de sorte que l'alésage central de la jante se trouve juste au-dessus de la goupille fileté.
- Tournez la molette → Fig. 240 ② de la goupille fileté dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue défectueuse soit solidement fixée.
- Si nécessaire, placez la clavette de la sécurité antirotation ① dans la fente de la goupille fileté de sorte que la molette ne puisse plus être tournée.
- Remettez le plancher de coffre à bagages dans sa position initiale.
- Fermez le capot arrière.

Si le modèle de roue de secours se différencie des autres roues du véhicule

Si le modèle de roue de secours est différent de celui des autres roues du véhicule, par ex. si votre véhicule est équipé de pneus d'hiver ou d'une roue d'urgence, vous ne devez utiliser la roue de secours qu'en cas de crevaison, et ceci pour une durée limitée et en conduisant avec la prudence qui s'impose → ⚠ .

En cas de traction d'une remorque → Traction d'une remorque , la roue d'urgence doit être montée uniquement sur l'essieu avant.

Celle-ci doit être remplacée dès que possible par une roue normale opérationnelle.

Respectez les recommandations pour la conduite :

- Ne roulez pas à plus de 80 km/h (50 mph) !
- Évitez d'accélérer à pleins gaz, de freiner brusquement et de conduire à vive allure dans les virages !
- N'utilisez pas de chaînes à neige sur la roue d'urgence → Chaînes à neige
- Après le montage de la roue de secours/roue d'urgence, contrôlez dès que possible la pression de gonflage du pneu → Pression de gonflage des pneus .

Il est conseillé de contrôler la pression de gonflage de la roue de secours ou de la roue d'urgence en même temps que les autres roues du véhicule, et ce au moins une fois par mois. La roue de secours doit être gonflée à la pression de gonflage maximale prévue pour le véhicule → Pression de gonflage des pneus .



AVERTISSEMENT

Une utilisation incorrecte de la roue de secours ou de la roue d'urgence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, une collision ou d'autres types d'accident ainsi que des blessures graves.

- N'utilisez en aucun cas la roue de secours ou roue d'urgence, si elle est endommagée ou si ses indicateurs d'usure sont atteints.

- Sur certains véhicules, la roue de secours peut être plus petite que la monte pneumatique d'origine. La roue de secours de taille inférieure se reconnaît à son autocollant indiquant 80 km/h ou 50 mph. Ce marquage correspond à la vitesse maximale admissible pour les pneus en question. L'autocollant ne doit pas être recouvert lors de l'utilisation de la roue.
- Ne roulez jamais à plus de 80 km/h (50 mph). Évitez d'accélérer à pleins gaz, de freiner brusquement et de conduire à vive allure dans les virages.
- Ne parcourez jamais plus de 200 km avec une roue d'urgence si celle-ci est montée sur un essieu moteur.
- Remplacez dès que possible la roue d'urgence par une roue normale. La roue d'urgence n'est prévue que pour une utilisation de courte durée.
- La roue de secours ou d'urgence doit toujours être fixée par les boulons de roue fournis en première monte.
- Ne roulez jamais avec plus d'une roue de secours différente des autres roues du véhicule.
- En cas de traction d'une remorque → Traction d'une remorque , ne montez jamais une roue d'urgence sur l'essieu arrière.
- Ne roulez jamais avec plus d'une roue de secours différente des autres roues du véhicule.
- Après le montage de la roue de secours, la pression de gonflage doit être contrôlée dès que possible → Pression de gonflage des pneus .



MISE EN GARDE

La roue de secours n'est pas équipée d'un capteur de pression des pneus. Lorsque la roue de secours est montée, le témoin du système de contrôle de l'état des pneus clignote au bout d'environ 10 minutes sur l'afficheur du combiné d'instruments
→ Systèmes de contrôle des pneus .



Si possible, fixez en toute sécurité la roue de secours, la roue d'urgence ou la roue défectueuse dans le coffre à bagages. Sur les véhicules avec kit de crevaillon, la roue défectueuse **ne peut pas** être fixée.

Marquage des pneus et type de pneu

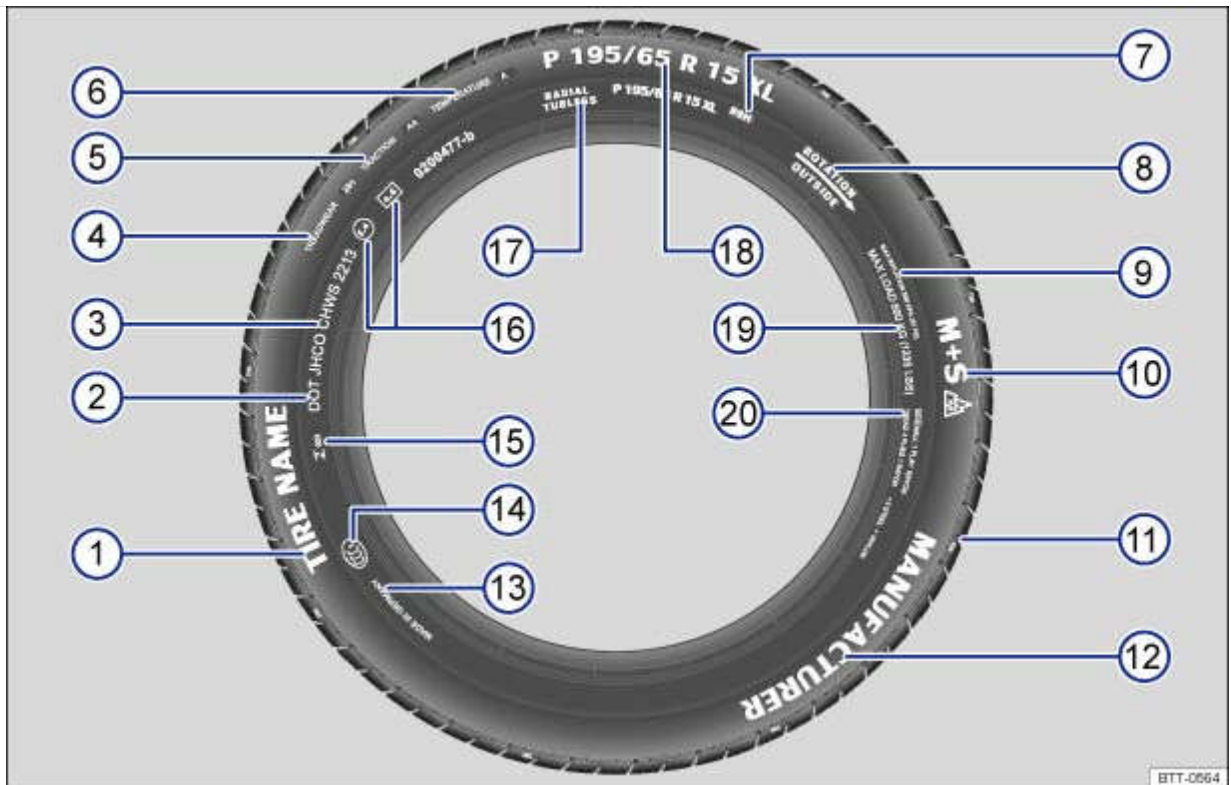





Fig. 241 Marquage international des pneus



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

| → Fig. 241 | Marquage des pneus (exemple) | Signification | |
|--|------------------------------|---|---|
| ① | Nom du produit | Désignation individuelle du pneu par le fabricant. | |
| ② | DOT | Le pneu est conforme à la législation en vigueur du ministère des Transports des États-Unis, responsable des normes de sécurité relatives aux pneus (Department of Transportation). | |
| ③ | JHCO CHWS 2213 | Numéro d'identification de pneu (TIN^a) – parfois uniquement sur sa face intérieure) et date de fabrication : | |
| | | JHCO CHWS | Code de l'usine de fabrication et indications du fabricant relatives à la taille et aux caractéristiques du pneu. |
| | | 2213 | Date de fabrication : 22 ^e semaine de l'année 2013. |
| Informations pour l'utilisateur final concernant les valeurs de comparaison des pneus de | | | |

| → Fig. 241 | Marquage des pneus (exemple) | Signification |
|--|------------------------------------|--|
| base indiqués (méthodes de test normalisées) → Informations pour le consommateur : | | |
| ④ | TREADWEAR 280 | Espérance de vie relative du pneu, selon un test standard spécifique américain. Un pneu portant l'indication 280 s'use 2,8 fois plus lentement qu'un pneu normal présentant une valeur Treadwear de 100. La performance d'un pneu dépend des conditions d'utilisation respectives et peut donc différer considérablement de la norme en fonction du style de conduite, de l'entretien, de l'état de la chaussée et des conditions climatiques. |
| ⑤ | TRACTION AA | Capacité de freinage des pneus sur chaussée mouillée (AA, A, B ou C). Cette capacité de freinage est testée sur des parcours d'essai certifiés et dans des conditions contrôlées. Un pneu qui porte la notation C présente une faible performance de traction. La valeur de traction indiquée pour les pneus est basée sur des tests de traction effectués en ligne droite et ne tient pas compte de l'accélération, du guidage latéral, de l'aquaplanage et de la traction en cas de charge maximale. |
| ⑥ | TEMPÉRATURE A | Résistance thermique des pneus à des vitesses de banc d'essai élevées (A, B ou C). Les pneus notés A et B surpassent les exigences légales. L'évaluation de la température se base sur un pneu correctement gonflé et exclut tout surgonflage. Une vitesse excessive, une pression de gonflage incorrecte ou un surgonflage peuvent provoquer individuellement ou conjointement une surchauffe ou un endommagement du pneu. |
| ⑦ | 88 H | Indice de charge → Capacité de charge des pneus et code de vitesse → Codes de vitesse . |
| ⑧ | Rotation et flèche | Identification du sens de rotation des pneus → Pneus à profil unidirectionnel . |
| | OU : Outside | Repérage de la partie extérieure des pneus → Pneus asymétriques . |
| ⑨ | MAX INFLATION 350 KPa (51 psi / | Limitation (US) pour la pression maximale de |


| → Fig. 241 | Marquage des pneus (exemple) | Signification | |
|------------|---|--|--|
| | 3,51 bars) | gonflage. | |
| ⑩ | M+S ou M/S ou  | Désignation des pneus aptes à la conduite dans des conditions hivernales (Mud and Snow) → Pneus d'hiver . Les pneus cloutés sont repérés par <i>E</i> derrière le <i>S</i> . | |
| ⑪ | TWI | Désigne la position de l'indicateur d'usure (Tread Wear Indicator) → Profondeur des sculptures et indicateurs d'usure . | |
| ⑫ | <i>Nom de la marque, Logo</i> | Manufacturier. | |
| ⑬ | Made in Germany | Pays de fabrication. | |
| ⑭ |  | Code spécifique à la Chine (China Compulsory Certification). | |
| ⑮ |  023 | Code spécifique au Brésil. | |
| ⑯ | E4 e4 0200477-b | Identification selon les directives internationales avec numéro du pays de réception. Les pneus certifiés conformes norme ECE sont repérés par la lettre <i>E</i> , les pneus conformes à la réglementation CE sont repérés par la lettre <i>e</i> . Suit le numéro d'homologation à plusieurs chiffres. | |
| ⑰ | RADIAL TUBELESS | Pneu radial sans chambre à air. | |
| ⑱ | P 195 / 65 R 15 XL | Désignation des dimensions : | |
| | | P | Désigne une voiture particulière. |
| | | 195 | Largeur du pneu entre les deux flancs en mm. |
| | | 65 | Rapport hauteur/largeur en %. |

| → Fig. 241 Marquage des pneus (exemple) | | Signification | |
|---|--------------------------------|---|--|
| | | R | Lettre-repère caractérisant la structure du pneu, ici pour radial. |
| | | 15 | Diamètre de la jante en pouces. |
| | | XL | Pneus en version renforcée (Extra Load). |
| ⑰ | MAX LOAD 615 KG (1 235 LBS) | Indication de charge (US) pour la charge maximale par roue. | |
| ⑳ | SIDEWALL 1 PLY RAYON | Indications relatives aux composants de la carcasse du pneu : 1 nappe en rayonne (soie artificielle). | |
| | TREAD 4 PLIES | Indications relatives aux composants de la bande de roulement des pneus : l'exemple présente 4 nappes sous la bande de roulement : 1 nappe en rayonne, 2 nappes de sommet métallique et 1 nappe en nylon. | |
| | 1 RAYON + 2 STEEL + 1 NYLON | | |

Le marquage des pneus se trouve sur la face intérieure du pneu. Le cas échéant, certains marquages tels que le numéro d'identification du pneu et la date de fabrication, se trouvent sur la partie intérieure du pneu.

Les chiffres qui suivent éventuellement sont des codes internes du fabricant du pneu ou des codes spécifiques à chaque pays.

Pneus taille basse

Comparés à d'autres combinaisons de roues et pneus, les pneus taille basse offrent une plus large surface de roulement et un plus grand diamètre de jante tout en ayant une hauteur de flanc plus faible → . Les pneus taille basse augmentent les qualités routières et la précision de conduite. Mais sur des routes et chemins en mauvais état, le confort peut être moindre.

Pneus à profil unidirectionnel

Les pneus à profil unidirectionnel ont été conçus pour ne rouler que dans une seule direction. Le flanc des pneus à profil unidirectionnel est repéré par des flèches. Respectez impérativement le sens de rotation indiqué. Cela vous garantit des propriétés de roulement optimales quant à l'aquaplanage, l'adhérence, le bruit et l'usure par abrasion.

Si un pneu est cependant monté dans le sens inverse au sens de roulement prévu, veillez à rouler avec précaution, l'utilisation du pneu n'étant plus conforme aux dispositions. Ceci est particulièrement important lorsque vous roulez sur des chaussées humides. Remplacez dès que possible le pneu ou montez-le dans le sens de roulement correct.

Pneus asymétriques

Les pneus asymétriques ont été développés en tenant compte des comportements internes et externes de la bande de roulement. Sur les pneus asymétriques, des repères sont situés sur les flancs intérieur et extérieur. Respectez impérativement le positionnement du pneu sur la jante. Cela vous garantit des propriétés de roulement optimales quant à l'aquaplanage, l'adhérence, le bruit et l'usure par abrasion.

Capacité de charge des pneus

L'indice de charge indique le poids maximal en kilogrammes qu'un pneu seul peut supporter (capacité de charge).

Quelques exemples :

85 515 kg 87 545 kg 88 560 kg 91 615 kg 92 630 kg 93 650 kg 95 690 kg 97 730 kg 99 775 kg 100 800 kg 101 825 kg 102 850 kg 103 875 kg 104 900 kg

Codes de vitesse

Le code de vitesse indique la vitesse maximale admissible pour les pneus.

P 150 km/h maxi (93 mph) Q 160 km/h maxi (99 mph) R 170 km/h maxi (106 mph) S 180 km/h maxi (112 mph) T 190 km/h maxi (118 mph) U 200 km/h maxi (125 mph) H 210 km/h maxi (130 mph) V 240 km/h maxi (149 mph) W 270 km/h maxi (168 mph) Y 300 km/h maxi (186 mph) Z plus de 240 km/h (149 mph)

Certains manufacturiers utilisent le code ZR pour identifier les pneus dont la vitesse maximale autorisée est supérieure à 240 km (149 mph).

Indications spécifiques au véhicule : capacité de charge et plage de vitesse des pneus

Un certificat de conformité européen est délivré pour les véhicules destinés aux pays de l'Union européenne et aux pays appliquant la réglementation européenne. Le certificat de conformité européen indique la taille, le diamètre, la capacité de charge et la plage de vitesse des pneus homologués par Volkswagen pour un certain type de véhicule.

La plaque du constructeur indique si un certificat de conformité européen a été délivré pour le véhicule. La plaque du constructeur est visible au bas du montant de la porte du conducteur, après ouverture de celle-ci → Caractéristiques techniques

- Si la plaque du constructeur comporte la ligne Numéro d'homologation, le véhicule possède un certificat de conformité européen.
- Si aucune plaque du constructeur n'est disponible ou si la ligne Numéro d'homologation est absente, le véhicule ne possède pas de certificat de conformité européen.

^{a)} Le numéro TIN est le numéro de série d'un pneu.

Pneus d'hiver




Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

En conditions de circulation hivernales, les pneus d'hiver améliorent nettement les qualités routières du véhicule. Du fait de leur conception (largeur, mélanges de gommages, dessin des sculptures), les pneus d'été sont moins antidérapants sur la neige et le verglas. Volkswagen recommande vivement d'utiliser des pneus d'hiver ou des pneus tous temps sur les 4 roues du véhicule, en particulier si des conditions de circulation hivernales sont attendues. Les pneus d'hiver améliorent également le comportement au freinage du véhicule et permettent de réduire la distance d'arrêt par un temps hivernal. Volkswagen recommande de monter les pneus d'hiver lorsque la température est inférieure à + 7 °C (+45° F).

Les pneus d'hiver et les pneus tous temps perdent beaucoup de leur efficacité lorsque la **profondeur de leurs sculptures** est inférieure à 4 mm. De même, les pneus d'hiver et les pneus tous temps perdent considérablement de leurs propriétés avec le **vieillessement** - quelle que soit la profondeur de sculpture restante.


Pour l'utilisation de pneus d'hiver, tenez compte des points suivants :

- Respectez la réglementation en vigueur spécifique au pays.
- Équipez simultanément les 4 roues de pneus d'hiver.
- Utilisez-les uniquement en conditions hivernales de circulation.
- Utilisez uniquement les tailles de pneus d'hiver autorisées pour le véhicule.

- N'utilisez que des pneus d'hiver de même type de structure, de mêmes dimensions (circonférence de roulement) et présentant le même dessin de sculptures.
- Respectez les limitations de vitesses selon le code de vitesse → .

Limitation de vitesse

Les pneus d'hiver possèdent un code (lettre) de limitation de vitesse → Marquage des pneus et type de pneu .

Il est possible de régler une alerte de vitesse dans le système d'infodivertissement via la touche **CAR**, puis les boutons de fonction  et Pneus → Réglages du menu et du système (SETUP) .

Sur les **pneus d'hiver code V**, la limitation de vitesse et la pression de gonflage nécessaire des pneus dépendent de la motorisation. Renseignez-vous impérativement auprès d'un atelier spécialisé sur la vitesse maximale admissible et sur la pression de gonflage des pneus requise. Nous vous recommandons de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Transmission intégrale (4MOTION)

La transmission intégrale associée aux pneus montés de série assure une bonne motricité du véhicule en conditions de circulation hivernales. Volkswagen recommande toutefois d'utiliser en hiver des pneus d'hiver ou pneus tous temps *sur les quatre roues*, ce qui permet également et avant tout d'accroître *l'effet de freinage*.

Lors de l'utilisation de **chaînes à neige**, tenez compte des informations et des remarques correspondantes → Chaînes à neige .

AVERTISSEMENT

Le fait que dans des conditions de circulation hivernales, les qualités routières du véhicule se trouvent améliorées par l'emploi de pneus d'hiver, ne doit pas vous inciter à prendre des risques.

- Adaptez la vitesse du véhicule et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- N'excédez jamais la vitesse maximale et la capacité de charge autorisées pour les pneus d'hiver montés sur le véhicule.



Après l'hiver, remontez à temps les pneus d'été. Lorsque les températures sont supérieures à +7 °C (+45 °F), les pneus d'été présentent de meilleures qualités routières. Les bruits de roulement deviennent alors plus faibles, de même que l'usure des pneus et la consommation de carburant.



Sur les véhicules dotés d'un système de contrôle de l'état des pneus, il faut réadapter le système après le changement d'une roue → Systèmes de contrôle des pneus .



Pour vous informer sur les tailles de pneus d'hiver autorisées, veuillez vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Chaînes à neige



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière


Respectez la réglementation locale en vigueur ainsi que la vitesse maximale autorisée lorsque vous roulez avec des chaînes à neige.

En conditions de circulation hivernales, les chaînes à neige améliorent non seulement la motricité mais aussi le comportement au freinage.

Les chaînes à neige doivent être montées **uniquement sur les roues avant** – même sur les **véhicules à transmission intégrale (4MOTION)** – et **uniquement pour les combinaisons de pneus et de jantes suivantes** :

| Taille des pneus | Jante | Type de chaînes à neige à utiliser |
|------------------|--------------------|--|
| 215/65 R 17 | 6 1/2 J x 17 ET 38 | Uniquement des chaînes à neige à maillons fins dont l'épaisseur ne dépasse pas 15 mm environ. |
| | 7 J x 17 ET 40 | Uniquement des chaînes à neige à maillons fins dont l'épaisseur ne dépasse pas 13,5 mm environ. |

Volkswagen recommande de vous informer auprès d'un Partenaire Volkswagen sur les tailles appropriées de roues, pneus et chaînes à neige.

En cas d'utilisation de chaînes à neige, retirez les enjoliveurs centraux et les anneaux enjoliveurs de jante avant de monter les chaînes → . Pour des raisons de sécurité, les boulons de roue doivent cependant être alors munis de capuchons. Ces derniers sont disponibles auprès d'un Partenaire Volkswagen.

Roue d'urgence

Pour des raisons techniques, l'utilisation de chaînes à neige sur la roue d'urgence n'est pas autorisée → Roue de secours ou roue d'urgence .

S'il s'avère nécessaire de monter des chaînes à neige alors qu'une roue d'urgence est montée sur le véhicule, faites passer la roue d'urgence sur l'essieu arrière en cas de crevaison à l'avant. Montez alors la roue arrière ainsi libérée à la place de la roue avant endommagée. Tenez alors compte du sens de rotation des pneus. Volkswagen recommande de mettre les chaînes à neige en place avant de monter la roue.



AVERTISSEMENT

L'utilisation de chaînes à neige inappropriées ou leur installation non conforme peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- Utilisez toujours les chaînes à neige appropriées.
- Tenez compte de la notice de montage jointe aux chaînes à neige.
- Ne roulez jamais plus vite que ce qui est autorisé avec les chaînes à neige montées.



MISE EN GARDE

- Sur les routes déneigées, retirez les chaînes à neige. En effet, sur de telles routes, les chaînes dégradent les qualités routières, endommagent les pneus et se détériorent rapidement.
- Des chaînes à neige en contact direct avec les jantes peuvent rayer ces dernières ou les endommager. Volkswagen recommande d'utiliser des chaînes à neige gainées.



Sur les véhicules dotés d'un système de contrôle de l'état des pneus, il faut réadapter le système après le montage de chaînes à neige → Systèmes de contrôle des pneus .



Des chaînes à neige existent en différentes tailles pour votre type de véhicule.

Entretien et remise en état du véhicule

Entretien et nettoyage du véhicule



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Lavage du véhicule
- Entretien et nettoyage extérieur du véhicule
- Entretien et nettoyage de l'habitacle
- Nettoyage et remplacement des balais d'essuie-glace

Un entretien régulier et adéquat contribue au maintien en bon état de votre véhicule. De plus, il peut constituer l'une des conditions de bénéfice de la garantie en cas de dégâts dus à la corrosion ou de défauts de peinture sur la carrosserie.

Plus les taches, les saletés et autres dépôts adhèrent sur les surfaces des pièces du véhicule et des garnitures, plus le nettoyage et l'entretien risquent d'être difficiles. Il se peut notamment qu'au bout d'un temps d'action prolongé, les taches, les saletés et les dépôts ne puissent plus être éliminés.

Des produits d'entretien appropriés sont disponibles dans votre atelier spécialisé. Veuillez vous conformer aux indications d'utilisation figurant sur l'emballage. Si des pièces du véhicule ne sont pas indiquées ou en cas de questions, adressez-vous à un atelier spécialisé.



AVERTISSEMENT

Un entretien et un nettoyage non conformes des pièces du véhicule peuvent nuire au bon fonctionnement des équipements de sécurité du véhicule et provoquer des blessures graves.

- Ne nettoyez et n'entretenez les pièces du véhicule qu'en respectant les consignes du fabricant.
- Utilisez toujours des produits de nettoyage agréés ou recommandés.
- N'utilisez pas de nettoyeurs contenant des solvants. Les nettoyeurs contenant des solvants peuvent endommager de manière irréversible les modules de sacs gonflables.
- Protégez vos mains et vos bras des pièces à arêtes vives lorsque vous nettoyez par exemple le soubassement ou la face intérieure des passages de roue.



AVERTISSEMENT

Les glaces sales, givrées ou embuées réduisent la vision et augmentent le risque d'accidents et de blessures graves. Le bon fonctionnement des équipements de sécurité du véhicule peut être compromis.

- Ne conduisez que si vous bénéficiez d'une bonne visibilité à travers toutes les glaces !
- N'utilisez pas de produits pour vitres hydrophobes. Ces derniers peuvent entraîner un éblouissement en cas de mauvaises conditions de visibilité.



AVERTISSEMENT

Les produits d'entretien peuvent être toxiques et dangereux. Des produits d'entretien inappropriés ainsi qu'une utilisation impropre des produits d'entretien peuvent provoquer des accidents, des blessures graves, des brûlures et des intoxications.

- Conservez les produits d'entretien uniquement dans leur bidon d'origine fermé.
- Tenez compte des informations contenues dans la notice jointe à l'emballage.
- N'utilisez jamais de boîtes de conserve, de bouteilles ou d'autres contenants vides pour conserver des produits d'entretien.

- Maintenez les produits d'entretien hors de portée des enfants.
- Lors de leur application, des vapeurs nocives peuvent se dégager. C'est pourquoi il ne faut utiliser les produits d'entretien qu'à l'extérieur ou dans des locaux bien aérés.
- N'utilisez jamais de carburant, de térébenthine, d'huile-moteur, de dissolvant pour vernis à ongles ou d'autres liquides hautement volatils pour laver, entretenir ou nettoyer le véhicule. Ces produits sont toxiques et facilement inflammables.



MISE EN GARDE

Les taches, les saletés et autres dépôts contenant des substances agressives à teneur en solvants attaquent le matériau et peuvent l'endommager de manière irréversible, même après un bref temps d'action.

- N'utilisez pas de nettoyeurs contenant des solvants.
- Éliminez toujours dans les plus brefs délais les taches, les saletés et autres dépôts avant qu'ils ne soient secs.
- Adressez-vous à un atelier spécialisé pour faire éliminer les taches tenaces.


Lavage du véhicule



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Lavez régulièrement avec soin le soubassement du véhicule pour enlever les résidus de sels de déneigement ou d'eau de mer.


Installations de lavage automatique

Respectez toujours les directives de l'exploitant des installations de lavage, en particulier si votre véhicule comporte des pièces rapportées → .

- Privilégiez le lavage dans des installations de lavage sans brosses.
- Comparez la hauteur et la largeur du véhicule avec la hauteur et la largeur de passage de l'installation de lavage.
- Pulvérisez de l'eau sur le véhicule avant le lavage.
- Coupez toujours la fonction Auto Hold → Systèmes d'assistance au démarrage, les essuie-glaces → Essuie-glaces et lave-glace et le détecteur de pluie avant le lavage du véhicule.
- Verrouillez le capot arrière.
- Rabattez les rétroviseurs extérieurs.
- Fermez toutes les glaces et le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique en verre.
- Ne sélectionnez pas de programme de lavage à cire chaude pour les véhicules avec films de protection et de décoration.


Pour les véhicules équipés du système de fermeture et de démarrage sans clé Keyless Access → Verrouillage centralisé et système de fermeture : avant de quitter votre véhicule et de lancer le processus de lavage, pensez à toujours couper puis remettre l'allumage une fois. Laissez toujours une clé du véhicule valide dans l'habitacle afin que le verrouillage électronique de colonne de direction ne s'enclenche pas.

Nettoyeur haute pression

Suivez impérativement les instructions d'utilisation du nettoyeur haute pression. N'utilisez jamais de buses à jet circulaire ni de rotabuses →  .

- La température de l'eau ne doit pas dépasser +60 °C (+140 °F).
- Ne nettoyez pas les glaces givrées ou couvertes de neige avec un nettoyeur haute pression.
- Déplacez le jet d'eau régulièrement sur la surface du véhicule et maintenez une distance minimale de 40 cm entre la buse et le véhicule.
- Veillez à ne pas diriger le jet d'eau trop longtemps sur le même endroit, faites plutôt détremper les saletés tenaces.
- Veillez à ne pas diriger le jet d'eau directement sur les joints, les pneus, les tuyaux en caoutchouc, matériaux isolants ou d'autres pièces sensibles du véhicule (serrures de porte).
- Ne pulvérisez directement de l'eau sur les capteurs et les lentilles de caméra que brièvement.
- N'exposez les films de protection et les films décoratifs au jet direct et à une pression maximale de 100 bar que pendant un bref instant.

Lavage à la main

Si le lavage à la main est une méthode douce pour entretenir votre véhicule, il reste toutefois des points à respecter →  .

- Avant le lavage à la main, détrempez tout d'abord la saleté à grande eau et rincez autant que possible.
- Nettoyez le véhicule à l'aide d'une éponge douce, d'un gant de lavage ou d'une brosse de lavage en frottant légèrement. Commencez par le toit et continuez du haut vers le bas.
- Rincez abondamment et fréquemment l'éponge, le gant de lavage et la brosse de lavage.
- Nettoyez en dernier lieu les roues, le bas de caisse, etc. Utilisez pour cela une deuxième éponge.

N'utilisez de shampooing qu'en cas de saleté tenace.

Traitement

Un traitement de protection de qualité protège la peinture du véhicule. Le véhicule doit à nouveau être protégé avec un traitement de protection à la cire de bonne qualité au plus tard lorsque l'eau ne perle plus distinctement sur la peinture *propre*.

Même si vous utilisez régulièrement un traitement de protection dans l'installation de lavage automatique, Volkswagen recommande de traiter la peinture du véhicule à la cire dure au moins deux fois par an.

Lustrage

Le lustrage ne devient indispensable que lorsque la peinture du véhicule est ternie et que le traitement de protection ne suffit plus à lui rendre l'éclat souhaité.

Si le produit de lustrage ne contient pas de substances protectrices, appliquez ensuite un traitement de protection à base de cire dure.



AVERTISSEMENT

Après un lavage du véhicule, l'effet de freinage peut être retardé en raison de l'humidité ou, en hiver, du givre qui se forme sur les disques et les plaquettes de frein, ce qui peut augmenter la distance de freinage.

- Effectuez des manœuvres de freinage prudentes pour sécher et dégivrer les freins. Veillez à ne pas mettre en danger les usagers de la route ni enfreindre les dispositions légales lors de cette opération.



MISE EN GARDE

Un lavage non conforme du véhicule peut endommager considérablement le véhicule !

- Suivez toujours scrupuleusement les consignes.
- Ne lavez pas le véhicule en plein soleil.
- Par temps froid, n'orientez jamais le jet d'eau directement vers les serrures, les portes ou le capot arrière. Les serrures et les joints risquent de geler !
- Afin d'éviter tout risque d'endommagement, ne traitez pas les pièces de couleur mate, les pièces en matière plastique non peintes, les verres de projecteur et les blocs de feux arrière avec des produits de lustrage ou des cires dures.



Ne lavez le véhicule qu'aux emplacements de lavage spécialement prévus à cet effet afin d'éviter que les eaux usées, éventuellement souillées d'huile, de graisse et de carburant ne soient rejetées aux égouts.

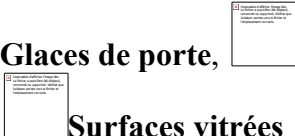
Entretien et nettoyage extérieur du véhicule







Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Reportez-vous au tableau suivant pour le nettoyage et l'entretien des différentes pièces du véhicule. Il s'agit juste de quelques recommandations. Veuillez également tenir compte des mesures particulières.

Conseils d'entretien et de nettoyage




| Élément du véhicule | Situation | Procédure → |
|---|--|--|
| Glaces de porte,  Surfaces vitrées | Résidus de cire provenant d'installations de lavage ou de produits d'entretien | Éliminez les résidus de cire sur toutes les surfaces de glace à l'aide du chiffon de nettoyage des glaces - G 052 522 A2 - ou d'un nettoyant pour glaces approprié. |
| | Neige | À l'aide d'une balayette, éliminez la neige de toutes les glaces et des rétroviseurs extérieurs. |
| | Givre | Utilisez un aérosol dégivrant. Lorsque vous utilisez une raclette, déplacez-la uniquement dans un sens. Ne faites pas de mouvements de va-et-vient. N'utilisez pas d'eau chaude ou bouillante. |

| Élément du véhicule | Situation | Procédure →  |
|------------------------------|---|---|
| Balais d'essuie-glace | → Nettoyage et remplacement des balais d'essuie-glace | |
| Peinture | Petits dégâts de peinture | Procédez à une retouche. Vous trouverez le numéro de peinture sur l'étiquette d'identification du véhicule → Caractéristiques techniques . Pour les surfaces de couleur mate, adressez-vous à un atelier spécialisé. |
| | Carburant qui a débordé | Rincez immédiatement à grande eau. |
| | Formation de rouille | Enlevez les couches à l'aide d'un détachant antirouille et non par polissage ! Traitez ensuite la peinture à la cire dure. Adressez-vous à un atelier spécialisé en cas de questions. |
| | Corrosion | Faites effectuer le nettoyage par un atelier spécialisé. |
| | L'eau ne perle plus distinctement sur la peinture propre. | Traitez la peinture au moins deux fois par an avec de la cire dure. |
| | Le traitement de protection ne suffit pas à rendre l'éclat au véhicule/la peinture est ternie. | Appliquez du produit de lustrage sur le véhicule exempt de saleté et de poussières. Traitez ensuite la peinture à la cire dure si le produit de lustrage utilisé ne contient pas d'agents de conservation. |
| | Dépôts, par ex. restes d'insectes, fientes d'oiseaux, retombées résineuses sous les arbres, sels de déneigement | Détrempez immédiatement à l'eau et enlevez à l'aide d'un chiffon doux à microfibres. |
| | Salissures à base de graisse, tels que des produits cosmétiques | Éliminez-les immédiatement avec une solution savonneuse ^{a)} douce et un chiffon doux. |

| Élément du véhicule | Situation | Procédure →  |
|---|--|---|
| | ou de la crème solaire. | |
| | Différences optiques après le retrait de films décoratifs | Traitez à l'aide d'un produit de lustrage approprié. Traitez ensuite la peinture à la cire dure si le produit de lustrage utilisé ne contient pas d'agents de conservation. |
| Films décoratifs   , films de protection | Salissures. | Nettoyez comme de la peinture → Lavage du véhicule . |
| | | Films décoratifs de couleur mate : utilisez un produit de nettoyage pour plastiques. |
| | Salissures tenaces | Éliminez avec précaution à l'aide d'alcool à brûler, puis rincez à l'eau chaude. |
| | | Films décoratifs de couleur mate : utilisez un produit de nettoyage pour plastiques. |
| | Dépôts, par ex. restes d'insectes, fientes d'oiseaux, retombées résineuses sous les arbres, sels de déneigement | Ramollissez-les immédiatement avec de l'eau ou une solution savonneuse douce ^{a)} et éliminez-les avec un chiffon à microfibres. |
| Entretien | Traitez tous les 3 mois le véhicule exempt de saleté et de poussières avec de la cire dure liquide. Pour l'appliquer, n'utilisez que des chiffons doux à microfibres. N'utilisez pas de cire chaude , y compris dans les installations de lavage ! | |
| Éléments décoratifs, baguettes décoratives | Salissures. | Nettoyez-les exclusivement avec un chiffon doux et une solution savonneuse douce ^{a)} dans un |

| Élément du véhicule | Situation | Procédure → ⓘ |
|---|--|--|
| | | <p>environnement non poussiéreux.</p> <p>En cas de fort encrassement de l'acier inoxydable, utilisez si nécessaire un produit nettoyant approprié sans solvant.</p> <p>Surfaces anodisées : n'utilisez pas de produit d'entretien pour éléments chromés.</p> |
| Projecteurs, blocs de feux arrière | Salissures. | <p>Nettoyez-les avec une éponge douce imbibée d'une solution savonneuse douce ^{a)}.</p> <p>Utilisez des produits de nettoyage n'étant pas à base d'alcool.</p> |
| Roues | Salissures et sels de déneigement | <p>Nettoyez à grande eau. N'utilisez pas de produit de polissage pour peinture ou d'autres produits abrasifs.</p> <p>Jantes en alliage léger : lavez toutes les 2 semaines, traitez ensuite les jantes avec un produit de nettoyage exempt d'acide.</p> <p>Nous vous recommandons d'enduire les jantes de cire dure tous les 3 mois.</p> |
| | Couche de peinture de protection endommagée | Procédez immédiatement à une retouche. |
| | Résidus provenant de l'usure des plaquettes de frein | Utilisez un produit d'entretien spécial. |
| Capteurs lentilles de caméra | Salissures. | <p>Capteurs : utilisez un chiffon doux imprégné de produit de nettoyage exempt de solvants.</p> <p>Lentilles de la caméra : utilisez un</p> |

| Élément du véhicule | Situation | Procédure → ⓘ |
|--|-------------------------------|---|
| | | chiffon doux imbibé de produit d'entretien sans alcool. |
| | Neige | Déblayez à l'aide d'une balayette. N'utilisez pas d'eau chaude ou bouillante. |
| | Givre | Enlevez avec un aérosol dégivrant sans solvants. N'utilisez pas d'eau chaude ou bouillante. |
| Barillets de serrure de porte | Gel | Pour dégeler les barillets de serrures de portes, Volkswagen recommande l'utilisation de l'aérosol d'origine à action revitalisante et anticorrosive. N'utilisez pas de dégivreurs de serrures de porte contenant des solvants pour graisse. |
| Sorties d'échappement | Dépôts de sels de déneigement | Éliminez-les avec de l'eau et, si besoin est, un produit de nettoyage adapté à l'acier inoxydable. N'utilisez pas de nettoyeurs contenant des solvants ! |
| Produit de protection du soubassement | Entretien | Contrôlez régulièrement le soubassement et faites-le reprendre si nécessaire. N'appliquez pas de produit de protection pour soubassement ni de produits anticorrosion sur les tuyaux d'échappement, catalyseurs, écrans thermiques ou autres pièces du véhicule qui deviennent très chaudes. |
| Compartiment moteur | Feuilles et autres objets | Éliminez au moyen d'un aspirateur ou |

| Élément du véhicule | Situation | Procédure →  |
|--|-------------|---|
|  caisson d'eau (zone située entre le compartiment moteur et le pare-brise) | | à la main. |
| | Salissures. | <p>Le nettoyage doit toujours être effectué par un atelier spécialisé → .</p> <p>De l'eau versée manuellement dans le caisson d'eau, par ex. avec un nettoyeur haute pression, peut endommager considérablement le véhicule.</p> |



AVERTISSEMENT

Le compartiment-moteur du véhicule constitue une zone dangereuse. Toute intervention sur le moteur ou dans le compartiment-moteur présente des risques de blessures, de brûlures, d'accidents ou d'incendie !

- Avant toute intervention, familiarisez-vous avec les opérations nécessaires et les consignes de sécurité générales en vigueur → Préparation des interventions dans le compartiment-moteur .
- Volkswagen recommande de confier ces travaux à un atelier spécialisé.



MISE EN GARDE

Un nettoyage et un entretien incorrects peuvent endommager le véhicule.

- Suivez toujours scrupuleusement les consignes.
- N'utilisez pas des articles de nettoyage trop durs ou abrasifs.



Les conditions climatiques et de conduite, tels que l'ensoleillement, l'humidité, la pollution, les éclats par gravillonnage, etc., ont des répercussions sur la longévité et le coloris des films décoratifs et de protection. Les traces d'usure et de vieillissement sont des traces d'usure normale et ne constituent aucun défaut. Des traces d'usure et de vieillissement peuvent apparaître sur les films décoratifs au bout d'environ 1 à 3 ans, et sur les films de protection au bout d'environ 2 à 3 ans. Dans des zones à climat très chaud, la couleur des films décoratifs peut pâlir au bout d'un an. Celle des films de protection, plus résistante, peut pâlir au bout d'environ deux ans.

^{a)} Solution savonneuse douce : à raison de 2 cuillères à soupe de savon neutre maximum pour un litre d'eau.

Entretien et nettoyage de l'habitacle



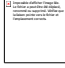




Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière



Reportez-vous au tableau suivant pour le nettoyage et l'entretien des différentes pièces du véhicule. Il s'agit juste de quelques recommandations. Veuillez également tenir compte des mesures particulières.

Les tissus de vêtements modernes, par ex. les jeans sombres, présentent parfois une teinte qui n'est pas suffisamment résistante. En particulier sur les garnitures de siège claires (tissu ou cuir), de tels vêtements peuvent déteindre sur la garniture et laisser des traces visibles, même en cas d'utilisation conforme. Cela n'est pas imputable au tissu de la garniture mais à une faible stabilité de la teinte des vêtements.


Conseils d'entretien et de nettoyage


| Élément du véhicule | Situation | Procédure →  |
|--|--|--|
| Glaces de portes | Salissures | Nettoyez à l'aide d'un nettoyant pour glaces et séchez à l'aide d'une peau de chamois propre ou d'un chiffon non pelucheux. |
| Textiles   , tissus en microfibres   , similicuir | Saletés qui n'ont pas encore pénétré dans les surfaces | Aspirez régulièrement à l'aide d'un aspirateur pour ne pas endommager durablement le matériau par abrasion. |
| | Taches à base d'eau, par ex. café, thé. | Éliminez-les avec un chiffon absorbant et une solution savonneuse douce ^{a)} . |
| | Taches de graisse, par ex. d'huile ou de maquillage. | Appliquez une solution savonneuse douce ^{a)} , absorbez la graisse et les pigments de couleur avec un chiffon absorbant, rincez éventuellement à l'eau. |
| | Salissures spéciales, par ex. stylo-bille, vernis à ongles, peinture-émulsion, cirage, sang. | Utilisez un détachant spécial, puis traitez éventuellement avec une solution savonneuse douce ^{a)} . |
| | Entretien | Ne traitez pas les textiles, les tissus en microfibres ou le similicuir avec des nettoyants pour cuir, des solvants, de la cire d'ameublement, du cirage, des détachants ou des produits similaires. |
| Cuir naturel | Taches fraîches | Éliminez-les avec un chiffon de coton et une solution savonneuse douce ^{a)} . Nettoyez immédiatement le cuir naturel. |
| | Taches à base d'eau, par ex. café, thé. | Taches fraîches : éliminez à l'aide d'un chiffon absorbant. |
| | | Taches déjà sèches : utilisez un détachant spécialement prévu pour le cuir. |
| | Taches de graisse, par ex. d'huile ou | Taches fraîches : traitez à l'aide d'un détachant pour le cuir et d'un chiffon absorbant. |

| Élément du véhicule | Situation | Procédure → ⓘ |
|---|--|--|
| | de maquillage. | Taches déjà sèches : aérosol absorbant la graisse. |
| | Salissures spéciales, par ex. stylo-bille, vernis à ongles, peinture-émulsion, cirage, sang. | Traitez à l'aide d'un détachant prévu pour le cuir. |
| | Entretien | <p>Appliquez régulièrement et après chaque nettoyage une crème d'entretien contenant des agents de protection contre la lumière et à effet d'imprégnation ; si besoin, utilisez une crème spéciale cuir de couleur. En cas d'immobilisation prolongée du véhicule en plein air, il est conseillé de recouvrir le cuir afin de le protéger contre une exposition directe au soleil.</p> <p>Ne traitez jamais le cuir avec des solvants, de la cire d'ameublement, du cirage, des détachants ou des produits similaires.</p> |
| Pièces en matière plastique | Salissures | Imbibez d'eau un chiffon propre et non pelucheux, puis nettoyez les pièces. |
| | Salissures tenaces | Éliminez-les avec un chiffon doux et un peu de solution savonneuse douce ^{a)} , utilisez éventuellement un produit de nettoyage pour plastiques exempt de solvants. |
| Éléments décoratifs, baguettes décoratives | Salissures. | Nettoyez-les exclusivement avec un chiffon doux et une solution savonneuse douce ^{a)} dans un environnement non poussiéreux. |
| | | En cas de fort encrassement de l'acier inoxydable, utilisez si nécessaire un produit nettoyant approprié sans solvant. |
| | | Surfaces anodisées : n'utilisez pas de produit d'entretien pour éléments chromés. |
| Éléments de | Salissures | Ôtez les grosses saletés à l'aide d'une brosse souple. Nettoyez ensuite les éléments de commande |

| Élément du véhicule | Situation | Procédure →  |
|------------------------------|------------|---|
| commande | | avec un chiffon doux et un peu de solution savonneuse douce ^{a)} . Veillez à ce que des liquides ne pénètrent pas dans les éléments de commande. |
| Afficheurs | Salissures | Utilisez un chiffon doux avec un peu d'eau, de nettoyant pour glaces du commerce ou de nettoyant pour LCD. |
| | | Évitez de nettoyer les afficheurs à sec. |
| Joints en caoutchouc | Salissures | Nettoyez à l'aide d'un chiffon doux non pelucheux et de beaucoup d'eau. |
| | Entretien | Enduisez régulièrement d'un produit d'entretien adapté au caoutchouc. |
| Ceintures de sécurité | Salissures | Déroulez entièrement la ceinture de sécurité et laissez-la déroulée →  . Éliminez les grosses saletés à l'aide d'une brosse souple. Nettoyez ensuite la ceinture de sécurité avec une solution savonneuse <i>douce</i> . Laissez entièrement sécher les fibres textiles de la ceinture avant de laisser cette dernière s'enrouler. |
| Placages en bois | Salissures | Éliminez-les avec un chiffon doux et un peu de solution savonneuse douce ^{a)} . |

Nettoyage de tissus de rembourrage sur des assises avec chauffage de siège et des sièges avec possibilité de réglage électrique ou avec composants de sac gonflable

Des éléments du système de sacs gonflables et des connecteurs électriques peuvent être montés dans le siège du conducteur, le siège du passager avant et, le cas échéant, dans les places arrière latérales. Tout endommagement, tout nettoyage et traitement non conformes ou encore toute imbibition des assises et des dossiers risque non seulement de provoquer des endommagements de l'équipement électrique du véhicule, mais aussi un dysfonctionnement du système de sacs gonflables → .

Les sièges à réglage électrique et les assises équipées d'un chauffage sont dotés de composants électriques et de connecteurs pouvant être endommagés en cas de nettoyage ou de traitement inapproprié → . Cela risque également de causer des endommagements en d'autres points de l'équipement électrique du véhicule.

C'est la raison pour laquelle vous devez tenir compte des indications de nettoyage suivantes :

- N'utilisez aucun nettoyeur haute pression ou à vapeur ni de spray réfrigérant.
- N'activez pas le chauffage de siège pour sécher les sièges.

- N'utilisez pas de pâte de lavage ni de lessive pour textiles délicats.
- Évitez dans tous les cas une imbibition.
- Utilisez uniquement des produits de nettoyage agréés par Volkswagen.
- En cas d'incertitude, rendez-vous dans une entreprise de nettoyage spécialisée.



AVERTISSEMENT

Un nettoyage incorrect peut entraîner un endommagement des ceintures de sécurité, des ancrages et de l'enrouleur automatique.

- Les ceintures de sécurité et leurs éléments ne doivent jamais être nettoyés avec des produits de nettoyage chimiques ou entrer en contact avec des liquides corrosifs, des solvants ainsi que des objets coupants.
- Laissez sécher entièrement la ceinture de sécurité avant de l'enrouler.
- Veillez à ce que jamais aucun corps étranger ni aucun liquide ne pénètre dans la fente d'insertion des boîtiers de verrouillage.
- N'essayez jamais de réparer, de modifier ou de déposer vous-même les ceintures de sécurité.



MISE EN GARDE

Un nettoyage et un entretien incorrects peuvent endommager le véhicule.

- Suivez toujours scrupuleusement les consignes.
- Des objets à arêtes vives, tels que des fermetures à glissière, des rivets sur des vêtements ou des ceintures, peuvent endommager les surfaces. Des fermetures Velcro ouvertes peuvent aussi endommager les garnitures.
- N'utilisez en aucun cas un nettoyeur à vapeur, des brosses, des éponges dures, etc. pour le nettoyage.
- Adressez-vous à votre atelier spécialisé pour faire éliminer les taches tenaces afin d'éviter tout endommagement.

^{a)} Solution savonneuse douce : à raison de 2 cuillères à soupe de savon neutre maximum pour un litre d'eau.

Nettoyage et remplacement des balais d'essuie-glace avant

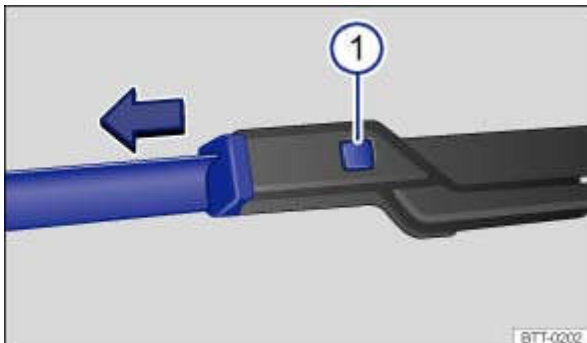


Fig. 242 Remplacement des balais d'essuie-glace avant



Fig. 243 Remplacement du balai d'essuie-glace arrière



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Les balais d'essuie-glace de première monte sont enduits d'une couche de graphite. La couche de graphite permet au balai d'essuie-glace de glisser en silence sur la glace. Si elle est endommagée, la couche de graphite augmente entre autres le niveau sonore du balayage sur la glace.

Contrôlez régulièrement l'état des balais d'essuie-glace. Dans le cas d'un **broutement des balais d'essuie-glace**, remplacez-les s'ils sont endommagés ou nettoyez-les s'ils sont encrassés → .

Il est conseillé de remplacer immédiatement des balais d'essuie-glace endommagés. Les balais d'essuie-glace sont disponibles dans un atelier spécialisé.

Nettoyage des balais d'essuie-glace

Pour l'essuie-glace avant : amenez les bras d'essuie-glace en position de maintenance avant de les soulever → Essuie-glaces et lave-glace .

- Pour soulever un bras d'essuie-glace, **ne le touchez que** dans la zone de fixation du balai d'essuie-glace.
- Nettoyez avec précaution les balais d'essuie-glace à l'aide d'une éponge humide → .
- Posez avec précaution les bras d'essuie-glace sur la glace.

Remplacement des balais d'essuie-glace avant

- Avant de les soulever, amenez les balais d'essuie-glace en position de maintenance → Essuie-glaces et lave-glace .
- Pour soulever un bras d'essuie-glace, **ne le touchez que** dans la zone de fixation du balai d'essuie-glace.
- Maintenez la touche de déverrouillage → Fig. 242 ① enfoncée et retirez simultanément le balai d'essuie-glace dans le sens de la flèche.
- Insérez un balai d'essuie-glace neuf **de longueur et d'exécution identiques** sur le bras d'essuie-glace jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
- Posez avec précaution les bras d'essuie-glace sur le pare-brise.

Remplacement du balai d'essuie-glace arrière

- Pour soulever le bras d'essuie-glace, **ne le touchez que** dans la zone de fixation du balai d'essuie-glace.
- Soulevez et rabattez le bras d'essuie-glace.

- Tenez le balai d'essuie-glace à la main.
- Basculez le balai d'essuie-glace dans le sens de la flèche → Fig. 243 ① jusqu'en butée.
- Relevez le balai d'essuie-glace dans le sens de la flèche → Fig. 243 ②. Un interstice → Fig. 243 ③ (agrandissement) se trouve entre le bras d'essuie-glace et le balai d'essuie-glace.
- Retirez le balai d'essuie-glace orienté vers le côté extérieur du véhicule dans le sens de la flèche → Fig. 243 ④.
- Insérez un balai d'essuie-glace neuf **de longueur et de modèle identiques** sur le bras d'essuie-glace dans le sens opposé à la flèche → Fig. 243 ④.
- Tenez le balai d'essuie-glace à la main.
- Refermez l'interstice → Fig. 243 ③ (agrandissement) situé entre le bras d'essuie-glace et le déverrouillage jusqu'à ce qu'il s'encliquette pour verrouiller le balai d'essuie-glace.
- Rabattez avec précaution le bras d'essuie-glace sur la glace arrière.



AVERTISSEMENT

S'ils sont usés ou sales, les balais d'essuie-glace réduisent la visibilité et augmentent le risque d'accidents et de blessures graves.

- Remplacez toujours les balais d'essuie-glace lorsqu'ils sont endommagés et usés ou lorsqu'ils ne nettoient plus suffisamment les glaces.



MISE EN GARDE

Des balais d'essuie-glaces endommagés ou encrassés peuvent rayer les glaces.

- Évitez les nettoyants contenant des solvants, les éponges dures et autres objets à arêtes vives qui risquent d'endommager la couche de graphite lors du nettoyage des balais d'essuie-glace.
- Ne nettoyez pas les glaces avec du carburant, du dissolvant pour vernis à ongles, du diluant ou des produits similaires.

Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Rodage
- Accessoires et pièces de rechange
- Fluides
- Réparations et modifications techniques
- Réparations et dysfonctionnements du système de sacs gonflables
- Installation en deuxième monte d'émetteurs-récepteurs
- Informations mémorisées dans les calculateurs
- Utilisation d'un téléphone mobile à bord du véhicule sans raccord à l'antenne extérieure
- Points de prise pour le levage du véhicule avec un pont élévateur

Informations complémentaires et avertissements :

- Système de sacs gonflables (airbags) → Système de sacs gonflables
- Liquide de refroidissement → Liquide de refroidissement

- Batterie → Batterie
- Entretien et nettoyage du véhicule → Entretien et nettoyage du véhicule
- Informations pour le consommateur → Informations pour le consommateur
- ⇒ Brochure *Autoradio*,
- ⇒ Brochure *Système d'infodivertissement*,



AVERTISSEMENT

Des pièces de rechange et des accessoires inappropriés ainsi qu'une réalisation non conforme de travaux, de modifications et de réparations peuvent endommager le véhicule, provoquer des accidents et des blessures graves.

- Volkswagen recommande instamment d'utiliser exclusivement les accessoires homologués Volkswagen et les Pièces d'Origine Volkswagen®. Volkswagen garantit la fiabilité, la sécurité et l'adéquation de ces pièces.
- Faites systématiquement effectuer les réparations et modifications sur le véhicule dans un atelier spécialisé. Les ateliers spécialisés disposent de l'outillage, des appareils de diagnostic, des informations de réparation et du personnel qualifié requis à cet effet.
- Ne montez sur le véhicule que des pièces dont le type et les caractéristiques correspondent aux pièces montées d'origine.
- Ne déposez, ne fixez ni ne montez jamais d'objets, comme un porte-boissons ou un support de téléphone, sur ou à proximité des caches des modules de sacs gonflables ou bien encore dans la zone de déploiement des sacs gonflables.
- N'utilisez que des combinaisons jantes/pneus homologuées par Volkswagen pour votre type de voiture.

Rodage



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Tenez compte des règles de rodage s'appliquant aux pièces neuves.

Rodage du moteur

Un moteur neuf doit être rodé pendant les 1 500 premiers kilomètres. Pendant les premières heures de fonctionnement, le moteur subit des frottements internes plus élevés que lorsque toutes les pièces mobiles sont rodées.

Le style de conduite adopté lors des 1 500 premiers kilomètres a une incidence sur la qualité du moteur. Par la suite – en particulier lorsque le moteur est froid – conduisez à des régimes modérés afin de réduire l'usure du moteur et d'augmenter le kilométrage. Ne conduisez pas à des régimes trop bas. Rétrogradez toujours lorsque le moteur ne tourne plus régulièrement.

Jusqu'à 1 000 kilomètres :

- N'accélérez pas à fond.
- Ne sollicitez pas le moteur à plus des 2/3 du régime maximal.
- Véhicules homologués pour la traction d'une remorque → Traction d'une remorque : ne conduisez pas avec une remorque.

De 1 000 à 1 500 kilomètres, augmentez *progressivement* les performances jusqu'à atteindre la vitesse et le régime moteur maxi.

Rodage des pneus et des plaquettes de frein neufs

- Pneus neufs et changement de pneu → À savoir sur les roues et pneus
- Informations sur les freins → Informations sur les freins



Si le moteur neuf est ménagé lors du rodage, sa durée de vie est prolongée et sa consommation d'huile-moteur s'en trouve également réduite.

Accessoires et pièces de rechange



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Volkswagen vous recommande de vous adresser à un Partenaire Volkswagen avant tout achat d'accessoires, de pièces de rechange ou de fluides. Par exemple si le véhicule doit être équipé d'accessoires en deuxième monte ou lorsque des pièces doivent être remplacées. Votre Partenaire Volkswagen vous informera volontiers sur les dispositions légales et les recommandations du constructeur se rapportant aux accessoires, aux pièces de rechange et aux fluides.

Volkswagen recommande d'utiliser exclusivement les **accessoires Volkswagen** et les **Pièces d'Origine Volkswagen®**. Volkswagen garantit la fiabilité, la sécurité et l'adéquation de ces pièces. Un Partenaire Volkswagen est en outre qualifié pour le montage de ces pièces dans les règles de l'art.

Malgré une observation permanente du marché, Volkswagen ne peut ni juger ni répondre de la fiabilité, de la sécurité ou de l'adéquation de produits **non homologués par Volkswagen** pour le véhicule. C'est pourquoi Volkswagen ne saurait en être tenu responsable, même si, dans certains cas isolés, une homologation du Service des Mines ou une autre autorisation administrative a été délivrée.

Les **appareils installés en deuxième monte** et ayant une incidence directe sur la maîtrise du véhicule doivent être porteurs du label **e** (marque d'homologation de l'Union européenne), et homologués par Volkswagen pour votre véhicule. Ces appareils peuvent être par ex. un régulateur de vitesse ou un système d'amortisseurs à régulation électronique.

Le **raccordement d'équipements électriques supplémentaires** qui n'ont pas d'incidence directe sur la maîtrise du véhicule par son conducteur, n'est possible que si lesdits équipements sont porteurs du label **CE** (déclaration de conformité des fabricants au sein de l'Union européenne). Les réfrigérateurs, les ordinateurs ou les ventilateurs font partie de ces équipements.



AVERTISSEMENT

Des réparations et modifications effectuées de façon non conforme sur le véhicule peuvent entraver l'efficacité des sacs gonflables en cas de déclenchement et causer des dysfonctionnements, des accidents et des blessures mortelles.

- Ne déposez, ne fixez ni ne montez jamais d'objets, comme un porte-boissons ou un support de téléphone, sur ou à proximité des caches des modules de sacs gonflables ou bien encore dans la zone de déploiement des sacs gonflables.
- Des objets attachés ou fixés sur ou à proximité des caches des modules de sacs gonflables ou bien encore dans la zone de déploiement des sacs gonflables peuvent provoquer des blessures graves ou mortelles lors du déclenchement des sacs gonflables.

Fluides



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Tous les fluides et ingrédients, par ex. les pneus, liquides de refroidissement et batteries font l'objet de perfectionnements constants. Sur les moteurs à combustion interne sont également concernées les courroies crantées, huiles-moteur et bougies d'allumage. C'est pourquoi la vidange des fluides doit être réalisée dans un atelier spécialisé. Les Partenaires Volkswagen sont tenus constamment informés des dernières modifications.



AVERTISSEMENT

Les fluides inappropriés, de même que leur utilisation incorrecte, peuvent provoquer des accidents, des blessures graves, des brûlures et des intoxications.

- Conservez les fluides uniquement dans leur bidon d'origine fermé.
- N'utilisez jamais de boîtes de conserve, de bouteilles ou d'autres contenants vides pour conserver des fluides, étant donné que des tiers pourraient en boire le contenu.
- Maintenir les fluides hors de la portée des enfants.
- Veuillez toujours lire et prendre en considération les informations et les avertissements indiqués sur les emballages des fluides.
- Manipulez toujours les produits dégageant des vapeurs nocives dehors ou dans un endroit bien aéré.
- N'utilisez jamais de carburant, de térébenthine, d'huile-moteur, de dissolvant pour vernis à ongles ou d'autres liquides hautement volatils pour entretenir le véhicule. Ces produits sont toxiques et hautement inflammables. Ils risquent de provoquer un incendie ou des explosions !



MISE EN GARDE

- Faites l'appoint uniquement avec des fluides appropriés. Ne confondez en aucun cas les fluides. Cela risquerait en effet de se traduire par de graves défauts de fonctionnement et d'endommager le moteur !
- Le montage d'accessoires et d'autres pièces rapportées devant la prise d'air de refroidissement affaiblit l'effet refroidissant du liquide de refroidissement du moteur. Vous risquez de faire surchauffer le moteur en le sollicitant fortement à des températures ambiantes élevées.



Les fuites de fluides peuvent être une source de pollution pour l'environnement. Recueillez les fluides qui se sont écoulés dans des récipients appropriés et mettez-les au rebut dans le respect des règles de dépollution en vigueur.

Réparations et modifications techniques



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

En cas de réparations et de modifications techniques, les directives préconisées par Volkswagen doivent être respectées

→  !

Toute intervention sur les composants électroniques et sur leurs logiciels peut conduire à des dysfonctionnements. En raison de la mise en réseau des composants électroniques, ces perturbations peuvent également affecter des systèmes qui ne sont pas directement concernés. Cela signifie que la sécurité de fonctionnement du véhicule peut être fortement compromise, que certaines pièces peuvent présenter des signes d'usure prononcés et qu'au final, la validité du certificat de réception (feuille des mines, en France) du véhicule peut être remise en question.

Votre Partenaire Volkswagen ne peut assumer aucune garantie pour des dommages consécutifs à des réparations et modifications techniques non conformes.

Votre Partenaire Volkswagen ne peut assumer aucune garantie pour des dommages consécutifs à des réparations et modifications techniques non conformes. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie Volkswagen.

Volkswagen conseille de faire effectuer toutes les réparations et modifications techniques par un Partenaire Volkswagen utilisant des **Pièces d'Origine Volkswagen**®.

Véhicules dotés de pièces rapportées et de superstructures particulières

Les fabricants de pièces rapportées et de superstructures veillent à ce que les pièces rapportées et les superstructures (équipements de transformation) soient conformes aux lois et dispositions de protection de l'environnement en vigueur, en particulier à la directive européenne 2000/53/CE relative aux véhicules hors d'usage et à la directive européenne 2003/11/CE sur la limitation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses.

Le propriétaire du véhicule doit conserver les documents de montage des équipements de transformation et les remettre à l'entreprise en charge du démontage au moment de la mise au rebut du véhicule. Cette procédure vise à faire aussi bénéficier les véhicules transformés de la valorisation écologique.

Réparations sur le pare-brise

Certains équipements nécessitent un équipement électrique ou électronique fixés à l'intérieur du pare-brise, près du rétroviseur intérieur. Si le pare-brise est endommagé au niveau du champ de vision de l'équipement électrique ou électronique, par ex. par des impacts de gravillonnage, il est nécessaire de remplacer le pare-brise. Une réparation des impacts de gravillonnage peut perturber le fonctionnement des équipements.

Après avoir remplacé le pare-brise, il est nécessaire de régler et de calibrer la caméra et les capteurs.



AVERTISSEMENT

Des réparations et modifications effectuées de façon non conforme sur le véhicule peuvent provoquer des dommages et des dysfonctionnements sur le véhicule et ainsi entraver l'efficacité des systèmes d'aide à la conduite. Il peut s'ensuivre des accidents et des blessures graves.

- Faites effectuer toute réparation et modification sur le véhicule uniquement par un atelier spécialisé.

Réparations et dysfonctionnements du système de sacs gonflables



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

En cas de réparations et de modifications techniques, les directives préconisées par Volkswagen doivent être respectées

→  !

Faites effectuer les modifications et réparations sur le pare-chocs avant, les portes, les sièges avant, le ciel de pavillon ou la carrosserie uniquement dans un atelier spécialisé. Des composants et capteurs du système de sacs gonflables peuvent se trouver sur ces pièces du véhicule.

Lors d'interventions sur le système de sacs gonflables ou lors de la dépose et repose des composants de ce système pour effectuer d'autres réparations, certains composants du système de sacs gonflables risquent d'être endommagés. Les sacs gonflables risquent alors de ne pas se déclencher correctement ou pas du tout en cas d'accident.

Pour ne pas compromettre l'efficacité des sacs gonflables et empêcher que les composants déposés ne provoquent des blessures ou ne polluent l'environnement, les directives doivent être respectées. Les ateliers spécialisés connaissent ces directives.

Une modification de la suspension du véhicule peut compromettre le fonctionnement du système de sacs gonflables en cas de collision. Par exemple, l'utilisation de combinaisons jantes/pneus non homologuées par Volkswagen, un rabaissment du véhicule, une modification de la dureté d'amortissement des jantes, des jambes de force, des amortisseurs, etc. peuvent modifier les forces mesurées par les capteurs de collision et transmises au calculateur électronique. Certaines modifications effectuées sur la suspension peuvent, par exemple, augmenter les forces mesurées par les capteurs et entraîner, lors d'une collision, le déclenchement du système de sacs gonflables qui n'aurait normalement pas eu lieu si ces modifications n'avaient pas été effectuées. D'autres modifications peuvent réduire les forces mesurées par les capteurs et ainsi empêcher le déclenchement du sac gonflable lorsque ce dernier devrait se déclencher.



AVERTISSEMENT

Toute réparation ou modification effectuée de façon non conforme sur le véhicule peut provoquer des dommages et des dysfonctionnements sur le véhicule et ainsi entraver l'efficacité du système de sacs gonflables. Il peut s'ensuivre des accidents et des blessures graves voire mortelles.

- Faites effectuer les réparations et modifications sur le véhicule uniquement dans un atelier spécialisé.
- Les modules de sacs gonflables ne peuvent pas être réparés. Ils doivent être remplacés.
- Ne reposez jamais sur le véhicule des pièces de sacs gonflables provenant de véhicules hors d'usage ou recyclés.



AVERTISSEMENT

Toute modification de la suspension du véhicule – y compris l'utilisation de combinaisons jantes/pneus non homologuées – peut modifier le fonctionnement du sac gonflable et ainsi augmenter le risque de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident.

- Ne reposez jamais des éléments de suspension qui ne possèdent pas les mêmes caractéristiques que les pièces d'origine posées dans le véhicule.
- N'utilisez jamais de combinaisons jantes/pneus qui ne sont pas homologuées par Volkswagen.

Installation en deuxième monte d'émetteurs-récepteurs



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

L'utilisation d'émetteurs-récepteurs dans le véhicule nécessite l'installation d'une antenne extérieure. Seule une antenne extérieure permet d'obtenir la portée maximale des appareils.

L'installation en deuxième monte d'appareils électriques ou électroniques dans le véhicule affecte l'homologation du véhicule. Elle peut éventuellement annuler le certificat de réception (feuille des mines, en France) du véhicule.

Les ateliers spécialisés connaissent les possibilités techniques envisageables en deuxième monte. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Respectez les directives légales en vigueur ainsi que les instructions et conseils figurant dans les notices d'utilisation des émetteurs-récepteurs.



AVERTISSEMENT

Si il n'est pas fixé ou mal fixé, l'émetteur-récepteur peut être projeté à travers l'habitacle lors d'un braquage ou d'un freinage subit ainsi qu'en cas d'accident, ce qui peut provoquer des blessures.

- Durant la marche du véhicule, l'émetteur-récepteur doit toujours être correctement fixé ou rangé à l'abri hors des zones de déploiement des sacs gonflables.



ATTENTION

Si vous utilisez des émetteurs-récepteurs sans antenne extérieure, les valeurs limites de rayonnement électromagnétique peuvent être dépassées dans le véhicule. Ceci est également valable en cas d'antenne extérieure incorrectement montée.

- N'utilisez l'émetteur-récepteur dans le véhicule qu'avec une antenne extérieure raccordée correctement.

Informations mémorisées dans les calculateurs



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Votre véhicule est équipé en première monte de calculateurs électroniques qui assurent, entre autres, la gestion du moteur et de la boîte de vitesses. De plus, les calculateurs surveillent le fonctionnement du système d'échappement et des sacs gonflables.

Les calculateurs électroniques analysent en permanence les données relatives au véhicule durant la marche de ce dernier. En cas de dysfonctionnements ou de divergences par rapport aux valeurs assignées, seules ces données sont enregistrées. En principe, ces anomalies sont signalées par les témoins de contrôle qui s'allument sur le combiné d'instruments.

Les données enregistrées dans les calculateurs ne peuvent être lues et exploitées qu'à l'aide d'appareils spéciaux.

Un atelier spécialisé n'est en mesure d'identifier les dysfonctionnements qui sont survenus et de les éliminer que si les données correspondantes ont été enregistrées. Ces données enregistrées peuvent concerner, entre autres :

- le moteur et la boîte de vitesses

- la vitesse
- la direction du déplacement
- l'intensité du freinage
- le bouclage de la ceinture

Les calculateurs montés n'enregistrent en aucun cas les conversations dans le véhicule. Les profils de déplacement sur les trajets parcourus ne peuvent et ne doivent pas être créés à partir des données enregistrées.

Il peut arriver que les données enregistrées lors de l'utilisation du véhicule conduisent directement à l'identification de l'utilisateur ou y contribuent grâce à la mise à disposition d'autres informations (constat d'accident, dommages du véhicule, témoignages, etc.) et avec le concours éventuel d'un expert et des informations complémentaires fournies par ce dernier.

Sur les véhicules dotés de la fonction d'appel d'urgence via le téléphone mobile ou d'autres appareils connectés, le lieu où le véhicule se trouve peut être transmis. En cas d'accidents lors desquels les calculateurs enregistrent le déclenchement d'un ou de plusieurs sacs gonflables, le système peut émettre automatiquement un signal. Cette fonction dépend du fournisseur de service. Fondamentalement, la transmission du signal ne fonctionne que dans les zones suffisamment couvertes par le réseau de radiocommunication mobile.

Certaines fonctions supplémentaires convenues contractuellement avec le client, par ex. la localisation du véhicule en cas d'urgence ou Volkswagen Car-Net, autorisent la transmission de certaines données du véhicule.

Enregistreur de données de route (Event Data Recorder)

Le véhicule **n'est pas** équipé d'un enregistreur de données de route.

Les informations du véhicule sont temporairement enregistrées dans l'enregistreur de données de route. Il est ainsi possible, en cas d'accident, d'obtenir des informations détaillées sur le déroulement de l'accident. Sur les véhicules dotés de systèmes de sacs gonflables, des données relatives à l'accident telles que par exemple la vitesse de collision, l'état des boîtiers de verrouillage de ceinture, la position des sièges et les temps de déclenchement peuvent être enregistrées. Le volume des données dépend du fabricant respectif.


La pose de ce type d'enregistreur de données de route ne peut s'effectuer qu'avec l'accord du propriétaire. Elle est réglementée par la loi dans certains pays.

Reprogrammation de calculateurs

Toutes les données permettant de piloter des composants sont systématiquement enregistrées dans les calculateurs. Des appareils d'atelier spéciaux permettent cependant de reprogrammer certaines fonctions de confort, par ex. le clignotement confort, l'ouverture individuelle de porte et les indications sur l'afficheur. Si les fonctions de confort sont reprogrammées, les indications et descriptions contenues dans ce Livre de Bord ne correspondent plus aux fonctions d'origine. Volkswagen recommande de faire attester toute reprogrammation dans le Plan d'Entretien, à la section Autres notes de l'atelier.

Votre Partenaire Volkswagen est à votre disposition pour toute information sur les possibilités de reprogrammation.

Lecture de la mémoire d'événements du véhicule

Une prise de diagnostic permettant la lecture de la mémoire d'événements se trouve dans l'habitacle → . La mémoire d'événements stocke des données concernant le fonctionnement et l'état des calculateurs électroniques. Des informations supplémentaires concernant les données enregistrées sont disponibles auprès des ateliers spécialisés.

Selon le modèle et la version du véhicule, la prise de diagnostic peut se trouver au plancher côté conducteur sur la partie inférieure du tableau de bord ou à côté du levier de déverrouillage du capot-moteur ou bien derrière un cache.

Ne faites lire et remettre à zéro la mémoire d'événements que dans un atelier spécialisé.

Une fois le défaut éliminé, les informations le concernant sont effacées de la mémoire. Les autres contenus de la mémoire sont érasés de façon continue.



AVERTISSEMENT

Toute utilisation non conforme de la prise de diagnostic risque de causer des dysfonctionnements, ce qui peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- Ne procédez jamais vous même à la lecture de la mémoire d'événements via la prise de diagnostic.
- Ne faites lire la mémoire d'événements via la prise de diagnostic que par un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Utilisation d'un téléphone mobile à bord du véhicule sans raccord à l'antenne extérieure



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Tant pendant une communication qu'en mode de veille, les téléphones mobiles émettent et captent des ondes radio qui sont également désignées sous le terme d'énergie haute fréquence. À l'heure actuelle, les ouvrages spécialisés scientifiques font observer que les ondes radio peuvent avoir une influence néfaste sur l'organisme lorsqu'elles dépassent un certain seuil limite. Les instances gouvernementales et les comités internationaux ont fixé des valeurs limites et promulgué des directives pour que le rayonnement électromagnétique émis par les téléphones mobiles reste à un niveau inoffensif pour la santé de l'être humain. Cependant, il n'existe pas de preuve scientifiquement fondée que les téléphones mobiles soient absolument inoffensifs.

C'est pourquoi un certain nombre d'experts appellent à une attitude préventive quant à l'utilisation de téléphones mobiles en recourant à des mesures permettant de réduire les effets du rayonnement sur l'organisme.

Lors de l'utilisation dans l'habitacle d'un téléphone mobile non connecté à l'antenne téléphonique extérieure du véhicule, il se peut que le rayonnement électromagnétique soit plus élevé que lorsque le téléphone mobile est connecté à une antenne extérieure intégrée ou autre.

Lorsque le véhicule est équipé d'un dispositif mains libres approprié permettant l'utilisation de diverses fonctions supplémentaires des téléphones mobiles compatibles avec la technologie Bluetooth®, il est conforme aux directives légales de nombreux pays n'autorisant l'utilisation d'un téléphone mobile à bord du véhicule que par l'intermédiaire de ce type de dispositif.

Le dispositif mains libres de première monte ou le dispositif mains libres du système d'infodivertissement nomade de première monte ont été mis au point pour l'utilisation de téléphones mobiles compatibles Bluetooth®. Les téléphones mobiles doivent se trouver dans un support adéquat ou être rangés en toute sécurité dans le véhicule. En cas d'utilisation d'un support de téléphone, celui-ci doit, en fonction de l'équipement du véhicule, être enclenché solidement dans une plaque de base présente dans le véhicule. Ceci est la seule manière de fixer solidement le téléphone mobile au tableau de bord et de le mettre toujours à portée de mains du conducteur. Le raccordement du téléphone mobile à une antenne extérieure s'effectue, selon le dispositif mains libres, à l'aide du support de téléphone ou via une connexion Bluetooth® existante entre le téléphone mobile et le véhicule.

Lorsque le téléphone mobile est connecté à une antenne téléphonique intégrée ou à une antenne téléphonique extérieure, le rayonnement électromagnétique qui est émis par le téléphone et qui agit sur le corps humain est réduit. La qualité de la connexion est alors en outre accrue.

Un téléphone mobile ne peut être utilisé dans le véhicule que s'il est connecté à un dispositif mains libres. Volkswagen vous recommande de recourir à une antenne extérieure si vous souhaitez utiliser un téléphone mobile à bord du véhicule.

Bluetooth® est une marque déposée de Bluetooth® SIG, Inc.



AVERTISSEMENT

S'il n'est pas fixé ou mal fixé, le téléphone mobile peut être projeté à travers l'habitacle lors d'un braquage ou d'un freinage subit ainsi qu'en cas d'accident, ce qui peut provoquer des blessures.

- Durant la marche du véhicule, le téléphone mobile ainsi que les autres appareils et accessoires de téléphone tels que les supports de téléphone, les bloc-notes et les systèmes d'infodivertissement nomades doivent toujours être correctement fixés ou rangés hors des zones de déploiement des sacs gonflables.



AVERTISSEMENT

Si vous utilisez un téléphone mobile ou un émetteur-récepteur radio sans antenne extérieure, les valeurs limites de rayonnement électromagnétique peuvent être dépassées dans le véhicule, ce qui peut nuire à la santé du conducteur et des occupants du véhicule. Ceci est également valable en cas d'antenne extérieure incorrectement montée.

- Respectez une distance minimale de 20 centimètres entre les antennes du téléphone mobile et un implant médical actif (par ex. un stimulateur cardiaque). Les téléphones mobiles peuvent en effet perturber le fonctionnement des implants médicaux actifs.
- Ne portez pas le téléphone mobile allumé à proximité immédiate ou directement contre un implant médical actif, par ex. dans la poche de poitrine.
- En cas de doutes sur le risque d'interférences avec un implant médical actif ou d'autres appareils médicaux, éteignez immédiatement le téléphone mobile.

Points de prise pour le levage du véhicule avec un pont élévateur

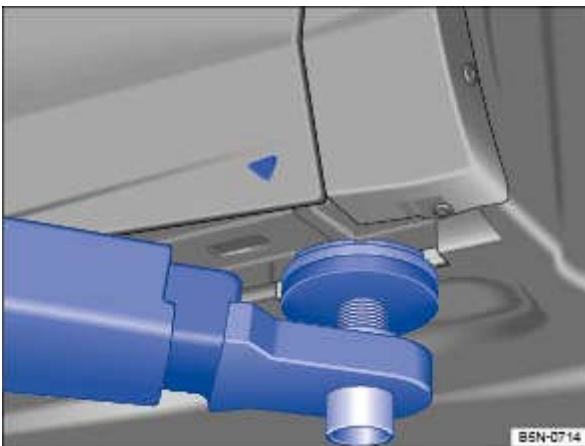


Fig. 244 Point de prise à l'avant pour le levage du véhicule avec le pont élévateur ou le cric

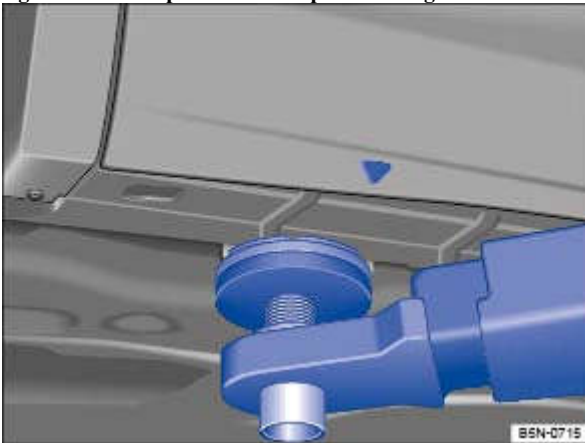




Fig. 245 Point de prise à l'arrière pour le levage du véhicule avec le pont élévateur ou le cric



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Le véhicule ne doit être soulevé qu'aux points de prise indiqués sur les figures → Fig. 244 et → Fig. 245. Les repères indiquent où se trouvent les points de prise. Si le véhicule n'est pas soulevé aux points de prise indiqués sur les figures, il peut s'ensuivre des dommages sur le véhicule →  ainsi que des blessures graves → .

Il ne faut pas utiliser de ponts élévateurs à coussins fluides (ponts de réparation) pour soulever le véhicule.

Lorsque le véhicule est soulevé à l'aide d'un pont élévateur ou d'un cric, de nombreuses mesures de sécurité doivent être prises en compte. Ne soulevez jamais un véhicule avec un pont élévateur ou un cric si vous ne disposez pas des qualifications, des connaissances et de l'expérience requises à cet effet.

Informations concernant le levage du véhicule avec le cric → Changement de roue .



AVERTISSEMENT

Tout soulèvement incorrect du véhicule avec un pont élévateur ou un cric peut causer des accidents et des blessures graves.

- Avant de soulever le véhicule, tenez compte des informations contenues dans la notice d'utilisation du fabricant du pont élévateur ou du cric et respectez les dispositions légales.
- Lors du levage du véhicule ou lorsque le véhicule est soulevé, personne ne doit se trouver à bord.
- Ne soulevez le véhicule que par les points représentés sur les figures → Fig. 244 et → Fig. 245 . Si le véhicule n'est pas soulevé aux points indiqués, il peut tomber du pont élévateur, par ex. lors de la dépose du moteur ou de la boîte de vitesses.
- Les points de prise du véhicule présentent la plus grande surface possible et prennent appui au centre des plaques-supports du pont élévateur.
- Ne faites jamais démarrer le moteur lorsque le véhicule est soulevé ! Les vibrations du moteur peuvent faire tomber le véhicule du pont élévateur.
- Si des interventions doivent être effectuées sous le véhicule lorsqu'il est soulevé, immobilisez ce dernier sur des chandelles appropriées possédant une capacité de charge suffisante.
- N'utilisez jamais le pont élévateur comme marchepied.
- Veillez toujours à ce que le poids du véhicule ne soit pas supérieur à la capacité de charge du pont élévateur.



MISE EN GARDE

- Ne soulevez jamais le véhicule au niveau du carter d'huile, de la boîte de vitesses, de l'essieu arrière ou de l'essieu avant.
- Lors du levage, il est impératif d'intercaler une **entretoise en caoutchouc** pour éviter tout endommagement du soubassement du véhicule. Veillez en outre à la mobilité des bras du pont élévateur.
- Les bras du pont élévateur ne doivent pas entrer en contact avec les bas de caisse latéraux ni avec d'autres pièces du véhicule.

Volkswagen Car-Net



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Services Volkswagen Car-Net
- Programmes d'application (apps)

Vous trouverez des informations sur les services Volkswagen Car-Net, les applications, leur disponibilité, les terminaux compatibles et une description des services sur la page d'accueil de Volkswagen.

Informations complémentaires et avertissements :

- Utilisation d'un téléphone mobile dans le véhicule sans raccord à l'antenne extérieure → Utilisation d'un téléphone mobile à bord du véhicule sans raccord à l'antenne extérieure
- ⇒ Brochure *Système d'infodivertissement*,



AVERTISSEMENT

Si le terminal mobile n'est pas fixé ou mal fixé, il peut être projeté à travers l'habitacle lors de manœuvres de conduite ou de freinage brusques ainsi qu'en cas d'accident, ce qui peut provoquer des blessures graves.

- Durant la marche du véhicule, le terminal mobile doit toujours être correctement fixé ou rangé à l'abri hors des zones de déploiement des sacs gonflables.



AVERTISSEMENT

L'affichage d'informations dans le système d'infodivertissement, sur le portail clients ou sur le terminal mobile peut vous distraire dans votre conduite. Ceci pourrait en effet entraîner une immobilisation du véhicule au milieu de la voie publique ainsi que des accidents et des blessures graves.

- Réagissez aux informations affichées au cas par cas.
- Tenez compte des témoins d'alerte et de contrôle qui s'allument.



AVERTISSEMENT

Les programmes d'application et les services Volkswagen Car-Net inappropriés ou défectueux ou exécutés de manière incorrecte risquent d'endommager le véhicule et d'entraîner des accidents et des blessures graves.

- Nous vous recommandons d'utiliser uniquement les programmes d'application et les services Volkswagen Car-Net proposés par Volkswagen pour votre propre véhicule.
- Protégez le terminal mobile ainsi que ses programmes d'application de tout abus.
- Ne modifiez jamais les programmes d'application et les services Volkswagen Car-Net.
- Tenez compte des informations contenues dans la notice d'utilisation du terminal mobile.
- Tenez compte des descriptions des services.



AVERTISSEMENT

L'utilisation des programmes d'application et des services Volkswagen Car-Net peut détourner votre attention de la circulation pendant la conduite. Toute distraction du conducteur peut entraîner des accidents et des blessures.

- Restez toujours attentif et ayez un comportement responsable au volant.



MISE EN GARDE

Dans les environnements soumis à des prescriptions particulières et lorsque l'utilisation de terminaux mobiles est interdite, le terminal mobile doit être systématiquement éteint. Le rayonnement émis par le terminal mobile allumé peut provoquer des interférences sur les équipements techniques et appareils médicaux sensibles, ce qui peut perturber leur fonctionnement ou les endommager.

Services Volkswagen Car-Net



Fig. 246 Dans le système d'infodivertissement : bouton de fonction Car-Net






Fig. 247 Schéma de principe : transmission de données et exécution de fonctions



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Légende de la → Fig. 247 :

1.  Véhicule compatible Car-Net avec système d'infodivertissement et connectivité appropriés
2.  Serveur traitant, éditant et transférant les données
3.  Exécution des données par ordinateur ou par un terminal mobile

Pour utiliser Volkswagen Car-Net sur un véhicule, il faut avoir opté pour cette option lors de la commande, et le véhicule doit en être équipé en première monte. En fonction du service, il est possible de commander ou d'exécuter Volkswagen Car-Net via le système d'infodivertissement intégré, à l'aide d'un terminal mobile ou encore via un portail client sur Internet.

Il existe trois types fondamentaux de services Volkswagen Car-Net :

- Les services fixes installés dans le système d'infodivertissement
- Les services basés sur un navigateur Web
- Les services exécutants via le portail client ou le terminal mobile

Lorsqu'un service Volkswagen Car-net est activé pour un véhicule, le contractant est, dans le cadre de la législation en matière de protection des données, obligé d'informer chaque conducteur du véhicule que le véhicule peut recevoir et transmettre des données en ligne ! En fonction des services activés, les informations correspondantes doivent également être transmises au conducteur.

Transmission de données

À l'aide de la connexion radio, les services Volkswagen Car-Net peuvent recevoir des données en ligne, transmettre en ligne des données du véhicule et communiquer en plus des informations, de nouvelles fonctions ou des extensions des fonctions existantes du véhicule. De cette manière, Volkswagen Car-Net peut proposer à l'utilisateur ou au conducteur des fonctions d'assistance basées sur les données du véhicule combinées avec des données provenant d'Internet et de systèmes informatiques.

La transmission de données dans le cadre des services **Guide & Inform** est assurée par votre propre terminal mobile avec option Internet ou une carte SIM¹⁾ avec option Internet. Pour certains services, le terminal mobile / la carte SIM doit prendre en charge un certain type de connexion de données, par ex. rSAP.

La transmission de données pour les services **e-Remote** et **Security & Service** est assurée par un ordinateur de première monte doté d'une carte SIM intégrée avec option Internet.

Disponibilité

Les services Volkswagen Car-Net peuvent être soumis à une disponibilité temporelle restreinte et être modifiés, supprimés, désactivés, réactivés et étendus à tout moment et sans préavis.

Le contenu, l'étendue et le fournisseur des services peuvent varier et être définis en fonction du véhicule et du pays. En outre, certains services dépendent de la disponibilité des services des fournisseurs tiers.

Les services Volkswagen Car-Net peuvent être soumis à certaines restrictions régionales. Un service peut donc ne pas être disponible dans toutes les régions ; cela vaut en particulier pour les pays dont la superficie est importante comme la Russie. La disponibilité dépend également de la couverture du réseau de chaque pays.

Détermination de la position actuelle du véhicule

Certains services Volkswagen Car-Net nécessitent la position exacte du véhicule pour exécuter les fonctions. Dans ce cas, la transmission de la position actuelle du véhicule s'effectue soit sur demande du conducteur, soit automatiquement. En cas de transmission automatique, la position actuelle du véhicule peut être déterminée à intervalles réguliers.

Prêt ou vente du véhicule

En cas de vente ou de prêt du véhicule, le propriétaire ou le prêteur doit informer l'acheteur ou l'emprunteur sur les services Volkswagen Car-Net installés dans le véhicule ainsi que sur leur mode de fonctionnement.

Dysfonctionnements

Les points suivants peuvent entraîner l'interruption du transfert de données ou de l'exécution d'un service Volkswagen Car-Net :

- Vitesses élevées
- Régions où la couverture du réseau mobile et du réseau GPS est insuffisante ou inexistante
- Travaux de maintenance, réparations, mises à jour de logiciels et extensions techniques réalisées sur les installations de télécommunication, serveurs et banques de données des prestataires de services
- Perturbation, altération ou interruption de la réception du réseau de téléphonie mobile et du réseau GPS à cause d'intempéries, de la topographie des lieux, de tunnels, garages, parkings souterrains, passages souterrains, dispositifs perturbateurs et d'une utilisation intensive des téléphones mobiles dans les cellules radio concernées
- Pays ne proposant aucun service Volkswagen Car-Net
- Dysfonctionnement de l'équipement électrique du véhicule
- Batterie déchargée ou tension trop basse

- Dysfonctionnement du calculateur exécutant les services ou du système d'infodivertissement

Remplacement de l'appareil

Si le système d'infodivertissement ou le calculateur de première monte est endommagé ou doit être remplacé, les services Volkswagen Car-Net étant installés, rendez-vous dans un atelier spécialisé. Un nouvel enregistrement ou une activation des services peut alors s'avérer nécessaire.

Quels sont les véhicules pour lesquels l'utilisation des services Volkswagen Car-Net requiert un enregistrement ?

Les véhicules suivants sont concernés :

- Véhicules électriques, comme la e-up! et la e-Golf (tous millésimes)
- Véhicules hybrides, comme la Golf GTE et la Passat GTE (tous millésimes)
- Véhicules à partir du millésime 2016 dotés des services Guide & Inform
- Véhicules à partir du millésime 2017 dotés des services Security & Service

À partir du millésime 2016 signifie que l'obligation d'enregistrement s'applique uniquement aux véhicules compatibles avec Car-Net qui, selon le site de production, ont été produits **à partir** de la semaine 22/2015 ou de la semaine 27/2015 et qui sont équipés du système d'infodivertissement Discover Media ou Discover Pro. Les véhicules avec services Volkswagen Car-Net produits jusqu'à la fin du millésime 2015 n'ont pas besoin d'être enregistrés.

Lorsque les services Volkswagen Car-Net e-Remote, Guide & Inform ou Security & Service doivent être utilisés dans les véhicules susmentionnés, il est nécessaire de s'inscrire, de s'authentifier et éventuellement d'effectuer une activation contractuelle sur www.volkswagen.com/car-net.

Description des services

Le fonctionnement des services e-Remote, Guide & Inform et Security & Service est détaillé dans leurs descriptions respectives. Ces descriptifs de service ainsi que d'autres informations sur les services et les véhicules compatibles Car-Net sont accessibles sur Internet, à l'adresse www.volkswagen.com/car-net ; une fois que vous vous êtes inscrit, ils sont également disponibles dans le portail client.

Avant d'utiliser Volkswagen Car-Net, lisez les informations contenues dans le descriptif de service correspondant et tenez-en compte. Ainsi, vous vous familiariserez rapidement et en détail avec ces services. Vous pourrez également reconnaître et éviter les dangers potentiels auxquels vous-même et d'autres personnes pouvez être exposés.



Volkswagen recueille, traite, transmet et utilise les données personnelles fournies par l'utilisateur dans le respect des prescriptions légales pour garantir le bon fonctionnement et la prestation des différents services Volkswagen Car-Net. Les données ne sont pas transmises à des tiers. Les conditions d'utilisation actuelles sont disponibles sur Internet sous www.volkswagen.com/car-net.



Les services Volkswagen Car-Net sont un système basé sur la téléphonie mobile. Si des dysfonctionnements apparaissent bien que toutes les conditions soient remplies, veuillez réutiliser le service plus tard.



L'utilisation de Volkswagen Car-Net et la connexion requise au réseau de téléphonie mobile peuvent être payantes. En raison d'un volume de données éventuellement transmis, Volkswagen recommande d'utiliser un tarif de téléphone mobile avec un forfait de données. De plus amples informations sont disponibles auprès d'un opérateur de téléphonie mobile.

¹⁾ Transfert de données par le lecteur de carte SIM de première monte (dans la mesure où cela est possible)


Programmes d'application (apps)



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

- Les applications permettant d'exécuter des services et de mettre à disposition des informations, par ex. l'application Volkswagen Car-Net e-Remote.
- Les applications transmettant sur l'écran du système d'infodivertissement les contenus et les fonctions affichés sur des terminaux mobiles, par ex. la fonction Volkswagen Car-Net App-Connect.

Les programmes d'application, leur utilisation et la connexion au réseau de téléphonie mobile nécessaire peuvent être payants.

L'étendue des programmes d'application proposés peut être variée et spécifique à chaque véhicule et à chaque pays → . Le contenu, l'étendue et le fournisseur de programmes d'application peuvent varier. En outre, certains programmes d'application dépendent de la disponibilité des services des fournisseurs tiers. Pour utiliser les programmes d'application, il faut toujours disposer d'un réseau de radiocommunication mobile avec un signal réseau suffisamment fort pour l'échange de données.

En raison de la multitude de terminaux mobiles et de l'évolution rapide des logiciels, les programmes d'application proposés ne sont pas compatibles avec tous les terminaux mobiles et leurs systèmes d'exploitation. Cela peut même s'appliquer aux terminaux mobiles d'une même série. Ainsi, il se peut qu'un terminal soit compatible avec la version 2 de son système d'exploitation tandis qu'il ne l'est pas avec la version 3.

Les programmes d'application peuvent être modifiés, supprimés, désactivés, réactivés et étendus sans préavis.



MISE EN GARDE

Volkswagen ne saurait être tenu responsable des dommages causés au véhicule à la suite de l'utilisation de programmes d'application défectueux ou de mauvaise qualité, d'une programmation insuffisante des programmes d'application, d'un signal réseau de puissance insuffisante, de la perte de données lors de la transmission ou d'une mauvaise utilisation de terminaux mobiles.

Informations pour le consommateur



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Autocollants et plaquettes
- Utilisation du véhicule dans d'autres pays et continents
- Réception radio et antenne
- Protection des composants
- Informations de réparation Volkswagen
- Déclaration de conformité
- Reprise des véhicules hors d'usage et mise au rebut
- Déclaration de conformité pour les roues et pneus

Informations complémentaires et avertissements :

- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications
- ⇒ Brochure *Plan d'Entretien*,



AVERTISSEMENT

Toute utilisation non conforme du véhicule augmente le risque d'accidents et de blessures.

- Respectez les dispositions légales.
- Tenez compte des informations contenues dans la Notice d'Utilisation.



MISE EN GARDE

Une utilisation non conforme du véhicule peut entraîner des dommages sur le véhicule.

- Respectez les dispositions légales.
- Faites effectuer les interventions d'entretien conformément au Plan d'Entretien.
- Tenez compte des informations contenues dans la Notice d'Utilisation.

Autocollants et plaquettes



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Des certificats de sécurité, des autocollants et des plaquettes contenant des informations importantes pour l'utilisation du véhicule sont apposés en usine dans le compartiment-moteur et sur certaines parties du véhicule, par exemple dans la trappe à carburant, sur le pare-soleil côté passager avant, sur le montant de la porte du conducteur ou bien sous ou sur le plancher de coffre à bagages.

- Ne retirez en aucun cas les certificats de sécurité, les autocollants et les plaquettes et ne les rendez ni inutilisables ni illisibles.
- Si des pièces du véhicule dotées de certificats de sécurité, d'autocollants et de plaquettes sont remplacées, l'atelier spécialisé doit apposer des certificats de sécurité, des autocollants et des plaquettes similaires au même endroit sur les pièces neuves.

Certificat de sécurité

Un certificat de sécurité apposé sur le montant de la porte du conducteur vous informe qu'au moment de sa production, le véhicule satisfait à toutes les normes de sécurité et directives de l'administration en charge de la sécurité routière du pays considéré. Le mois, l'année de production ainsi que le numéro de châssis peuvent également être indiqués.

Autocollant d'avertissement de haute tension

Près du verrouillage du capot-moteur est apposé un autocollant qui vous avertit que l'équipement électrique du véhicule se trouve sous haute tension.

Utilisation du véhicule dans d'autres pays et continents



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Le véhicule est produit pour un pays particulier. Il est conforme aux conditions d'agrément valables au moment de sa production.

Si vous devez utiliser le véhicule provisoirement ou pendant une courte période à l'étranger, tenez compte des remarques correspondantes → Recommandations pour la conduite .

Lorsque vous vendez le véhicule ou si vous l'utilisez durant une période prolongée dans un autre pays, respectez les directives légales qui s'appliquent à ce pays.

Certains équipements doivent éventuellement être ajoutés ou déposés et certaines fonctions désactivées. Cela peut également concerner certaines rubriques d'entretien et certains types de Service. Cela vaut en particulier lorsque le véhicule est utilisé durant une période prolongée dans une autre région climatique.

En raison des différentes bandes de fréquence à travers le monde, il est possible que l'autoradio ou le système d'infodivertissement de première monte ne fonctionne pas dans certains pays.



MISE EN GARDE

- Volkswagen ne saurait être tenu responsable des dommages causés au véhicule à la suite de l'utilisation d'un carburant de mauvaise qualité, d'un entretien insuffisant ou en raison de la disponibilité insuffisante de pièces d'origine.
- Volkswagen ne peut être tenu responsable si le véhicule n'est pas, ou de manière incomplète, conforme à la législation en vigueur dans d'autres pays ou sur d'autres continents.

Réception radio et antenne



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Dans le cas d'autoradios ou de systèmes d'infodivertissement de première monte, l'antenne de réception radio peut être montée à différents endroits du véhicule :

- Sur la face intérieure de la glace arrière, en même temps que le dégivrage de glace arrière
- Sur la face intérieure des glaces latérales arrière
- Sur la face intérieure du pare-brise
- Sur le toit du véhicule

Les antennes situées sur la face intérieure des glaces se reconnaissent par des fils fins.



MISE EN GARDE

Des objets qui frottent contre les glaces ou des produits de nettoyage acides et corrosifs ainsi que d'autres produits chimiques risquent d'endommager les antennes situées sur la face intérieure des glaces. N'apposez pas d'autocollant sur l'antenne de glace et ne nettoyez jamais les antennes avec des nettoyeurs acides ou agressifs ou avec d'autres produits chimiques.



MISE EN GARDE

En cas de montage ultérieur d'un autoradio ou d'un système d'infodivertissement, veillez à ce que l'amplificateur d'antenne monté de série soit compatible avec l'autoradio ou le système d'infodivertissement ; si tel n'est pas le cas, utilisez un adaptateur d'antenne. L'amplificateur d'antenne risque sinon d'être détruit sous l'effet d'une surtension.



Des perturbations de réception peuvent survenir dans la gamme AM de l'autoradio lorsque des appareils électriques sont utilisés à proximité de l'antenne de glace.

Protection des composants



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Certains composants et calculateurs électroniques sont équipés en usine d'un système de protection (par ex. l'autoradio ou le système d'infodivertissement).

Ce mécanisme de protection a été conçu pour :

- Empêcher le fonctionnement illimité de composants livrés départ usine avec le véhicule et montés ultérieurement dans d'autres véhicules (par ex. suite à un vol)
- Empêcher le fonctionnement de composants à l'extérieur du véhicule
- Permettre la repose légitime ou le remplacement de composants et de calculateurs dans un atelier spécialisé dans le cadre d'un Service Entretien

| Emplacement | Message | Remède possible |
|---|---|--|
| Afficheur du combiné d'instruments | SAFE CP | Rendez-vous dans un atelier spécialisé ! |
| Afficheur de la radio ou de l'écran du système d'infodivertissement | Protection des composants : système d'infodivertissement actuellement disponible de manière restreinte. Veuillez mettre l'allumage. | Mettez le contact d'allumage. |
| | | Si la protection des composants ne se désactive pas, rendez-vous dans un atelier spécialisé. |

Informations de réparation Volkswagen



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Les informations des Partenaires Volkswagen et les informations officielles de réparation Volkswagen peuvent être achetées aux adresses suivantes :

Clients en Europe, Asie, Australie, Afrique, Amérique du Sud et Amérique Centrale

Veuillez vous adresser à un Partenaire Volkswagen ou à un atelier spécialisé ou encore commander la documentation correspondante sur www.erwin.volkswagen.de.



AVERTISSEMENT

Toute réparation et modification effectuées de façon non conforme sur le véhicule peuvent provoquer des dommages et des dysfonctionnements sur le véhicule et ainsi entraver l'efficacité des systèmes d'aide à la conduite et du système de sacs gonflables. Il peut s'ensuivre des accidents et des blessures graves.

- Faites effectuer les réparations et modifications sur le véhicule uniquement dans un atelier spécialisé.

Déclaration de conformité



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Le constructeur respectif déclare par la présente qu'au moment de la production du véhicule, les produits suivants répondent aux exigences fondamentales et autres directives et lois importantes, notamment FCC Part 15.19, FCC Part 15.21 et RSS-Genn Issue 1 :

Équipements radiocommandés

- Antidémarrage électronique
- Clé du véhicule
- Radiocommande du chauffage stationnaire → Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint)
- Système de fermeture et de démarrage sans clé Keyless Access

- Régulateur de distance (ACC)
- Système de surveillance périmétrique (Front Assist) avec fonction de freinage d'urgence City
- Assistant de changement de voie (Side Assist)
- Détecteur d'angle mort avec assistant de sortie de stationnement intégré

Équipements électriques

- Prise de courant 12 volts.
- Prise de courant 230 volts, prise de courant 115 volts, prise de courant 100 volts

Reprise des véhicules hors d'usage et mise au rebut



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Reprise des véhicules hors d'usage

Volkswagen a déjà pris les dispositions nécessaires pour le moment où le véhicule sera confié à une filière de valorisation écologique. Des réseaux denses de systèmes de récupération sont disponibles dans de nombreux états européens pour prendre en charge les véhicules hors d'usage. Une fois la récupération effectuée, un certificat de valorisation vous sera remis pour attester la réalisation en bonne et due forme de la valorisation écologique.

La reprise du véhicule hors d'usage est par principe gratuite, sous réserve du respect des directives légales en vigueur sur le plan national.

Pour obtenir d'autres informations sur la reprise et la valorisation des véhicules hors d'usage, veuillez vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Mise au rebut

Si le véhicule ou des composants du système de sacs gonflables ou de rétracteurs de ceinture sont mis au rebut, il faut impérativement respecter les directives de sécurité en vigueur. Les ateliers spécialisés connaissent ces directives.

Déclaration de conformité pour les roues et pneus



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Les pneus montés sur le véhicule répondent aux exigences de la norme BIS et correspondent aux directives du Central Motor Vehicle Rules (CMVR), 1989.

Gestion moteur et épuration des gaz d'échappement



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Témoins de contrôle
- Catalyseur
- Filtre à particules

Informations complémentaires et avertissements :

- Ravitaillement en carburant → Ravitaillement en carburant

- Carburant → Carburant
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications
- Remorquage ou démarrage par remorquage → Remorquage et démarrage par remorquage



AVERTISSEMENT

Les pièces du système d'échappement deviennent très chaudes. Cela risque de provoquer des incendies.





- Garez le véhicule de telle sorte que les pièces du système d'échappement ne soient pas en contact avec des matières facilement inflammables se trouvant sous le véhicule, comme des herbes sèches.
- N'utilisez jamais de produit supplémentaire de protection pour soubassement ni de produits anticorrosion pour tuyaux d'échappement, catalyseurs, écrans thermiques ou filtres à particules.

Témoins de contrôle



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

| Allumé | Cause possible | Remède |
|--------|--|---|
| | Dysfonctionnement de la gestion moteur (Electronic Power Control). | Faites contrôler immédiatement le moteur dans un atelier spécialisé. |
| | Régime moteur limité ^{a)} | <p>Le régime moteur est automatiquement limité au régime indiqué sur l'afficheur du combiné d'instruments. Le moteur est ainsi protégé contre tout risque de surchauffe.</p> <p>La limitation du régime est annulée dès que la température du moteur ne se situe plus dans une plage de température critique et que vous levez brièvement le pied de l'accélérateur.</p> <p>Si la limitation du régime a été déclenchée suite à un dysfonctionnement de la gestion moteur, le témoin de contrôle EPC s'allume en plus. Faites contrôler immédiatement le moteur dans un atelier spécialisé. Veillez à ce que le régime n'augmente pas au-delà de la limite indiquée, par ex. lorsque vous rétrogradez.</p> |
| | Préchauffage du moteur diesel avant le démarrage | → Démarrage et arrêt du moteur . |
| | Présence d'un dysfonctionnement | Faites contrôler le moteur dans un atelier spécialisé. |

| Allumé | Cause possible | Remède |
|---|---|--|
| | influençant les gaz d'échappement. | |
|  | Filtre à particules obstrué par de la suie. ^{a)} | Roulez à au moins 70 km/h (44 mph) pendant environ 15 minutes en 4 ^e (boîte mécanique) ou dans la position du levier sélecteur D (boîte DSG [®] à double embrayage). Respectez les limitations de vitesse en vigueur →  . Si le témoin de contrôle ne s'éteint pas par la suite, rendez-vous dans un atelier spécialisé. |
| Clignote | Cause possible | Remède |
|  | Dysfonctionnement de la gestion moteur (moteur diesel). | Faites contrôler immédiatement le moteur dans un atelier spécialisé. |
|  | Ratés de combustion endommageant le catalyseur. | Levez le pied de l'accélérateur. Roulez prudemment jusqu'à l'atelier spécialisé le plus proche. Faites contrôler le moteur. |

Au moment où vous mettez l'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

AVERTISSEMENT




Respectez les dispositions légales du Code de la Route pour nettoyer le filtre à particules.

- Ne suivez la recommandation pour la conduite que lorsque les conditions météorologiques et de visibilité ainsi que l'état de la chaussée et les conditions de circulation le permettent.
- Ne mettez pas en danger d'autres usagers de la route.

MISE EN GARDE

Tenez toujours compte des témoins de contrôle qui s'allument et des descriptions et instructions correspondantes afin d'éviter tout endommagement du véhicule.



Tant que les témoins de contrôle  ,  ou **EPC** sont allumés ou que le témoin de contrôle  clignote, vous devez vous attendre à un dysfonctionnement du moteur, à une consommation accrue de carburant ainsi qu'à une réduction de la performance du moteur.

^{a)} Affichage couleur sur le combiné d'instruments équipé d'un afficheur couleur

Catalyseur



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Le catalyseur sert au traitement des gaz d'échappement et permet ainsi de réduire les émissions polluantes dans les gaz d'échappement. Pour assurer une grande longévité de fonctionnement du système d'échappement et du catalyseur du moteur à essence :

- Utilisez exclusivement de l'essence sans plomb.
- Ne roulez jamais jusqu'à l'épuisement complet du carburant.
- Ne versez pas de quantité excessive d'huile dans le moteur → Huile-moteur .
- Ne procédez pas à un démarrage par remorquage mais utilisez des câbles de démarrage → Démarrage de fortune .

Si vous constatez en cours de route des ratés d'allumage, une perte de puissance ou une instabilité de fonctionnement du moteur, réduisez immédiatement votre vitesse et faites vérifier votre véhicule dans un atelier spécialisé. Du carburant imbrûlé risquerait autrement de parvenir dans le système d'échappement et par conséquent d'être rejeté dans l'atmosphère. Par ailleurs, le catalyseur risquerait également d'être endommagé par surchauffe !



Une odeur de soufre à l'échappement peut être perçue dans certaines conditions de fonctionnement du moteur, même si le système d'épuration des gaz fonctionne de façon irréprochable. Cela est dû à la teneur en soufre du carburant.

Filtre à particules




Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Le filtre à particules filtre les particules de suie des gaz d'échappement. Ces particules s'accumulent dans le filtre pour y être brûlées périodiquement à des températures élevées (**Régénération**). La chaleur provoquée peut réchauffer le compartiment-moteur.

La régénération peut entraîner des bruits, de légers dégagements d'odeurs et un post-fonctionnement du ventilateur de radiateur indépendamment de la température extérieure, même après avoir arrêté le moteur.

Pour favoriser la régénération du filtre à particules, Volkswagen recommande d'éviter de faire en permanence de courts trajets.

En outre, le régime moteur augmente pendant la marche sur les véhicules avec boîte automatique Le témoin de contrôle  ne s'allume pas lors de cette opération.

Pour assurer une grande longévité de fonctionnement du système d'échappement et du filtre à particules :

- Ravitaillez-vous uniquement avec du gazole à faible teneur en soufre → Carburant .
- N'utilisez jamais de biodiesel, de l'essence ou du mazout.
- Ne roulez jamais jusqu'à l'épuisement complet du carburant.
- Ne versez pas de quantité excessive d'huile dans le moteur → Huile-moteur .
- Ne procédez pas à un démarrage par remorquage mais utilisez des câbles de démarrage → Démarrage de fortune .



Une odeur de soufre à l'échappement peut être perçue dans certaines conditions de fonctionnement du moteur, même si le système d'épuration des gaz fonctionne de façon irréprochable. Cela est dû à la teneur en soufre du carburant.

Faites-le vous-même

Conseils pratiques

Questions et réponses

Si, lors de l'utilisation du véhicule, vous soupçonnez un éventuel dysfonctionnement ou un endommagement du véhicule, veuillez lire et suivre les conseils suivants **avant** de vous rendre chez un Partenaire Volkswagen ou dans un atelier spécialisé. Les mots-clés particularités ou liste de contrôle peuvent également vous aider.

| Particularité | Causes possibles, entre autres. | Remède possible |
|--|---|--|
| Le moteur ne démarre pas | La batterie est déchargée. | – Effectuer un démarrage de fortune → Démarrage de fortune . – Rechargez la batterie → Batterie . |
| | Vous n'avez pas utilisé la bonne clé du véhicule. | Utilisez une clé de véhicule valide → Jeu de clés du véhicule . |
| | La réserve de carburant est insuffisante. | Effectuez un ravitaillement en carburant → Ravitaillement en carburant . |
| | La pédale d'embrayage n'est pas actionnée à fond. | Levez le pied de la pédale d'embrayage et appuyez à nouveau à fond sur la pédale d'embrayage → Passage des rapports . |
| Fumée se dégageant de l'aile. | Chauffage stationnaire en marche. | Désactivation du chauffage stationnaire → Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint) . |
| Vous ne parvenez pas à verrouiller ou à déverrouiller le véhicule à l'aide de la clé du véhicule | – La pile de la clé du véhicule est déchargée. | – Remplacez la batterie → Jeu de clés du véhicule . |
| | – Vous êtes trop éloigné du véhicule. | – Rapprochez-vous du véhicule. – Verrouillez le véhicule à l'aide de la clé du véhicule → Jeu de clés du véhicule . |
| | – Les touches sont commandées en dehors de la | – Verrouillez ou déverrouillez manuellement le véhicule |

| Particularité | Causes possibles, entre autres. | Remède possible |
|---|---|--|
| | zone de portée. | → Fermeture ou ouverture d'urgence . |
| Bruits inhabituels. | Moteur froid, systèmes d'assistance de freinage, frein de stationnement électronique, fonction Auto Hold, chauffage stationnaire. | Reportez-vous au terme Bruits dans l'index de la brochure. |
| Comportement routier anormal. | Le mode tout-terrain est activé. | Reportez-vous au terme Mode tout-terrain dans l'index de la brochure. |
| | Surchauffe de la boîte DSG® à double embrayage. | Stoppez immédiatement le véhicule → Conduite avec la boîte DSG® à double embrayage . |
| Il n'y a pas de cric, ou pas de roue d'urgence ou pas de kit de crevaison dans le véhicule. | Équipement dépendant de la version du véhicule. | Pas de remède direct possible, car cela dépend de l'équipement. Le cas échéant, adressez-vous à un atelier spécialisé → Outillage de bord . Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen. |
| La protection volumétrique déclenche une fausse alarme. | – Les glaces ou le toit en verre électrique sont ouverts. | Éliminez les risques de fausse alarmes → Alarme antivol . |
| | – Les rangements dans la console de pavillon sont ouverts. | |
| | – Le pendentif suspendu au rétroviseur intérieur bouge. | |
| | – Le téléphone mobile vibre dans le véhicule. | |
| Les fonctions ne sont pas comme la Notice d'Utilisation les décrit | Des réglages ont été effectués dans le système d'information Volkswagen. | Contrôlez et réinitialisez les fonctions sur les réglages d'usine si nécessaire → Système d'information |

| Particularité | Causes possibles, entre autres. | Remède possible |
|--|---|--|
| | | Volkswagen . |
| La chaussée n'est pas éclairée correctement. | – Le projecteur a été masqué pour une circulation à gauche ou à droite. | – Retirez le film adhésif → Éclairage . – Adaptez les projecteurs pour une circulation à gauche ou à droite → Éclairage . |
| | – Projecteurs mal réglés. | – Réglez le site des projecteurs → Éclairage . |
| | – Ampoules défectueuses. | – Changez les ampoules → Remplacement des ampoules . |
| | – Feux de croisement éteints. | – Allumez les feux de croisement → Éclairage . |
| | | |
| Les consommateurs électriques ne fonctionnent pas. | Faible état de charge de la batterie. | Rechargez la batterie → Batterie . |
| | Réserve de carburant insuffisante. | Effectuez un ravitaillement en carburant → Ravitaillement en carburant . |
| | Fusible grillé. | Contrôlez le fusible et remplacez-le si nécessaire → Fusibles . |
| La consommation de carburant est plus importante que la valeur indiquée. | – Courts trajets. | – Évitez les courts trajets. – Anticipez. |
| | – Fonctionnement irrégulier de l'accélérateur. | – Accélérez de manière régulière. |
| | Consommateurs électriques activés. | Désactivez les consommateurs dont vous n'avez pas besoin. |
| | Dysfonctionnement de la | Faites éliminer le dysfonctionnement → Gestion moteur et épuration des |
| | | |

| Particularité | Causes possibles, entre autres. | Remède possible |
|---------------|--|---|
| | gestion moteur. | gaz d'échappement . |
| | Pression de gonflage des pneus insuffisante. | Adaptez la pression de gonflage des pneus → À savoir sur les roues et pneus . |
| | Conduite en montagne. | Pas de remède direct possible. |
| | Conduite avec une remorque ou une galerie porte-bagages. | – Contrôlez l'utilisation. |
| | | –Déposez en cas de non-utilisation. |
| | Conduite avec une charge élevée. | Pas de remède direct possible. |
| | Conduite avec un régime moteur élevé. | Engagez un rapport supérieur. |

En cas d'urgence



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Protection des occupants et du véhicule
- Kit de premiers secours, triangle de présignalisation, gilet rétro-réfléchissant et extincteur

Informations complémentaires et avertissements :

- Éclairage → Éclairage
- Freinage, arrêt et stationnement → Freinage, arrêt et stationnement
- Fermeture ou ouverture d'urgence → Fermeture ou ouverture d'urgence
- Outillage de bord → Outillage de bord
- Changement de roue → Changement de roue



AVERTISSEMENT

Un véhicule en panne représente un risque d'accident important pour vous-même et pour les autres usagers de la route.

- Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité. Garez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la circulation afin de verrouiller toutes les portes en toute sécurité en situation d'urgence. Activez le signal de détresse pour alerter les autres usagers de la route.
- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes handicapées ou dépendant de l'aide d'autrui lorsque les portes sont verrouillées. Ils risquent sinon d'être enfermés dans le véhicule en situation d'urgence. Les personnes enfermées dans le véhicule peuvent être exposées à des températures très élevées ou très basses.

MISE EN GARDE

Lorsque vous poussez le véhicule, n'appuyez pas sur les feux arrière, le becquet arrière et les grandes surfaces tôleées. Le véhicule pourrait être endommagé et le becquet arrière pourrait se détacher.

Protection des occupants et du véhicule



Fig. 248 Au centre du tableau de bord : touche du signal de détresse



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Veuillez respecter les dispositions légales concernant la sécurisation d'un véhicule en panne. Dans de nombreux pays, il est par ex. obligatoire d'activer le signal de détresse et de porter un gilet rétro-réfléchissant → Kit de premiers secours, triangle de présignalisation, gilet rétro-réfléchissant et extincteur .

Check-list

Pour votre propre sécurité ainsi que celle de vos passagers, veuillez respecter les points suivants dans l'ordre indiqué →  :



Garez votre véhicule en toute sécurité à une distance suffisante de la circulation et sur une surface appropriée .



Activez le signal de détresse à l'aide de la touche .



Actionnez le frein de stationnement électronique Freinage, arrêt et stationnement Frein Stationnement .



Amenez le levier de vitesses au point mort ou le levier sélecteur en position P L'engagement de la marche arrière et l'établissement du contact d'allumage entraînent ce qui suit .



Coupez le moteur et retirez la clé du véhicule du contact-démarrage Affichage de l'antidémarrage.



Faites descendre tous les passagers du véhicule et amenez-les à une distance de sécurité suffisante de la circulation, par ex. derrière une glissière de sécurité. Veuillez respecter les prescriptions nationales spécifiques relatives au gilet rétro-réfléchissant.



Prenez toujours toutes les clés avec vous lorsque vous quittez le véhicule.



Mettez en place le triangle de présignalisation, afin que le véhicule soit bien visible des autres usagers de la route.



Laissez refroidir suffisamment le moteur et faites appel à un spécialiste si nécessaire.

Lorsque le signal de détresse est activé, par ex. pendant le remorquage, un changement de direction ou de voie peut être signalé en raison de l'actionnement du levier des clignotants et de l'inverseur-codes. Le signal de détresse s'interrompt temporairement.

Activez le signal de détresse dans les cas suivants :

- Si les véhicules qui vous précèdent freinent subitement ou si vous rencontrez un embouteillage, afin d'avertir les véhicules qui vous suivent.
- S'il s'agit d'un cas d'urgence.
- Si le véhicule tombe en panne.
- Remorquage ou démarrage par remorquage.

Veuillez toujours respecter la réglementation locale sur l'utilisation du signal de détresse.

Si le signal de détresse ne fonctionne pas, vous devez utiliser d'autres moyens autorisés par la loi pour signaler votre véhicule en panne aux autres usagers de la route.

AVERTISSEMENT

La non-observation de la liste de contrôle qui est importante pour votre propre sécurité risque de provoquer des accidents et des blessures graves.

- Effectuez toujours les opérations figurant dans la liste de contrôle et respectez les consignes de sécurité générales en vigueur.

AVERTISSEMENT

Les pièces du système d'échappement deviennent très chaudes. Cela risque de provoquer des incendies et des blessures graves.

- Garez toujours le véhicule de telle sorte que les pièces du système d'échappement n'entrent pas en contact avec des matières facilement inflammables se trouvant sous le véhicule, par ex. herbes sèches, carburant.



La batterie se décharge si le signal de détresse reste activé durant une période prolongée – même si le contact d'allumage est coupé.



Sur certains véhicules, en cas de freinage d'urgence à une vitesse supérieure à environ 80 km/h (50 mph), les feux stop peuvent clignoter afin d'avertir les véhicules qui vous suivent. Si vous continuez de freiner, le signal de détresse s'active automatiquement à une vitesse inférieure à env. 10 km/h (6 mph). Les feux stop sont allumés en permanence. Durant l'accélération, le signal de détresse se désactive automatiquement.

Kit de premiers secours, triangle de présignalisation, gilet rétro-réfléchissant et extincteur

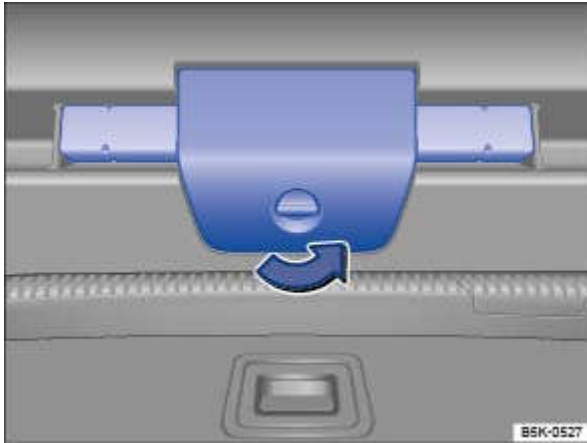


Fig. 249 Dans le capot arrière : support du triangle de présignalisation



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Gilet rétro-réfléchissant

Selon l'équipement du véhicule, des rangements peuvent être prévus dans les revêtements de portes avant pour placer un gilet rétro-réfléchissant → Habitacle .

Veuillez respecter les prescriptions nationales spécifiques relatives au gilet rétro-réfléchissant.

Triangle de présignalisation

- Si nécessaire, escamotez le dossier de la banquette arrière → Coffre à bagages .
- Retirez les bagages pour pouvoir accéder de l'intérieur au capot arrière.
- Tournez le verrouillage du support du triangle de présignalisation de 90° dans le sens de la flèche → Fig. 249 .
- Ouvrez le support du triangle de présignalisation, puis retirez le triangle de présignalisation.

Kit de premiers secours

En fonction de l'équipement du véhicule, le kit de premier secours peut se trouver à différents endroits dans le coffre à bagages :

- À l'intérieur d'un sac placé dans les casiers de rangement latéraux à droite et à gauche dans le coffre à bagages → Rangements .
- Dans un élément en mousse, sous le plancher de coffre à bagages → Coffre à bagages .

Le kit de premier secours doit être conforme aux exigences légales. Respectez la date de péremption du contenu.

Extincteur

Un **extincteur** peut se trouver sous le siège du passager avant.

L'extincteur doit être conforme à la législation en vigueur, présenter un bon état de fonctionnement et être contrôlé régulièrement. Veuillez vous reporter au cachet de contrôle sur l'extincteur.



AVERTISSEMENT

Les objets non attachés peuvent être projetés à travers l'habitacle en cas de manœuvres ou de freinage brusques ou encore d'accidents, et causer des blessures graves.

- Fixez solidement l'extincteur, le kit de premiers secours ainsi que le triangle de présignalisation et le logement de signalisation dans les logements.

Fermeture ou ouverture d'urgence



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Verrouillage du véhicule après un déclenchement de sac gonflable
- Déverrouillage ou verrouillage manuel de la porte du conducteur
- Verrouillage manuel de la porte du passager avant et des portes arrière
- Déverrouillage d'urgence du capot arrière
- Déverrouillage d'urgence du blocage du levier sélecteur

En cas d'accident ayant entraîné le déclenchement d'un sac gonflable, les portes verrouillées se déverrouillent automatiquement de manière à permettre l'accès des secouristes à l'intérieur du véhicule.

En cas de défaillance de la clé du véhicule ou du verrouillage centralisé, vous pouvez verrouiller manuellement et déverrouiller partiellement les portes et le capot arrière.

Informations complémentaires et avertissements :

- Jeu de clés du véhicule → Jeu de clés du véhicule
- Verrouillage centralisé et système de fermeture → Verrouillage centralisé et système de fermeture
- Portes → Portes
- Capot arrière → Capot arrière
- Toit ouvrant coulissant/relevable panoramique en verre → Toit en verre
- En cas d'urgence → En cas d'urgence



AVERTISSEMENT

Toute fermeture ou ouverture d'urgence accidentelle peut causer des blessures graves.

- Sur un véhicule fermé de l'extérieur, les portes et glaces ne peuvent être ouvertes de l'intérieur.
- Ne laissez jamais seuls à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui. Ils ne peuvent pas sortir seuls du véhicule ni se porter assistance à eux-mêmes en cas d'urgence.

- Selon la saison, des températures très élevées ou très basses peuvent régner dans un véhicule fermé. Ces températures peuvent entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort, notamment chez les enfants en bas âge.



AVERTISSEMENT

La zone de fonctionnement des portes, du capot arrière et du toit en verre est dangereuse et peut entraîner des blessures.

- N'ouvrez les portes, le capot arrière et le toit en verre que si personne ne se trouve dans la zone de débattement.



MISE EN GARDE


En effectuant une fermeture ou une ouverture d'urgence, déposez les pièces avec précaution et reposez-les correctement pour éviter que le véhicule ne soit endommagé.

Verrouillage du véhicule après un déclenchement de sac gonflable



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

En cas d'accident entraînant le déclenchement de sacs gonflables, le véhicule se déverrouille à tous les niveaux. Selon son degré d'endommagement, le véhicule peut être verrouillé après l'accident comme suit :

- Coupez l'allumage.
- Ouvrez et fermez une fois l'une des portes du véhicule.
- Retirez la clé du véhicule du contact-démarrreur et verrouillez le véhicule à l'aide de la clé → Verrouillage centralisé et système de fermeture .
- **OU** : appuyez sur la touche de verrouillage centralisé  dans la porte du conducteur → Verrouillage centralisé et système de fermeture .

Déverrouillage ou verrouillage manuel de la porte du conducteur



Fig. 250 Poignée de la porte du conducteur : barillet masqué

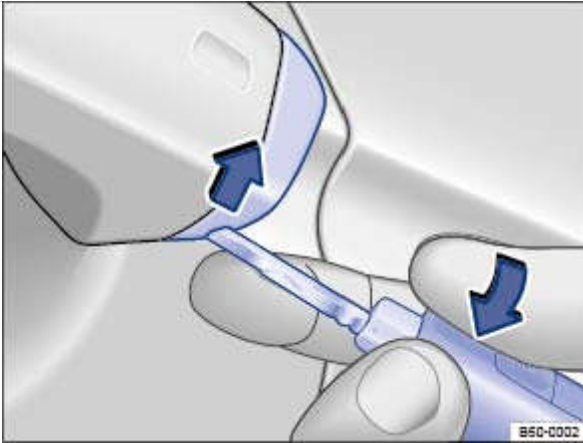


Fig. 251 Barillet masqué de la porte du conducteur : soulèvement du cache



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

En cas de verrouillage manuel, toutes les portes sont en règle générale verrouillées. En cas de déverrouillage manuel, seule la porte du conducteur est déverrouillée. Tenez compte des informations relatives à l'alarme antivol → Verrouillage centralisé et système de fermeture .

- Tirez sur le levier d'ouverture de porte jusqu'à parvenir à retirer le cache.
- Positionnez par le bas le panneton au niveau de l'encoche de la poignée de porte du conducteur → Fig. 250 (flèche).
- Placez votre index sous le panneton → Fig. 251 .
- Retirez le cache en faisant levier avec la clé du véhicule dans le sens de la flèche → Fig. 251 .
- Insérez le panneton dans le barillet et verrouillez ou déverrouillez le véhicule.
- Tirez sur le levier d'ouverture de porte et remettez en place le cache.

Particularités lors du déverrouillage :

- L'alarme antivol reste activée lorsque le véhicule est déverrouillé. Toutefois, l'alarme ne se déclenche pas encore → Verrouillage centralisé et système de fermeture .
- Si vous ouvrez la porte du conducteur, l'alarme se déclenche.
- Mettez le contact d'allumage. Au moment où vous mettez le contact d'allumage, l'antidémarrage électronique détecte une clé de véhicule valide et désactive l'alarme antivol.



Le panneton ne permet pas d'activer l'alarme antivol lors du verrouillage manuel du véhicule → Verrouillage centralisé et système de fermeture .

Verrouillage manuel de la porte du passager avant et des portes arrière

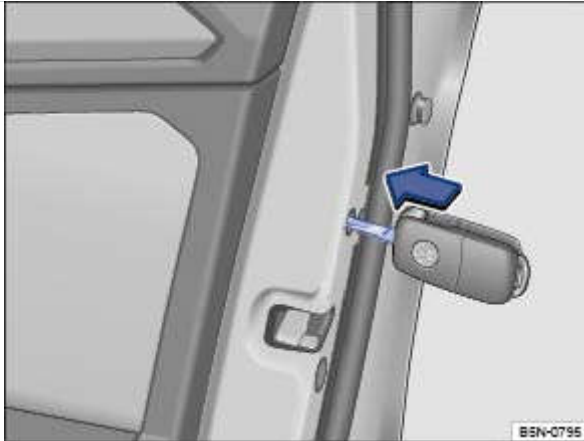



Fig. 252 Verrouillage d'urgence du véhicule à l'aide de la clé du véhicule



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Vous pouvez verrouiller manuellement la porte du passager avant et les portes arrière. L'alarme antivol n'est **pas** activée dans ce cas.

- Ouvrez la porte.
- Retirez le joint en caoutchouc du chant de la porte. Le joint est repéré par un cadenas  → Fig. 252 .
- Insérez le panneton dans la fente de l'évidement et tournez-le jusqu'en butée dans le sens des aiguilles d'une montre → Fig. 252 .
- Remettez le joint en caoutchouc en place et fermez entièrement la porte.
- Vérifiez que la porte est bien verrouillée.
- Faites contrôler sans délai le véhicule dans un atelier spécialisé.



Les portes peuvent être déverrouillées et ouvertes de l'intérieur en tirant sur le levier d'ouverture de porte.

Déverrouillage d'urgence du capot arrière

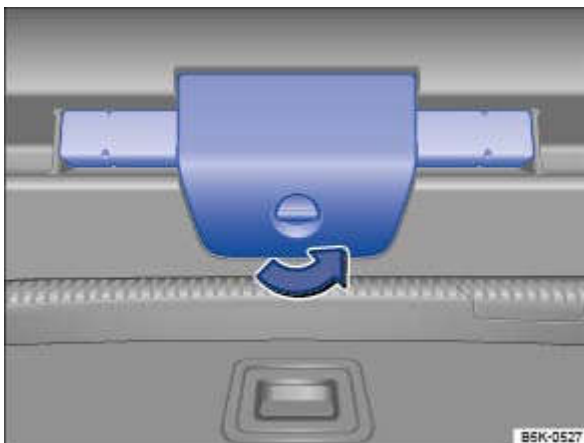


Fig. 253 Dans le capot arrière : ouverture du support du triangle de présignalisation

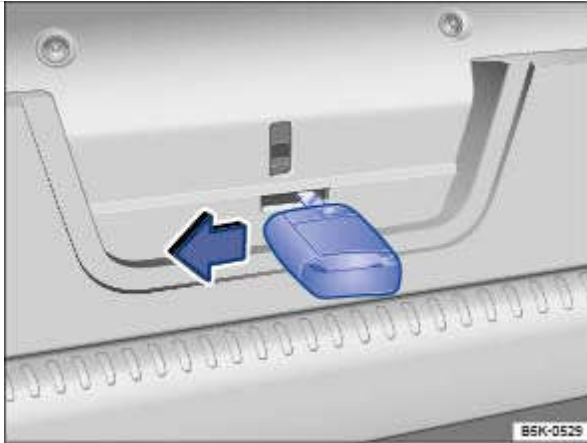


Fig. 254 Dans le capot arrière : déverrouillage du capot arrière



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

- Le cas échéant, rabattez le dossier de la banquette arrière vers l'avant → Fonctions des sièges .
- Retirez les bagages pour pouvoir accéder de l'intérieur au capot arrière.
- Tournez le verrouillage du support du triangle de présignalisation de 90° dans le sens de la flèche → Fig. 253 .
- Ouvrez le support du triangle de présignalisation, puis retirez le triangle de présignalisation.
- Dégagez entièrement le panneton de la clé du véhicule.
- Insérez le panneton dans l'ouverture prévue dans le capot arrière → Fig. 254 , puis poussez le levier de déverrouillage dans le sens de la flèche. Poussez simultanément le capot arrière vers l'extérieur jusqu'à ce qu'il s'ouvre.

Déverrouillage d'urgence du blocage du levier sélecteur

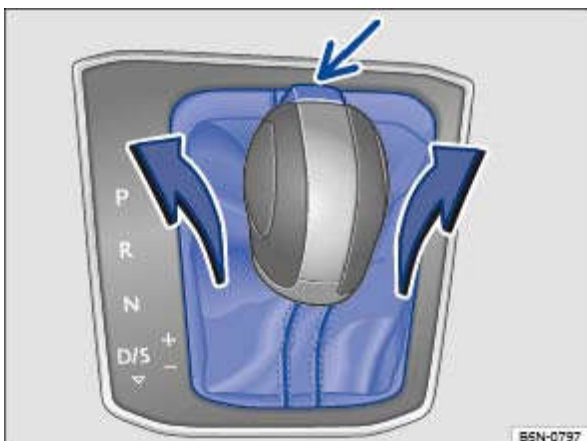


Fig. 255 Console centrale : dépose du cache de la coulisse de changement de vitesses

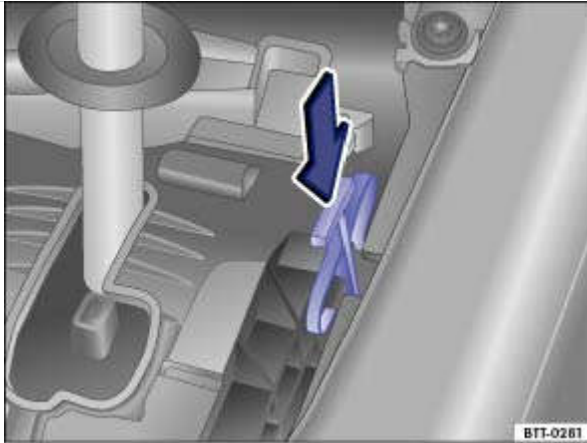


Fig. 256 Grille de guidage : déverrouillage d'urgence du blocage du levier sélecteur



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Si, en cas de panne de courant, vous devez manœuvrer le véhicule ou le remorquer, le levier sélecteur doit être amené en position N à l'aide du déverrouillage d'urgence (par ex. dans le cas d'une batterie déchargée).

Le déverrouillage d'urgence se trouve sous le cache de la grille de guidage, vu dans le sens de la marche, côté droit.

Opérations préalables

- Activez le frein de stationnement électronique. S'il n'est pas possible d'activer le frein de stationnement électronique, vous devez utiliser d'autres moyens pour immobiliser le véhicule.
- Coupez le contact d'allumage.

Dépose du cache de la grille de guidage

- Tirez avec précaution le cache vers le haut dans la zone du soufflet du levier sélecteur, les câbles électriques restant branchés → Fig. 255 .
- Rabattez le cache vers le haut par dessus le levier sélecteur → ⚠ .

Déverrouillage d'urgence du blocage du levier sélecteur

- À l'aide de la lame plate du tournevis compris dans l'outillage de bord, poussez avec précaution le levier de déverrouillage dans le sens de la flèche → Fig. 256 et maintenez-le dans cette position.
- Enfoncez la touche de blocage située à l'avant sur le pommeau du levier sélecteur et amenez le levier sélecteur en position N.
- Une fois le déverrouillage d'urgence effectué, enfoncez avec précaution le cache dans la console centrale en veillant à ce que les câbles électriques soient correctement positionnés.



AVERTISSEMENT

Ne dégagez jamais le levier sélecteur de la position **P** tant que le frein de stationnement électronique est désactivé. En montée et en descente, le véhicule pourrait sinon se mettre en mouvement de manière imprévue et provoquer des accidents et des blessures graves.



MISE EN GARDE

Si vous laissez rouler le véhicule en roue libre pendant une longue durée ou à grande vitesse (par ex. en cas de remorquage) alors que le moteur est arrêté et que le levier sélecteur se trouve en position **N**, vous risquez d'endommager la boîte automatique.

Outillage de bord



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Logement
- Composition
- Cales pliantes

Lors de la sécurisation du véhicule en cas de panne, veuillez tenir compte de la législation en vigueur dans le pays respectif.

Informations complémentaires et avertissements :

- Préparation des interventions dans le compartiment-moteur → Préparation des interventions dans le compartiment-moteur
- En cas d'urgence → En cas d'urgence
- Changement de roue → Changement de roue
- Kit de crevaison → Kit de crevaison



AVERTISSEMENT

Si l'outillage de bord, le kit de crevaison et la roue d'urgence ne sont pas correctement attachés, ils peuvent être projetés à travers l'habitacle en cas de manœuvres ou de freinage brusques ou en cas d'accident, et causer alors des blessures graves.

- Veuillez toujours à ce que l'outillage de bord, le kit de crevaison et la roue d'urgence soient fixés en toute sécurité dans le coffre à bagages.



AVERTISSEMENT

Si l'outillage de bord est inapproprié ou endommagé, il peut provoquer des accidents et des blessures.

- Ne vous servez jamais d'un outillage de bord inapproprié ou endommagé.

Logement



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

En fonction de l'équipement du véhicule, l'outillage de bord peut se trouver à différents endroits dans le coffre à bagages :

- À l'intérieur d'un sac placé dans les casiers de rangement latéraux à droite et à gauche dans le coffre à bagages → Rangements .
- Dans un élément en mousse, sous le plancher de coffre à bagages → Coffre à bagages .

En fonction de la variante de modèle, il est possible que le véhicule soit pourvu d'une boîte non fixée contenant l'outillage de bord. Cet outillage de bord est destiné à un éventuel remplacement des pneus d'hiver et ne doit pas être conservé en permanence dans le véhicule.



Ramenez le cric en position initiale après utilisation, afin de pouvoir le ranger en toute sécurité.

Composition

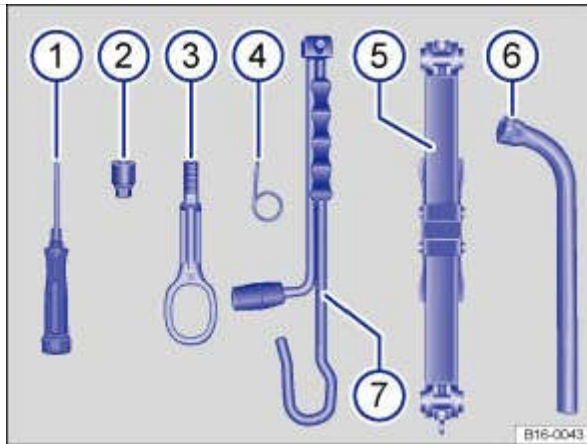


Fig. 257 Composition de l'outillage de bord



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Composition de l'outillage de bord

Les outils compris dans l'outillage de bord sont fonction de l'équipement du véhicule. Les paragraphes suivants décrivent l'étendue maximale de fourniture de l'outillage de bord :

Légende de la → Fig. 257

1. Tournevis avec six pans creux dans le manche pour tourner les boulons de roue desserrés. La lame du tournevis est réversible. Le tournevis se trouve le cas échéant sous la clé démonte-roue.
2. Adaptateur pour boulon antivol de roue. Volkswagen vous recommande de toujours conserver l'adaptateur pour boulons de roue dans le véhicule, parmi l'outillage de bord. Le **numéro de code** du boulon antivol de roue est gravé sur la face avant de l'adaptateur. En cas de perte, vous pouvez vous procurer un adaptateur de rechange en indiquant ce numéro. Notez le numéro de code du boulon antivol de roue et conservez-le hors du véhicule dans un endroit sûr.
3. Œillet de remorquage vissable.
4. Étrier métallique pour retirer les enjoliveurs centraux, les enjoliveurs de roue pleins ou les capuchons des boulons de roue
5. Cric. Avant de remettre le cric dans l'élément en mousse, rétractez entièrement sa griffe à la manivelle.
6. Clé démonte-roue.
7. Manivelle

Non représenté : cale pliante → Cales pliantes .

Cric : maintenance

D'une manière générale, le cric n'est soumis à aucun cycle d'entretien. Si nécessaire, lubrifiez le cric avec de la graisse lubrifiante universelle.



AVERTISSEMENT

Si l'outillage de bord n'est pas correctement attaché, il peut être projeté à travers l'habitacle en cas de manœuvres de conduite ou de freinage brusques ainsi qu'en cas d'accident, ce qui peut provoquer des blessures graves.

- Assurez-vous que l'outillage de bord est bien fixé dans le coffre à bagages.



AVERTISSEMENT

Un outillage de bord inapproprié ou endommagé peut provoquer des accidents et des blessures.

- Ne vous servez jamais d'un outillage de bord inapproprié ou endommagé.



Ramenez le cric en position initiale après utilisation, afin de pouvoir le ranger en toute sécurité.

Cales pliantes

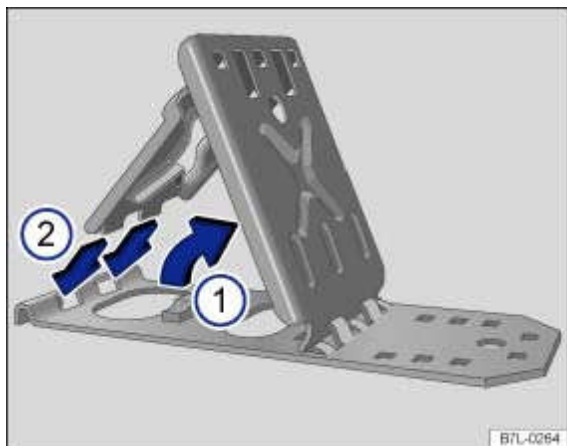


Fig. 258 Montage des cales pliantes



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Les cales pliantes sont rangées avec l'outillage de bord → Fig. 257 .

Montage des cales pliantes

- Soulevez la plaque d'appui → Fig. 258 ① .
- Dégagez la plaque d'arrêt et insérez complètement les deux ergots de la plaque d'arrêt dans les trous oblongs de la plaque de base ②.

Utilisation correcte

Vous pouvez utiliser les cales pliantes pour bloquer les roues qui se trouvent du côté opposé à la roue devant être remplacée.



AVERTISSEMENT

Un montage ou une utilisation incorrecte des cales pliantes peut entraîner des accidents et des blessures.

- N'utilisez jamais de cales pliantes endommagées.
- N'utilisez jamais de cales pliantes pour bloquer le véhicule dans les montées ou les descentes.

Enjoliveurs de roue



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Enjoliveur central
- Enjoliveur de roue plein

→ Capuchons des boulons de roue .

Informations complémentaires et avertissements :

- Outillage de bord → Outillage de bord

AVERTISSEMENT

Des enjoliveurs de roue inappropriés et un mauvais montage des enjoliveurs de roue peuvent causer des blessures graves et des accidents.

- Des enjoliveurs de roue mal montés peuvent se détacher pendant la marche du véhicule et mettre en danger les autres usagers de la route.
- N'utilisez pas d'enjoliveurs endommagés.
- Assurez-vous toujours que la ventilation nécessaire au refroidissement des freins n'est pas interrompue ou réduite. Cela s'applique également en cas de montage ultérieur d'enjoliveurs de roue. Une arrivée d'air insuffisante peut entraîner une distance de freinage bien plus longue.

MISE EN GARDE

Déposez avec précaution les enjoliveurs et reposez-les correctement afin d'éviter que le véhicule ne soit endommagé.

Enjoliveur central

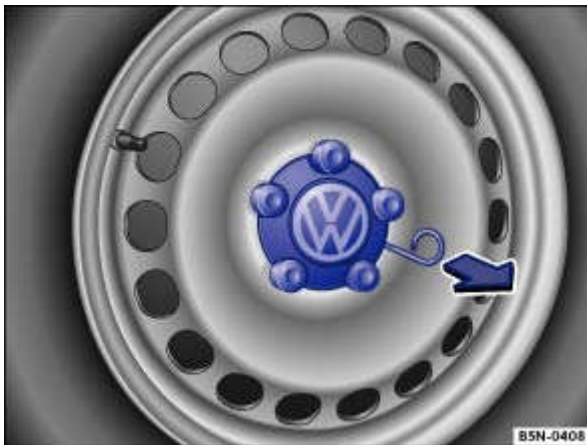


Fig. 259 Retrait de l'enjoliveur central



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

L'enjoliveur central sert à protéger les boulons de roue et doit être remis en place après le changement de la roue.

- Pour le *retirer*, prenez l'étrier métallique dans l'outillage de bord → Outillage de bord et accrochez-le sur l'arête de l'enjoliveur → Fig. 259 .
- Détachez l'enjoliveur dans le sens de la flèche.
- Pour le *mettre en place*, compressez l'enjoliveur central contre la jante jusqu'à ce qu'il s'encliquette de manière perceptible.

L'enjoliveur central sert à protéger les boulons de roue et doit être remis en place après le changement de la roue.

Enjoliveur de roue plein

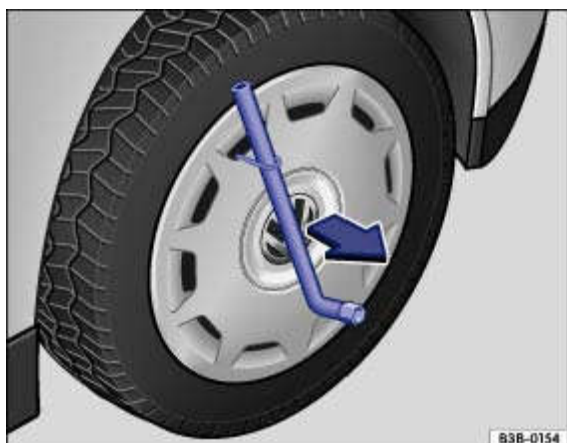


Fig. 260 Retrait de l'enjoliveur de roue plein



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

L'enjoliveur plein sert à protéger les boulons de roue et doit être remis en place après le changement de la roue.

Retrait de l'enjoliveur de roue plein

- Prenez la clé démonte-roue et l'étrier métallique dans l'outillage de bord → Outillage de bord .
- Accrochez l'étrier métallique dans l'un des évidements de l'enjoliveur de roue plein.
- Faites passer la clé démonte-roue à travers l'étrier métallique → Fig. 260 et retirez l'enjoliveur de roue plein dans le sens de la flèche.

Repose de l'enjoliveur de roue plein

Avant de remettre en place l'enjoliveur de roue plein, vous devez visser le boulon antivol de roue en position → Fig. 263 ② ou ③. Il n'est sinon pas possible de monter l'enjoliveur de roue plein.

L'enjoliveur de roue plein doit être enfoncé sur la jante de telle sorte que la découpe de valve se trouve au-dessus de la valve du pneu → Fig. 263 ① . Lorsque vous remettez en place l'enjoliveur de roue plein, veillez à ce qu'il s'encliquette correctement sur toute sa circonférence.

Capuchons des boulons de roue .



Fig. 261 Retrait des capuchons de boulons de roue



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Les capuchons servent à protéger les boulons de roue et doivent être remis en place après le changement de la roue.

- Prenez l'étrier métallique dans l'outillage de bord → Outillage de bord .
- Faites passer l'étrier métallique à travers l'ouverture du capuchon → Fig. 261 et retirez-le dans le sens de la flèche.

Le **boulon antivol de roue** possède un capuchon spécifique. Ce capuchon ne peut être monté que sur un boulon antivol de roue et non sur un boulon de roue classique.

Changement de roue



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Mesures préalables au changement de roue
- Boulons de roue
- Levage du véhicule à l'aide du cric
- Changement de roue
- Après un changement de roue

Certaines versions ou certains modèles de véhicules sont livrés départ usine sans cric ni clé démonte-roue. Dans ce cas, faites remplacer la roue dans un atelier spécialisé.

Le cric livré départ usine n'est conçu que pour le changement d'une seule roue dont le pneu est endommagé et doit être remplacé. Si les deux pneus d'un même côté du véhicule ou les deux pneus d'un même essieu ou tous les pneus sont endommagés, faites appel à un spécialiste.

N'effectuez un changement de roue que si le véhicule a été arrêté en toute sécurité, si vous êtes familiarisé avec les manipulations nécessaires et les consignes de sécurité et si vous disposez de l'outillage approprié. Si tel n'est pas le cas, faites appel à un spécialiste.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → Vues extérieures
- Systèmes de contrôle des pneus → Systèmes de contrôle des pneus
- À savoir sur les roues et pneus → À savoir sur les roues et pneus
- En cas d'urgence → En cas d'urgence
- Outillage de bord → Outillage de bord
- Caches de passage de roue → Enjoliveurs de roue



AVERTISSEMENT

Un changement de roue peut s'avérer dangereux, surtout si vous l'effectuez au bord de la chaussée. Pour réduire le risque de blessures graves, tenez compte des points suivants :

- Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité. Garez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la circulation afin de pouvoir changer la roue.

- Lors du changement de roue, tous les passagers, en particulier les enfants, doivent toujours se tenir à une distance de sécurité suffisante de la zone de travail.
- Activez le signal de détresse pour alerter les autres usagers de la route.
- Veillez à ce que le sol soit plat et ferme. Utilisez, si nécessaire, un grand support stable sous la semelle du cric.
- N'effectuez le changement de roue que si vous êtes familiarisé avec les manipulations nécessaires. Sinon, faites appel à un spécialiste.
- Lorsque vous changez une roue, utilisez toujours des outils appropriés et en bon état.
- Arrêtez toujours le moteur, activez le frein de stationnement électronique et amenez le levier sélecteur sur la position **P** ou, sur les véhicules avec boîte mécanique, engagez une vitesse afin de réduire le risque de déplacement involontaire du véhicule.
- Après avoir changé une roue, vérifiez immédiatement le couple de serrage des boulons de roue à l'aide d'une clé dynamométrique en parfait état de fonctionnement.

Mesures préalables au changement de roue



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Check-list

Effectuez toujours les opérations suivantes dans l'ordre indiqué avant de procéder au changement de roue →



- ✓
En cas de crevaison, gardez le véhicule en toute sécurité sur une surface plane et solide, à une distance suffisante de la circulation.
- ✓
Actionnez le frein de stationnement électronique Freinage, arrêt et stationnement Frein Stationnement .
- ✓
Boîte automatique : amenez le levier sélecteur en position P Passage des rapports Passage des rapports Boîte automatique Blocage de retrait de la clé de contact_0 Boîte automatique voir Passage des rapports_0 Boîte automatique Boîte mécanique voir Passage des rapports_0 Boîte mécanique Sélection du bon rapport en tout-terrain_0 .
- ✓
Coupez le moteur et, si nécessaire, retirez la clé du véhicule du contact-démarrage Démarrage et arrêt du moteur Moteur et contact d'allumage Contact d'allumage voir Moteur et contact d'allumage_0 .
- ✓
Boîte mécanique : passez une vitesse Passage des rapports Passage des rapports Boîte automatique Blocage de retrait de la clé de contact_0 Boîte automatique voir Passage des rapports_0 Boîte automatique Boîte mécanique voir Passage des rapports_0 Boîte mécanique Sélection du bon rapport en tout-terrain_0 .



Faites descendre tous les passagers du véhicule et amenez-les dans un lieu sûr, par ex. derrière une glissière de sécurité.



Calez la roue qui se trouve du côté diagonalement opposé avec des cales pliantes ou autres objets appropriés.



Si vous tractez une remorque, désattachez la remorque du véhicule tracteur et garez-la en toute sécurité Traction d'une remorque Traction d'une remorque Remorque Traction d'une remorque_0 Transport Traction d'une remorque_0 Dispositif d'attelage voir Remorque_0 .



Si le coffre à bagages est chargé, sortez les bagages.



Retirez la roue de secours ou roue d'urgence ainsi que l'outillage de bord du coffre à bagages.



Si nécessaire, retirez les enjoliveurs de roue Enjoliveurs de roue Enjoliveurs de roue .



AVERTISSEMENT

La non-observation de la liste de contrôle qui est importante pour votre propre sécurité risque de provoquer des accidents et des blessures graves.

- Effectuez toujours les opérations figurant dans la liste de contrôle et respectez les consignes de sécurité générales en vigueur.

Boulons de roue



Fig. 262 Changement de roue : desserrage des boulons de roue

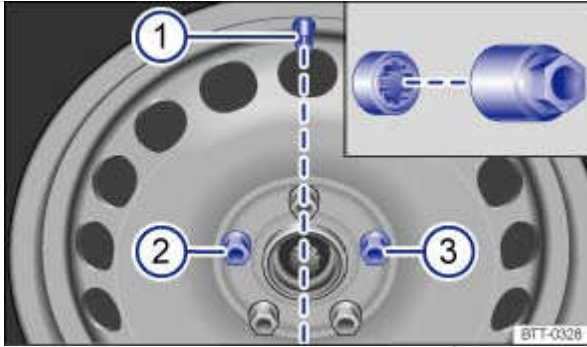


Fig. 263 Changement de pneu : valve de pneu ① et emplacements de montage du boulon antivol de roue ② ou ③



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Utilisez exclusivement la clé démonte-roue du véhicule pour desserrer les boulons de roue.

Ne desserrez les boulons de roue que d'un tour environ tant que le véhicule n'est pas soulevé avec le cric.

Si vous ne parvenez pas à desserrer un boulon de roue, appuyez prudemment avec le pied sur l'extrémité de la clé démonte-roue. Pendant cette opération, retenez-vous au véhicule et veillez à être bien d'aplomb.

Desserrage des boulons de roue

- Placez la clé démonte-roue jusqu'en butée sur le boulon de roue → Fig. 262 .
- Saisissez l'extrémité de la clé démonte-roue et tournez le boulon de roue d'environ *un* tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre → ⚠ .

Desserrage du boulon antivol de roue

- Sortez de l'outillage de bord l'adaptateur pour boulons antivol de roue.
- Enfoncez l'adaptateur jusqu'en butée dans le boulon antivol de roue → Fig. 263 .
- Enfoncez la clé démonte-roue jusqu'en butée sur l'adaptateur.
- Saisissez l'extrémité de la clé démonte-roue et tournez le boulon de roue d'environ *un* tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre → ⚠ .

Remarques importantes sur les boulons de roue

Les jantes et les boulons de roue sont conçus pour s'adapter aux roues montées en usine. C'est pourquoi, chaque fois que vous montez d'autres jantes, vous devez utiliser les boulons de roue possédant la longueur et la forme de calotte correspondantes. La fixation correcte des roues et le bon fonctionnement du système de freinage en dépendent.

Dans certaines circonstances, vous ne devez pas utiliser de boulons de roue provenant d'un même modèle de véhicule.

En cas de roue avec enjoliveur de roue plein, le boulon antivol de roue doit être vissé sur la position → Fig. 263 ② ou ③ par rapport à la position de la valve du pneu ①. Il n'est sinon pas possible de monter l'enjoliveur de roue plein.

Couple de serrage des boulons de roue

Pour les jantes en acier et en alliage léger, le couple de serrage prescrit pour les boulons de roue est de **140 Nm**. Après avoir changé une roue, vérifiez immédiatement le couple de serrage à l'aide d'une clé dynamométrique en parfait état de fonctionnement.

Avant de contrôler le couple de serrage, vous devez remplacer les boulons de roue corrodés et difficiles à visser et nettoyer les taraudages du moyeu de roue.

Ne graissez ou n'huilez jamais les boulons de roue et les filetages des moyeux de roue. Ils pourraient se desserrer pendant la conduite même s'ils ont été serrés au couple prescrit.



AVERTISSEMENT

Des boulons de roue non serrés correctement risquent de se desserrer pendant la conduite et provoquer des accidents, des blessures graves ainsi que la perte de contrôle du véhicule.

- N'utilisez que des boulons de roue adaptés aux jantes.
- N'utilisez jamais de boulons de roues différents.
- Les boulons de roue et les taraudages des moyeux de roue doivent être propres, faciles à serrer et exempts d'huile et de graisse.
- Pour desserrer et fixer les boulons de roue, n'utilisez que la clé démonte-roue livrée avec le véhicule.
- Ne desserrez les boulons de roue que d'un tour environ tant que le véhicule n'est pas soulevé avec le cric.
- Ne graissez ou n'huilez jamais les boulons de roue et les filetages des moyeux de roue. Ils pourraient se desserrer pendant la conduite même s'ils ont été serrés au couple prescrit.
- Ne desserrez jamais les assemblages vissés sur les jantes à anneau vissé.
- Si les boulons de roue sont serrés à un couple insuffisant, les boulons de roue et les jantes peuvent se détacher pendant la marche. Un couple de serrage fortement majoré peut endommager les boulons de roue ou les taraudages.

Levage du véhicule à l'aide du cric



Fig. 264 Points de prise du cric

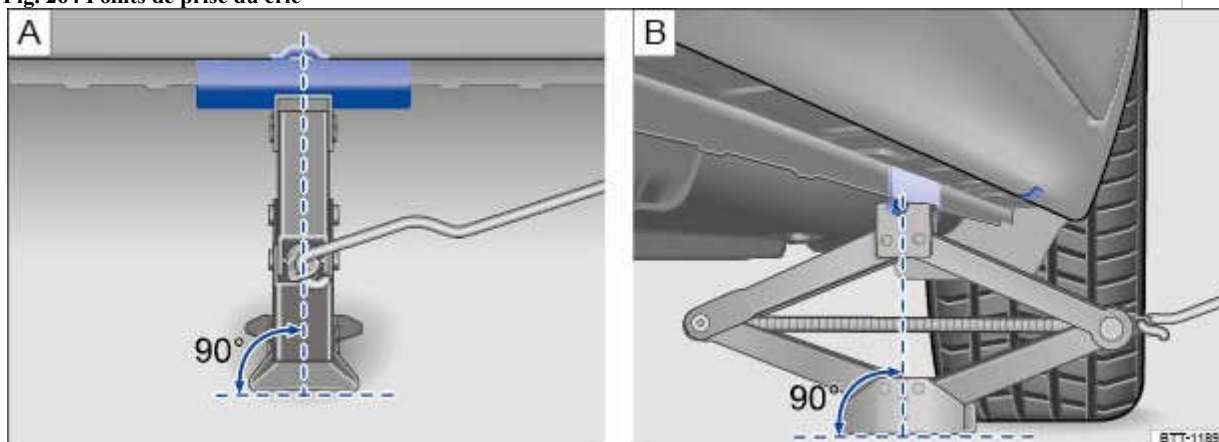



Fig. 265 Positionnement du cric côté arrière gauche du véhicule



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Positionnez le cric uniquement au niveau des renforts du soubassement qui se trouvent  derrière les repères marqués sur la carrosserie → Fig. 264 . Un point de prise se trouve à côté de chacune des roues → .

Check-list

Pour votre propre sécurité ainsi que celle de vos passagers, veuillez respecter les points suivants dans l'ordre indiqué →  :



Choisissez une surface plane et solide pour le levage du véhicule.



Coupez le moteur, passez une vitesse (boîte mécanique) ou mettez le levier sélecteur en position P (boîte automatique) Passage des rapports Passage des rapports Boîte automatique Blocage de retrait de la clé de contact_0 Boîte automatique voir Passage des rapports_0 Boîte automatique Boîte mécanique voir Passage des rapports_0 Boîte mécanique Sélection du bon rapport en tout-terrain_0 et actionnez le frein de stationnement électronique Freinage, arrêt et stationnement Frein Stationnement .



Calez les deux roues qui se trouvent du côté opposé avec des cales pliantes ou autres objets appropriés.



Si vous tractez une remorque, désattachez la remorque du véhicule tracteur et garez-la en toute sécurité Traction d'une remorque Traction d'une remorque Remorque Traction d'une remorque_0 Transport Traction d'une remorque_0 Dispositif d'attelage voir Remorque_0 .



Desserrez les boulons de la roue à remplacer Boulons de roue Boulons antivols de roue Boulons de roue Changement de roue Boulons de roue_2 Vis antivols de roue voir Boulons antivols de roue_2 .



Sous le véhicule, cherchez le point de prise du cric qui se trouve le plus près possible de la roue à remplacer.



Déployez le cric sous le point de prise en tournant la manivelle jusqu'à ce qu'il soit encore possible de le positionner sous le véhicule.



Assurez-vous que toute la surface du pied du cric porte bien sur le sol et que le pied du cric se trouve bien verticalement sous le point de prise .



Ajustez le cric tout en continuant à déployer sa griffe jusqu'à ce que celle-ci saisisse le talon situé sous le véhicule .



Continuez à déployer le cric en tournant la manivelle jusqu'à ce que la roue décolle du sol.

AVERTISSEMENT

Une utilisation incorrecte du cric peut faire ripper le véhicule du cric et provoquer des blessures graves. Pour réduire le risque de blessures, tenez compte des points suivants :

- Utilisez uniquement des crics homologués par Volkswagen pour votre véhicule. D'autres crics et même ceux prévus pour d'autres modèles Volkswagen risqueraient de ripper.
- Le sol doit être ferme et plat. Un sol incliné ou meuble peut faire ripper le véhicule du cric. Utilisez, si nécessaire, un grand support stable sous la semelle du cric.
- Si le sol est glissant, comme du carrelage, utilisez un support antidérapant (par ex. un tapis en caoutchouc) afin d'éviter que le cric ne dérape.
- Positionnez le cric uniquement aux endroits préconisés. La griffe du cric doit saisir le talon du bas de caisse → Fig. 265 .
- Ne placez jamais une partie du corps (par ex. le bras ou la jambe) sous le véhicule lorsque celui-ci est soulevé uniquement par le cric.
- Si des travaux doivent être effectués sous le véhicule, il faut le sécuriser en l'étayant en plus avec des chandelles appropriées.
- Ne soulevez jamais le véhicule lorsque le moteur tourne ou que le véhicule se trouve sur une chaussée inclinée d'un côté ou qui présente une déclivité.
- Ne faites jamais démarrer le moteur lorsque le véhicule est soulevé. Les vibrations du moteur peuvent faire tomber le véhicule du cric.

AVERTISSEMENT

La non-observation de la liste de contrôle qui est importante pour votre propre sécurité risque de provoquer des accidents et des blessures graves.

- Effectuez toujours les opérations figurant dans la liste de contrôle et respectez les consignes de sécurité générales en vigueur.

Changement de roue



Fig. 266 Changement de roue : dévissage des boulons de roue à l'aide du manche de tournevis




Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Dépose d'une roue

- Tenez compte de la liste de contrôle → Mesures préalables au changement de roue .
- Desserrez les boulons de roue dans le sens inverse des aiguilles d'une montre → Boulons de roue .
- Levez le véhicule → Levage du véhicule à l'aide du cric .
- Dévissez, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, les boulons de roue desserrés à l'aide du six pans creux situé dans le manche du tournevis → Fig. 266 et posez-les sur un support propre.
- Retirez la roue.

Montage de la roue de secours

- Montez la roue de secours ou la roue d'urgence.
- Vissez dans le sens des aiguilles d'une montre le boulon antivol de roue avec l'adaptateur sur la position → Fig. 263 ② ou ③ et serrez-le légèrement.
- Vissez tous les autres boulons de roue dans le sens des aiguilles d'une montre et serrez-les *légèrement* à l'aide du six pans creux situé dans le manche de tournevis.
- Abaissez le véhicule à l'aide du cric.
- Serrez fermement tous les boulons de roue dans le sens des aiguilles d'une montre à l'aide de la clé démonte-roue → . Ne suivez pas l'ordre de positionnement des boulons sur la roue mais serrez toujours des boulons opposés.
- Mettez en place les capuchons, l'enjoliveur central ou l'enjoliveur de roue plein → Enjoliveurs de roue .



AVERTISSEMENT

Un couple de serrage erroné ou des boulons de roue manipulés de manière impropre peuvent entraîner une perte de contrôle du véhicule et causer des accidents et des blessures graves.

- Veillez à ce que tous les boulons de roue et les taraudages des moyeux de roue restent propres et exempts d'huile et de graisse. Les boulons de roue ne doivent pas gripper et doivent être serrés au couple prescrit.
- N'utilisez pas le six pans creux situé dans le manche du tournevis pour desserrer ou resserrer les boulons de roue, mais seulement pour les tourner.

Après un changement de roue



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

- Nettoyez l'outillage de bord si nécessaire et remettez-le dans le rangement prévu dans le coffre à bagages → Outillage de bord .
- Fixez en toute sécurité la roue d'urgence ou la roue défectueuse dans le coffre à bagages.
- Faites vérifier le plus rapidement possible le couple de serrage des boulons de roue à l'aide d'une clé dynamométrique → Couple de serrage des boulons de roue .
- Faites remplacer la roue endommagée dès que possible.



Sur les véhicules avec système de contrôle de l'état des pneus à mesures indirectes, il faut éventuellement réadapter le système après le changement d'une roue → Systèmes de contrôle des pneus .

Kit de crevaision



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Composition du kit de crevaision
- Mesures préalables
- Colmatage et gonflage des pneus
- Contrôle après un parcours de 10 minutes

Grâce au kit de crevaision (Kit Tire Mobility), vous pouvez colmater de manière fiable les endommagements du pneu causés par des corps étrangers ou des perforations du pneu d'un diamètre inférieur à **4 mm**. **Les corps étrangers, par ex. une vis ou un clou, ne doivent pas être enlevés du pneu !**

Après avoir rempli le pneu de produit d'étanchéité, vous devez impérativement contrôler de nouveau la pression de gonflage environ 10 minutes après avoir repris la route.

Si plusieurs pneus du véhicule sont endommagés, faites appel à un spécialiste. Le kit de crevaision n'est conçu que pour le gonflage d'*un seul* pneu.

N'utilisez le kit de crevaision pour gonfler un pneu que si le véhicule a été arrêté en toute sécurité, si vous êtes familiarisé avec les manipulations nécessaires et les consignes de sécurité et si vous disposez du kit de crevaision approprié ! Si tel n'est pas le cas, faites appel à un spécialiste.

Le produit de colmatage pour pneu ne doit pas être utilisé dans les cas suivants :

- En cas de dommage sur la jante.
- Lorsque la température extérieure est inférieure à -20 °C (-4 °F).
- En cas d'entailles ou de perforations du pneu d'une taille supérieure à 4 mm.
- Si vous avez roulé avec une très faible pression de gonflage des pneus voire avec un pneu à plat.
- Lorsque la date limite de conservation indiquée sur le produit de colmatage est écoulée.
- En cas de pneus à roulage à plat. Pour savoir si votre véhicule est équipé de pneus à roulage à plat, vous trouverez sur ces pneus l'inscription Seal sur le flanc extérieur du pneu.

Informations complémentaires et avertissements :

- À savoir sur les roues et pneus → À savoir sur les roues et pneus
- En cas d'urgence → En cas d'urgence



AVERTISSEMENT

L'utilisation du kit de crevaision peut s'avérer dangereux, surtout si vous gonflez le pneu au bord de la chaussée. Pour réduire le risque de blessures graves, tenez compte des points suivants :

- Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité. Garez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la circulation afin de pouvoir gonfler la roue.

- Veillez à ce que le sol soit plat et ferme.
- Tous les passagers, en particulier les enfants, doivent toujours se tenir à une distance de sécurité suffisante de la zone de travail.
- Activez le signal de détresse pour alerter les autres usagers de la route.
- N'utilisez le kit de crevaison que si vous êtes familiarisé avec les manipulations nécessaires. Sinon, faites appel à un spécialiste.
- Le kit de crevaison est prévu uniquement en cas d'urgence, pour vous permettre de rouler jusqu'à l'atelier spécialisé le plus proche.
- Faites remplacer au plus vite un pneu réparé à l'aide du kit de crevaison.
- Le produit de colmatage est nuisible à la santé et doit immédiatement être éliminé s'il entre en contact avec la peau.
- Conservez le kit de crevaison hors de la portée des enfants.
- N'utilisez jamais de cric, même si celui-ci est homologué pour le véhicule.
- Arrêtez toujours le moteur, activez le frein de stationnement électronique et amenez le levier sélecteur sur la position **P** ou, sur les véhicules avec boîte mécanique, engagez une vitesse afin de réduire le risque de déplacement involontaire du véhicule.



AVERTISSEMENT

Un pneu gonflé avec produit de colmatage n'a pas les mêmes qualités routières qu'un pneu traditionnel.

- Ne roulez jamais à plus de 80 km/h (50 mph).
- Évitez d'accélérer à pleins gaz, de freiner brusquement et de conduire à vive allure dans les virages.
- Ne roulez que pendant 10 minutes à une vitesse maximale de 80 km/h (50 mph) puis contrôlez le pneu.



Mettez au rebut, conformément à la législation en vigueur, le produit de colmatage des pneus provenant de bouteilles entamées usagées ou périmées.



Les produits de colmatage neufs sont disponibles auprès d'un Partenaire Volkswagen.



Tenez compte des informations contenues dans la notice d'utilisation du fabricant du kit de crevaison.

Composition du kit de crevaison

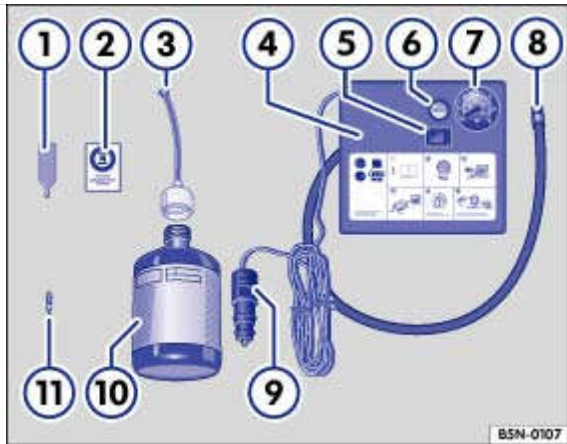


Fig. 267 Schéma de principe : composition du kit de crevaison



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Le kit de crevaison se trouve dans le coffre à bagages, sous le revêtement de plancher. Il se compose des éléments suivants → Fig. 267 :

1. **1** Extracteur d'obus de valve
2. **2** Autocollant indiquant la limitation de vitesse max. 80 km/h ou max. 50 mph
3. **3** Flexible de remplissage avec bouchon
4. **4** Compresseur
5. **5** Interrupteur MARCHÉ/ARRÊT
6. **6** Vis de décharge de pression d'air¹⁾
7. **7** Indicateur de pression de gonflage du pneu¹⁾
8. **8** Flexible de gonflage de pneu
9. **9** Fiche de câble 12 volts
10. **10** Bouteille de produit de colmatage pour pneus
11. **11** Obus de valve de rechange

L'extracteur d'obus de valve **1** possède, à son extrémité inférieure, une fente qui s'adapte à l'obus de valve. Ce n'est que de cette manière que l'obus de valve peut être retiré puis réinséré dans la valve du pneu. Ceci vaut également pour l'obus de valve de rechange **11**.

¹⁾ Il peut également être intégré dans le flexible de gonflage de pneu.

Mesures préalables



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Check-list

Effectuez toujours les opérations suivantes dans l'ordre indiqué avant de procéder au gonflage d'un pneu →



En cas de crevaison, garez le véhicule en toute sécurité sur une surface plane et solide, à une distance suffisante de la circulation.



Actionnez le frein de stationnement électronique Freinage, arrêt et stationnement Frein Stationnement .



Boîte automatique : amenez le levier sélecteur en position P Passage des rapports Passage des rapports Boîte automatique Blocage de retrait de la clé de contact_0 Boîte automatique voir Passage des rapports_0 Boîte automatique Boîte mécanique voir Passage des rapports_0 Boîte mécanique Sélection du bon rapport en tout-terrain_0 .



Coupez le moteur et, si nécessaire, retirez la clé du véhicule du contact-démarrage Démarrage et arrêt du moteur Moteur et contact d'allumage Contact d'allumage voir Moteur et contact d'allumage_0 .



Boîte mécanique : passez une vitesse Passage des rapports Passage des rapports Boîte automatique Blocage de retrait de la clé de contact_0 Boîte automatique voir Passage des rapports_0 Boîte automatique Boîte mécanique voir Passage des rapports_0 Boîte mécanique Sélection du bon rapport en tout-terrain_0 .



Activez le signal de détresse En cas d'urgence En cas d'urgence .



Faites descendre tous les passagers du véhicule et amenez-les dans un lieu sûr, par ex. derrière une glissière de sécurité.



Mettez en place le triangle de présignalisation En cas d'urgence En cas d'urgence . Respectez les prescriptions du Code de la route.



Vérifiez si une réparation est possible avec le kit de crevaison Kit de crevaison Non-utilisation_2 Le produit de colmatage pour pneu ne doit pas être utilisé dans les cas suivants .:



Si vous tractez une remorque, désattachez la remorque du véhicule tracteur et garez-la en toute sécurité Traction d'une remorque Traction d'une remorque Remorque Traction d'une remorque_0 Transport Traction d'une remorque_0 Dispositif d'attelage voir Remorque_0 .



Si le coffre à bagages est chargé, sortez les bagages.



Sortez le kit de crevaison du coffre à bagages.



Collez l'autocollant ② du kit de crevaison sur le tableau de bord, de sorte qu'il se trouve dans le champ de vision du conducteur.



N'enlevez pas du pneu les corps étrangers (par ex. une vis ou un clou).



AVERTISSEMENT

La non-observation de la liste de contrôle qui est importante pour votre propre sécurité risque de provoquer des accidents et des blessures graves.

- Effectuez toujours les opérations figurant dans la liste de contrôle et respectez les consignes de sécurité générales en vigueur.

Colmatage et gonflage des pneus






Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Colmatage des pneus

- Dévissez le capuchon de la valve du pneu.
- Dévissez l'obus de valve de la valve du pneu à l'aide de l'extracteur d'obus → Fig. 267 ① et placez-le sur un support propre.
- Secouez plusieurs fois énergiquement la bouteille de produit de colmatage des pneus → Fig. 267 ⑩ .
- Vissez fermement le flexible de remplissage → Fig. 267 ③ sur la bouteille de produit de colmatage des pneus dans le sens des aiguilles d'une montre. Le film situé sur le bouchon est alors automatiquement percé.
- Retirez le bouchon du flexible de remplissage → Fig. 267 ③ et enfoncez l'extrémité libre sur la valve.
- Tenez la bouteille avec le fond vers le haut et remplissez le pneu avec la **totalité** du produit de colmatage contenu dans la bouteille.
- Retirez la bouteille de produit de colmatage vide de la valve.
- Revissez l'obus de valve dans la valve du pneu à l'aide de l'extracteur d'obus → Fig. 267 ① .

Gonflage des pneus

- Vissez fermement le flexible de gonflage du pneu → Fig. 267 ⑧ du compresseur d'air sur la valve du pneu.
- Veillez à ce que la vis de décharge de pression d'air → Fig. 267 ⑥ soit fermée.
- Démarrez le moteur du véhicule et laissez-le tourner.

- Branchez la fiche électrique → Fig. 267 ⑨ dans une prise de courant 12 volts du véhicule → Prises de courant .
- Mettez en marche le compresseur d'air à l'aide de l'interrupteur MARCHE/ARRÊT → Fig. 267 ⑤ .
- Faites fonctionner le compresseur d'air jusqu'à l'obtention d'une pression de 2,0 à 2,5 bars (29 – 36 psi / 200 – 250 kPa) →  . **Durée maximale de fonctionnement de 8 minutes** →  .
- Arrêtez le compresseur d'air.
- Si une pression atmosphérique de 2,0 à 2,5 bars (29 – 36 psi / 200 – 250 kPa) **ne peut pas être atteinte**, dévissez le flexible de gonflage de la valve du pneu.
- Avancez ou reculez le véhicule d'environ 10 mètres pour que le produit de colmatage puisse se répartir dans le pneu.
- Vissez de nouveau fermement le flexible de gonflage de pneus du compresseur d'air sur la valve du pneu et répétez l'opération de gonflage.
- Si la pression de gonflage nécessaire ne peut toujours pas être atteinte, c'est que le pneu est trop endommagé. Le pneu ne peut donc pas être colmaté avec le kit de crevaillon. Arrêtez de rouler ! Faites appel à un spécialiste →  .
- Déconnectez le compresseur d'air et dévissez le flexible de gonflage du pneu de la valve du pneu.
- Quand une pression de gonflage de 2,0 à 2,5 bars (29 – 36 psi / 200 – 250 kPa) a été atteinte, poursuivez immédiatement votre route à une vitesse maximale de 80 km/h (50 mph).
- Contrôlez la pression du pneu après un trajet de **10 minutes** → Contrôle après un parcours de 10 minutes .



AVERTISSEMENT

Le flexible de gonflage de pneu et le compresseur d'air peuvent devenir très chauds lors du gonflage.

- Protégez-vous les mains et la peau des pièces brûlantes.
- Ne posez pas le flexible de gonflage du pneu et le compresseur d'air brûlants sur des matériaux inflammables.
- Laissez bien refroidir l'appareil avant de le ranger.
- Si vous ne pouvez pas gonfler le pneu à au moins 2,0 bars (29 psi / 200 kPa), cela signifie que le pneu est trop endommagé. Le produit de colmatage n'est pas en mesure de colmater le pneu. Arrêtez de rouler ! Faites appel à un spécialiste.



MISE EN GARDE

Arrêtez le compresseur d'air au plus tard au bout de 8 minutes de fonctionnement afin d'éviter une surchauffe ! Laissez le compresseur d'air refroidir quelques minutes avant de le remettre en marche.

Contrôle après un parcours de 10 minutes




Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Raccordez à nouveau le flexible de gonflage du pneu → Fig. 267 ⑧ et consultez la pression indiquée sur le manomètre ⑦.

Pression inférieure ou égale à 1,3 bar (19 psi/130 kPa) :

- **Arrêtez de rouler !** Le kit de crevaillon ne permet pas de colmater suffisamment le pneu.

- Faites appel à un spécialiste → .

Pression supérieure ou égale à 1,4 bar (20 psi / 140 kPa) :

- Ramenez la pression de gonflage du pneu à la valeur correcte → À savoir sur les roues et pneus .
- Rendez-vous avec précaution dans l'atelier spécialisé le plus proche à une vitesse maximale de 80 km/h (50 mph).
- Faites remplacer le pneu endommagé dans un atelier spécialisé.



AVERTISSEMENT

Si vous roulez avec un pneu qui n'a pas été colmaté, la conduite peut être dangereuse et entraîner des accidents ainsi que des blessures graves.

- Arrêtez de rouler si la pression de gonflage du pneu est inférieure ou égale à 1,3 bar (19 psi/130 kPa).
- Faites appel à un spécialiste.

Fusibles



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Fusibles du véhicule
- Tableau des fusibles dans le tableau de bord
- Tableau des fusibles dans le compartiment-moteur
- Remplacement des fusibles grillés

En raison du perfectionnement permanent du véhicule, de l'affectation des fusibles en fonction de l'équipement et de la protection de plusieurs consommateurs par un fusible commun, il n'est pas possible de fournir une vue d'ensemble complète des emplacements des fusibles au moment de l'impression. Des informations concernant les détails de l'affectation des fusibles sont disponibles chez un Partenaire Volkswagen.

En principe, plusieurs consommateurs peuvent être protégés par un même fusible. À l'inverse, il peut y avoir plusieurs fusibles pour un même consommateur.

Ne remplacez les fusibles que lorsque la source d'anomalie a été supprimée. Si un fusible neuf grille de nouveau après peu de temps, faites vérifier l'équipement électrique dans un atelier spécialisé.

Informations complémentaires et avertissements :

- Préparation des interventions dans le compartiment-moteur → Préparation des interventions dans le compartiment-moteur



AVERTISSEMENT

Un équipement électrique sous haute tension peut causer des décharges électriques, des brûlures graves et des blessures mortelles !

- Ne touchez jamais au câblage électrique de l'allumage.
- Évitez les courts-circuits dans l'équipement électrique.



AVERTISSEMENT

L'utilisation de fusibles inappropriés, la réparation de fusibles et le pontage d'un circuit électrique sans fusibles peuvent causer un incendie et provoquer des blessures graves.

- Ne posez jamais de fusibles qui possèdent une protection par fusibles plus élevée. Ne remplacez les fusibles que par des fusibles de même ampérage (même couleur et même valeur indiquée) et de même taille.
- Ne réparez jamais les fusibles.
- Ne remplacez jamais de fusible par une bande de métal, un trombone ou un objet semblable.

⚠ MISE EN GARDE

- Pour éviter tout endommagement sur l'équipement électrique, coupez toujours le contact d'allumage, éteignez l'éclairage, désactivez tous les consommateurs électriques avant de remplacer un fusible.
- Si vous remplacez un fusible défectueux par un fusible de plus forte intensité, cela risque de causer des dégâts également en un autre point de l'équipement électrique.
- Les boîtes à fusibles ouvertes doivent être protégées contre toute infiltration d'humidité et de saleté. La présence d'humidité ou de saleté dans la boîte à fusibles peut entraîner un endommagement de l'équipement électrique.

Fusibles du véhicule

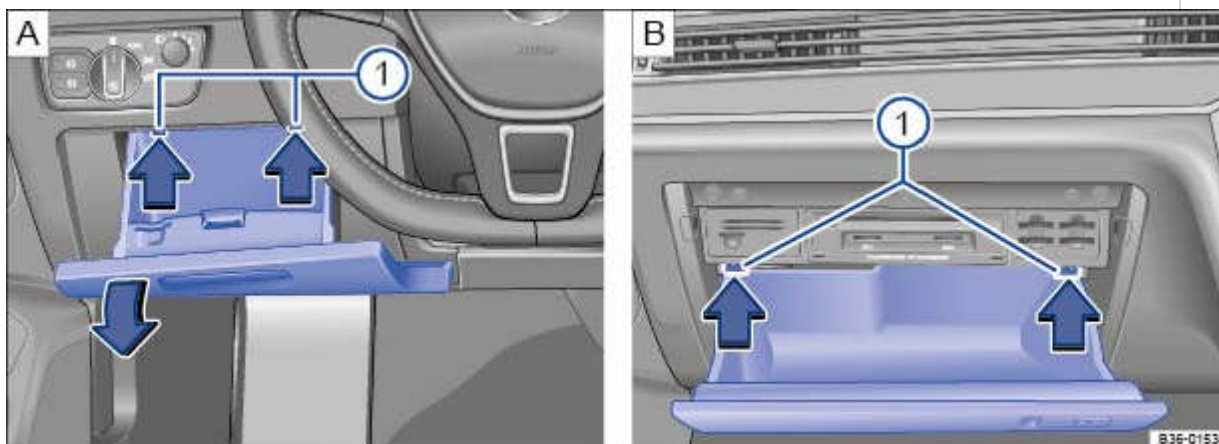


Fig. 268 Cache de la boîte à fusibles dans le tableau de bord : véhicules à direction à gauche, à gauche du volant, véhicules à direction à droite, côté passager avant

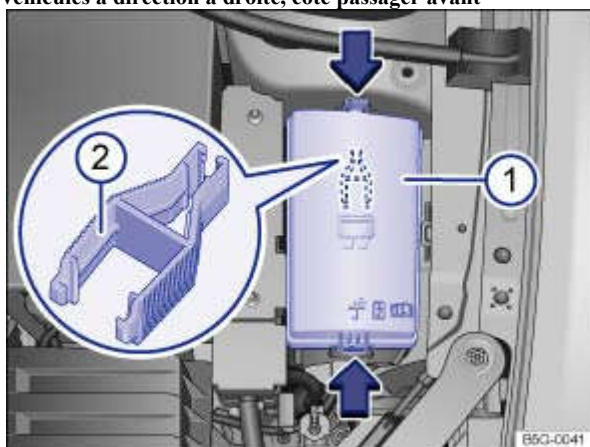


Fig. 269 Dans le compartiment-moteur : cache ① de la boîte à fusibles avec pince en plastique ②



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Ne remplacez les fusibles que par des fusibles de même ampérage (même couleur et même valeur indiquée) et de même taille.



Versions des fusibles

- Fusible enfichable plat standard (ATO[®]).
- Petit fusible enfichable plat (MINI[®]).
- Fusible-bloc (JCASE[®]).

Repère-couleur des fusibles




| Coloris | Intensité du courant en ampères | |
|----------------------|---|-----------------------|
| | (ATO [®] / MINI [®]) | (JCASE [®]) |
| Noir | 1 | — |
| Orange | 5 | — |
| Marron | 7,5 | — |
| Rouge | 10 | 50 |
| Bleu | 15 | 20 |
| Jaune | 20 | 60 |
| Blanc ou transparent | 25 | — |
| Vert | 30 | 40 |
| Vert clair | 40 | — |
| Rose | 30 | 30 |

Véhicules à direction à gauche : ouverture de la boîte à fusibles dans le tableau de bord


- Ouvrez le rangement côté conducteur → Fig. 268 
- Videz le rangement si nécessaire.
- Poussez les ergots de butée → Fig. 268  ① vers le haut dans le sens de la flèche tout en continuant d'ouvrir le rangement jusqu'à ce que le porte-fusibles soit accessible.

- Pour la *repose*, poussez le rangement dans les logements du tableau de bord jusqu'à ce qu'il s'encliquette des deux côtés de manière audible.

Véhicules à direction à droite : ouverture de la boîte à fusibles dans le tableau de bord

- Ouvrez la boîte à gants → Fig. 268 
- Videz la boîte à gants si nécessaire.
- Poussez les ergots de butée → Fig. 268  ① vers le haut dans le sens de la flèche tout en continuant d'ouvrir le rangement jusqu'à ce que le porte-fusibles soit accessible.
- Pour la *repose*, poussez avec précaution le rangement vers l'avant persistant au-delà de la résistance des ergots de butée → Fig. 268  ①.

Ouverture de la boîte à fusibles dans le compartiment-moteur

- Ouvrez le capot-moteur  → Préparation des interventions dans le compartiment-moteur .
- Poussez les touches de verrouillage dans le sens des flèches pour déverrouiller le cache de la boîte à fusibles → Fig. 269 ① .
- Retirez le cache par le haut.
- Pour le *reposer*, placez le cache sur la boîte à fusibles et poussez-le vers le bas jusqu'à ce que le cache s'encliquette des deux côtés de manière audible.

Une pince en plastique → Fig. 269 ② prévue pour retirer les fusibles peut se trouver sur la face intérieure du cache de la boîte à fusibles dans le compartiment-moteur.



MISE EN GARDE

- Déposez avec précaution les couvercles des boîtes à fusibles et reposez-les correctement afin d'éviter que le véhicule ne soit endommagé.
- Les boîtes à fusibles ouvertes doivent être protégées contre toute infiltration d'humidité et de saleté. La présence d'humidité ou de saleté dans la boîte à fusibles peut entraîner un endommagement de l'équipement électrique.



Le véhicule comporte d'autres fusibles que ceux indiqués dans ce chapitre. Ils doivent être remplacés uniquement dans un atelier spécialisé.

Tableau des fusibles dans le tableau de bord

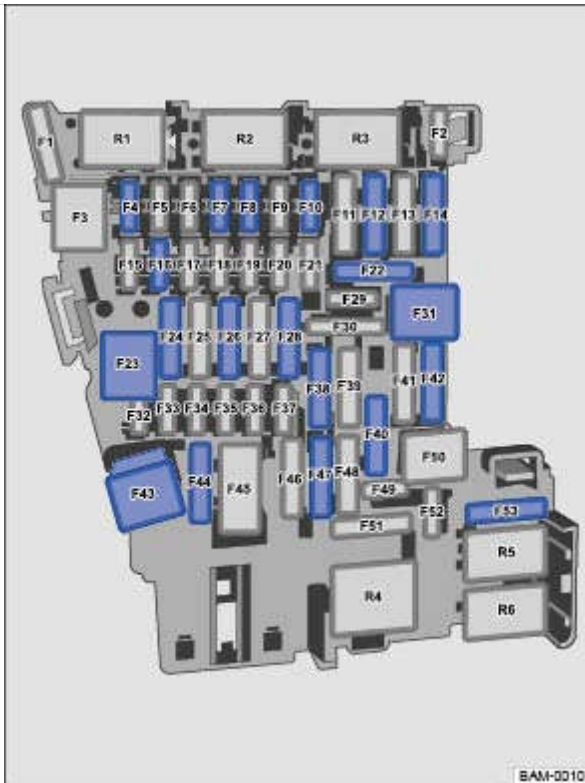


Fig. 270 Dans le tableau de bord : affectation des fusibles



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Le tableau indique l'emplacement des fusibles des consommateurs importants pour le conducteur. La colonne gauche du tableau indique l'emplacement des fusibles ; les autres colonnes indiquent la version du fusible, l'intensité du courant et le consommateur protégé.

| Emplacement → Fig. 270 | Version du fusible | Intensité du courant en ampères | Consommateur |
|---------------------------|-----------------------|---------------------------------------|--|
| F4 | MINI [®] | 10 | Alarme antivol |
| F7 | MINI [®] | 10 | Élément de commande du climatiseur ou du système de chauffage et de ventilation, du relais de dégivrage de la glace arrière, de la commande des vitesses de la boîte automatique |
| F8 | MINI [®] | 10 | Commande d'éclairage, détecteur de pluie/de luminosité, frein de stationnement électronique |
| F10 | MINI [®] | 7,5 | Afficheur, élément de commande du système d'infodivertissement |
| F12 | ATO [®] | 20 | Équipements du système d'infodivertissement |

| Emplacement → Fig. 270 | Version du fusible | Intensité du courant en ampères | Consommateur |
|---------------------------|-----------------------|---------------------------------------|--|
| F14 | ATO® | 30 | Régulateur de soufflante |
| F16 | MINI® | 7,5 | Téléphone |
| F22 | ATO® | 15 | Câble de recharge pour remorque |
| F23 | JCASE® | 40 | Éclairage extérieur droit |
| F24 | ATO® | 30 | Toit en verre |
| F26 | ATO® | 30 | Chauffage de siège |
| F28 | ATO® | 25 | Calculateur pour traction de remorque gauche |
| F31 | JCASE® | 40 | Éclairage extérieur gauche |
| F38 | ATO® | 25 | Calculateur pour traction de remorque droit |
| F40 ^{a)} | ATO® | 20 | Allume-cigare, prises de courant |
| F42 | ATO® | 40 | Verrouillage centralisé |
| F43 | JCASE® | 30 | Éclairage intérieur |
| F44 | ATO® | 15 | Calculateur pour traction de remorque |
| F47 | ATO® | 15 | Essuie-glace arrière |
| F53 | ATO® | 30 | Dégivrage de glace arrière |



Suivant la version et l'équipement du véhicule, il peut s'ensuivre des différences par rapport aux numéros de fusibles et aux emplacements indiqués dans le tableau. Pour connaître l'affectation exacte des fusibles, adressez-vous à un atelier spécialisé si nécessaire. Nous vous recommandons de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.



Les lève-glaces électriques et les sièges électriques peuvent être protégés par des **coupe-circuits automatiques** qui se réactivent automatiquement au bout de quelques secondes lorsque la surcharge est éliminée, par ex. en cas de glaces gelées.

^{a)} Tenez compte de la position de montage. Emplacement des fusibles de première monte, comme indiqué sur la figure
→ Fig. 270

Tableau des fusibles dans le compartiment-moteur

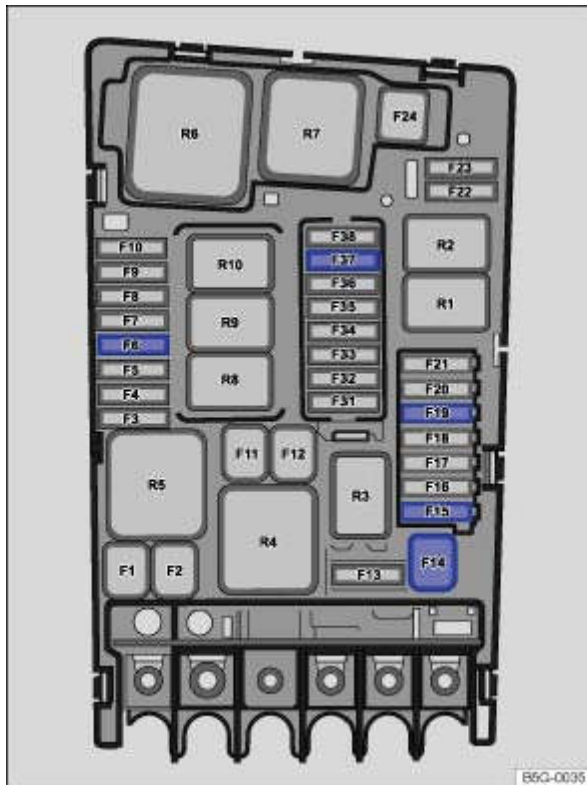


Fig. 271 Dans le compartiment-moteur : affectation des fusibles



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Le tableau indique l'emplacement des fusibles des consommateurs importants pour le conducteur. La colonne gauche du tableau indique l'emplacement des fusibles ; les autres colonnes indiquent la version du fusible, l'intensité du courant et le consommateur protégé.

| Emplacement → Fig. 271 | Version du fusible | Intensité du courant en ampères | Consommateur |
|---------------------------|-----------------------|------------------------------------|-------------------------|
| F6 | ATO [®] | 5 | Détecteur de feux stop |
| F14 | JCASE [®] | 40 | Dégivrage de pare-brise |
| F15 | ATO [®] | 15 | Avertisseur sonore |
| F19 | ATO [®] | 30 | Essuie-glace avant |
| F37 | ATO [®] | 20 | Chauffage stationnaire |



Suivant la version et l'équipement du véhicule, il peut s'ensuivre des différences par rapport aux numéros de fusibles et aux emplacements indiqués dans le tableau. Pour connaître l'affectation exacte des fusibles, adressez-vous à un atelier spécialisé si nécessaire. Nous vous recommandons de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Remplacement des fusibles grillés

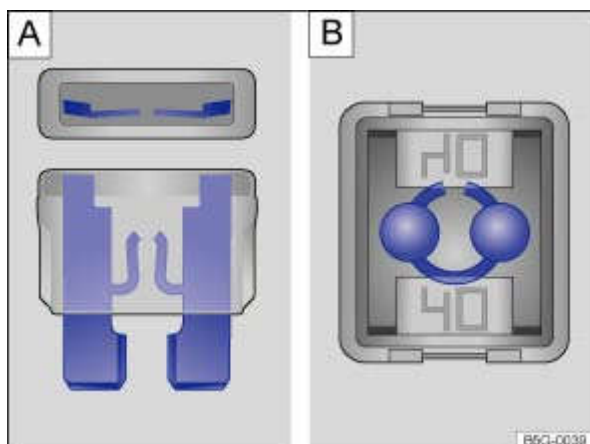


Fig. 272 Fusible grillé : fusible enfichable plat, fusible-bloc

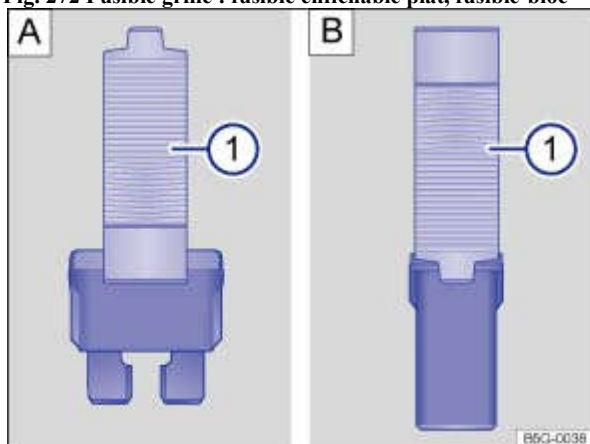


Fig. 273 Extraction ou mise en place du fusible à l'aide de la pince en plastique : fusible enfichable plat, fusible-bloc



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Mesures préalables




- Coupez le contact d'allumage, éteignez l'éclairage et désactivez tous les consommateurs électriques.
- Ouvrez la boîte à fusibles correspondante → Fusibles du véhicule .

Détection des fusibles grillés

- Éclairez le fusible à l'aide d'une lampe de poche. Vous reconnaîtrez ainsi plus facilement un fusible grillé.
- Un *fusible enfichable plat* (ATO®, MINI®) grillé est reconnaissable à la bande de métal fondu visible par le haut et le côté du boîtier transparent → Fig. 272 **A**.
- Lorsqu'un *fusible-bloc* (JCASE®) est grillé, la bande de métal fondu est visible par le haut à travers le boîtier transparent → Fig. 272 **B**.

Remplacement d'un fusible

Une pince en plastique prévue pour retirer les fusibles se trouve sur la face intérieure du cache de la boîte à fusibles dans le compartiment-moteur.

- Ouvrez le cache de la boîte à fusibles dans le compartiment-moteur → Fusibles du véhicule et retirez la pince en plastique.
- Selon la version du fusible, faites glisser l'agrafe appropriée de la pince en plastique → Fig. 273  ① ou → Fig. 273  ① latéralement sur le fusible.
- Retirez le fusible vers le haut.
- Si le fusible est grillé, remplacez-le par un fusible neuf de *même* intensité (même couleur et mêmes inscriptions) et de *même* taille →  .
- Après avoir mis en place le fusible neuf, clipsez la pince en plastique dans la fixation située sur la face intérieure du cache de la boîte à fusibles.
- Replacez le cache de la boîte à fusibles → Fusibles du véhicule .

MISE EN GARDE

Si vous remplacez un fusible défectueux par un fusible de plus forte intensité, cela risque de causer des dégâts également en un autre point de l'équipement électrique.

Remplacement des ampoules

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Témoin de contrôle
- Informations relatives au remplacement des ampoules
- Remplacement des ampoules du projecteur halogène avant
- Remplacement des ampoules dans le pare-chocs avant
- Changement des ampoules situés dans le pare-chocs avant (version R-Line)
- Remplacement des ampoules du bloc de feux arrière dans la carrosserie
- Ampoules à DEL sur le véhicule

Le remplacement d'une ampoule requiert une certaine habileté manuelle. C'est pourquoi Volkswagen vous recommande, en cas d'incertitudes, de faire remplacer les ampoules par un Partenaire Volkswagen ou de faire appel à un spécialiste. L'intervention d'un spécialiste est toujours nécessaire si, en plus des lampes correspondantes, vous devez déposer d'autres pièces du véhicule ou si des lampes à décharge (lampes au xénon) doivent être remplacées.

Il est recommandé de toujours avoir à disposition dans le véhicule les ampoules de rechange nécessaires à la sécurité routière. Les ampoules de rechange sont disponibles auprès de votre Partenaire Volkswagen. Dans certains pays, la loi prescrit d'avoir toujours ces ampoules de rechange à bord du véhicule.

Il peut s'avérer illégal de conduire si les ampoules de l'éclairage extérieur sont défectueuses.

Vous pouvez remplacer vous-même les ampoules suivantes :

- Ampoules du projecteur halogène avant : feux de croisement, feux de route, feux de jour, feux de position, clignotants
- Ampoules dans le pare-chocs avant : projecteurs antibrouillard, feux directionnels
- Ampoules des blocs de feux arrière : clignotants arrière si ces derniers sont sans DEL (en fonction de l'équipement)

Toutes les autres ampoules montées dans le véhicule doivent être changées par un spécialiste.

Spécifications supplémentaires concernant les ampoules

Certaines ampoules des projecteurs ou des feux arrière peuvent présenter des spécifications de première monte différentes de celles des ampoules classiques. La désignation correspondante est inscrite sur le culot de l'ampoule ou sur le bulbe de verre.

Feux à diodes électroluminescentes

Il ne vous est pas possible de remplacer les diodes électroluminescentes. Faites appel à un spécialiste. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → Vues extérieures
- Éclairage et vision → Éclairage
- Préparation des interventions dans le compartiment-moteur → Préparation des interventions dans le compartiment-moteur
- Outillage de bord → Outillage de bord
- Fusibles → Fusibles



AVERTISSEMENT

Des accidents peuvent avoir lieu lorsque la route n'est pas suffisamment éclairée et que le véhicule est difficilement, voire pas du tout vu par d'autres usagers de la route.



AVERTISSEMENT

Un changement non conforme des ampoules peut entraîner des accidents ainsi que des blessures graves.

- Avant toute intervention dans le compartiment-moteur, veuillez toujours lire et tenir compte des avertissements → Préparation des interventions dans le compartiment-moteur . Le compartiment-moteur de tout véhicule est une zone dangereuse qui peut provoquer des blessures graves !
- Les lampes à décharge (lampes aux xénon) fonctionnent sous haute tension, ce qui peut entraîner des blessures graves voire mortelles en cas d'utilisation impropre.
- Les ampoules H7/H15 et les lampes à décharge sont sous pression et peuvent éclater lors de leur remplacement.
- Ne changez l'ampoule correspondante que lorsqu'elle est complètement refroidie.
- Ne changez vous-même les ampoules que si vous êtes familiarisé avec les opérations nécessaires. En cas de doute, confiez les opérations nécessaires à un atelier spécialisé.
- Ne touchez pas le bulbe de verre de l'ampoule avec les doigts. Les empreintes digitales se trouvant sur l'ampoule s'évaporent à la chaleur de l'ampoule allumée et ternissent le catadioptr.
- Le boîtier de projecteur situé dans le compartiment-moteur ainsi que le boîtier du bloc de feux arrière comportent des pièces à arêtes vives. Protégez-vous les mains lorsque vous changez une ampoule.



MISE EN GARDE

Si, après le remplacement d'une ampoule, vous n'avez pas monté correctement les caches en caoutchouc ou les capuchons en plastique du boîtier de projecteur, l'équipement électrique risque d'être endommagé, notamment en cas d'infiltration d'eau.

Témoin de contrôle



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

| Allumé | Cause éventuelle/remède |
|--------|---|
| | Éclairage du véhicule partiellement ou entièrement défaillant. |
| | Remplacez l'ampoule défaillante. |
| | Si toutes les ampoules à incandescence sont en bon état, rendez-vous le cas échéant dans un atelier spécialisé. |
| | OU : défaut du système de feux directionnels. |
| | Rendez-vous dans un atelier spécialisé → Éclairage . |

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

Contrôle des ampoules de la remorque raccordée

Sur les véhicules dotés d'un dispositif d'attelage de première monte, certaines ampoules de la remorque sont en même temps surveillées à partir du moment où la remorque est correctement raccordée à la prise de courant.

La défaillance d'un clignotant de remorque est signalée par une double impulsion du clignotant (ou) sur le combiné d'instruments → Éclairage .

- Défaillance simultanée de tous les clignotants d'un côté.
- Défaillance du feu arrière d'un côté (également défaillance du feu de plaque de police sur certains modèles).
- Défaillance des deux feux stop.



AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument et les messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.



MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule.




La défaillance d'une diode électroluminescente (DEL) intégrée à un feu arrière n'est pas signalée. Une défaillance simultanée de toutes les DEL est toutefois signalée par l'allumage du témoin de contrôle .

Informations relatives au remplacement des ampoules



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Check-list

Effectuez toujours les opérations suivantes dans l'ordre indiqué pour procéder au remplacement d'une ampoule →  :



Garez le véhicule en toute sécurité sur une surface plane et solide, à une distance suffisante de la circulation.



Actionnez le frein de stationnement électronique Freinage, arrêt et stationnement Frein Stationnement .



Tournez la commande d'éclairage sur la position 0 Éclairage Éclairage .



Amenez le levier des clignotants et de l'inverseur-codes en position neutre Éclairage Éclairage .



Boîte automatique : amenez le levier sélecteur en position P Passage des rapports Passage des rapports Boîte automatique Blocage de retrait de la clé de contact_0 Boîte automatique voir Passage des rapports_0 Boîte automatique Boîte mécanique voir Passage des rapports_0 Boîte mécanique Sélection du bon rapport en tout-terrain_0 .



Coupez le moteur et retirez la clé du véhicule du contact-démarrreur Démarrage et arrêt du moteur Moteur et contact d'allumage Contact d'allumage voir Moteur et contact d'allumage_0 .



Boîte mécanique : passez une vitesse Passage des rapports Passage des rapports Boîte automatique Blocage de retrait de la clé de contact_0 Boîte automatique voir Passage des rapports_0 Boîte automatique Boîte mécanique voir Passage des rapports_0 Boîte mécanique Sélection du bon rapport en tout-terrain_0 .



Éteignez l'éclairage d'orientation Éclairage Éclairage .



Laissez refroidir les ampoules correspondantes.



Vérifiez si vous remarquez un fusible grillé Fusibles Fusibles .



Changez l'ampoule correspondante conformément à la notice ; si nécessaire, gardez une lampe de poche à portée de main. Une ampoule défectueuse ne doit être remplacée que par une ampoule neuve de même type. La désignation correspondante est inscrite sur le culot de l'ampoule ou sur le bulbe de verre.



Ne touchez jamais le bulbe de verre de l'ampoule avec les doigts. L'empreinte digitale ainsi laissée s'évaporerait à la chaleur de l'ampoule allumée et se déposerait sur le catadioptré, ce qui diminuerait la puissance d'éclairage du projecteur.



Après avoir changé une ampoule, vérifiez son fonctionnement. Si l'ampoule ne s'allume pas, il se peut qu'elle ne soit pas correctement mise en place ou qu'elle soit de nouveau défaillante ou encore qu'une fiche soit mal branchée.



Après chaque changement d'ampoule à l'avant du véhicule, faites contrôler le réglage des projecteurs dans un atelier spécialisé.



AVERTISSEMENT

La non-observation de la liste de contrôle qui est importante pour votre propre sécurité risque de provoquer des accidents et des blessures graves.

- Effectuez toujours les opérations figurant dans la liste de contrôle et respectez les consignes de sécurité générales en vigueur.



MISE EN GARDE

Vos feux doivent toujours être retirés/installés avec précaution, afin d'éviter tout endommagement de la peinture ou d'une autre partie du véhicule.

Remplacement des ampoules du projecteur halogène avant

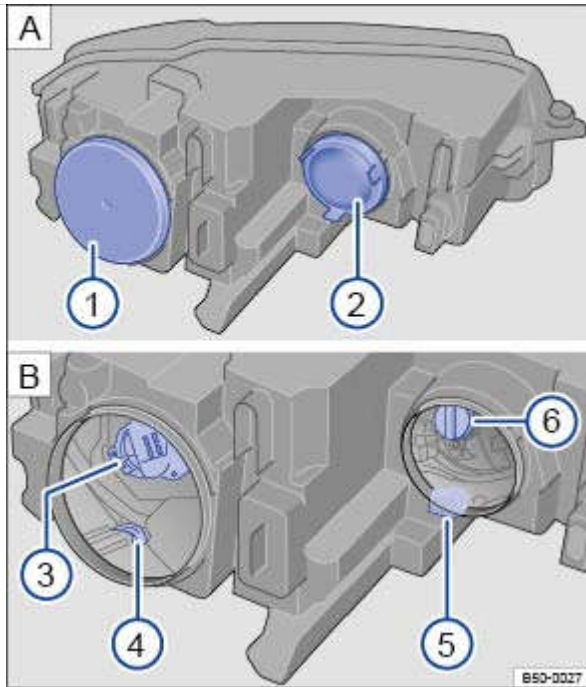


Fig. 274 Dans le compartiment-moteur : caches et ampoules du projecteur avant gauche











Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Pour remplacer l'ampoule, il n'est pas nécessaire de déposer le projecteur avant.

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué :

| → Fig. 274 | Feux de croisement | Feux de position / feux de jour | Clignotant | Feux de route |
|------------|---|--|--|--|
| 1. | Tenez compte de la liste de contrôle et effectuez les opérations → Informations relatives au remplacement des ampoules . | | | |
| 2. | Ouvrez le capot-moteur ⚠ → Préparation des interventions dans le compartiment-moteur . | | | |
| 3. | Retirez le cache en caoutchouc ① A au dos du projecteur. | Retirez le cache en caoutchouc ① A au dos du projecteur. | | Retirez le cache en caoutchouc ② A au dos du projecteur. |
| 4. | Tournez le porte-ampoule ③ B dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'en butée puis retirez- | Tournez le porte-ampoule ④ B dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'en butée puis retirez- | Tournez le porte-ampoule ⑤ B dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'en butée puis retirez- | Tournez le porte-ampoule ⑥ B dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'en butée puis retirez- |

| Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué : | | | | |
|--|--|--|--|--|
| → Fig. 274 | Feux de croisement | Feux de position / feux de jour | Clignotant | Feux de route |
| | le par l'arrière avec l'ampoule. | le par l'arrière avec l'ampoule. | le par l'arrière avec l'ampoule. | le par l'arrière avec l'ampoule. |
| 5. | Le cas échéant, enfoncez le verrouillage du porte-ampoule et retirez tout droit l'ampoule du porte-ampoule. | | | |
| 6. | Remplacez l'ampoule défectueuse par une ampoule neuve du même modèle. | | | |
| 7. | Placez le porte-ampoule ③  dans le projecteur puis tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'en butée. | Placez le porte-ampoule ④  dans le projecteur puis tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'en butée. | Placez le porte-ampoule ⑤  dans le projecteur puis tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'en butée. | Placez le porte-ampoule ⑥  dans le projecteur puis tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'en butée. |
| 8. | Mettez en place le cache en caoutchouc ①  . | Mettez en place le cache en caoutchouc ①  . | | Mettez en place le cache en caoutchouc ②  . |
| 9. | Fermez le capot-moteur  → Préparation des interventions dans le compartiment-moteur . | | | |



La figure montre le projecteur gauche vu de l'arrière. L'architecture du projecteur droit est symétriquement opposée.

Remplacement des ampoules dans le pare-chocs avant

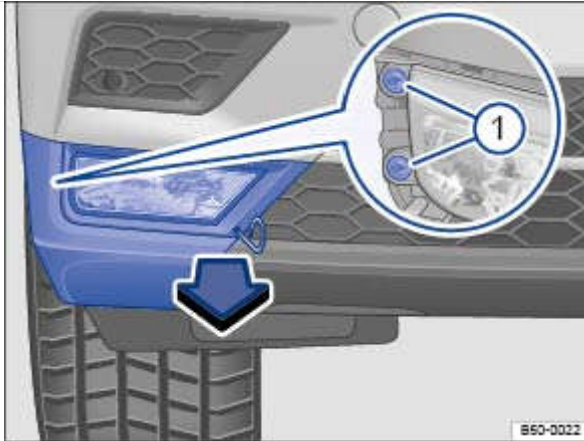


Fig. 275 Dans le pare-chocs avant, du côté droit : dépose du projecteur antibrouillard



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué :

1. Tenez compte de la liste de contrôle et effectuez les opérations → Informations relatives au remplacement des ampoules .
2. Prenez l'étrier métallique dans l'outillage de bord et accrochez-le dans l'ouverture située sur le cache → Fig. 275 . Retirez le cache vers l'avant, dans le sens de la flèche.
3. Dévissez les vis de fixation → Fig. 275 ① à l'aide du tournevis faisant partie de l'outillage de bord → Outillage de bord .
4. Retirez du pare-chocs le projecteur orienté vers le côté extérieur du véhicule.
5. Déverrouillez puis débranchez la fiche.
6. Tournez le porte-ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'en butée, puis retirez-le par l'arrière avec l'ampoule.
7. Remplacez l'ampoule défectueuse par une ampoule neuve du même modèle.
8. Placez le porte-ampoule dans le projecteur puis tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'en butée.
9. Rebranchez la fiche de raccordement sur le porte-ampoule. La fiche doit s'enclencher de manière audible.
10. Insérez le projecteur depuis l'extérieur dans les évidements et mettez-le en place dans le pare-chocs

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué :

11. Vissez fermement les vis de fixation → Fig. 275 ① à l'aide du tournevis.
12. Mettez le cache en place dans le pare-chocs → Fig. 275 .
13. Rangez l'étrier métallique et le tournevis dans l'outillage de bord.

Changement des ampoules situés dans le pare-chocs avant (version R-Line)

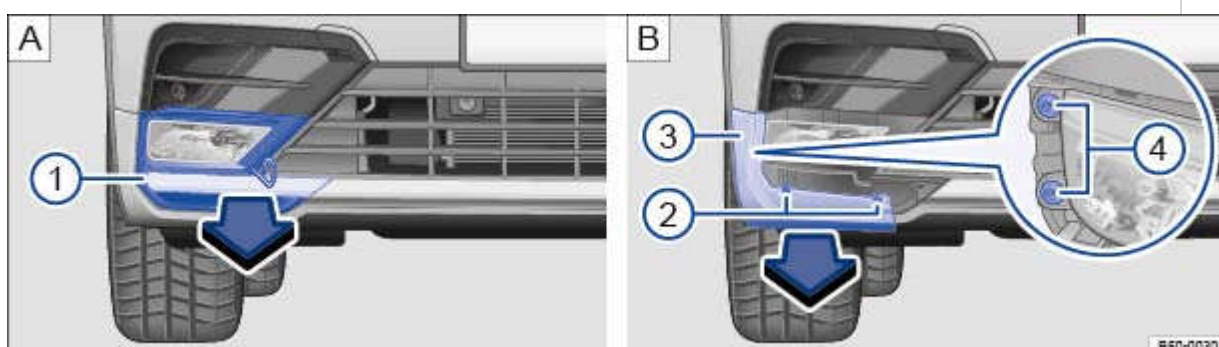


Fig. 276 Dans le pare-chocs avant, du côté droit (version R-Line) : dépose du projecteur antibrouillard








Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué :

1. Tenez compte de la liste de contrôle et effectuez les opérations → Informations relatives au remplacement des ampoules .
2. Prenez le tournevis et l'étrier métallique dans l'outillage de bord rangé dans le coffre à bagages → Outillage de bord .
3. Accrochez l'étrier métallique dans l'ouverture située en dessous du projecteur antibrouillard → Fig. 276 . Retirez le cache vers l'avant, dans le sens de la flèche ① **A** .
4. Dévisser les 2 vis de fixation ② **B** au niveau de l'écran ③ **B** à l'aide d'un tournevis.
5. Déclipez l'écran ③ **B** et retirez-le dans le sens de la flèche.
6. Dévissez les 2 vis de fixation au niveau du projecteur antibrouillard ④ **B** (agrandissement) à l'aide d'un tournevis.

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué :

| | |
|-----|--|
| 7. | Retirez du pare-chocs le projecteur orienté vers le côté extérieur du véhicule. |
| 8. | Déverrouillez puis débranchez la fiche. |
| 9. | Tournez le porte-ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'en butée puis retirez-le par l'arrière avec l'ampoule. |
| 10. | Remplacez l'ampoule défectueuse par une ampoule neuve du même modèle. |
| 11. | Placez le porte-ampoule dans le projecteur puis tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'en butée. |
| 12. | Rebranchez la fiche de raccordement sur le porte-ampoule. La fiche doit s'enclencher de manière audible. |
| 13. | Insérez le projecteur depuis l'extérieur dans les évidements et mettez-le en place dans le pare-chocs |
| 14. | Vissez fermement les 2 vis de fixation au niveau du projecteur antibrouillard (4)  (agrandissement) à l'aide d'un tournevis. |
| 15. | Mettez en place l'écran (3)  dans le pare-chocs en procédant dans le sens inverse de la flèche. L'écran doit s'encliquer fermement. |
| 16. | Visser fermement les 2 vis de fixation (2)  au niveau de l'écran (3)  à l'aide d'un tournevis. |
| 17. | Mettez en place le cache (1)  dans le pare-chocs en procédant dans le sens inverse de la flèche. Le cache doit s'encliquer fermement. |
| 18. | Rangez l'étrier métallique et le tournevis dans l'outillage de bord. |

Remplacement des ampoules du bloc de feux arrière dans la carrosserie

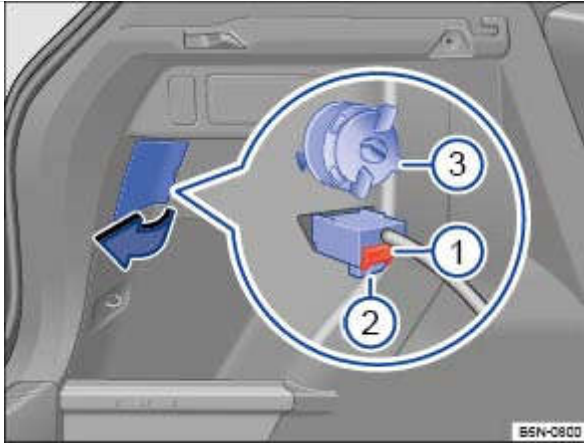


Fig. 277 Sur les côtés du coffre à bagages : dépose du bloc de feux arrière



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué :

Dépose du bloc de feux arrière et changement des ampoules

| | |
|----|---|
| 1. | Tenez compte de la liste de contrôle et effectuez les opérations → Informations relatives au remplacement des ampoules . |
| 2. | Ouvrez le capot arrière → Capot arrière . |
| 3. | Ouvrez dans le sens de la flèche la découpe du revêtement latéral du coffre à bagages dans la zone du bloc de feux arrière → Fig. 277 . |
| 4. | Retirez le verrouillage rouge → Fig. 277 ① de la fiche de raccordement avant de débrancher cette dernière → Fig. 277 ② . |
| 5. | Déverrouillez la vis de fixation en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre → Fig. 277 ③ . |
| 6. | Retirez avec précaution le bloc de feux arrière de la carrosserie vers l'arrière, puis posez-le sur une surface propre et lisse. |

Remplacement des ampoules

| | |
|----|--|
| 7. | Tournez le porte-ampoule jusqu'en butée dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et, avec précaution, retirez-le avec son ampoule hors du bloc de feux arrière. |
| 9. | Remplacez l'ampoule défectueuse par une ampoule neuve du même modèle. |

10. Remplacez avec précaution le porte-ampoule dans le bloc de feux arrière et tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

Repose du bloc de feux arrière

11. Mettez en place le bloc de feux arrière avec précaution dans l'ouverture de la carrosserie.
12. Maintenez d'une main le bloc de feux arrière en position de montage, puis serrez la vis de fixation avec l'autre main → Fig. 277 ③ .
13. Contrôlez l'emplacement ainsi que la fixation du bloc de feux arrière.
14. Rebranchez la fiche de raccordement sur le porte-ampoule et enfoncez-la.
15. Fermez dans le sens inverse de la flèche la découpe du revêtement latéral du coffre à bagages dans la zone du bloc de feux arrière.
16. Fermez le capot arrière → Capot arrière .



Les figures représentent le bloc de feux arrière gauche. L'architecture du boîtier du bloc de feux arrière droit est symétriquement opposée.



Étant donné que les blocs de feux arrière sont disponibles dans plusieurs versions, il est possible que l'emplacement et la version du porte-ampoules et des ampoules diffèrent de ceux représentés sur la figure.



Certains éléments des blocs de feux arrière à DEL peuvent être équipés d'ampoules ordinaires. Ces ampoules peuvent être remplacées.

Ampoules à DEL sur le véhicule



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Les feux suivants peuvent être à diodes électroluminescentes :

- Feux stop, feux arrière de brouillard, feux rouges arrière, clignotants et feux de recul dans les blocs de feux arrière
- Feux de croisement, feux de route, feux de jour, feux de position et clignotants sur les véhicules avec projecteurs avant à diodes électroluminescentes (DEL)
- Feu de plaque de police

Vous ne pouvez pas changer vous-même les diodes électroluminescentes. La défaillance de certaines diodes électroluminescentes peut être l'indice de la survenue éventuelle d'autres défaillances. Dans ce cas, faites contrôler les feux dans un atelier spécialisé et faites-les remplacer si nécessaire.

Démarrage de fortune



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:

- Prise de démarrage de fortune (borne positive)
- Prise de démarrage de fortune (raccord à la masse)
- Comment effectuer un démarrage de fortune

Si le moteur ne démarre pas à la suite d'une décharge de la batterie, vous pouvez utiliser la batterie d'un autre véhicule pour démarrer le moteur.

Pour le démarrage de fortune, il vous faut des câbles de démarrage conformes à la norme DIN 72553 (voir indications du fabricant des câbles). La section des câbles doit être d'au moins 25 mm² pour les véhicules à moteur à essence et d'au moins 35 mm² pour ceux à moteur diesel.

Sur les véhicules avec batterie dans le coffre à bagages, les câbles de démarrage doivent uniquement être branchés sur les prises de démarrage assisté situées dans le compartiment-moteur.

Informations complémentaires et avertissements :

- Préparation des interventions dans le compartiment-moteur → Préparation des interventions dans le compartiment-moteur
- Batterie → Batterie



AVERTISSEMENT

Une utilisation impropre des câbles de démarrage ainsi qu'un démarrage de fortune mal effectué peuvent entraîner l'explosion de la batterie et causer ainsi des blessures graves. Pour réduire le risque d'explosion de la batterie, tenez compte des points suivants :

- Toute intervention sur la batterie ou sur l'équipement électrique peut causer des brûlures graves, un incendie ou des décharges électriques. Avant toute intervention sur la batterie, lisez toujours les avertissements et consignes de sécurité et tenez-en compte → Batterie .
- La batterie fournissant le courant doit avoir la même tension (12 volts) et environ la même capacité (voir indications figurant sur la batterie) que la batterie déchargée.
- Ne rechargez jamais une batterie gelée, même après son dégel. Une batterie déchargée peut déjà geler à des températures avoisinant 0 °C (+32° F).
- Toute batterie gelée ou qui a été dégelée doit être remplacée.
- Un mélange de gaz détonant hautement explosif se forme dans la batterie lors d'un démarrage de fortune. Tenez toujours le feu, les étincelles, les flammes nues et les cigarettes allumées à l'écart de la batterie. N'utilisez jamais de téléphone mobile pendant que vous branchez et débranchez les câbles de démarrage.
- Ne rechargez la batterie que dans des locaux bien aérés, car un mélange de gaz détonant hautement explosif se forme dans la batterie lors d'un démarrage de fortune.
- Disposez les câbles de démarrage de manière à ce qu'ils n'entrent jamais en contact avec des pièces en rotation dans le compartiment-moteur.
- Veillez à ne jamais intervertir les pôles et branchez correctement les câbles de démarrage.
- Tenez compte des informations contenues dans la notice d'utilisation du fabricant des câbles de démarrage.



MISE EN GARDE

Pour éviter tout risque de dommage considérable sur l'équipement électrique, tenez compte des points suivants :

- Des câbles de démarrage raccordés de manière incorrecte peuvent provoquer un court-circuit.
- Les deux véhicules ne doivent pas être en contact, sinon le courant pourrait circuler dès le raccordement des bornes positives.

Prise de démarrage de fortune (borne positive)

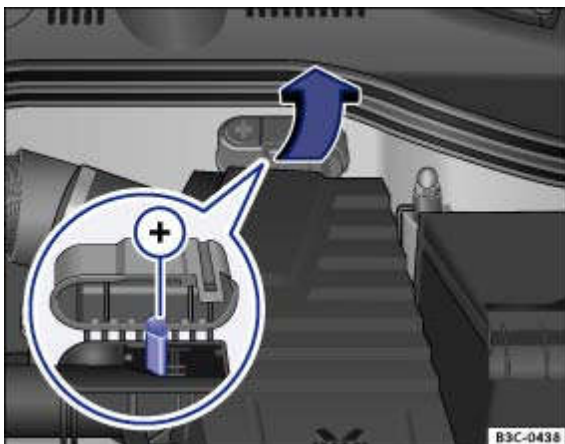


Fig. 278 Dans le compartiment-moteur, sous un cache : prise de démarrage de fortune (borne positive)



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Sur les véhicules dont la batterie est montée dans le coffre à bagages sous un cache, une prise de démarrage assisté (borne positive) → Fig. 278 ⊕ est prévue dans le compartiment-moteur pour le raccordement du câble de démarrage *rouge*.

Ce n'est que par l'intermédiaire de cette prise qu'un démarrage de fortune peut être fourni et reçu.

Prise de démarrage de fortune (raccord à la masse)



Fig. 279 Dans le compartiment-moteur : prise de démarrage de fortune (raccord à la masse)



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Une prise de démarrage de fortune (raccord à la masse) se trouve dans le compartiment-moteur pour raccorder le câble de démarrage *noir* → Fig. 279 ⊖.

Ce n'est que par l'intermédiaire de cette prise qu'un démarrage de fortune peut être fourni et reçu.

Comment effectuer un démarrage de fortune

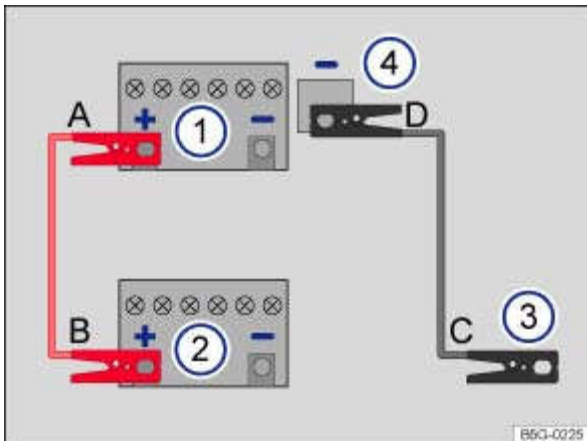


Fig. 280 Schéma de branchement des câbles de démarrage (batterie dans le compartiment-moteur)

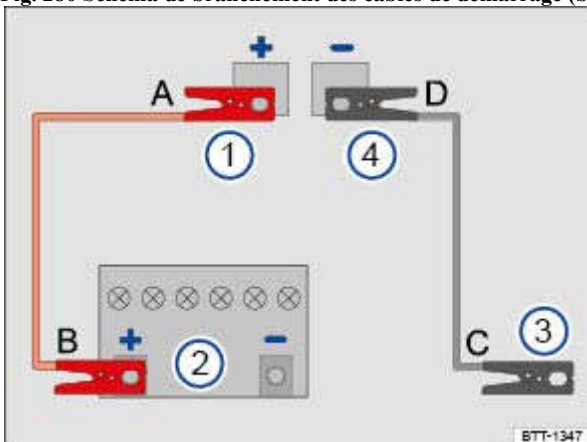


Fig. 281 Schéma de branchement des câbles de démarrage (batterie dans le coffre à bagages)



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Légende concernant la → Fig. 280 et la → Fig. 281 :

1. (1) Borne positive ou point d'aide au démarrage (borne positive) du véhicule avec batterie déchargée, bénéficiaire de l'aide au démarrage
2. (2) Borne positive de la batterie fournissant le courant du véhicule assurant le démarrage de fortune
3. (3) Raccord à la masse approprié du véhicule assurant le démarrage de fortune. De préférence une prise de démarrage de fortune (raccord à la masse) ou un œillet de remorquage avant vissé, une pièce métallique épaisse fermement vissée au bloc-cylindres ou le bloc-cylindres lui-même
4. (4) Raccord à la masse approprié du véhicule bénéficiaire du démarrage de fortune. De préférence une prise de démarrage de fortune (raccord à la masse) → Prise de démarrage de fortune (raccord à la masse) ou un œillet de remorquage avant vissé, une pièce métallique épaisse fermement vissée au bloc moteur ou le bloc moteur lui-même

La batterie déchargée doit être branchée en bonne et due forme sur le réseau de bord.

Vérifiez si nécessaire le regard circulaire de la batterie avant tout démarrage de fortune → Batterie .

Les véhicules ne doivent pas se toucher. Le courant pourrait sinon circuler dès le raccordement des bornes positives.



Veillez à ce que les pinces crocodiles connectées aient un contact métallique suffisant.

Si le moteur ne démarre pas, interrompez la procédure de démarrage au bout de 10 secondes et attendez environ une minute avant de recommencer.

Si le moteur ne démarre toujours pas, adressez-vous à un spécialiste.



Branchement des câbles de démarrage (véhicules avec batterie dans le compartiment-moteur)

Respectez l'ordre de branchement des câbles de démarrage **A – B – C – D** → Fig. 280 .

- Coupez l'allumage sur les deux véhicules → Démarrage et arrêt du moteur .
- Dans le compartiment-moteur, ouvrez le cache de la batterie si nécessaire → Batterie .
- Raccordez une extrémité du câble de démarrage *rouge* à la borne positive + du véhicule dont la batterie → Fig. 280 ① est déchargée →  .
- Raccordez l'autre extrémité du câble de démarrage *rouge* à la borne positive (+) de la batterie fournissant le courant → Fig. 280 ②.
- Branchez une extrémité du câble de démarrage *noir* → Fig. 280 ③ de préférence sur une prise de démarrage de fortune (raccord à la masse) ; sinon raccordez-la à l'œillet de remorquage avant vissé, à une pièce métallique épaisse fermement vissée sur le bloc-moteur ou au bloc-moteur lui-même.
- Sur le véhicule dont la batterie est déchargée, raccordez l'autre extrémité du câble de démarrage *noir* → Fig. 280 ④ de préférence à la prise de démarrage de fortune (raccord à la masse) → Prise de démarrage de fortune (raccord à la masse) , sinon raccordez-la à l'œillet de remorquage avant vissé → Remorquage et démarrage par remorquage , à une pièce métallique épaisse fermement vissée sur le bloc moteur ou au bloc moteur lui-même →  .
- Disposez les câbles de démarrage de sorte qu'ils ne puissent pas être happés par les pièces en rotation dans le compartiment-moteur.

Branchement des câbles de démarrage (véhicules avec batterie dans le coffre à bagages)

Respectez l'ordre de branchement des câbles de démarrage **A – B – C – D** → Fig. 281 .

- Coupez le contact d'allumage sur les deux véhicules → Démarrage et arrêt du moteur .
- Dans le compartiment moteur, ouvrez si nécessaire le cache de la prise de démarrage assisté → Prise de démarrage de fortune (borne positive) .
- Raccordez une extrémité du câble de démarrage *rouge* à la prise de démarrage de fortune (borne positive) (+) du véhicule dont la batterie est déchargée → Fig. 281 ① →  .
- Raccordez l'autre extrémité du câble de démarrage *rouge* à la borne positive (+) de la batterie fournissant le courant → Fig. 281 ②.
- Branchez une extrémité du câble de démarrage *noir* → Fig. 281 ③ de préférence sur une prise de démarrage de fortune (raccord à la masse) ; sinon raccordez-la à l'œillet de remorquage avant vissé, à une pièce métallique épaisse fermement vissée sur le bloc-moteur ou au bloc-moteur lui-même.
- Sur le véhicule dont la batterie est déchargée, raccordez l'autre extrémité du câble de démarrage *noir* → Fig. 281 ④ de préférence à la prise de démarrage de fortune (raccord à la masse) → Prise de démarrage de fortune (raccord à la masse) , sinon raccordez-la à l'œillet de remorquage avant vissé → Remorquage et démarrage par remorquage , à une pièce métallique épaisse fermement vissée sur le bloc moteur ou au bloc moteur lui-même →  .
- Disposez les câbles de démarrage de manière à ce qu'ils ne puissent pas être happés par les pièces en rotation dans le compartiment-moteur.

Démarrage du moteur

- Démarrez le moteur du véhicule fournissant le courant et laissez-le tourner au ralenti.
- Démarrez le moteur du véhicule dont la batterie est déchargée et attendez 2 à 3 minutes jusqu'à ce qu'il tourne régulièrement.

Débranchement des câbles de démarrage

- Si les feux de croisement sont allumés, éteignez-les avant de débrancher les câbles de démarrage.
- Sur le véhicule dont la batterie est déchargée, mettez en marche la soufflante du système de chauffage et de ventilation ou du climatiseur et le dégivrage de glace arrière afin d'éliminer les pics de tension générés lors du débranchement.
- Les moteurs tournant, débranchez les câbles de démarrage uniquement dans l'ordre **D – C – B – A** → Fig. 280 ou → Fig. 281 .
- Si nécessaire, fermez le cache de la batterie ou rabattez le capuchon de la prise de démarrage assisté → Prise de démarrage de fortune (borne positive) .
- Si nécessaire, dévissez l'œillet de remorquage avant → Remorquage et démarrage par remorquage .



AVERTISSEMENT

Un démarrage de fortune mal effectué peut entraîner une explosion de la batterie ainsi que des blessures graves. Pour réduire le risque d'explosion de la batterie, tenez compte des points suivants :

- Toute intervention sur la batterie ou sur l'équipement électrique peut causer des brûlures graves, un incendie ou des décharges électriques. Avant toute intervention sur la batterie, lisez les avertissements et les consignes de sécurité et tenez-en toujours compte → Batterie .
- Portez toujours des lunettes et des gants de protection appropriés et ne vous penchez jamais au-dessus de la batterie.
- Branchez les câbles de raccordement dans le bon ordre : rebranchez d'abord le câble positif, puis le câble négatif.
- Ne branchez jamais le câble négatif sur des pièces du système d'alimentation en carburant ou sur les conduites de frein.
- Les parties non isolées des pinces crocodiles ne doivent pas se toucher. De plus, le câble connecté à la borne positive de la batterie ne doit pas entrer en contact avec des pièces du véhicule conductrices de courant.
- Contrôlez le regard circulaire de la batterie en utilisant, si nécessaire, une lampe de poche. Si celui-ci est jaune clair ou incolore, n'effectuez pas de démarrage de fortune et faites appel à un spécialiste.
- Évitez toute décharge électrostatique dans la zone de la batterie. La formation d'étincelles pourrait entraîner l'inflammation du gaz oxyhydrique s'échappant de la batterie.
- N'effectuez jamais de démarrage de fortune si la batterie est endommagée, gelée ou dégelée.

Remorquage et démarrage par remorquage



Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants:


- Conseils relatifs au démarrage par remorquage
- Conseils relatifs au remorquage
- Montage de l'œillet de remorquage à l'avant

- Montage de l'œillet de remorquage à l'avant (R-Line)
- Montage de l'œillet de remorquage à l'arrière
- Consignes de conduite lors du remorquage

Respectez les prescriptions du Code de la route lors du remorquage et du démarrage par remorquage.

Pour des raisons techniques, un véhicule dont la batterie est déchargée ne doit pas être remorqué.

Les véhicules équipés du système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access ne peuvent être remorqués que si le contact d'allumage est mis !

Un remorquage effectué lorsque le moteur est à l'arrêt et le contact d'allumage mis, décharge la batterie. En fonction de l'état de charge de la batterie, la tension peut, au bout de quelques minutes, chuter à un point tel qu'aucun consommateur électrique du véhicule (par ex. le signal de détresse) ne fonctionne plus. Sur les véhicules équipés du système Keyless Access, il se peut que le volant se verrouille → .

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → Vues extérieures
- Passage des rapports → Passage des rapports
- Gestion moteur et épuration des gaz d'échappement → Gestion moteur et épuration des gaz d'échappement
- Démarrage de fortune → Démarrage de fortune



AVERTISSEMENT

Ne remorquez jamais un véhicule privé de son alimentation électrique.

- Ne retirez jamais la clé du véhicule du contact-démarrageur et ne coupez jamais le contact d'allumage à l'aide du bouton de démarrage. Le verrouillage électronique de colonne de direction peut s'activer subitement. Il vous est alors impossible de manœuvrer le véhicule. Cela peut entraîner la perte du contrôle du véhicule, des accidents et des blessures graves.
- Si, lors du remorquage, le véhicule était privé de son alimentation électrique, interrompez immédiatement le remorquage et faites appel à un spécialiste.



AVERTISSEMENT

Le comportement routier ainsi que l'efficacité de freinage se trouvent considérablement modifiés en cas de remorquage du véhicule. Pour réduire le risque d'accident ou de blessures graves, tenez compte des points suivants :

- En tant que conducteur du véhicule tracté :
 - Étant donné que le servofrein ne fonctionne pas, l'effort à appliquer sur la pédale pour freiner est nettement plus important. Restez toujours vigilant afin de ne pas entrer en collision avec le véhicule tracteur.
 - La direction assistée ne fonctionnant pas lorsque le moteur est à l'arrêt, vous devez déployer plus de force pour tourner le volant.
- En tant que conducteur du véhicule tracteur :
 - Accélérez prudemment et modérément.
 - Évitez toute manœuvre de freinage et de conduite soudaine.
 - Freinez en anticipant plus que d'habitude et en exerçant pour ce faire une pression légère sur la pédale.



MISE EN GARDE

- Déposez et reposez avec précaution le cache et l'œillet de remorquage afin de ne pas endommager le véhicule, par ex. la peinture.

- Du carburant imbrûlé risque sinon de parvenir dans le catalyseur et de l'endommager lors du remorquage.

Conseils relatifs au démarrage par remorquage



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

N'effectuez pas de démarrage par remorquage sur votre véhicule. Préférez un démarrage de fortune → Démarrage de fortune .

Pour des raisons techniques, vous **ne** devez **pas** faire démarrer les véhicules suivants par remorquage :

- Véhicules à boîte automatique.
- Véhicules avec système de fermeture et de démarrage sans clé Keyless Access, parce que le verrouillage électronique de la colonne de direction pourrait ne pas se déverrouiller.
- Véhicules avec frein de stationnement électronique car il est possible que le frein ne se desserre pas.
- Sur un véhicule dont la batterie est déchargée, il se peut que les calculateurs du moteur ne fonctionnent pas de façon irréprochable.

S'il est malgré tout nécessaire de faire démarrer le véhicule par remorquage (boîte mécanique) :

- Engagez la 2^e ou la 3^e vitesse.
- Maintenez l'embrayage enfoncé.
- Mettez le contact d'allumage et activez les feux de détresse.
- Lorsque les deux véhicules sont en mouvement, levez le pied de la pédale d'embrayage.
- Dès que le moteur a démarré, appuyez sur la pédale d'embrayage et passez au point mort pour éviter d'entrer en collision avec le véhicule tracteur.



MISE EN GARDE

Quand vous faites démarrer votre véhicule par remorquage, du carburant imbrûlé risque de pénétrer dans le catalyseur et de l'endommager.

Conseils relatifs au remorquage



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Câble ou barre de remorquage

Le remorquage avec une barre est préférable pour ménager les véhicules et assurer la sécurité. C'est uniquement à défaut de barre de remorquage que vous pouvez utiliser un câble de remorquage.

Le câble de remorquage doit être élastique afin de ménager les deux véhicules. Utilisez un câble en fibres synthétiques ou un câble fabriqué dans un matériau présentant une élasticité similaire.

Fixez le câble ou la barre de remorquage uniquement aux œillets prévus à cet effet ou au dispositif d'attelage → Traction d'une remorque .

Les véhicules équipés d'un **dispositif d'attelage de première monte** doivent remorquer **uniquement** avec une barre de remorquage spécialement adaptée pour être montée sur une boule d'attelage → Traction d'une remorque .

Si votre véhicule doit être remorqué :

Vérifiez s'il est possible de remorquer votre véhicule → Quand ne devez-vous pas remorquer votre véhicule ?

- Mettez le contact d'allumage.
- Amenez le levier de vitesses au point mort ou engagez le levier sélecteur en position **N** → Passage des rapports .
- Ne faites pas remorquer votre véhicule à une vitesse supérieure à 50 km/h (30 mph).
- Ne faites pas remorquer votre véhicule sur un trajet de plus de 50 km.
- Dans le cas des véhicules à boîte automatique, le remorquage avec une dépanneuse ne doit être effectué qu'avec les roues avant soulevées.

Remorquage des véhicules avec transmission intégrale (4MOTION)

Les véhicules à transmission intégrale (4MOTION) peuvent être remorqués à l'aide d'une barre de remorquage ou d'un câble de remorquage. Si vous remorquez le véhicule avec l'essieu avant ou arrière soulevé, le moteur ne doit pas tourner, sinon la chaîne cinématique risque d'être endommagée.

Quand ne devez-vous pas remorquer votre véhicule ?

- Lorsque, à la suite d'un endommagement, la boîte de vitesses du véhicule ne contient plus de lubrifiant.
- Lorsque la batterie est déchargée, parce que la direction reste bloquée et que le frein de stationnement électronique et le verrouillage électronique de colonne de direction ne peuvent pas être désactivés.
- Lorsque la distance de remorquage est supérieure à 50 km.
- Lorsque la mobilité des roues ou le fonctionnement de la direction ne peut plus être assuré(e), par exemple suite à un accident.

Lors du remorquage d'un autre véhicule, tenez compte des points suivants :

- Respectez les dispositions légales.
- Respectez les consignes de remorquage figurant dans le Livre de Bord du véhicule à remorquer.



Le véhicule ne peut être remorqué que si le frein de stationnement électronique et le verrouillage électronique de la colonne de direction sont désactivés. En cas de panne de courant ou de dysfonctionnement de l'équipement électrique, vous devez démarrer le moteur en effectuant un démarrage de fortune, ceci afin de désactiver le frein de stationnement électronique et le verrouillage électronique de la colonne de direction.

Montage de l'œillet de remorquage à l'avant

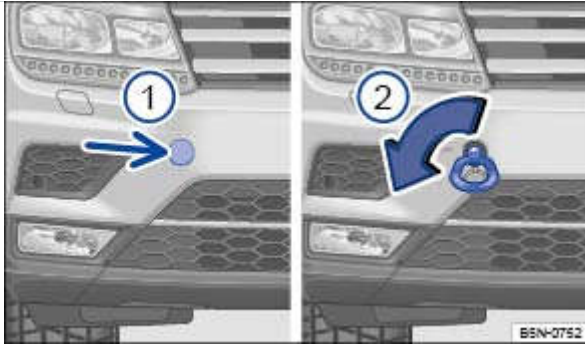


Fig. 282 Dans le pare-chocs avant, du côté droit : œillet de remorquage



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Le logement prévu pour l'œillet de remorquage à visser se trouve dans le pare-chocs avant côté droit, derrière un cache (flèche) → Fig. 282 .

Vous devez toujours conserver l'œillet de remorquage à bord du véhicule.

Tenez compte des conseils relatifs au remorquage → Conseils relatifs au remorquage .

Montage de l'œillet de remorquage à l'avant

- Prenez l'œillet de remorquage dans l'outillage de bord rangé dans le coffre à bagages → Outillage de bord .
- Appuyez sur la zone inférieure du cache → Fig. 282 ① (flèche) pour défaire le crantage du cache.
- Retirez le cache et laissez-le pendre au véhicule.
- Vissez l'œillet de remorquage → Fig. 282 ② aussi fermement que possible dans son logement dans le sens de la flèche → ⚠ . Utilisez un objet approprié permettant de visser complètement et fermement l'œillet de remorquage dans la fixation.
- Après le remorquage, dévissez à l'aide d'un objet approprié l'œillet de remorquage en le tournant dans le sens inverse de la flèche.
- Mettez en place l'ergot de fixation inférieur du cache dans l'ouverture prévue dans le pare-chocs et appuyez sur la zone supérieure du cache jusqu'à ce que l'ergot de fixation supérieur s'encliquette dans le pare-chocs.
- Nettoyez si nécessaire l'œillet de remorquage et remettez-le dans l'outillage de bord situé dans le coffre à bagages.



MISE EN GARDE

L'œillet de remorquage doit toujours être vissé entièrement et fermement dans la fixation. Sinon, l'œillet de remorquage risque de se détacher de la fixation lors du remorquage ou du démarrage par remorquage.

Montage de l'œillet de remorquage à l'avant (R-Line)

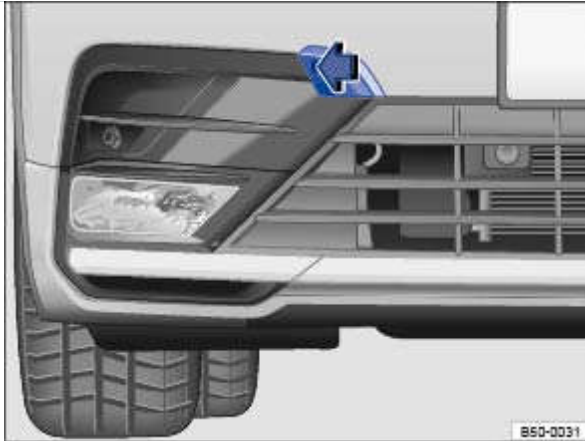


Fig. 283 Dans le pare-chocs avant droit : cache du logement de l'œillet de remorquage



Fig. 284 Dans le pare-chocs avant, côté droit : vissage de l'œillet de remorquage




Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Le logement prévu pour l'œillet de remorquage à visser se trouve dans le pare-chocs avant côté droit, derrière un cache → Fig. 283 .

Vous devez toujours conserver l'œillet de remorquage à bord du véhicule.

Tenez compte des conseils relatifs au remorquage.

Montage de l'œillet de remorquage à l'avant

- Prenez l'œillet de remorquage dans l'outillage de bord rangé dans le coffre à bagages.
- Appuyez sur le bord du cache orienté vers le côté du véhicule → Fig. 283 dans le sens de la flèche pour défaire le crantage du cache.
- Retirez le cache et laissez-le pendre au véhicule.
- Vissez l'œillet de remorquage aussi fermement que possible dans son logement en le tournant **dans le sens inverse des aiguilles d'une montre** → Fig. 284 → . Utilisez un objet approprié permettant de visser complètement et fermement l'œillet de remorquage dans la fixation.
- Après le remorquage, dévissez à l'aide d'un objet approprié l'œillet de remorquage en le tournant **dans le sens des aiguilles d'une montre**.
- Mettez en place l'ergot de fixation du cache sur l'ouverture orientée vers le côté véhicule du pare-chocs, et appuyez sur la zone droite du cache jusqu'à ce que l'ergot de fixation droit s'encliquette dans le pare-chocs.

- Nettoyez si nécessaire l'œillet de remorquage et remettez-le dans l'outillage de bord situé dans le coffre à bagages.

⚠ MISE EN GARDE

L'œillet de remorquage doit toujours être vissé entièrement et fermement dans la fixation. Sinon, l'œillet de remorquage risque de se détacher de la fixation lors du remorquage ou du démarrage par remorquage.

Montage de l'œillet de remorquage à l'arrière

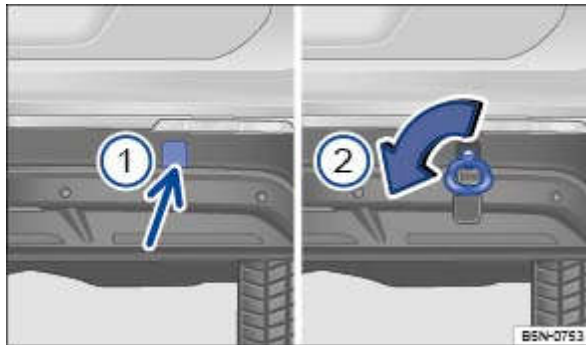


Fig. 285 Dans le pare-chocs arrière, du côté droit : œillet de remorquage vissé



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Le logement destiné à l'œillet de remorquage à visser se trouve dans le pare-chocs arrière, du côté droit, derrière un cache → Fig. 285 ①. Sur les *véhicules avec dispositif d'attelage de première monte*, **aucun** logement n'est prévu derrière le cache pour l'œillet de remorquage à visser. Utilisez le dispositif d'attelage pour le remorquage → Traction d'une remorque, → ⚠.

Tenez compte des conseils relatifs au remorquage → Conseils relatifs au remorquage.

Montage de l'œillet de remorquage à l'arrière (véhicules sans dispositif d'attelage de première monte)

- Prenez l'œillet de remorquage dans l'outillage de bord rangé dans le coffre à bagages → Outillage de bord.
- Appuyez sur la zone inférieure du cache → Fig. 285 ① (flèche) pour défaire le crantage du cache.
- Retirez le cache et laissez-le pendre au véhicule.
- Vissez l'œillet de remorquage aussi fermement que possible dans son logement → Fig. 285 ② dans le sens de la flèche → ⚠. Utilisez un objet approprié permettant de visser complètement et fermement l'œillet de remorquage dans la fixation.
- Après le remorquage, dévissez à l'aide d'un objet approprié l'œillet de remorquage en le tournant dans le sens inverse de la flèche → Fig. 285 ②.
- Mettez en place l'ergot de fixation inférieur du cache dans l'ouverture prévue dans le pare-chocs et appuyez sur la zone supérieure du cache jusqu'à ce que l'ergot de fixation supérieur s'encliquette dans le pare-chocs.
- Nettoyez si nécessaire l'œillet de remorquage et remettez-le dans l'outillage de bord situé dans le coffre à bagages.

⚠ MISE EN GARDE

- L'œillet de remorquage doit toujours être vissé entièrement et fermement dans son logement. L'œillet de remorquage risque sinon de se détacher de son logement lors du remorquage ou du démarrage par remorquage.

- Les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage de première monte doivent remorquer **exclusivement** avec une barre de remorquage spécialement adaptée pour être montée sur une boule d'attelage. Si vous utilisez une barre de remorquage non appropriée, vous risquez d'endommager la boule d'attelage et le véhicule. Utilisez à la place un câble de remorquage.

Consignes de conduite lors du remorquage



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → Entrée en matière

Le remorquage requiert un certain entraînement, en particulier si vous utilisez un câble de remorquage. Il est préférable que les deux conducteurs connaissent les particularités du remorquage. Il est donc recommandé aux conducteurs inexpérimentés de ne pas effectuer de remorquage.

Veillez à adopter un style de conduite excluant des forces de traction non admissibles et des à-coups. En cas de remorquage en dehors des chaussées bitumées, il y a toujours un risque que les éléments de fixation soient surchargés.

Pendant le remorquage, le changement de direction peut être signalé sur le véhicule remorqué en dépit d'un signal de détresse activé. Actionnez à cet effet le levier des clignotants et de l'inverseur-codes, le contact d'allumage étant mis. Le signal de détresse s'interrompt pendant la durée de fonctionnement du clignotant. Dès que le levier des clignotants est de nouveau en position neutre, le signal de détresse est de nouveau activé automatiquement.

Conducteur du véhicule tracté :

- Laissez le contact d'allumage allumé afin que le volant de direction ne soit pas bloqué et afin de pouvoir desserrer le frein de stationnement électronique et activer les clignotants, l'avertisseur sonore, les essuie-glaces et le lave-glace.
- Étant donné que la direction assistée ne fonctionne pas lorsque le moteur est à l'arrêt, vous devez exercer une force plus importante pour braquer.
- Étant donné que le servofrein ne fonctionne pas, l'effort à appliquer sur la pédale pour freiner est nettement plus important. Veillez à ne pas entrer en collision avec le véhicule tracteur.
- Tenez compte des informations et remarques figurant dans la notice d'utilisation du véhicule tracteur.

Conducteur du véhicule tracteur :

- Accélérez prudemment et modérément. Évitez toute manœuvre soudaine.
- Freinez en anticipant plus que d'habitude et en exerçant pour ce faire une pression légère sur la pédale.
- Tenez compte des informations et remarques figurant dans la notice d'utilisation du véhicule tracté.

Caractéristiques techniques

Caractéristiques techniques

Données du véhicule


Remarques relatives aux caractéristiques techniques

Sauf indication contraire ou séparée, les caractéristiques techniques sont valables pour le modèle d'entrée de gamme. Les valeurs indiquées peuvent varier selon les options, l'équipement du véhicule ou encore s'il s'agit d'un véhicule spécial ou d'équipements spécifiques aux pays. Ce sont toujours les données figurant dans les papiers officiels du véhicule qui font foi.

Moteur

Il est également indiqué sur l'étiquette d'identification du véhicule reproduite dans le Plan d'Entretien et dans ses papiers officiels de quel moteur celui-ci est équipé.

Poids

Les valeurs de poids à vide indiquées dans les tableaux ci-après s'appliquent aux véhicules en ordre de marche avec conducteur (75 kg), fluides dont le réservoir à carburant est rempli à 90 %, outillage de bord et roue de secours le cas échéant → . Le poids à vide indiqué augmente en raison de certaines options et de l'installation d'accessoires en deuxième monte, ce qui réduit d'autant la charge utile possible.

La charge se compose des poids suivants :

- Occupants du véhicule.
- Ensemble des bagages.
- Charge sur le pavillon (y compris des supports de base/barres porteuses et du système de porte-bagages).
- Poids sur flèche en cas de traction d'une remorque → Traction d'une remorque .

Performances du véhicule

Pour des raisons liées à l'homologation et à la fiscalité, les indications de puissance et les performances de certains moteurs peuvent, dans d'autres pays, différer des indications ci-après.

Dans le cas de certaines motorisations associées à des trains roulants mauvaises routes, la vitesse maximale peut être limitée à 210 km/h.

Les performances de conduite ont été calculées sur un véhicule sans équipement réducteur de performances, comme des galeries porte-bagages ou des bavettes pare-boue.

Poids total roulant

Les poids totaux roulant indiqués ne sont valables qu'à des altitudes n'excédant pas 1 000 m au-dessus du niveau de la mer. Le poids total roulant maximal autorisé doit être réduit d'environ 10 % par tranche de 1 000 m supplémentaire.

Explications relatives aux tableaux

Abréviations des boîtes de vitesses : BM = boîte mécanique, BA = boîte automatique, DSG[®] = boîte à double embrayage[®]. BM6 signifie Boîte mécanique à 6 vitesses.



AVERTISSEMENT

Le dépassement des valeurs maximales autorisées pour le poids, le poids total roulant, le chargement, les dimensions, les vitesses et les charges sur essieu autorisés risque d'endommager le véhicule et d'entraîner des accidents et des blessures graves.

- Ne dépassez pas les valeurs autorisées de poids, poids total roulant, charges, dimensions, vitesse maximales.
- Les charges sur essieux réelles ne doivent jamais dépasser les charges maximales autorisées sur les essieux.
- La charge et la répartition du chargement dans le véhicule ont des répercussions sur le comportement routier ainsi que sur l'efficacité de freinage. Adaptez votre vitesse en conséquence.



MISE EN GARDE

Répartissez toujours la charge le plus uniformément possible dans le véhicule. Lorsque vous transportez des objets lourds dans le coffre à bagages, vous devez les placer devant ou sur l'essieu arrière afin d'altérer le moins possible le comportement routier.

Identification du véhicule

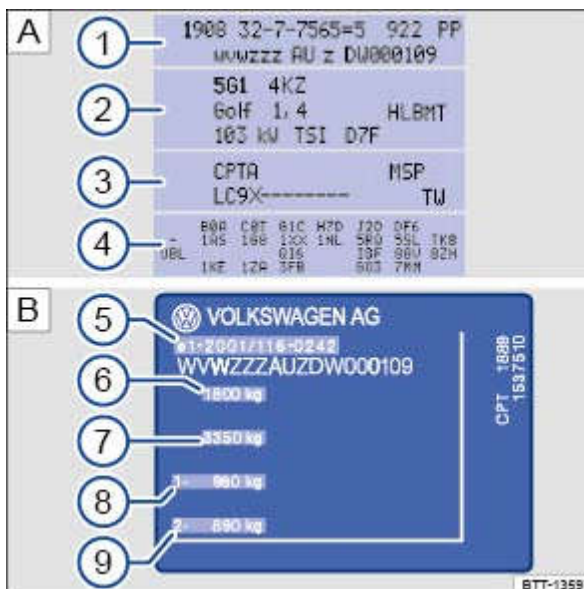


Fig. 286 Étiquette d'identification : ici avec les lettres-repères moteur CPTA ③. plaque du constructeur



Fig. 287 Sur le pare-brise : numéro d'identification du véhicule

Étiquette d'identification du véhicule

L'étiquette d'identification du véhicule → Fig. 286 **A** est collée dans le Plan d'Entretien et dans la zone du cuvelage de roue de secours dans le coffre à bagages. Elle comporte les données suivantes :

1. ① Numéro d'identification du véhicule (numéro de châssis).
2. ② Type de véhicule, puissance du moteur, boîte de vitesses
3. ③ Lettres-repères de moteur et de boîte de vitesses, référence peinture, code de garnitures intérieures. Dans l'exemple, les lettres-repères moteur sont CPTA → Fig. 286 .
4. ④ Options, numéros PR

Plaque du constructeur

La plaque du constructeur → Fig. 286 **B** est visible au bas du montant de la porte du conducteur, après ouverture de la porte. Les véhicules destinés à certains pays d'exportation n'ont pas de plaque du constructeur.

La plaque du constructeur comporte les données suivantes :

1. ⑤ Numéro d'homologation
2. ⑥ Poids total autorisé en charge
3. ⑦ Poids total roulant autorisé (P.T.R.A.), (véhicule tracteur et remorque → Traction d'une remorque)
4. ⑧ Charge autorisée sur l'essieu avant
5. ⑨ Charge autorisée sur l'essieu arrière

Numéro d'identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule est lisible de l'extérieur à travers un regard dans le pare-brise → Fig. 287 (flèche). Le regard se trouve sur le côté, dans la partie inférieure du pare-brise. De plus, le numéro d'identification du véhicule est frappé sur la gouttière d'eau droite. La descente d'eau se trouve entre la tourelle de jambe de force et l'aile. Pour accéder au numéro d'identification du véhicule, ouvrez le capot-moteur **▲** → Préparation des interventions dans le compartiment-moteur .

Cotes

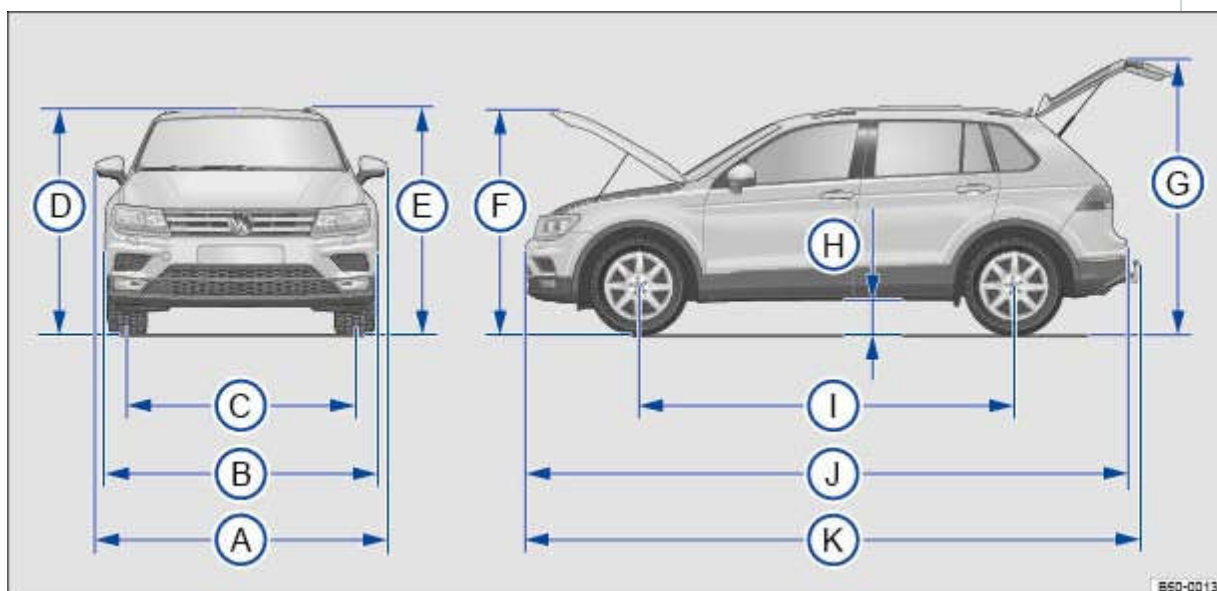


Fig. 288 Cotes

Les indications figurant dans le tableau s'appliquent au modèle de base allemand doté de l'équipement de base.

Les valeurs indiquées peuvent varier selon la taille des jantes et des pneus, les options, le niveau d'équipement de votre véhicule et la présence d'accessoires en deuxième monte, ou encore s'il s'agit d'un véhicule spécial ou d'un véhicule destiné à un autre pays.

| Légende de la → Fig. 288 : | | Valeur |
|-----------------------------------|---|-----------------|
| Ⓐ | Largeur (distance entre les rétroviseurs extérieurs) | 2 099 mm |
| Ⓑ | Largeur | 1 839 mm |
| | Largeur avec élargisseur de passage de roue | - ^{a)} |
| Ⓒ | Voie avant | 1 589 mm |
| | Voie arrière | 1 580 mm |
| Ⓓ | Hauteur à vide ^{b)} jusqu'au rebord supérieur du toit | 1 632 mm |
| Ⓔ | Hauteur maximale à vide ^{b)} | - ^{a)} |
| Ⓕ | Hauteur avec capot-moteur ouvert et poids à vide ^{b)} | - ^{a)} |
| Ⓖ | Hauteur avec capot arrière ouvert et poids à vide ^{b)} | - ^{a)} |
| Ⓗ | Garde au sol (véhicule en état de marche) ^{c)} entre les essieux | 200 mm |
| Ⓘ | Empattement | 2 681 mm |
| Ⓝ | Longueur pour avant standard (distance entre les pare-chocs) | 4 486 mm |
| | Longueur pour avant tout-terrain (distance entre les pare-chocs) | - ^{a)} |
| Ⓚ | Longueur pour avant standard avec dispositif d'attelage monté (livré en première monte) | - ^{a)} |
| | Longueur pour avant tout-terrain avec dispositif d'attelage monté (livré en première monte) | - ^{a)} |
| | Diamètre de braquage minimal | 11,5 m |

- Lorsque les emplacements de stationnement sont délimités par des bordures de trottoir élevées ou des éléments fixes, effectuez les manœuvres avec précaution. Étant donné que ces obstacles dépassent du sol, ils peuvent endommager le pare-chocs ainsi que d'autres pièces du véhicule lorsque vous vous garez ou lorsque vous quittez la place de stationnement.
- Conduisez prudemment sur les pentes et lorsque vous traversez des entrées de cours ou que vous franchissez des rampes d'accès, des bordures de trottoirs ou d'autres obstacles. Lorsque vous les franchissez, vous risquez d'endommager les éléments bas du véhicule tels que le pare-chocs, le spoiler, les trains roulants, le moteur ou le système d'échappement.

a) Ces données n'étaient pas encore disponibles au moment de la mise sous presse.

b) Poids à vide, sans conducteur, sans charge.

c) Poids à vide avec conducteur (75 kg) et fluides.

Données relatives aux trains roulants

| Terme | Caractéristiques techniques |
|--|-------------------------------|
| Garde au sol | Sous les essieux : |
| | 180 mm maxi. |
| | Entre les essieux : |
| | 200 mm au maximum. |
| Angle de montée | a) |
| Angle de dévers (position inclinée du véhicule) | a) |
| Angle de crête | 20 degrés maximum. |
| Angle d'attaque | En cas d'avant standard : |
| | 18 degrés maximum. |
| | En cas d'avant tout-terrain : |
| | 25 degrés maximum. |
| | Arrière : |

| Terme | Caractéristiques techniques |
|-------|-----------------------------|
| | 24 degrés au maximum. |

^{a)} Ces données n'étaient pas encore disponibles au moment de la mise sous presse.

Moteurs à essence

1,4 l, 4 cylindres TSI® (92 kW)

| | | |
|---|-------------------------------|-----------------|
| Puissance | 92 kW à 5 000 – 6 000 tr/min | |
| Lettres-repères moteur (LRM) | CZCA | |
| Couple maxi | 200 Nm à 1 400 – 4 000 tr/min | |
| Boîte de vitesses | | BM6 |
| Vitesse maxi | km/h | - ^{a)} |
| Poids à vide | kg | - ^{a)} |
| Poids total autorisé en charge (P.T.A.C.) | kg | - ^{a)} |
| Charge maxi autorisée sur l'essieu avant | kg | - ^{a)} |
| Charge autorisée sur l'essieu arrière | kg | - ^{a)} |
| Poids tracté freiné, côtes jusqu'à 12 % (véhicules avec moteur à essence et avant standard 18°) | kg | - ^{a)} |
| Poids tracté freiné, côtes jusqu'à 12 % (véhicules avec moteur à essence et avant tout-terrain 25°) | kg | - ^{a)} |
| Poids tracté non freiné | kg | - ^{a)} |
| Poids total roulant maximal autorisé (véhicules avec moteur à essence et avant standard 18°) | kg | - ^{a)} |

| | | |
|--|----|-----------------|
| Poids total roulant maximal autorisé (véhicules avec moteur à essence et avant tout-terrain 25°) | kg | - ^{a)} |
|--|----|-----------------|

^{a)} Ces données n'étaient pas encore disponibles au moment de la mise sous presse.

1,4 l, 4 cylindres TSI[®] (110 kW)

| | | | | |
|---|-------------------------------|-----------------|------------------------|--------------------------|
| Puissance | 110 kW à 5 000 - 6 000 tr/min | | | |
| Lettres-repères moteur (LRM) | CZEA | | | |
| Couple maxi | 250 Nm à 1 500 – 3 500 tr/min | | | |
| Boîte de vitesses | | BM6 | BM6 4MOTION | DSG[®] 6 |
| Vitesse maxi | km/h | - ^{a)} | - ^{a)} | - ^{a)} |
| Poids à vide | kg | - ^{a)} | - ^{a)} | - ^{a)} |
| Poids total autorisé en charge (P.T.A.C.) | kg | - ^{a)} | - ^{a)} | - ^{a)} |
| Charge maxi autorisée sur l'essieu avant | kg | - ^{a)} | - ^{a)} | - ^{a)} |
| Charge autorisée sur l'essieu arrière | kg | - ^{a)} | - ^{a)} | - ^{a)} |
| Poids tracté freiné, côtes jusqu'à 12 % (véhicules avec moteur à essence et avant standard 18°) | kg | - ^{a)} | - ^{a)} | - ^{a)} |
| Poids tracté freiné, côtes jusqu'à 12 % (véhicules avec moteur à essence et avant tout-terrain 25°) | kg | - ^{a)} | - ^{a)} | - ^{a)} |
| Poids tracté non freiné | kg | - ^{a)} | - ^{a)} | - ^{a)} |
| Poids total roulant maximal autorisé (véhicules avec moteur à essence et avant standard 18°) | kg | - ^{a)} | - ^{a)} | - ^{a)} |
| Poids total roulant maximal autorisé (véhicules avec moteur à essence et avant tout-terrain 25°) | kg | - ^{a)} | - ^{a)} | - ^{a)} |

^{a)} Ces données n'étaient pas encore disponibles au moment de la mise sous presse.

2,0 l, 4 cylindres TFSI® (132 kW)

| | | |
|---|-------------------------------|----------------|
| Puissance | 132 kW à 3 940 – 6 000 tr/min | |
| Lettres-repères moteur (LRM) | CZPA | |
| Couple maxi | 320 Nm à 1 500 - 3 940 tr/min | |
| Boîte de vitesses | | DSG®7 |
| | | 4MOTION |
| Vitesse maxi | km/h | ^{a)} |
| Poids à vide | kg | 1 649 |
| Poids total autorisé en charge (P.T.A.C.) | kg | 2 260 |
| Charge maxi autorisée sur l'essieu avant | kg | 1 160 |
| Charge autorisée sur l'essieu arrière | kg | 1 150 |
| Poids tracté freiné, côtes jusqu'à 12 % (véhicules avec moteur à essence et avant standard 18°) | kg | 2 200 |
| Poids tracté freiné, côtes jusqu'à 12 % (véhicules avec moteur à essence et avant tout-terrain 25°) | kg | 2 500 |
| Poids tracté non freiné | kg | 750 |
| Poids total roulant maximal autorisé (véhicules avec moteur à essence et avant standard 18°) | kg | 4 465 |
| Poids total roulant maximal autorisé (véhicules avec moteur à essence et avant tout-terrain 25°) | kg | 4 765 |

^{a)} Ces données n'étaient pas encore disponibles au moment de la mise sous presse.

Moteurs diesel

2,0 l, 4 cylindres TDI® (81 kW)

| | | |
|--|---|-----------------|
| Puissance | 81 kW à 2 750 – 4 500 tr/min avec filtre à particules | |
| Lettres-repères moteur (LRM) | DFGB (avec AdBlue) | |
| Couple maxi | 280 Nm à 1 750 – 2 500 tr/min | |
| Boîte de vitesses | | BM6 |
| Vitesse maxi | km/h | - ^{a)} |
| Poids à vide | kg | - ^{a)} |
| Poids total autorisé en charge (P.T.A.C.) | kg | - ^{a)} |
| Charge maxi autorisée sur l'essieu avant | kg | - ^{a)} |
| Charge autorisée sur l'essieu arrière | kg | - ^{a)} |
| Poids tracté freiné, côtes jusqu'à 12 % (véhicules avec moteur diesel et avant standard 18°) | kg | - ^{a)} |
| Poids tracté freiné, côtes jusqu'à 12 % (véhicules avec moteur diesel et avant tout-terrain 25°) | kg | - ^{a)} |
| Poids tracté non freiné | kg | - ^{a)} |
| Poids total roulant maximal autorisé (véhicules avec moteurs diesel et avant standard 18°) | kg | - ^{a)} |
| Poids total roulant maximal autorisé (véhicules avec moteur diesel et avant tout-terrain 25°) | kg | - ^{a)} |

^{a)} Ces données n'étaient pas encore disponibles au moment de la mise sous presse.

2,0 l, 4 cylindres TDI® (110 kW)

| | | | | | |
|---|--|-----------------|------------------------|-------------------------|-------------------------------------|
| Puissance | 110 kW à 3 500 – 4 000 tr/min ^{a)} avec filtre à particules | | | | |
| Lettres-repères moteur (LRM) | DFGA (avec AdBlue) | | | | |
| Couple maxi | 340 Nm à – tr/min ^{a)} | | | | |
| Boîte de vitesses | | BM6 | BM6 4MOTION | DSG[®]7 | DSG[®]7 4MOTION |
| Vitesse maxi | km/h | - ^{a)} | - ^{a)} | - ^{a)} | - ^{a)} |
| Poids à vide | kg | 1 493 | 1 585 | - ^{a)} | 1 598 |
| Poids total autorisé en charge (P.T.A.C.) | kg | 2 210 | 2 290 | - ^{a)} | 2 330 |
| Charge maxi autorisée sur l'essieu avant | kg | 1 120 | 1 150 | - ^{a)} | 1 190 |
| Charge autorisée sur l'essieu arrière | kg | 1 140 | 1 190 | - ^{a)} | 1 190 |
| Poids tracté freiné, côtes jusqu'à 12 % (véhicules avec moteur diesel et avant standard 18°) | kg | 2 000 | 2 300 | - ^{a)} | 2 300 |
| Poids tracté freiné, côtes jusqu'à 12 % (véhicules avec moteur diesel et avant tout-terrain 25°) | kg | 2 000 | 2 500 | - ^{a)} | 2 500 |
| Poids tracté non freiné | kg | 750 | 750 | - ^{a)} | 750 |
| Poids total roulant maximal autorisé (véhicules avec moteurs diesel et avant standard 18°) | kg | 4 210 | 4 600 | - ^{a)} | 4 620 |
| Poids total roulant maximal autorisé (véhicules avec moteur diesel et avant tout-terrain 25°) | kg | 4 290 | 4 810 | - ^{a)} | 4 830 |

^{a)} Ces données n'étaient pas encore disponibles au moment de la mise sous presse.

2,0 l, 4 cylindres TDI[®] (140 kW)

| | | |
|--|--|----------------------------------|
| Puissance | 140 kW à 3 500 – 4 000 tr/min avec filtre à particules | |
| Lettres-repères moteur (LRM) | DFHA (avec AdBlue) | |
| Couple maxi | 400 Nm à 1 750 – 3 250 tr/min | |
| Boîte de vitesses | | DSG[®] 7 4MOTION |
| Vitesse maxi | km/h | - ^{a)} |
| Poids à vide | kg | 1 773 |
| Poids total autorisé en charge (P.T.A.C.) | kg | 2 330 |
| Charge maxi autorisée sur l'essieu avant | kg | 1 190 |
| Charge autorisée sur l'essieu arrière | kg | 1 190 |
| Poids tracté freiné, côtes jusqu'à 12 % (véhicules avec moteur diesel et avant standard 18°) | kg | 2 300 |
| Poids tracté freiné, côtes jusqu'à 12 % (véhicules avec moteur diesel et avant tout-terrain 28°) | kg | 2 500 |
| Poids tracté non freiné | kg | 750 |
| Poids total roulant maximal autorisé (véhicules avec moteurs diesel et avant standard 18°) | kg | 4 460 |
| Poids total roulant maximal autorisé (véhicules avec moteurs diesel et avant tout-terrain 28°) | kg | 4 760 |

^{a)} Ces données n'étaient pas encore disponibles au moment de la mise sous presse.

Abréviations utilisées

| Abréviation | Signification |
|--------------------|---|
| l tr/min | Nombre de tours par minute du moteur (régime) |
| ABS | Dispositif antiblocage (Antiblockiersystem) |
| AFS | Feux directionnels (Adaptive Frontlighting System) |
| AM | Petites ondes (modulation d'amplitude) |
| App | Programme d'application |
| ASR | Antipatinage (Antriebsschlupfregelung) |
| AUX | Entrée audio supplémentaire (Auxiliary Input) |
| CO ₂ | Dioxyde de carbone (ou gaz carbonique) |
| DCC | Suspension adaptative (Dynamic Drive Control) |
| DIN | Institut allemand de normalisation (Deutsches Institut für Normung) |
| DSG [®] 6 | Boîte DSG [®] à double embrayage à 6 rapports |
| DSG [®] 7 | Boîte DSG [®] à double embrayage à 7 rapports |
| EDS | Blocage électronique de différentiel (elektronische Differenzialsperre) |
| EN | Norme européenne |
| ESC | Programme électronique de stabilisation (Electronic Stability Control) |
| ETC | Télépéage (Electronic Toll Collection) |
| g/km | Quantité de dioxyde de carbone (en grammes) produite par kilomètre parcouru |
| GRA | Régulateur de vitesse (Geschwindigkeitsregelanlage) |

| Abréviation | Signification |
|------------------|---|
| IT | Technique d'information (Informationstechnik) |
| kN | Kilonewton, force de traction |
| kPa | Kilopascal, indication de pression de gonflage des pneus |
| kW | Kilowatt, indication de puissance du moteur |
| DEL | Diode électroluminescente |
| MFA | Indicateur multifonction (Multifunktionsanzeige) |
| LRM | Lettres-repères moteur |
| Nm | Newton-mètre, unité de mesure indiquant le couple-moteur |
| OBD | Diagnostic embarqué |
| PS | Cheval DIN, indication (obsolète) de puissance du moteur |
| psi | Pound-force per square inch, unité de mesure de pression anglo-saxonne |
| RON | Unité de mesure permettant de déterminer la résistance au cliquetis du carburant (Research Octane Number) |
| SCR | Technologie de réduction catalytique sélective des oxydes d'azote (Selective Catalytic Reduction) |
| BM6 | Boîte mécanique à 6 vitesses |
| SIM | Module d'identification de l'abonné (Subscriber Identity Module) |
| TDI [®] | Moteurs diesel à injection directe et turbocompresseur (Turbo Direct Injection) |
| TSI [®] | Injection directe d'essence et double suralimentation (Turbo Stratified Injection) |
| XDS | Blocage électronique de différentiel |

A

Abaissement du rétroviseur côté passager avant

(Rétroviseurs extérieurs)

ABS

(Systèmes d'assistance au freinage)

ACC

(Vue de face)

Accessoires

(Ceintures de sécurité)

Accoudoir

(Accoudoir central)

Accoudoir central
Active Info Display

(Vue d'ensemble des cadrans de l'Active Info Display (combiné d'instruments numérique))

Carte de navigation

(Vue d'ensemble des cadrans de l'Active Info Display (combiné d'instruments numérique))

Profils d'information

(Vue d'ensemble des cadrans de l'Active Info Display (combiné d'instruments numérique))

Adaptateur pour iPod

(Rangements)

Adaptation individuelle du profil de conduite

(Fonctionnement et utilisation)

AdBlue

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Capacité du réservoir
Informations relatives à l'AdBlue
Témoins d'alerte et de contrôle
Vue d'ensemble de la structure du menu
Épuration des gaz d'échappement pour véhicules à moteur diesel (AdBlue)

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Capacité minimale
Informations relatives à l'AdBlue
Témoins d'alerte et de contrôle
Faire l'appoint
Faire l'appoint d'AdBlue
Informations relatives à l'AdBlue
Témoins d'alerte et de contrôle
Épuration des gaz d'échappement pour véhicules à moteur diesel (AdBlue)
Informations
Informations relatives à l'AdBlue
Témoins d'alerte et de contrôle
Vue d'ensemble de la structure du menu

Épuration des gaz d'échappement pour véhicules à moteur diesel (AdBlue)

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Spécification

Faire l'appoint d'AdBlue

Informations relatives à l'AdBlue

Témoins d'alerte et de contrôle

Épuration des gaz d'échappement pour véhicules à moteur diesel (AdBlue)

Témoin de contrôle

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Témoin d'alerte

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Affichage de données de conduite

(Vue d'ensemble de la structure du menu)

Affichage de la température

(Indications sur l'afficheur)

Affichage de la température extérieure

(Indications sur l'afficheur)

Affichage des rapports

(Recommandation de rapport)

Affichage tête haute

(Vue d'ensemble du côté conducteur)

Activation

(Affichage tête haute)

Désactivation

(Affichage tête haute)

Réglages

(Affichage tête haute)

Affichages

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Affichage de la boussole

(Indications sur l'afficheur)

Affichage de la température extérieure

(Indications sur l'afficheur)

Alerte de vitesse

(Indications sur l'afficheur)

Assistant de maintien de voie (Lane Assist)

(Affichage et témoins de contrôle)

Capot-moteur
Affichages
Ouverture et fermeture du capot-moteur

(Affichages)

Dispositif start/stop de mise en veille
Indications sur l'afficheur
Eco

(Indications sur l'afficheur)

Front Assist
Affichages
Utilisation du système de surveillance périmétrique (Front Assist)

(Affichages)

Heure

(Indications sur l'afficheur)

Indicateur de maintenance
Indicateur de maintenance
Indications sur l'afficheur
Témoins d'alerte et de contrôle
Lettres-repères moteur

(Indications sur l'afficheur)

Limiteur de vitesse

(Affichages et témoins d'alerte et de contrôle)

Messages d'avertissement et d'information

(Indications sur l'afficheur)

Portes
Affichage
Portes, capot-moteur et capot arrière ouverts

(Indications sur l'afficheur)

Positions du levier sélecteur

(Indications sur l'afficheur)

Recommandation de rapport

(Indications sur l'afficheur)

Régulateur de distance
Affichages, témoins d'alerte et de contrôle
Régulateur de distance (ACC)
Utilisation du régulateur de distance (ACC)

(Régulateur de distance (ACC))

Régulateur de vitesse

(Affichages et témoin de contrôle)

Régulateur de vitesse (GRA)

(Affichages et témoin de contrôle)

Système de surveillance périmétrique (Front Assist)

Affichages

Utilisation du système de surveillance périmétrique (Front Assist)

(Affichages)

Totalisateurs kilométriques

(Indications sur l'afficheur)

Affichages sur le combiné d'instruments

(Vue d'ensemble de la structure du menu)

Affichages à l'écran

(Système proactif de protection des occupants)

Afficheur

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Afficheurs

(Entretien et nettoyage de l'habitacle)

AFS

(Éclairage et vision – Fonctions)

Aide au démarrage

(Démarrage et arrêt du moteur)

Ajustement de la ceinture

Alarme antivol

(Dispositif de sécurité SAFE)

Description

Alarme antivol

Dispositif de sécurité SAFE

Fermeture et verrouillage manuels du capot arrière

Questions et réponses

Traction d'une remorque

(Dispositif de sécurité SAFE)

Protection anti-soulèvement

Alarme antivol

Protection volumétrique et protection anti-soulèvement

Rangements dans la console de pavillon

(Alarme antivol)

Protection volumétrique

Alarme antivol

Protection volumétrique et protection anti-soulèvement

Rangements dans la console de pavillon

(Alarme antivol)

Remorque

Accrochage et raccordement de la remorque

Risques de fausses alarmes

(Protection volumétrique et protection anti-soulèvement)

Alerte de vitesse

(Affichage de données de conduite (indicateur multifonction))

Allumage automatique des projecteurs

(Éclairage et vision – Fonctions)

Allume-cigare

Ampoules au xénon

(Allumage et extinction de l'éclairage)

Ampoules à DEL

(Ampoules à DEL sur le véhicule)

Ampoules à décharge

(Allumage et extinction de l'éclairage)

Ampoules à décharge (Ampoules au xénon)

(Vue de face)

Angle de crête

(Explication de certains termes techniques)

Angle de dévers

(Explication de certains termes techniques)

Angle de montée

(Explication de certains termes techniques)

Angle d'attaque

(Explication de certains termes techniques)

Avant standard

(Faces avant du véhicule)

Avant tout-terrain

(Faces avant du véhicule)

Faces avant du véhicule

Antenne de glace

(Réception radio et antenne)

Antenne de pavillon

(Réception radio et antenne)

Antenne extérieure

(Installation en deuxième monte d'émetteurs-récepteurs)

Antidémarrage

(Démarrage et arrêt du moteur)

Antidémarrage électronique

(Témoins de contrôle)

Antigel

(Spécifications du liquide de refroidissement)

Antipatinage (ASR)

(Témoins d'alerte et de contrôle)

App

(Programmes d'application (apps))

Appuie-tête

(Réglage de l'appuie-tête)

Après une sortie tout-terrain
Area View

(Vue de côté)

ASR

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Assise

(Escamotage du dossier de siège du passager avant)

Assises équipées de chauffage

(Entretien et nettoyage de l'habitacle)

Assistance au freinage d'urgence

(Systèmes d'assistance au freinage)

Assistant aux manœuvres avec remorque (Trailer Assist)

(Traction d'une remorque)

Dysfonctionnement

Assistant aux manœuvres avec remorque (Trailer Assist)

Traction d'une remorque

Intervention de freinage automatique

(Utilisation de l'assistant aux manœuvres avec remorque)

Liste de contrôle

(Utilisation de l'assistant aux manœuvres avec remorque)

Utilisation

(Utilisation de l'assistant aux manœuvres avec remorque)

Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)

(Vue de face)

Arrêt prématuré

(Description de l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist))

Conditions requises pour sortir d'une place de stationnement

(Sortie d'une place de stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) (uniquement sur les places de stationnement parallèles à la chaussée))

Conditions requises pour une manœuvre de stationnement

(Réalisation d'une manœuvre de stationnement avec l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist))

Dysfonctionnement

Assistant aux manœuvres avec remorque (Trailer Assist)

Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)

Menu Réglages véhicule

Partie inférieure de la console centrale

Passage des rapports

Système d'aide au stationnement (ParkPilot)

Vue de derrière

Vue de face

Interruption

(Description de l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist))

Intervention par freinage automatique

(Intervention par freinage automatique de l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist))

Réalisation d'une manœuvre de stationnement

(Réalisation d'une manœuvre de stationnement avec l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist))

Sortie d'une place de stationnement (uniquement sur les places de stationnement parallèles à la chaussée)

(Sortie d'une place de stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) (uniquement sur les places de stationnement parallèles à la chaussée))

Stationnement parallèle à la chaussée

(Réalisation d'une manœuvre de stationnement avec l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist))

Stationnement perpendiculaire à la chaussée

(Réalisation d'une manœuvre de stationnement avec l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist))

Assistant de bouchon

(Vue de face)

Activation

(Assistant de bouchon)

Dysfonctionnement

(Assistant de bouchon)

Désactivation

(Assistant de bouchon)

Quand faut-il le désactiver ?

(Assistant de bouchon)

Assistant de changement de voie (Side Assist)

(Vue de côté)

Dysfonctionnement

Assistant de changement de voie (Side Assist) avec assistant de sortie de stationnement intégré

Assistant de maintien de voie (Lane Assist)

Fonctionnement

Menu Assistants

Menu Réglages véhicule

Vue de côté

Vue de derrière

(Vue de côté)

Remorque

(Utilisation de l'assistant de changement de voie et avec assistant de sortie de stationnement)

Réglage de la luminosité de l'affichage

Utilisation de l'assistant de changement de voie (Side Assist) avec assistant de sortie de stationnement

Utilisation de l'assistant de changement de voie et avec assistant de sortie de stationnement

Utilisation

Utilisation de l'assistant de changement de voie (Side Assist) avec assistant de sortie de stationnement

Utilisation de l'assistant de changement de voie et avec assistant de sortie de stationnement

Assistant de changement de voie (Side Assist)

(Assistant de changement de voie (Side Assist))

Mode de fonctionnement

(Assistant de changement de voie (Side Assist))

Signaux optiques dans les rétroviseurs extérieurs

(Assistant de changement de voie (Side Assist))

Situations de conduite

Assistant de changement de voie (Side Assist) PLUS

(Fonctionnement)

Assistant de descente

(Témoins de contrôle)

Assistant de démarrage en côte

(Témoins de contrôle)

Assistant de maintien de voie

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Assistant de maintien de voie (Lane Assist)

Activation

Affichage et témoins de contrôle

Fonctionnement

(Affichage et témoins de contrôle)

Affichage

(Affichage et témoins de contrôle)

Dysfonctionnement

(Assistant de maintien de voie (Lane Assist))

Désactivation
Affichage et témoins de contrôle
Fonctionnement

(Affichage et témoins de contrôle)

Fonctionnement
Quand le désactiver ?

(Désactivation de l'assistant de maintien de voie (Lane Assist) dans les situations suivantes)

Témoin de contrôle

(Affichage et témoins de contrôle)

Assistant de sortie de stationnement (Rear Traffic Alert)

(Vue de côté)

Remorque

(Utilisation de l'assistant de changement de voie et avec assistant de sortie de stationnement)

Utilisation
Utilisation de l'assistant de changement de voie (Side Assist) avec assistant de sortie de stationnement
Utilisation de l'assistant de changement de voie et avec assistant de sortie de stationnement
Autocollants

(Autocollants et plaquettes)

Auto Hold

(Témoins de contrôle)

Avant de se rendre dans un atelier spécialisé

(Questions et réponses)

Avertisseur optique

(Témoins de contrôle)

Avertisseur sonore

(Vue d'ensemble du côté conducteur)

B

Baguettes décoratives

(Après une sortie tout-terrain)

Balais d'essuie-glace

(Après une sortie tout-terrain)

Entretien/nettoyage
Après une sortie tout-terrain
Entretien et nettoyage extérieur du véhicule
Nettoyage et remplacement des balais d'essuie-glace
À savoir sur les roues et pneus

(Après une sortie tout-terrain)

Remplacement
Entretien et nettoyage extérieur du véhicule
Nettoyage et remplacement des balais d'essuie-glace

(Entretien et nettoyage extérieur du véhicule)

Banquette arrière

(Réglage de la banquette arrière)

Réglage

(Réglage de la banquette arrière)

Éléments de commande

(Réglage de la banquette arrière)

Batterie

(Vue d'ensemble du coffre à bagages)

Branchement

(Recharge, remplacement, débranchement ou branchement de la batterie)

Contrôle du niveau d'électrolyte

(Contrôle du niveau d'électrolyte de la batterie)

Coupure automatique des consommateurs électriques

(Recharge, remplacement, débranchement ou branchement de la batterie)

Coupure avec déclenchement du sac gonflable

(Recharge, remplacement, débranchement ou branchement de la batterie)

Débranchement

(Recharge, remplacement, débranchement ou branchement de la batterie)

Débranchement du réseau de bord

(Recharge, remplacement, débranchement ou branchement de la batterie)

Décharge

(Verrouillage centralisé et système de fermeture)

Démarrage de fortune

(Comment effectuer un démarrage de fortune)

Emplacement de montage

Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications

Activation et désactivation du chauffage stationnaire

Batterie

Comment effectuer un démarrage de fortune

Contact-démarrreur

Direction

Démarrage de fortune

Préparation des interventions dans le compartiment-moteur

Questions et réponses

Systèmes d'assistance au démarrage

Témoins d'alerte et de contrôle

Vue d'ensemble du coffre à bagages

Explication des symboles
Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications
Activation et désactivation du chauffage stationnaire
Batterie
Comment effectuer un démarrage de fortune
Contact-démarrreur
Direction
Démarrage de fortune
Préparation des interventions dans le compartiment-moteur
Questions et réponses
Systèmes d'assistance au démarrage
Témoins d'alerte et de contrôle
Vue d'ensemble du coffre à bagages
Opérations préliminaires

(Contrôle du niveau d'électrolyte de la batterie)

Prise de démarrage de fortune (borne positive)
Comment effectuer un démarrage de fortune
Prise de démarrage de fortune (borne positive)
Raccord à la masse pour démarrage de fortune
Comment effectuer un démarrage de fortune
Prise de démarrage de fortune (raccord à la masse)
Recharge

(Recharge, remplacement, débranchement ou branchement de la batterie)

Remplacement

(Recharge, remplacement, débranchement ou branchement de la batterie)

Se décharge
Activation et désactivation du chauffage stationnaire
Contact-démarrreur
Protection des occupants et du véhicule
Recharge, remplacement, débranchement ou branchement de la batterie

(Contact-démarrreur)

Témoin d'alerte
voir aussi Batterie
Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications
Activation et désactivation du chauffage stationnaire
Batterie
Comment effectuer un démarrage de fortune
Contact-démarrreur
Direction
Démarrage de fortune
Préparation des interventions dans le compartiment-moteur
Questions et réponses
Systèmes d'assistance au démarrage
Témoins d'alerte et de contrôle
Vue d'ensemble du coffre à bagages
Électrolyte

(Contrôle du niveau d'électrolyte de la batterie)

Biogazole

(Gazole)

Blocage de différentiel

(Systèmes d'assistance au freinage)

Blocage du levier sélecteur

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Blocage électronique de différentiel (EDS)

(Systèmes d'assistance au freinage)

Blocs de feux arrière

(Après une sortie tout-terrain)

Blocs de feux arrière (DEL)

(Ampoules à DEL sur le véhicule)

Dans la carrosserie arrière (DEL)

(Ampoules à DEL sur le véhicule)

Dans le capot arrière

(Ampoules à DEL sur le véhicule)

Bouchon de réservoir

(Ravitaillement en carburant)

Essence

(Ravitaillement en carburant)

Gazole

(Ravitaillement en carburant)

Boule

(Témoin de contrôle)

Boule d'attelage

(Boule à déverrouillage électrique)

Boule à basculement mécanique

(Montage d'un porte-vélos sur la boule à basculement mécanique)

Boulons antivols de roue

(Vue de côté)

Boulons antivols de roue

(Boulons de roue)

Boulons de roue

(Vue de côté)

Capuchons

(Capuchons des boulons de roue .)

Couple de serrage

Après un changement de roue

Boulons de roue

Bouton de démarrage

Boîte automatique

(Vue d'ensemble du côté conducteur)

Blocage de retrait de la clé de contact
4MOTION Active Control
Cadrans
Conduite avec une remorque
Conseils relatifs au remorquage
Démarrage et arrêt du moteur
Essuie-glaces et lave-glace
Fonctionnement et utilisation
Indications sur l'afficheur
Informations relatives au remplacement des ampoules
Levage du véhicule à l'aide du cric
Limiteur de vitesse
Mesures préalables
Mesures préalables au changement de roue
Partie inférieure de la console centrale
Passage des rapports
Préparation du véhicule avant toute intervention dans le compartiment-moteur
Questions et réponses
Remorquage et démarrage par remorquage
Régulateur de vitesse (GRA)
Rétroviseurs
Sélection du bon rapport
Sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection)
Témoins d'alerte et de contrôle
Vue d'ensemble des cadrans de l'Active Info Display (combiné d'instruments numérique)
Vue d'ensemble du côté conducteur
Déverrouillage d'urgence du levier sélecteur

(Déverrouillage d'urgence du blocage du levier sélecteur)

Remorquage
Conseils relatifs au remorquage
Montage de l'œillet de remorquage à l'arrière
Montage de l'œillet de remorquage à l'avant

(Conseils relatifs au remorquage)

Sélection du bon rapport en tout-terrain
Conduite sur le sable et dans la boue
Sélection du bon rapport
voir Boîte DSG à double embrayage

(Boîte DSG à double embrayage)

voir Passage des rapports
4MOTION Active Control
Cadrans
Conduite avec une remorque
Conseils relatifs au remorquage
Démarrage et arrêt du moteur
Essuie-glaces et lave-glace
Fonctionnement et utilisation
Indications sur l'afficheur
Informations relatives au remplacement des ampoules
Levage du véhicule à l'aide du cric
Limiteur de vitesse
Mesures préalables
Mesures préalables au changement de roue
Partie inférieure de la console centrale
Passage des rapports
Préparation du véhicule avant toute intervention dans le compartiment-moteur
Questions et réponses
Remorquage et démarrage par remorquage
Régulateur de vitesse (GRA)
Rétroviseurs
Sélection du bon rapport
Sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection)
Témoins d'alerte et de contrôle

Vue d'ensemble des cadrans de l'Active Info Display (combiné d'instruments numérique)
Vue d'ensemble du côté conducteur
Boîte de premiers secours

(Protection des occupants et du véhicule)

Boîte de vitesses automatique

(Démarrage et arrêt du moteur)

voir Boîte automatique

(Contact-démarrreur)

voir Boîte à double embrayage
Conduite avec la boîte DSG à double embrayage
Démarrage et arrêt du moteur
Passage des rapports
Questions et réponses

(Démarrage et arrêt du moteur)

Boîte DSG à double embrayage
Boîte mécanique

(Vue d'ensemble du côté conducteur)

Sélection du bon rapport en tout-terrain
4MOTION Active Control
Cadrans
Conduite avec une remorque
Conseils relatifs au remorquage
Démarrage et arrêt du moteur
Essuie-glaces et lave-glace
Fonctionnement et utilisation
Indications sur l'afficheur
Informations relatives au remplacement des ampoules
Levage du véhicule à l'aide du cric
Limiteur de vitesse
Mesures préalables
Mesures préalables au changement de roue
Partie inférieure de la console centrale
Passage des rapports
Préparation du véhicule avant toute intervention dans le compartiment-moteur
Questions et réponses
Remorquage et démarrage par remorquage
Régulateur de vitesse (GRA)
Rétroviseurs
Sélection du bon rapport
Sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection)
Témoins d'alerte et de contrôle
Vue d'ensemble des cadrans de l'Active Info Display (combiné d'instruments numérique)
Vue d'ensemble du côté conducteur
voir Passage des rapports
4MOTION Active Control
Cadrans
Conduite avec une remorque
Conseils relatifs au remorquage
Démarrage et arrêt du moteur
Essuie-glaces et lave-glace
Fonctionnement et utilisation
Indications sur l'afficheur
Informations relatives au remplacement des ampoules
Levage du véhicule à l'aide du cric
Limiteur de vitesse
Mesures préalables
Mesures préalables au changement de roue
Partie inférieure de la console centrale
Passage des rapports

Préparation du véhicule avant toute intervention dans le compartiment-moteur
Questions et réponses
Remorquage et démarrage par remorquage
Régulateur de vitesse (GRA)
Rétroviseurs
Sélection du bon rapport
Sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection)
Témoins d'alerte et de contrôle
Vue d'ensemble des cadrans de l'Active Info Display (combiné d'instruments numérique)
Vue d'ensemble du côté conducteur
Boîte à double embrayage

(Démarrage et arrêt du moteur)

Arrêt en côte

(Conduite avec la boîte DSG à double embrayage)

Conduite
Conduite avec la boîte DSG à double embrayage
Démarrage et arrêt du moteur
Passage des rapports
Questions et réponses

(Démarrage et arrêt du moteur)

Dysfonctionnement
Dysfonctionnement sur la boîte DSG à double embrayage
Démarrage en côte

(Conduite avec la boîte DSG à double embrayage)

Kick-down
Conduite avec la boîte DSG à double embrayage
Démarrage et arrêt du moteur
Passage des rapports
Questions et réponses

(Démarrage et arrêt du moteur)

Roue libre
Conduite avec la boîte DSG à double embrayage
Démarrage et arrêt du moteur
Passage des rapports
Questions et réponses

(Démarrage et arrêt du moteur)

Boîte à gants

(Plafonniers et lampes de lecture)

voir Rangement pour Livre de Bord

(Boîte à gants)

Éclaireur

(Plafonniers et lampes de lecture)

Bruits

(Démarrage du moteur)

Chauffage stationnaire

(Activation et désactivation du chauffage stationnaire)

Frein de stationnement électronique
Moteur
Démarrage du moteur
Gazole

(Démarrage du moteur)

Pneus

(Pneus d'hiver)

Régulateur de distance

(Régulateur de distance (ACC))

Régénération

(Filtre à particules)

Systèmes d'assistance au freinage

C

Cadrams

(Vue d'ensemble des cadrans (combiné d'instruments analogique))

Calculateurs

(Informations mémorisées dans les calculateurs)

Cales pliantes

(Composition)

Caméra

Caméra de recul (Rear View)

(Caméra)

Nettoyage

(Caméra)

Caméra de recul (Rear View)

(Vue de derrière)

Activation et désactivation

(Utilisation de la caméra de recul)

Assistant aux manœuvres avec remorque (mode 3)

(Assistant aux manœuvres avec remorque (mode 3) et trafic transversal (mode 4))

Caméra

Instructions de fonctionnement

Instructions de fonctionnement

Stationnement parallèle à la chaussée (mode 2)

Stationnement perpendiculaire à la chaussée (mode 1)

(Instructions de fonctionnement)

Mode 3

(Assistant aux manœuvres avec remorque (mode 3) et trafic transversal (mode 4))

Mode 4

(Assistant aux manœuvres avec remorque (mode 3) et trafic transversal (mode 4))

Mode 1

(Stationnement perpendiculaire à la chaussée (mode 1))

Mode 2

(Stationnement parallèle à la chaussée (mode 2))

Nettoyage

(Caméra)

Réglages

Instructions de fonctionnement

Stationnement parallèle à la chaussée (mode 2)

Stationnement perpendiculaire à la chaussée (mode 1)

(Instructions de fonctionnement)

Stationnement (mode 1)

(Stationnement perpendiculaire à la chaussée (mode 1))

Stationnement (mode 2)

(Stationnement parallèle à la chaussée (mode 2))

Trafic transversal (Mode 4)

(Assistant aux manœuvres avec remorque (mode 3) et trafic transversal (mode 4))

Utilisation

(Utilisation de la caméra de recul)

Capacité de charge des pneus

(Marquage des pneus et type de pneu)

Capacités

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Réservoir de liquide de lave-glace

(Contrôle et appoint de liquide de lave-glace)

Réservoir d'AdBlue

Informations relatives à l'AdBlue

Témoins d'alerte et de contrôle

Vue d'ensemble de la structure du menu

Épuration des gaz d'échappement pour véhicules à moteur diesel (AdBlue)

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Réservoir à carburant

Capacités

Témoins d'alerte et de contrôle et indicateur de niveau de carburant

Capot arrière

(Vue de derrière)

Circulation avec le capot arrière ouvert
Déverrouillage

(Déverrouillage et ouverture manuels du capot arrière)

Déverrouillage et verrouillage
Dispositif de sécurité SAFE
Déverrouillage et verrouillage du véhicule de l'extérieur
Fermeture

(Fermeture et verrouillage manuels du capot arrière)

Fermeture ou ouverture d'urgence

(Déverrouillage d'urgence du capot arrière)

Ouverture

(Déverrouillage et ouverture manuels du capot arrière)

Ouverture et fermeture électriques
Déverrouillage ou verrouillage du véhicule avec le système
Ouverture et fermeture électriques du capot arrière

(Déverrouillage ou verrouillage du véhicule avec le système)

Verrouillage

(Fermeture et verrouillage manuels du capot arrière)

Capot-moteur

(Capot-moteur actif)

Affichages
Affichages
Ouverture et fermeture du capot-moteur

(Affichages)

Capot-moteur actif
Fermeture

(Ouverture et fermeture du capot-moteur)

Ouverture

(Ouverture et fermeture du capot-moteur)

Témoin d'alerte
Affichages
Ouverture et fermeture du capot-moteur

(Affichages)

Capot-moteur actif
Remise en état
Capot-moteur actif
Comportement en cas de collision avec capot-moteur actif

(Capot-moteur actif)

Témoin d'alerte
Témoin d'alerte
Capteur à radar

Capteurs

(Après une sortie tout-terrain)

Capuchons de valves

(Pression de gonflage des pneus)

Car-Net

(Services Volkswagen Car-Net)

Caractéristiques moteur

(Chargement de la remorque)

Caractéristiques techniques

(Vue de face)

Capacités

Capacités

Contrôle et appoint de liquide de lave-glace

Témoins d'alerte et de contrôle et indicateur de niveau de carburant

(Contrôle et appoint de liquide de lave-glace)

Caractéristiques moteur

Caractéristiques techniques

Chargement de la remorque

Entretien et nettoyage extérieur du véhicule

Marquage des pneus et type de pneu

(Chargement de la remorque)

Charges sur essieux

Caractéristiques techniques

Chargement de la remorque

Entretien et nettoyage extérieur du véhicule

Marquage des pneus et type de pneu

(Chargement de la remorque)

Charges sur pavillon

(Chargement de la galerie porte-bagages)

Cotes

Cotes

Passages à gué sur routes

Cylindrée

Caractéristiques techniques

Chargement de la remorque

Entretien et nettoyage extérieur du véhicule

Marquage des pneus et type de pneu

(Chargement de la remorque)

Performances du véhicule

Caractéristiques techniques

Chargement de la remorque

Entretien et nettoyage extérieur du véhicule

Marquage des pneus et type de pneu

(Chargement de la remorque)

Plaque du constructeur

Identification du véhicule
Vue de face
Poids
Caractéristiques techniques
Chargement de la remorque
Entretien et nettoyage extérieur du véhicule
Marquage des pneus et type de pneu

(Chargement de la remorque)

Poids sur flèche

(Traction d'une remorque)

Poids total en charge
Caractéristiques techniques
Chargement de la remorque
Entretien et nettoyage extérieur du véhicule
Marquage des pneus et type de pneu

(Chargement de la remorque)

Poids tractés

(Remarques relatives aux caractéristiques techniques)

Poids à vide
Caractéristiques techniques
Chargement de la remorque
Entretien et nettoyage extérieur du véhicule
Marquage des pneus et type de pneu

(Chargement de la remorque)

Pression de gonflage des pneus
Pression de gonflage des pneus
Roue de secours ou roue d'urgence

(Pression de gonflage des pneus)

Puissance
Caractéristiques techniques
Chargement de la remorque
Entretien et nettoyage extérieur du véhicule
Marquage des pneus et type de pneu

(Chargement de la remorque)

Spécifications de l'huile-moteur
Vitesse maximale
Caractéristiques techniques
Chargement de la remorque
Entretien et nettoyage extérieur du véhicule
Marquage des pneus et type de pneu

(Chargement de la remorque)

Étiquette d'identification du véhicule
Identification du véhicule
Vue de face
Carburant

(Démarrage et arrêt du moteur)

Essence
Gazole
Carénage sous moteur

(Recommandations pour la conduite)

Catalyseur

(Témoins de contrôle)

Dysfonctionnement

(Témoins de contrôle)

Témoin de contrôle

(Témoins de contrôle)

Ceintures de sécurité

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Ajustement de la ceinture

Ajustement de la ceinture

Réglage en hauteur de la ceinture

(Ajustement de la ceinture)

Bouclage

(Bouclage et débouclage de la ceinture de sécurité)

Ceinture vrillée

(Utilisation des ceintures de sécurité)

Débouclage

(Bouclage et débouclage de la ceinture de sécurité)

Enrouleur automatique de ceinture

(Enrouleur automatique de ceinture, rétracteur de ceinture, limiteur d'effort de ceinture)

Entretien/nettoyage

(Entretien et nettoyage de l'habitacle)

Limiteur d'effort de ceinture

(Enrouleur automatique de ceinture, rétracteur de ceinture, limiteur d'effort de ceinture)

Liste de contrôle

(Utilisation des ceintures de sécurité)

Non bouclées

(Qu'arrive-t-il aux occupants qui ne portent pas leur ceinture ?)

Réglage en hauteur de la ceinture

Ajustement de la ceinture

Réglage en hauteur de la ceinture

(Ajustement de la ceinture)

Rétracteur de ceinture

(Enrouleur automatique de ceinture, rétracteur de ceinture, limiteur d'effort de ceinture)

Rétraction des ceintures

(Enrouleur automatique de ceinture, rétracteur de ceinture, limiteur d'effort de ceinture)

Témoin d'alerte
Utilisation

(Utilisation des ceintures de sécurité)

Cendrier

(Partie inférieure de la console centrale)

Cendrier amovible

(Partie inférieure de la console centrale)

Centre de gravité

(Explication de certains termes techniques)

Changement de roue

(Vue de côté)

Après un changement de roue
Boulons de roue
Boulons de roue
Changement de roue
Levage du véhicule à l'aide du cric

(Boulons de roue)

Levage du véhicule
Changement de roue
Levage du véhicule à l'aide du cric
Opérations préliminaires
Changement de roue
Mesures préalables au changement de roue
Changement des ampoules

(Changement des ampoules situés dans le pare-chocs avant (version R-Line))

Dans le pare-chocs avant (R-Line)

(Changement des ampoules situés dans le pare-chocs avant (version R-Line))

Projecteur antibrouillard (R-Line)

(Changement des ampoules situés dans le pare-chocs avant (version R-Line))

Changeur de CD

(Rangements)

Chargement

(Vue d'ensemble de la porte du conducteur)

Circulation avec le capot arrière ouvert
Coffre à bagages
Autres rangements
Coffre à bagages
Contrôle du niveau d'électrolyte de la batterie
Dépose et repose de l'appuie-tête
Fixation d'un siège pour enfants à l'aide de la ceinture de retenue supérieure (Top Tether)
Kit de premiers secours, triangle de présignalisation, gilet rétro-réfléchissant et extincteur

Logement
Rangement des bagages
Recommandations pour la conduite
Roue de secours ou roue d'urgence
Vue d'ensemble de la porte du conducteur
Vue d'ensemble du coffre à bagages
Vue d'ensemble du coffre à bagages

(Vue d'ensemble de la porte du conducteur)

Consignes générales
Capot arrière
Coffre à bagages
Galerie porte-bagages
Recommandations pour la conduite
Systèmes de contrôle des pneus
À savoir sur les roues et pneus

(Recommandations pour la conduite)

Filet de séparation
Filet de séparation
Vue d'ensemble du coffre à bagages
Galerie porte-bagages

(Chargement de la galerie porte-bagages)

Rangement des bagages
Circulation avec un véhicule chargé
Rangement des bagages
Remorque

(Chargement de la remorque)

Trappe de chargement
Trappe de chargement
Vue d'ensemble du coffre à bagages
Œillets d'arrimage
Plancher modulable de coffre à bagages
Œillets d'arrimage

(Plancher modulable de coffre à bagages)

Charges sur essieux

(Chargement de la remorque)

Chauffage de siège

(Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant)

Chauffage du volant de direction

(Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant)

Chauffage d'appoint

(Partie supérieure de la console centrale)

Chauffage stationnaire

(Partie supérieure de la console centrale)

Activation
Activation et désactivation du chauffage stationnaire
Programmation du chauffage stationnaire

(Activation et désactivation du chauffage stationnaire)

Chauffage immédiat

(Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant)

Désactivation

(Activation et désactivation du chauffage stationnaire)

Portée de la radiocommande

(Radiocommande)

Programmation

Activation et désactivation du chauffage stationnaire

Programmation du chauffage stationnaire

(Activation et désactivation du chauffage stationnaire)

Radiocommande

Activation et désactivation du chauffage stationnaire

Radiocommande

(Activation et désactivation du chauffage stationnaire)

Chaînes à neige

(Roue de secours ou roue d'urgence)

Roue d'urgence

(Chaînes à neige)

Transmission intégrale

(Chaînes à neige)

Clignotement confort

(Témoins de contrôle)

Climatiseur

(Vue de face)

AUTO (mode automatique)

(Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant)

Chaleur résiduelle

(Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant)

Chauffage du volant de direction

Chauffage du volant de direction

Commande du Climatronic à l'aide du système d'infodivertissement

Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant

Chauffage stationnaire

Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint)

Chauffage, ventilation, refroidissement

Commande du Climatronic à l'aide du système d'infodivertissement

Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant

Conduite économique

Contrôle du niveau d'électrolyte de la batterie

Déclaration de conformité

Indications sur l'afficheur

Partie supérieure de la console centrale
Questions et réponses
Ravitaillement en carburant
Recharge, remplacement, débranchement ou branchement de la batterie
Réglages du menu et du système (SETUP)
Témoins d'alerte et de contrôle et indicateur de niveau de carburant

(Partie supérieure de la console centrale)

Conseils d'utilisation

(Informations utiles et conseils d'utilisation)

Coupure

(Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant)

Diffuseurs d'air
Dysfonctionnement

(Informations utiles et conseils d'utilisation)

Dégivrage électrique de pare-brise
Commande du Climatronic à l'aide du système d'infodivertissement
Dégivrage électrique de pare-brise

(Commande du Climatronic à l'aide du système d'infodivertissement)

Dégivrage-désembuage des glaces

(Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant)

Flaque d'eau sous le véhicule

(Informations utiles et conseils d'utilisation)

Informations utiles

(Informations utiles et conseils d'utilisation)

Mode de recyclage de l'air ambiant
Commande du Climatronic à l'aide du système d'infodivertissement
Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant
Mode de recyclage de l'air ambiant

(Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant)

Mode recyclage de l'air ambiant

(Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant)

Mode réfrigération

(Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant)

Puissance de réfrigération maximale

(Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant)

Réglage de la température
Commande du Climatronic à l'aide du système d'infodivertissement
Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant
Réglage de la température pour les places arrière

(Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant)

Réglages de la température

(Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant)

Répartition de l'air

(Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant)

Soufflante

(Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant)

Système d'infodivertissement

Commande du Climatronic à l'aide du système d'infodivertissement

Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant

Ventilation indirecte

(Diffuseurs d'air)

Éléments de commande

Commande du Climatronic à l'aide du système d'infodivertissement

Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant

Réglage de la température pour les places arrière

(Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant)

Climatiseur à régulation automatique (Climatronic)

(Vue de face)

Climatiseur à régulation manuelle

(Vue de face)

Clé

(Clés du véhicule)

Clé de contact

(Clés du véhicule)

Clé de recharge

(Clés du véhicule)

Clé à radiocommande

(Clés du véhicule)

Clés du véhicule

Affectation

(Clés du véhicule)

Remplacement de la pile-bouton

Clés du véhicule

Remplacement de la pile-bouton

(Clés du véhicule)

Code de vitesse

(Marquage des pneus et type de pneu)

Coffre à bagages

(Vue d'ensemble de la porte du conducteur)

Couvre-coffre
Couvre-coffre
Filet de séparation
Menu Réglages véhicule
Filet de séparation
Filet de séparation
Vue d'ensemble du coffre à bagages
Filet à bagages
Crochet pour sac
Filet à bagages
Plancher modulable de coffre à bagages
Vue d'ensemble du coffre à bagages
Plage arrière
Couvre-coffre
Filet de séparation
Menu Réglages véhicule
Éclaireur

(Éclaireur amovible)

Éclaireur de coffre à bagages

(Plafonniers et lampes de lecture)

Combiné d'instruments

(Vue d'ensemble du côté conducteur)

Affichages

(Vue d'ensemble de la structure du menu)

Afficheur
Indicateur de maintenance
Indications sur l'afficheur
Indications sur l'afficheur
Menu de sélection
Vue d'ensemble des cadrans (combiné d'instruments analogique)
Vue d'ensemble des cadrans de l'Active Info Display (combiné d'instruments numérique)

(Vue d'ensemble des cadrans (combiné d'instruments analogique))

Cadrans
Indicateur de maintenance
Indications sur l'afficheur
Indications sur l'afficheur
Menu de sélection
Vue d'ensemble des cadrans (combiné d'instruments analogique)
Vue d'ensemble des cadrans de l'Active Info Display (combiné d'instruments numérique)

(Vue d'ensemble des cadrans (combiné d'instruments analogique))

Commande du menu de sélection
Affichage de données de conduite (indicateur multifonction)
Commande du menu de sélection dans le combiné d'instruments
Touche des systèmes d'aide à la conduite

(Commande du menu de sélection dans le combiné d'instruments)

Indicateur de maintenance
Indicateur de maintenance
Indications sur l'afficheur
Témoins d'alerte et de contrôle
Indications sur l'afficheur
Indications sur l'afficheur
Témoins d'alerte et de contrôle
Vue d'ensemble des cadrans (combiné d'instruments analogique)
Vue d'ensemble des cadrans de l'Active Info Display (combiné d'instruments numérique)

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Structure du menu

(Vue d'ensemble de la structure du menu)

Symboles

Cadrons

Témoins d'alerte et de contrôle

Témoins de contrôle

Cadrons

Témoins d'alerte et de contrôle

Témoins d'alerte

Cadrons

Témoins d'alerte et de contrôle

Combiné d'instruments analogique

(Vue d'ensemble des cadrans (combiné d'instruments analogique))

Combiné d'instruments numérique

(Vue d'ensemble des cadrans de l'Active Info Display (combiné d'instruments numérique))

Commande

(Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant)

Climatiseur

(Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant)

Système de chauffage et de ventilation

(Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant)

Commande à clé

(Types de systèmes de sacs gonflables frontaux du passager avant)

Compartiment-moteur

(Vue de face)

Batterie

Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications

Activation et désactivation du chauffage stationnaire

Batterie

Comment effectuer un démarrage de fortune

Contact-démarrreur

Direction

Démarrage de fortune

Préparation des interventions dans le compartiment-moteur

Questions et réponses

Systèmes d'assistance au démarrage

Témoins d'alerte et de contrôle

Vue d'ensemble du coffre à bagages

Caisson d'eau

Après une sortie tout-terrain

Entretien et nettoyage extérieur du véhicule

À savoir sur les roues et pneus

(Après une sortie tout-terrain)

Entretien/nettoyage

Après une sortie tout-terrain

Entretien et nettoyage extérieur du véhicule

À savoir sur les roues et pneus

(Après une sortie tout-terrain)

Huile-moteur
Catalyseur
Conduite à l'étranger
Contrôles lors du ravitaillement en carburant
Filtre à particules
Huile-moteur
Préparation des interventions dans le compartiment-moteur
Témoins d'alerte et de contrôle
Liquide de refroidissement
Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications
Contrôles lors du ravitaillement en carburant
Liquide de refroidissement
Préparation des interventions dans le compartiment-moteur
Témoins d'alerte et de contrôle
Vue d'ensemble des cadrans (combiné d'instruments analogique)
Vue d'ensemble des cadrans de l'Active Info Display (combiné d'instruments numérique)

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Opérations préliminaires

(Préparation du véhicule avant toute intervention dans le compartiment-moteur)

Compte-tours

(Vue d'ensemble des cadrans (combiné d'instruments analogique))

Conditions préalables

(Instructions de fonctionnement)

Conduite

(Indications sur l'afficheur)

Arrêt en côte

(Conduite avec la boîte DSG à double embrayage)

Avant-propos
Capot-moteur actif
Recommandations pour la conduite
Système de sacs gonflables
Utilisation du véhicule dans d'autres pays et continents

(Recommandations pour la conduite)

Avec boîte à double embrayage
Conduite avec la boîte DSG à double embrayage
Démarrage et arrêt du moteur
Passage des rapports
Questions et réponses

(Démarrage et arrêt du moteur)

Avec une remorque

(Conduite avec une remorque)

Carénage sous moteur

(Recommandations pour la conduite)

Démarrage en côte

(Conduite avec la boîte DSG à double embrayage)

Mémorisation de données

(Informations mémorisées dans les calculateurs)

Niveau de carburant insuffisant

(Consignes de sécurité pour la conduite en tout-terrain)

Passages à gué sur routes

Préparatifs de départ

(Préparatifs de départ et sécurité de conduite)

Recommandations pour la conduite

Capot-moteur actif

Recommandations pour la conduite

Système de sacs gonflables

Utilisation du véhicule dans d'autres pays et continents

(Recommandations pour la conduite)

Remorquage

(Consignes de conduite lors du remorquage)

Respect de l'environnement

Conduite respectueuse de l'environnement

Galerie porte-bagages

Indications sur l'afficheur

Recommandations pour la conduite

Réglages du menu et du système (SETUP)

Traction d'une remorque

(Indications sur l'afficheur)

Stationnement en côte

(Stationnement)

Stationnement en descente

(Stationnement)

Voyages à l'étranger

(Conduite à l'étranger)

Véhicule chargé

Capot arrière

Coffre à bagages

Galerie porte-bagages

Recommandations pour la conduite

Systèmes de contrôle des pneus

À savoir sur les roues et pneus

(Recommandations pour la conduite)

Économique

Conduite respectueuse de l'environnement

Galerie porte-bagages

Indications sur l'afficheur

Recommandations pour la conduite

Réglages du menu et du système (SETUP)

Traction d'une remorque

(Indications sur l'afficheur)

Conduite en descente

(Conduite en terrain pentu)

Conduite en montée

(Conduite en terrain pentu)

Conduite en terrain enneigé

Conduite en tout-terrain

(Recommandations pour la conduite)

Accessoires utiles

Accessoires utiles pour la conduite en tout-terrain

Avant une sortie tout-terrain

Après une sortie tout-terrain

Avant une sortie tout-terrain

Avant une sortie tout-terrain

Passages à gué

(Avant une sortie tout-terrain)

Carénage sous moteur

(Recommandations pour la conduite)

Conduite en descente

(Conduite en terrain pentu)

Conduite en montée

(Conduite en terrain pentu)

Dégagement par mouvements de va-et-vient

(Véhicule enlisé)

En dévers

Conduite en dévers

Consignes de sécurité pour la conduite en tout-terrain

En montée

(Conduite en terrain pentu)

Enlèvement

(Véhicule enlisé)

Liste de contrôle

(Avant une sortie tout-terrain)

Passages à gué

Passages à gué

Recommandations pour la conduite

(Règles et remarques générales concernant la conduite)

Règles de comportement

(Règles et remarques générales concernant la conduite)

Sortie en pente abrupte

Conduite en dévers
Consignes de sécurité pour la conduite en tout-terrain
Sur le sable et dans la boue

(Conduite sur le sable et dans la boue)

Sélection du bon rapport
Conduite sur le sable et dans la boue
Sélection du bon rapport
Terrain pentu

(Conduite en terrain pentu)

Traversée de fossés
Conduite respectueuse de l'environnement

(Indications sur l'afficheur)

Conduite tout-terrain

(Conduite en terrain enneigé)

Neige

(Conduite en terrain enneigé)

Terrain enneigé

(Conduite en terrain enneigé)

Conduite économique

(Indications sur l'afficheur)

Consignes de sécurité

(Avant la première sortie tout-terrain)

Console centrale

(Partie supérieure de la console centrale)

Console de pavillon

(Rangements dans la console de pavillon)

Consommateurs électriques

(Accrochage et raccordement de la remorque)

Consommation de carburant

(Indications sur l'afficheur)

Causes de son augmentation

(Témoins de contrôle)

Conduite économique
Conduite respectueuse de l'environnement
Galerie porte-bagages
Indications sur l'afficheur
Recommandations pour la conduite
Réglages du menu et du système (SETUP)
Traction d'une remorque

(Indications sur l'afficheur)

Consultation d'une échéance d'entretien

(Indicateur de maintenance)

Contact d'allumage

(Vue d'ensemble du côté conducteur)

Contact-démarrreur

Blocage de retrait

(Contact-démarrreur)

Clé de véhicule non appropriée

(Contact-démarrreur)

Contenu du réservoir

(Témoins d'alerte et de contrôle et indicateur de niveau de carburant)

Contrôle du niveau d'huile

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Contrôles lors du ravitaillement en carburant

Cotes

(Passages à gué sur routes)

Couple de serrage

(Boulons de roue)

Coupure automatique des consommateurs électriques

(Recharge, remplacement, débranchement ou branchement de la batterie)

Coupure d'alimentation des cylindres (ACT)

(Indications sur l'afficheur)

Couvre-coffre

(Menu Réglages véhicule)

Crevaision

(À savoir sur les roues et pneus)

Cric

(Vue de côté)

Crochet pour sac

Croisement de ponts

(Explication de certains termes techniques)

Cuir naturel

(Entretien et nettoyage de l'habitacle)

Câble de rupture d'attelage

(Conditions techniques)

D

Data Link Connector (DLC)

(Informations mémorisées dans les calculateurs)

DCC

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Diffuseurs d'air
Direction

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Direction assistée

(Informations concernant la direction)

Direction progressive

(Informations concernant la direction)

Fonction de contre-braquage

(Informations concernant la direction)

Tirage d'un côté

(Endommagements des pneus)

Témoin de contrôle

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Témoin d'alerte

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Verrouillage de la colonne de direction
Informations concernant la direction
Vibrations

(Endommagements des pneus)

Électromécanique

(Informations concernant la direction)

Direction progressive

(Informations concernant la direction)

Dispositif antiblocage (ABS)

(Systèmes d'assistance au freinage)

Dispositif antipincement

(Dispositif antipincement des lève-glaces)

Glaces

(Dispositif antipincement des lève-glaces)

Store pare-soleil

(Dispositif antipincement du toit en verre et du store pare-soleil)

Toit en verre

(Dispositif antipincement du toit en verre et du store pare-soleil)

Dispositif de sécurité SAFE

(Témoin)

Dispositif d'attelage

(Vue de derrière)

Dysfonctionnement

(Accrochage et raccordement de la remorque)

Installation en deuxième monte

(Installation d'un dispositif d'attelage en deuxième monte)

Montage du porte-vélos

(Montage d'un porte-vélos sur la boule à basculement mécanique)

Témoin de contrôle

voir Remorque

Alarme antivol

Allumage et extinction de l'éclairage

Assistant aux manœuvres avec remorque (Trailer Assist)

Assistant de changement de voie (Side Assist) avec assistant de sortie de stationnement intégré

Boule à déverrouillage électrique

Chargement de la remorque

Circulation avec un véhicule chargé

Coffre à bagages

Conseils d'utilisation

Conseils relatifs au remorquage

Consommation d'huile-moteur

Description de l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)

Fonctionnement et utilisation

Frein de stationnement électronique

Freinage, arrêt et stationnement

Identification du véhicule

Instructions de fonctionnement

Levage du véhicule à l'aide du cric

Limites du système

Mesures préalables

Mesures préalables au changement de roue

Montage de l'œillet de remorquage à l'arrière

Ouverture et fermeture électriques du capot arrière

Rangement des bagages

Recommandation de rapport

Recommandations pour la conduite

Remarques relatives aux caractéristiques techniques

Rodage

Roue de secours ou roue d'urgence

Système de reconnaissance des panneaux de signalisation (Sign Assist)

Traction d'une remorque

Témoin de contrôle

Témoins d'alerte et de contrôle

Utilisation de l'assistant aux manœuvres avec remorque

Utilisation du régulateur de distance (ACC)

Verrouillage centralisé et système de fermeture

Vue de derrière

Vue d'ensemble du coffre à bagages
À savoir sur les roues et pneus

(Vue de derrière)

Dispositif start/stop de mise en veille

(Passages à gué sur routes)

Données de conduite

(Vue d'ensemble de la structure du menu)

Dossier de banquette arrière

(Escamotage et relèvement du dossier de la banquette arrière)

Doubles feux de braquage lorsque la marche arrière est engagée

(Éclairage et vision – Fonctions)

Driving Mode Selection

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Dynamic Light Assist

(Témoins de contrôle)

Dynamo

(Témoin d'alerte)

Dysfonctionnement

(Vue de côté)

Antidémarrage

(Démarrage et arrêt du moteur)

Assistant aux manœuvres avec remorque (Trailer Assist)

Assistant aux manœuvres avec remorque (Trailer Assist)

Traction d'une remorque

Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)

Assistant aux manœuvres avec remorque (Trailer Assist)

Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)

Menu Réglages véhicule

Partie inférieure de la console centrale

Passage des rapports

Système d'aide au stationnement (ParkPilot)

Vue de derrière

Vue de face

Assistant de bouchon

Assistant de changement de voie (Side Assist)

Assistant de changement de voie (Side Assist) avec assistant de sortie de stationnement intégré

Assistant de maintien de voie (Lane Assist)

Fonctionnement

Menu Assistants

Menu Réglages véhicule

Vue de côté

Vue de derrière

(Vue de côté)

Assistant de maintien de voie (Lane Assist)

Boîte à double embrayage

Dysfonctionnement sur la boîte DSG à double embrayage
Catalyseur

(Témoins de contrôle)

Climatiseur

(Informations utiles et conseils d'utilisation)

Dispositif d'attelage

(Accrochage et raccordement de la remorque)

Détecteur de fatigue

(Détecteur de fatigue (pause recommandée))

Détecteur de pluie/de luminosité
Détection des piétons

(Détecteur de piétons)

Filtre à particules

(Témoins de contrôle)

Front Assist

(Système de surveillance périmétrique (Front Assist) avec fonction de freinage d'urgence City)

Glaces

(Glaces – Fonctions)

Prise de courant 230 volts

(Prises de courant dans le véhicule)

Protection des composants
Réception radio
Prises de courant
Réception radio et antenne

(Prises de courant)

Régulateur de distance

(Régulateur de distance (ACC))

Régulation des feux de route
Rétroviseurs extérieurs électriques

(Rétroviseurs extérieurs)

Système de protection proactive des occupants

(Système proactif de protection des occupants)

Système de surveillance périmétrique (Front Assist)

(Système de surveillance périmétrique (Front Assist) avec fonction de freinage d'urgence City)

Systèmes de contrôle des pneus
Témoin de contrôle du système de contrôle de l'état des pneus
Témoin du système de contrôle de la pression des pneus

(Témoin de contrôle du système de contrôle de l'état des pneus)

Toit en verre
Dysfonctionnement du moteur

(Témoins de contrôle)

Déclaration de conformité
Défaillance d'une ampoule

(Vue de face)

Dégivrage de barillets de serrures de portes

(Après une sortie tout-terrain)

Dégivrage de glace arrière

(Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant)

Dégivrage-désembuage

(Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant)

Climatiseur à commande manuelle

(Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant)

Système de chauffage et de ventilation

(Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant)

Démarrage de fortune

(Démarrage et arrêt du moteur)

Borne positive
Comment effectuer un démarrage de fortune
Prise de démarrage de fortune (borne positive)
Câbles de démarrage

(Comment effectuer un démarrage de fortune)

Prise de démarrage de fortune (borne positive)
Comment effectuer un démarrage de fortune
Prise de démarrage de fortune (borne positive)
Prise de démarrage de fortune (raccord à la masse)
Comment effectuer un démarrage de fortune
Prise de démarrage de fortune (raccord à la masse)
Procédure

(Comment effectuer un démarrage de fortune)

Raccord à la masse
Comment effectuer un démarrage de fortune
Prise de démarrage de fortune (raccord à la masse)
Démarrage en poussant le véhicule

(Démarrage et arrêt du moteur)

Démarrage par remorquage

(Vue de face)

Détecteur de fatigue

(Menu Réglages véhicule)

Activation

(Fonctionnement et utilisation)

Dysfonctionnement

(Déecteur de fatigue (pause recommandée))

Désactivation

(Fonctionnement et utilisation)

Fonctionnement

(Fonctionnement et utilisation)

Utilisation

(Fonctionnement et utilisation)

Déecteur de piétons

(Vue de face)

Déecteur de pluie/de luminosité

(Témoin de contrôle)

Détection des piétons

(Déecteur de piétons)

Détrompeur de ravitaillement

(Détrompeur de ravitaillement sur les véhicules à moteur diesel)

Déverrouillage

(Déverrouillage et verrouillage du véhicule de l'extérieur)

Avec Keyless Access

Alarme antivol

Déverrouillage ou verrouillage du véhicule avec le système

De l'extérieur

Dispositif de sécurité SAFE

Déverrouillage et verrouillage du véhicule de l'extérieur

De l'intérieur

(Déverrouillage et verrouillage du véhicule de l'intérieur)

E

E10

(Essence)

Easy Close

(Déverrouillage ou verrouillage du véhicule avec le système)

Easy Open

(Déverrouillage ou verrouillage du véhicule avec le système)

Eau dans le carburant

(Témoins d'alerte et de contrôle et indicateur de niveau de carburant)

EDS

(Systèmes d'assistance au freinage)

Emergency Assist

(Vue de face)

Activation

(Emergency Assist)

Désactivation

(Emergency Assist)

En cas d'urgence

(Partie supérieure de la console centrale)

Boîte de premiers secours

Kit de premiers secours, triangle de présignalisation, gilet rétro-réfléchissant et extincteur

Protection des occupants et du véhicule

Extincteur

Kit de premiers secours, triangle de présignalisation, gilet rétro-réfléchissant et extincteur

Protection des occupants et du véhicule

Liste de contrôle

(Protection des occupants et du véhicule)

Panne

(Protection des occupants et du véhicule)

Protection des occupants et du véhicule

Signal de détresse

(Protection des occupants et du véhicule)

Triangle de présignalisation

Kit de premiers secours, triangle de présignalisation, gilet rétro-réfléchissant et extincteur

Protection des occupants et du véhicule

Endommagements des pneus

(Utilisation des roues et des pneus)

Engagement d'un rapport

(Boîte DSG à double embrayage : engagement d'un rapport)

Engagement d'une vitesse

(Boîte mécanique : engagement d'une vitesse)

Enjoliveurs de roue

(À savoir sur les roues et pneus)

Capuchons des boulons de roue

(Capuchons des boulons de roue .)

Enjoliveur central

Enjoliveur de roue plein

Enregistreur de données de route

(Informations mémorisées dans les calculateurs)

Enrouleur automatique de ceinture

(Enrouleur automatique de ceinture, rétracteur de ceinture, limiteur d'effort de ceinture)

Entretien

(Ceintures de sécurité)

Entretien du véhicule

(Ceintures de sécurité)

Afficheurs

(Entretien et nettoyage de l'habitacle)

Antenne de glace

(Réception radio et antenne)

Assises équipées de chauffage

(Entretien et nettoyage de l'habitacle)

Baguettes décoratives

Après une sortie tout-terrain

Entretien et nettoyage de l'habitacle

Entretien et nettoyage extérieur du véhicule

À savoir sur les roues et pneus

(Après une sortie tout-terrain)

Balais d'essuie-glace

Après une sortie tout-terrain

Entretien et nettoyage extérieur du véhicule

Nettoyage et remplacement des balais d'essuie-glace

À savoir sur les roues et pneus

(Après une sortie tout-terrain)

Blocs de feux arrière

Après une sortie tout-terrain

Entretien et nettoyage extérieur du véhicule

À savoir sur les roues et pneus

(Après une sortie tout-terrain)

Capteurs

Après une sortie tout-terrain

Entretien et nettoyage extérieur du véhicule

À savoir sur les roues et pneus

(Après une sortie tout-terrain)

Ceintures de sécurité

(Entretien et nettoyage de l'habitacle)

Champ de vision de la caméra

Assistant de maintien de voie (Lane Assist)

Régulation des feux de route

Système de reconnaissance des panneaux de signalisation (Sign Assist)

(Régulation des feux de route)

Compartiment-moteur
Après une sortie tout-terrain
Entretien et nettoyage extérieur du véhicule
À savoir sur les roues et pneus

(Après une sortie tout-terrain)

Conservation (peinture du véhicule)
Entretien et nettoyage extérieur du véhicule
Lavage du véhicule
Cuir naturel

(Entretien et nettoyage de l'habitacle)

Extérieur
Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications
Après une sortie tout-terrain
Ceintures de sécurité
Entretien et nettoyage du véhicule
Entretien et nettoyage extérieur du véhicule
Essuie-glaces et lave-glace
Porte-boissons
Rangements
Système de sacs gonflables
Système d'aide au stationnement (ParkPilot)
À savoir sur les roues et pneus

(Ceintures de sécurité)

Films de protection
Après une sortie tout-terrain
Entretien et nettoyage extérieur du véhicule
À savoir sur les roues et pneus

(Après une sortie tout-terrain)

Films décoratifs
Après une sortie tout-terrain
Entretien et nettoyage extérieur du véhicule
À savoir sur les roues et pneus

(Après une sortie tout-terrain)

Garnitures de siège

(Entretien et nettoyage de l'habitacle)

Glaces de porte

(Entretien et nettoyage de l'habitacle)

Installations de lavage automatiques
Entretien et nettoyage extérieur du véhicule
Lavage du véhicule
Intérieur
Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications
Ceintures de sécurité
Entretien et nettoyage de l'habitacle
Entretien et nettoyage du véhicule
Essuie-glaces et lave-glace
Porte-boissons
Rangements
Système de sacs gonflables
Système d'aide au stationnement (ParkPilot)

(Ceintures de sécurité)

Joints en caoutchouc

(Entretien et nettoyage de l'habitacle)

Lavage du véhicule
Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications
Ceintures de sécurité
Entretien et nettoyage du véhicule
Essuie-glaces et lave-glace
Porte-boissons
Rangements
Système de sacs gonflables
Système d'aide au stationnement (ParkPilot)

(Ceintures de sécurité)

Lavage à la main
Entretien et nettoyage extérieur du véhicule
Lavage du véhicule
Lentilles de caméra
Après une sortie tout-terrain
Entretien et nettoyage extérieur du véhicule
À savoir sur les roues et pneus

(Après une sortie tout-terrain)

Lustrage (peinture du véhicule)
Entretien et nettoyage extérieur du véhicule
Lavage du véhicule
Nettoyeur haute pression
Entretien et nettoyage extérieur du véhicule
Lavage du véhicule
Peinture du véhicule
Après une sortie tout-terrain
Entretien et nettoyage extérieur du véhicule
À savoir sur les roues et pneus

(Après une sortie tout-terrain)

Pièces en matière plastique

(Entretien et nettoyage de l'habitacle)

Placages en bois

(Entretien et nettoyage de l'habitacle)

Position de maintenance
Essuie-glaces et lave-glace
Position de maintenance des essuie-glaces avant

(Essuie-glaces et lave-glace)

Projecteurs
Après une sortie tout-terrain
Entretien et nettoyage extérieur du véhicule
À savoir sur les roues et pneus

(Après une sortie tout-terrain)

Protection du soubassement
Après une sortie tout-terrain
Entretien et nettoyage extérieur du véhicule
À savoir sur les roues et pneus

(Après une sortie tout-terrain)

Roues
Après une sortie tout-terrain
Entretien et nettoyage extérieur du véhicule

À savoir sur les roues et pneus

(Après une sortie tout-terrain)

Similicuir

(Entretien et nettoyage de l'habitacle)

Sièges avec éléments de sacs gonflables

(Entretien et nettoyage de l'habitacle)

Sièges à réglage électrique

(Entretien et nettoyage de l'habitacle)

Sorties d'échappement

Après une sortie tout-terrain

Entretien et nettoyage extérieur du véhicule

À savoir sur les roues et pneus

(Après une sortie tout-terrain)

Surfaces en verre

Après une sortie tout-terrain

Entretien et nettoyage extérieur du véhicule

À savoir sur les roues et pneus

(Après une sortie tout-terrain)

Tissu en microfibres

(Entretien et nettoyage de l'habitacle)

Tissus

(Entretien et nettoyage de l'habitacle)

Utilisation hivernale

Entretien et nettoyage extérieur du véhicule

Lavage du véhicule

Éléments de commande

(Entretien et nettoyage de l'habitacle)

Éléments décoratifs

Après une sortie tout-terrain

Entretien et nettoyage de l'habitacle

Entretien et nettoyage extérieur du véhicule

À savoir sur les roues et pneus

(Après une sortie tout-terrain)

ESC

(Témoins d'alerte et de contrôle)

ESC Sport

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Escamotage du dossier de siège du passager avant

ESP

(Systèmes d'assistance au freinage)

Essence

(Témoins d'alerte et de contrôle et indicateur de niveau de carburant)

Additifs

(Essence)

Carburant

(Essence)

Indicateur de niveau de carburant

(Témoins d'alerte et de contrôle et indicateur de niveau de carburant)

Ravitaillement en carburant

Types

(Essence)

Essuie-glaces

(Vue de face)

Détecteur de pluie/de luminosité

Détecteur de pluie/de luminosité

Témoin de contrôle

Fonctions

(Fonctions des essuie-glaces)

Gicleurs de lave-glace dégivrants

(Fonctions des essuie-glaces)

Lave-projecteurs

(Fonctions des essuie-glaces)

Levier d'essuie-glace

Levier d'essuie-glace

Témoin de contrôle

Particularités

(Levier d'essuie-glace)

Position de maintenance

Essuie-glaces et lave-glace

Position de maintenance des essuie-glaces avant

(Essuie-glaces et lave-glace)

Rabattement des balais d'essuie-glace

Essuie-glaces et lave-glace

Position de maintenance des essuie-glaces avant

(Essuie-glaces et lave-glace)

Soulèvement des balais d'essuie-glace

Essuie-glaces et lave-glace

Position de maintenance des essuie-glaces avant

(Essuie-glaces et lave-glace)

ETC

(Lecteur de cartes de péage (ETC))

Event Data Recorder

(Informations mémorisées dans les calculateurs)

Explication de certains termes techniques

(Consignes de sécurité pour la conduite en tout-terrain)

Extincteur

(Conditions techniques)

F

Face avant du véhicule

(Faces avant du véhicule)

Angle d'attaque de 18

(Faces avant du véhicule)

Angle d'attaque de 25

(Faces avant du véhicule)

Avant standard

(Faces avant du véhicule)

Avant tout-terrain

(Faces avant du véhicule)

FAQs

(Questions et réponses)

Fenêtre de communication

(Pare-brise en verre athermique)

Fermeture

(Vue de côté)

Capot arrière

(Fermeture et verrouillage manuels du capot arrière)

Glaces

(Ouverture ou fermeture des glaces)

Portes

Fermeture ou ouverture d'urgence

Indications sur l'afficheur

Portes

Verrouillage centralisé et système de fermeture

Vue de côté

Vue d'ensemble de la porte du conducteur

(Vue de côté)

Store pare-soleil

(Ouverture ou fermeture du store pare-soleil)

Toit en verre

(Ouverture ou fermeture du toit en verre)

Fermeture confort

(Glaces – Fonctions)

Glaces

Dispositif antipincement des lève-glaces

Dispositif antipincement du toit en verre et du store pare-soleil

Glaces – Fonctions

Toit en verre

(Toit en verre – Fonctions)

Fermeture ou ouverture d'urgence

(Vue de côté)

Après un déclenchement de sac gonflable

(Verrouillage du véhicule après un déclenchement de sac gonflable)

Capot arrière

(Déverrouillage d'urgence du capot arrière)

Porte du conducteur

(Déverrouillage ou verrouillage manuel de la porte du conducteur)

Porte du passager avant

(Verrouillage manuel de la porte du passager avant et des portes arrière)

Portes arrière

(Verrouillage manuel de la porte du passager avant et des portes arrière)

Feu de plaque de police (DEL)

(Ampoules à DEL sur le véhicule)

Feux

(Témoins de contrôle)

Feux antibrouillard

(Témoins de contrôle)

Feux arrière de brouillard

(Témoins de contrôle)

Feux de braquage

(Éclairage et vision – Fonctions)

Feux de braquage statiques

(Éclairage et vision – Fonctions)

Feux de croisement

(Témoins de contrôle)

Feux de jour

(Éclairage et vision – Fonctions)

Feux de position

(Témoins de contrôle)

Feux de route

(Témoins de contrôle)

Feux de stationnement

(Témoins de contrôle)

Feux de stationnement continus

(Éclairage et vision – Fonctions)

Feux directionnels

(Éclairage et vision – Fonctions)

Filet de séparation

(Vue d'ensemble du coffre à bagages)

Filet à bagages

(Vue d'ensemble du coffre à bagages)

Films de protection

(Après une sortie tout-terrain)

Films décoratifs

(Après une sortie tout-terrain)

Filtre à particules

(Recommandation de rapport)

Dysfonctionnement

(Témoins de contrôle)

Particularités

(Gazole)

Recommandation de rapport

Régénération

(Filtre à particules)

Témoin de contrôle

(Témoins de contrôle)

Filtre à poussière et à pollen

(Informations utiles et conseils d'utilisation)

Fluides

Fonction Coming home

(Fonctions et (éclairage d'orientation))

Fonction de contre-braquage

(Informations concernant la direction)

Fonction de freinage d'urgence

(Frein de stationnement électronique)

Fonction de freinage d'urgence City

(Vue de face)

Fonction de massage dorsal

Fonction Leaving home

(Fonctions et (éclairage d'orientation))

Fonctions confort

(Informations mémorisées dans les calculateurs)

Fonctions des sièges

(Vue d'ensemble du coffre à bagages)

Frein

(Partie inférieure de la console centrale)

Activation du signal de détresse en cas de freinage d'urgence

(Protection des occupants et du véhicule)

Fonction de freinage d'urgence

(Frein de stationnement électronique)

Frein de stationnement

Frein de stationnement électronique

Stationnement

Témoins d'alerte et de contrôle

Frein de stationnement électronique

Frein de stationnement électronique

Stationnement

Témoins d'alerte et de contrôle

Liquide de frein

Liquide de frein

Témoins d'alerte et de contrôle

Niveau de liquide de frein

Liquide de frein

Témoins d'alerte et de contrôle

Plaquettes de frein

Informations sur les freins

Rodage

(Informations sur les freins)

Rodage des plaquettes de frein

Informations sur les freins

Rodage

(Informations sur les freins)

Servofrein

(Informations sur les freins)

Systèmes d'assistance au freinage

Témoin de contrôle

Frein de stationnement électronique

Témoins d'alerte et de contrôle

Témoin d'alerte

Frein de stationnement électronique

Témoins d'alerte et de contrôle

Vidange du liquide de frein

(Liquide de frein)

Frein de stationnement

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Frein de stationnement électronique

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Activation

(Frein de stationnement électronique)

Activation automatique

(Frein de stationnement électronique)

Désactivation

(Frein de stationnement électronique)

Désactivation automatique

(Frein de stationnement électronique)

Frein à main

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Freinage anticollisions multiples

(Systèmes d'assistance au freinage)

Freinage d'urgence

(Protection des occupants et du véhicule)

Front Assist

(Vue de face)

Affichages

Affichages

Utilisation du système de surveillance périmétrique (Front Assist)

(Affichages)

Capteur à radar
Dysfonctionnement

(Système de surveillance périmétrique (Front Assist) avec fonction de freinage d'urgence City)

Désactivation temporaire
Désactivation temporaire du système de surveillance périmétrique (Front Assist) dans les situations suivantes
Utilisation du système de surveillance périmétrique (Front Assist)
Détecteur de piétons
Menu Assistants
Menu Réglages véhicule
Régulateur de distance (ACC)
Système de surveillance périmétrique (Front Assist) avec fonction de freinage d'urgence City
Système proactif de protection des occupants
Témoins d'alerte et de contrôle
Vue de face
Fonction de freinage d'urgence City
Fonction de freinage d'urgence City
Menu Assistants
Menu Réglages véhicule
Régulateur de distance (ACC)
Système de surveillance périmétrique (Front Assist) avec fonction de freinage d'urgence City
Système proactif de protection des occupants
Témoins d'alerte et de contrôle
Vue de face
Limites du système
Utilisation
Détecteur de piétons
Utilisation du système de surveillance périmétrique (Front Assist)
Fusibles

(Questions et réponses)

Boîte à fusibles
Fusibles du véhicule
Remplacement des fusibles grillés

(Fusibles du véhicule)

Dans le compartiment-moteur

(Tableau des fusibles dans le compartiment-moteur)

Dans le tableau de bord

(Tableau des fusibles dans le tableau de bord)

Détection des fusibles grillés

(Remplacement des fusibles grillés)

Mesures préalables au remplacement

(Remplacement des fusibles grillés)

Remplacement

(Remplacement des fusibles grillés)

Repère-couleur

(Fusibles du véhicule)

Versions

(Fusibles du véhicule)

G

Galerie porte-bagages

(Vue de côté)

Garde au sol

(Explication de certains termes techniques)

Garnitures de siège

(Entretien et nettoyage de l'habitacle)

Gazole

(Témoins d'alerte et de contrôle et indicateur de niveau de carburant)

Biogazole

(Gazole)

Détrompeur de ravitaillement

(Détrompeur de ravitaillement sur les véhicules à moteur diesel)

Gazole d'hiver

(Gazole)

Indicateur de niveau de carburant

(Témoins d'alerte et de contrôle et indicateur de niveau de carburant)

Préchauffage du filtre

(Gazole)

Ravitaillement en carburant
Réchauffeur additionnel

(Gazole)

Gazole d'hiver

(Gazole)

Gestion moteur

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Gilet rétro-réfléchissant

(Kit de premiers secours, triangle de présignalisation, gilet rétro-réfléchissant et extincteur)

Glaces

(Vue d'ensemble de la porte du conducteur)

Abaissement automatique

(Glaces – Fonctions)

Dispositif antipincement

(Dispositif antipincement des lève-glaces)

Dysfonctionnement

(Glaces – Fonctions)

Dégivrage-désembuage (climatiseur)

(Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant)

Dégivrage-désembuage (système de chauffage et de ventilation)

(Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant)

Fermeture confort

Dispositif antipincement des lève-glaces

Dispositif antipincement du toit en verre et du store pare-soleil

Glaces – Fonctions

Ouverture confort

Dispositif antipincement des lève-glaces

Dispositif antipincement du toit en verre et du store pare-soleil

Glaces – Fonctions

Ouverture ou fermeture

(Ouverture ou fermeture des glaces)

Remontée et abaissement automatiques

(Glaces – Fonctions)

Touches

(Ouverture ou fermeture des glaces)

Glaces de porte

(Entretien et nettoyage de l'habitacle)

GRA

(Vue d'ensemble du côté conducteur)

G 12 plus

(Spécifications du liquide de refroidissement)

G 12 plus-plus

(Spécifications du liquide de refroidissement)

G 13

(Spécifications du liquide de refroidissement)

H

Habitacle

(Vue d'ensemble du coffre à bagages)

Hayon

(Vue de derrière)

Huile-moteur

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Appoint

Contrôle du niveau d'huile-moteur et appoint d'huile-moteur

Témoins d'alerte et de contrôle

Consommation

Consommation d'huile-moteur

Contrôle du niveau d'huile-moteur et appoint d'huile-moteur

Contrôle du niveau d'huile

Contrôle du niveau d'huile-moteur et appoint d'huile-moteur

Témoins d'alerte et de contrôle

Jauge

Contrôle du niveau d'huile-moteur et appoint d'huile-moteur

Témoins d'alerte et de contrôle

Orifice de remplissage

Contrôle du niveau d'huile-moteur et appoint d'huile-moteur

Témoins d'alerte et de contrôle

Spécifications

(Spécifications de l'huile-moteur)

Témoin de contrôle

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Témoin d'alerte

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Vidange

(Vidange d'huile-moteur)

I

Identification du véhicule

(Vue de face)

Immobilisation

(Protection des occupants et du véhicule)

Indicateur de maintenance

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Indicateur de niveau de carburant

(Témoins d'alerte et de contrôle et indicateur de niveau de carburant)

Indicateur de température

(Indicateur de température de liquide de refroidissement et témoin d'alerte)

Indicateur de trajectoire

(Signaux sonores et affichages sur l'écran du système d'aide au stationnement (ParkPilot))

Indicateur multifonction

(Vue d'ensemble de la structure du menu)

Indicateurs d'usure

(Profondeur des sculptures et indicateurs d'usure)

Indication d'état de la coupure d'alimentation des cylindres (ACT)

(Indications sur l'afficheur)

Indications sur l'afficheur

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Indice d'octane

(Essence)

Informations mémorisées dans les calculateurs
Informations pour le consommateur

(Vue de côté)

Installation en deuxième monte

(Installation en deuxième monte d'émetteurs-récepteurs)

Interface pour téléphone mobile

(Vue d'ensemble de la structure du menu)

ISOFIX

(Vue d'ensemble du coffre à bagages)

J

Jantes

Anneau vissé

(Jantes)

Identification

(Jantes)

Éléments enjoliveurs vissés

(Jantes)

Jauge d'huile

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Jeu de clés du véhicule

(Personnalisation)

Joints en caoutchouc

(Entretien et nettoyage de l'habitacle)

K

Keyless Access

(Déverrouillage ou verrouillage du véhicule avec le système)

Bouton de démarrage

Déverrouillage ou verrouillage du véhicule

Alarme antivol

Déverrouillage ou verrouillage du véhicule avec le système
Easy Close
Alarme antivol
Déverrouillage ou verrouillage du véhicule avec le système
Easy Open
Alarme antivol
Déverrouillage ou verrouillage du véhicule avec le système
Keyless-Go

(Bouton de démarrage)

Particularités

(Déverrouillage ou verrouillage du véhicule avec le système)

Press & Drive
Alarme antivol
Déverrouillage ou verrouillage du véhicule avec le système
Kick-down

(Démarrage et arrêt du moteur)

Kit de crevaision

(À savoir sur les roues et pneus)

Colmatage des pneus

(Colmatage et gonflage des pneus)

Composition

(Composition du kit de crevaision)

Contrôle après 10 minutes
Colmatage et gonflage des pneus
Contrôle après un parcours de 10 minutes

(Colmatage et gonflage des pneus)

Endommagement de plusieurs pneus

(Kit de crevaision)

Gonflage des pneus

(Colmatage et gonflage des pneus)

Non-utilisation
Kit de crevaision
Mesures préalables

(Kit de crevaision)

Opérations préliminaires

(Mesures préalables)

Kit de premiers secours

(Protection des occupants et du véhicule)

Kit de réparation des pneus

(À savoir sur les roues et pneus)

L

Lampes de lecture

(Plafonniers et lampes de lecture)

Lane Assist

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Lavage du véhicule

(Vue de face)

Capteurs

Assistant aux manœuvres avec remorque (Trailer Assist)

Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)

Menu Réglages véhicule

Partie inférieure de la console centrale

Passage des rapports

Système d'aide au stationnement (ParkPilot)

Vue de derrière

Vue de face

Entretien du véhicule

Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications

Ceintures de sécurité

Entretien et nettoyage du véhicule

Essuie-glaces et lave-glace

Porte-boissons

Rangements

Système de sacs gonflables

Système d'aide au stationnement (ParkPilot)

(Ceintures de sécurité)

Particularités

(Déverrouillage ou verrouillage du véhicule avec le système)

Rabattement des rétroviseurs

(Rétroviseurs extérieurs)

Lave-glace

(Vue de face)

Lecteur de cartes de péage

(Lecteur de cartes de péage (ETC))

Activation

(Description des fonctions)

Carte ETC

(Description des fonctions)

Lecteur de CD

(Boîte à gants)

Lecteur de DVD

(Boîte à gants)

Lentilles de caméra

(Après une sortie tout-terrain)

Lettres-repères moteur

(Identification du véhicule)

Levage du véhicule

(Points de prise pour le levage du véhicule avec un pont élévateur)

Liste de contrôle

(Levage du véhicule à l'aide du cric)

Pont élévateur

(Points de prise pour le levage du véhicule avec un pont élévateur)

À l'aide du cric

Changement de roue

Levage du véhicule à l'aide du cric

Levier de l'inverseur-codes

(Témoins de contrôle)

Levier des clignotants

(Témoins de contrôle)

Levier d'ouverture de porte

(Vue de côté)

Light Assist

(Témoins de contrôle)

Ligne de plus grande pente

(Explication de certains termes techniques)

Limiteur de vitesse

(Affichages et témoins d'alerte et de contrôle)

Affichages

(Affichages et témoins d'alerte et de contrôle)

Témoin de contrôle

(Affichages et témoins d'alerte et de contrôle)

Témoin d'alerte

(Affichages et témoins d'alerte et de contrôle)

Utilisation

(Utilisation du limiteur de vitesse)

Limiteur d'effort de ceinture

(Enrouleur automatique de ceinture, rétracteur de ceinture, limiteur d'effort de ceinture)

Liquide de frein

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Liquide de lave-glace

(Témoin de contrôle)

Appoint

Contrôle et appoint de liquide de lave-glace

Témoin de contrôle

Contrôle

Contrôle et appoint de liquide de lave-glace

Témoin de contrôle

Nettoyants pour glaces

(Contrôle et appoint de liquide de lave-glace)

Produit de nettoyage

(Contrôle et appoint de liquide de lave-glace)

Témoin de contrôle

Liquide de refroidissement

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Appoint

Indicateur de température de liquide de refroidissement et témoin d'alerte

Vérification du niveau de liquide de refroidissement et appoint

(Indicateur de température de liquide de refroidissement et témoin d'alerte)

G 11

Spécifications du liquide de refroidissement

Vérification du niveau de liquide de refroidissement et appoint

(Spécifications du liquide de refroidissement)

G 12

Spécifications du liquide de refroidissement

Vérification du niveau de liquide de refroidissement et appoint

(Spécifications du liquide de refroidissement)

G 12 plus

Spécifications du liquide de refroidissement

Vérification du niveau de liquide de refroidissement et appoint

(Spécifications du liquide de refroidissement)

G 12 plus-plus

Spécifications du liquide de refroidissement

Vérification du niveau de liquide de refroidissement et appoint

(Spécifications du liquide de refroidissement)

G 13

Spécifications du liquide de refroidissement

Vérification du niveau de liquide de refroidissement et appoint

(Spécifications du liquide de refroidissement)

Indicateur de température

(Indicateur de température de liquide de refroidissement et témoin d'alerte)

Orifice de remplissage

Indicateur de température de liquide de refroidissement et témoin d'alerte

Vérification du niveau de liquide de refroidissement et appoint

(Indicateur de température de liquide de refroidissement et témoin d'alerte)

Spécifications

Spécifications du liquide de refroidissement

Vérification du niveau de liquide de refroidissement et appoint

(Spécifications du liquide de refroidissement)

Témoin de contrôle

(Indicateur de température de liquide de refroidissement et témoin d'alerte)

Témoin d'alerte

(Indicateur de température de liquide de refroidissement et témoin d'alerte)

Vérification du niveau de liquide de refroidissement

Indicateur de température de liquide de refroidissement et témoin d'alerte

Vérification du niveau de liquide de refroidissement et appoint

(Indicateur de température de liquide de refroidissement et témoin d'alerte)

Liste de contrôle

(Préparatifs de départ et sécurité de conduite)

Accessoires utiles en tout-terrain

(Accessoires utiles pour la conduite en tout-terrain)

Appoint d'huile-moteur

(Contrôle du niveau d'huile-moteur et appoint d'huile-moteur)

Après une sortie tout-terrain

Assistant aux manœuvres avec remorque (Trailer Assist)

(Utilisation de l'assistant aux manœuvres avec remorque)

Avant la première utilisation

(Avant la première sortie tout-terrain)

Avant toute intervention dans le compartiment-moteur

(Préparation du véhicule avant toute intervention dans le compartiment-moteur)

Avant une sortie tout-terrain

Ceintures de sécurité

(Utilisation des ceintures de sécurité)

Contrôle du niveau d'huile

(Contrôle du niveau d'huile-moteur et appoint d'huile-moteur)

Contrôles lors du ravitaillement en carburant

En cas de panne

(Protection des occupants et du véhicule)

En cas d'urgence

(Protection des occupants et du véhicule)

Kit de crevaison

(Mesures préalables)

Levage du véhicule avec un cric

(Levage du véhicule à l'aide du cric)

Mesures préalables au changement de roue
Préparatifs de départ

(Préparatifs de départ et sécurité de conduite)

Remplacement des ampoules

(Informations relatives au remplacement des ampoules)

Système de vision périphérique
Sécurité de conduite

(Préparatifs de départ et sécurité de conduite)

Voyages à l'étranger

(Conduite à l'étranger)

Lève-glaces électriques

(Vue d'ensemble de la porte du conducteur)

M

MEDIA-IN

(Rangements)

MFA

(Vue d'ensemble de la structure du menu)

Miroir de courtoisie

(Pare-soleil)

Mise au rebut

(Enrouleur automatique de ceinture, rétracteur de ceinture, limiteur d'effort de ceinture)

Rétracteur de ceinture
Enrouleur automatique de ceinture, rétracteur de ceinture, limiteur d'effort de ceinture
Maintenance et mise au rebut des rétracteurs de ceintures

(Enrouleur automatique de ceinture, rétracteur de ceinture, limiteur d'effort de ceinture)

Système de sacs gonflables

(Reprise des véhicules hors d'usage et mise au rebut)

Véhicules hors d'usage

(Reprise des véhicules hors d'usage et mise au rebut)

Mobile (téléphone de voiture)

(Utilisation d'un téléphone mobile à bord du véhicule sans raccord à l'antenne extérieure)

Mode de recyclage de l'air ambiant

(Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant)

Activation

Commande du Climatronic à l'aide du système d'infodivertissement

Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant

Mode de recyclage de l'air ambiant

(Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant)

Désactivation

Commande du Climatronic à l'aide du système d'infodivertissement

Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant

Mode de recyclage de l'air ambiant

(Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant)

Fonctionnement

Commande du Climatronic à l'aide du système d'infodivertissement

Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant

Mode de recyclage de l'air ambiant

(Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant)

Mode recyclage de l'air ambiant

(Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant)

Climatiseur

(Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant)

Système de chauffage et de ventilation

(Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant)

Mode voyage

(Éclairage et vision – Fonctions)

Modifications apportées au véhicule

(Ceintures de sécurité)

Autocollants

(Autocollants et plaquettes)

Plaquettes

(Autocollants et plaquettes)

Modifications techniques

(Réparations et modifications techniques)

Autocollants

(Autocollants et plaquettes)

Plaquettes

(Autocollants et plaquettes)

Pont élévateur

(Points de prise pour le levage du véhicule avec un pont élévateur)

Moniteur Think Blue.
Montre analogique

(Indications sur l'afficheur)

Montre numérique

(Indications sur l'afficheur)

Moteur

(Démarrage et arrêt du moteur)

Bruits

(Démarrage du moteur)

Moteur irrégulier
Carburant
Commande du Climatronic à l'aide du système d'infodivertissement
Démarrage et arrêt du moteur
Filtre à particules
Gestion moteur et épuration des gaz d'échappement
Ravitaillement en carburant
Témoins d'alerte et de contrôle et indicateur de niveau de carburant
Épuration des gaz d'échappement pour véhicules à moteur diesel (AdBlue)

(Démarrage et arrêt du moteur)

Rodage
Moteur et contact d'allumage

(Vue d'ensemble du côté conducteur)

Antidémarrage
Antidémarrage électronique
Témoins de contrôle
Arrêt du moteur avec le système Keyless Access

(Arrêt du moteur)

Clé de véhicule non appropriée

(Contact-démarrateur)

Contact-démarrateur
Coupure du contact d'allumage avec le système Keyless Access

(Bouton de démarrage)

Démarrage du moteur
Démarrage du moteur
Témoins de contrôle
Témoins d'alerte et de contrôle
Démarrage du moteur avec le système Keyless Access

(Bouton de démarrage)

Prises de courant 12 volts

(Prises de courant)

Préchauffage
Démarrage du moteur
Témoins de contrôle
Témoins d'alerte et de contrôle
Établissement du contact d'allumage avec le système Keyless Access

(Bouton de démarrage)

Moteur neuf

(Rodage)

Moteurs diesel
Moteurs à essence
Multi Collision Brake

(Systèmes d'assistance au freinage)

Mémoire de données

(Informations mémorisées dans les calculateurs)

Mémoire d'événements

(Informations mémorisées dans les calculateurs)

Fiche de raccordement

(Informations mémorisées dans les calculateurs)

Lecture

(Informations mémorisées dans les calculateurs)

voir Mémoire d'événements

(Informations mémorisées dans les calculateurs)

Mémorisation de données pendant la marche du véhicule

(Informations mémorisées dans les calculateurs)

N

Nettoyage

(Ceintures de sécurité)

Nombre de places assises

(Réglage de la position du siège)

Numéro de châssis

(Vue de face)

Numéro de code

(Composition)

Numéro d'identification du véhicule

(Vue de face)

O

Opérations préliminaires

(Préparatifs de départ et sécurité de conduite)

Appoint de liquide de refroidissement
Indicateur de température de liquide de refroidissement et témoin d'alerte
Vérification du niveau de liquide de refroidissement et appoint

(Indicateur de température de liquide de refroidissement et témoin d'alerte)

Appoint d'huile-moteur
Contrôle du niveau d'huile-moteur et appoint d'huile-moteur
Témoins d'alerte et de contrôle
Avant chaque départ

(Préparatifs de départ et sécurité de conduite)

Batterie

(Contrôle du niveau d'électrolyte de la batterie)

Changement de roue
Changement de roue
Mesures préalables au changement de roue
Contrôle du niveau d'huile
Contrôle du niveau d'huile-moteur et appoint d'huile-moteur
Témoins d'alerte et de contrôle
Kit de crevaillon

(Mesures préalables)

Remplacement des ampoules
Changement des ampoules situés dans le pare-chocs avant (version R-Line)
Informations relatives au remplacement des ampoules
Remplacement des ampoules dans le pare-chocs avant
Remplacement des ampoules du bloc de feux arrière dans la carrosserie
Remplacement des ampoules du projecteur halogène avant

(Informations relatives au remplacement des ampoules)

Travaux dans le compartiment-moteur

(Préparation du véhicule avant toute intervention dans le compartiment-moteur)

Vérification du niveau de liquide de refroidissement
Indicateur de température de liquide de refroidissement et témoin d'alerte
Vérification du niveau de liquide de refroidissement et appoint

(Indicateur de température de liquide de refroidissement et témoin d'alerte)

Outil

(Vue d'ensemble du coffre à bagages)

Outillage de bord

(Vue d'ensemble du coffre à bagages)

Cales pliantes
Cales pliantes
Composition
Composition
Logement
Ouverture

(Vue de côté)

Capot arrière

(Déverrouillage et ouverture manuels du capot arrière)

Glaces

(Ouverture ou fermeture des glaces)

Portes

Fermeture ou ouverture d'urgence

Indications sur l'afficheur

Portes

Verrouillage centralisé et système de fermeture

Vue de côté

Vue d'ensemble de la porte du conducteur

(Vue de côté)

Store pare-soleil

(Ouverture ou fermeture du store pare-soleil)

Toit en verre

(Ouverture ou fermeture du toit en verre)

Ouverture confort

(Glaces – Fonctions)

Glaces

Dispositif antipincement des lève-glaces

Dispositif antipincement du toit en verre et du store pare-soleil

Glaces – Fonctions

Toit en verre

(Toit en verre – Fonctions)

Ouverture individuelle de porte

(Verrouillage centralisé)

Ouverture ou fermeture d'urgence

(Déverrouillage d'urgence du blocage du levier sélecteur)

P

Palettes

(Boîte DSG à double embrayage : engagement d'un rapport)

Panne

(Protection des occupants et du véhicule)

Pare-brise

(Régulation des feux de route)

Contrôle de l'état

Assistant de maintien de voie (Lane Assist)

Régulation des feux de route

Système de reconnaissance des panneaux de signalisation (Sign Assist)

(Régulation des feux de route)

Dégivrable

(Pare-brise en verre athermique)

En verre athermique

(Pare-brise en verre athermique)

Remplacement (remarque)

(Réparations et modifications techniques)

Réparation (remarque)

(Réparations et modifications techniques)

Réparation des impacts de gravillonnage (remarque)

(Réparations et modifications techniques)

À revêtement métallique

(Pare-brise en verre athermique)

Pare-brise dégivreur sans fil et réfléchissant les rayons infrarouges

(Pare-brise en verre athermique)

Pare-brise réfléchissant les rayons infrarouges

(Pare-brise en verre athermique)

Pare-brise à revêtement métallique

(Pare-brise en verre athermique)

Pare-soleil

Park Assist

(Vue de face)

ParkPilot

(Vue de face)

Particularités

(Vue de face)

Ampoules à décharge (Ampoules au xénon)

Questions et réponses

Remplacement des ampoules

Témoins de contrôle

Témoins d'alerte et de contrôle

Vue de derrière

Vue de face

Éclairage

(Vue de face)

Chauffage stationnaire

(Activation et désactivation du chauffage stationnaire)

Conduite avec une remorque

Conduite en eau salée

(Passages à gué)

Débranchement de la batterie

(Indicateur de maintenance)

Dégagement de fumée

Activation et désactivation du chauffage stationnaire

Gazole

(Activation et désactivation du chauffage stationnaire)

Démarrage en poussant le véhicule

(Démarrage et arrêt du moteur)

Démarrage par remorquage

Conseils relatifs au démarrage par remorquage

Démarrage et arrêt du moteur

Désactivation de la fonction Auto Hold

(Fonction Auto Hold)

Essuie-glaces

(Lever d'essuie-glace)

Filtre à particules

(Gazole)

Immobilisations prolongées

(Verrouillage centralisé et système de fermeture)

Installation de lavage

Entretien et nettoyage extérieur du véhicule

Lavage du véhicule

Keyless Access

(Déverrouillage ou verrouillage du véhicule avec le système)

Lavage du véhicule

(Déverrouillage ou verrouillage du véhicule avec le système)

Lavage à la main

Entretien et nettoyage extérieur du véhicule

Lavage du véhicule

Mode voyage

Adaptation des projecteurs (mode voyage)

Régulation des feux de route

Éclairage et vision – Fonctions

Moteur avec à-coups

Carburant

Commande du Climatronic à l'aide du système d'infodivertissement

Démarrage et arrêt du moteur

Filtre à particules

Gestion moteur et épuration des gaz d'échappement

Ravitaillement en carburant

Témoins d'alerte et de contrôle et indicateur de niveau de carburant

Épuration des gaz d'échappement pour véhicules à moteur diesel (AdBlue)

(Démarrage et arrêt du moteur)

Moteur irrégulier

Carburant

Commande du Climatronic à l'aide du système d'infodivertissement

Démarrage et arrêt du moteur
Filtre à particules
Gestion moteur et épuration des gaz d'échappement
Ravitaillement en carburant
Témoins d'alerte et de contrôle et indicateur de niveau de carburant
Épuration des gaz d'échappement pour véhicules à moteur diesel (AdBlue)

(Démarrage et arrêt du moteur)

Nettoyeur haute pression
Boule à déverrouillage électrique
Entretien et nettoyage extérieur du véhicule
Lavage du véhicule

(Boule à déverrouillage électrique)

Protection des composants
Rabattement des rétroviseurs

(Rétroviseurs extérieurs)

Ravitaillement en gazole

(Détrompeur de ravitaillement sur les véhicules à moteur diesel)

Remorquage
Comment effectuer un démarrage de fortune
Conseils relatifs au remorquage
Direction
Démarrage et arrêt du moteur
Gestion moteur et épuration des gaz d'échappement
Remorquage et démarrage par remorquage
Vue de derrière
Vue de face
Retrait de la clé du véhicule

(Contact-démarrreur)

Réception radio

(Réception radio et antenne)

Stationnement
Cotes
Freinage, arrêt et stationnement
Stationnement

(Freinage, arrêt et stationnement)

Système d'aide au stationnement (ParkPilot)

(Utilisation du système d'aide au stationnement (ParkPilot))

Vision périphérique (Area View)

(Conseils d'utilisation)

Passage des rapports

(Vue d'ensemble du côté conducteur)

Avec la commande Tiptronic
Boîte DSG à double embrayage : engagement d'un rapport
Conduite avec la boîte DSG à double embrayage
Passage des rapports avec la commande Tiptronic
Recommandation de rapport

(Boîte DSG à double embrayage : engagement d'un rapport)

Boîte DSG à double embrayage

(Boîte DSG à double embrayage : engagement d'un rapport)

Boîte mécanique

(Boîte mécanique : engagement d'une vitesse)

Déverrouillage d'urgence du levier sélecteur

(Déverrouillage d'urgence du blocage du levier sélecteur)

Engagement d'un rapport (boîte DSG à double embrayage)

(Boîte DSG à double embrayage : engagement d'un rapport)

Engagement d'une vitesse (boîte mécanique)

(Boîte mécanique : engagement d'une vitesse)

Recommandation de rapport

Témoins d'alerte et de contrôle

Passages à gué

(Passages à gué sur routes)

Passages à gué en eau salée

(Passages à gué sur routes)

Patères

(Autres rangements)

Pause recommandée

(Menu Réglages véhicule)

Activation

(Fonctionnement et utilisation)

Désactivation

(Fonctionnement et utilisation)

Fonctionnement

(Fonctionnement et utilisation)

Utilisation

(Fonctionnement et utilisation)

Peinture du véhicule

(Après une sortie tout-terrain)

Performances du véhicule

(Chargement de la remorque)

Personnalisation

Gestion des utilisateurs

Personnalisation
Siège à mémoire

(Personnalisation)

Réglages
Personnalisation
Siège à mémoire

(Personnalisation)

Pharmacie

(Protection des occupants et du véhicule)

Pièces de rechange

(Accessoires et pièces de rechange)

Pièces en matière plastique

(Entretien et nettoyage de l'habitacle)

Pièces rapportées et superstructures

(Réparations et modifications techniques)

Places assises

(Réglage de la position du siège)

Plafonnier

(Plafonniers et lampes de lecture)

Plage arrière

(Menu Réglages véhicule)

Plancher modulable de coffre à bagages

(Couvre-coffre)

Extension vers le bas
Couvre-coffre
Plancher modulable de coffre à bagages

(Couvre-coffre)

Système de rangement
Plaque du constructeur

(Vue de face)

Plaquettes

(Autocollants et plaquettes)

Pneu crevé

(À savoir sur les roues et pneus)

Pneus

(Vue d'ensemble du coffre à bagages)

Pneus anciens

(Utilisation des roues et des pneus)

Pneus asymétriques

(Marquage des pneus et type de pneu)

Pneus d'hiver

(Marquage des pneus et type de pneu)

Limitation de vitesse

(Pneus d'hiver)

Transmission intégrale

(Pneus d'hiver)

Pneus neufs

(Pneus neufs et remplacement des pneus)

Pneus tous temps

(Marquage des pneus et type de pneu)

Pneus à profil unidirectionnel

(Marquage des pneus et type de pneu)

Poids sur flèche

(Traction d'une remorque)

Poids total en charge

(Chargement de la remorque)

Poids tracté

(Chargement de la remorque)

Chargement de la remorque
Maximal autorisé

(Remarques relatives aux caractéristiques techniques)

Poids à vide

(Chargement de la remorque)

Pont élévateur

(Points de prise pour le levage du véhicule avec un pont élévateur)

Port USB

(Rangements)

Porte du conducteur

(Vue d'ensemble de la porte du conducteur)

Porte-bagages

(Vue de côté)

Porte-boissons

(Vue d'ensemble de la porte du conducteur)

Accoudoir central arrière

(Porte-boissons dans l'accoudoir central arrière)

Bouteilles

(Porte-boissons)

Console centrale avant

(Porte-boissons dans la console centrale avant)

Porte-vélos

(Montage d'un porte-vélos sur la boule à basculement mécanique)

Charge maximale

(Montage d'un porte-vélos sur la boule à basculement mécanique)

Montage sur la boule à basculement mécanique

(Montage d'un porte-vélos sur la boule à basculement mécanique)

Portes

(Vue de côté)

Affichage

Affichages

(Affichage)

Fermeture ou ouverture d'urgence

(Déverrouillage ou verrouillage manuel de la porte du conducteur)

Sécurité enfants

Position assise

(Risque lié à une mauvaise position assise)

Position de maintenance des essuie-glaces avant

(Essuie-glaces et lave-glace)

Poste de conduite

(Vue d'ensemble du côté conducteur)

Press & Drive

(Déverrouillage ou verrouillage du véhicule avec le système)

voir Keyless Access

Alarme antivol

Déverrouillage ou verrouillage du véhicule avec le système

voir également Keyless Access

Alarme antivol
Déverrouillage ou verrouillage du véhicule avec le système
Pression de gonflage des pneus
Contrôle

(Pression de gonflage des pneus)

Pression de gonflage des pneus confort

(Pression de gonflage des pneus)

Roue de secours

(Pression de gonflage des pneus)

Roue d'urgence

(Pression de gonflage des pneus)

Pression de gonflage des pneus confort

(Pression de gonflage des pneus)

Principe physique d'une collision frontale

(Collisions frontales et lois de la physique)

Prises de courant

(Partie arrière de la console centrale)

12 volts

(Prises de courant dans le véhicule)

230 volts

(Prises de courant dans le véhicule)

Dysfonctionnement

(Prises de courant dans le véhicule)

Remorque

(Accrochage et raccordement de la remorque)

Profils d'information

(Vue d'ensemble des cadrans de l'Active Info Display (combiné d'instruments numérique))

Profondeur des sculptures

(Profondeur des sculptures et indicateurs d'usure)

Programme électronique de stabilisation (ESC)

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Programmes d'application

(Programmes d'application (apps))

Projecteur antibrouillard (R-Line)

(Changement des ampoules situés dans le pare-chocs avant (version R-Line))

Projecteur avant (DEL)

(Ampoules à DEL sur le véhicule)

Projecteurs

(Éclairage et vision – Fonctions)

Entretien/nettoyage

Après une sortie tout-terrain

Entretien et nettoyage extérieur du véhicule

À savoir sur les roues et pneus

(Après une sortie tout-terrain)

Lave-projecteurs

(Fonctions des essuie-glaces)

Voyages à l'étranger

Adaptation des projecteurs (mode voyage)

Régulation des feux de route

Éclairage et vision – Fonctions

Projecteurs antibrouillard

(Témoins de contrôle)

Protection anti-soulèvement

(Alarme antivol)

Protection contre le soleil

(Symboles dans le ciel de pavillon)

Protection des composants

Protection du soubassement

(Après une sortie tout-terrain)

Protection offerte par les ceintures de sécurité

Protection proactive des occupants

(Enrouleur automatique de ceinture, rétracteur de ceinture, limiteur d'effort de ceinture)

Protection volumétrique

(Alarme antivol)

Préchauffage

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Préchauffage du filtre

(Gazole)

Préparatifs de départ

(Préparatifs de départ et sécurité de conduite)

Prêt du véhicule

(Services Volkswagen Car-Net)

Pédales

(Position assise correcte)

Q

Que faire si... ?

(Questions et réponses)

Questions et réponses

Qu'arrive-t-il aux occupants qui ne portent pas leur ceinture ?

R

R-Line

(Montage de l'œillet de remorquage à l'avant (R-Line))

Raccord de diagnostic

(Informations mémorisées dans les calculateurs)

Raccord à la masse

(Prise de démarrage de fortune (raccord à la masse))

Radiocommande (chauffage stationnaire)

(Activation et désactivation du chauffage stationnaire)

Range-lunettes

(Rangement dans la console de pavillon (range-lunettes))

Rangement des bagages

Rangement pour Livre de Bord

(Boîte à gants)

Rangements

(Vue d'ensemble de la porte du conducteur)

Accoudoir central avant

(Rangement dans l'accoudoir central avant)

Autres rangements

Boîte à gants

Console de pavillon

Rangement dans la console de pavillon (range-lunettes)

Rangements dans la console de pavillon

(Rangement dans la console de pavillon (range-lunettes))

Côté conducteur

(Rangement côté conducteur)

Côté passager avant

(Boîte à gants)

Livre de Bord

(Boîte à gants)

Plancher modulable de coffre à bagages
Couvre-coffre
Plancher modulable de coffre à bagages

(Couvre-coffre)

Range-lunettes

(Rangement dans la console de pavillon (range-lunettes))

Range-monnaie

(Rangement côté conducteur)

Tableau de bord

(Rangement dans le tableau de bord)

Tablette escamotable
Porte-boissons
Tablette escamotable
Tiroirs
Éclaireur de boîte à gants

(Plafonniers et lampes de lecture)

Ravitaillement en carburant

(Vue de côté)

Contrôles lors du ravitaillement en carburant
Détrompeur de ravitaillement

(Détrompeur de ravitaillement sur les véhicules à moteur diesel)

E10

(Essence)

Essence

(Ravitaillement en carburant)

Gazole

(Ravitaillement en carburant)

Indicateur de niveau de carburant

(Témoins d'alerte et de contrôle et indicateur de niveau de carburant)

Trappe à carburant

(Ravitaillement en carburant)

Témoin de contrôle

(Témoins d'alerte et de contrôle et indicateur de niveau de carburant)

à la station-service
Activation et désactivation du chauffage stationnaire
Carburant
Démarrage et arrêt du moteur
Gestion moteur et épuration des gaz d'échappement
Préparatifs de départ et sécurité de conduite

Questions et réponses
Ravitaillement en carburant
Témoins d'alerte et de contrôle
Vue de côté
Vue d'ensemble des cadrans (combiné d'instruments analogique)
Vue d'ensemble des cadrans de l'Active Info Display (combiné d'instruments numérique)

(Vue de côté)

Rear Traffic Alert

(Vue de côté)

Rear View

(Vue de derrière)

Recherche de dysfonctionnements

(Questions et réponses)

Recherche de défauts

(Questions et réponses)

Recherche de problèmes

(Questions et réponses)

Recommandation de rapport
Recommandations pour la conduite
Roue de secours

(Roue de secours ou roue d'urgence)

Roue d'urgence

(Roue de secours ou roue d'urgence)

Remorquage

(Vue de face)

Barre de remorquage
Conseils relatifs au remorquage
Montage de l'œillet de remorquage à l'arrière
Montage de l'œillet de remorquage à l'avant

(Conseils relatifs au remorquage)

Boîte automatique
Conseils relatifs au remorquage
Montage de l'œillet de remorquage à l'arrière
Montage de l'œillet de remorquage à l'avant

(Conseils relatifs au remorquage)

Boîte mécanique

(Conseils relatifs au remorquage)

Consignes de conduite

(Consignes de conduite lors du remorquage)

Câble de remorquage
Conseils relatifs au remorquage

Montage de l'œillet de remorquage à l'arrière
Montage de l'œillet de remorquage à l'avant

(Conseils relatifs au remorquage)

De votre véhicule

(Conseils relatifs au remorquage)

D'un autre véhicule

(Conseils relatifs au remorquage)

Interdiction de remorquage
Conseils relatifs au remorquage
Montage de l'œillet de remorquage à l'arrière
Montage de l'œillet de remorquage à l'avant

(Conseils relatifs au remorquage)

Particularités
Comment effectuer un démarrage de fortune
Conseils relatifs au remorquage
Direction
Démarrage et arrêt du moteur
Gestion moteur et épuration des gaz d'échappement
Remorquage et démarrage par remorquage
Vue de derrière
Vue de face
R-Line

(Montage de l'œillet de remorquage à l'avant (R-Line))

Transmission intégrale
Conseils relatifs au remorquage
Montage de l'œillet de remorquage à l'arrière
Montage de l'œillet de remorquage à l'avant

(Conseils relatifs au remorquage)

œillet de remorquage à l'arrière

(Montage de l'œillet de remorquage à l'arrière)

œillet de remorquage à l'avant

(Montage de l'œillet de remorquage à l'avant)

œillet de remorquage à l'avant R-Line

(Montage de l'œillet de remorquage à l'avant (R-Line))

Remorque

(Vue de derrière)

Accrochage
Accrochage et raccordement de la remorque
Conditions techniques
Alarme antivol
Accrochage et raccordement de la remorque
Assistant de changement de voie (Side Assist)

(Utilisation de l'assistant de changement de voie et avec assistant de sortie de stationnement)

Assistant de sortie de stationnement (Rear Traffic Alert)

(Utilisation de l'assistant de changement de voie et avec assistant de sortie de stationnement)

Boule à déverrouillage
Boule à déverrouillage électrique
Témoin de contrôle
Boule à déverrouillage électrique
Boule à déverrouillage électrique
Témoin de contrôle
Chargement

(Chargement de la remorque)

Conditions techniques
Conduite

(Conduite avec une remorque)

Conduite avec une remorque
Câble de rupture d'attelage
Accrochage et raccordement de la remorque
Conditions techniques
Dysfonctionnement

(Accrochage et raccordement de la remorque)

Déverrouillage électrique
Boule à déverrouillage électrique
Témoin de contrôle
Extincteur

(Conditions techniques)

Feux arrière
Accrochage et raccordement de la remorque
Conditions techniques
Feux arrière à DEL
Accrochage et raccordement de la remorque
Conditions techniques
Installation d'un dispositif d'attelage en deuxième monte
Particularités

(Utilisation de l'assistant de changement de voie et avec assistant de sortie de stationnement)

Poids sur flèche
Chargement de la remorque
Traction d'une remorque
Poids tracté
Chargement de la remorque
Remarques relatives aux caractéristiques techniques

(Chargement de la remorque)

Prise de courant

(Accrochage et raccordement de la remorque)

Raccordement
Accrochage et raccordement de la remorque
Conditions techniques
Réglage des projecteurs

(Conduite avec une remorque)

Rétroviseurs extérieurs

(Conditions techniques)

Système de stabilisation de la remorque

Traction d'une remorque
Alarme antivol
Allumage et extinction de l'éclairage
Assistant aux manœuvres avec remorque (Trailer Assist)
Assistant de changement de voie (Side Assist) avec assistant de sortie de stationnement intégré
Chargement de la remorque
Circulation avec un véhicule chargé
Coffre à bagages
Conseils d'utilisation
Conseils relatifs au remorquage
Consommation d'huile-moteur
Description de l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)
Fonctionnement et utilisation
Frein de stationnement électronique
Freinage, arrêt et stationnement
Identification du véhicule
Instructions de fonctionnement
Levage du véhicule à l'aide du cric
Limites du système
Mesures préalables
Mesures préalables au changement de roue
Montage de l'œillet de remorquage à l'arrière
Ouverture et fermeture électriques du capot arrière
Rangement des bagages
Recommandation de rapport
Recommandations pour la conduite
Remarques relatives aux caractéristiques techniques
Rodage
Roue de secours ou roue d'urgence
Système de reconnaissance des panneaux de signalisation (Sign Assist)
Traction d'une remorque
Témoins d'alerte et de contrôle
Utilisation de l'assistant aux manœuvres avec remorque
Utilisation du régulateur de distance (ACC)
Verrouillage centralisé et système de fermeture
Vue de derrière
Vue d'ensemble du coffre à bagages
À savoir sur les roues et pneus

(Vue de derrière)

Remplacement de la pile-bouton

(Clés du véhicule)

Remplacement de pièces

(Ceintures de sécurité)

Remplacement des ampoules

(Vue de face)

Dans la carrosserie

(Remplacement des ampoules du bloc de feux arrière dans la carrosserie)

Dans la carrosserie arrière (DEL)

(Ampoules à DEL sur le véhicule)

Dans le capot arrière (DEL)

(Ampoules à DEL sur le véhicule)

Dans le pare-chocs avant

(Remplacement des ampoules dans le pare-chocs avant)

Dans le projecteur avant (DEL)

(Ampoules à DEL sur le véhicule)

Feu de plaque de police (DEL)

(Ampoules à DEL sur le véhicule)

Feux arrière

(Remplacement des ampoules du bloc de feux arrière dans la carrosserie)

Liste de contrôle

(Informations relatives au remplacement des ampoules)

Opérations préliminaires

Changement des ampoules situés dans le pare-chocs avant (version R-Line)

Informations relatives au remplacement des ampoules

Remplacement des ampoules dans le pare-chocs avant

Remplacement des ampoules du bloc de feux arrière dans la carrosserie

Remplacement des ampoules du projecteur halogène avant

(Informations relatives au remplacement des ampoules)

Projecteur halogène avant

(Remplacement des ampoules du projecteur halogène avant)

Témoin de contrôle

Reprise des véhicules hors d'usage

(Reprise des véhicules hors d'usage et mise au rebut)

Reprogrammation de calculateurs

(Informations mémorisées dans les calculateurs)

Rodage

(Informations sur les freins)

Moteur

(Rodage)

Plaquettes de frein

Informations sur les freins

Rodage

(Informations sur les freins)

Pneus

(Pneus neufs et remplacement des pneus)

Premiers kilomètres

(Rodage)

Rodage des plaquettes de frein

(Informations sur les freins)

Roue de secours

(Roue de secours ou roue d'urgence)

Roue d'urgence

(Roue de secours ou roue d'urgence)

Chaînes à neige

Recommandations pour la conduite

(Roue de secours ou roue d'urgence)

Roue libre

(Démarrage et arrêt du moteur)

Roues et pneus

(Vue de côté)

Balourd

(Endommagements des pneus)

Capacité de charge des pneus

Marquage des pneus et type de pneu

Capuchons de valves

(Pression de gonflage des pneus)

Caractéristique

Marquage des pneus et type de pneu

Pneus d'hiver

Pression de gonflage des pneus

Utilisation des roues et des pneus

Caractéristiques techniques

Marquage des pneus et type de pneu

Pneus d'hiver

Pression de gonflage des pneus

Utilisation des roues et des pneus

Changement de roue

Changement de roue

En cas d'urgence

Endommagements des pneus

Jantes

Outillage de bord

Points de prise pour le levage du véhicule avec un pont élévateur

Vue de côté

À savoir sur les roues et pneus

(Vue de côté)

Chaînes à neige

Chaînes à neige

Pneus d'hiver

Roue de secours ou roue d'urgence

Code de vitesse

Marquage des pneus et type de pneu

Corps étrangers ayant pénétré dans le pneu

(Endommagements des pneus)

Défaut de géométrie

(Endommagements des pneus)

Endommagements des pneus

Endommagements des pneus

Utilisation des roues et des pneus

Entretien/nettoyage
Après une sortie tout-terrain
Entretien et nettoyage extérieur du véhicule
À savoir sur les roues et pneus

(Après une sortie tout-terrain)

Indicateurs d'usure

(Profondeur des sculptures et indicateurs d'usure)

Jantes
Marquage des pneus
Marquage des pneus et type de pneu
Pneus d'hiver
Pression de gonflage des pneus
Utilisation des roues et des pneus
Numéro de série

(Marquage des pneus et type de pneu)

Numéro d'identification de pneu (TIN)

(Marquage des pneus et type de pneu)

Permutation des roues

(Utilisation des roues et des pneus)

Pneus anciens

(Utilisation des roues et des pneus)

Pneus asymétriques
Marquage des pneus et type de pneu
Pneus d'hiver
Marquage des pneus et type de pneu
Pneus d'hiver

(Marquage des pneus et type de pneu)

Pneus neufs

(Pneus neufs et remplacement des pneus)

Pneus taille basse

(Marquage des pneus et type de pneu)

Pneus tous temps
Marquage des pneus et type de pneu
Pneus d'hiver

(Marquage des pneus et type de pneu)

Pneus à profil unidirectionnel
Marquage des pneus et type de pneu
Pour éviter tout endommagement

(Utilisation des roues et des pneus)

Pression de gonflage des pneus
Pression de gonflage des pneus
Roue de secours ou roue d'urgence

(Pression de gonflage des pneus)

Profondeur des sculptures

(Profondeur des sculptures et indicateurs d'usure)

Rangement de la roue défectueuse

(Roue de secours ou roue d'urgence)

Remplacement des pneus

(Pneus neufs et remplacement des pneus)

Rodage

(Pneus neufs et remplacement des pneus)

Roue de secours

Chaînes à neige

Roue de secours ou roue d'urgence

Roue d'urgence

Chaînes à neige

Roue de secours ou roue d'urgence

Stockage des pneus

(Utilisation des roues et des pneus)

Type de pneu

Marquage des pneus et type de pneu

Pneus d'hiver

Pression de gonflage des pneus

Utilisation des roues et des pneus

Usure des pneus

(Endommagements des pneus)

Utilisation des roues et des pneus

Équilibrage des roues

(Endommagements des pneus)

Règles de comportement en tout-terrain

(Règles et remarques générales concernant la conduite)

Règles et remarques générales concernant la conduite

Réception radio

(Prises de courant)

Antenne de pavillon

(Réception radio et antenne)

Dysfonctionnement

Prises de courant

Réception radio et antenne

(Prises de courant)

Réchauffeur additionnel

(Gazole)

Réglage

(Indications sur l'afficheur)

Affichage tête haute
Appuie-tête
Dépose et repose de l'appuie-tête
Réglage de l'appuie-tête
Banquette arrière

(Réglage de la banquette arrière)

Dossier de banquette arrière

(Escamotage et relèvement du dossier de la banquette arrière)

Escamotage du dossier de siège du passager avant
Heure
Indications sur l'afficheur
Menu Réglages véhicule

(Indications sur l'afficheur)

Massage dorsal

(Fonction de massage dorsal)

Position assise correcte
Site des projecteurs

(Réglage du site des projecteurs)

Siège avant à réglage mécanique

(Réglage mécanique du siège avant)

Siège avant à réglage électrique

(Réglage électrique du siège avant)

Siège à mémoire
Volant de direction

(Réglage de la position du volant de direction)

Réglage de l'heure

(Indications sur l'afficheur)

Réglage du site des projecteurs

(Vue d'ensemble du côté conducteur)

Réglage dynamique du site des projecteurs

(Réglage du site des projecteurs)

Réglage en hauteur de la ceinture

(Ajustement de la ceinture)

Réglages (SETUP)

(Vue d'ensemble du côté conducteur)

Préréglages
4MOTION Active Control
Activation ou désactivation de l'antipatinage (ASR), de l'antipatinage (ASR) avec programme électronique de stabilisation (ESC) ou de l'ESC Sport
Adaptation des projecteurs (mode voyage)
Affichage de données de conduite (indicateur multifonction)

Affichages
Assistant de bouchon
Assistant de changement de voie (Side Assist) avec assistant de sortie de stationnement intégré
Assistant de maintien de voie (Lane Assist)
Cadrans
Caméra de recul (Park View)
Chauffage, ventilation, refroidissement
Détecteur de pluie/de luminosité
Fonction de freinage d'urgence City
Fonctionnement
Fonctionnement et utilisation
Fonctions et (éclairage d'orientation)
Indicateur de maintenance
Indications sur l'afficheur
Lever des clignotants et de l'inverseur-codes
Lever d'essuie-glace
Menu de sélection
Ouverture et fermeture électriques du capot arrière
Plafonniers et lampes de lecture
Pneus d'hiver
Réglage de la position du siège
Réglages du menu et du système (SETUP)
Régulateur de distance (ACC)
Régulation des feux de route
Rétroviseurs
Rétroviseurs extérieurs
Système de contrôle de la pression des pneus
Système de contrôle de l'état des pneus
Système de reconnaissance des panneaux de signalisation (Sign Assist)
Système d'aide au stationnement (ParkPilot)
Système d'information Volkswagen
Système proactif de protection des occupants
Systèmes de contrôle des pneus
Systèmes d'assistance au freinage
Touche des systèmes d'aide à la conduite
Types de systèmes de contrôle des pneus
Utilisation de l'assistant de changement de voie (Side Assist) avec assistant de sortie de stationnement
Utilisation de l'assistant de changement de voie et avec assistant de sortie de stationnement
Utilisation du régulateur de distance (ACC)
Utilisation du système de surveillance périmétrique (Front Assist)
Vue d'ensemble de la structure du menu
Vue d'ensemble du côté conducteur
Éclairage
Éclairage des cadrans et des commandes
Éclairage et vision – Fonctions

(Vue d'ensemble du côté conducteur)

Réglages du menu et du système
4MOTION Active Control
Activation ou désactivation de l'antipatinage (ASR), de l'antipatinage (ASR) avec programme électronique de stabilisation (ESC) ou de l'ESC Sport
Adaptation des projecteurs (mode voyage)
Affichage de données de conduite (indicateur multifonction)
Affichages
Assistant de bouchon
Assistant de changement de voie (Side Assist) avec assistant de sortie de stationnement intégré
Assistant de maintien de voie (Lane Assist)
Cadrans
Caméra de recul (Park View)
Chauffage, ventilation, refroidissement
Détecteur de pluie/de luminosité
Fonction de freinage d'urgence City
Fonctionnement
Fonctionnement et utilisation
Fonctions et (éclairage d'orientation)
Indicateur de maintenance
Indications sur l'afficheur
Lever des clignotants et de l'inverseur-codes
Lever d'essuie-glace
Menu de sélection

Ouverture et fermeture électriques du capot arrière
Plafonniers et lampes de lecture
Pneus d'hiver
Réglage de la position du siège
Réglages du menu et du système (SETUP)
Régulateur de distance (ACC)
Régulation des feux de route
Rétroviseurs
Rétroviseurs extérieurs
Système de contrôle de la pression des pneus
Système de contrôle de l'état des pneus
Système de reconnaissance des panneaux de signalisation (Sign Assist)
Système d'aide au stationnement (ParkPilot)
Système d'information Volkswagen
Système proactif de protection des occupants
Systèmes de contrôle des pneus
Systèmes d'assistance au freinage
Touche des systèmes d'aide à la conduite
Types de systèmes de contrôle des pneus
Utilisation de l'assistant de changement de voie (Side Assist) avec assistant de sortie de stationnement
Utilisation de l'assistant de changement de voie et avec assistant de sortie de stationnement
Utilisation du régulateur de distance (ACC)
Utilisation du système de surveillance périmétrique (Front Assist)
Vue d'ensemble de la structure du menu
Vue d'ensemble du côté conducteur
Éclairage
Éclairage des cadrans et des commandes
Éclairage et vision – Fonctions

(Vue d'ensemble du côté conducteur)

Système d'infodivertissement
4MOTION Active Control
Activation ou désactivation de l'antipatinage (ASR), de l'antipatinage (ASR) avec programme électronique de stabilisation (ESC) ou de l'ESC Sport
Adaptation des projecteurs (mode voyage)
Affichage de données de conduite (indicateur multifonction)
Affichages
Assistant de bouchon
Assistant de changement de voie (Side Assist) avec assistant de sortie de stationnement intégré
Assistant de maintien de voie (Lane Assist)
Cadrans
Caméra de recul (Park View)
Chauffage, ventilation, refroidissement
Détecteur de pluie/de luminosité
Fonction de freinage d'urgence City
Fonctionnement
Fonctionnement et utilisation
Fonctions et (éclairage d'orientation)
Indicateur de maintenance
Indications sur l'afficheur
Lever des clignotants et de l'inverseur-codes
Lever d'essuie-glace
Menu de sélection
Ouverture et fermeture électriques du capot arrière
Plafonniers et lampes de lecture
Pneus d'hiver
Réglage de la position du siège
Réglages du menu et du système (SETUP)
Régulateur de distance (ACC)
Régulation des feux de route
Rétroviseurs
Rétroviseurs extérieurs
Système de contrôle de la pression des pneus
Système de contrôle de l'état des pneus
Système de reconnaissance des panneaux de signalisation (Sign Assist)
Système d'aide au stationnement (ParkPilot)
Système d'information Volkswagen
Système proactif de protection des occupants
Systèmes de contrôle des pneus
Systèmes d'assistance au freinage

Touche des systèmes d'aide à la conduite
Types de systèmes de contrôle des pneus
Utilisation de l'assistant de changement de voie (Side Assist) avec assistant de sortie de stationnement
Utilisation de l'assistant de changement de voie et avec assistant de sortie de stationnement
Utilisation du régulateur de distance (ACC)
Utilisation du système de surveillance périmétrique (Front Assist)
Vue d'ensemble de la structure du menu
Vue d'ensemble du côté conducteur
Éclairage
Éclairage des cadrans et des commandes
Éclairage et vision – Fonctions

(Vue d'ensemble du côté conducteur)

Réglages dans le système d'infodivertissement

(Vue d'ensemble du côté conducteur)

Profil de conduite
Adaptation du profil de conduite
Adaptation individuelle du profil de conduite
Fonctionnement et utilisation
Réglages véhicule

(Menu Réglages véhicule)

Réglages véhicule

(Menu Réglages véhicule)

Régulateur de distance

(Vue de face)

Affichages
Affichages, témoins d'alerte et de contrôle
Régulateur de distance (ACC)
Utilisation du régulateur de distance (ACC)

(Régulateur de distance (ACC))

Capteur à radar
Dysfonctionnement

(Régulateur de distance (ACC))

Situations de conduite particulières

(Situations de conduites particulières)

Témoin de contrôle
Affichages, témoins d'alerte et de contrôle
Régulateur de distance (ACC)
Utilisation du régulateur de distance (ACC)

(Régulateur de distance (ACC))

Témoin d'alerte
Affichages, témoins d'alerte et de contrôle
Régulateur de distance (ACC)
Utilisation du régulateur de distance (ACC)

(Régulateur de distance (ACC))

voir Régulateur de distance (ACC)
4MOTION Active Control
Affichages et témoins d'alerte et de contrôle
Affichages, témoins d'alerte et de contrôle

Assistant de bouchon
Assistant de maintien de voie (Lane Assist)
Dispositif start/stop de mise en veille
Emergency Assist
Limiteur de vitesse
Menu Assistants
Menu Réglages véhicule
Passage des rapports
Régulateur de distance (ACC)
Régulateur de vitesse (GRA)
Système de surveillance périmétrique (Front Assist) avec fonction de freinage d'urgence City
Sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection)
Témoins d'alerte et de contrôle
Témoins d'alerte et de contrôle
Vue de face
Vue d'ensemble du côté conducteur

(Vue de face)

Régulateur de distance (ACC)

(Vue de face)

Désactivation temporaire

(Désactivation temporaire du régulateur de distance (ACC) dans les situations suivantes)

Utilisation
Situations de conduites particulières
Utilisation du régulateur de distance (ACC)
Régulateur de vitesse

(Affichages et témoin de contrôle)

Régulateur de vitesse (GRA)

(Affichages et témoin de contrôle)

Affichages

(Affichages et témoin de contrôle)

Témoin de contrôle

(Affichages et témoin de contrôle)

Utilisation

(Utilisation du régulateur de vitesse (GRA))

Régulation adaptative des trains roulants (DCC)

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Régulation des feux de route

(Témoins de contrôle)

Activation et désactivation
Régulation des feux de route
Témoins de contrôle
Dysfonctionnement

(Régulation des feux de route)

Régulation des feux de route (Light Assist)

(Témoins de contrôle)

Régulation dynamique des feux de route (Dynamic Light Assist)

(Témoins de contrôle)

Activation et désactivation

Régulation des feux de route

Témoins de contrôle

voir Régulation des feux de route

Régulation des feux de route

Témoins de contrôle

Régénération

(Filtre à particules)

Réparation des impacts de gravillonnage (remarque)

(Réparations et modifications techniques)

Réparations

(Ceintures de sécurité)

Autocollants

(Autocollants et plaquettes)

Pare-brise

(Réparations et modifications techniques)

Plaquettes

(Autocollants et plaquettes)

Pont élévateur

(Points de prise pour le levage du véhicule avec un pont élévateur)

Système de sacs gonflables

(Réparations et dysfonctionnements du système de sacs gonflables)

Rétracteur de ceinture

(Enrouleur automatique de ceinture, rétracteur de ceinture, limiteur d'effort de ceinture)

Maintenance et mise au rebut

Enrouleur automatique de ceinture, rétracteur de ceinture, limiteur d'effort de ceinture

Maintenance et mise au rebut des rétracteurs de ceintures

(Enrouleur automatique de ceinture, rétracteur de ceinture, limiteur d'effort de ceinture)

Mise au rebut

Enrouleur automatique de ceinture, rétracteur de ceinture, limiteur d'effort de ceinture

Maintenance et mise au rebut des rétracteurs de ceintures

(Enrouleur automatique de ceinture, rétracteur de ceinture, limiteur d'effort de ceinture)

Rétracteur de ceinture réversible

(Enrouleur automatique de ceinture, rétracteur de ceinture, limiteur d'effort de ceinture)

Rétroviseur intérieur

Rétroviseurs

(Vue de côté)

Abaissement du rétroviseur côté passager avant

(Rétroviseurs extérieurs)

Angle mort

(Rétroviseurs)

Fonction de confort

(Rétroviseurs extérieurs)

Rabattement des rétroviseurs

(Rétroviseurs extérieurs)

Réglage synchrone des rétroviseurs

(Rétroviseurs extérieurs)

Rétroviseur intérieur
Rétroviseurs extérieurs
Zone non visible

(Rétroviseurs)

Rétroviseurs extérieurs
Conduite avec une remorque

(Conditions techniques)

Dysfonctionnement

(Rétroviseurs extérieurs)

Mémorisation pour la marche arrière

(Rétroviseurs extérieurs)

Rabattement

(Rétroviseurs extérieurs)

Réglage synchrone des rétroviseurs

(Rétroviseurs extérieurs)

S

Sac gonflable de genoux
Sac gonflable frontal du passager avant

(Vue d'ensemble du côté conducteur)

Désactivation à l'aide de la commande à clé
Activation et désactivation manuelle du sac gonflable frontal du passager avant à l'aide de la commande à clé
Types de systèmes de sacs gonflables frontaux du passager avant
voir Système de sacs gonflables
Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications
Ceintures de sécurité
Coffre à bagages
Enrouleur automatique de ceinture, rétracteur de ceinture, limiteur d'effort de ceinture
Escamotage du dossier de siège du passager avant
Fonctions des sièges
Généralités concernant l'installation et l'utilisation de sièges pour enfants

Partie supérieure de la console centrale
Réglage de la position du siège
Système de sacs gonflables
Système proactif de protection des occupants
Témoins d'alerte et de contrôle
Vue d'ensemble du côté conducteur
Vue d'ensemble du côté passager avant

(Vue d'ensemble du côté conducteur)

Sacs gonflables de tête
Sacs gonflables frontaux
Sacs gonflables latéraux
SAFELOCK

(Témoin)

Service Entretien

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Services en ligne

(Symboles dans le ciel de pavillon)

Services télématiques

(Services Volkswagen Car-Net)

Servofrein

(Informations sur les freins)

SETUP

(Vue d'ensemble du côté conducteur)

Side Assist

(Vue de côté)

Side Assist PLUS

(Fonctionnement)

Sign Assist

(Indications sur l'afficheur)

Signal de détresse

(Protection des occupants et du véhicule)

Signaux sonores

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Témoins d'alerte et de contrôle
Cadrans
Témoins d'alerte et de contrôle
Éclairage
Allumage et extinction de l'éclairage
Réglage du site des projecteurs
Régulation des feux de route
Témoins de contrôle
Signaux sonores d'avertissement

(Témoin d'alerte)

Similicuir

(Entretien et nettoyage de l'habitacle)

Siège avant

(Réglage mécanique du siège avant)

Réglage mécanique

(Réglage mécanique du siège avant)

Réglage électrique

(Réglage électrique du siège avant)

Éléments de commande mécaniques

(Réglage mécanique du siège avant)

Éléments de commande électriques

(Réglage électrique du siège avant)

Siège pour enfants

(Vue d'ensemble du coffre à bagages)

Autocollant de sac gonflable

(Généralités concernant l'installation et l'utilisation de sièges pour enfants)

Catégories d'homologation

(Types de sièges pour enfants)

Fixation avec ISOFIX

Fixation d'un siège pour enfants avec ISOFIX

Systèmes de fixation

Fixation à l'aide de la ceinture de retenue supérieure Top Tether

Fixation d'un siège pour enfants à l'aide de la ceinture de retenue supérieure (Top Tether)

Systèmes de fixation

Fixation à l'aide de la ceinture de sécurité blocable

Fixation d'un siège pour enfants à l'aide de la ceinture de sécurité

Systèmes de fixation

Groupe de poids

(Types de sièges pour enfants)

Norme

(Types de sièges pour enfants)

Systèmes de fixation

Siège à mémoire

Sièges

(Réglage mécanique du siège avant)

Banquette arrière

(Réglage de la banquette arrière)

Siège avant à réglage mécanique

(Réglage mécanique du siège avant)

Siège avant à réglage électrique

(Réglage électrique du siège avant)

Sièges avec éléments de sacs gonflables

(Entretien et nettoyage de l'habitacle)

Sièges chauffants

(Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant)

Sièges pour enfants

(Types de systèmes de sacs gonflables frontaux du passager avant)

Sortie d'une place de stationnement

(Sortie d'une place de stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) (uniquement sur les places de stationnement parallèles à la chaussée))

Sorties d'échappement

(Après une sortie tout-terrain)

Station de lavage

(Fonction Auto Hold)

Désactivation de la fonction Auto Hold

(Fonction Auto Hold)

Désactivation de l'assistant dynamique de démarrage

(Fonction Auto Hold)

Stationnement

(Partie inférieure de la console centrale)

Store pare-soleil

(Ouverture ou fermeture du store pare-soleil)

Dispositif antipincement

(Dispositif antipincement du toit en verre et du store pare-soleil)

Fermeture

(Ouverture ou fermeture du store pare-soleil)

Ouverture

(Ouverture ou fermeture du store pare-soleil)

Surfaces en verre

(Après une sortie tout-terrain)

Suspension adaptative (DCC)

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Symbole de clé à fourches

(Indicateur de maintenance)

Symboles

(Témoins d'alerte et de contrôle)

voir Vue d'ensemble des témoins de contrôle

Cadrons

Témoins d'alerte et de contrôle

voir Vue d'ensemble des témoins d'alerte

Cadrons

Témoins d'alerte et de contrôle

Système de chauffage et de ventilation

(Vue de face)

Coupure

(Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant)

Mode de recyclage de l'air ambiant

Commande du Climatronic à l'aide du système d'infodivertissement

Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant

Mode de recyclage de l'air ambiant

(Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant)

Mode recyclage de l'air ambiant

(Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant)

Réglage de la température

(Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant)

Répartition de l'air

(Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant)

Soufflante

(Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant)

voir Climatiseur

4MOTION Active Control

Activation et désactivation du chauffage stationnaire

Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint)

Chauffage, ventilation, refroidissement

Essuie-glaces et lave-glace

Fonctions des sièges

Partie arrière de la console centrale

Partie supérieure de la console centrale

Partie supérieure de la console centrale

Passage des rapports

Sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection)

Vue de derrière

Vue de face

Vue d'ensemble du côté conducteur

Vue d'ensemble du côté passager avant

(Vue de face)

Éléments de commande

(Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant)

Système de contrôle de la pression des pneus
Activation et désactivation

(Système de contrôle de la pression des pneus)

Adaptation de la pression de gonflage des pneus

(Système de contrôle de la pression des pneus)

Affichage des pressions de gonflage des pneus

(Système de contrôle de la pression des pneus)

Remplacement des pneus

(Pneus neufs et remplacement des pneus)

Roue de secours

(Système de contrôle de la pression des pneus)

Sélection des pressions de gonflage assignées pour charge partielle ou pleine charge

(Système de contrôle de la pression des pneus)

Sélection du type de pneu

(Système de contrôle de la pression des pneus)

Système de contrôle de l'état des pneus

(Témoin de contrôle du système de contrôle de l'état des pneus)

Système de contrôle des pneus

(Pression de gonflage des pneus)

Système de diagnostic embarqué

(Informations mémorisées dans les calculateurs)

Système de départ automatique

(Démarrage et arrêt du moteur)

Système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access »

(Déverrouillage ou verrouillage du véhicule avec le système)

Système de freinage

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Système de protection proactive des occupants

(Enrouleur automatique de ceinture, rétracteur de ceinture, limiteur d'effort de ceinture)

Activation

(Système proactif de protection des occupants)

Affichages à l'écran

(Système proactif de protection des occupants)

Dysfonctionnement

(Système proactif de protection des occupants)

Désactivation

(Système proactif de protection des occupants)

Rétraction des ceintures

(Enrouleur automatique de ceinture, rétracteur de ceinture, limiteur d'effort de ceinture)

Système de surveillance périmétrique (Front Assist)

(Système proactif de protection des occupants)

Sélection du profil de conduite

(Système proactif de protection des occupants)

Système de rangement

Système de reconnaissance des panneaux de signalisation

(Indications sur l'afficheur)

Activation et désactivation dans l'afficheur du combiné d'instruments

(Fonctionnement)

Affichages

Alerte de vitesse

(Fonctionnement)

Fonctionnement

Remorque

(Fonctionnement)

Restrictions de fonctionnement

(Fonctionnement)

Système de réduction catalytique sélective

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Système de sacs gonflables

(Vue d'ensemble du côté conducteur)

Coupure automatique de la batterie

(Recharge, remplacement, débranchement ou branchement de la batterie)

Description

(Description et fonctionnement des sacs gonflables)

Différences entre les types de systèmes de sacs gonflables frontaux du passager avant

(Types de systèmes de sacs gonflables frontaux du passager avant)

Dysfonctionnements

(Réparations et dysfonctionnements du système de sacs gonflables)

Désactivation du sac gonflable frontal du passager avant
Activation et désactivation manuelle du sac gonflable frontal du passager avant à l'aide de la commande à clé
Types de systèmes de sacs gonflables frontaux du passager avant
Désactivation à l'aide de la commande à clé
Activation et désactivation manuelle du sac gonflable frontal du passager avant à l'aide de la commande à clé
Types de systèmes de sacs gonflables frontaux du passager avant
Fonctionnement

(Description et fonctionnement des sacs gonflables)

Réparations

(Réparations et dysfonctionnements du système de sacs gonflables)

Sac gonflable de genoux
Sacs gonflables de tête
Sacs gonflables frontaux
Sacs gonflables latéraux
Témoin de contrôle
Activation et désactivation manuelle du sac gonflable frontal du passager avant à l'aide de la commande à clé
Témoin de contrôle
Utilisation de sièges pour enfants
Activation et désactivation manuelle du sac gonflable frontal du passager avant à l'aide de la commande à clé
Types de systèmes de sacs gonflables frontaux du passager avant
Verrouillage du véhicule après un déclenchement

(Verrouillage du véhicule après un déclenchement de sac gonflable)

Système de stabilisation de la remorque
Système de surveillance périmétrique (Front Assist)

(Vue de face)

Affichages
Affichages
Utilisation du système de surveillance périmétrique (Front Assist)

(Affichages)

Capteur à radar
Dysfonctionnement

(Système de surveillance périmétrique (Front Assist) avec fonction de freinage d'urgence City)

Désactivation temporaire
Désactivation temporaire du système de surveillance périmétrique (Front Assist) dans les situations suivantes
Utilisation du système de surveillance périmétrique (Front Assist)
Détecteur de piétons
Menu Assistants
Menu Réglages véhicule
Régulateur de distance (ACC)
Système de surveillance périmétrique (Front Assist) avec fonction de freinage d'urgence City
Système proactif de protection des occupants
Témoins d'alerte et de contrôle
Vue de face
Fonction de freinage d'urgence City
Fonction de freinage d'urgence City
Menu Assistants
Menu Réglages véhicule
Régulateur de distance (ACC)
Système de surveillance périmétrique (Front Assist) avec fonction de freinage d'urgence City
Système proactif de protection des occupants
Témoins d'alerte et de contrôle
Vue de face
Limites du système
Utilisation
Détecteur de piétons

Utilisation du système de surveillance périmétrique (Front Assist)
Système de vision périphérique (Area View)

(Vue de côté)

Système d'aide au stationnement

(Vue de face)

voir Assistant aux manœuvres avec remorque (Trailer Assist)

Assistant aux manœuvres avec remorque (Trailer Assist)

Traction d'une remorque

voir Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)

Assistant aux manœuvres avec remorque (Trailer Assist)

Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)

Menu Réglages véhicule

Partie inférieure de la console centrale

Passage des rapports

Système d'aide au stationnement (ParkPilot)

Vue de derrière

Vue de face

voir ParkPilot

Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)

Caméra de recul (Park View)

Menu Réglages véhicule

Partie inférieure de la console centrale

Passage des rapports

Système de vision périphérique (Area View)

Système d'aide au stationnement (ParkPilot)

Vue de derrière

Vue de face

Système d'aide au stationnement (ParkPilot)

(Utilisation du système d'aide au stationnement (ParkPilot))

Indicateur de trajectoire

Indicateur de trajectoire

Signaux sonores et affichages sur l'écran du système d'aide au stationnement (ParkPilot)

Traction d'une remorque

(Signaux sonores et affichages sur l'écran du système d'aide au stationnement (ParkPilot))

Signaux sonores et affichages à l'écran

(Signaux sonores et affichages sur l'écran du système d'aide au stationnement (ParkPilot))

Traction d'une remorque

Signaux sonores et affichages sur l'écran du système d'aide au stationnement (ParkPilot)

Traction d'une remorque

(Signaux sonores et affichages sur l'écran du système d'aide au stationnement (ParkPilot))

Utilisation

(Utilisation du système d'aide au stationnement (ParkPilot))

Système d'aide au stationnement (ParkPilot)

(Utilisation du système d'aide au stationnement (ParkPilot))

Système d'infodivertissement

(Vue d'ensemble du côté conducteur)

Climatiseur

Commande du Climatronic à l'aide du système d'infodivertissement

Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant

Personnalisation

Personnalisation
Siège à mémoire

(Personnalisation)

Réglages (SETUP)

4MOTION Active Control

Activation ou désactivation de l'antipatinage (ASR), de l'antipatinage (ASR) avec programme électronique de stabilisation (ESC) ou de l'ESC Sport

Adaptation des projecteurs (mode voyage)

Affichage de données de conduite (indicateur multifonction)

Affichages

Assistant de bouchon

Assistant de changement de voie (Side Assist) avec assistant de sortie de stationnement intégré

Assistant de maintien de voie (Lane Assist)

Cadrons

Caméra de recul (Park View)

Chauffage, ventilation, refroidissement

Détecteur de pluie/de luminosité

Fonction de freinage d'urgence City

Fonctionnement

Fonctionnement et utilisation

Fonctions et (éclairage d'orientation)

Indicateur de maintenance

Indications sur l'afficheur

Levier des clignotants et de l'inverseur-codes

Levier d'essuie-glace

Menu de sélection

Ouverture et fermeture électriques du capot arrière

Plafonniers et lampes de lecture

Pneus d'hiver

Réglage de la position du siège

Réglages du menu et du système (SETUP)

Régulateur de distance (ACC)

Régulation des feux de route

Rétroviseurs

Rétroviseurs extérieurs

Système de contrôle de la pression des pneus

Système de contrôle de l'état des pneus

Système de reconnaissance des panneaux de signalisation (Sign Assist)

Système d'aide au stationnement (ParkPilot)

Système d'information Volkswagen

Système proactif de protection des occupants

Systèmes de contrôle des pneus

Systèmes d'assistance au freinage

Touche des systèmes d'aide à la conduite

Types de systèmes de contrôle des pneus

Utilisation de l'assistant de changement de voie (Side Assist) avec assistant de sortie de stationnement

Utilisation de l'assistant de changement de voie et avec assistant de sortie de stationnement

Utilisation du régulateur de distance (ACC)

Utilisation du système de surveillance périmétrique (Front Assist)

Vue d'ensemble de la structure du menu

Vue d'ensemble du côté conducteur

Éclairage

Éclairage des cadrons et des commandes

Éclairage et vision – Fonctions

(Vue d'ensemble du côté conducteur)

Réglages véhicule

(Menu Réglages véhicule)

Système d'information Volkswagen

(Vue d'ensemble du côté conducteur)

Affichages

(Vue d'ensemble de la structure du menu)

Structure du menu

(Vue d'ensemble de la structure du menu)

Système proactif de protection des occupants

(Enrouleur automatique de ceinture, rétracteur de ceinture, limiteur d'effort de ceinture)

Système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access

(Arrêt du moteur)

Systèmes

(Vue d'ensemble du côté conducteur)

Auto Hold

Fonction Auto Hold

Témoins de contrôle

Dispositif start/stop de mise en veille

Dispositif start/stop de mise en veille

Passages à gué sur routes

Témoins de contrôle

(Passages à gué sur routes)

Limiteur de vitesse

Affichages, témoins d'alerte et de contrôle

Boîte mécanique : engagement d'une vitesse

Limiteur de vitesse

Régulateur de distance (ACC)

Régulateur de vitesse (GRA)

Système de surveillance périmétrique (Front Assist) avec fonction de freinage d'urgence City

Témoins d'alerte et de contrôle

Utilisation du régulateur de distance (ACC)

Utilisation du régulateur de vitesse (GRA)

Vue d'ensemble du côté conducteur

Régulateur de vitesse (GRA)

4MOTION Active Control

Affichages et témoins d'alerte et de contrôle

Affichages, témoins d'alerte et de contrôle

Conduite économique

Limiteur de vitesse

Régulateur de distance (ACC)

Régulateur de vitesse (GRA)

Système de surveillance périmétrique (Front Assist) avec fonction de freinage d'urgence City

Sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection)

Témoins d'alerte et de contrôle

Vue d'ensemble du côté conducteur

Système d'assistance au démarrage

Fonction Auto Hold

Témoins de contrôle

Système proactif de protection des occupants

Enrouleur automatique de ceinture, rétracteur de ceinture, limiteur d'effort de ceinture

Système proactif de protection des occupants

(Enrouleur automatique de ceinture, rétracteur de ceinture, limiteur d'effort de ceinture)

Systèmes de contrôle des pneus

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Dysfonctionnement

Témoin de contrôle du système de contrôle de l'état des pneus

Témoin du système de contrôle de la pression des pneus

(Témoin de contrôle du système de contrôle de l'état des pneus)

Système de contrôle de la pression des pneus
Système de contrôle de l'état des pneus
Système de contrôle de l'état des pneus
Témoin de contrôle du système de contrôle de l'état des pneus
Types de systèmes de contrôle des pneus
Témoin de contrôle
Témoin de contrôle du système de contrôle de l'état des pneus
Témoin du système de contrôle de la pression des pneus

(Témoin de contrôle du système de contrôle de l'état des pneus)

Systèmes d'aide à la conduite

(Vue de côté)

4MOTION Active Control
4MOTION Active Control
Après une sortie tout-terrain
Conditions de conduite en tout-terrain
Conduite en terrain pentu
Conduite sur le sable et dans la boue
Sélection du bon rapport
Véhicule enlisé

(Témoins d'alerte et de contrôle)

ACC
4MOTION Active Control
Affichages et témoins d'alerte et de contrôle
Affichages, témoins d'alerte et de contrôle
Assistant de bouchon
Assistant de maintien de voie (Lane Assist)
Dispositif start/stop de mise en veille
Emergency Assist
Limiteur de vitesse
Menu Assistants
Menu Réglages véhicule
Passage des rapports
Régulateur de distance (ACC)
Régulateur de vitesse (GRA)
Système de surveillance périmétrique (Front Assist) avec fonction de freinage d'urgence City
Sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection)
Témoins d'alerte et de contrôle
Témoins d'alerte et de contrôle
Vue de face
Vue d'ensemble du côté conducteur

(Vue de face)

Activation

(Touche des systèmes d'aide à la conduite)

Antipatinage (ASR)
Activation ou désactivation de l'antipatinage (ASR), de l'antipatinage (ASR) avec programme électronique de stabilisation (ESC) ou de l'ESC Sport
Systèmes d'assistance au freinage
Témoins d'alerte et de contrôle
Assistance au freinage d'urgence

(Systèmes d'assistance au freinage)

Assistant aux manœuvres avec remorque (Trailer Assist)
Assistant aux manœuvres avec remorque (Trailer Assist)
Traction d'une remorque
Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)
Assistant aux manœuvres avec remorque (Trailer Assist)

Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)
Menu Réglages véhicule
Partie inférieure de la console centrale
Passage des rapports
Système d'aide au stationnement (ParkPilot)
Vue de derrière
Vue de face
Assistant de bouchon
Assistant de bouchon
Assistant de maintien de voie (Lane Assist)
Régulateur de distance (ACC)
Vue de face
Assistant de changement de voie (Side Assist)
Assistant de changement de voie (Side Assist) avec assistant de sortie de stationnement intégré
Assistant de maintien de voie (Lane Assist)
Fonctionnement
Menu Assistants
Menu Réglages véhicule
Vue de côté
Vue de derrière

(Vue de côté)

Assistant de changement de voie (Side Assist) avec assistant de sortie de stationnement intégré
Assistant de changement de voie (Side Assist) avec assistant de sortie de stationnement intégré
Assistant de maintien de voie (Lane Assist)
Fonctionnement
Menu Assistants
Menu Réglages véhicule
Vue de côté
Vue de derrière

(Vue de côté)

Assistant de descente
Assistant de descente
Témoins de contrôle
Assistant de maintien de voie (Lane Assist)
Assistant de bouchon
Assistant de changement de voie (Side Assist)
Assistant de changement de voie (Side Assist) avec assistant de sortie de stationnement intégré
Assistant de maintien de voie (Lane Assist)
Emergency Assist
Menu Assistants
Menu Réglages véhicule
Régulateur de distance (ACC)
Témoins d'alerte et de contrôle
Assistant de sortie de stationnement (Rear Traffic Alert)
Assistant de changement de voie (Side Assist) avec assistant de sortie de stationnement intégré
Assistant de maintien de voie (Lane Assist)
Fonctionnement
Menu Assistants
Menu Réglages véhicule
Vue de côté
Vue de derrière

(Vue de côté)

Auto Hold
Fonction Auto Hold
Témoins de contrôle
Blocage électronique de différentiel (EDS)

(Systèmes d'assistance au freinage)

Caméra de recul (Rear View)
Assistant aux manœuvres avec remorque (Trailer Assist)
Caméra de recul (Park View)
Menus du système de vision périphérique (modes)
Passage des rapports

Système de vision périphérique (Area View)
Système d'aide au stationnement (ParkPilot)
Vue de derrière
Dispositif antiblocage (ABS)

(Systèmes d'assistance au freinage)

Dispositif start/stop de mise en veille
Dispositif start/stop de mise en veille
Passages à gué sur routes
Témoins de contrôle

(Passages à gué sur routes)

Driving Mode Selection
4MOTION Active Control
Assistant de descente
Boîte mécanique : engagement d'une vitesse
Conduite avec la boîte DSG à double embrayage
Direction
Dispositif start/stop de mise en veille
Fonctionnement et utilisation
Régulation des feux de route
Système proactif de protection des occupants
Sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection)
Témoins d'alerte et de contrôle
Éclairage et vision – Fonctions

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Désactivation

(Touche des systèmes d'aide à la conduite)

Détecteur de fatigue
Détecteur de fatigue (pause recommandée)
Menu Réglages véhicule
Emergency Assist
Assistant de maintien de voie (Lane Assist)
Emergency Assist
Fonctionnement
Régulateur de distance (ACC)
Vue de face
Freinage anticollisions multiples

(Systèmes d'assistance au freinage)

Limiteur de vitesse
Affichages, témoins d'alerte et de contrôle
Boîte mécanique : engagement d'une vitesse
Limiteur de vitesse
Régulateur de distance (ACC)
Régulateur de vitesse (GRA)
Système de surveillance périmétrique (Front Assist) avec fonction de freinage d'urgence City
Témoins d'alerte et de contrôle
Utilisation du régulateur de distance (ACC)
Utilisation du régulateur de vitesse (GRA)
Vue d'ensemble du côté conducteur
Park Assist
Assistant aux manœuvres avec remorque (Trailer Assist)
Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)
Menu Réglages véhicule
Partie inférieure de la console centrale
Passage des rapports
Système d'aide au stationnement (ParkPilot)
Vue de derrière
Vue de face
ParkPilot
Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)

Caméra de recul (Park View)
Menu Réglages véhicule
Partie inférieure de la console centrale
Passage des rapports
Système de vision périphérique (Area View)
Système d'aide au stationnement (ParkPilot)
Vue de derrière
Vue de face
Pause recommandée
Détecteur de fatigue (pause recommandée)
Menu Réglages véhicule
Programme électronique de stabilisation (ESC)
Activation ou désactivation de l'antipatinage (ASR), de l'antipatinage (ASR) avec programme électronique de stabilisation (ESC) ou de l'ESC Sport
Systèmes d'assistance au freinage
Témoins d'alerte et de contrôle
Régulateur de distance (ACC)
4MOTION Active Control
Affichages et témoins d'alerte et de contrôle
Affichages, témoins d'alerte et de contrôle
Assistant de bouchon
Assistant de maintien de voie (Lane Assist)
Dispositif start/stop de mise en veille
Emergency Assist
Limiteur de vitesse
Menu Assistants
Menu Réglages véhicule
Passage des rapports
Régulateur de distance (ACC)
Régulateur de vitesse (GRA)
Système de surveillance périmétrique (Front Assist) avec fonction de freinage d'urgence City
Sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection)
Témoins d'alerte et de contrôle
Témoins d'alerte et de contrôle
Vue de face
Vue d'ensemble du côté conducteur

(Vue de face)

Régulateur de vitesse (GRA)
4MOTION Active Control
Affichages et témoins d'alerte et de contrôle
Affichages, témoins d'alerte et de contrôle
Conduite économique
Limiteur de vitesse
Régulateur de distance (ACC)
Régulateur de vitesse (GRA)
Système de surveillance périmétrique (Front Assist) avec fonction de freinage d'urgence City
Sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection)
Témoins d'alerte et de contrôle
Vue d'ensemble du côté conducteur
Système de contrôle de la pression des pneus
Système de contrôle de l'état des pneus
Système de contrôle de l'état des pneus
Témoin de contrôle du système de contrôle de l'état des pneus
Système de reconnaissance des panneaux de signalisation (Sign Assist)
Indications sur l'afficheur
Menu Réglages véhicule
Système de reconnaissance des panneaux de signalisation (Sign Assist)
Vue d'ensemble de la structure du menu

(Indications sur l'afficheur)

Système de surveillance périmétrique (Front Assist)
Menu Assistants
Menu Réglages véhicule
Régulateur de distance (ACC)
Système de surveillance périmétrique (Front Assist) avec fonction de freinage d'urgence City
Système proactif de protection des occupants
Témoins d'alerte et de contrôle

Vue de face
Système de vision périphérique (Area View)
Système de vision périphérique (Area View)
Vue de côté
Système d'aide au stationnement
Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)
Caméra de recul (Park View)
Menu Réglages véhicule
Partie inférieure de la console centrale
Passage des rapports
Système de vision périphérique (Area View)
Système d'aide au stationnement (ParkPilot)
Vue de derrière
Vue de face
Système d'assistance au démarrage
Fonction Auto Hold
Témoins de contrôle
Système proactif de protection des occupants
Enrouleur automatique de ceinture, rétracteur de ceinture, limiteur d'effort de ceinture
Système proactif de protection des occupants

(Enrouleur automatique de ceinture, rétracteur de ceinture, limiteur d'effort de ceinture)

Systèmes de contrôle des pneus
Après un changement de roue
Changement de roue
Chaînes à neige
Menu Réglages véhicule
Pneus d'hiver
Pneus neufs et remplacement des pneus
Pression de gonflage des pneus
Rangement des bagages
Roue de secours ou roue d'urgence
Réglages du menu et du système (SETUP)
Systèmes de contrôle des pneus
Témoins d'alerte et de contrôle
Utilisation des roues et des pneus
À savoir sur les roues et pneus

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Sélection du profil de conduite
4MOTION Active Control
Assistant de descente
Boîte mécanique : engagement d'une vitesse
Conduite avec la boîte DSG à double embrayage
Direction
Dispositif start/stop de mise en veille
Fonctionnement et utilisation
Régulation des feux de route
Système proactif de protection des occupants
Sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection)
Témoins d'alerte et de contrôle
Éclairage et vision – Fonctions

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Trailer Assist
Assistant aux manœuvres avec remorque (Trailer Assist)
Traction d'une remorque
Types de systèmes de contrôle des pneus
Systèmes d'assistance au démarrage

(Témoins de contrôle)

Systèmes d'assistance au freinage
ABS

(Systèmes d'assistance au freinage)

ASR

(Systèmes d'assistance au freinage)

EDS

(Systèmes d'assistance au freinage)

ESC

(Systèmes d'assistance au freinage)

XDS

(Systèmes d'assistance au freinage)

Sécurité de conduite

(Préparatifs de départ et sécurité de conduite)

Sécurité enfants

Sélection du bon rapport

Sélection du profil de conduite

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Fonctionnement

Fonctionnement et utilisation

Témoins de contrôle

Témoins d'alerte et de contrôle

Témoins d'alerte

Témoins d'alerte et de contrôle

Utilisation

Fonctionnement et utilisation

T

Tableau de bord

(Vue d'ensemble du côté conducteur)

Tablette escamotable

Tapis de sol

(Pédales)

TIN

(Marquage des pneus et type de pneu)

Tiptronic

(Boîte DSG à double embrayage : engagement d'un rapport)

Tire Mobility Set

(À savoir sur les roues et pneus)

Tiroirs

Tissu en microfibres

(Entretien et nettoyage de l'habitacle)

Tissus

(Entretien et nettoyage de l'habitacle)

Toit coulissant

(Symboles dans le ciel de pavillon)

Toit en verre

(Symboles dans le ciel de pavillon)

Dispositif antipincement

(Dispositif antipincement du toit en verre et du store pare-soleil)

Dysfonctionnement

(Toit en verre)

Fermeture confort

(Toit en verre – Fonctions)

Ouverture confort

(Toit en verre – Fonctions)

Ouverture ou fermeture

(Ouverture ou fermeture du toit en verre)

Store pare-soleil

(Ouverture ou fermeture du store pare-soleil)

Toit ouvrant coulissant/relevable panoramique

(Symboles dans le ciel de pavillon)

Toit panoramique

(Symboles dans le ciel de pavillon)

Toit panoramique arrière

(Symboles dans le ciel de pavillon)

Top Tether

(Vue d'ensemble du coffre à bagages)

Totalisateur général

(Vue d'ensemble des cadrans (combiné d'instruments analogique))

Totalisateur kilométrique

(Vue d'ensemble des cadrans (combiné d'instruments analogique))

Totalisateur kilométrique général

(Vue d'ensemble des cadrans de l'Active Info Display (combiné d'instruments numérique))

Totalisateur kilométrique partiel

(Vue d'ensemble des cadrans de l'Active Info Display (combiné d'instruments numérique))

Totalisateur partiel

(Vue d'ensemble des cadrans (combiné d'instruments analogique))

Touche de blocage

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Traction

(Marquage des pneus et type de pneu)

Traction d'une remorque

(Vue de derrière)

Trailer Assist

(Traction d'une remorque)

Trains roulants

(Témoins d'alerte et de contrôle)

DCC

4MOTION Active Control

Après une sortie tout-terrain

Assistant de descente

Boîte mécanique : engagement d'une vitesse

Conditions de conduite en tout-terrain

Conduite avec la boîte DSG à double embrayage

Conduite en terrain pentu

Conduite sur le sable et dans la boue

Direction

Dispositif start/stop de mise en veille

Fonctionnement et utilisation

Régulation des feux de route

Système proactif de protection des occupants

Sélection du bon rapport

Sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection)

Témoins d'alerte et de contrôle

Véhicule enlisé

Éclairage et vision – Fonctions

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Régulation adaptative des trains roulants (DCC)

4MOTION Active Control

Après une sortie tout-terrain

Assistant de descente

Boîte mécanique : engagement d'une vitesse

Conditions de conduite en tout-terrain

Conduite avec la boîte DSG à double embrayage

Conduite en terrain pentu

Conduite sur le sable et dans la boue

Direction

Dispositif start/stop de mise en veille

Fonctionnement et utilisation

Régulation des feux de route

Système proactif de protection des occupants

Sélection du bon rapport

Sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection)

Témoins d'alerte et de contrôle

Véhicule enlisé

Éclairage et vision – Fonctions

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Transformations

(Autocollants et plaquettes)

Transmission intégrale

(Pneus d'hiver)

Chaînes à neige

Pneus d'hiver

Remorquage

Conseils relatifs au remorquage

Montage de l'œillet de remorquage à l'arrière

Montage de l'œillet de remorquage à l'avant

(Conseils relatifs au remorquage)

Transport

(Vue de côté)

Chargement de la remorque

Circulation avec le capot arrière ouvert

Conduite avec une remorque

Crochet pour sac

Escamotage du dossier de siège du passager avant

Filet de séparation

Filet de séparation

Vue d'ensemble du coffre à bagages

Filet à bagages

Crochet pour sac

Filet à bagages

Plancher modulable de coffre à bagages

Vue d'ensemble du coffre à bagages

Galerie porte-bagages

Chargement de la galerie porte-bagages

Circulation avec un véhicule chargé

Galerie porte-bagages

Rangement des bagages

Recommandations pour la conduite

Vue de côté

Poids tractés

(Remarques relatives aux caractéristiques techniques)

Rangement des bagages

Circulation avec un véhicule chargé

Rangement des bagages

Recommandations pour la conduite

(Circulation avec un véhicule chargé)

Traction d'une remorque

Alarme antivol

Allumage et extinction de l'éclairage

Assistant aux manœuvres avec remorque (Trailer Assist)

Assistant de changement de voie (Side Assist) avec assistant de sortie de stationnement intégré

Chargement de la remorque

Circulation avec un véhicule chargé

Coffre à bagages

Conseils d'utilisation

Conseils relatifs au remorquage

Consommation d'huile-moteur

Description de l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)

Fonctionnement et utilisation

Frein de stationnement électronique

Freinage, arrêt et stationnement

Identification du véhicule

Instructions de fonctionnement

Levage du véhicule à l'aide du cric

Limites du système

Mesures préalables
Mesures préalables au changement de roue
Montage de l'œillet de remorquage à l'arrière
Ouverture et fermeture électriques du capot arrière
Rangement des bagages
Recommandation de rapport
Recommandations pour la conduite
Remarques relatives aux caractéristiques techniques
Rodage
Roue de secours ou roue d'urgence
Système de reconnaissance des panneaux de signalisation (Sign Assist)
Traction d'une remorque
Témoins d'alerte et de contrôle
Utilisation de l'assistant aux manœuvres avec remorque
Utilisation du régulateur de distance (ACC)
Verrouillage centralisé et système de fermeture
Vue de derrière
Vue d'ensemble du coffre à bagages
À savoir sur les roues et pneus

(Vue de derrière)

Trappe de chargement
Trappe de chargement
Vue d'ensemble du coffre à bagages
Œillets d'arrimage
Plancher modulable de coffre à bagages
Œillets d'arrimage

(Plancher modulable de coffre à bagages)

Trappe de chargement

(Vue d'ensemble du coffre à bagages)

Treadwear

(Marquage des pneus et type de pneu)

Triangle de présignalisation

(Protection des occupants et du véhicule)

Trousse de premiers secours

(Protection des occupants et du véhicule)

Types de systèmes de contrôle des pneus
Téléphone

(Menu de sélection)

Téléphone mobile

(Utilisation d'un téléphone mobile à bord du véhicule sans raccord à l'antenne extérieure)

Témoin

(Témoins de contrôle)

Assistant de descente
Assistant de descente
Témoins de contrôle
Radiocommande (chauffage stationnaire)
Activation et désactivation du chauffage stationnaire
Radiocommande

(Activation et désactivation du chauffage stationnaire)

Témoin de contrôle

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Actionnement de la pédale de frein
Frein de stationnement électronique
Témoins de contrôle
Témoins d'alerte et de contrôle

(Témoins de contrôle)

AdBlue

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Assistant de descente

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Assistant de maintien de voie (Lane Assist)

(Affichage et témoins de contrôle)

Blocage de différentiel

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Boule d'attelage

(Boule à déverrouillage électrique)

Capteur de niveau d'huile-moteur

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Catalyseur

(Témoins de contrôle)

Ceintures de sécurité

(Témoin d'alerte)

Contrôle du niveau d'huile-moteur

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Dans la porte du conducteur

(Témoin)

Dispositif d'attelage

(Témoin de contrôle)

Dispositif start/stop de mise en veille

(Témoins d'alerte et de contrôle)

ESC
Frein de stationnement électronique
Témoins d'alerte et de contrôle
Filtre à particules

(Témoins de contrôle)

Fonction Auto Hold
Assistant de descente
Témoins de contrôle
Témoins d'alerte et de contrôle

(Témoins de contrôle)

Gestion moteur

(Témoins de contrôle)

Indicateur d'usure des plaquettes de frein
Frein de stationnement électronique
Témoins d'alerte et de contrôle
Limitation du régime

(Témoins de contrôle)

Limiteur de vitesse

(Affichages et témoins d'alerte et de contrôle)

Liquide de refroidissement

(Indicateur de température de liquide de refroidissement et témoin d'alerte)

Mode start/stop
Assistant de descente
Témoins de contrôle
Niveau de carburant

(Témoins d'alerte et de contrôle et indicateur de niveau de carburant)

Niveau de liquide de lave-glace

(Témoin de contrôle)

Passage des rapports

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Ravitaillement en carburant

(Témoins d'alerte et de contrôle et indicateur de niveau de carburant)

Remplacement des ampoules

(Témoin de contrôle)

Régulateur de distance
Affichages, témoins d'alerte et de contrôle
Régulateur de distance (ACC)
Utilisation du régulateur de distance (ACC)

(Régulateur de distance (ACC))

Régulateur de vitesse

(Affichages et témoin de contrôle)

Régulateur de vitesse (GRA)

(Affichages et témoin de contrôle)

Système de freinage
Frein de stationnement électronique
Témoins d'alerte et de contrôle

Système de sacs gonflables
Activation et désactivation manuelle du sac gonflable frontal du passager avant à l'aide de la commande à clé
Témoin de contrôle
Systèmes de contrôle des pneus
Témoin de contrôle du système de contrôle de l'état des pneus
Témoin du système de contrôle de la pression des pneus

(Témoin de contrôle du système de contrôle de l'état des pneus)

Verrouillage centralisé

(Témoin)

Vue d'ensemble
Cadrans
Témoins d'alerte et de contrôle
Éclairage

(Témoins de contrôle)

Épuration des gaz d'échappement

(Témoins de contrôle)

Témoin d'alerte

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Actionnement de la pédale de frein
Affichages
Affichages, témoins d'alerte et de contrôle
Frein de stationnement électronique
Régulateur de distance (ACC)
Témoins d'alerte et de contrôle
Utilisation du régulateur de distance (ACC)
Utilisation du système de surveillance périmétrique (Front Assist)

(Témoins d'alerte et de contrôle)

AdBlue

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Alternateur

(Témoin d'alerte)

Assistant de descente

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Batterie

(Témoin d'alerte)

Blocage de différentiel

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Capot-moteur actif
Témoin d'alerte
Ceintures de sécurité

(Témoin d'alerte)

Dispositif start/stop de mise en veille

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Eau dans le carburant

(Témoins d'alerte et de contrôle et indicateur de niveau de carburant)

Fonction Auto Hold

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Limiteur de vitesse

(Affichages et témoins d'alerte et de contrôle)

Liquide de refroidissement

(Indicateur de température de liquide de refroidissement et témoin d'alerte)

Passage des rapports

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Pression d'huile-moteur

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Régulateur de distance

Affichages, témoins d'alerte et de contrôle

Régulateur de distance (ACC)

Utilisation du régulateur de distance (ACC)

(Régulateur de distance (ACC))

Système de freinage

Frein de stationnement électronique

Témoins d'alerte et de contrôle

Vue d'ensemble

Cadrons

Témoins d'alerte et de contrôle

Témoins de contrôle

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Témoins d'alerte

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Suspension adaptative (DCC)

Témoins d'alerte et de contrôle

Sélection du profil de conduite

Témoins d'alerte et de contrôle

U

Usure des pneus

(Endommagements des pneus)

Utilisation

(Utilisation du système d'aide au stationnement (ParkPilot))

Utilisation hivernale

(Toit en verre)

Antigel pour liquide de lave-glace

(Contrôle et appoint de liquide de lave-glace)

Champ de vision de la caméra
Assistant de maintien de voie (Lane Assist)
Régulation des feux de route
Système de reconnaissance des panneaux de signalisation (Sign Assist)

(Régulation des feux de route)

Chaînes à neige
Chaînes à neige
Pneus d'hiver
Roue de secours ou roue d'urgence
Consommation de carburant

(Conduite économique en carburant)

Entretien du véhicule
Entretien et nettoyage extérieur du véhicule
Lavage du véhicule
Gazole d'hiver

(Gazole)

Gicleurs de lave-glace dégivrants

(Fonctions des essuie-glaces)

Lave-projecteurs

(Fonctions des essuie-glaces)

Pneus d'hiver
Marquage des pneus et type de pneu
Pneus d'hiver

(Marquage des pneus et type de pneu)

Pression de gonflage des pneus
Profondeur des sculptures

(Profondeur des sculptures et indicateurs d'usure)

Préchauffage du filtre

(Gazole)

Réservoir de liquide de lave-glace

(Contrôle et appoint de liquide de lave-glace)

Rétroviseurs
Stries formées par le sel

(Détecteur de pluie/de luminosité)

Toit en verre
Traction d'une remorque

V

Vente du véhicule

(Services Volkswagen Car-Net)

Dans d'autres pays/continents

(Utilisation du véhicule dans d'autres pays et continents)

Volkswagen Car-Net

(Services Volkswagen Car-Net)

Ventilation de siège

(Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant)

Verrouillage

(Déverrouillage et verrouillage du véhicule de l'extérieur)

Après un déclenchement de sac gonflable

(Verrouillage du véhicule après un déclenchement de sac gonflable)

Avec Keyless Access

Alarme antivol

Déverrouillage ou verrouillage du véhicule avec le système

De l'extérieur

Dispositif de sécurité SAFE

Déverrouillage et verrouillage du véhicule de l'extérieur

De l'intérieur

(Déverrouillage et verrouillage du véhicule de l'intérieur)

Verrouillage centralisé

(Vue d'ensemble de la porte du conducteur)

Alarme antivol

Alarme antivol

Dispositif de sécurité SAFE

Fermeture et verrouillage manuels du capot arrière

Questions et réponses

Traction d'une remorque

(Dispositif de sécurité SAFE)

Description

(Verrouillage centralisé)

Dispositif de sécurité SAFE

Alarme antivol

Dispositif de sécurité SAFE

Déverrouillage et verrouillage du véhicule de l'extérieur

Déverrouillage et verrouillage du véhicule de l'intérieur

Protection volumétrique et protection anti-soulèvement

Témoin

Déverrouillage ou verrouillage de l'extérieur

Dispositif de sécurité SAFE

Déverrouillage et verrouillage du véhicule de l'extérieur

Déverrouillage ou verrouillage de l'intérieur

(Déverrouillage et verrouillage du véhicule de l'intérieur)

Keyless Access

Alarme antivol

Déverrouillage ou verrouillage du véhicule avec le système

Ouverture individuelle de porte

(Verrouillage centralisé)

Touches de verrouillage centralisé

(Déverrouillage et verrouillage du véhicule de l'intérieur)

Vis antivols de roue

(Boulons de roue)

Vision périphérique (Area View)

(Conseils d'utilisation)

Conseils d'utilisation
Menus

(Menus du système de vision périphérique (modes))

Mode

(Menus du système de vision périphérique (modes))

Particularités

(Conseils d'utilisation)

Écran

(Conseils d'utilisation)

Vitesse maximale

(Chargement de la remorque)

Volant de direction

(Réglage de la position du volant de direction)

Palettes (Tiptronic)

Boîte DSG à double embrayage : engagement d'un rapport
Conduite avec la boîte DSG à double embrayage
Passage des rapports avec la commande Tiptronic
Recommandation de rapport

(Boîte DSG à double embrayage : engagement d'un rapport)

Réglage

(Réglage de la position du volant de direction)

Volant multifonction

(Vue d'ensemble du côté conducteur)

Volkswagen Car-Net

(Symboles dans le ciel de pavillon)

Activation

(Services Volkswagen Car-Net)

Description des services

(Services Volkswagen Car-Net)

Disponibilité

(Services Volkswagen Car-Net)

Dysfonctionnements

(Services Volkswagen Car-Net)

Enregistrement

(Services Volkswagen Car-Net)

Prêt ou vente du véhicule

(Services Volkswagen Car-Net)

Remplacement de l'appareil

(Services Volkswagen Car-Net)

Services

(Services Volkswagen Car-Net)

Services e-Remote

(Services Volkswagen Car-Net)

Services Guide & Inform

(Services Volkswagen Car-Net)

Services Security & Service

(Services Volkswagen Car-Net)

Voyages à l'étranger

(Conduite à l'étranger)

Liste de contrôle

(Conduite à l'étranger)

Projecteurs

Adaptation des projecteurs (mode voyage)

Régulation des feux de route

Éclairage et vision – Fonctions

Vue d'ensemble

(Vue de côté)

Cadran

Indicateur de maintenance

Indications sur l'afficheur

Indications sur l'afficheur

Menu de sélection

Vue d'ensemble des cadrans (combiné d'instruments analogique)

Vue d'ensemble des cadrans de l'Active Info Display (combiné d'instruments numérique)

(Vue d'ensemble des cadrans (combiné d'instruments analogique))

Ciel de pavillon

(Symboles dans le ciel de pavillon)

Coffre à bagages

(Vue d'ensemble du coffre à bagages)

Côté conducteur

(Vue d'ensemble du côté conducteur)

Côté passager avant

(Vue d'ensemble du côté passager avant)

Levier des clignotants et de l'inverseur-codes
Allumage et extinction de l'éclairage
Fonctions et (éclairage d'orientation)
Levier des clignotants et de l'inverseur-codes
Régulation des feux de route
Témoins de contrôle
Partie arrière de la console centrale
Partie inférieure de la console centrale
Partie inférieure de la console centrale
Prises de courant dans le véhicule

(Partie inférieure de la console centrale)

Partie supérieure de la console centrale
Porte du conducteur

(Vue d'ensemble de la porte du conducteur)

Structure du menu

(Vue d'ensemble de la structure du menu)

Témoins de contrôle
Cadrans
Témoins d'alerte et de contrôle
Témoins d'alerte
Cadrans
Témoins d'alerte et de contrôle
Vue de côté
Vue de derrière
Vue de face
Vue d'ensemble des témoins de contrôle

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Vue d'ensemble des témoins d'alerte

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Vue d'ensemble du véhicule

(Vue de côté)

Vue de côté
Vue de derrière
Vue de face
Vues extérieures
Véhicule

(Recommandations pour la conduite)

Chargement
Capot arrière
Coffre à bagages
Galerie porte-bagages
Recommandations pour la conduite
Systèmes de contrôle des pneus
À savoir sur les roues et pneus

(Recommandations pour la conduite)

Déverrouillage ou verrouillage avec Keyless Access
Alarme antivol
Déverrouillage ou verrouillage du véhicule avec le système
Déverrouillage ou verrouillage de l'extérieur
Dispositif de sécurité SAFE
Déverrouillage et verrouillage du véhicule de l'extérieur
Déverrouillage ou verrouillage de l'intérieur

(Déverrouillage et verrouillage du véhicule de l'intérieur)

Protection en cas de panne

(Protection des occupants et du véhicule)

Prêt

(Services Volkswagen Car-Net)

Reprise

(Reprise des véhicules hors d'usage et mise au rebut)

Stationnement en côte

(Stationnement)

Stationnement en descente

(Stationnement)

Valorisation

(Reprise des véhicules hors d'usage et mise au rebut)

Vente

(Services Volkswagen Car-Net)

Véhicule enlisé

X

XDS

(Systèmes d'assistance au freinage)

À

À l'étranger

(Utilisation du véhicule dans d'autres pays et continents)

Séjour prolongé avec le véhicule

(Utilisation du véhicule dans d'autres pays et continents)

Vente du véhicule

(Utilisation du véhicule dans d'autres pays et continents)

É

Éclairage

(Vue de côté)

Allumage et extinction
Allumage et extinction de l'éclairage
Réglage du site des projecteurs
Régulation des feux de route
Témoins de contrôle
Ampoules au xénon

(Allumage et extinction de l'éclairage)

Ampoules à décharge

(Allumage et extinction de l'éclairage)

AUTO

(Éclairage et vision – Fonctions)

Coming home

(Fonctions et (éclairage d'orientation))

Commande d'éclairage
Allumage et extinction de l'éclairage
Réglage du site des projecteurs
Régulation des feux de route
Témoins de contrôle
Désactivation automatique des feux de position et de stationnement

(Éclairage et vision – Fonctions)

Enjoliveurs de seuil de porte éclairés

(Plafonniers et lampes de lecture)

Feux antibrouillard
Allumage et extinction de l'éclairage
Témoins de contrôle
Feux de braquage

(Éclairage et vision – Fonctions)

Feux de croisement
Allumage et extinction de l'éclairage
Réglage du site des projecteurs
Régulation des feux de route
Témoins de contrôle
Feux de jour

(Éclairage et vision – Fonctions)

Feux de position
Allumage et extinction de l'éclairage
Réglage du site des projecteurs
Régulation des feux de route
Témoins de contrôle
Éclairage et vision – Fonctions

(Témoins de contrôle)

Feux de stationnement
Allumage et extinction de l'éclairage
Lever des clignotants et de l'inverseur-codes
Éclairage et vision – Fonctions

(Lever des clignotants et de l'inverseur-codes)

Feux de stationnement continus des deux côtés
Éclairage et vision – Fonctions

Feux directionnels
Adaptation des projecteurs (mode voyage)
Régulation des feux de route
Éclairage et vision – Fonctions
Fonctions

(Éclairage et vision – Fonctions)

Lampes de lecture

(Plafonniers et lampes de lecture)

Leaving home

(Fonctions et (éclairage d'orientation))

Levier de l'inverseur-codes
Allumage et extinction de l'éclairage
Fonctions et (éclairage d'orientation)
Levier des clignotants et de l'inverseur-codes
Régulation des feux de route
Témoins de contrôle
Levier des clignotants
Allumage et extinction de l'éclairage
Fonctions et (éclairage d'orientation)
Levier des clignotants et de l'inverseur-codes
Régulation des feux de route
Témoins de contrôle
Plafonnier

(Plafonniers et lampes de lecture)

Réglage du site des projecteurs
Régulation des feux de route
Régulation des feux de route
Témoins de contrôle
Régulation dynamique des feux de route (Dynamic Light Assist)
Régulation des feux de route
Témoins de contrôle
Signaux sonores d'avertissement
Allumage et extinction de l'éclairage
Réglage du site des projecteurs
Régulation des feux de route
Témoins de contrôle
Témoin de contrôle

(Témoins de contrôle)

Éclairage des cadrans
Affichage tête haute
Éclairage des cadrans et des commandes

(Affichage tête haute)

Éclairage des commandes
Affichage tête haute
Éclairage des cadrans et des commandes

(Affichage tête haute)

Éclairage d'ambiance

(Plafonniers et lampes de lecture)

Éclaireur

(Éclaireur amovible)

Éclaireur de boîte à gants côté passager avant

(Plafonniers et lampes de lecture)

Éclaireur de coffre à bagages

(Éclaireur amovible)

Électrolyte

(Contrôle du niveau d'électrolyte de la batterie)

Élimination de la glace

(Après une sortie tout-terrain)

Élimination de la neige

(Après une sortie tout-terrain)

Élimination des résidus de cire

(Après une sortie tout-terrain)

Éléments de commande

(Réglage mécanique du siège avant)

Banquette arrière

(Réglage de la banquette arrière)

Entretien/nettoyage

(Entretien et nettoyage de l'habitacle)

Siège avant à réglage mécanique

(Réglage mécanique du siège avant)

Siège avant à réglage électrique

(Réglage électrique du siège avant)

Éléments décoratifs

(Après une sortie tout-terrain)

Émetteurs-récepteurs

(Installation en deuxième monte d'émetteurs-récepteurs)

Épuration des gaz d'échappement

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Épuration des gaz d'échappement pour véhicules à moteur diesel

(Témoins d'alerte et de contrôle)

Équipements de sécurité

(Description et fonctionnement des sacs gonflables)

Équipements de transformation

(Réparations et modifications techniques)

Étiquette d'identification du véhicule

(Vue de face)

Ê

Être assis

(Vue d'ensemble du côté conducteur)

Chauffage de siège

Chauffage de siège

Commande du Climatronic à l'aide du système d'infodivertissement

Commande via les éléments de commande dans la console centrale avant

Dossier de banquette arrière

(Escamotage et relèvement du dossier de la banquette arrière)

Dépose de l'appuie-tête

(Dépose et repose de l'appuie-tête)

Fonction de massage dorsal

Nombre de places assises

(Réglage de la position du siège)

Position assise correcte

Repose de l'appuie-tête

(Dépose et repose de l'appuie-tête)

Réglage de la position du volant de direction

Réglage de l'appuie-tête

Dépose et repose de l'appuie-tête

Réglage de l'appuie-tête

Siège à mémoire

Æ

Æillets d'arrimage

(Plancher modulable de coffre à bagages)